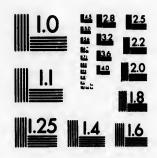


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STATE OF THE STATE

Photographic Sciences Corporation WEST MAIN STREET

3 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 W Re Ro

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below. Coloured covers/ Couverture de couleur	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous. Coloured pages/Pages de couleur		
Covers damaged/ Couverture endommagée	Pages damaged/ Pages endommagées		
Covers restored and/or leminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored end/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées		
Cover title missing/ Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées		
Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur	Pages détachées		
Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. eutre que bleue ou noire)	Showthrough/ Transparence		
Coloured pletes and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur	Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression		
Bound with other material/ Relié evec d'eutres documents	Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire		
Tight binding may cause shadows or distortion elong interior mergin/ Lare liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure	Only edition evailable/ Seule édition disponible Pages wholly or partially obscured by errata alips, tissues, etc., have been refilmed to		
Blank leaves added during restoration may appear within the taxt. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.	ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.		
Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:			
A H			
This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-des	sous.		
10X 14X 18X	22X 26X 30X		
	200		

O bit si oi fii si oi

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par le dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par le première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaître sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant la nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3
	. T.	

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

eiure.

eils

du

une

difier

32X



HISTOIRE L'ÉGLISE.

TOME DIX-NEUVIEME

HISTOIRE

Seminaria de Origina d



L'EGLIS

DÉDIÉE AU

Par M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL, Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME DIX-NEUVIEME.

DEPUIS la fin du Concile de Trente en 1563, jusqu'à la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1500



APARIS,

Chez Moutard, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame Contelle D'ARTDIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roz.

新的基本是 "在" Exp " 中国政治 (1) " The state of the state of to sing to a more of the state of the The second of the second the first the state of the stat Charlist Transport in Carrier Charles de the wind of the total the whole is a server guide about the season of the control of the contro · 类数 () 电电流通道 The state of the s Addition of the Committee of the Committ

é1 ci

9

P

P

d

Ç

SOMMAIRES

DU DIX-NEUVIEME VOLUME.

En forme de Table.

LIVRE SOIXANTE-SIXIEME.

CONFIRMATION du concile de Trente par le Souverain Pontife, Page 1. Congrégation établie pour l'exécution du concile 5. Greçs de Sicile, soumis aux évêques Latins 6. Publication du concile de Trente en Portugal. Il est publié à Venise 8. Le roi d'Espagne, après quelques difficultés, le fait publier dans tous ses Etats 9. Difficultés de la France pour cette publication 10. Opposition du parlement de Paris 13. Consultation de Charle du Moulin. 14. L'auteur est traduit en justice 15. Sa conversion 16! Index du concile de Trente 18. Obstacles à la publication de ce concile en Allemagne 20. Consession de foi du con-

cile 22. Comment on fait publier le concile en Pologne 27. Bulles pour la résidence 34. S. Philippe de Neri fonde la congrégation de l'Oratoire 35. Mort de Calvin 38. Premiere cause de la fureur de Calvin contre l'Eglise 40. Conférence inutile entre les Luthériens & les Calvinistes 42. Concile de Reims 47. Déposition du cardinal de Chatillon 49. Concile de Cambrai 50. Réforme de Saint Charle Borromée 51. Synode de Milan pour la publication du concile de Trente 58. S. Charle se retire dans son diocese 59. Premier concile de S. Charle 61. Conciles de Tolede, de Saragosse, de Valence & de Salamanque 63. Conjuration contre la vie du Pape 65. Malte assiégée par les Turcs 67. Caractere du grand-maître Jean de la Valette 71. Magnanimité chrétieune des chevaliers 73. Attaque du fort S. Elme 76. Mécontentement des jeunes chevaliers 83. Assaut général 87. Réduction du fort S. Elme 94. Suite des attaques 96. Levée du siege de Malte 100, Construction de la Valette 106. Prise de Chio par les Turcs 107. Enfans, confesseurs de la foi 108. Mort de Jean de la Valette 109. Mort de Pie IV 110. Election de Pie V 112. Vertus & ordre domestique de Saint

A de po G en da

13 13

ger la de

- di

nife nen Bă

nėt rée Ré

sure La r le con-

r la rési-

ri fonde

5. More

le la fu-

o. Con-

ns & les

ims 47.

illon 49.

de Saine

le Milan

e Trente

n diocele

arle 61.

este, de

Conjura-

Malte actere du

ette 71. hevaliers 76. Mé-

liers 83.

du fore

96. Le-

ftruction

o par les

rs de la

ette 109.

te Pie V

de Saint

Charle 113. Gouvernement de Pie V 118. Abus supprimés 120. Carsenecchi enlevé de Florence, & brûle 121 . Baianisme! poursuivi à Rome 122. Confédération des Gueux 123 Brigandages des hérétiques en Flandres 127. Arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas 130. Doctrine de Baius, examinée & condamnée à Rome 131. Liste des propositions condamnées 133. Chicane des novateurs, sur la ponotuation de la bulle de Pie V. 140. Ménagemens observés à l'égard des auteurs de la doctrine condamnée 142. Soumission, de l'université de Louvain, & de Baius, à la bulle 145. Commencement des afsemblées réglées du clergé de France 147. the ment of the fitting these that the

LIVRE SOIXANTE SEPTIEME.

DEUXIEME guerre civile des Calvinistes en France 149. Les Suisses ramenent la cour, de Meaux à Paris 150. Bataille de S. Denys 152. Mort du connétable de Mommorenet 153. Paix four-rée 154. Troisseme guerre de religion 155. Révocation de l'édit de janvier 157. Mesures prises en France contre l'hérésie 157. La Cour tente en vain d'enlever les chefs

viij SOMMAIRES.

des Huguenots 160. Bataille de Jarnac 161. La reine de Navarre met son fils à la tête des Calvinistes 162. Combat de la Roche l'abeille 164. Bataille de Mont-contour 165. Conditions de la paix qui termina la troisseme guerre de religion 168. Zele de Pie V pour la foi 169. Abjuration du roi Jean de Suede 170. Bulle in cona Domini 171. Travaux de S. Charle pour la conservation de la foi 174. Sa visite épiscopale en Suisse 179. Rétablissement spirituel & temporel de l'Eglise de Milan 179. Résorme des chanoines de la Scala 184. Conjuration des Freres Humiliés contre S. Charle 185. Sainte Thérese entreprend la résorme des Carmes 188. Premier monastere des Carmes Réformés 190. Vertus de la sœur Béatrix d'Ognez 193. Conduite de Dieu sur Sainte Thérèse, depuis son enfance 197. Connoissance que Dieu lui donne de l'Enfer 200. Autres faveurs extraordinaires 201. Vertus les plus remarquables de Sainte Thérese 202. La bienheureuse Catherine de Cardone 203. Pie angélique de S. Stanislas Kostka 209. Commencement des Puritains 219. Baianisme excirpé de l'ordre de S. François 222. Opiniatreté & mauvaise foi de Baius 223. Il écrit contre la bulle 228. Pie V

to

de

E

27

H

20

CO

L

24

gr

30

ix

Jarnac " on fils Combat ville de la paix de relias foi 169. de 170. ravaux n de la Suife emporel? me des uration rle 185. rme des es Carla sœur le Dieu enfance donne xtraornarquarienheu-3. Pie a 209. . Baiarançois

e Baius

Pie V

confirme sa bulle contre le Baïanisme 2 30. Origine du silence respectueux des novateurs 233. Baius donne une adhésion vertale à la bulle 234. Ses réclamations scandaleuses 235. Concile national ses Pays-Bas 239. Deuxieme concile de-Milan 241. Procédés de S. Charle dans les six conciles 242. Le concile de Malines députe deux évêques, pour engager Baius à la soumission 143. Baius & toute l'uni versité de Louvain souscrivent la bulle de Pie V 248. Emprisonnement de la reins Marie d'Ecoffe 249. Selim II enleve aux Vénitiens l'île de Chypre 256. Mareyts de Famagouste 238. Betaille de Lépante 261. Réduction des Mores révolues en Espagne 268. Bonnes œuvres de Pie V 270. Grégoire XIII succède à Pie V275. Mort de la reine Jeanne de Navarre 278. Henri IV épouse Marguerite de Valois 179. L'amiral de Coligny bleffe d'un coup d'arquebase, au sortir du Louvre 281. Le massacre de la S. Barchelemi, résolu 286. Son exécution 290. Quelques seigneurs refusent de se prêter à ces cruautes 303. Horreur qu'en témoigne le Clergé 304.

લેલ્ક કેરીને લસ્ટાક કુઇના જ તાકુમિટ લેટ માટે માટેન્ટ્રાક

LIVRE SOIXANTE-HUITIEME.

H 37 Ce Lu

64

G

de

les

en

 B_{ϵ}

38

ver

la

Lè

To

Sion

391

pie

Co

Soi

404

Sect

baf

les

406

Sai

drie

felle centriels Enconion

MORT de S. François de Borgia. Son abnégation extrême 310. Commencement des missions du Brésil 311. Martyre du P. Azevêdo, & de ses trente-neuf compagnons 316. La Noue danné par le Roi pour commandant aux Rochelois. révoltés 327. Levée honteuse du siège de la Rochelle 330. Saccagement de Sancerre 331. Le duc d'Anjou devient roi de Pologne 332. Trifte situation & mort du roi Charle IX 333. Henri III quitte la Pologne. Caractere de ce Prince 335. Mœurs de sa cour 337. Indolence de l'empereur Rodolphe II 340. Mort du cardinal de Lorraine 341. Etablissement des Pénitens en France 342. Propositions des Luthériens rejetées par le patriarche de Constantinople 343. Apostasie de Truchsès, archevêque de Cologne 346. Fondation de l'université Protestante de Leyde 349. Jubilé 350. Peste de Milan 354. Etrange conduite de Henri III 364. Faction des Mécontens ou Politiques 366. Cinquieme édit de pacification en faveur des Huguenots 367. Origine de la Ligue Borgia. mmen-Marte-neuf par le chelois. siège de e Sant roi de nort du uitte la Co 335. cardient des ons des rche de Truch-Fon Leyde 7 3540 . Facs 366. faveur Ligue

368. Engagement des Ligueurs 371. Henri duc de Guise, chef de la Ligue 375. Etats de Blois 377. Henri III se déclare chef de la Ligue 378. Institution de l'ordre du S. Esprit 379. Reteblissement de l'ordre de S. Basile 381. Gueux de mer. Origine de la république de Hollande 383. Le duc d'Albe quitte les Pays Bas 384. Les Flamands divisés en cing factions 385. Correspondances de Baius avec Marnix de Sainte-Algonde 388. Baius devient chancelier de l'universué de Louvain, & la souleve contre la bulle de Pie 1/389. Constitution de Grégoire XIII contre le Baïanisme 391. Le Pape envoie Tolet à Louvain 392. Tolet engage Baius à une pleine foumifsion 393. Vive persécution en Angleterre 398. Cuthbert Maine, Edmond Campien, & autres martyrs célebres 399. Conjuration de Guillaume Parr 401. Soulévement des hérétiques à Anyers 404. Guillaume de Ruremonde releve la secle des Anabaptistes 405, Le roi Sébastien de Portugal périt en Afrique, & les Espagnols envahissent ce royaume 406. Les Provinces Unies secouent hautement le joug d'Espagne 408. Mort de Sainte Thérese 412. Réforme du Calendrier 413. Esprit & vertu solides de Sainte

xij SOMMAIRES

Thérese 415. Ordonnance de Blois 417. Conciles de Rouen, de Reims, de Bordeaux, de Tours & de Bourges, pour l'exécution des décrets de discipline de Trente 418. Concile de Lima 419. Fanatique comdamné & puni au Pérou. Concile catholique du Caire 420. Mort de S. Charle Borromée 421. Ses écrits 426. Progrès de l'évangile dans le Japon 427. Fermeté des Chrétiens de Vosuqui 428. Première couronne du martyre au Japon, remportée par une semme 429. Vertus éminentes des néophytes Japonois 430. Ambassade envoyée du Japon au Pape 433. Mort de Grégoire XIII 438.

LIVRE SOIXANTE-NEUVIEME.

m

m

ti

SEd

ELECTION de Sixte V 441. Caractere de son gouvernement 444. Départ
des ambassadeurs Japonois 445. Brigandage réprimé dans l'Etat Ecclésiastique
446. Punition du comte de Pepoli 447.
Bulle sulminée contre le roi de Navarre
le prince de Condé 449. Henri III
exhorte le roi de Navarre à rentrer dans
le sein de l'Eglise 450. Protestation du
roi de Navarre contre la bulle de Sixte V

lois 417.
de Borde Borpline de
19. Faou. ConMore de
ries 426.
pon 427.
qui 428.
u Japon,
Vertus
ois 430.
nu Pape

SZ

IEME.

CaracDépart
Briganfiaftique
li 447.
Navarre
nri 111
er dans
tion du

451. La mort du duc d'Alençon rend le roi de Navarre héritier présomptif de la couronne de France 452. Les Ligueurs se déclarent pour le cardinal de Bourbon 453. Traité de Nemours 456. Guerre des trois Henris 437. Concile d'Aix 458. Concile de Mexique. Obélisques rétablis à Rome 459. Edifices & fondations de Sixte V 461. Bulles nombreuses, publiées par ce Pape 462. Il donne le chapeau à Guillaume Alain. Mort tragique de la reine Marie d'Ecosse 466. Flotte de Philippe II, dite l'invincible 477. Saint Félix de Cantalise 478. Soulévement de Baius contre Lessius 480. Le Pape termine cette dispute 486. Mort de Baius 491. Etablissement de diverses congrégations de cardinaux 492. S. Bonaventure mis, comme S. Thomas, au nombre des docteurs de l'Eglise 493. Institution des Clercs Réguliers Mineurs. Eclat de la Ligue 494. Arrivée du duc de Guise à Paris 497. Royalistes accablés dans Paris 499. Fuite de Henri III 501. Députation processionale pour rappeler le Roi 503. Autres députations 505. Derniers Etats de Blois 506. Mort violente du duc de Guise; & du cardinal son frere 508. Fureur des Ligueurs 510. Henri III s'unit ayec le roi de Navarre 511. Par-

xiv SOMMAIRES.

ricide de Jacque Clément 313. Henri IV reconnu roi de France 515. Les Ligueurs reconnoissent pour roi le cardinal de Bourbon 518. Succes des armes de Henri IV 520. Siège de Paris 521. Le cardinal Gaétan, légat en France (1221 Procession de la Lique 124. Mort de Sixte V 5.25. Election & mort d'Urbain VII 526. Gregoire XIV, pape \$27. Réclamation. du parlement de Paris & du clergé de France, contre la bulle de Grégoire XIV 528. S. Louis de Gonzague 529. Mort de S. Jean de la Croix \$37. Soulévement des Catholiques de Cracovie contre les sectaires 539. Le roi Sigismond de Pologne, couronné roi de Suede 540 Division des Luthériens & des Calvinistes en Allemagne 541. Succession de papes (43. Election de Clément VIII 544. Le duc de Parme vient en Normandie, avec une armée Espagnole, au secours des Ligueurs 146. Le frere Ange de Joyeuse, tiré de l'ordre des Capucins. 547. S. Pascal Babylon 549. Cefar de Bus institue la congrégation de la Doctrine Chrétienne 550. Négociation à Rome, pour l'absolution de Henri IV 551: Etats Généraux assemblés à Paris 152. Conférence de Surenne 554: Abjuration de Henri IV 558. Le Roi envoie

le duc de Nevers en ambassade à Rome 562, Reddicion de Paris 563. Attentat de Jean Chatel 566, Expulsion des Jésuites 568, Lettre de la reine Elisabeth à Henri IV converti 570, Conspirations dans les îles Britanniques, & redoublement de persécution 571. Mort du cardinal Alain 573. Mort de S. Philippe de Neri 574. Statuts de l'Oratoire 575. Suite des négociations pour l'absolution de Henri IV. 578, Conditions & cérémonie de cette absolution. 583. Décadence de la Lique. 587.

Fin des Sommaires.



Henri IV Liqueurs de Bour-Henri IV cardinal Procef-Sixte V VII 526. lamation. clergé de oire XIV . Mort Souléveie contre

mond de ede 5401 s Calviession de no VIII en Nornole, au re Ange. Capucins César de la Docition d enri IV à Paris

> Abjuenvoie

S. Q 32 A. T. V. E. C. J. X.

Peter Holling of the service of the

251 mate 2 35 m



HISTOIRE

dar



HISTOIRE DE L'EGLISE.

LIVRE SOIXANTE-SIXIEME.

DEPUIS la fin du Concile de Trente en 1563, jusqu'à la condamnation de Baïus en 1567.

L'N exécution du dernier décret porté par les peres de Trente avant de se séparer, les légats de ce concile demanderent au Souverain Pontife la confirmation de toutes les décisions & de toutes les ordonnances qu'on y avoit dressées, depuis sa premiere ouverture sous Paul III jusqu'à sa conclusion sous Pie IV. Dès le 26 de Janvier 1564, la Labb Cone. bulle en fut publice dans un consistoire, & seq. en présence de tout le sacré collège. Voici en substance ce qu'elle contient: Tome XIX.

HISTOIRE

Beni soit le Pere des misericordes, s'écrie d'abord le Pontife dans les transports d'une sainte alégresse, béni soit le Dieu de toute consolation, qui a daigné jeter les yeux sur son Eglise battue par tant d'orages, & appliquer enfin à les maux qui empiroient de jour en jour, le remede dont elle avoir besoin, & qu'elle attendoit depuis si long-temps. Il parcourt ensuite les opérations du concile fous les Papes Paul III & Jule III, puis ses interruptions, ainsi que les conrradictions, les contretemps, les embarras & les obstacles de toute espece, qui l'avoient tenu quinze ans en langueur. Parvenu à son propre pontificat, il prend à témoin les peres, & particuliérement ses légats, de la pleine liberté qu'il avoit laissée au concile de juger selon ses propres senrimens, dans les choses même qu'on a courume de réserver au siege apostolique.

at

k

fe

f

Reconnoissant ensuite que toutes les questions avoient été discutées avec le plus grand soin, les définitions rendues avec toute l'exactitude & la précision invaginable; comme le saint concile œcuménique, ajoure-t-il, guidé par son respect pour le siege apostolique, & suivant

ordes, s'éles trans-, béni soit , qui a daiglise battue ser enfin à our en jour, besoin, & ong-temps. rations du & Jule III, nie les conles embarspece, qui langueur. at, il prend uliérement qu'il avoit on ses proses même r au siege

toutes les es avec le is rendues précision ncile œcuar son refa

les traces des anciens conciles, nous a demande par un décret rendu dans une session folennelle, la confirmation de tous ceux qu'il a dresses, tant sous notre pontificat que du temps de nos prédécesseurs; après une mûre délibération faite à ce sujer avec nos véné+ rables freres les cardinaux de la fainte Eglise Romaine; après avoir invoqué avant toutes choses l'assistance du S. Es. prit; ayant reconnul tous ces décrets pour catholiques, salutaires, & d'un grand avantage pour la république chrétlenne : à la gloire du Dieu tout-puisfant, de l'avis & du confentement de nos susdies fretes, nous avons, de notre autorité apostolique, confirmé aujourd'hui dans notre consistoire, tous & chacun desdits décrets, & ordonné qu'ils feroient reçus & observés par tous les fideles; comme par la reneur des présentes, & pour un plus ample éclaircissement, nous les confirmons, & ordonnons qu'ils soient reçus & observés.

Mandons en vertu de la sainte obéisfance, sous les peines établies par les saints canons, & autres plus grieves, même de privation, & telles qu'il nous plaira de les décerner, à tous & à cha-

cun de nos vénérables freres, les patriarches, archevêques, évêques & autres prélats, de quelque état, degré, rang. & dignité qu'ils puissent être, quand même ils seroient honorés de la qualité de cardinaux, qu'ils aient à observer exactement ces décrets & statuts dans leurs églises, villes & dioceses, soit en jugement, soit hors de jugement; comme aussi de les faire observer inviolablement, chacun par ceux qui leur feront soumis, en ce qui pourra les regarder; y contraignant les rebelles & tous ceux qui y contreviendroient, par sentences, censures & autres peines ecclésiastiques, même selon qu'elles sont portées dans lesdits décrers, sans égard à aucune appellation; implorant encore pour cela, s'il est jugé nécessaire, le secours du bras séculier. Avertissons aussi & conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, notre cher fils l'Empereur élu, ainsi que tous les rois, républiques & princes de la chrétienté, qu'avec la même piété dont ils ont favorisé le concile, & avec la même affection pour la gloire de Dieu & le salut de leurs peuples, ils appuient de tout leur pouvoir les prélats qui en auront besoin, pour

dul n qal

íc

pa

to

re

m

gl

pa

Cu

Se

to

A

fei

co

eff

de

l'e

di

es patriar-

& autres

gré, rang

e, quand

le la qua-

à observer

ituts dans

eles , foit

ugement;

ver invio-

qui leur

pourra les

rebelles &

otent, par

peines ec-

elles font

fans egard

ant encore

essaire, le

vertissons

trailles de

Empereur

publiques

qu'avec la

isé le con-

n pour la

eurs peu-

r pouvoir

in, pour

exécuter & faire observer les décrets de

Pour empêcher ensuite d'éluder ou d'énerver, par des interprétations arbitraires, les statuts & les décisions de Trente, la bulle défend à toutes personnes ecclésiastiques ou séculieres, quelle que soit leur puissance ou leur dignité; aux prélats sous peine d'interdiction de l'entrée de l'église, & à tous les autres, fous peine d'excommunication encourue par le seul fait, d'entreprendre sans l'autorité du S. Siege, sous quelque apparence de bien que ce puisse être, de mettre au jour aucuns commentaires; glofes, annotations ou invergetations quelconques sur les décrets du concile. Que si quelque chose poursuit-on, y paroît obscur, s'il s'éleve quelques difficultés; qu'on ait recours au lieu que le Seigneur a établi pour l'instruction de tous les fideles, c'est-à-dire au S. Siege Apostolique, qui s'en réserve l'éclaircissement & la décision, comme le saint concile l'a lui-même ordonné. A cet effet, le Pape établit une congrégation de huit cardinaux; charges de promirer l'execution des décrets, & de lever les difficultés qui pouroient se rencontrer

A iii

dans leur explication. Outre S. Charles Borromée, qui par un esprie de soi & de religion voulut être de ce nombre, il y mit les cardinaux Simonette & Moson, qui ayant présidé au concile, en devoient mieux saisir le sens, & veiller plus utilement à ce qu'on ne réfolût rien de contraire. Ce fut à peu près dans le même temps que Pie IV, suivent les formes du droit qui accorde que que intervalle avant qu'une loi nouvelle oblige déclara par une seconde bulle que les décrets de Trente ne scroient senfes avoir cette force, que du premier jour de mais C'étoit un sursis d'environ true mois, qui furent employes à notifier les décrets aux Eglises diverses.

Bullar, vetus

Pie IV donna dans ces circonstances une troisieme bulle, à l'occasion des Grecs établis en Sicile. Comme ils y étoient en grand nombre, Rome leur avoit permis de surver les rites de leur Eglise, sous la conduite d'évêques de leur nation : mais la rivalité n'est pas susceptible de recommissance. Jaloux de leurs bienfaiteurs Lieurs, a Grecs so-lés priseur du goût pour les erreurs abhorrées dans seur rerre natale, mais tout particuliérement réprouvées par l'Eglise

k

n

S. Charles ie de loi de e nombre, erre & Moconcile, en & veiller réfolût rien près dans V, suivent rde quelque i nouvelle onde bulle ne scroient ue du prefurfis d'enemployes à s diverses. irconstances ccafion des mme ils y Rame leut tes de leur evêques de té n'est pas Jaloux de Grecs 110erreurs abmais tout par l'Eglise

Romaine, & choistrent de ressembler aux sectaires d'Allemagne, plutôr qu'à tout le reste de l'Europe Catholique. Ils ne combattoient pas seulement la primauté du Pontife Romain, mais la validité de ses censures & de ses indulgences, la jurisdiction des évêques, le dogme du purgatoire, l'observation des seres de la Vierge, des apôtres & des autres faints. Ils donnoient encore l'eucharistie aux petits enfans lorsqu'on les baptisoit. Pour couper court aux scandales, le Pape révoqua toutes les exemptions des Grecs par rapport aux ordinaires, & les soumit tous, soit laics, soit ecclésiastiques ou moines, aux évêques Larins, pour ce qui regardoit le saint culte, l'administration des sacremens, le soin des ames & l'extirpation de l'hérésie. Il ne soucha point à leur liturgie, ni à leurs autres rites approuvés par le S. Siege.

Le Pape s'empressa d'envoyer à tous Pallav. Histories princes Catholiques la bulle qui con-Conc. Trid. firmoit le concile; & dès le premier de n. 14. sévrier, le cardinal Borromée en prévint par lettres le nonce d'Espagne. Il lui manda qu'on travailloit avec activité à l'impression correcte des décrets du concile, asin de les faire parvenir au plutôt.

A iv

dans toutes les provinces; que le Pape enverroit pareillement des nonces aux autres princes, pour les exhorter à tenir la main à l'exécution de tout ce qui avoit été décidé; qu'il commençoit par donner l'exemple, en mettant tous ses soins à procurer une bonne réformation dans la cour de Rome. On ne tarda point à procurer en esset la réception du concile dans les dissérens Etats ca-

tholiques.

Le premier souverain qui signala son zele pour la soumission, fut le jeune roi Sébastien de Portugal, qui avoit succédé depuis sept ans à la couronne & aux sentimens de religion de son aïeul Jean III. Dès qu'il eut reçu la bulle de confirmation, il en fit remercier le Souverain Pontife; le félicita de l'heureux succès de ses travaux, promit de soutenir de tout son pouvoir, tant l'autorité du siege apostolique que la dignité du concile, & protesta qu'il n'avoit rien plus à cœur que d'en faire observer les décisions dogmatiques, & les réglemens de discipline, par tous ses sujets, avec une fidélité inviolable.

Les Vénitiens témoignerent, avec le même empressement, leur adhésion au onces aux ter à tenir ut ce qui ençoit par it tous ses formation ne tarda réception Etats ca-

fignala son e jeune roi pit succédé & aux serl Jean III. consirmaSouverain eux succès putenir de atorité du conrien plus r les décilemens de avec une

it, avec le Ihésion, au

faint concile. Ils n'en eurent pas plutôt recu les décrets, qu'ils les firent publier solennellement à la grande messe dans l'église patriarchale de S. Marc. avec injonction à tous les pasteurs de les observer, & de les faire observer ponctuellement. En récompense de ce zele exemplaire, le Pape donna aux ambafsadeurs de Venise à Rome, le magnifique palais que Paul II, né sujet de cette République, avoit fait bâtir près l'église de S. Marc patron des Vénitiens. Il accompagna cette donation d'une bulle qui comble le Sénat d'éloges, & qui releve avec éloquence le respect de la république envers le S. Siege.

Le concile ne trouva pas la même facilité dans plusieurs autres Etats des plus considérables. La hauteur de Philippe II, Roi d'Espagne, étoit choquée de ce qu'on l'avoit terminé contre ses intentions. Il en désapprouvoit aussi quelques dispositions, contraires aux intérêts de son royaume, ou à des coutumes qui s'y trouvoient établies. Pent-être imaginoit-il encore intimider le Pape, & l'amener à lui assurer contre la France la prééminence, ou du moins l'égalité qu'il ne se contentoit pas d'avoir conduite au

1: 15. dec. 4. Vald. c. 3. Fra-Paol 1, 8, p. 794

terme de l'ambiguité, dans les dernietes: Herrer. Hist sessions de Trente. S'il avoit encore cette: c. 16. Cam. espérance, elle s'évanouit dans le cours, pan. Part. 2. de la même année, où il émana de Rome un jugement tout contraire, selon le témoignage même des auteurs d'Espagne, que les préventions nationales n'ont pas entiérement aveuglés. Cépendant, après bien des tergiversations & des chicanes, Philippe conclut dans fon conseil, que le saint concile seroit reçu & public dans. fes Etats fans aucune restriction formelle; mais simplement avec certaines modifications, pour mettre à couvert les droits du prince & du royaume. Ainsi fut-il publié, non seulement en Espagne, mais en Flandres, & dans les royaumes de Naples & de Sicile.

Il y eut en France des difficultés beaucoup plus grandes, & que le corps épifcopal-n'y a jamais pu surmonter, quelques tentatives qu'il ait faites, à bien des reprises. Le principe de la difficulté étoit la protestation que les ambassadeurs de France, après s'être retirés mécontens. du concile, avoient faite pour motiver leur démarche. Ils avoient représenté tous les décrets de réformation faits depuis leur retraite, comme dressés de desncore cette: ns le cours; a de Rome selon le tél'Espagne, s n'ont pas lant, après s chicanes, nseil', que publié dans. formelle: es modifit les droits linsi fut-il agne, mais yaumes de ultés beaucorps épifter, queles, à bien a difficulté bassadeurs. mécontens. r motiver représenté n faits de-

es de des-

s dernieres:

sein prémédité pour renverser les droits du royaume & l'autorité du Roi Exagération qui tenoit sans doute de céni bouillant de l'ambassadeur de l'errier, & qui lui servoit peut-être colore sa précipitation, ou son opiniment en sa il n'en étoit pas moins contrat, que les usages du royaume s'y trouvoient enta-més par bien des endroits. De caronnaire de Lorraine essuya des plaintes, on des froideurs mortifiantes à ce sujer, & qu'il méritoit en partie, pour n'avoir pas sourenu convenablement la dignité de a premiere monarchie chrétienne, & du monarque fils amé de l'Eglise. Un autre obstacle à la réception solennelle, ou à la publication du concile, c'étoit la crainte d'irriter les Calvinistes, qui le regardoient comme un manifeste de proscription contre eux, & qui ne manquerolent pas de courir aux armes afin d'en prévenir les suites. Telle sut la réponse du rois Charle IX au nonce Louis Antonini, envoyé vers le monarque pour solliciter cette publication. Le Roi se montra: pénétré de vénération pour le S. Siege, & plein de soumission aux décisions catholiques : il assura qu'il feroit mettre à exécution les décrets du concile les uns A Wi

après les autres; mais que pour les faire publier dans le royaume, la prudence ne le permettoit pas, à la vue des troubles où les hérétiques pouvoient le replonger, avec plus de péril encore que par le passé. Cependant, quoiqu'il n'y ait point eu de promulgation légale du concile de Trente en France, il ne s'y est jamais formé le moindre doute, non seulement sur les décrets de la foi & de la doctrine combattue par les hérétiques, non plus que sur ce genre également invariable de discipline qui tient essenriellement aux mœurs & porte sur le droit divin; mais sur la plupart même des regles de réformation, adoptées peu à peu, & par nos conciles particuliers, & par les édits de nos Rois, qui eurent soin de les faire observer dans les tribunaux. Une publication solennelle ne pouvoit pas être beaucoup plus efficace; & pendant un assez long-temps, peutêtre eût-elle été plus contraire à l'édification même, que cette réception tacite.

Parmi les chapitres de réformation, il étoit quelques articles de discipline arbitraire, contraires aux usages du royaume, rejettés par ses représentans, ou par ses ambassadeurs, & qui n'y eussence les faire prudence des trount le recore que iqu'il n'y légale du il ne s'y oute, non foi & de rétiques, galement ent essente sur le ırt même ptées peu riculiers. ui eurent s les trinnelle ne efficace; s, peutà l'édifion tacite. tmation, liscipline ages. du itans, ou eussenr

jamais pu trouver entrée : il ent donc fallu faire, dans la publication, un discernement de ces articles, au risque de les décrier tous; & cela par un monument authentique & permanent. Le premier parlement du royaume s'opposa hautement à cette publication, principalement au sujet des deux dernieres sessions. Il prétendoit que l'autorité ecclésiastique s'y étoit étendue, aux dépens de la puissance temporelle, en autorisant les évêques à procéder contre des laics, par amende & par emprisonnement; que le clergé, en faveur de cette prétention, ne pouvoit rien conclure de ce que les princes, par zele & par une pure grace, avoient accordé aux évêques la liberté de punir leurs prêtres de peines temporelles, afin que la discipline sût plus efficacement maintenue. Il trouvoit aussi, que le renvoi des causes criminelles des évêques au Pape lésoit les conciles provinciaux & nationaux, qui en avoient toujours été les juges; qu'en obligeant encore les évêques d'aller à Rome pour répondre aux accusations criminelles, on ne dérogeoit pas seulement à l'usage de France, mais aux canons de plusieurs. enciens conciles qui ordonnent de juger 14

ces causes sur les lieux; qu'il étoit encore moins supportable, que les causes en premiere instance fussent évoquées: par le Pape hors du royaume, contre une coutume des plus anciennes, confirmée par une foule d'édits; qu'au reste l'exception ajoutée en ces termes, pour cause pressure & légitime, ne remédieroir à rien, puisque l'application s'en. faisant à Rome, toutes les causes y seroient trouvées légitimes & pressantes; comme il étoit manifeste par l'expérience du passé. Il y avoit beaucoup d'autres chefs d'opposition, qui ne peuvent trouver place que dans les ouvrages polémiques, déjà si nombreux sur ce fujet.

La consultation de Charle du Moulin, l'oracle de la jurisprudence, sut un des avis qui firent le plus d'impression. Il reconnut qu'à l'égard de la soi, de la doctrine, de la constitution de l'Eglise, de la résormation des mœurs & des personnes, le concile étoit à l'abri de toute improbation: mais du reste, il sur d'avis qu'on ne devoit pas le recevoir; parce qu'il ordonnoit, par rapport à la police, quantité de choses contraires aux anciens conciles de France, aux droits 'il étoit ene les causes nt évoquées: me, contre ennes, con-; qu'au reste rmes, pour , ne remélication s'en. causes y sepressantes; par l'expét beaucoup qui ne peu-

les ouvrages

teux fur ce

e du Mounce, fut un impression. la foi, de de l'Eglise, urs & des à l'abri de este, il fut. recevoir; apport à la traires aux. aux droits.

de la couronne, à la dignité & à la majesté du Roi, à l'autorité de ses édits, à celle de ses cours souveraines & des. Etats généraux de la nation, aussi-bienqu'aux droits, libertés & immunités de l'Eglise Gallicane.

Cette consultation piqua vivement De Thous les partisans du concile, & attira des 1. 36. affaires facheuses à du Moulin. Il avoit déjà laissé connoître son attachement aux nouvelles doctrines, avec assez de scandale pour se faire rechercher, & se: voir réduit à quitter pour un temps la capitale. Il fut déféré au parlement, qui, en s'opposant au changement del'ancienne discipline de France, n'endemeuroir pas moins attaché à la fois catholique. L'accusé fut contraint de fubir en pleine chambre un interrogatoire juridique sur ses écrits, qu'il avoua; & il fur emprisonné à la Conciergerie, comme ayant de mauvais sentimens sur la religion, & publiant des écrits fédirieux. Le Roi approuva la conduite duparlement. Quelque temps après néanmoins, il fit mettre du Moulin en liberté; mais à condition qu'il ne feroit rien; imprimer à l'avenir, sans une permission formelle.

1d. 1. 38. Il avoit publié avant rette époque son commentaire sur la coutume de Paris. Il fit paroître depuis, sa Concorde des quatre évangélistes, où il combat avec force les erreurs de Calvin; contraires au Luthéranisme, auquel il étoit passé. Les ministres calvinistes l'attaquerent avec d'autant plus de fureur, que le transfuge étoit plus célebre; ce qui fut pour lui un coup de salut. Du Moulin avoit professé le Calvinisme en premier lieu. Réduit à fuir de sa patrie, & à errer en Allemagne, il y embrassa la confession d'Ausbourg. Enfin ce génie supérieur, revenu de son premier enthousiasme à son jugement exquis, & voyant que la réformation dont l'espoir l'avoit abusé s'étoit convertie en licence & en faction, il abjura toutes ces nouveautés pernicieuses, pour rentrer sincérement dans le sein de l'Eglise catholique. Les outrages qu'il avoit reçus des Calvinistes, outrés de sa préférence pour le Luthéranisme, ne contribuerent pas peu à sa conversion : il présenta requête, à l'effet d'informer contre leurs violences. On le lui permit; on lui nomma des commissaires; & sur la déposition de quatre témoins, il établit que ces tur-

17

tte époque outume de a Concorde il combat lvin; conquel il étoit istes l'attade fureur. élebre; ce falut. Du vinisme en e sa patrie, y embrassa fin ce génie remier enexquis, & ont l'espoir en licence es ces nountrer fincéife catholireçus des rence pour puerent pas ta requête, leurs vioui nomma. déposition ue ces turbulens sectaires, presque tous étrangers dans le royaume, y formoient une seconde puissance qui anéantissoit celle du Roi; qu'ils levoient des impôts sur leurs sectateurs; qu'ils engraissoient de la substance des peuples, leurs ministres, leurs anciens, leurs diacres & tous les grades de leur monstrueuse cléricature; qu'ils renversoient entiérement la hiémarchie, pour y substituer la discipline de Geneve; que leurs synodes & leurs consistoires n'étoient que des assemblées séditienses; qu'ils y connoissoient de toutes sortes d'affaires, tant civiles qu'ecclesiastiques, au mépris du prince & des magistrats; qu'ils y excitoient aux derniers excès de la licence une multitude sans frein, & sans autres principes que leur sens égaré; en un mot, que tous leurs enseignemens & toutes leurs manœuvres ne tendoient qu'à suborner la fidélité des sujets du Roi. Une procédure si-grave ne fut cependant pas suivie; & du Moulin se vit réduit à publier une défense contre les calomnies des fectaires : mais il se confirma de plus en plus dans la foi pure qu'il avoit reprise. Il mourut enfin en 1,66, à l'âge de soixante-six ans, non seulement dans la communion de l'E-

glise, & avec des sentimens parsaitement orthodoxes; mais avec une picté exemplaire, & un vis repentir de ses égaremens passés. Il ne regreta la vie qu'asin d'engager les compagnons de son égarement, tant par ses écrits que par ses exemples, à imiter son retour. Il eut pour témoin le célebre docteur Claude d'Espense, alors principal du college du Plessis, & le curé de S. André des Arts, qui lui administrerent les derniers sacremens, & l'assisterent jusqu'au dernier

foupir.

La bulle donnée pour la confirmation & la publication du concile de Trente n'ayant pas été reçue en France, celle que Pie IV fit en particulier pour l'index, c'est-à-dire pour le catalogue des livres jugés mauvais ou dangereux par les commissaires de ce concile, eut le même fort dans ce royaume. Il est vrai que les regles portées au nombre de dix par l'index, & dressées par, l'autorité du concile, font d'une sévérité qui paroît excessive au premier coup-d'œil: mais on cessera d'en juger ainsi, quand on considérera l'activité des sectes pour répandre leurs erreurs, & leur perfide industrie à les déguiser. Cette fureur étoit

ens parfaiteec une piété
entir de ses
egreta la vie
gnons de son
rits que par
etour. Il eur
teur Claude
u college du
té des Arts,
rniers sacrel'au dernier

onfirmation de Trente ance, celle our l'indese, e des livres ar les comt le même rrai que les le dix par utorité du qui paroît cil: mais quand on s pour réperfide inreur étoit

portée si loin par les Calvinistes en particulier, qu'on crut ne devoir pas laisser à tout le monde la liberté de lire la bible en langue vulgaire. Il est ordonné qu'à cet égard on s'en rapportera au jugement de l'évêque, qui, sur l'avis. du curé ou du confesseur, pourra permettre cette lecture à ceux en qui elle ne peut qu'augmenter la piété. Encore faut-il que la permission soit obtenue par écrit, & que l'auteur de la traduction soit reconnu pour indubitablement orthodoxe. La peine des contrevenans: est l'excommunication encourue par le seul fait, avec les autres peines de droit, suivant le jugement des évêques; ce qui a lieu, tant pour avoir garde, que pour avoir lu & à plus forte raison imprimé ou débité les ouvrages condamnés ou défendus, faits par des auteurs hérétiques. ou foupçonnés d'hérésie. Toutes séveres que font ces regles on ne laisse pas d'ajouter qu'il sera libre aux évêques de défendre, outre cela, tous les livres des. auteurs quelconques, qu'ils jugeront dangereux dans leur nation, ou dans leur diocese : ce qui est plutôt un avertissement, qu'un droit conféré à des pasteurs établis de Dieu pour paître sainement le troupeau de Jésus-Christ. Quoique l'index n'ait par lui-même aucune autorité en France, on y peche néanmoins grievement, d'abord en lisant les livres obscenes qui s'y trouvent sétris, aussi bien que les livres hérétiques, & généralement tous les livres qu'il condamne, dès qu'il se rencontre du danger dans leur lecture.

L'Allemagne ne parut pas d'abord beaucoup plus favorable que la France à la publication du concile. Les sectaires n'y avoient pas attendu que les décrets y fussent portés, pour faire des protes-J. Fabric, tations publiques. Ils se déchaînerent depuis en forcenés; ils inonderent leurs Germ. Mart. provinces, d'examens, de récriminations, ou plutôt de déclamations & d'invectives, où les emportemens du dépit & de la fureur tenoient lieu de raisons. Le Souverain Pontife les abandonnant à leur sens réprouvé, tourna tous ses regards vers les pays catholiques, & principalement vers l'Empereur. Ferdinand qui avoit souvent demandé la communion sous les deux especes, crut les circonstances favorables pour l'obtenir, &fit de vives instances à ce sujet, de concert avec l'électeur de Baviere son gen-

Montan. Orat. Chemn. Jac. Andr. &cc.

rist. Quoine aucune che néann lisant les nt siétris, tiques, & qu'il condu danger

s d'abord la France es sectaires les décrets les proteschaînerent erent leurs récriminans & d'indu dépit le raisons. donnant à us ses re-, & prinerdinand commuut les cirrenir, &-, de confon gendre. La chose fut mise en délibération, dans l'assemblée des cardinaux; & comme le nonce de Sa Sainteté lui avoit écrit de Vienne que cette indulgence raméneroit la plupart des hérétiques, le Pape l'accorda sous les conditions convenables. Mais l'Empereur ayant encore demandé pour les prêtres qui s'étoient mariés en apostassant, la liberté de retenir leurs semmes en rentrant dans le sein de l'Eglise; cette dérogation à une discipline si ancienne & si respectable, parut d'une tout autre conséquence: Pie IV craignit de slétrir son pontificat, en y donnant la premiere atteinte.

Ferdinand I, qui mournt dans ces entrefaites, le vingt-cinq Juillet 1564, n'eut pas le temps de faire de nouvelles instances: mais son fils Maximilien II, élu depuis deux ans roi des Romains, ne sur pas plutôt en possession de l'Empire, qu'il revint à la charge, avec une ardeur pour le moins égale; & d'un ton de théologien, il s'essorça d'érablir par bien des traits d'histoire très-hazardés, que l'observance du célibat ecclésiastique avoit éré long-temps arbitraire dans l'Eglise. Le Pape qui, indépendamment de cet étalage de doctrine, savoit parsaite-

ment que la continence n'est pas attachée de droit divin aux ordres sacrés, fut néanmoins inébranlable. Pour les avantages incertains qu'on attendoit de sa condescendance, il ne voulut pas faire une plaie si réelle & si profonde à la discipline, ainsi qu'à l'économie de l'Eglise universelle. Ce différend retarda pendant quelques années la publication du concile en Allemagne; de manière que la profession de foi ordonnée par les peres de Trente & par une bulle parti-culiere du Pape, pour tous ceux qui seroient promus à quelque dignité & bénéfice eccléfiastique que ce fût, & même aux supériorités régulieres, ne fut souscrite généralement par les évêques de certe nation, que long-temps après l'adhésion de ceux de France & de Pologne.

11

ca m

Comme il est à propos que le commun même des fidèles connoisse la doctrine d'un concile qui est, pour ainsi dire, le complément de tous les autres, & que toute la substance en est contenue dans cette formule de confession, nous la transcrirons ici tout entiere. Elle con-

conc. T. 14. transcrirons ici tour entiere. Elle conp. 944. & seq. tient en premier lieu le symbole qui se dit à la messe, & que personne n'ignore. Après quoi, j'admets, pour suit-elle, & t pas attai es sacrés, Pour les tendoit de ut pas faire fonde à la nomie de end retarda publication le maniere mée par les bulle partis ceux qui dignité & ce fût, & eres, ne fut s évêques de s après l'adde Pologne. lecommun la doctrine insi dire, le rres, & que ntenue dans n , nous la e. Elle connbole qui se ne n'ignore.

fuit-elle, &

j'embrasse fermement les traditions apostoliques & ecclésiastiques, avec toutes les observances & les constitutions de la sainte Eglise Romaine. De plus, j'admers la sainte écriture, selon le sens qu'a tenu & que tient la sainte mere Eglise, à qui il appartient de juger du véritable sens & de la véritable interprétation des saintes écritures, lesquelles je n'entendrai & n'interpréterai jamais autrement que suivant le consentement unanime des saints peres.

Je confesse aussi qu'il y a proprement & véritablement sept sacremens de la loi nouvelle, institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut du genre humain, quoique tous ne soient pas nécessaires à chacun; savoir le baptême, la consirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême onction, l'ordre & le mariage: tous conferent la grace, & parmi eux le baptême, la consirmation & l'ordre ne peuvent se réitérer sans sacrilege. Je reçois & admets aussi les usages de l'Eglise catholique, reçus & approuvés dans l'administration solennelle de ces sacremens.

Je reçois & j'embrasse routes & chacune des choses qui ont été désinies & déclarées dans le saint concile de Trente, touchant le péché originel & la justification. Je confesse pareillement que le véritable sacrifice, propre & propitiatoire, est offert dans la messe pour les vivans & pour les morts; & que dans le très-saint sacrement de l'eucharistie, est véritablement, réellement & substantiellement le corps & le sang de Jésus-Christ; qu'il se fait une conversion de toute la substance du pain en son corps, & de toute la substance du vin en son sang: changement que l'Eglise catholique appelle transsubstantiation. Je confesse aussi que Jésus-Christ tout entier, ainsi que le véritable sacrement, est reçu sous l'une ou l'autre des deux especes.

Je tiens pour constant qu'il y a un purgatoire, & que les ames y sont aidées par les suffrages des fideles. Je crois pareillement, que les saints qui regnent avec Jésus-Christ doivent être honorés & invoqués, qu'ils offrent à Dieu leurs prieres pour nous, & que leurs reliques doivent être aussi honorées. Je tiens trèsfermement, que les images de Jésus-Christ & de la Mere de Dieu, toujours vierge, ainsi que des autres Saints, doivent être gardées & retenues, & qu'il leur faut rendre l'honneur & la vénération convenable. Je tiens aussi que le

pouvoir

n

CC

CC

le

ré

éı

ti.

fa

tu

pi

n

le véritable pire, est ofvans & pour faint sacreitablement, ent le corps qu'il se fait substance du pute la subschangement lle transsubsi que Jésuse le véritable

ne ou l'autre

qu'il y a un y font aidées
Je crois paqui regnent être honorés
à Dieu leurs
eurs reliques
Je tiens trèses de Jéfuseu, toujours
Saints, doiues, & qu'il
& la vénéraaussi que le
pouvoir

pouvoir concernant les indulgences a été laissé par Jésus-Christ dans l'Eglise, & que leur usage est très-salutaire au peuple chrétien.

Je reconnois l'Eglise Romaine, catholique, apostolique, pour la mere & la maîtresse de toutes les Eglises; & je jure & promets une véritable obcissance au Pontise Romain, vicaire de Jésus-Christ, & successeur de S. Pierre, prince des

apôtres.

Je confesse & reçois encore sans aucun donte toutes les autres choses laissées par tradition, définies & déclarées par les saints canons & par les conciles œcuméniques, spécialement par le saint & sacré concile de Trente; & pareillement, je condamne, rejette & anathématise toutes les choses contraites, avec toutes les héréses, quelles qu'elles soient, qui ont éré condamnées, rejettées & anathématisées par l'Eglise.

Et cette soi veritable & catholique, sans laquelie il n'est point de salut, que je tiens sincérement, que je confesse actuellement de mon plein gré; je jure, promets & m'oblige de la tenir & professer, avec le secours de Dieu, constamment & inviolablement, en son entier,

Tome XIX.

jusqu'au dernier soupir de ma vie; de procurer encore, autant qu'il sera en mon pouvoir, qu'elle soit prêchée, enseignée & gardée par ceux qui dépendront de moi, ou par ceux qui, à raison de mon emploi, seront commis à mes foins. Ainsi Dieu me soit en aide, &

son saint évangile!

Les troubles qui agitoient la Pologne, sous le foible gouvernement du dernier des Jagellons, Sigismond-Auguste, ne rendoient pas l'entrée du royaume peu difficile aux saints décrets de Trente. Cette Eglise déplorable se trouvoit comme submergée dans un débordement soudain de toutes les erreurs & de tous les désordres; & ce qui auroit dû faire sa ressource, ne servoit qu'à Gratian. Vit. précipiter sa ruine. Ses deux prélats les plus puissans, le primat archevêque de an. Gnêne par ses titres d'honneur, & l'évê-Pallav. 1, 24, que de Cracovie par ses richesses, tous les deux par leur esprit & leur savoirfaire, n'employoient leur prépondérance qu'à l'avancement de leurs intérêts particuliers, & laissoient opprimer sans obstacle la justice & la religion. Le primat avoit même d'étroites liaisons avec les Protestans, dont il attendoit une révo-

q

P

Commend. L. 2. c. 8.

Rain. 1964. A. 41. C. 13.

ma vie; de qu'il sera en prêchée, enqui dépenqui, à raison mmis à mes en aide, &

la Pologne, t du dernier Auguste, ne oyaume peu de Trente. fe trouvoit ın débordes erreurs & ce qui auroit fervoit qu'à x prélats les chevêque de ur, & l'évêhesses, tous leur savoirépondérance intérêts parner fans obf-. Le primat ons avec les t une révolution, à la faveur de laquelle il se flattoit de pouvoir se soustraire à la dépendance de Rome, & se faire déclarer chef de l'Eglise de Pologne. Quoique l'évêque de Cracovie eût des vues toute opposées, & qu'ils sussent très-mal ensemble, ils avoient toutesois un même désir de troubler l'Etat, ou de mettre au moins de la confusion dans les affaires.

Pour triompher de tant d'obstacles. & sur-tout pour faire face à deux cabaleurs si dangereux, il falloit toute l'habileré de Commendon, qui en qualité de nonce fut chargé de ménager en Pologne la publication du concile. Il gagna d'abord la confiance du Roi, au point do le déterminer, malgré sa mollesse, à chasser au moins tous les prédicans étrangers, comme les boutte-feux qui animoient la licence & allumoient la sédition parmi ceux du pays. Il fallut empêcher ensuite le concile national que le primat, sous le prétexte même d'obéir à celui de Trente, vouloit assembler pour régler les affaires de la religion sans la participation du Souverain Pontife. Commendon découvrit & avertit le Roi que les chefs de secte, attirés sous main par le primar, devoient assister à son

concile; & le prince qui craignoit jusqu'à l'ombre de ce qui pouvoit troubler son repos, ordonna que cette assemblée sût remise à un temps plus tranquille. Le Roi tenant ensuite les Etats à Varsovie, le nonce partit en diligence pour s'y rendre. Si-tôt qu'il sur arrivé, sans avoir communiqué son dessein à personne, sans avoir même prévenu le Roi, de peur que le primat n'en prît occasion de lier sa partie avec les sectaires; il aborde tout à coup le prince, l'entretient en particulier, le fait entrer dans ses vues, & l'engage à lui donner sur le champ une audience en plein Sénat.

Il y fut introduit aussi-tôt que le Roi eut pris sa place, & parla d'une maniere si touchante, & en même temps si convaincante & si forte, qu'on le regarda comme un homme inspiré de Dieu. Il exposa les vues pures qu'avoit eues le chef de l'Eglise en assemblant le concile. Il en parcourut d'une maniere rapide l'ouverture, les convocations & les interruptions diverses, les sessions multipliées & la conclusion, montrant que tout s'y étoit passé dans les formes légitimes, & suivant les canons apostoliques. Tirant aussi-tôt l'exemplaire des

reiné
par
por
des
infe
por
déc
niq
les

dé

que gior cult des fion licer nent verfe a réparm fans

font

que

it jusqu'à

ubler son

nblée fût

uille. Le

Varsovie,

pour s'y lans avoir

personne,

Roi, de

il aborde

retient en

fes vues,

le champ

ôt que le arla d'une

ème temps u'on le re-

inspiré de

s qu'avoit

assemblant

e maniere

cations & es fessions

montrant les formes

ns aposto-

plaire des

décrets, il dit que ce volume facté n'étoit rempli que d'instructions célestes, émanées du sein de Dieu même, dictées par le S. Esprit pour le salut de l'univers, pour confirmer les fideles finceres dans la croyance de l'Eglise, pour dissiper l'incertitude des esprits flortans, pour fournit des moyens de falur aux provinces même infectées de l'hérésie; qu'il seroit d'une présomption & d'une opiniatreté insupportable, de ne pas se soumettre à des décrets dressés dans un concile œcumés nique, après un mûr examen de toutes les raisons, par près de trois cents évêques, & par tout ce qu'il y avoit de plus profonds docteurs en Europe.

Quel aveuglement, reprit-il ensuite, que chacun se sasse un système de religion à sa mode, que chacun se sasse un culte & des cérémonies arbitraires; que des particuliers sans caractere & sans mission, sans autre guide que l'esprit de licence & d'indépendance, entreprennent d'expliquer, de réformer, de renverser les dogmes & les loix que Dieu a révélés à son Eglise! Désordre porté parmi eux à de tels excès, qu'eux-mêmes, sans l'avouer d'une maniere expresse, en sont convenus par les œuvres. Après

B iij

avoir refusé l'obéissance au successeur légitime de Pierre, pour qui le Sauveur a prié afin que sa foi ne manquât point, & qu'après sa conversion il confirmat ses freres; après avoir soulevé les peuples contre les successeurs des apôtres, avec qui le Seigneur a promis d'enseigner toutes les nations jusqu'à la consommation des siecles; après avoir dévasté les provinces & les régions entieres par leurs violences, par leurs séditions, par leurs brigandages; ils ont été forcés d'en revenir au régime de l'Eglise. Ils ont établi des maîtres dans leurs sectes, ils ont fondé de nouveaux pontificats, ils ont créé un genre bizarre de magistrature, partie ecclésiastique, partie séculiere; & dans leurs synodes, institués sans aucun droit, tenus contre toutes les formes antiques, ils ont ressuscité la puissance même qu'ils avoient détruire, & qu'ils poursuivent encore avec fureur dans l'Eglise catholique. Ces étranges réformateurs cependant, qui ne prennent conseil que de leurs paisions, qui ne recoivent de loix que de leur caprice, se couvrent du nom de l'écriture & de la parole de Dieu : c'estlà comme un dernier retranchement, où ils se croient invincibles. Ils rejettent

to de & mi à l pu po tiv

s'il vil ce

l'in

for

les cala yeu pein des lage cées du égli

& d funcles r lier

tran

uccesseur

Sauveur ât point,

firmât ses

uples con-

vec qui le toutes les

n des sie-

vinces &

iolences,

gandages;

u régime îtres dans

nouveaux re bizarre

siastique,

synodes,

us contre

s ont refls avoient

nt encore

ant, qui

eurs pai-

x que de

eu : c'est-

hement,

rejettent

des hommes, qui peuvent se tromper & tromper les autres; comme si euxmêmes n'étoient pas des hommes laissés à leur propre soiblesse, & qu'ils eussent pu ravir à l'Eglise, avec ses biens temporels, sa divine & inaliénable prérogative de l'infaillibilité; ou plutôt, comme s'ils tenoient de leur auteur l'affreux privilege de rendre véritable & saint, tout ce qu'ensante leur imagination déréglée.

L'orateur, après s'être étendu fort au long sur les preuves de l'autorité & de l'infaillibilité de l'Eglise, passa aux désordres causes dans plusieurs Etats par les nouveautés hérétiques, & retraça les calamités qu'il avoit vues de ses propres yeux dans ses derniers voyages. Il fit une peinture aussi vive que vraie des factions, des soulévemens, des meurtres, des pillages, des facrileges, des arrocités exercées sur les personnes consacrées à Dieu, du renversement & de l'incendie des églises, de tous les effets des divisions & des guerres intestines causées par cette funeste réforme. Il appuya beaucoup sur les malheurs de la Pologne en particulier; puis mettant en contraste l'ancienne tranquilliré de ce royaume, l'état floris-

20

for

dé

&

dif

viv

tic

qu

cto

ľho

en

mo

Ce

l'en

àu

étai

zele

des

de

mai

élo

Ro

fon

rép

bie:

qui

féci

d'iı

leig

fant de sa religion, & la douce union des citoyens qui fait la force & la sûreté des empires, avec les dissentions & les troubles présens, il exhorta les Polonois, d'un ton pathétique, à rappeller la concorde & la félicité dans leur patrie, à soutenir la réputation de valeur & de piété qu'ils avoient tout ensemble héritée de leurs ancêtres. Mais le remede unique, ajoutat-il, le spécifique souverain aux maladies du corps de l'Etat & de chacun de ses membres, c'est la soumission aux décrets du concile œcuménique, à l'organe infaillible de l'Esprit saint. Et pour cela, qu'aurez-vous à facrifier? des opinions incertaines, variables & variées à l'infini, inconciliables, contradictoires, que la légéreté a introduites, & que le libertinage veut perpétuer. Il finit en prenant Dieu à témoin, qu'il avoit rempli son ministere, qu'il les avoit avertis en commun & en particulier, que la charge retomboit tout entiere de sa conscience fur la leur, & qu'au jour où les hommes seront présentés au Juge severe qui prononcera sur leurs fausses vertus austi-bien que sur leurs vices, il rendra lui-même témoignage contre les obstinés.

A ces mots, le nonce présentanles

union des sûreté des les trounois, d'un concorde à soutenir iété qu'ils de leurs ie, ajoutamaladies un de ses ux décrets organe inour cela, opinions à l'infini, s, que la le libertin prenant empli fon s en comla charge onscience homines qui proansli-bien ui-même

fenta les

actes du concile au prince, & voulut sorrir du Sénat pour ne pas gêner les délibérations: mais le Roi le retint, & à l'instant on alla aux opinions. Le discours du nonce avoit fait les plus vives impressions sur le Sénat, & particulièrement sur les anciens Sénateurs. qui se souvenoient de l'état paisible où étoit le royaume avant les factions de l'hérésie; & l'on en vit plusieurs fondre en larmes: il avoit même touché, ou du moins étonné les hérétiques eux-mêmes. Cependant l'archevêque de Gnêne, avec l'endurcissement & la malignité propres à un ches de la hiérarchie qui trahit son état, loua en termes magnifiques, le zele du Souverain Pontife, & la fagesse des peres du concile, dont il conseilla de recevoir les actes avec toutes les marques d'honneur : mais après ces éloges perfides, il conclut à ce que le Roi les lût, & les examinat à loisir dans son conseil, avant de rendre aucune réponse positive. Le corps du Sénat étoit bien disséremment disposé: à cet avis, qui soumettoit le concile au jugement séculier, il s'éleva un murmure général d'indignation parmi les évêques & les seigneurs catholiques. Assuré dès-lors du

consentement commun, le Roi, sans prendre autrement les suffrages, dit qu'il ne croyoit pas pouvoir en conscience tarder plus long-temps à recevoir les décrets du concile, & qu'il se soumettoit, comme il étoit indispensable pour tout chrétien, aux ordonnances de l'Eglise universelle. Toute l'assemblée applaudit, le vice-chancelier donna la réponse légale à Commendon, & le Roi écrivit au Pape que ses Etats avoient

reçu avec respect le saint concile.

Afin de rendre ces saintes décisions toujours plus recommandables, Pie IV, sans se borner à des promulgations stériles, employa ses soins & tout son pouvoir à faire mettre les décrets à exécution, & sur-tout la loi capitale de la résidence. Par une premiere bulle, il ordonna la confiscation des biens, au profit des réserves faites par la chambre apostolique en faveur de l'Eglise & des nauvres, contre les évêques & tous les bénéficiers ayant charge d'ames, qui ne résideroient point. Il y eut peu après une seconde bulle plus rigoureuse encore, ou plus circonstanciée que la premiere, afin d'obvier aux supércheries de la fausse conscience, si ingénieuse à se

de sta jou or soi de

fa

tre

leu ter de gre rég apr où en étu fi b pla lie fon fes fes d'u

ain

bie

loi; fans

ges, dit

en confrecevoir

il fe fou-

spensable nances de

Memblée

donna la

n, & le

s avoient

décisions

euse ene la pre-

ieries de use à se

le.

faire illusion en cette matiere. Par une troisieme, émanée de ce même esprit de vigilance à qui rien n'échappoit, il statua que les bénésiciers étudians ne jouiroient qu'avec le consentement des ordinaires, du privilege qu'on leur laissoit de percevoir, sans résider, les fruits de leurs bénésices.

La sollicitude pontificale cependant vit. s. phin'étoit pas absorbée tout entiere par lip. Ner. pes les affaires du concile : une des meilleures œuvres que Pie IV fit en ce temps-là, sut de seconder S. Philippe

Pie IV, de Neri dans l'établissement de sa contions stégrégation de l'oratoire, qui prit sa forme réguliere en cette année 1564. Philippe, fon pouaprès avoir fait ses humanités à Florence à exécuale de la où il étoit né d'une famille considérée en Toscane, étoit venu continuer ses bulle, il études à Rome, & y avoit eu des succès iens, au chambre si brillans, qu'il sur peu de personnes en le & des place, qui ne voulussent le connoître & tous les lier commerce avec lui. Sa modestie, , qui ne fon honnêteté, sa tendre piété, toutes eu après ses éminentes vertus effaçoient encore

> d'un nouvel éclat, & le rendoient aussi aimable qu'estimable à tous les gens de bien & de mérire. Il acquir ensuite,

ses talens, ou plutôt les faisoient briller

B vj

par fes études particulieres, une connoissance parfaite des divines écritures, des peres de l'Eglise, des matieres canoniques, des regles de la direction, & tout particulièrement du discernement des esprits. Le premier usage qu'il en fit, ce fut de retirer du déréglement une quantité de jeunes hommes, & de faire différentes associations pour la pratique constante & assidue des bonnes œuvres. Entre les conversions éclatantes que Dieu opéra par son moyen; on compte celle de Jean-Baptiste Salviati, frere du cardinal de ce nom, & cousin de la reine Catherine de Médicis ; de François-Marie Tarugio, neveu du Pape Jule III, & depuis cardinal; de Constance Tafsoni, de Jean-Baptiste Modi, d'Antoine Fuccio, & d'autres sujets distingués au nombre de vingt, qui s'attacherent à lui, comme ses coopérateurs inséparables. Le célebre Baronius que sa haute capacité fit élever au cardinalat, Bordini, depuis archevêque d'Avignon, & Alexandre Fédeli s'étant encore affociés avec eux; la communauté des prêtres de l'oratoire prit naissance à Rome dès l'année 1558, pour enfin se former six ans après en congrégation réglée.

inst tend fon: & 1 fon étoie aprè cerd Bord dès l VIVIE temp d'exc avec l'évai furen cune que : régul lique de G trouv faint

mort

furen

onti Ur ne concritures, res canotion, & rnement 'il en fit. ient une de faire pratique œuvres. que Dien pre celle du carla reine François-Jule III, nce Taf-Antoine ngués au nerent à infépafa haute t, Borgnon, & affociés s prêtres ome dès rmer fix

e....

Les Florentins engagerent alors le faint instituteur à prendre la conduite de l'église de S. Jean-Baptiste, qui leur appartenoit à Rome; on lui donna une maifon attenante pour loger sa communauté; & l'on y ajouta quelques revenus pout son entretien. Jusque-là, ses disciples étoient demeures laics : il en sit aussi-tôt après promouvoir les principaux au sacerdoce, en commençant par Baronius, Bordini & Fédeli. Tous s'astreignirent dès lors, fans aucun vœu néanmoins, à vivre en communauté; & en peu de temps la congrégation se trouva pourvué d'excellens ouvriers, qui s'appliquerent avec un grand fruit à la prédication de l'évangile, & à la direction des ames. Ils furent encore long temps fans avoir aucune regle par écrit, & sans autre guide que la charité, tant pour les exercices réguliers, que pour les fonctions apostoliques. Ce ne fur que sous le pontificat de Grégoire XIII, que leur nombre se trouvant considérablement augmenté, le saint, à leur priere, dressa peu avant sa mort des regles & des constitutions, qui furent confirmées par un bref de ce pontife. Anti, and and a continue

Un événement non moins heureux

pour l'Eglise que l'établissement de cette pieuse congrégation, fur la mort de l'hérésiarque Calvin. La chrétienté fut enfin délivrée de ce fléau public, le vingtseptieme de mai 1564; comme il n'avoit pas encore cinquante-six ans accomplis. Travaillé depuis sept ans de plusieurs maladies grieves, puis consommé par une fievre d'étifie, il fut enfin étouffé par un asthme, qui avoit déjà mis plusieurs fois fa vie en danger. Il mourut à Geneve, d'où il n'étoit plus sorti, depuis qu'il avoit réussi à y établir, avec sa factieuse hiérarchie, sa domination absolue. Theodore de Beze & ses autres historiens ou panégyristes Huguenots, disent qu'il expira paisiblement en louant le Seigneur. Quantité d'autres écrivains, Luthériens & Catholiques, assurent qu'il mourut en désespéré, maudissant sa vie & ses œuvres. Il est assez inutile de discuter des témoignages si contraires. Qu'importe à la confommation de l'endurcifsement, qu'elle s'opere dans la frénésie du désespoir, ou dans le calme affreux d'un endurcissement consommé?

Avec beaucoup d'esprit, une mémoire heureuse, un sens naturellement exquis qu'un orgueil excessif peut seul réussir did cat lar fen à l Ca ne und opi gie opi fon fup

gie lui doie dan tacl de Ou fini défi d'al

ave grii col lég ent de cette a mort de étienté fut ic, le vingtie il n'avoit accomplis. usieurs mané par une ouffé par un usieurs fois à Geneve. s qu'il avoit tieuse hiéue. Théostoriens ou nt qu'il exe Seigneur. Luthériens 'il mourut vie & fes e discuter s. Qu'imendurcifla frénésie me affreux né?

84

mémoire ent exquis eul réussir à dépraver, une plume éloquente, une diction élégante & très-pure, une application infatigable au travail, de la régularité, de la tempérance, un défintéressement qui ne lui laissa pour tout bien à sa mort qu'environ deux cents écus; Calvin eut aussi toutes les qualités qui ne sont propres que d'un hérésiarque., une hardiesse extrême à enfanter des opinions nouvelles, une activité prodigieuse à les répandre, une invincible opiniâtreté à les soutenir, assez de raisonnement pour surprendre les esprits supermals, assez d'érudition pour en impoter aux demi-savans, assez d'énergie & d'élévation pour faire plier devant lui les puissances même qui se hazardoient à l'écouter. Il trouva néanmoins dans son propre fonds, d'étranges obstacles à ses progrès, & au maintien même de son autorité quand elle fut établie. Outre sa figure basse & sa physionomie sinistre, son œil atrabilaire, ses manieres désagréables & farouches qui rebutoient d'abord tous ceux qui avoient à traiter avec lui; une humeur sombre & chagrine qui ne le quittoit point; un génie Calv. colere, querelleur, impatient de la plus légere contradiction; si mordant & si

Baldain. in

outrageux, que Martin Bucer le dit moins semblable à un homme qu'à un chien enragé, & cela dans une lettre qu'il lui écrivoit en ami, afin de le tenir en garde contre des défauts si nuisibles au progrès de sa doctrine; un orgueil d'autant plus odieux, qu'il affectoit plus de mépris pour les honneurs; une sotte vanité, qui lui faisoit faire à tout propos son fade panégyrique; une hauteur, une arrogance méprisante, qui traitoit les ministres ses collegues, comme de vils esclaves: tant de caracteres d'un invit. Calvin. méchant naturel le rendoient si insupportable, même à ses sectateurs, que faisant comparaison de cette misanthropie repoussante avec l'humeur enjouée de Théodore de Beze, qui lui succéda, on disoit communément à Geneve, qu'on aimeroit mieux être en enfer avec Beze, qu'en paradis auprès de Calvin : mais par un enchantement, dont il n'est pas facile de rendre raison, toujours on

Soulier,
Hift. du
Calv. in-4°.
pag. 6 &
furv.

être le terme. La cause premiere qui l'a déterminé à déchirer le sein de l'Eglise, & qui ne fut autre que le dépit de n'avoir pu obte-

courut, avec la même fureur, le hazard

de marcher sur ses pas, quel qu'en pût

avoit tirero feroit ans: comm il s'od donne conné fiargu à l'éta attesté par la tons, s'en é motif: rance Cal

nir ui

ne de

ouvri

dernie traord taires fans re des te avec lennen riferen ment. r le dit qu'à un ne lettre le tenir nuisibles orgueil toit plus ine sotte t propos nauteur, i traitoit mme de res d'un si insupirs, que fanthroenjouée succéda, re, qu'on ec Beze, n: mais n'est pas ours on e hazard u'en pût

terminé e qui ne pu obtenir un bénéfice qu'il sollicitoir à la cour, ne devoit-elle pas suffire toute seule pour ouvrie les yeur? L'impie, avant ce refus, avoit déclaré que s'il l'essuyoit, il en tireroit une vengeance si terrible, qu'elle feroit parler de lui plus de cinqueents ans: en même temps il avoit montré le commencement de son Institution, dont il s'occupoit des-lors. Le bénéfice fut donné deux jours après à un parent du connétable de Montmorenci; & l'héré-siarque tenant parole, travailla aussi-tôt à l'établissement de sa secte. Ce fait attesté de la maniere la plus authentique par la respectable famille des Charretons, à l'un desquels Calvin lui-même s'en étoit ouvert, ne fut pas le moindre motif de la conversion & de la perseverance du grand Turenne.

Calvin, avant de mourir, essuya une Rayn, an. derniere mortification, qui lui fut ex- 1564. n. 24. traordinairement sensible. Les Sacramentaires dont il étolt le chef, s'appliquant sans relâche à fortifier leur parti, firent des tentatives nouvelles, afin de s'unir avec les Protestans d'Allemagne; & les ennemis de la maison d'Autriche favoriserent cette manœuvre avec empressement. Environ six semaines avant la

mort de l'hérésiarque, on s'assembla le dixieme d'avril pour conférer à Maulbrun, ancien monastere à quelques lieues de Spire. Dans la crainte de multiplier les contradicteurs avec les médiateurs; on n'avoit choisi qu'un petit nombre de ceux-ci, savoir deux princes, dont le duc de Wittemberg pour les Luthériens, avec cinq docteurs, deux conseillers d'Etat, un secrétaire; & pour les Zuingliens ou Calvinistes, l'Electeur Palatin avec un pareil nombre d'assesseurs, revêtus des mêmes titres. Les difficultés, pour avoir été si bien prévues, n'en furent pas moins infurmontables.

l. 36. ad an. 1564.

De Thou. Les deux coryphées du doctorat hérétique étoient, Jean Brentius pour le Luthéranisme, & Pierre Bouquin pour le Calvinisme: Brentius si bien persuadé de la présence réelle, qu'il avoit été le premier auteur de l'ubiquité, ou de la créance qui tient Jésus-Christ réellement & corporellement présent, non seulement dans l'eucharistie, mais en toute chose & en tout lieu, selon le mot latin ubique; & Pierre Bouquin sacramentaire déterminé, de la province de Berry en France. Bouquin avança d'abord sans ménagement, que J. C. n'étoit pas substantielle chari moir cette que f mang que qu'ell ment péche justes tages ne po par u l'impo cette le lut terme devin fi mei dérate mieu partis où ch victoi

ment

ce qui

conve niltes lembla le

a Maulues lieues
nultiplier
diateurs,
ombre de
dont le
thériens,
illers d'Euingliens
atin avec
, revêtus
és, pour
n furent

pour le uin pour persuadé poit été le cu de la ellement n seulement noute not latin mentaire Berry en sans mésubstan-

tiellement & corporellement dans l'eucharistie, que la cene n'étoit que la mémoire de la mort du Rédempteur, & que cette sainte victime n'ayant été immolée que pour les justes, elle ne pouvoit être mangée par les impies. Brentius répliqua que cette opinion étoit insoutenable, qu'elle anéantissoit tous les fruits du sacrement, qu'elle n'excluoit pas seulement les pécheurs de sa réception; mais que les justes ayant déjà par la foi tous les avantages qu'on leur en faisoit attendre, ils ne pouvoient plus s'en approcher que par une vaine bienséance qui tenoit de l'imposture. Le facramentaire dit que cette réponse étoit pleine d'absurdités: le luthérien ne mesura pas mieux ses termes. En peu de momens, la dispute devint si injurieuse, si tumultuale & si messéante, que les deux princes, modérateurs inutiles, ne crurent pouvoir mieux faire que de se retirer. Les deux partis publierent ensuite des relations, où chacun s'arrogeoit l'honneur de la victoire, & qui ne servirent qu'à augmenter leur animosité réciproque. Tout ce qui fut démontré, c'est qu'ils n'étoient convenus de rien : tandis que les Calvinistes se vantoient d'avoir été reconnus

pour freres par les Luthériens, ceux-ci publicient qu'ils les avoient rejettés de leur Eglise, comme des énergumenes & des ministres de satan.

Le jeune roi de France Charles IX, ayant été déclaré majeur, Jon les loix du royaume; en entrant dans sa quatorzieme année; la Reine-mere le fit partir pour la visite des provinces, afin de le montrer à ses sujers, de les lui affectionner, & d'obvier aux effets de la dissention. Les hérétiques se persuaderent que le but de ce voyage étoit de les espionner, de les miner sourdement; & ils n'en attendirent rien que de funeste. Au point où en étoient les affaires & la disposition des esprits, après des accommodemens forcés; les sujets de plainte renaissoient tous les jours, de part & d'autre. Les Commissaires de la Cour, dans l'exécution des édits, avoient principalement egard aux circonstances des lieux, & à la puissance des partis. Dans les endroits où les Calvinistes se trouvoient les plus forts, on se relâchoit considérablement en leur faveur : ailleurs, on poussoit quelquesois la sévérité au delà même des ordonnances; ce qui donnoit journellement lieu à des mutr lence meur

appar dans des p Catho des vi territe & dan il ord quenc qui pi la Cou terpré pour u y étoit Calvir devoir à leurs neroie comm peine des at denier minist

faire a

ceux-ci ettés de gumenes

rles IX, les loix quatorfit partir fin de le ui affects de la persuaige étoit fourderien que oient les its, après les sujets ours, de res de la , avoient bnstances es partis. nistes se relâchoit ur : ailla févénces; ce

u à des

murmures, à des entreprises, à des violences qui alloient assez souvent jusqu'au

meurtre & au brigandage.

Le Roi se trouvant à Roussillon, terre appartenante à la maison de Tournon dans la province de Dauphiné, il reçut des plaintes sans nombre de la part des Carholiques & des Religionnaires, sur des violences réciproques, commises au territoire d'Autun, au pays de Tours, & dans plusieurs cantons de la Guyenne: il ordonna d'en informer, & en conséquence des informations, il porta l'édit qui prit le nom du lieu où se trouvoit la Cour. Elle le donnoit comme une interprétation, & les Calvinistes le prirent pour une abolition de celui d'Amboise. Il y étoit déclaré, que l'exercice public du Calvinisme accordé aux gentilshommes devoit se borner à leurs doinestiques & à leurs vassaux, & que ceux qui lui donneroient plus d'étendue seroient traités comme des rebelles. On défendoit sous peine de châtiment corporel, de faire des attroupemens, ni aucune levée de deniers, même pour la subsistance des ministres. On renouvelloit l'injonction faire aux prêtres, aux religieux & aux

religieuses mariés, de reprendre seur ancien état, ou de sortir du royaume; & cela dans l'espace de deux mois, sous peine de galere pour les hommes, & de prison perpétuelle pour les femmes.

Les prétendus réformés firent retentit leurs plaintes de toutes parts. Le prince de Condé, du sein des plaisirs qui le retenoient au château de Valeri, ajouté depuis peu à ses domaines, fit parvenir au Roi d'inutiles remontrances. Tout rioit alors au Monarque, dont la présence avoit réveillé l'amour & le respect dans le cœur de ses peuples. Les fortifications suspectes tomboient. Des forteresses nouvelles s'élevoient au premier ordre, pour tenir en bride les grandes villes. Les attroupemens se dissipoient devant lui. Dans toutes les provinces où il metroit le pied, les personnes en place accouroient pour lui jurer une inviolable fidélité. Toutefois il donna d'abord de belles paroles, de peur de fournir aux mutins quelque prétexte de brouiller durant son absence: mais prenant à son retour le ton qui convenoit à sa dignité, il répondit au Prince, que sans doute il ne lui étoit pas venu dans l'esprit qu'il pût jamais s'arroger le droit

le go on fo néco lus o

lus d En ique hréti artic ui or rovir iérale jui av ontra nontr a plus ion se ions d homim ueilli le dife es cou Dès le ouver Miltere aine a le Soi k par

Noyon

ompte

le gouverner à son gré la volonté de on souverain. Condé sur dissimuler son nécontentement, qui n'en parut qu'avec lus d'éclat par la suite.

ndre leut

royaume;

nois, sous

ies, & de

at retentir

Le prince

sirs qui le

ri, ajouté

t parvenir

ces. Tout

nt la pré-

le respect

Les forti-

Des for-

u premier

s grandes

dissipoient

provinces

sonnes en

urer une

il donna

peur de étexte de

mais pre-

convenoit

nce, que

renu dans

er le droit

nmes.

En conséquence du concile œcumé- Labb. Conc. nique, on célébra dans l'étendue de la T. 15. P. 43 hrérienté un grand nombre de conciles articuliers, tant pour obéir au décret ui ordonnoit la célébration des conciles frovinciaux, que pour la publication géérale des décrets de Trente. La France qui avoit refusé d'admettre des usages ontraires à son ancienne discipline, se montra néanmoins, au concile de Reims, a plus empressée des nations chrétiennes, non seulement à se soumettre aux déciions dogmatiques de Trente, mais, sans nommer la source où elle puisoit, à reueillir dans ce concile tous les points le discipline qui ne contrarioient point es coutumes ou les maximes du royaume. Dès le 26 de novembre 1564, on fit ouverture du concile de Reims, où Milterent en personne le cardinal de Loraine archevêque du lieu, les évêques le Soissons, de Châlons, de Senlis; le par procureurs, ceux de Laon, de Noyon, d'Amiens & de Boulogne; sans compter Nicolas Pellevé archevêque de

Sens, & le savant évêque de Verdun Nicolas Pfalme, qui s'y trouverent par occasion. Dans la premiere des congrégations ou sellions, qui furent au nombre de dix-neuf, non comprise l'ouverture, on chargea différens docteurs de dresser une profession de foi entiérement conforme aux décisions de Trente, & qui fut approuvée, comme telle, dans la quatrieme. On fit dans les autres, des réglemens de discipline, où l'on apperçoit la même conformité avec celle du concile général, pour ce qui est de la résidence, de la vie réglée des pasteurs, du devoir d'enseigner & de prêcher, de la visite des paroisses, du soin des bâtimens & du culte extérieur, de la promotion aux faints ordres & de leurs fonctions diverses, de l'âge; de la science, des mœurs & de toutes les qualités réquises dans ceux qui s'y présentent, & plus particuliérement encore dans les sujets qu'on destine à être curés. Le cardinal de Lorraine, qui possédoit au degré souverain le talent de la représentation, & de l'édification même, donna l'exemple, pour adoucir ce que la reforme pouvoit avoir d'amertume, & demanda instamment au concile, que lon

l'on c quelq duire choisi de So qu'il s

Le de R Beauv cile, excuse décenc reurs & Dès l'a Pontife **fentenc** sition e Aétrissus fon imp les orne monies mariant Ifabelle ! noit en s scandale eux-mên ces burle la Comte

du concil

erdun

at par

ongré-

nom-

ouver-

urs de

ement

, dans

es, des

apper-

elle du

it de la

asteurs, her, de

les bâti-

la proirs fonc-

science,

lités ré-

tent, & lans les

rés. Le édoit au

a repré-

même;

ce que

rtume,

ile, que

Ton.

l'on commençat par examiner s'il y avoit quelque chose à reprendre dans sa conduite, afin qu'il pût s'en corriger : il choisit pour admoniteurs, les évêques de Soissons & de Châlons, & protesta qu'il se conformeroit à leur jugement.

Le Cardinal de Châtillon, fuffragant de Reims en sa qualité d'évêque de Beauvais, se dispensa de venir à ce concile, sans y envoyer ni procureur ni excuse. Il ne gardoit plus ni mesure ni décence, dans son attachement aux erreurs & aux déportemens des sectaires. Dès l'année précédente, le Souverain Pontife avoit prononcé contre lui une sentence d'excommunication & de déposition en plein consistoire. Depuis cette flétrissure, qui ne servit qu'à augmenter son impudence, il affectoit de porter les ornemens du cardinalat dans les cérémonies les plus profanes, & jusqu'en se mariant; comme il le fit-alors, avec lsabelle de Haute-Ville, qu'il entretenoit en secret depuis quelques années. Le scandale étoit si public, que les Protestans eux-mêmes n'appelloient pas autrement ces burlesques époux, que le Comte & la Comtesse de Beauvais. Le protecteur du concile demanda que ce Prélat sans Tome XIX.

pudeur fût déclaré contumace; sur quoi le cardinal de Lorraine ne voulut point opiner, de peur qu'on n'attribuât son avis à l'inimitié qui étoit entre sa maison & celle de Coligny. La contumace sur cependant prononcée, au moins provisionnellement, & avant la réponse du Roi à la settre que les Peres avoient cru devoir en écrire à Sa Majesté.

Ibidop. 147

Maximilien de Bergue, premier archevêque de Cambrai, usant de cette jurisdiction nouvelle que lui contestoit celui de Reims, tint aussi son concile dans sa ville métropolitaine, au commencement du mois d'août 1565. On y vit les évêques d'Arras, de S. Omer, de Namur, & celui de Tournai, qui s'étoir néanmoins excusé par lettres auprès des peres de Reims, ses anciens comprovinciaux, de ce qu'il ne venoit pas à leur concile. Les actes de Cambrai commencent par une profession de foi, après laquelle on trouve vingt-un titres ou articles, divisés en un grand nombre de chapitres, où l'on adopte, comme dans le concile de Reims, tout le fond de la discipline de Trente se spécialement par rapport à l'établissement des séminaires. Ils finisfent par une confirmation & une acceptati dre exp

auta pou d'ur mie par face parti feffic labor tre-te toute pas; dinat crets aux c avoit mer t comp ce gei & fer fidele

fon or

& qu

lépare

tation formelle de ce saint concile. On dressa même à cette fin un formulaire exprès, qui fut signé de tous les assistans,

fur quoi

ut point

puât son

fa mai-

ntumace

oins pro-

ponse du

pient cru

ier arche-

tre juris-

toit celui

e dans sa

encement

ir les évê-

Namur,

oit néan-

des peres

vinciaux,

r concile.

ncent par

quelle on

es, divi-

thapitres,

e concile

discipline

ir rapport

. Ils finif-

ne accep-

Le grand archevêque de Milan, S. Charle Borromée, avoit certainement per Scipani. autant d'ardeur qu'aucun autre prélat Guissan.!. 1. pour mettre à exécution les décrets c. 8. God.l. 1. d'un concile œcuménique, qu'il savoit mieux que personne avoir été ménagé par la Providence pour renouveller la face de l'Eglise. Il en avoit procuré la partie principale; il en avoit dirigé les sessions les plus importantes & les plus laborieuses; il en avoit écarté les contre-temps, les orages, les dangers de toute espece, & qui renaissoient à chaque pas; enfin, contre l'avis de plusieurs cardinaux qui en trouvoient quelques décrets de réformation fort préjudiciables aux officiers de la cour pontificale, il avoit déterminé le Pontife à les confirmer tous sans exception, en lui faisant comprendre que la moindre clause en ce genre feroit triompher les hérétiques, & seroit un scandale pour la plupart des fideles. Mais il étoit retenu près du Pape son oncle dont il avoit toute la confiance, & qui ne vouloit point entendre à se séparer de lui ; quelque instance que fîr

Vit. S. Cat.

le saint archevêque pour obtenir la permission de se retirer dans son Eglise. Dans le sond, la situation des assaires à Rome à l'issue du concile, le rendoit absolument nécessaire pour aider le vieux Pape à soutenir le saix du pontisseat; & il étoit de l'ordre, qu'il présérat le bien de l'Eglise universelle à l'avantage par-

ticulier de l'Eglise de Milan.

Il remit donc son départ à un temps plus opportun; & tirant de cette nécessité de nouveaux motifs de ferveur, il s'efforça de retracer dans sa personne & dans fon domestique un modele parfair de la réformation ordonnée par le saint concile: il n'envisagea dans sa qualité de cardinal-neveu, que l'heureuse révolution qu'un tel exemple pouvoit produire dans les mœurs de la prélature. Enfin il s'étoit convaince pleinement, que c'est de la vertu seule, & non pas de l'éclat extérieur, que l'autorité pastorale tire son ascendant. Il se résolut à rendre sa maison tout ecclésiastique, & congédia tout d'un coup quatre-vingt personnes séculieres, gentilshommes, écuyers, maîtres-d'hôtel, officiers & domestiques de tout étage : il ne retint chez lui que des ecclésiastiques, à l'exoffice fend telfe réformalit tient défermant

Il d'hal feme cru ju cable cherc comri jeûna régléi & à l & les

leur

foie

fourn feuler toute Eglife.

affaires
rendoit
r le vieux
ficat; &
it le bien
tage parun temps
cette néferveur,
personne
dele par-

r la per-

dele parée par le ns sa qual'heureuse pouvoit prélature. inement, k non pas orité paise résolut siastique, atre-vingt nommes, ers & done retint s, à l'exception des laïcs nécessaires pour les bas ossices. Cependant son ame grande & sensible, également incapable de petitesse dans la piété & de dureté dans la résorme, pourvut avec beaucoup de libéralité à la subsistance de tous ceux qu'il renvoyoit. Quant aux gens d'église, qui devoient à l'avenir composer toute sa maison, il leur donna des regles chrétiennes pour leur maniere de vivre, leur défendit tout ce qui pouvoit offenser tant soit peu la modestie cléricale, & leur interdit en particulier l'usage de la soie dans leurs vêtemens.

Il ne voulut plus user lui-même que d'habits de laine, renonça aux divertissemens bien qu'innocens, où il avoit cru jusque-là pouvoir se relâcher de l'accablement des affaires publiques, ne chercha plus de consolation que dans ses communications intimes avec Dieu, jeûna plus souvent que de coutume, & réglément une sois la semaine au pain & à l'eau, mortissa sa chair par le cilice & les disciplines, multiplia ses aumônes tant secretes que publiques; & pour y sournir, il bannit de sa maison, non seulement toute apparence de luxe, mais toute dépense qui n'étoit pas d'étroite

C iij

nécessité. Ses pieuses largesses s'éten-

dirent à tous ses lieux où il avoit des

bénéfices; mais nulle part elles ne furent plus abondantes que dans son archevêché. Tandis qu'il n'y résida point, il n'en voulut tirer aucun revenu; trouvant du désordre, comme il s'en expliquoit, à vivre du lait des brebis qu'il ne paissoit pas lui-même. La vie des religieux les plus austeres ne pouvant offrir que des douceurs à un prélat ainsi disposé, il eut quelque envie de quitter le gouvernement des affaires de l'Eglise, pour se retirer dans un monastere où il pût s'appliquer uniquement à sa propre sanctification. Il communiqua sa pensee à l'archevêque de Brague, Dom Barthelemi des Martyrs, qui étoit son intime ami, & dans la piété duquel il Vie de Barth, avoit beaucoup de confiance. Ce vertueux prélat lui répondit, que les douceurs de l'oraison ne devoient servir qu'à tempérer l'amertume des travaux de l'épiscopar, & à les rendre plus supportables; que bien différente de la piété d'un solitaire, celle d'un prince de l'Eglise

devoit être pleine de force & d'activité;

qu'il ne pouvoit, à la vérité, ménager

avec trop de soin les moyens de résider

des Mart 1. 2.

C. 23.

inva qu'i devd oncl aban foir un f grité bonn à éca les d fon a comp libre cefe jamai tien l

> Cl tinua verain chose piété. abone droite fans affez

Plusie

plus :

que p

s'étenoit des e furent rchevêoint, il ; troun expliqu'il ne es relint offrir nsi disuitter le Eglise, re où il propre pensée m Barfon iniquel il Ce veres douvir qu'à de l'é-Supporté d'un Eglise! tivité; énager

résider

invariablement dans son diocese; mais qu'il ne falloit rien précipiter ; qu'il devoit avoir égard à la vieillesse de son oncle, & aux besoins de l'Eglise; qu'en abandonnant le ministere qu'il remplisfoit utilement, on pourroit lui donner un successeur qui n'auroit, ni son intégrité, ni sa prudence, ou du moins ses bonnes intentions; qu'il eût seulement à écarter avec toute la diligence possible les dangers qui pouvoient résulter de fon absence actuelle; & cependant, pour compenser le bien qu'il ne lui étoit pas libre de faire en personne dans le diocese de Milan, qu'il s'étudiat plus que jamais à donner à tout le monde chrétien l'exemple rare d'un cardinal-neveu, plus intéressé pour la gloire de l'Eglise que pour la grandeur de sa maison.

Charle docile à des avis si sages, continua son office important auprès du Souverain Pontife, & s'efforça sur toute chose d'avancer de jour en jour dans la piété. Dieu répandit des bénédictions abondantes sur les œuvres d'une ame si droite. Ses exemples surent tout-puissans dans la cour pontificale, qui en assez peu de temps parut toute changée. Plusieurs les suivirent avec affection,

dans toute la fincérité de lour ame : les autres furent au moins très-attentifs à ne plus rien faire qui pût venir à sa connoissance. Le vice, en un mor, s'il ne fut pas entiérement banni du Vatican, s'y trouva sans pouvoir, & réduit à se cacher. Le Pape lui-même profita infiniment du commerce de son neveu, & corrigea bien des choses qui, sans être absolument mauvaises, ne donnoient pas route l'édification qu'on a droit d'attendre de la chaire de Pierre. Borromée prit un soin particulier de réparer & d'embellir les églises de ses titres & bénéfices, qui presque toutes se ressentirent de la noblesse de son goût pour ce genre de magnificence. Il en usa de même, en faveur des religieuses de Ste. Marthe, dont il se trouvoit protecteur. Mais ce fut dans l'édifice de Ste. Marie des Auges, qu'il déploya toute sa pieuse munificence, ainsi que dans la superbe chartreuse, que le Pape, à sa persuasion, fit bâtir sur les ruines des thermes de Dioclétien: monument si propre à faire sentir le néant des grandeurs profanes. La vue de ces édifices augustes excita l'émulation parmi les cardinaux & les évêques, qui s'empresser à l'envi de

les fic pa Cl qu ne

chi

ger y ne per mo tou ce tion Il y nor le : thir

tiq

avo

gra

ho

tet

au

go

ame : les ittentifs à à fa conor, s'il ne Vatican, éduit à se rofita infineveu, & fans être noient pas it d'atten-Borromée réparer & tres & bése ressengoût pour en usa de les de Ste. rotecteur. te. Marie sa pieuse a fuperbe erfualion.

ermes de re à faire

profanes.

es excita

ix & les

l'envi de

les multiplier dans leurs propres bénéfices; en sorte que Rome, & une bonne partie de l'Italie sont redevables à saint Charle du grand nombre de belles églises qu'on y admire aujourd'hui, & des ornemens les plus précieux qui les enrichissent.

Cependant les bonnes œuvres étrangeres à son diocese, ni tout ce qu'il y faisoit de bien par ses représentans, ne le tranquilisoient pas sur son absence personnelle. Son grand vicaire néanmoins lui rendoit ponctuellement, par tous les couriers, un compte exact de ce qui s'y passoit. Depuis sa consécration, il y tenoit un évêque suffragant. Il y établit un deuxieme grand vicaire, nommé Nicolas Ormanete, formé par le saint évêque de Vérone, Jean-Mathieu Gibert, qui avoit été le premier restaurateur de la discipline ecclésiastique dans l'Italie. Ormanete, après avoir rempli avec honneur l'office de grand vicaire à Vérone, après avoir été honoré de la même confiance par le cardinal Paulus qu'il suivit en Angletetre, après avoir paru avec distinction au concile de Trente, s'éton réduit au gouvernement d'une petite cure, où il

ne pensoit qu'à se sanctifier & à se faire orblier. Tiré de là par le saint archevêque, qui ne pur faire céder sa modestie qu'au zele de la plus grande gloire de Dieu, il fit à Milan tout ce qu'un évêque peut attendre d'un autre que de lui-même. Son premier soin fut d'assembler en synode les ecclésiastiques du diocèse. Ils s'y trouverent au nombre d'environ douze cents. On y publia les décrets du concile de Trente, & chacun fit sa profession de foi, selon la formule qui avoit été dressée dans ce concile. Le pieux grand-vicaire parla avec une onction, qui jetta au moins des semences de vertu dans les cœurs. Ensuite il visita toutes les églises de la ville, & la plus grande partie de celles du diocese, où il corrigea un nombre infini d'abus. Il donna commencement à un séminaire. Il réforma beaucoup de désordres dans les maisons religieuses. Il fit en un mot tout ce que pouvoit faire le plus accompli des vicaires généraux, & manda cependant à l'archevêque, que l'entreprise passoit les forces d'une autorité précaire; que les travaux étoient tels qu'ils ne demandoient pas moins qu'un Hercule; que la présence

du chei ter le to parmi I font to qui, ve naire la I Eglife défolat quatre ne faif yaste d

La fi effet. vêque i de son fion av lui fut de revo fon co. présent Provid effet 1 espérai Rome & fav canon dans nité.

eax fi

du chef en personne pouvoit seule arrêter le torrent de la corruption, au moins parmi les ecclésiastiques, dont les vices font toujours les plus incorrigibles, & qui, vertueux ou vicieux, font d'ordinaire la regle des peuples. Il est vrai que l Eglise de Milan se trouvoit dans la désolation la plus déplorable, depuis quatre vingt ans que les archevêques ne faisoient aucune résidence dans ce vaste diocese.

faire

irche-

odef-

gloire

յս'սո

ie de

d'af-

es du

mbre

ia les

cha-

on la

is ce

parla

101115 eurs.

de la

elles

nbre

nont p de

uses.

voit

éné-

che-

rces vaux

pas

ence

La franchise d'Ormanete eut tout son effet. Elle alluma dans le saint archevêque un désir si vif de voler au secours de son Eglise; il en sollicita la permission avec tant d'instances, qu'enfin elle lui fut accordée; à charge néanmoins de revenir, aussi-tôt qu'il auroit célébré son concile provincial. Le saint usa du présent, & se reposa de l'avenir sur la Providence, dont les dispositions en effet se trouverent bien éloignées des espérances du Pape. Avant de quitter Rome, il s'attacha beaucoup de pieux & favans théologiens; avec d'habiles canonistes, & des littérateurs versés dans la connoissance de la bonne latinité. Après qu'il se fut consulté avec eux sur les décrets qu'il vouloit publier dans son concile, & sur tous les moyens propres à le rendre salutaire à son peuple, il partie de Rome le premier de septembre 1565. Par ses exemples, par ses discours, par son air seul & sa modestie, il laissa sur tout le cours de sa route une odeur de sainteté, qui, de même que la fleur annonce le fruit, présageoit l'heureuse moisson qu'il devoit recueillir à son terme. Il avoit été reçu dans les lieux de son passage, comme un saint, neveu du Pape, comme un saint, légat à la tere pour toute l'Italie; caractere que lui avoit donné son oncle, afin d'obvier à toutes les difficultés, en cas même de concours avec d'autres cardinaux : à Milan, il fut reçu comme un pere, par des enfans qui n'en ayant jamais vu, se plaignoient des larmes de tendresse. qui gênoient leurs regards, & qui sembloient démentir la joie dont ils étoient enivrés. Charle n'avoit alors que vingtsix ans; mais avec l'air de dignité qui le rendit vénérable dès sa premiere jeunesse, il avoit la maturité d'esprit & toutes les qualités qui captivent en quelque sorte le confiance.

Sans se repaître des honneurs qu'on lui faisoit de tous côtés, il s'occupa aussi-

tôt de fra onz aut auf dod fie | 11011 dApar voy l'Eg Les qu'i ure d'af

en décoluntiq

for

fi p

s moyens

n peuple,

discours,

, il laissa

ne odeur

e la fleur heureuse

ir à fon

les lieux

t, neveu

tere que

d'obvier

nême de

1aux : à

in pere,

mais vu, tendresse.

qui fem-

s étoient

e vingt-

nité qui ere jeu-

esprit &

en quel-

s qu'on

pa aussi-

tôt après son arrivée, de la célébration de son concile. Des seize évêques suffragans de sa métropole, il y en eut onze qui s'y rendirent en personne; entre autres Jerome Vida, évêque d'Albe, aussi distingué par la profondeur de sa doctrine que par son talent pour la poésie, & Nicolas Sfondrat, évêque de Crémone, qui depuis fut Pape sous le nom de Grégoire XIV. Ceux de Lodi, d'Asti, de Novarre & de Savone, retenus par des empêchemens canoniques, envoyerent leurs procureurs; ainsi que l'Eglise de Vintimille, qui étoit vacante. Les cardinaux Bolba & Castiglione, quoi qu'ils ne fussent pas de la province, voulurent neanmoins avoir la confolation d'assister à un concile tenu par un prélat si plein de l'esprit de Dieu, & si bien instruit des vues de l'Eglise.

Le concile sut célébré avec un ordre & une majesté, qui rendirent sensible en quelque sorte la présence de l'Esprit Saint; & dans la sagesse des nombreux décrets qu'on y sit, la vaste étendue des lumieres & des connoissances ecclésias-tiques du saint cardinal put encore moins se méconnoître. Depuis les plus sublimes sonctions de l'épiscopat jusqu'à celles du

sonneur & du portier, on n'omit tien de tout ce qui appartient au régime & à l'édification de l'Eglise. Mais c'est principalement ce qui regarde les devoirs & la conduite des ecclésiastiques, qu'il faut lire & relire sans fin, & sans en rien omettre. La table des évêques y est réglée, jusqu'au nombre de plats qu'on y doit servir. On veut qu'ils y fassent lire l'écriture sainte, ou quelque autre livre de piété. On trouve une messéance révoltante & une sorte d'extravagance, à ce que l'état de leur maison ressemble à celui des commandans militaires, ou des gouverneurs de province : il leur est enjoint de bannir des vêtemens de leurs domestiques l'or & l'argent, la soie, les couleurs faillantes, de n'y employer que des étoffes de laine, noires ou brunes. On exige d'eux qu'ils visitent leur diocese, avec une assiduité & une application qui aille jusqu'à connoître parfaitement l'état de chaque paroisse. Tout ecclésiastique doit porter, avec la tonsure, l'habit clérical convenable à son ordre & à sa dignité. On exclut de leur société habituelle les personnes du sexe, & même les parentes, comme en attirant d'autres. Quant aux femmes de mau-

vaise par l' à un de leu & la rens s la plu ples s

To Lomb public tint à ciaux. & à 5 de to des é curés collat réside niales majel liéren mettr gnés p de To més, tenir

dans

vaise vie, il est ordonné de les noter par l'habillement, asin de les réduire à un état d'opprobre qui donne horreur de leur commerce. C'est le même détail & la même sagesse, tant pour les dissérens grades de la hiérarchie, que pour la plupart des conditions entre les sim-

ples fideles.

nit tien

gime & est prin-

voirs &

u'il faut

en rien est ré-

qu'on y

ent lire

re livre ince ré-

ance , à Nemble

res, ou leur est

de leurs

oie, les

yer que

iocefe,

lication

tement

cclésiase, l'ha-

re & à

fociété

xe, &

attirant e mau-

Toute l'Espagne, aussi bien que la conc. T. 15: Lombardie, signala son zele pour la P publication du concile de Trente. On tint à ce sujet plusseurs conciles provinciaux, à Tolede, à Saragosse, à Valence & à Salamanque. Rien n'y fut oublié, de tout ce qui concerne les devoirs des évêques & de leurs officiers, des curés, des chanoines, l'examen pour la collation des ordres & des bénéfices, la résidence, l'assistance aux heures canoniales, l'office divin en lui-même, & la majesté du culte public. Il fur particuliérement ordonné aux évêques, de n'admettre à la tonsure que des sujets désignés pour un bénéfice. A la fin des actes de Tolede, les seuls qu'on trouve imprimés, on voit des surveillans établis pour tenir la main à l'exécution des décrets dans chaque archiprêrré.

Bullar. Pii IV. conft.

Afin de faciliter de plus en plus l'exé-94,96, 103, curion des décrets de Trente, Pie IV donna une constitution qui révoquoit les priviléges, les exemprions, les franchises, les indults, & généralement tout ce qui pouvoit se trouver de contraire aux ordonnances de ce concile, dans les graces accordées par ce qu'on appelloit Mare Magnum, aux églises, aux monasteres, aux universités, aux hôpitaux, aux ecclésiastiques tant réguliers que séculiers, & aux laïcs, de quelque condition & dignité qu'ils puissent être. Comme il arrivoit aussi que les nonces du S. Siege mendioient la faveur des princes, afin de parvenir au cardinàlat; il défendit de briguer à l'avenir ces dignités, fous peine d'excommunication, de privation de bénéfices & même d'infamie perpétuelle. Pour récompenser ceux qui avoient bien mérité de l'Eglise dans la célébration du concile de Trente, il créa jusqu'à vingt-trois cardinaux, dans une seule promotion, qui se fit le douzieme de mars 1565. De ce nombre furent les deux Vénitiens Zacharie Delphino & le célebre Commendon, qui avoient été chargés d'inviter les princes du Nord au concile, & Hugues Boncomp fous

goire -Pi & dd queld tout prédi ches. quitt Pape nevel ressé. fut f Rom tick, Pie v la sœ tant une i d'acc citer neux mer conf Pon

dina

pour

compagno, Bolonois; qui devint Pape sous le nom justement révéré de Gre-

goire XIII.

s l'exé-

Pie IV

oquoit

s fran-

nt tout ntraire

lans les

pelloit

monaf-

ix, aux

culiers, n & di-

il arri-

e men-

eparveriguer à

excom-

fices &

récomrité de

cile de

cardi-

qui se

e nom-

acharie

n, qui

princes

Bon-

-Pie IV eut néanmoins des ennemis, & donna lieu aux mécontentemens, par l. 36. a. 9. quelques traits de rigueur qui eurent tout l'air de la vengeance, & par une prédilection trop marquée pour ses proches. Le faint cardinal Borromée ayant quitté fon oncle pour son diocese, le Pape fit venir auprès de lui deux autres neveux, d'un caractere moins défintéressé. Annibal d'Altemps, l'un des deux, fut fait aussitôt gouverneur de l'Eglise Romaine; & l'autre, appellé Marc Sittick, eut l'administration des affaires. Pie voulut encore marier d'Altemps avec la sœur du cardinal Borromée, non obstant la proximité du sang, & prépara une riche dot, pour laquelle on l'accusa d'accabler le peuple d'impôts, & de sufciter à plusieurs grands des procès ruineux. Il n'en falloit pas tant pour allu- De Thou, mer l'indignation des illuminés, qui ibid. Ciacon. conspirerent alors contre la vie de ce &c., Pontife. Benoît Accolti, fils d'un cardinal de ce nom, fut leur chef. Il avoit

pour complices, Pierre Accolti son pa-

rent, le comte Antoine de Canosse, le chevalier Peliccione, & quelques autres en aslez petit nombre. Benoît s'étoit mis en tête que Pie IV n'étoit pas vrai pape, qu'après sa mort on mettroit sur le faint siege un autre Pontife qu'on appelleroit le Pape Angélique; que celui-ci corrigeroit toutes les erreurs, tous les abus, & que son pontificat seroit l'âge d'or pour l'Eglise. Benoît ne laissoit pas de promettre à ses complices, des villes, des châreaux & de grandes sommes d'argent. Lui & Peliccione s'étoient chargés de porter à Pie le coup de la mort, & ils en chercherent plusieurs fois l'occasion: mais toujours glacés par l'effroi, au moment où elle se présentoit, ils avoient enfin donné à la division le temps de se glisser parmi eux; & la conspiration s'étoit éventée. Ils furent tous arrêtés dans une même nuit. On les mit à la question, où ils n'avouerent rien, à l'exception d'Accolti, qui affectant de rire tandis qu'on le tourmentoit, dit qu'un ange l'avoit excité à cette entreprise. On regarda son fanatisme en pitié; mais le crime paroissant de nature à ne pouvoir demeurer impuni sans danger, c avec s cutés

Pie peu a cruell que fi tres d dont faisoit le plu tans, voulu gué p **fujets** lotent de l'A foient comm qui é toute tiens ment l'emp enfin qui r plus

> pår r chev

ger, on en condamna l'auteur à la mort, avec ses complices: ils furent tous exé-

cutés, sans exception,

nosse, le

es autres

étoit mis

rai pape,

r fur le

n appel-

celui-ci

tous les

oit l'âge

soit pas

s villes,

nes d'ar-

chargés

nort, &

l'occa-

l'effroi,

oit, ils

sion le

; & la

furent

it. On

ouerent

i affec-

entoit,

tte en-

me en

nature

ıs dan-

Pie IV échappé à ce péril, retomba peu après en des alarmes presque aussi cruelles, au sujet des efforts prodigieux que firent les Turcs pour se rendre maîtres de Malte, & dévaster ensuite l'Italie, dont cette pépiniere de héros chrétiens faisoit le meilleur boulevard. Soliman II. le plus grand & le plus sage des Sultans, après la conquête de Rhodes, voulut encore faire celle de Malte. Fatigué par les plaintes continuelles de ses sujets contre les chevaliers, qui désoloient par leurs incursions toutes les côtes de l'Afrique & de l'Asie, qui bannissoient de toutes ses mers la sûreté du commerce & la liberté de la navigation, qui étoient les auteurs & les appuis de toutes les entreprises des princes chrétiens contre les infideles, & principalement des Espagnols ennemis éternels de l'empire Ottoman; le Sultan résolut eofin de mettre un terme à des alarmes qui renaissoient chaque jour, & fit les plus formidables préparatifs par terre & par mer, avec promesse d'ensevelir les chevaliers sous les débris du rocher, d'où

ils portoient le trouble & la désolation dans tous ses Etats. Il équipa cent soixante tant galeres que galiotes, prit dans toutes ses troupes un élite de trente mille hommes, partie Janissaires, partie Sphais, c'est-à-dire tout ce qu'il avoit de meilleur en cavalerie & en infanterie, & leur joignit une infinité de bâtimens de transport, où se trouvoient la grosse artillerie, les chevaux des Sphais, avec des munitions de guerre, & des vivres pour nourrir pendant six mois quatre-vingt mille personnes, que formoient tant les combattans que les gens de service en. tout genre. Il donna le commandement des troupes de terre, avec' la conduite générale de l'expédition, à Mustapha son parent, & le plus renommé de ses capitaines, âgé d'environ soixante-dix ans, mais qui n'avoit de la vieillesse que l'expérience; une prudence consommée, & qui conservoit la vigueur, l'activité, tout le feu même de la jeunesse. Le bacha Piali, âgé de trente-cinq ans, commandoit la flotte : Piali, né Hongrois, & animé contre les chrétiens de toute la fureur que lui inspiroit, tant la profanation du caractere facré de son baptême, que la faveur du Sultan qui

lui a en m il avo par u une fl qui av du G ordre & de cipati poli, qu'il iant. gnit e renfo ger, & effroy

> regar ble, tation ans of fession étena gueu trout

> > ils a

lon

huit e

folation

ent soi-

rit dans

e mille

Sphaïs,

e meil-

rie, &

nens de

Te artil-

vec des

es pour

e-vingt

tant les

vice en .

dement

onduite

ustapha

de ses

nte-dix

se que

mmée,

tivité,

se. Le

q ans,

Hon-

ens de

tant la

de fon

an qui

lui avoit donné une de ses petites filles en mariage. Depuis peu d'années encore, il avoit signalé son habileté & sa valeur, par une victoire éclatante remportée sur une flote chrétienne. Mustapha & Piali qui avoient également part à la confiance du Grand - Seigneur, en avoient reçu ordre d'agir de concert en toutes choses, & de ne rien faire encore sans la participation de Dragut, gouverneur de Tripoli, & le plus grand homme de mer qu'il y eût alors dans l'empire du Croisfant. Dragut devoit se joindre & se joignit en effet à l'armée Turque, avec des renforts nombreux; ainsi que le roi d'Alger, & le Bey d'Egypte. Cet armement effroyable parut devant Malte, le dixhuit de Mai 1565.

Il s'en falloit bien que cette forteresse, regardée aujourd'hui comme imprenable, eût alors cet avantage & cette réputation imposante. Depuis trente-cinq ans que les chevaliers avoient pris possession de l'île de Malte, où dans une étendue d'environ sept lieues de longueur sur quatre de largeur, ils n'avoient trouvé que le fort misérable de S. Ange; ils avoient construit successivement, se-lon leurs modiques facultés, dissérens

autres forts, qui tous portoient l'empreinte de la foiblesse où les avoit réduits le renversement de leur premier empire, L'île de Malte, du côté de la Sicile, a deux ports, dont l'un nommé le Grand Port, est séparé du second appellé Port Musciet, par une langue de terre, sur laquelle on avoit construit le fort de S. Elme, qui défendoit l'entrée de ces deux ports. Deux autres langues de terre paralleles, & qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur, s'avancent dans le grand port même, en forme de deux doigts. C'étoit sur l'une de ces pointes, que se trouvoit le château S. Ange, où les grands-maîtres avoient logé jusquelà: mais Jean Parizot de la Valette cui gouvernoit dans ces dangereuses conjonctures, voulut être plus à portée de veiller à tout, & transporta sa résidence, avec tout le couvent, dans ce qu'on appelloit le Bourg, c'est-à-dire dans une petite ville, située en avant du château S. Ange. Il y avoit aussi un bourg sur l'autre pointe de terre qui avance dans le grand port, & qui portoit, quoique ce ne soit qu'une presqu'île, le nom d'île de la Sangle, en mémoire du dernier grand-maître qui l'avoit fortifiée. Du

po de en de pli îî ch en

fo

vii ve po to

cô

no mi de &

de fer les de n'o

de joi rtoient l'ems avoir réduits emier empire, e la Sicile, a mé le Grand appellé Port de rerre, fur it le fort de entrée de ces igues de terre icoup plus de vancent dans rme de deux e ces pointes, S. Ange, où logé jusque a Valette cui gereuses cons à portée de sa résidence, ins ce qu'on dire dans une t du château un bourg fur avance dans oit, quoique le nom d'île e du dernier fortifiée. Du fort S. Ange, on tendoit tous les soirs, pour la sûreté du port, une grosse chaîne de fer, qui étoit soutenue de distance en distance par des pourres croisées, & des tonneaux flottans. Il y avoit encore plusieurs autres postes fortissés, tels que l'île ou le rocher de Goze, & des retranchemens creusés près des anses, qui sont en affez grand nombre fur quelques côres de Malte; sans parler de la Cité Notable, capitale de l'île, éloignée d'environ deux lieues des places dont nous venons de parler. Pour défendre tant de postes différens, la Religion ne comptoit qu'environ sept cents chevaliers, non compris les freres servans, & huit mille cinq cents hommes, tant troupes de terre & de marine, que bourgeois & paysans enrégimentés.

Mais le génie du Grand-maître, Jean de la Valette, formoit lui seul une défense supérieure à tous les efforts, à tous les périls, à tous les revers. C'étoit une de ces ames sortes & calmes que rien n'étonne, d'une habileté consommée, acquise en passant par toutes les dignités de l'ordre, dont la derniere avoit toujours été le prix de ses beaux saits dans la précédente; ensin d'une brayoure de

tempérament, qui, jointe à la vivacité de sa soi & à toutes ses vertus religieuses, lui saisoit envisager du même œil la vie & la mort, & lui laissoit tout son sangfroid dans les plus ciuelles détresses. Comme son espoir portoit beaucoup plus sur le nombre de ses forteresses que sur l'importance d'aucune en particulier, il résolut de faire dans chacune la plus vigoureuse résistance, de disputer par-tout le terrein pied à pied; & il ne désespéra point de consumer ainsi, ou du moins de rebuter, & de faire ensin rembarquer ses nombreux assaillans.

Dom Garcie de Tolede, vice-roi de Sicile, lui avoit promis, au nom du roi d'Espagne, son maître, d'aller incessamment à son secours, avec une armée de vingt mille hommes; protestant de veiller à la défense de Malte, avec le même foin qu'à la confervation de la Sicile même. Le Grand-maître se montra senfible à ces offres: mais sans trop compter sur des promesses si pompeuses, il forma le dessein généreux, & démontré si sage par l'événement, de soutenir avec les seules forces de l'ordre tous les efforts de la puissance Ottomane. Il fut sans cesse question du secours d'Espagne, pendant

dant offre noit lité à plit of lut-il fît ac lonté n'étoi maîtr roger fon noit voulo

Rédou, por le vert ce qu' & ne péril, faire fu formide & un va fonde Jéfu la foi; mande

fe per

νοιιέ**ε** *Το* vivacitó
gieuses,
il la vie
on sangétresses,
oup plus
que sus
ulier, il
plus vipar-tout
lésespéra

u moins

ibarquer

e-roi de m du roi nceffamrmée de t de veille même la Sicile ntra sencompter il forma ré si sage avec les es efforts fut sans gne, pendant dant la longue durée du siege; & cette offre éblouissante d'un prince qui donnoit tout aux apparences, réduite en réalité à huit mille hommes, ne s'accomplit qu'à la levée du siege. Encore fallut-il que le vice-roi, par ses délais, se
sît accuser auparavant de mauvaise volonté, de lâcheté même; tandis qu'il
n'étoit retenu que par la crainte d'un
maître superbe & faux, qui, pour s'arroger la gloire des succès sans exposer
son nom aux hazards des revers, ne donnoit que des ordres énigmariques, &
vouloit que ses ministres, au risque de
se perdre, devinassent ses intentions.

Réduit donc aux forces de l'ordre, Vert. Hist. ou, pour mieux dire, à l'appui d'en haut, de M. l. xii. le vertueux Grand-maître assembla tout P. Boissat. ce qu'il y avoit de chevaliers à Maire, Boissat. T. 2. liv. 6. Baudoin. & ne leur dissimula, ni la grandeur du Leunclav. péril, ni le peu de fond qu'il y avoit à Oth. Bos. faire sur les secours humains. Une armée formidable, dit-il avec une contenance & un ton assuré, une nuée de barbares va fondre sur nous: ce sont les ennemis de Jésus-Christ. Nous combattons pour la foi; le Dieu des armées nous redemande aujourd'hui la vie que nous avons vouée à la gloire de son nom. Heureux

Tome XIX. D

ceux qui pour une si belle cause consommeront les premiers leur sacrifice! Mais pour nous en rendre dignes, allons, mes freres, renouveller nos engagemens aux pieds des autels; & que chacun puise dans le sang même du Sauveur des hommes, ce généreux mépris de la mort qui

peut seul nous rendre invincibles.

Il prit, suivi de tous les chevaliers, le chemin de l'église, où le saint sacrement étoit exposé. A l'exemple du Grandmaître, il n'y eut aucun des freres, qui ce jour-là, ou les jours suivans, n'approchât de la communion; tous parurent ensuite des hommes entiérement renouvellés. On ne vit plus de querelles parmi eux, plus de rivalités, ni de jalousies; & ce qui est plus admirable, on rompit les plus tendres engagemens, on ne parut plus susceptible de la passion qui ne triomphe que trop souvent des héros. Depuis ce saint jour, il n'y eut aucune liaison entre les chevaliers & les personnes du sexe, quelque innocente qu'elle put être; on no vit aucune démarche, qui eût pour principe des vues d'intérêt, ou d'ambition. La perspective d'une mort presque inévitable avoit ranime dans leurs cœurs le détachement

pro ten der hau la d disp affig

où e

II

du

Les cont & s'a ferva au ir d'arti avec Calca entie puis t fut ré fort S moier à fix maître Aotte mée]

campa

du monde, & toutes les vertus de leur profession. Tous s'embrasserent avec une tendresse fraternelle, comme pour la derniere sois, & protesterent à voix haute de verser jusqu'à la derniere se de leur sang pour le salut de l'ordre la désense de l'évangile. Charme dispositions héroiques, le Grand-ma assigna aussi-tôt à chaque langue le poste où elle les devoit mettre en usage.

Il n'y avoit plus de momens à perdre. Les infideles, après plusieurs marches & contre-marches, avoient enfin débarqué, & s'avançoient dans les terres, en confervant la communication avec leur flotte, au moyen de quelques redoutes garnies d'artillerie. Le général s'étant porté, avec quelques ingénieurs, sur le mont Calcara, d'où l'on découvre presque l'île entiere, reconnut l'état des fortifications, puis tint un grand conseil de guerre. Il y fut résolu de commencer l'attaque par le fort S. Elme, que les infideles ne présumoient pas pouvoir tenir plus de cinq 2 six jours, & qui les devoit rendre maîtres du port Muscier, où toute leur flotte seroit en sûreté. Cependant l'armée Turque s'étant répandue dans les campagnes; mettant le feu aux villages;

D ij

e conrifice! allons, emens n puise s homort qui

raliers,
t facreGrandes, qui
n'approcarurent
t renoues parmi
llousies;
n rompit
n ne pan qui ne
s héros.

aucune

les per-

nnocente

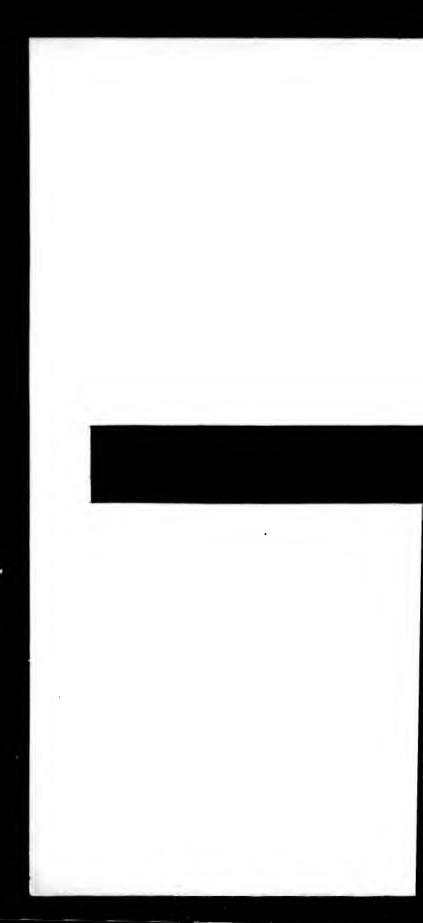
rune dé-

des vues

rspective

avoit ra-

chement



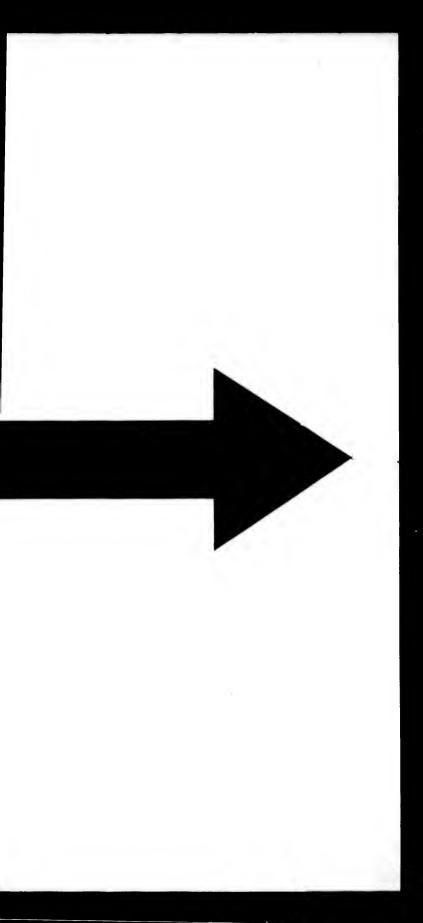


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation SIM STATE OF THE S

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



pillant & massacrant tout ce qui ne s'étoit pas retiré de bonne heure dans les endroits sortisses; des chevaliers détachés avec des soldats d'élite, tomboient sur les pillards, tailloient en pieces tous ceux qu'ils trouvoient écattés: en dissérentes escarmouches, ils tuerent plus de quinze cents Turcs, sans avoir perdu plus

de quatre-vingt des leurs.

Mustapha poursuivant son dessein principal, alla lui-même reconnoître de près le fort S. Elme, l'investit du côté de la terre; & sans s'étonner de la dureté du fol, qui n'étoit qu'un roc à peine couvert d'une terre pierreuse, il fit ouvrir la tranchée. Sous le feu continuel de la place, à force de pionniers dont le cruel Otroman prodiguoir la vie, il ne laissa pas de mettre ses gens à couvert en plusieurs endroits: dans ceux où l'on ne pouvoir entamer le roc, au lieu de tranchée, il fit construire une espece de rempart, avec des pourres, de grosses planches & de la terre mêlée de paille ou de jouc. Au moyen des bœufs qu'il avoit pris dans l'île, il fit ensuite traîner son canon jusqu'au mont S. Elme, il établit ses batteries; & des le vingt-quatrieme de mai, on vit jouer dix canons de quarante-huit livres

de 80 des fan plu en i lin cafe affié elle poin ruin forte n'y folda chev Brog mont taire, mais leffe fant d de l'i aux e

affocia

xante

fanter

cheval

oient s tous difféus de u plus n prinde près é de la reté du e cou-OUVEIR l de la le cruel ne laissa en plul'on ne de trande remblanches

de jouc.

ris dans

ion jus-

arteries;

it livres

1 ne

dans

déta-

de balle, deux coulevrines de soixante, & un énorme basilic, qui tiroit, dit-on, des pierres de cent soixante livres de pefanteur. Il y eut bientôt une artillerie plus nombreuse, & des pieces pointées en tout sens, en écharpe, en revers, sur l'intérieur des fossés, & jusque sur les casemates; quoique le feu de la place assiégée y répondit fortement. Comme elle avoit peu d'étendue, il n'y avoit point de coup qui ne portât, & qui ne ruinat quelque partie des défenses. Cette forteresse étoit si peu de chose, qu'on n'y tenoit ordinairement que soixante soldats, sous le commandement d'un chevalier. C'étoit le commandeur de Broglio, d'une ancienne maison Piémontoise où la bravoure étoit héréditaire, qui avoit alors ce commandement: mais comme il étoit tout cassé de vieillesse & de travaux militaires; en le laiffant dans le fort pour y donner l'exemple de l'intrépidité & de l'assiduité même aux exercices les plus laborioux, on lui associa le bailli de Négrepont, avec soixante chevaliers, & une compagnie d'infanterie Espagnole, commandée par le chevalier de Lacerda. Ward Onle

D iij

Bientôt néanmoins la plupart des ouvrages ayant été tuinés par le feu continuel d'une artillerie foudroyante, & le Grand-maître fondant moins d'espoir sur les fortifications que sur le courage & l'activité de ceux qui les défendaient; il prépara un renfort, résolu à le conduire lui-même, & à se renfermer dans la place: mais le conseil & rout le couvent s'y opposerent d'une voix unanime: tout le monde frémissoit, à la seule pensée d'un si grand péril, pour une tête qui faisoit le destin de l'Etat. A l'instant, il se présenta un si grand nombre de chevaliers pour cette commission périlleuse; & ils la briguerent avec tant d'empressement, qu'il n'y eut de difficulté que pour le choix. Ce fut la même ardeur parmi ceux qui dans ces entrefaites arriverent des régions liverses, dont l'éloignement ne leur oit pas permis de venir partager plus tôt les périls de leurs freres. La pluparr, sans attendre d'escorte, se jettoient dans de légers esquifs, & passoient à la file dans la place foudroyée. Le Grand-maître, pour favoriser leur passage, du château S. Ange qui étoit sur une hauteur, battoit continuellem écla hou mir

I que firer dan en p eux mie char cere Mall un v de ta cis u les af une l la fu vit le la cor ravel où ét les ar cile à

lade (

eût é

des ou-

conti-

, & le

poir fur rage &

ient; il

dans la

le cou-

anime: ale pen-

tête qui

stant, il de che-

rilleuse,

ulté que

ardeur

tes arri-

t l'éloi-

mis de

de leurs

re d'es-

esquifs,

ce fou-

avoriser

nge qui

nunuel-

lement le camp des Turcs, où quelques éclats d'une pierre mise en pieces par un boulet blesserent si dangereusement l'amiral Piali, qu'on le crut mort.

Durant l'étonnement & le désordre que cet accident occasionna, les assiégés firent une sortie, surprirent les Turcs dans la tranchée, & taillerent d'abord en pieces tout ce qui se présenta devant eux: mais les Turcs revenus de leur premier effroi, retournerent en foule à la charge, regagnerent leurs postes, & forcerent les affiégés à rentrer dans la place. Malheureusement encore pour ceux-ci, un vent contraire qui repoussoit la fumée de tant d'armes à feu, forma sur les glacis un nuage épais, à la faveur duquel les assiégeans s'y logerent, & y établirent une batterie, avec tant de célérité, que la fumée se dissipoit à peine, quand on vit les drapeaux des infideles flotter sur la contrescarpe, & leur canon tirer sur le ravelin. Dans l'accablement de fatigue où étoient les assiégés, nuit & jour sous les armes, cet ouvrage peu élevé & facile à reconnoître, fut emporté par escalade quelques jours après : le fort entier eût éprouvé le même sort, si les échelles

D iv

dont s'étoient munis les barbares, ne se fussent trouvées trop courtes. Ils en furent précipités, & les laisserent sur la place, parmi de grands tas de morts & de mourans. Cette action qui dura depuis le point du jour jusqu'à midi, leur coûta près de trois mille hommes, qui étoient l'élite de leurs braves. La Religion de son côté perdit vingt chevaliers, & près de cent soldats, sans compter les blessés, parmi lesquels se trouverent le bailli de Négrepont & le commandeur de Broglio.

Le chevalier de la Gardampe-Bridiers ayant reçu un coup de mousquet au travers du corps, apperçur quelques-uns de ses confreres qui s'empressoient pour le soulager. Ne me comptez plus au nombre des vivans, leur dit-il, après les avoir remerciés affectueusement de leurs bous offices; réservez vos soins pour ceux de nos freres qui penvent encore servir la religion. Il se traîna, comme il put à la chapelle du fort; & après s'être recommandé à Dieu, il expira au pied de l'autel. A la faveur de la nuit, on transporta les blessés au bourg, & l'on ramena cent hommes frais en leur place. Le bailli de Négrepont & le com-

fures magi répor avoit dans toujo défig forto étoit pas d a trai de se lâche cheté mérip d hor dès le pas ro ne po un po ter av on voy indigr fans e

man

qu'on

& con

s, ne se n furent a place, de mouepuis le ur coûta i étoient igion de , & près blessés, bailli de Broglio. -Bridiers et-au traes-uns de pour le au nomaprès les de leurs ins pour t encore comme & après expira au la nuit, burg, & en leur

le com-

mandeur de Broglio, malgré leurs bleffures & leur grand âge, refuserent avec magnanimité de revenir au couvent, & répondirent au Grand-maître qui les y avoit invités, qu'ils vouloient mourir dans leur poste. Ces héros vénérables,. toujours sous les armes, brûles & tout défigurés par les ardeurs du soleil, ne sortoient point des endroits où le danger étoit plus pressant; ils ne dédaignoient pas de fouir la terre eux-mêmes, & de la transporter aux lieux où l'on projettoit de se remparer. On vit néanmoins un lâche parmi tant de héros; mais sa lâcheté, marquée de la flétrissure qu'elle méritoir, ne fervit qu'à en inspirer plus d horreur. Le chevalier de Lacerda, qui dès le commencement du siege n'avoit pas rougi de dire au Grand-maître qu'on ne pouvoit tenir plus de huit jours dans un poste si mauvais, s'étoit fait transporter avec les blessés, pour un coup dont on voyoit à peine la marque. La Valerte indigné d'une poltronnerie jusque-là fans exemple dans l'ordre, le fit arrêter & conduire honteusement en prison.

Cependant il n'y avoit point de jour qu'on ne perdît plusieurs chevaliers, &

un nombre proportionné de soldats. On ne voyoit dans tout le fort que des boiteux, des bras en écharpe, des hommes qui n'étoient plus que la moitié d'euxmêmes, & ce qui n'excitoit pas moins d'horreur, des membres séparés du corps, & confusément épars, parce qu'on n'avoit pas le temps de les couvrir de terre. Le fort lui-même, délabré de route part, n'étoir plus que le simulacre d'une place de défense. Les Turcs, travailleurs infatigables & très-habiles à remuer les terres, poussoient leurs travaux sans relâche, attaquoient de même; il n'y avoit pas un seul instant, où l'on ne risquât d'être emporté d'assaut. Les assiégés ayant fait savoir au Grand-maître l'état déplorable où la place & eux-mêmes se trouvoient, en l'assurant néanmoins d'une obéissance parfaite, quelque résolution qu'il prît à leur sujer; il ne put que s'atrendrir sur seur sort : il leur répondit sans seinte, qu'il étoit des occasions où les membres devoient s'immoler pour la confervation du corps; que le falut ou la perre de l'île entière, & peut-être de l'ordre, dépendoit de la résistance plus ou moins longue du fort confié à

leu qui me for mê

lier de plu la j leu de qu'i atre droi et con bare bou

cett

em

dats. On

hommes

as moins

du corps,

de terre.

ute part,

ine place

availleurs

muer les

n'y avoit

e risquât

gesayant

at déplo-

s fe trou-

ins d'une

ésolution que s'at-

répondit

afions où oler pour

e le falut

peut-être

rélistance confié à 83

leur valeur; qu'ils se souvinssent des vœux sacrés qui les obligeoient à sacriser leur vie pour la désense de la religion; qu'il n'avoit point oublié ses propres sermens, & plutôt que d'abandonner ce sort, qu'il étoit résolu de s'y jetter luimême, & de s'y enterter avec eux.

A cette téponse, quantité de chevaliers, & fur-tout les anciens protesterent de s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de la céder aux infideles : mais la jeunesse, plus susceptible de cette valeur impérueuse qui affronte la mort, que de la magnanimité paifible qui l'attend de sang-froid, écrivit au Grand-maître, qu'ils ne démentiroient point ce qu'on attendoit d'eux, mais qu'ils ne prendroient conseil que de leur désespoir; qu'ils se précipiteroient l'épée à la main au milieu des infideles, & se feroient tous hacher, plutôt que de se laisset étouffer sous des ruines, ou égorg comme de vils animaux, par des barbares qui n'aspiroient qu'à devenir leurs bouchers. Le Grand-maître ne vit pas cette lettre fans indignation; ni fans quelque trouble : mais régnant avec un empire absolu sur tous ses mouvemens,

Dvj

il leur récrivir, que pour mourir avec honneur, comme ils se le proposoient, il ne suffisoit pas de périr les armes à la main ; qu'ils ne pouvoient trouver la gloire que là où le devoir les appelloit, & par conséguent dans les postes qui leur étoient assignés par le représentant du Maître suprême anquel ils avoient voué l'obcissance. Du reste, il leur sir envisager, qu'aussi-tôt après leur désertion, l'ennemi ne manqueroit pas d'investir le bourg où ils prétendoient se retirer, qu'ils y trouveroient donc également la fin de leur vie ; avec cette différence , qu'au lieu de mourir en héros chrétiens, ils périroient en déserteurs & en réprouvés.

Cependant pour adoucir les esprits, ou plutôt pour gagner du temps, la Valette envoya trois commissaires dans le fort, sous prétexte de prendre une connoissance exacte de l'état de la place. Deux d'entre eux tapporterent, qu'ils ne le croyoient pas en état de soutenir un assaut; qu'ils ne comprenoient pas même comment la garnison avoit pu résister jusque-là. Le troisseme, nommé Constantin Castriot, ne consultant que les impressions héroïques du sang de Scan-

de ma Cai voi bat

plac

can

de

for

aff

les leur n'ap qu'a rage ce fe maî don un

du c

gens

plac

gner qu'i irir avec osoient, mes à la ouver la pelloit, qui leur itant du ent voué fit envifertion, vestir le er, qu'ils la fin de qu'au iens, ils prouves. esprits, , la Vadans le une conla place. qu'ils ne itenir un as même réfister né Confque les de Scan-

derberg dont il faisoit gloire d'être issu, soutint que la place pouvoit tenir encore assez long-temps; & offrit au Grandmaître, s'il lui permettoit de faire quelques levées nouvelles, de s'y renfermet, & de soutenir jusqu'à l'arrivée du secours de Sicile dont on parloit fort. Le Grandmaître, sans compter sur le rapport de Castriot, en accepta l'offre, qui ne pouvoit avoir que des suites heureuses. On battit aussi-tôt le tambour pour l'enrôlement, dans le bourg, & dans toutes les places. Les bourgeois, les habitans de la campagne, les premiers même d'entre les citoyens, tous à l'envi vintent offrir leurs services. La garnison de S. Elme n'apprit cette nouvelle qu'avec une honte, qu'avec un dépit qui fit renaître le courage dans tous les cœurs. Pour rendte ce sentiment plus vif encore, le Grandmaître leur écrivit froidement, qu'il leur donnoit volontiers leur congé; que pour un d'entre eux qui se montroit rebuté du combat, il se présentoit dix braves gens qui n'aspiroient qu'à prendre leur place. Aussi bien, ajouta-t-il, m'épargnerai-je de cruelles inquétudes; puifqu'il s'agit d'un poste, où il ne faut que

des gens d'une constance à toute épreuve. Les murmurateurs sentirent vivement tout ce que marquoit cette indissérence. Ils se représenterent l'opprobre éternel dont ils alloient se couvrir à la face de l'ordre & de tour l'univers, en remettant leurs postes à de nouveaux enrôlés. Et s'il arrive, s'écrierent-ils, que ces recrues soient assez heureuses pour tenit jusqu'à l'arrivée du secours, pourronsnous soutenir la vue de nos confreres? pourrons-nous trouver un réduit affez éloigné du commerce des hommes, pour y enterrer notre honte & notre désespoir? Ils résolurent de se faire égorger jusqu'au dernier, plutôt que de céder la place à cette milice, ou de l'abandonner aux Turcs. Sur le champ, ils conjurerent le bailli de Négrepont & le commandeur de Broglio, de demander leur grace au Grand-maître, de lui exprimer toute la vivacité de leur repentir, ainsi que de la détermination où ils étoient de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur fang pour la défense de la place que leur avoit commise la Religion. La Valette, pour affermir cette résolution en affectant de la dédaigner, répondit en pre-

doci favo eut & da voul furer poste

vie.

mie

T ne p taifor neme propo Pend fur a jour, taffen tapha devar neral rafé a fort ju Les J mens qui d quatr

puelle

reuvei ement

rence.

ace de

remetnrôlés.

ne ces

irrons-

freres?

s, pout

déses-

gorger

éder la

donner

urerent

andeut

que de

de ré-

de leur jue leur

Talette,

n affec-

en pre-

mier lieu, qu'il préféroit des recrues dociles, à des anciens guerriers qui he favoient pas obéir. Enfin, comme on eut demandé grace une feconde fois, & dans les termes les plus soumis, il voulut bien être appaifé. Les milices furent congédiées, & chacun reprit son poste, pour ne l'abandonner qu'avec la vie.

Tout ce qui s'étoit passé jusque-la, ne paroît presque plus rien en comparaison de ce qui arriva depuis. L'acharnement des Turcs s'accrut, dans la même proportion que le courage des chevaliers. Pendant vingt-six jours consécutifs, on fur aux mains; & il n'y eur point de jour, que les barbares furieux ne rentassent l'escalade. Le seize de juin, Mustapha honteux d'être arrêté si long-temps devant une bicoque, livra un assaut général par terre & par mer, après avoir rasé avec son artillerie le rempart du fort jusqu'au roc sur lequel il étoit situé. Les Janissaires, au son de leurs instrumens barbares, se jetterent dans le fossé qui étoit presque comblé; randis que quatre mille arquebusiers tiroient contipuellement contre ceux qui paroissoient

fur la breche. Mais à leur approche; elle se trouva bordée par plusieurs rangs de soldats, où de trois en trois on avoit placé un chevalier: nouveau genre de rempart, bien plus impénétrable que le premier. L'audace, la constance, l'opiniarreté, l'emportement, le stratagome & la sureur; il n'est rien dont on ne s'ît un usage affreux. Souvent le chrétien & le Musulman, après avoir tiré l'un sur l'autre, après avoir rompu leurs piques & leurs épées, se prenoient au corps; & alors le plus vigoureux, ou le plus agile & le plus adroit terminois la querelle par le poignard.

Mais ce qui donna aux assiégés un avantage prodigieux, ce furent des cercles entortillés d'étoupes, trempés dans des chaudieres de poix & d'huile bouillante, qu'on faisoit voler au milieu des rangs, serrés sous la breche. Ces cruelles machines s'enstammoient dans les airs, & en s'abattant, enveloppoient trois, quatre, & jusqu'à six Turcs, qui brûloient tout viss, s'ils ne pouvoient à l'instant se jetter dans la mer. Les cris essroyables de ces malheureux, leur agnation pour se dégager,

ou ! dés fina min mei voie mou la lu nert tout reffe reur que long meu fure épui heu d'en de l deux côté fe fi ter l

de c

proche; rs rangs on avoit enre de que le , l'opintagôme n ne fît étien & l'un fur s piques corps; le plus la que-

égés un ent des trempés d'huile au mi-breche. moient enve-qu'à fix s'ils ne dans la es malégager,

ou tirer du secours de leurs voisins, le désordre avec lequel on fuyoit leur voisinage funeste, l'effroi des plus déterminés Janissaires, les exhortations, les menaces, & même les coups qu'ils recevoient de leurs officiers, les morts & les mourans amoncelés de part & d'autre, la lueur sinistre du fer & du feu, le tonnerre du canon & de la mousqueterie; tout faisoit d'un champ de bataille si resserré, le théatre de toutes les horreurs; sans toutefois que les chevaliers perdissent un pouce de terrein, & sans que le gros des Turcs, du moins affez long-temps, fît mine de reculer. Enfin la victoire, prix de la persévérance, demeura aux chevaliers. Couverts de bleffures, consumés par un soleil brûlant, épuisés de force par un assaut de fix heures entieres, ils eurent la fatisfaction d'entendre sonner la retraite, par l'ordre de Mustapha, qui avoir perdu plus de deux mille hommes. La Religion de son côté perdit dix-sept chevaliers, qui tous se firent tuer sur la breche, sans compter les blessés, & plus de trois cents soldats morts fur le champ, ou mis hors de combat. Un pareil succès dans une si mauvaise place, ne se dut qu'au désespoir généreux de ses désenseurs, qui voués à la mort, cherchoient moins à gagner la victoire, qu'à vendre chérement leur vie.

Le Grand-maître, pour les remplacer, trouva moyen de faire encore passer dans le fort cent cinquante hommes, tant officiers que soldats, qui tous s'offrirent de leur plein gré à s'aller renfermer dans une place qu'on ne pouvoit plus regarder que comme un tombeau. C'est le dernier secours, qu'il fut possible d'y faire parvenir. Mustapha comprenant, à la manœuvre du Grand-maître, que le siege de S. Elme dureroit aussi long-temps qu'il y auroit des chevaliers dans les autres endroits de l'île, parut tout négliger, pour s'appliquer uniquement à couper. cette communication. Le Vice-roi de Tripoli, l'intrépide Dragut qui enfin l'avoit joint devant Malte, & qui entra dans ses vues, sortit de la tranchée pour reconnoître la position des lieux : mais il fut aussi-tôt atteint sous l'oreille, de l'éclat d'une pierre brisée par le canon du château S. Ange, & tomba sans connoissance, en jettant le sang par les oreilles, ainsi que par le nez & la bouche. Il mourut quelques jours après. Du

men gnoi Mul fes c clut fer i prole jusqui le fo tout à po Mul d'un gant

> vail i le jou à l'ass voir du su liers core. traint revin ment bre d cessé valier

hers.

urs, qui moins à chére-

nplacer,

ser dans es, tant offrirent ner dans regarder le derd'y faire it, à la e le siege z-temps es autres égliger, couper e-roi de ui enfin ui entra ée pour k: mais ille, de e canon ans conpar les bouche.

es. Du

même com, le Sangiac qui accompagnoit le vice roi, fut tué sur le champ. Mustapha, sans paroître ému, alla faire ses observations au même lieu: il conclut, avec un ingénieur habile, à dresser une batterie sur le mont Calcare, à prolonger en même temps la tranchée jusqu'au bord de la mer, asin d'investir le fort de tous côtés, à la garnit partout de batteries & de mousquetaires, à porter ensin à l'embouchure du port Musciet quatre-vingt galeres, précédées d'une multitude de barques & de brigantins chargés des meilleurs arquebussiers.

Tout ayant été exécuté avec un travail immense, qui ne sut interrompu ni le jour ni la nuit, l'armée vint entiere à l'assaut, avec toute l'ardeur que pouvoit inspirer l'espoir comme infaillible du succès. Elle sut reçue par les chevaliers, avec une sermeté plus grande encore. Trois sois les insideles surent contraints de lâcher pied, & trois sois ils revinrent à la charge, avec un acharnement qui coûta la vie à un grand nombre de chrétiens; & si le soleil n'eût cessé d'éclairer leur manœuvre, les chevaliers, quoiqu'invincibles à la multitude, eussent infailliblement succombé à l'excès de la fatigue. Le peu de relâche que leur procura la nuit, ne servit qu'à leur rendre plus sensible la grandeur de leurs pertes. Ils l'employerent, dans le deuil & les gémissemens, à panser leurs plaies les uns les autres, à recueillir les derniers soupirs des mourans, à s'aquitter religieusement de tous leurs devoirs

d'hospitaliers... Their mineral bloom

Déchus cependant de tout espoir de fecours, ayant pour toute consolation un capucin magnanime, qui s'étoit, comme eux, devoue pour le salut public, & qui ne pouvant plus les rassembler dans la chapelle, venoit les exhorter sur la breche, sous le seu des mousquets, & souvent sous la pointe des piques; ils s'empressoient tour à tour vers cet héroique apôtre, & ne songeoient plus qu'à finir leur vie en chrétiens fervens & en véritables religieux. La nuit suivante, tous se preparerentia une mort prochaine, par la participation aux sacremens de l'Eglise. Ils fe dirent ensuite un éternel adieu, s'embrasserent avec attendrissement; & n'ayant plus qu'à rendre leurs ames à leur Créateur, chacun alla reprendre son poste; pour mourir au lit d'honneur, ou

plutôt que l' choien avec c & arn voien un co que le cherel

- Dè en poi à l'affa devoir étoien La pr comm valiers valeur avec la ient m quine comba armes toute dans l boient allaut duisit

ou plu

a s'aquit-

s devoirs

espoir de lation un , comme c; & qui ins la chabreche, fouvent s'empresique apôfinit leur véritables us se pree, par la el Eglise. el adieu, ment; & s ames à endre fon neur, ou plutôt sur l'autel de son sacrifice. Ceux que l'épuisement & les blessures empêchoient de marcher, se faisoient porter avec des chaises sur le bord de la breche; & armés d'une épée qu'à peine ils soulevoient à deux mains, ils attendoient avec un courage où n'atteint pas la nature, que les ennemis qu'ils ne pouvoient aller chercher, vinssent à leur rencontre.

Dès la pointe du jour, les barbares, P. Boissat en poussant des cris de triomphe, vintent 855. à l'assaut, comme à une victoire qui ne devoit plus leur être disputée. Ils n'en étoient pas encore où ils prétendoient. La proximité d'une mort volontaire & commune entre les soldats & les chevaliers, les avoit tous rendus égaux en valeur. Ils alloient au devant de l'ennemi avec la même fierté que si eux-mêmes eufsent marché à un triomphe certain. Ceux qui ne pouvoient point se porter en avant, combattoient de leurs sieges, avec les armes à feu ; & après avoir consumé toute leur poudre, ils en cherchoient dans les fournimens de ceux qui tomboient à leurs côtés. On soutint ainsi un assaut de quatre heures entieres, qui rédustit la garnison à soixante hommes, ou plutôt à autant de lions indompta-

bles, qui toujours portoient le désordre & l'effroi parmi des milliers de Musulmans. Quelques foldats chrétiens s'étoient maintenus sur un cavalier, qu'on avoit construit au devant du fort. Dans la cruelle détresse où l'on se trouvoit, on les rappella, pour repousser le danger le plus pressant. A ce mouvement, le général Turc, comme s'il eût encore éré rebuté, fit tout à coup cesser l'assaut; & fur le champ, il coula des Janissaires dans le cavalier, d'où l'on plongeoit dans rous les recoins du fort. Les chrétiens de leur côté employerent ce moment de relâche à bander leurs plaies, moins pour prolonger leur vie, que pour vendre plus cher ce qui leur en restoit.

A onze heures du matin, les Turcs retournerent à l'affaut. Du haur du cavalier, les Janissaires choisissoient ceux qu'ils vouloient percer, sans rien craindre de l'ennemi, qui n'avoit plus de quoi tirer. Bientôt ils ne virent dans la place que morts & moribonds, au nombre d'environ six cents; & ils en instruisirent le reste de l'armée. Alors tous les insideles se jetterent dans le fore. Ils ne rencontrerent que quelques estropiés, dont les uns recueillant le reste de leurs forces,

les au où le trouv de le Malte nage, dats c gens n'avoi indigi faisoit on per voûte cœut, faifoir fions e la poit poteau mer, c du bou à la vu qu'il r perte d assure of homm Religio cent di

pour ar

s'élar

ordre & Mufulns s'é-, qu'on : Dans ouvoit, danger ent, le encore l'assaut; nislaires oit dans hrétiens ment de ins pour dre plus

du cavant -ceux
craindre
de quoi
la place
nombre
instruisius les ins ne renes , dont
s forces,

s'élancerent dans les premiers rangs, & les autres maniant à peine leurs piques' où leurs épées, combattirent où ils se trouvoient, jusqu'à l'entiere extinction de leurs forces. A l'exception de cinq, Maltois qui gagnerent se bourg à la nage, & de vingt à vingt-cinq tant soldats qu'officiers qui furent pris par les gens de mer, tous, jusqu'aux blessés qui n'avoient plus qu'un souffle de vie, furent indignement massacrés. Le féroce bacha faisoit rechercher ceux-ci parmi les morts: on pendoir les chevaliers par un pied à la voûte de la chapelle, on leur arrachoit le cœut, on leur coupoit les mains, on leur faisoit avec le cimeterre de larges incisions en forme de croix sur le dos & sur la poittine; puis on les attachoit sur des poteaux écartelés, & on les jettoit à la mer, dont le flux les portoit fur le rivage du bourg. Mustapha ne se possédoit point à la vue du fort misérable de S. Elme, qu'il mettoit en comparaison avec la perte énorme qu'il y avoit faite. On assure qu'il y perdit au moins huit mille hommes, de fes meilleurs troupes. La Religion y en perdit douze cents, dont cent dix chevaliers. Le Grand-maître pour apprendre au Mahométan à ne pas

faire la guerre en boutreau, fit égorget tous les prisonniers Turcs; & par le moyen du canon, il en fit jetter les têtes à l'entrée de leur camp. Il défendit encore de faire désormais aucun quartier; non pas seulement par représailles, mais bien plutôt pour ôter à ses gens toute espérance de composition, & ne leur faire attendre leur salut que de celui de leur île.

Il n'est pas de notre objet de retracer en détail tous les autres événemens du siege de Malte, ni tous les exploits de la constance invincible que ses défenseurs opposerent à la fureur opiniâtre des infideles. Il suffit de ce qu'on a vu, pour concevoir ce que peut la valeur, appuyée de la religion, qui bien saisse, fera toujours le plus puissant mobile des vertus, tant militaires que civiles, & par conséquent le plus ferme soutien des Erats. Les Turcs ayant investi tout à la fois le bourg, le château S. Ange & le château S. Michel, autrement dit l'île de la Sangle; les chevaliers conduits par le Grand-maître par-tout où le danger pressoit, firent face à toutes les attaques, à toutes les surprises, à des assauts réitérés sans nombre par toute l'armée Otto-

mane,

qu'c Apr d'A lui qu'o de d qui ! noîti

M passé les e fervo avoir l'éper té, l enfan nioiei voir u & l'ar ayant ment en dé logeoi fossé. & les freres

des r

gorget par le es têtes adit enaartier; s, mais s toute ne leur celui de

retracer nens du oloits de défenpiniâtre on a vu, valeur, n saisie, bbile des iles, & itien des tout à la ge & le dit l'île duits par e danger ittaques, uts réitéce Ottomane, mane, afin d'accabler par la fatigue ceux qu'on ne pouvoit réduire par les armes. Après la prise de S. Elme, le Viceroi d'Alger vint encore se joindre au bacha, lui amenant, entr'autres renforts, ce qu'on appelloit les braves d'Alger, troupe de deux mille cinq cents déterminés, qui faisoient profession de ne point connoître de péril.

Mais le courage des chevaliers avoit passé dans le cœur de tous les Maltois. Les marelots, les bourgeois, les paysans, les enfans même & les femmes, tout servoit à sa maniere, ou sembloit plutôt avoir changé d'érat & de nature. Comme l'éperon de S. Michel alloit être emporté, une troupe d'environ deux cents enfans, armés de frondes qu'ils manioient avec beaucoup d'adresse, fit pleuvoir une grêle de pierres sur les assaillans; & l'ange tutélaire de Malte, la Valette, ayant l'œil à tour, dépêcha un détachement, qui acheva de mettre les barbares en désordre : du rempart, où déjà ils se logeoient, rous furent culbutés dans le fossé. Les femmes partageant les travaux & les dangers avec leurs peres, leurs freres & leurs maris, leur apportoient des rafraîchissemens & des munitions Tome XIX.

de guerre; jerroient elles-mêmes sur les Musulmans des feux d'arrifice, de l'eau bouillante, de la poix fondue : elles ne connoissoient point d'autre péril, que de tomber vives entre leurs mains impures. Plusieurs d'entre elles périrent cependant par les armes de ces brutaux, qui se piquerent de ne pas les épargner plus que les hommes. Les chrétiens de tout âge, de tout sexe & de tout état travailloient infarigablement la nuit & le jour, à creuser les coupures & les retranchemens, qu'il falloit substituer sans cesse aux parapets & aux murs ruinés; le plus souvent sur un sol tout en seu, sous les foudres du canon, parmi le tumulte & les cris des combarrans, les plaintes & les gémissemens des blessés de l'un & de l'autre sexe, qui expiroient confondus ensemble sous des amas de débris fanglans & d'armes brifées.

Le Grand-maître lui-même fut blessé dangereusement; & tout le temps que dura l'action où il avoit reçu le coup, il dissimula généreusement sa blessure, On jugeoit avec raison, que de la confervation de sa vie dépendoit le sort de l'île & de l'Etat: mais il le croyoit plus dépendant encore du mépris qu'il témots

ďi ave liei che je l hor fi, une bit VOIC char à la épai expi tion. vain que ! tre el redo lades en to tous mach

& tou

parts'

rage

de la

de

ril, que ns imrent ceux, qui ier plus de tout travaille jour, ranchens cesse le plus sous les nulte & aintes & 1'un & confone débris ut blessé mps que e coup, blessure, e la con-

fort de

yoit plus

il temot

nes fin

ce , de

e : elles

gnefoit de la mort. Un ancien commandeur lui ayant annoncé, sur le rapport d'un transfuge, que le général Turc avoit juré de faire passer tous les chevaliers au fil de l'épée, & d'en réserver le chef pour le présenter au Grand-Seigneur; je l'empêcherai bien, repartit ce grand homme, de me séparer de mes freres: si, contre mes espérances, ce siege avoir une issue malheureuse, je prendrois l'habir d'un fimple soldat; & plutôt qu'on voie à Constantinople un Grand-maître chargé de chaînes, je me jetterai l'épée à la main dans les bataillons les plus épais, où je pourrai bien encore faire expier chérement cette folle présomption. De pareils courages sont rarement vaincus. De tous les genres d'attaques que l'art funeste de la guerre peut mettre en usage, tranchées, places d'armes, redoutes, cavaliers, sapes, mines, escalades, batteries multipliées & dirigées en tout sens, assauts renouvellés presque tous les jours, feux artificiels, carcasses, machines infernales, tout fut employé; & tout échoua, non par la force des remparts ou de la garnison, mais par le courage des chevaliers, & principalement de la Valette, l'ame comme universelle

de ce peuple de héros. De l'infirmerio même où les blessés se soutenoient de peine, ils sortoient courageusement dans les momens d'alarmes; & comme ceux du fort S. Elme, ils cherchoient la mort sur la breche, plutôt que de l'attendre dans leurs lits. Des semmes s'habilloient en hommes, se rangeoient en armes parmi les combattans; & tenoient setme

til

un

8

&

CO

can

ten

mo

CON

trou

tem les

qu'

des

chai

pein

au plus fort des hazards.

Enfin le fecours de Sicile arriva comme Malte étoit presque délivrée par ses propres forces Il ne consistoit qu'en six mille hommes effectifs; mais les barbares si mal menés depuis quatre mois par un nombre infiniment moindre de chevaliers, croyoient retrouver par-tout ces mêmes héros. Sans s'informer du nombre ni de la qualité des auxiliaires, ils leverent précipitamment le siege & se jetterent dans leurs vaisseaux, abandonnant leur grosse artillerie, aussi bien que le fort S. Elme, où le Grand-maître remit promptement une garnison. Il fit ruiner leurs ouvrages; & combler leurs tranchées; tous les infulaires travaillant nuit & jour, avec toute l'ardeur qu'ont des prisonniers à briser leurs fers. Cependant les généraux Turcs ne furent pas plutôt

infirmerio
enoient d
ment dans
mme ceux
nt la mort
l'attendre
habilloient
en armes
ient ferme

va comme par ses proen six mille barbares si ois par un de chevaar-tout ces du nombre res, ils lege & se jetpandonnant ien que le aître remit Il fit ruiner leurs tranaillant nuit qu'ont des Cependant pas plutôt rembarqués, qu'ils eurent honte d'une précipitation qui avoit tout l'air d'une déroute; & pour tout motif, la crainte de quelques milliers de Siciliens, fatigués de la mer , commandés par des chefs peu d'accord entre eux, & qui enfinn'égaloient pas en nombre la troisieme partie de ce qui restoit d'Ottomans en bon état. Il n'y eut pourtant qu'incertitude dans leurs conseils, & dans leurs prérations. Ils débarquerent à la vérité une seconde fois : mais déjà leurs lignes & leurs retranchemens étoient comblés; & le avoient à recommencer le siège, comme s'ils n'éussent encore rien fait.

Mustapha craignant toutesois que le Grand-Seigneur ne lui reprochât de n'avoir osé tenir devant l'ennemi en rase campagne, se résolut, plutôt que d'attendre le cordon satal, à vaincre ou à mourir dans le champ d'honneur. Cette consolation lui sut encore resusée: ses troupes épouvantées se plaignoient hautement qu'on vouloit tout de nouveau les ramener à la boucherie. Ce ne sur qu'à coups de bâtons qu'on les arracha des vaisseaux, & qu'on les traîna au champ de bataille. La plupart sirent à peine une décharge de leurs mousquets;

E iij

après quoi, ils s'enfuirent si confusement, que le Bacha, de peur de tomber vif entre les mains du vainqueur, fur contraint de s'abandonner au torrent des fuyards. Depuis la Cité Notable, près de laquelle s'engagea l'action, on les mena battant jusqu'au rivage où l'amiral Turc, pour favoriser la retraite, tenoit des chaloupes couvertes de ses meilleurs arquebusiers. Les soldats chrétiens, aussi bien que les chevaliers qu'ils avoient pour guides & pour modeles, ne voyoient point d'autre danger que de laisser échapper ces odieux fugitifs, qu'ils poursuivoient jusque dans la mer. Plusieurs ayant de l'eau jusqu'aux aissailes, allerent tuer des Turcs à coups de fusils, à bord des galeres, où déjà ils avoient le pied. On estime que les infideles, dans les différens combats & durant tout le cours du bege, perdirent trente mille hommes. La perte, pour la Religion, fut de deux cent foixante chevaliers, & de huit mille soldats, citoyens ou paysans. La ville, ou ce qu'on appelloit le Grand-bourg de Malte, & les forts voisins ressembloient moins à l'habitation des vainqueurs, qu'à des places abandonnées par l'ennemi après le saccagement. Quand les infideles

ho les

les vill fen lier bar gés pou que gran part blan mên coul doul joie core ter à peu Gran

princ

qu'il

le retirerent, il restoit à peine, dans le bourg & le fort S. Michel, six cents hommes portant les armes, y compris les chevaliers, & la plupart cribles de blessures.

nfule-

tom-

ueur,

orrent

e, près

on les

amiral

tenoit

eilleurs

s, austi

nt pour

rtpoint

happer

ivolent

vant de

uer des

des ga-

d. On

es diffé-

ours du

ommes.

de deux

it mille

a ville,

ourg de

abloient

rs, qu'à

ennemi

nfideles

Lorsqu'il sur libre de respirer, & que les troupes de secouts entrant dans la ville considérerent les hommes & les femmes pâles & défigurés, les chevaliers & le Grand-maître lui-même la barbe & les cheveux horriblement négligés ; les habits plattés de sang & de poussiere, dégoûtans de sueur, & tombant par lambeaux, depuis quatre mois que la plupart ne les avoient pas quittés; grand nombre de ces héros privés, d'une partie de leurs membres, & ne ressemblant plus, pour ainsi dire, à euxmêmes : un spectacle si attendrissant fit couler des ruisseaux de larmes, tant de douleur sur les calamités passées, que de joie sur une délivrance qu'on avoit encore peine à croire. Ce fut pour constater à jamais la vérité d'un triomphe si peu vraisemblable, qu'on donna au Grand-bourg qui en avoit été le théatre principal, le nom de Cité Victorieuse qu'il conserve, encore.

E iv

Ces nouvelles portées à Constantinople y produisirent un effet bien différent. Toute la fierté de Soliman ne put lui faire dissimuler son chagrin. Il jetta par terre la lettre de Mustapha; & la foulant aux pieds, il s'ecria que ses armes profanées par ses esclaves, ne recouvreroient qu'entre ses mains leur gloire & leur splendeur; que l'année suivante il iroit lui-même à Malte, & qu'il en feroit passer tous les habitans au fil de l'épée. Il fit aufli-tôt travailler à l'équipement d'une flotte, qui pût répondre à la grandeur de ses projets. En peu de remps, les agrèts de toute espece remplirent l'arsenal de Constantinople, & des forêts entieres couvrirent les chanriers. Aussi habile en ruses politiques qu'en exploits militaires, la Valette bien informé de cet armement formidable & de fa destination, conçut le dessein & trouva le moyen d'y faire mettre le feu. Le Sultan fut contraint de remettre à un autre temps l'exécuzion de ses vengeances; & durant ce délai, le hazard, ou, pour mieux dire, la Providence tourna les armes Ottomanes vers la Hongrie, où Soliman,

agé d'ur Sige

tre r pert mên paro dura lieu de l' & de toute lerie mail les m & pc de se moin des v habit trouv grave voir fense de tr Relig

les pl

voulu

agé de soixante-seize ans, sut attaqué d'une sievre maligne, & trouva devant

Sigette la fin de ses jours.

inople

férent.

out lui

tta par

la fou-

armes

ouvre-

oire &

rante il

en fe-

de l'é-

équipe-

ondre à

peu de

e rem-

ple, &

s chan-

litiques

Valette

formi-

nçur le

y faire

ntraint

exécu-

rant ce

x dire;

Otto-

liman,

Cependant le magnanime Grand-maître résolut de réparer avec avantage les perces de la Religion, qui, après la fuire même de ses plus mortels ennemis, ne paroissoit guere moins en danger que durant leurs attaques. Le Grand-bourg, lieu de la résidence du chef & du corps de l'ordre, ainsi que les forts de S. Elme & de S. Michel, étoient sans murailles, toutes les fortifications ruinées, l'artillerie démontée, les canons crevés, les maisons abattues, les citernes épuisées, les magafins fans vivres, fans munitions, & point d'argent pour les remplir, peu de soldats dans les places, beaucoup moins encore de chevaliers, la plupart des villages brûlés, & la campagne sans habitans. En un mot, l'île entiere se trouvoit tellement dévastée, que les plus graves commandeurs désespérant de pouvoir jamais la remettre en état de défense, furent d'avis de l'abandonner, & de transporter en Sicile le siège de la Religion. Mais la Valette, qui durant les plus cruelles detresses n'avoit jamais voulu entendre à céder un pouce de ter-

Ev

rein, résolut de s'ensevelir dans les ruines de Malte, plutôt que d'abandonner ces glorieux débris, si propres encore à faire germer de nouveaux lauriers. Tous les princes chrétiens applaudirent à sa magnanimité, & s'empressernt à l'enviden partager la gloire, en contribuant par leurs largesses à l'exécution de ses hauts desseins.

Il avoit observé durant les différentes attaques, que de toutes les forteresses de Malte, il n'y en avoit point de mieux située que le fort S. Elme, où toutes les forces Ottomanes avoient presque échoué; qu'il n'avoir fuccombé que parce qu'il étoit trop petit, & bâti d'ailleurs peu réguliérement; que le Grand-bourg, où l'on avoit cru bien faire en transportant le couvent, étoit commandé par des rochers & des collines, d'où l'on en foudroyoit le centre & toute l'étendue. On a vu que le fort S. Elme étoit sur une langue de terre, qui s'avance entre le port Musciet, & le grand port, réservé pour les vaisseaux de la Religion. Près de ce fort, & sur le même promontoire, s'éleve le mont Scéberras, qui, joint à l'emplacement du fort, présensoit une étendue suffisante pour bâtir

une l'art pour à po Ce f tiem après maîn qui, porte fut p mano public dats fa ma uferd maîtr quitta les ch noit fe & fou Ainfi meille riere d dace d

Cor la Val foler la reli er ces faire us les ı marid en nt' par hauts rentes eresses mieux toutes resque e parce illeurs bourg, nsporpar des en fouie. On ur une ntre le réservé

. Près

omon-

, qui,

présenr bâtir

uines

une ville, avec toutes les défenses que l'art peut ajouter à la nature, & située, pour comble d'avantages, de maniere à pouvoir servir de clef aux deux ports. Ce fut en cet endroit que le vingt-huirieme de mars 1 566; moins de sept mois après la délivrance de Malte, le Grandmaître posa la premiere pierre de la cité, qui, en mémoire de ce grand homme, porte le nom de la Valette. L'ouvrage fut poussé avec toute la célérité que demandoit une entreprise d'où le salut public dépendoit. Riches & pauvres, soldats & chevaliers, chacun travailloit à sa maniere; sans que personne voulût userd'aucun titre d'exemption. Le Grandmaître, pendant près de deux ans, ne quitta point les maçons, les forgerons, les charpentiers, parmi lesquels il prenoit ses repas, comme un simple artisan, & fouvent même donnoit ses audiences. Ainsi parvint-on à faire de Malte la meilleure place de l'Europe, & une barriere désormais inviolable à toute l'audace du Croissant.

Comme on posoit les sondemens de Chalcond. la Valette, les insideles, pour se con-p. 66. soller en quelque sorte du triomphe de De Thou. la religion, attaquerent l'île de Chio, Bos. 1. 36.

E vj

qui étoit sous la domination Génoise depuis deux cent vingt ans. Elle n'avoit pas, à beaucoup près, les mêmes défenseurs que Malte. Personne ne résista, & chacun eut la vie fauve ; mais il se commit d'énormes profanations. L'église principale, dédice à S. Pierre, fur indignement pillée, puis abattue, avec toutes les autres, excepté celle de S. Dominique, dont les Mahométans firent leur mosquée. On ôta toute autorité aux infulaires, & on leur donna un Musulman pour juge. Le président & les douze sénateurs furent enlevés avec leurs familles, & transportés en différentes contrées barbares. Dans l'illustre & nombreuse maison des Justiniens, la principale de Chio, on choisit vingt-un enfans des mieux faits, âgés d'environ dix ans, pour les mettre au nombre des pages du Grand-Seigneur. Il falloit pour cela leur. faire embrasser la religion du Sultan: on les circoncit par force; mais il ne fut jamais possible de les faire renoncer à Jésus-Christ qu'ils confessoient courageusement, tandis qu'on les déchiroit de verges & de courroies, avec une barbane qui en fit expirer plusieurs sous les coups. A. J. A. J.

dant qu'il table l'atte le gr par u plain répor faites de ce Pape fon r payer La V cédé . Pie V terme de la de ré d'abor liante le Pon lution iulque Cet aff méland

grand

au tom

noife avoit s défifta . il fe église inditoutes minit leur c infuulman douze irs faes connomprincienfans. x ans ges du la leur n: on ne fut icer à rageu oit de barba-

us les

Le libérateur de Malte essuya cependant un chagrin d'autant plus sensible; qu'il lui venoit d'une main plus respectable, & d'où il avoit moins sujet de l'attendre. Il souffroit impatiemment que le grand prieuré de Rome fût possédé par un cardinal, & il en avoir porte sa plainte au Souverain Pontife. Contre les réponses favorables qui lui avoient été faites, le cardinal Salviati qui jouissoit de ce bénéfice étant venu à mourir, le Pape en pourvut le cardinal Alexandrin fon neveu, en l'exemptant même de payer à l'ordre les redevances ordinaires. La Valette excédé de douleur par le procédé d'un Pontife aussi vertueux que Pie V, lui récrivit sur le champ en des termes peu mesurés, dont l'ambassadeur de la Religion eut encore l'imprudence de répandre des copies. Ce qui attira d'abord à l'ambassadeur la défense humiliante de se présenter davantage devant le Pontife, puis convertit en une résohution fixe ce qui n'avoit peut-être été jusque-là que l'effet de l'inadvertence. Cer affront plongea la Valette dans une mélancolie profonde, qui jointe à son grand âge, le conduisit un mois après au tombeau; mais sa mort ne tint rien

de cette foiblesse passagere. Il mourut en héros, invariablement fidele à la pratique des vertus chrétiennes, & soutenu, dans ce dernier passage, de toutes les

forces de la religion. in the fact out

Pie V, élevé au pontificat le dix-sept Janvier 1566, avoit pris ce nom, a la demande du cardinal Borromée auquel il étoit redevable de son élection, en mémoire du dernier Pape Pie IV, décédé la nuit du huit au neuf décembre de l'année précédente. Aussi-tôt que le saint cardinal avoit été averti de la maladie dangereuse du Pape son oncle, il s'étoit rendu promptement à Rome, afin de lui procurer les secours spirituels, dont un ménagement lâche ne prive que trop fouvent les grands, jusque dans les dignités ecclésiastiques, Son premier soin, à son arrivée, fut d'entendre les médecins, & de connoître sûrement l'étar de fon oncle. Ils ne lui dissimulerent pas, qu'ils avoient perdu toute espérance de rétablissement. Le cardinal à l'heure même entra dans la chambre du Pontife; & bientôt il lui eut fait comprendre parfaitement, quoiqu'avec tous les tempéramens convenables, qu'il falloit se disposer à paroître devant Dieu, & laif-

Ter i que du f met nité ce qu Cepe crue voyo lui l conft qu'il étoit vilag lui-n trême actes tienn rendu de No bien' reçut de de vieilla gneur

Les après Ont po

il mo

nourut la praurenu, tes les ix-sept 1, à la auquel on, en V, decembre que le la manclessil ne, afin ls, dont que trop les dier soin, mede: l'état de ent pas, ance de l'heure Pontife; prendre les temalloit se

& laif

Ter toute autre affaire pour s'occuper uniquement de sa conscience. La présence du saint, l'onction de ses paroles, la fermeté même de sa contenance & la sérénité de son front parurent ôter à la mort ce qu'elle a naturellement d'amertume. Cependant le pieux cardinal fouffroit cruellement au dedans de lui-même. Il voyoit mourir un oncle qui avoit pour lui la tendresse d'un pere, qui l'avoit constamment honoré de sa confiance, & qu'il aimoit lui-même autant qu'il en étoit aimé. Tranquille au dehors, & le visage toujours inaltérable, il administra lui-même au malade le viatique & l'extrême onction, lui fit produire tous les actes qui préparent à une mort chrétienne, & ne le quitta point qu'il n'eût rendu l'ame entre ses bras. S. Philippe de Néri étoit présent à certe mort, aussi bien que le faint cardinal; & Pie IV reçut tant de consolation de ce concours de deux saints, qu'il expira, comme le vieillard Siméon, en remerciant le Seigneur, de la paix salutaire dans laquelle il mouroit.

Les neveux du Pape défunt, sur-tout après un pontificat de certaine durée, ont pour l'ordinaire une grande influence

dans les résolutions du conclave suivant? Pie IV avoit régné huir ans, pendant lesquels il s'étoit fait un nombre même plus qu'ordinaire de créatures dans le sacré college. Le cardinal Borromée usa de cet avantage, mais en saint, & pour le bien seul de l'Eglise. Il jetta d'abord les yeux sur Moroné, puis sur Buon-Compagno & Sirlet, cardinaux dignes tous les trois de la tiare par l'éminence de leurs vertus & de leurs calens. Il ne réussit your aucun d'eux, parce que le zele, bien différent de la cabale, ne trouve pas légitime tout ce qui pourroit

D. 186.

Vie de s. conduire à son but. Il se résolut ensuite Charle, l. 1. & il réussit à faire élire le cardinal Alexandrin, ainsi nommé de la ville d'Alexandrie en Lombardie, dans le territoire de laquelle il étoit né : prélat d'une vertu qui l'a fait mettre au nombre des saints, d'un génie qui s'annonça d'abord aux religieux de S. Dominique, parmi lesquels il fut admis malgré la bassesse de sa naissance, & qui par la suite l'éleva de degré en degré jusqu'au faîte des dignités ecclésiastiques. Sa capacité dans les affaires étoit particulièrement connue de S. Charle, qui l'avoit souvent mise à l'épreuve durant le pon-

fagea ment l'intér la pap Mich fort b devoi maifo nier P

Qui

cardin

tifical

que, diocel mée po particu cile de quelqu pressé 1 permit Ce fut premer dans fa évêque cialeme cesseur de sa abando comme

tificat de son oncle. Borromée n'envifagea que ces raisons, relatives uniquement au bien de l'Eglise: du côté de l'intérêt, tout l'engageoit à éloigner de la papauté le cardinal Alexandrin, ou Michel Ghisleri, qui n'avoit pas été traité fort bien de Pie IV, & qui d'ailleurs devoit sa promotion à Paul IV, de la maison des Carases, écrasée par le der-

nier Pape.

vant!

ndant

nême

ins. le

ée usa

pour

abord

Buon-

lignes

nence

Il ne

que le

e, ne

urroit

msuite

rdinal ville

ans le

prélat

ombre

ça d'a-

nique,

lgré la par la

iqu'au

a capauliére-

l'avoit

e pop-

Quand Pie V fut intronisé, le saint cardinal lui demanda, pour faveur unique, la liberté de se retirer dans son diocese. Pie qui avoit besoin de Borromée pour prendre le fil des affaires, & particuliérement pour l'exécution du concile de Trente, le retint encore pendant quelques mois: mais il fut si instamment pressé par le saint archevêque, qu'il lui permit enfin de s'aller réunir à ses ouailles. Ce fut alors que Charle commença proprement, & ne cessa plus de retracer dans sa conduite les vertus des plus grands évêques de la sainte antiquité, & spécialement de S. Ambroise, son prédécesseur, qu'il avoit choisi pour modele de sa vie publique & domestique. Il abandonna son patrimoine à ses proches, comme un objet de vanité & une source

de distractions pour un évêque, après en avoir vendu néanmoins une principauté de dix mille ducats de rente, dont il employa toute la valeur en aumômes & en œuvres pies. Quelque bon usage qu'il pût faire des bénéfices dont le Pape son oncle l'avoit abondamment pourvu, il ne se crut pas dispensé de suivre à la lettre les décrets du saint concile qui réprouvoit cette pluralité: de quatrevingt mille écus de revenus annuels, il ne s'en réserva que la quatrieme partie provenant tant de son archevêché & d'une pension sur celui de Tolede, que de celle qu'il tiroit de son patrimoine. Encore gémissoit-il, de ne pouvoir autrement fournir à ses charges, de ne pouvoir pas, comme les premiers évêques, vivre des oblations des fideles. Douze abbayes qu'il possédoit, avec plusieurs pensions, furent ou remises purement & simplement entre les mains du Pape, ou appliquées à des séminaires & à d'autres établissemens de piété & de chariré; sans qu'aucun de ses proches, ni de ses créatures, eut part à cette distribution.

Il choisit un économe, pour se décharger du soin des choses temporelles, un

Auc de deu aun rités tém jour cenf gran ferm l'ave qu'e foit (ple. qu'il que d tiroit maile l'offid de l'a chacu nom de M loit à tion avoit

le tér

après

bénél

après en hcipauté dont il ômes & ige qu'il Pape son irvu., il vre à la cile qui quatrenuels, il ne partie êché & de, que rimoine, oir autrene pouévêques, . Douze plusieurs urement du Pape, res & à & de chaoches, ni tte distri-

le décharelles, un

autre officier auquel il commit la charge de recevoir les hôtes, un infirmier & deux aumôniers, dont l'un faisoit les aumônes publiques, & l'autre les charités secretes. Il avoit douze camériers, témoins assidus de toutes ses actions le jour & la nuit. Il institua de plus deux censeurs de sa conduite, prêtres d'une grande vertu & d'un grand sens, savans, fermes & sinceres : il leur enjoignit de l'avertir de toutes ses fautes, si petites qu'elles fussent, soit dans sa vie privée, soit dans le gouvernement de son peuple. Institution dont il se trouva si bien, qu'il fit statuer dans son sixieme concile, que chacun de les suffragans s'y aliujettiroit comme le métropolitain. Pour sa maison, il établit un préfer spirituel, dont l'office consistoit à pourvoir aux besoins de l'ame, & à veiller sur les mœurs d'un chacun. Un prêtre d'éminente vertu qu'il nomma prévôr, au lieu du titre mondain de Majordome ou Maître d'hôtel, veilloit à l'ordre domestique & à l'observation des réglemens prescrits. Dès qu'il avoit admis un sujet dans sa maison, sur le témoignage de personnes pieuses, & après s'être assuré que l'espérance des bénéfices n'entroit pour rien dans cette

vocation; il lui faisoit faire les exercices spirituels dans l'un de ses séminaires, lui fournissoit des livres de piété, & le tenoit quelque temps à l'épreuve en de bas offices, sur-tout quand le sujet étoit de race noble, & d'un caractere enclin à vanité. Les prêtres disoient la messe chaque jour, & se confessoient chaque semaine. Les laics communicient une fois le mois, & rapportoient au préset spirituel un billet de leur confesseur. Ceux-ci s'assembloient le matin dans la chapelle archiépiscopale, où, après une méditation, ils récitoient l'office de la Vierge jusqu'à vêpres, qu'ils disoient au même lieu, avec les complies à l'heure convenable. Les clercs obligés au grand office; se rendoient dans le même temps à l'antichambre du saint archevêque, qui récitoit avec eux marines, laudes & prime, après avoir fait l'oraison mentalé.

Tous mangeoient ensemble dans un grand résectoire, & pendant le repas on faisoit une lecture édissante. Le saint y mangeoit lui même, avant qu'il eût commencé, pour ne la plus interrompre, cette pénitence extraordinaire où il ne vivoir que de pain & d'eau. La prudence lui sit craindre alors que son exemple n'inspirât

tine d table la cha Chac l'anne credi. de lai tout l lan, f mier d me or de la c les qu faint : par lu grand fois le exami Souve ceux c fes pro à fes r s'entre afin de étoit l' bien t

En to

comm

comm

res, lui le tei de bas toit de nclin à se chaque seune fois et spiri-Ceux-ci chapelle médita-Vierge u même e conved office; à l'antiui téciprime. ė. dans un

ercices

dans un
repas on
faint y
eût comre, cette
e vivoit
ce lui fit
'infpirât

une émulation indiscrete. Au sortir de table, on alloit rendre graces à Dieu dans la chapelle, où l'on récitoit les litanies. Chacun jeûnoit tous les vendredis de l'année, & s'abstenoit de viande le mercredi. Ils s'abstenoient encore d'œufs & de laitage, ainsi que de viande, pendant tout l'avent, que l'on commence à Milan, suivant l'ordre Ambroissen, le premier dimanche après la S. Martin; comme on y ouvre le carême au dimanche de la quinquagésime. Quelles que fussent les qualités des surveillans établis par le saint archevêque, il vouloit tout savoir par lui-même, & s'informoit avec un grand soin des actions d'un chacun. Une fois le mois, il renoit un conseil pour examiner le gouvernement de sa maison, Souvent il alloit visiter les chambres de ceux qui la composoient, pour voir de ses propres yeux si tout y étoit conforme à ses règlemens. Il ne dédaignoir pas de s'entretenir avec les plus bas officiers, afin de savoir non seulement en quel état étoit leur conscience, mais s'ils étoient bien traités, & si rien ne leur manquoit. En toutes choses, il les traitoit plutôt comme ses freres ou ses enfans, que comme ses domestiques. C'est ainsi que

par sa vigilance, par sa douceur & par son exemple, il sit de sa maison un séminaire de bons religieux, de saints prêtres, de nonces apostoliques même, & de grands évêques, qui répandirent de toute part la discipline admirable qu'ils avoient apprise sous cet excellent maître

de la perfection cléricale.

Le temps étoit enfin arrivé, où le Seigneur avoit résolu d'essuyer les larmes de son Eglise, & de signaler ses plus grandes miséricordes envers son peuple, c'est-à-dire de lui donner des pasteurs, dont l'exemple, autant que la parole, fût la leçon du troupeau. Tandis que le siège de Milan brilloit du plus pur éclat des vertus épiscopales, le siege éminent dont la lumiere doit rejaillir sur tous les autres, la chaire de Pierre offroit au monde chrétien, non plus seulement un pontife doué de sagesse, de probité, & des autres vertus ordinaires; mais, pour tont dire en un mot, un faint à canoniser, & qui ne fut pas plutôt élevé sur le trône, qu'il se montra prédestiné à l'être

Cabat vita un jour sur nos autels. Rempli de la Pii V. l. 1. science des saints, Pie V conçut d'ac. 12. bord que, pour régir avec fruit l'Eglise de Dieu, il lui falloit établir un régime

youl posoi emple il s'in de le leurs égard emplo prêtres moins cres & les qui tus des foient ' porter, fans jai tous ét effet, il par sen avec or ler soig de ce ra donna le faste ment pu gale. Et ces s'il

désordr

exem

un sents prême, & irent de le qu'ils t maître ù le Seilarmes ses plus peuple, pasteurs, parole, is que le pur éclat éminent tous les ffroit au ment un bité, & ais, pour canonivé sur le

é à l'être

li de la cut d'a-

t l'Eglise n régime

& par

exemplaire dans sa propre maison. Il voulut que chacun de ceux qui la composoient lui donnât un état exact de son emploi, de ses charges, de ses bénéfices; il s'instruisit à fond de leur caractere, de leurs talens, de leur capacité, de leurs vertus & de leurs défauts, ayant égard uniquement au mérite pour les employer & les avancer. Il enjoignit aux prêtres de célébrer la fainte messe au moins trois fois la semaine, & aux diacres & soudiacres de communier tous les quinze jours. Ceux qui étoient revêrus des moindres ordres, ou qui jouissoient de biens ecclésiastiques, devoient porter, avec la tonsure, l'habit clérical, sans jamais user de soie. Il vouloit que tous étudiassent les saints peres ; à cet. effet, il établit trois leçons de théologie par semaine dans le palais pontifical, avec ordre à celui qui les faisoit, de veiller soigneusement à l'exécution parfaite de ce reglement. Aux cardinaux, il ordonna de réformer leur train, d'éviter le faste, de mener une vie, non seulement pure & réglée, mais sobre & frugale. Et comptant peu sur les ordonnances s'il ne touchoit point à la source des désordres, il statua que ceux-mêmes de

ces premiers prélats qui ne paieroient point exactement leurs detres, y seroient contraints par justice, comme les personnes du commun, & même par la saisie de leurs biens tant meubles qu'immeubles.

Il y avoit à Rome, comme dans les capitales profanes, des lieux de debauche, dont la telérance dans le siege de la religion scandalisoit bien des fideles, Plus indigné que personne, le saint Pontife ordonna d'abord sous peine du fouet, que toutes les femmes publiques, ou se mariassent, ou sortissent de Rome. On lui fit des remontrances si fortes, ou si spécieuses, qu'il craignit, pour les mœurs mêmes, les suites de cetre sévérité: mais substituant la note d'infamie aux peines afflictives, il ordonna que ces malheureuses demeuteroient renfermées chez elles, sans qu'il leur fût libre de paroîtte dans la ville, ni le jour ni la nuit. D'où il arriva au moins, que les crimes diminuerent considérablement, par l'éloigne ment des occasions, & par la honte de franchir le seuil de ces repaires affichés de la prostitution & de l'infamie. On psa représenter encore au Pontife, que c'étoir ruiner les propriétaires de ces maifons,

fons oppo il fi bien tranf où l' Pi

amul les co dans' fense decin malac s'effor dans toit pi les gé l'obser il envo non se pitres d même la con fermet trait q à plui ment a lui avo plus qu

eroient eroient es perla faiqu'im-

lans les debausiege de fideles, int Ponly fouet, s, ou se me. On es, ou si es mœurs rité: mais ix peines malheuiees chez e paroître uit. D'où nes dimil'éloigne honte de es affichés amie. On tife, que le ces majfons, sons, qui demeureroient désertes: mais opposant à la cupidité la cupidité même, il sit craindre aux Romains des pertes bien plus sérieuses, en les menaçant de transporter le S. Siege hors d'une ville où l'on s'opiniatroit à le déshonorer.

Pie V défendit encore, comme un amusement indigne du peuple chrérien, les combats de bêres qui se donnoient dans le cirque. Il renouvela aussi la défense qu'Innocent III avoit faite aux médecins, de visiter plus de trois jours les malades qui ne s'étoient pas confessés. Il s'efforça de rétablir la discipline, jusque dans ceux des monasteres où il n'en restoit presque plus de vestiges, & rendit les généraux d'ordres responsables de l'observance réguliere. Par toute l'Italie il envoya des visiteurs, pour examiner, non feulement files monasteres, les chapitres & les colleges, mais fi les évê hes même étoient bien gouvernés. Quant à la conservation de la Foi, il usa d'une fermeté qui paroît toute entiere dans le trait qui suit. Pierre Carnesecchi, cher à plusieurs Princes , & particulière ment au Grand Côsse de Médicis, qui lui avoit donné retraite s'étoit rendu plus que suspect en cette matiere. Le Tome XIX.

Pontife l'envoya redemander , par le maître du sacré palais, qui présenta les lettres du Pape, comme Carsenecchi étoit à table avec le Duc. La protection des plus grands princes est une foible garde contre les alarmes de la politique, Côme de Médicis, surnommé le Grand, craignit si fort d'irriter le saint Pere, qu'il livra lui-même son protégé, lequel ne couroit pas un moindre danger que celui du feu. Carsenecchi fut en effer brûlé, après avoir été convaincu d'attachement à l'hérésie & aux hérétiques d'Allemagne. Pie V, employé de longue main dans les tribunaux de l'inquisition, & revêtu, dès le pontificat de Paul IV, du titre d'inquisiteur suprême de l'Eglise Universelle, avoit contracté contre l'hérésie une aversion & une sévérité, qui lui firent mépriser en mille autres rencontres toutes les considérations humaines.

Baii oper. T. 2. p. 196.

Bientôt ce zele pour la Foi eut étrangement à souffrir, du côté des Pays-Bas, non seulement par les révolutions qu'y causa l'hérésie déjà condamnée de Luther & de Calvin, mais par l'introduction ou la propagation d'un demi-Calvinisme, déguisé sous le nom de Baïa-

nif le I de exa de me dale facr tion leur de l prie mên fitio qu'o tout de N nom Pape cord cond dang que tés e gouv tre e

duc a

d'Efp

à pre

at étranays-Bas, ons qu'y de Luatroduci-Calvile Baïa-

lérations

nisme. A peine Pie V fut-il monté sur le siege de S. Pierre, que le cardinal de Granvelle supplia ce Pontife de faire examiner les écrits de Baïus & de Jean de Louvain, afin d'en porter un jugement définitif. Baius peu touché du scandale qu'avoient déjà donné ses traités du facrifice, de la justice & de la justification, venoit de les faire réimprimer, & leur avoit joint ceux du péché originel, de la charité, des indulgences & de la priere pour les morts, composés dans les mêmes vues. On ajouta plusieurs propositions tirées de ces ouvrages, à celles qu'on avoit déjà présentées à Pie IV; le tout montoit à soixante-seize. Le pere de Montalte, si fameux depuis sous le nom de Sixte-Quint, & que le nouveau Pape venoir de faire élire général des cordeliers, poursuivit avec ardeur la condamnation de ces nouveautés. Le danger parut même si grand pour la foi, que les deux cordeliers les plus accrédites en Flandres, l'un confesseur de la gouvernante Marie d'Autriche, & l'autre en faveur auptès du commandant le duc d'Albe, furent dépêchés vers le roi d'Espagne, afin d'engager ce monarque à presser la conclusion de cette assaire.

F ij

De Thou, I. 40. Strad.
1. 4.
Belcar.
Comment.
1. 30. R. 31.

Pendant le cours de cette négocia? tion, les Huguenots fort intrigués d'une entrevue que Charles IX avoit eue avec le duc d'Albe, comme celui-ci passoit par la France pour se rendre dans les Pays-Bas, comploterent de soulever les Flamands contre l'Espagne; afin que Philippe II, occupé à éteindre l'incendie dans ses propres Etats, ne fûr pas libre de prêter la main contre eux au Roi très-chrétien. Le langage de la zizanie & de la rebellion fut d'autant plus efficace dans la bouche des sectaires, que deil les Flamands se plaignoient fort de la licence des garnisons Espagnoles, de plusieurs arreintes, vraies ou prétendues, données à leurs privileges, & plus encore de l'érectionde quatorze évêchés, introduire tout à la foisdans leurs provinces. Ils se figuroient qu'on vouloit faire passer toute l'autorité du gouvernement dans L'ordre ecclésiastique, ou du moins introduire une forme inustrée de jugement, & les procedes même de la plus formidable inquisition. L'ordre que la Gouverpante recut dans ces entrefaites, de faire publier le concile de Trente, & de tenir la main à l'execution de ses décrets, au moyen des recherches & des surveil-

com
la fu
& pe
furve
reme
évêq
l'effe
inuti

ploya

Îl

lans

011, vraie le go tive, avoie isu d comte bourg tous e & pre requê donna Gouve fi nom temen la requ

roit to

lans, porta le mécontentement à son comble. Le roi d'ripagne tempéra par la suite la rigueur de ces ordonnances, & permit en particulier de renvoyer les surveillans ou inquisiteurs d'office; en remettant néanmoins leurs fonctions aux évêques: mais ce remede, quel que soit l'effet qu'il eût pu produire plus tôt ; fut inutile dans les conjonctures où on l'em-

ploya.

ocia-

d'une

avec .

assoit ns les

er les.

e Phi-

endie

s libre

u Roi

zizanie

ıs effi-

s, que

fort de les, de

ndues,

encore

introvinces.

e passer

at dans

sintro-

nent,& brmida-

Gouver-

de faire

de te-

écrets, furveil-

Il s'étoit formé une confédération, ou, pour parler plus exactement, une vraie conjuration de la noblesse contre le gouvernement. Pour premiere tentative, quatre à cinq cents députés qui avoient à leur tête Henri de Bréderode issu des anciens comtes de Hollande, les comtes de Nassau, de Berg & de Culembourg, traverserent la-ville en silence, tous en habits gris, entrerent au palais, & présenterent à la Gouvernante une requête contre l'inquisition & les ordonnances favorables à ce tribunal. La Gouvernante étonnée d'une députation si nombreuse, dissimula son mecontentement, parut même recevoir assez bien la requêre, leur répondit qu'on accorderoit tout ce qui étoit juste, & les congé-

F iii

dia sans leur rien dire de précis. Le comte de Barlémont qui étoit présent & fort opposé à ces factieux sectaires, dit à la Gouvernante, comme ils se retiroient, que ce n'étoit qu'un tas de gueux, dont il n'y avoit rien à craindre. De là vint qu'on appella Gueux dans les Pays-Bas, ceux qu'en France on nommoit Huguenots. Bréderode qui avoit entendu ce propos, s'en divertit dans un grand repas qu'il donna le lendemain à près de trois cents personnes; & comme on proposoit de choisir un nom pour la confédération, il dit qu'il la falloit appeller la confédération des Gueux; ce qui fut applaudi par toute la faction. En conséquence, ils pendirent à leur ceinture une écuelle de bois, & à leur cou une médaille, où l'on voyoit d'un côté l'image du roi Philippe, & de l'autre une besace, avec cette légende, Fideles au Roi jusqu'à la besace. Les Catholiques de leur côté, à l'exemple du duc d'Arschot, prirent une médaille de la sainte Vierge tenant fon fils entre ses bras.

Les confédérés renouvellerent plusieurs fois leurs députations & leurs requêtes féditieuses. La Gouvernante, sans trop

par mo nou fer' tion écri tone rabl cept qu'i mar Bréc Cul de c pand & d' Bien en d plus

> ple en accou les pr

plus

pante

comte

& fort it à la

oient, dont

là vint

lugue-

ndu ce

d repas

de trois

oposoit

ration,

ifédéra-

udi par

selle de

lle, cù roi Phi-

e, avec jusqu'à

ar côté,

prirent

tenant

lusieurs

equêtes

ns trop

paroître les craindre, répondit qu'on modéreroit les édits portés contre les nouvelles doctrines, & qu'on feroit cesser tout ce qui ressembloit à l'inquisition; mais qu'il falloit auparavant en écrire au Roi. Comme la réponse d'Espagne tardoit trop à leur gre, & qu'au fond ils n'en attendoient rien de favorable; ils sortirent de Bruxelles, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, qu'ils y laisserent pour observer les démarches du gouvernement. L'audacieux Bréderode, les comtes de Berg & de Culembourg partirent avec une escorte de cent cinquante Cavaliers, & se répandirent dans les provinces de Gueldre & d'Anvers pour en soulever les peuples. Bien d'autres firent le même personnage en d'autres cantons, & avec d'autant plus d'effer, qu'ils gardoient au dehots plus de ménagement avec la Gouvernante.

On vit bientôt les fruits de ces manœuvres. Il se fit des prêches, où le peuple enhardi par la présence des grands, accourut en soule; ceux qui venoient les premiers encourageant les autres, & cherchant par tous les moyens à grossir

F iv

la troupe, afin d'intimider ceux qui leur étoient contraires. Ils s'attrouperent jusqu'au nombre de quinze mille, d'abord sans armes, puis avec quelques épées, quelques arquebuses, & une infinité de coignées, de marteaux, de léviers, d'échelles, de tous les instrumens propres à piller & à ravager, plutôt qu'à combattre. Ils se jetterent avec cet appareil dans les villages & les bourgs, & enfin dans les villes même les plus considérables, où ils pillerent les monasteres & les églises, briserent les statues des saints, firent les derniers outrages aux prêtres, aux moines, aux religieuses, & commirent sur la sainte eucharistie les profanations les plus exécrables. L'émeute devint si violente, que la Gouvernante, sœur du Roi, tremblant au milieu de Bruxelles pour sa propre personne, & craignant une défection générale, consentit avec son conseil à laisser faire le prêche en certains endroits, & à supprimer toute espece d'inquisition, à charge qu'on mettroit bas les armes. Différens seigneurs, même de la confédération, effrayés de la fureur populaire, parurent seconder le gouvernement pour le salut

del fûre che tieu derr

fure Ce fous cipat chan joint gent de p chef avec tres p fut q le du & qu cents ment héréri l'amii joind pagni rie. Il Maho

matei

i leur

nt jus-

abord épées,

ité de , d'é-

ropres

com-

ppareil c enfin

sidéra-

eres &

faints,

rêtres,

k com-

s profa-

émeute

rnante,

lieu de

faire le

Suppri-

charge

ifférens

ération,

arurent

le salut

de l'Etat, & pour le rétablissement de la sûreré publique. La Gouvernante sit marcher ses troupes : il y eut plusieurs séditieux des plus emportés, pris & punis du dernier supplice. Quelques villes rebelles surent réduites par la force des armes.

Cependant la partie se lioit solidement sous main, de la part des confédérés principaux, qui jurerent de prendre les marchands sous leur protection; & ceux-ci, joints au reste du peuple, de fournir l'argent nécessaire pour la cause commune de payer même de leurs personnes. Les chefs de la confédération firent alliance avec l'électeur Palatin, & avec les autres princes hérétiques d'Allemagne. On sut que le prince d'Orange traitoit avec le duc de Saxe pour en avoir des troupes. & que deja on levoit par son ordre douze cents chevaux. Des avis envoyés secrétement de France, apprirent aussi, que les hérétiques de ce royaume, sollicités par l'amiral de Coligny, avoient résolu de joindre aux rebelles de Flandres dix compagnies de cavalerie & trente d'infanterie. Il n'y eut pas jusqu'aux Jins & aux Mahometans, avec qui les Belges réformateurs ne voulussent faire cause com-

Fv

mune contre les Catholiques. Ils furent avertis par le Juif Jean Mucher, favori de Sélim successeur de Soliman, qu'ils pouvoient tout oser; parce que le Grand-Seigneur faisoit de si grands préparatifs contre le roi d'Espagne, que bientôt il n'auroit pas même le loisir de penser ux Pays-Bas. Telle étoit la situation des affaires dans ces provinces, lorsque Filippe II, après bien des promesses d'y venir mettre ordre lui-même, prit ensin le parti de commettre ce soin au duc d'Albe, le plus grand capitaine qu'eût l'Espagne, mais aussi le justicier le plus inflexible & le plus impitoyable.

Le duc arriva, suivi de quatorze mille hommes bien aguerris, créa une chambre de justice qu'il nomma le conseil des troubles, & que les peuples nommerent le conseil du sang, sit instruire le procès des séditieux, & en remplit les prisons, d'où ils ne sortoient que pour monter à l'échasaud. Les gibets & les roues couvroient les places publiques. Chaque jour offroit aux habitans le spectacle de leurs proches, ou de leurs amis justiciés. Tout le monde étoit dans l'effroi. Le prince d'Orange, un grand nombre de sei-

gno s'ei Ho dar vils Co par d'C mir dre trie

lem

Toya

(

vate en f vaill blir. tent men déno men vans poir

card

urent favori qu'ils Frandaratifs atôt il er ux des afe Fin l'y venfin le d'Alt l'Eflus in-

e mille chamseil des merent procès risons, onter à es couue jour le leurs s. Tout prince de seigneurs, & plus de trente mille personnes s'enfuirent en Allemagne. Les comtes de Horne & d'Egmont furent arrêtés, & dans la suite exécutés comme les plus vils coupables. Appuyes cependant par Coligny chef des Huguenots de France, par la reine Elisabeth d'Anglererre, & par les autres Etats protestans, le prince d'Orange & le comte Louis son frere mirent sur pied deux armées, pour fondre de concert sur leur malheureuse patrie, où les peuples avoient presque également à craindre, & de la dureté des royalistes, & de la fureur des rebelles.

Ce fur dans ces temps d'alarmes & de confusion, toujours précieux pour les novateurs, qu'Hessels & Baius oserent tout en faveur de leur système chéri, & travaillerent avec le plus d'ardeur à l'établir. On ne laissa point ignorer cet at-Lettre du tentat à Pie V, qui remplissoit si digne-Card. de Grandv. 13. ment la chaire de Pierre : il pressa l'exa-nov. 1507men des propositions qu'on lui avoit dénoncées, & assista lui-même à cet examen, pour lequel il avoit choisi des savans de toutes les nations qui ne pussent point être suspects à Baius; & selon le cardinal de Granvelle demeuré à Rome

depuis le dernier conclave, ils firent l'impossible pour sauver les assertions tant soit peu susceptibles d'un bon sens. Il est vrai que les auteurs ne furent, ni appellés, ni entendus; comme ils s'en plaignirent par la suite: mais on procédoit contre leurs ouvrages, où se trouvoit le corps du délit, & non pas contre leurs personnes, qui supposées présentes auroient tout au plus justifié leurs intentions, dont il ne s'agissoit nullement. Il n'étoit question que du sens absolu ou naturel des textes; qui est indépendant des explications & de l'intention de l'auteur. Après un grand nombre de congrégations, où le saint & savant Pape avoit assisté sans exception, après avoir lu tous les écrits déférés à son tribunal, avec leurs apologies; il rendit enfin son jugement définitif sur un nombre de soixante seize propositions, & même de quatre-vingt, comme nous les comptons, avec ceux qui en ont partagé quelqu'unes des plus longues.

On mécontenteroit également le lecteur, soit en rapportant cette liste fastidieuse dans toute son étendue, soit en l'omettant tout entiere, au risque de réfuites tres. une omet me is féches core, damn d'où

pand

Pr Baius les m

regner

mauve fa nat le prei la fin la féli comm une re IV. L ge & leurs l

vres,

par ell

pandre l'obscurité, avec le dégoût, sur les suites d'une affaire qui tient à tant d'autres. Soyons donc attentifs, & a éviter une longueur fatigante, & à ne rien omettre de ce qui peut instruire, ou même intéresser, autant que le permet la sécheresse de la matiere. Observons encore, que l'ordre des propositions condamnées n'est autre que celui des livres d'où elles sont extraites.

Propositions tirées de l'ouvrage de Baïus sur le mérite des œuvres. I. Ni les mérites de l'ange, ni ceux du prenier homme avant sa chute, ne sont jusrement appelés grace. II. Comme la mauvaise action mérite de sa nature la mort éternelle, ainsi la bonne action de sa nature mérite la vie éternelle. III. Si le premier homme eûr persévéré jusqu'à la fin de sa vie dans l'état d'innocence, la félicité éternelle eur été pour lui, comme elle a été pour les bons anges, une récompense, & non pas une grace. IV. La vie éternelle a été promise à l'ange & à l'homme innocent, en vue de leurs bonnes œuvres; & les bonnes œuvres, selon la loi de nature, suffisent par elles-mêmes pour l'obtenir. V. Dans

indéention bre de t Pape avoir bunal, fin fon ore de me de ptons.,

firent

rtions fens.

it, ni

s s'en procé-

trou-

s con-

es pré-

é leurs nulle-

ens ab-

le lecfastisoit en de ré-

u unes

la promesse faite à l'ange & au premier homme, est contenue l'institution de la justice naturelle, par laquelle la vie éternelle est promise aux justes, pour leurs bonnes œuvres sans aucun autre égard. VI. Il a été établi par la loi naturelle, que si l'homme persévéroit dans l'obéissance, il passeroit à une vie dans laquelle il ne pourroit mourir. VII. Les mérites du premier homme encore innocent ont été les fruits de sa premiere création: mais selon le langage de l'écriture, on ne les nomme pas justement des graces; d'où il suit qu'on doit les appeller seulement des mérites, & non pas aussi des graces. XI. De ce qu'ayant passé cette vie mortelle jusqu'à la fin dans la piété & dans la justice, nous obtenions la vie éternelle, ce n'est pas proprement à la grace de Dieu que nous devons l'attribuer, mais à l'ordre naturel établi des le commencement de la création par un juste jugement de Dieu. XII. Et dans cette récompense des bonnes œuvres, on n'a point d'égard aux mérites de J. C. mais seulement à la premiere institution du genre humain, où il a été réglé fur la loi naturelle, que par un juste jugement de Di
tion d
XIII.
la bor
d'ador
éterne
à la lo
ritable
noncé
de jui
par J.
à cau
les pr
péché

pies. de Pe qui n' que d Gentinature Le fer comm qu'il f Dieu de la

Pro

justice

remier i de la e cterr leurs égard. relle, obeifquelle nérites ent ont ation: re, on graces; feuleissi des é cette a piété la vie nt à la l'attribli dès par un t dans res, on J. C. itution é fur la

gement

de Dieu la vie éternelle seroit la rétribution de l'obéissance aux commandemens. XIII. Le sentiment de Pélage est, que la bonne œuvre faite hors de la grace d'adoption n'est pas méritoire de la vie éternelle. XVII. L'obéissance qu'on rend à la loi, sans la charité, n'est pas une véritable obéissance. XIX. Il (se livre dénoncé) paroît insinuer, que les œuvres de justice & de tempérance pratiquées par J. C. n'en avoient pas plus de valeur à cause de la dignité de la personne qui les pratiquoit. XX. Qu'il n'y a aucun péché véniel de sa nature, mais que tout péché mérite la peine éternelle.

Propositions des livres de la premiere justice de l'homme & des vertus des impies. XXIII. Ceux-là sont dans l'erreur de Pélage, qui entendent des nations qui n'ont pas reçu la grace de la soi, ce que dit S. Paul aux Romains, que les Gentils qui n'ont pas reçu la soi, sont naturellement ce qui est de la loi. XXV. Le sentiment où l'on est que l'homme au commencement a été tellement sormé, qu'il sut élevé à l'adoption des ensans de Dieu par des dons surnaturels provenus de la libéralité de son créateur, est une

imagination d'hommes vains & oisses; qui tire sa source de la solie des philosophes, & qu'on doit renvoyer au Pélagianisme. XXVI. Toutes les actions des insideles sont des péchés, & les vertus des philosophes sont des vices. XXVIII. Le libre arbitre, sans le secours de la grace, n'a de sorce que pour pécher. XXIX. C'est une erreur de Pélage, de croire que le libre arbitre puisse nous saire éviter au-

cun péché.

Du livre de la charité. XXXIII. Cette charité qui est la plénitude de la loi, n'est pas toujours jointe avec la rémission des péchés. XXXVI. Tout ce que fait le pécheur ou l'esclave du péché, est péché. XXXVIII. Celui-là est dans le sentiment de Pélage, qui reconnoît que par les seules forces de la nature on peut faire quelque bien d'un ordre naturel. XXXIX. Tout amour dans la créature raisonnable est, ou la viciense cupidité par laquelle on aime le monde, & que S. Jean défend, ou la louable charité que le S. Esprit répand dans nos cœurs, & qui nous fait aimer Dieu. XL. Fout ce qui se fait volontairement, quoiqu'il le fasse nécessairement, se fait néanmoins librement.

péche à la c pénit cume blem leurs

De origin n'est où le me fa Ocié taire la dé origin pend: rappo origin des n les ho une. C'est gustin Dieu elle e comn

me te

Du livre sur le libre arbitre. XLI. Le pécheur, dans toutes ses actions, obéit à la cupidité qui le domine. XLIV. Les pénitens avant l'absolution, & les cathécumenes avant le baptême, sont véritablement justifiés, sans néanmoins que

leurs péchés leur soient remis.

Des livres du facrifice & du péché originel. XLVI. Le facrifice de la messe n'est sacrifice que dans le sens général, où le sont toutes les œuvres que l'homme fait pour s'unir à Dieu par une sainte Sciété. XLVII & XLVIII. Le volontaire n'entre-, ni dans la nature, ni dans la définition du péché... Ainsi le péché originel est un véritable péché, indépendamment de tout égard & de tout rapport à la volonté dont il tire son origine. LII. La concupiscence ou la loi des membres, & ses mauvais désirs que les hommes ressentent malgré eux, sont une vraie désobéissance à la loi. LV. C'est faussement qu'on attribue à S. Augustin cette maxime définitive, que Dieu ne commande rien d'impossible; elle est de Pélage. LVI. Dieu dès le commencement n'auroit pu créer l'homme tel qu'il naît aujourd'hui.

. Cette i, n'est ion des t le pepéché. fenti-

oififs;

philo-

Péla-

ons des

tus des

III. Le

grace, XXIX.

ire que

iter au-

que par n peut naturel. réature upidité & que charité

cœurs, .. Tout uoigu il

nmoins.

Du traité de la priere pour les morts & des indulgences. LIX. Le pécheur pénitent n'est pas vivisié par le ministere du prêtre qui l'absout, mais par Dieu seul qui le vivisie & le ressuscite en lui inspirant la pénitence de ministere du prêtre ôte seulement la dette de la peine. LXI. Nos péchés ne sont pas proprement rachetés par les souffrances des saints que nous communiquent les indulgences; mais leurs souffrances nous sont appliquées par la charité qui nous unit à eux, afin que nous soyons dignes d'être délivrés par le sang de J. C. des peines dues à nos péchés. LXVI. C'est une erreur Pélagienne, de reconnoître quelque usage du libre arbitre qui soit bon, ou qui ne foit pas mauvais. LXVII. La seule violence répugne à la liberté naturelle de l'homme. LXVIII. L'homme peche, & d'une maniere qui mérite la damnation, dans les choses qu'il fait nécessaire nent. LXIX. L'infidélité purement négative, qui se trouve dans ceux à qui J. C. n'a point été annoncé, est un péché. LXXI. Un homme en péché mortel, ou digne de la damnation éternelle, peut avoir une vraie charité; & la cha-

le me LXX du ma rité pa facrem ne reç Toute ception chés; Job & leursp J. C. ainsi la cause o Adam éprouv comm nitions LXX bée, l cupisc Vous . me qu il n'y c gressio L'imn

pas un

rite, 1

s morts heur péinistere ar Dieu e en lui stere du a peine. rement ints que gences; t applia eux, re délies dues erreur e usage qui ne ile vioelle de peche; damnaécessairement x à qui un péé morrnelle,

la cha-

rité, même parfaite, peut sublister avec le mérite de la damnation éternelle. LXXII. Hors le cas de la nécessité, ou du martyre, la contrition jointe à la charité parfaite, & au désir de recevoir le sacrement, n'essace pas le péché, si l'on ne reçoit le sacrement en effet. LXXIII. Toutes les afflictions des justes, sans exception, sont des châtimens de leurs péchés; d'où il suit que ce qu'ont enduré Job & les marryrs, ils l'ont enduré pour leurs péchés. LXXIV. Personne, excepté J. C. n'est exempt du péché originel: ainsi la bienheureuse Vierge est morte, à cause du péché qu'elle avoit contracté en Adam; & toutes les afflictions qu'elle a éprouvées en cette vie, ont été pour elle, comme pour les autres justes, des punitions du péché actuel, ou originel. LXXVI. Dans l'état de la nature tombée, les mauvais mouvemens de la concupiscence sont défendus par la loi, Vous ne convoiterez point; d'où l'homme qui les ressent viole cette loi, quand iln'y consentiroit point, quoique la transgression ne lui soit pas imputée. LXXIX. L'immortalité du premier homme n'étoit pas un bienfait de la grace, mais sa con-

dition naturelle. LXXX. C'est un sentiment faux des docteurs, que Dieu ait pu créer & former l'homme sans lui donner

la justice naturelle.

16. 1 Toutes ces propositions, avec plusieurs autres que nous avons omises, & qui tendent d'une maniere plus obscure à établir la même doctrine, sont condamnées, ainsi que les ouvrages composés pour la même fin, sous toutes les peines de droit & l'anathême encouru par le seul fait, de la part de ceux qui les sontiendront d l'avenir par écrir, ou de vive-voix. Quoique quelques-unes de ces assertions, porte la bulle, puissent en quelque sorte se soutenir, en les prenant à la rigueur & dans le sens propre des auteurs, nous les condamnons comme respectivement hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses & offensant les oreilles pieuses; ausli bien que tout ce qui s'est dit ou écrit en leur faveur. Comme il s'est élevé de vives disputes sur le sens de cette phrase, il est à propos, tandis qu'on l'a sous les yeux, de faire sentir en passant combien cette chicane est misérable. Sur l'omission prétendue d'une simple virgule, entre le mot soutenir & ces mots en les

prenan Baïani permît fens pr des all elle les ter cha roit aud sens de gage ac matiqu que les à l'espr démale de boni de toui donc n ne doit origina fice, & inquiét dans le de deli qu'on r & qu'e pendan est clai

& de

n sentiu ait pu donner lusieurs qui tenctablir mnées . pour la de droit ul fait, endront x. Quoiis, porte e se sou-& dans les cont hérétiéraires, oreilles qui s'est bmme il e fens de is qu'on n pailant ble. Sur

virgule,

is en les

prenant à la rigueur, les Apologistes du Baïanisme ont voulu que la bulle de Pie V permît de soutenir à la rigueur & dans le sens propre des auteurs, quelques-unes des assertions condamnées. Or comme elle les condamne en masse, fans les noter chacune en particulier; il n'y en auroit aucune qu'on ne pût soutenir dans le sens de l'auteur, c'est à dire, selon le langage accoutumé de toutes les bulles dogmatiques, dans le sens propre & direct que les termes présentent naturellement à l'esprit des lecteurs. Cette supercherie démasquée doit suffire à tout homme de bonne foi, pour en couvrir les auteurs de tout le mépris qu'ils méritent. Sans donc nous escrimer sur une virgule, qui ne doit se trouver que dans l'exemplaire original déposé aux archives du saint office, & qui s'y trouve en effer; sans nous inquieter de l'omission qui en est faite dans les copies, qu'il est d'usage à Rome de délivrer sans points ni virgules, afin qu'on ne chicane pas sur la ponctuation, & qu'on s'en tienne à la lettre : indépendamment de ces moyens vérilleux, il est clair que la condamnation de Baius & de ses complices tombe sur le sens propre & naturel de leurs affertions. Tel est le but de la censure de Pie V, bulle dogmatique, & dès-là, par sa nature & l'usage de tous les siecles, ayant pour objet le sens propre & naturel des textes qu'elle condamne. Autrement, elle seroit absurde, en négligeant le sens naturel, pour s'attacher à des sens étrangers; injuste, en flétrissant des auteurs, dont les écrits dans le sens propre seroient irrépréhensibles; scandaleuse enfin, en induisant dans l'erreur, au moins le torrent des fideles, qui pour l'enseignement s'en tiennent au sens que les paroles présentent naturellement à l'esprit. En supposant même qu'il y eût quelque ambiguité dans la bulle, ce nuage fut bien dissipé, tant par Pie V lui-même, que par ses successeurs Grégoire XIII & Urbain VIII, lorsqu'ils obligerent, comme on le verra dans la suite, Baius & ses adhérens à condamner toutes les propositions dans le sens propre que les paroles présentent. C'est encore dans ce sens que la bulle de Pie V a été reçue & observée, par les universités même des provinces on l'erreur étoit née & déjà fort repandue.

Dès on ne tion; avec u forte d peut-êt teur, 8 moins difficile les dog le péch neantill berté ir à une n bilité de la natur matiere point pa rien ma pouvoit commer toute la moins à fuite, & tirent fe

pagne le

fendit so

les ensei

rtions.

Pie V,

ayant

rel des

ment,

le fens

s étran-

uteurs,

pre se-

use en-

moins

l'ensei-

que les

t à l'ef-

ût quel-

e nuage

même.

re XIII

gerent,

, Baius

utes les

que les

dans ce

reçue &

ème des

& déjà

Dèsque cette constitution fut dressée, Bayan. part. on ne pensa plus qu'à la mettre à exécu- 2. pag. 46 & tion; mais par les voies les plus douces, avec une condescendance, avec une sorte de réserve dont le S. Siege n'avoit peut-être jamais usé envers aucun novateur, & qu'aucun peut-être aussi n'avoit moins méritée que Baïus. Il étoit bien difficile qu'il méconnût dans son syftème les dogmes de Luther & de Calvin sur le péché originel & ses suites, sur l'an: néantissement du libre arbitre, ou la liberté imaginaire d'une volonté soumise à une nécessité invincible, sur l'impossibilité des commandemens de Dieu, sur la nature du péché, & sur bien d'autres matieres. Eût-il même été aveuglé à ce point par ses préventions, il ne lui avoit rien manqué peu après, de tout ce qui pouvoit lever ce bandeau. Des qu'il eut commencé à dogmatiser, tout Louvain, toute la Flandre cria au scandale, ou du moins à la nouveauté. La Sorbonne ensuite, & plusieurs autres écoles combattirent ses opinions, les universités d'Espagne les censurerent, & Rome lui défendit sous peine d'excommunication de les enseigner. Il promit solennellement

d'obeir au chef de l'Eglise: mais bien loin de tenir parole, il fit imprimer & réimprimer ses écrits scandaleux, il se forma une secte, il s'appliqua de jour en jour à la grossir davantage, il porta la zizanie, avec l'erreur, jusque dans les ordres les plus attachés à la doctrine de l'Agliferais I industria vortena e a

2. cpist. 13. nov. 1567.

Card. Granv. Cependant, & tandis qu'en Flandres on poursuivoit les autres sectaires en toute rigueur, Rome & l'Espagne traiterent Baius avec tant de ménagement, que dans la suite il s'en fit un titre contre l'autorité même de la bulle qui le menageoit! On n'y nomma; ni lui ni Hessels, son ami & son complice; on n'y enonça pas même les titres de leurs livres. La condescendance sur poussée jusqu'à ne pas publier la bulle à Rome, ni en Flandres, pas même à Louvain où l'erreur étoit née. On se contentoit de l'étouffer, sans porter l'atteinte la plus légere à ceux qui lui avoient donné le jour. Enfin, Rome commit l'execution de ses décrets au cardinal de Granvelle, on au délégué qu'il voudroit choisir; persuadée que ce prélat attentif à écarter les troubles de la Flandre, & favorablement

rablen prend termi dinal qui se promp Maxin cela t avec n le firer épiscop essentie à faire à proso

Lep affaire, loit fon li ce do parti, v bres fuiv Hessels tre ou mort sur duc d'A uques ré Ton

damné

extraite

is bien mer & jour en a la zis les orrine de

landres

ires en ne traiement ; tre cone qui le iolui ni ice; on de leurs poussée Rome, wain où ntoit de e la plus onné le xécution anvelle. choisir; fa écar-& favoblement

rablement disposé à l'égard de Baïus, prendroit les mesures les plus propres à terminer cette affaire sans éclat. Ce cardinal, qui étoit encore à Rome, & qui sentoit la nécessité d'une exécution prompte, en chargea son grand-vicaire Maximilien Morillon, qui avoit pour cela toute la dextérité convenable. avec mille autres qualités solides qui le firent élever par la suite sur le siege épiscopal de Tournai. Les deux points essentiels de sa commission, consistoient à faire accepter la bulle par Baius, & à proscrire, tant les propositions condamnées, que les livres dont elles étoient extraites.

Le premier pas de Morillon dans cette affaire, fut d'écrire à Baïus, dont il vouloit sonder les dispositions; persuadé que, si ce dogmatiseur, alors chef unique du parti, venoit à plier, la plupart des membres suivroient aussi-tôt son exemple. Jean Hessels ou Jean de Louvain, plus opiniatre ou plus intrépide que Baïus, étoit mort sur la sin de l'année précédente. Le duc d'Albe triomphoit encore des hérétiques révoltés, inondoit de leur sang les

dix-fept provinces; & aucun d'entre eux n'y osoit plus lever le masque. Il poursuivoit indistinctement tous les novateurs, & en toute rencontre se montroit inexorable à leur égard. Le Commissaire apostolique, ou trouva Baius si docile, ou triompha si aisement de sa résistance. qu'à la premiere entrevue il fut arrêté que huit jours après on assembleroit l'étroite faculté, formée à Louvain des huit professeurs de théologie, afin de se soumettre aux décisions du Saint Siege, Baius étoit lui-même de cette espece de comité ; ainsi toute humiliation sui étoit épargnée : on n'exigea de lui aucune démarche particuliere, rien qu'il n'eût fait d'office, quand la bulle eût regardé tout autre professeur. Il fut résolu qu'on s'abstiendroit à l'avenir & qu'on empêcheroit de soutenir en public & en particulier, de vive-voix ou par écrit, les proposirions condamnées; que la lecture des livres d'où elles font extraites pour la plupart, seroit interdite; en un mot, qu'on observeroit avec une ponctualité religieuse tout ce qui étoit ordonné par la bulle. Les evenemens postérieurs, & des l'année suivante, la lueur de succès

con du i cepe me faisii plair & re

vrag

prem

E

exécu mois cette. miere se tie clergé de de provin carater les Ca la deu terent du Ma long ti comme leur att dont 1 qu'eurent les Flamands révoltés, firent connoître quelle étoit la sincérité, ou du moins la stabilité de Baius. Morillon, cependant, au sortir de l'assemblée même où l'on avoit accepté la bulle, fit, faisir chez les imprimeurs tous les exemplaires des livres d'Hessels & de Baius, & rompre la planche d'un nouvel ou-

vrage qui étoit sous presse.

tre eux

pour-

nova-

ontroit

nissaire

dacile.

Stance,

t arrêté

roit l'e-

ain des

in de se

r Siege.

spèce de

lui étoit

cune déeût fait

irdé tout

on s'abs-

becheroit ticulier,

propoli-

re des li-

ir la plu-

or, qu'on

lite reli-

ne par la

s, & dès e succès

Enfin la bulle de Pie V, donnée le Baii epist. ad premier d'octobre 1567, eut sa pleine Carl. Simoexécution à Louvain le vingt-neuf du mois de décembre suivant. C'est dans cette année qu'il fut reglé pour la premiere fois, que de cinq en cinq ans il se tiendroir à Paris une assemblée du clergé de France, composée d'un ou de deux députés au plus de chaque province, & qu'elle n'auroit point le caratere de concile. La même année, les Calvinistes firent dans ce royaume la deuxieme guerre de religion, tenterent de se saisir de la personne sacrée du Monarque, & développerent ce long tissu d'artentats qui mit la Cour comme au désespoir, & qui enfin leur attira cette proscription fameuse, dont la barbarie imprima une hor-

148 HISTOIRE

reur presque égale à ceux qui l'ordonnerent, & à ceux qui en furent les victimes.

the state of the s



is the many of the second

the state of the s

and the same of th

H

D

LIVI

Depui.

avec la res inque par ler dura la paix guerre

Sous pr berré di chefs de



DIE WILL

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-SEPTIEME.

Depuis la condamnation de Baïus en 1567, jusqu'au massacre de la S. Barthelemi en 1572.

L'A paix & la guerre se concluoient avec la même facilité, parmi des sectaires inquiets, qui ne faisoient la guerre que parce qu'ils ne pouvoient pas brouiller durant la paix, & qui n'acceptoient la paix qu'à dessein de recommencer la guerre à la premiere occasion favorable. Sous prétexte qu'on en vouloit à la liberté du prince de Condé & des autres ches de la secte, ils avoient pris tout à G iij

coup les armes, & porté l'audace jusqu'à tenter de s'emparer de la personne du Roi. La Cour, dans une sécurité profonde, passoir la belle faison à Monceaux; lorsqu'elle apprit que tous les chemins du voifinage étoient converts de piétons, de cavaliers, de genculshommes, qui tous paroissoient avoit un même dessein, & tendoient au même terme. Elle se retira précipitamment à Meaux, où il y avoit moins de danger que dans une campagne ouverte à tous les audacieux. En quelques jours, il y eut cinquante places emportées par leurs nombreuses factions; & l'on vit tout à coup dans la petite ville de Rozai, éloignée de quatre lieues seulement, un gros corps de cavalerie, tout composé de gentilshommes. L'effroi saisit alors toute la cour. Heureusement, elle avoit levé depuis peu six mille Suisses, qui se trouvoient en marche, & qui arriverent à Meaux, sans avoir été attaqués.

fu

m

le

le

ur

le

te

les

gre

tre

s'e

rie

piq

ma

im

les

une

ſe

rab

par

aîle

alo

cip

fir

des

De Thou,

Comme on délibéroit avec beaucoup d'incertitude, se à l'aide de ce renfort le Roi se retireroit à Paris; ou s'il resteroit à Meaux au risque de s'y voir assiégé; les Suisses commandés par le brave Psisser, marcherent tant de bonne volonté; & prontent avec taut d'as-

e jusqu'à lonne du profonde, ux orfemins du étons, de qui tous Mein, & e se retira il y avoit campagne En quelplaces emctions; & ite ville de ues seuleerie, tout effroi faiulement, lle Suiffes, & qui arrié attaqués. beaucoup' ce renfort on s'il refe s'y voir des par le t de bonne taut d'al-

surance de remettre le Monarque sain & sauf dans sa capitale, que la Reinemere prit tout à coup sa résolution, & leur dit : Allez, je confie à votre valeur le salut du roi & du royaume. Ils forment un bataillon carré, placent le Roi dans le centre, avec tout son cortege, & partent sièrement, ayant pour tout soutien les chevau-légers de la garde, & un groupe de courrisans qui n'avoient d'autres armes que leurs épées. Le prince de Condé vint à leur rencontre, la lance en arrêt; d'Andelot & la Rochefoucault s'efforcerent d'entamer les flancs & l'atriere-garde: mais les Suisses baissant la pique, & avançant avec une gravité fiere, marquerent tant de résolution, qu'ils imposerent à Condé lui-même; & tous les confédérés craignirent de hazarder une attaque sérieuse. Ainsi la journée se passa en escarmouches peu considerables. Le bataillon, harcélé sans cesse par la cavalerie qui voltigeoit sur les aîles, marcha fans interruption jusqu'aux approches de Paris, où le Roi, qui prit alors les devants avec la Reine & les principaux de la cour, arriva heureusement for le soir. Un des plus grands embarras des généraux avoir été de contenir l'argager l'action.

Le succès du voyage n'éteignit point l'audace des confédérés. Quoique leur nombre n'eût aucune proportion avec leur projet; ils entreprirent de bloquer Paris & de l'affamer, brûlerent différens moulins, s'emparerent des ponts pour se rendre maîtres du cours des rivieres, & mirent des garnisons dans les châteaux voisins, afin d'intercepter les vivres qui arrivoient par terre. Les Parisiens s'abandonnant aux murmures, moins pour ce que le peuple souffroit d'un blocus qui n'embrassoit pas à beaucoup près tous les côtés de la ville, que parce qu'il déplaisoit fort aux principaux citoyens, comme le dit la Noue, d'avoit les soldats Calvinistes pour concierges dans leurs maisons de campagne; le connétable fut obligé, contre son avis, de sortir de la ville avec un corps d'armée, & de livrer près de S. Denys la bataille qui en a pris son nom. Il remporta la victoire, en montrant à son ordinaire une vigueur de jeune homme & une

brave à mo qui to lente leur f au mo un at éclaire cere. (l'un 8 ment il facr de l'ui fon car mome toit for moi, r bien h périls,

Apre fang fra pre tric dans u au cont taille d dura po jusqu'ai reçuren

d'heure

t point ne leur n avec ologuer ifférens pour se ivieres, es? châes vivres Parisiens moins 'un blooup près rce qu'il itoyens, r les solges dans e connéavis, de l'armée, a baçaille nporta la **brdinaire** & une bravoure de soldat ; mais il sur blessé: à mott, C'ésoit le dernier des triumvirs, qui tous trois finirent par une mort violente, aussi bien que le roi de Navarre, leur fauteur. Anne de Montmorenci eut au moins pour l'Etat & pour la religion, un attachement qui pouvoit être plus éclaire , mais qui fut constamment sincere. Ce fut dans l'intention de défendre l'un & l'autre, qu'il s'unit généreusement avec les rivaux de sa maison; & il sacrifia réellement sa vie à la défense de l'un & de l'autre. L'âpre fermeté de son caractere se montra jusqu'au dernier. moment; comme son confesseur l'exhortoit fort au long à bien mourir; laissezmoi, mon pere, lui dit-il, il me seroit bien honteux après quatre-vingts ans de périls, de ne savoir pas soutenir un quartd'heure l'aspect de la mort.

Après une victoire gagnée au prix du sang françois, la cour affligée de son propre triomphe, demeura quelques jours dans une morne inaction. Les vaincus au contraire vinrent se présenter en bataille devant Paris; mais la bravade ne dura point. Ils se retirerent peu après jusqu'aux confins de l'Allemagne, où ils recurent un renfort de Restres. Alors ils

rentrerent avec confiance dans le royau-

me, & donnerent de nouveau l'alarme à la capitale. On les avoit méprisés après leur défaite : on les rechercha, dès qu'on les vit en force. Après différens pourparlers, on indiqua une conférence en regle à Long-Jumeau. En même temps on sema l'argent parmi leurs troupes, comme elles assiegeoient la ville de Chartres. L'expédient réussit : la discorde, & bientôt après la désertion n'eut point de bornes. Des compagnies entieres quirtoient le siège, & s'en retournoient dans leurs provinces. Afin d'augmenter le mécontentement, on glissa dans leur camp une copie des conditions accordées par le Roi, & rejettées par leurs ches, favoir promesse du libre exercice de la réforme, & de payer les troupes Alle-De Thou, mandes. Les généraux enfin, dans la crainte de le voir entiérement abandonnes, se déterminerent à signer la paix, fans y prendre plus de confiance qu'on n'en prenoit en eux. C'est ce qu'on nomma la paix fourrée, laquelle fur publiée le vingt-troiseme de mats 1568. On l'appella aussi paix boiteuse, & paix m assife, par allusion au marechal de Bicon qui étoit boiteux, & au feigneur

ibid.

de. exe

vell

étoi de l qu'i cett enfu mar leur

les q du R Mon autre

fufpe

direr prim les i foule

tion. & le contr ces d

bliqu 011 1 un' m mille

On y accorda aux Calvinistes le libre exercice de leur religion, & l'on renouvella l'édit de janvier 1562, qui lent étoit des plus favorables. Ils promirent de leur côté, de rendre toutes les villes qu'ils avoient prises dans le cours de cette guerre. Les deux partis se quitterent ensuite, avec une froideur taciturne qui marquoit leur contrainte réciproque, & leur rupture prochaine. La guerre de fut suspendue que six mois. Plusieurs des villes qui devoient rentrer sous l'obciffance du Roi, refuserent de se soumettre. Le Monarque ayant mis garnison dans les autres, les habitans Calvinistes prétendirent que con étoit que pour les opprimer. La cour leur parut oublier tous les ménagemens, & ne tendre qu'à soulever contre eux le corps de la nation. Ils se plaignirent que les chaires & les écoles rétentissoient d'invectives contre les Réformés, que le fruit de ces discours étoit, ou des émeutes publiques, ou des meurtres secrets dont on ne pouvoit obtenir justice; en un mot, qu'en trois mois plus de dix milleReligionnaires avoient peri par ces

ce qu'on ce qu'on e fut puts 1568.

royau-

larme

éprifés

ia, dès

fférens

férence '

même

rs trou-

la ville

n n'eut

entieres

imoient imenter

ans leur

cordées

s chess,

ce de

es Alle-

dans la

bandon-

la paix,

echal de feigneur

G vj

manœuvres ténébreules. Ils construisirent des vaisseaux sans aucune permission du souverain, équiperent une flotte considérable, envoyerent à la reine d'Angleterre, & aux princes protestans d'Allemagne, afin d'en obtenir des tronpes &

51 121 V

comme elle avoit reconnu que les projets

de l'argent. La cour se prépara aussi à la guerre, &

P. 22, &C.

du conseil étoient fouvent éventés par des traîtres, ou des indiscrets, elle forma un conseil particulier, qu'on prétend avoir donné l'origine au conseil privé. Le chancelier de l'Hopital en fut exclus, comme un des plus suspects: il fut même disgracié peu après , réduir à rendre les sceaux & à se retirer dans ses terres. Différens leigneurs qui in moient comme lui pour la tolérance, furent regardes, tout catholiques qu'ils étaient, comme fauteurs des Huguenots. De peur que kesuell de le ce parti, qu'on nomma la faction des Revre, in-4°. Politiques, ne vint à s'accroître; la Reine-mere fit signer à la cour, & porter dans les provinces, une formule de ferment, par lequel on s'obligeoit à ne

reconnoître que les ordres du Roi, à se

départir de toute entreprise qui n'auroit

pas son aveu formel, & a lui en donner

connoissa lablemen catholiqu Le fameu firmé, fu On ôta a de s'allen de mort, gion que à tous cer de se den & le parle que perso à la magis ferment c religion c maine. T tique relig

L'unive l'occasion nal de Ch ordonna q liers feroie cise de ce avoit touje fenta requ abandonne vice de le chez les he 2-

80

ets

ar

na

nd

vć.

JS.,

me

les

if-

me és.,

me

que

des

La

OL-

de

ne

ſe oit

ner

connoissance, en un mot à s'unir inviolablement de cœur & d'effet avec les catholiques pour la défense de la patrie. Le fameux édit de janvier, à peine confirmé, fut révoqué dans tous les points. On ôta aux Religionnaires tout pouvoir de s'assembler; on défendit, sous peine de mort, l'exercice de toute autre religion que la catholique; il fut enjoint à tous ceux qui professoient la réforme, de se démettre de leurs emplois publics; & le parlement, en vérifiant l'édit, ajoura que personne désormais ne seroit admis à la magistrature, qu'il n'eût promis avec serment de vivre & de mourir dans la religion catholique, apostolique & romaine. Telle fut l'origine de cette pratique religieuse; qui s'observe encore.

L'université de Paris, de son côté, à D'Argentre, l'occasion de l'apostasse notoire du cardi-dic. T. 2. P. nal de Châtillon réfugié en Angleterre, 39. ordonna que tous les docteurs & bacheliers feroient une profession claire & précise de cette purete de doctrine qu'elle avoit toujours professée; puis elle présenta requête contre ceux qui avoient abandonné le culte de l'Eglise, & le service de leur souverain, pour se retirer chez les hérétiques. Le Roi y répondit

de sa propre main, ordonnant que ceux qui faisoient des leçons publiques ou privées, & tout ensemble ceux qui étoient en charge dans les colleges, & autres communautés, en quelque art & faculté que ce fût, seroient de la religion catholique, apostolique & romaine; qu'ils observeroient les statuts & les ordonnances de l'université, dans leur maniere de vivre, & même de se vêtir, aussi bien que dans leurs discours & leurs enseignemens; que si quelques-uns refusoient d'obeir, ils seroient privés irrémissiblement de leurs fonctions & de leurs charges. En conséquence, le principal du college de Beauvais, Nicolas Chartron, & Jean, principal du college de S. Michel, ainsi que Pierre Ramus, principal du college de Presse, nonobstant les oppositions des facultés de droit & de médecine, furent prives de leurs emplois. On usa de la même sévérité envers le libraire Oudin Petit, leur complice. Le parlement confirma toutes ces conclusions. Il avoit dejà porte un arrêt, qui défendoit d'admettre à aucune charge ceux qui ne feroient pas publiquement profession de la religion catholique; & par un autre, il avoit au-

toris qui r publi mane grane chanc recte jesté ! donn **suppô** religio tarder fur l'e tous 1 docter memb fuite les co ceux q ceux q viniste à exéc ble, d au duc

> Catl titude aux rel premie

raliffin

1. 45.

autres & faion caqu'ils ordonaniere , aussi urs enrefués irré-& de le prin-Nicolas lu colrre Rale, noiltés, de ives de me fé-Petit, hnfirma à porté re à aupas pugion cavoit au-

ceux

u pri-

toient

torisé l'université à déposer les suppôrs qui refuseroient d'assister aux cérémonies publiques de la religion. L'université demandant enfin des lettres parentes du grand sceau sur tous ces arrêts, & le chancelier refusant de les expédier ; le recteur s'adressa directement à Sa Majesté, qui les accorda sous le titre d'ordonnance du Roi Charles IX contre les suppôts de l'université, déserteurs de la religion catholique. On fit faire sans retardement la profession de soi, la main sur l'évangile & le crucifix; d'abord à tous les docteurs en théologie, puis aux docteurs en droit, & à presque tous les membres de la faculté de médecine. Enfuite on parcourut successivement rous les colleges, pour examiner la foi de ceux qui les fréquentoient v & l'on cita ceux qui s'étoient réfugiés parmi les Cali vinistes. La Cour, pour mettre ses édits à exécution, leva une armée considérable, dont elle donna le commandement au duc d'Anjou, avec le titre de généralifilme. Sister work to carrie as to the trap

Catherine de Medicis, par son incertitude & ses lenteurs accoutumées, laissa aux rebelles le loisir de revenir de leur, pir et première surprise, ou l'on auroir pu les

accabler. Comme elle eut tenté sans succès d'enlever le prince de Condé, qui se trouvoit dans son château de Noyers en Bourgogne, avec l'amiral de Coligny; ces deux chefs du parti traverserent le royaume, malgré les corps de garde & les de tachemens de cavalerie apostés sur tous les passages, & arriverent sains & saufs à la Rochelle, qui étoit le boulevart de la secte. Il en sur de même, des tentatives qui se firent contre ses autres chefs. Il n'est pas étonnant que plusieurs se soient. échappés; puisque pour les prendre tous, comme dit le Laboureur, il auroit fallu tendre un rets aussi grand que la France; mais qu'ils se soient échappes rous, c'est ce qui nous fait toucher au doigt-le foible de la politique & du génie de Catherine, vive à concevoir, habile à projetter, & non moins prompte à se déconcerrer. Les fugicifs, une fois hors d'atteinte, armerent de toute part; & de toute part, la guerre recommença prelque en un moment, avec tous les excès que le ressentiment pour cause de trahison & de parjure peut ajouter à ceux de la discorde & du faux zele de religion. Les armées ennemies commandées,

Pune par le duc d'Anjou frere du Roi,

parti:
ne laid
la vict
bonne
presqui
fous lu
chefou
d'un co
battre,
dit, qu
sang &

de seco

l'auti

contr

goun

Calvi

parati

listes

belles

fecon

doit 1

confta

batail

rente

pouffa

d'imp

ie tro

ou à

brave

L'Etoile , T. 1. p. 15.

l'autre par le prince de Condé, se rencontrerent enfin près de Jarnac en Angoumois; comme une partie des troupes Calvinistes se trouvoit écartée. Cette séparation augmentant les forces des Royalistes, autant qu'elle affoiblissoit les rebelles; Tavanes, qui ne figurant qu'en second sous le duc d'Anjou commandoit réellement en chef, profita des circonstances, & s'empressa d'engager la bataille. Il passa pendant la nuit la Charente qui séparoit les deux camps, & poussa tout à coup l'ennemi avec tant d'impéruosité, que le prince de Condé se trouva réduit, ou à fuir avec honte, ou à combattre avec désavantage. Le brave Condé prit sans hésiter ce dernier parti: mais malgré tous ses efforts, qui ne laisserent pas de balancer long-temps la victoire, enfin elle se déclara pour la bonne cause. Le prince abandonné de presque tous les siens eut sen cheval tué sous lui, après que le cheval de la Rochefoucault eut cassé la jambe au prince d'un coup de pied; & continuant à combattre, un genou en terre, il ne se rendit, qu'après que son corps épuisé de sang & de forces eut absolument refusé de seconder son courage. Comme on lui

qui fe qui fe yers en ny; ces royaules dé-

faufs de la pratives hefs. Il e foient et tous, pit fallu France:

de Cae à profe déors d'at-

ça prefes excès le trahiceux de

ceux de ligion. mdées, u Roi

promettoit un traitement digne de sa valeur & de sa naissance, survint le barbare Montesquiou, qui se coulant parderriere, lui cassa la tête d'un coup de pistolet. On prétend que le cour avoit ordonné de n'épargner aucun des chefs, dont plusieurs en effet surent immolés de sang froid. Hors même de la bataille, & peu après qu'elle eut été livrée, d'Andelot trouva la fin de ses jours: il mourut, à la vérité, de maladie; mais une maladie survenue si à propos, parut étrangement suspecte.

Tant de revers qui sembloient devoit accabler le parti, n'y causerent presque aucun changement. L'amiral, le fier Coligny, sans s'amuser à répandre des larmes sur le tombeau d'un frere dont il les crut peu dignes, ne songea qu'à prévenir les suites fâcheuses de sa mort. De Thou, Mais ce fut sur-tout la mâle fermeté 1. 45. P. 570. d'une femme, & l'héroisme prématuré d'un enfant, savoir Jeanne d'Albret reine de Navarre, & le grand Henri son sils, prince de Béarn, qui firent le salut des Réformés. Jeanne alors se montra

> bien digne de l'éloge qu'en fait d'Aubigné, quand il dit qu'elle n'avoit de

> femme que le sexe, qu'elle avoit l'ame

entier fant a vincib velle d fe ren débris **femble** fils âg prince amis, tie la p le fils temen moins qu'auta facrifie Ciel qu li géné & que excite f

la carrie

général ne fure

Henri,

vança &

la caus victoire

de la se

que le ti

entiere aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, & le rœur invincible aux grandes adversités. A la nouvelle des coups funestes de Jarnac, elle se rend en diligence à Cognac, où les débris de l'armée Calviniste s'étoient rassemblés; & présentant aux soldats son fils âgé de seize ans, avec le fils aîné du prince de Condé, plus jeune encore; amis, leur dit-elle, je vous remets la partie la plus précieuse de moi-même, avec le fils du prince que nous arrosons si justement de nos larmes : hommages néanmoins qui ne sont dignes de sa mémoire, qu'autant qu'à son exemple nous nous sacrifierons pour la même cause. Fasse le Ciel que les tendres héritiers d'un sang si généreux le soient aussi de la valeur, & que la vue de ces gages précieux vous excite sans cesse à les faire marcher dans la carrière de la gloire! Les acclamations générales qu'exciterent ce peu de paroles, ne furent interrompues que par le jeune Henri, qui d'un air déjà héroique s'avança & dit : Je jure de combattre pour la cause commune, jusqu'à ce que la victoire, ou la mort, nous ait affranchis de la servitude, mille fois plus odieuse

que le trépas. Il fut sur le champ procla-

Dupleix,

resque le fier re des dont il a qu'à mort. ermeté maturé Albret nri fon le salut montra d'Auvoit de

· l'amé

de sa

e bar-

it par-

up de

avoit

chefs,

molés taille,

l mou-

is une

t étran-

devoir

mé généralissime. Le jeune Condé marqua par son geste, qu'il n'avoit pas moins hérité du courage que du sang des Bour-

Le généralissime adoté du vieux soldat, & dirigé par Coligny, vit bientôt à sa suite plus de vingt-cinq mille hommes, voues à sa gloire. Cependant le duc d'Anjou l'emportoit encore par le nombre : mais l'ardeur de combattre étoit égale dans les deux partis. Ils s'essayerent, près de la Roche-l'abeille en Limousin. Ce ne fur qu'une escarmouche, mais extraordinairement vive, & remarquable surtout par l'acharnement des sectaires à ne point faire de quartier. Bientôt ils payerent chérement cette férocité. Cependant ils entreprirent le siege de Poitiers; quoique l'Amiral eût observé que ces grandes villes n'étoient pour l'ordinaire que la sépulture des assiégeans. Son présage tarda peu à se vérifier. Les chaleurs excessives, & l'abondance des fruits mirent d'abord la maladie parmi les soldats Allemands qui faisoient partie de l'armée Calviniste, passa tlans les troupes françoises, & y sit tant de ravages, que des régimens entiers étoient forcés d'interrompre le set-

vice. Il ces de danger quoi, l la file. officier cruelle toute l veille d le duc honnête venu a comme niste; l voler a tent d'a d'Anjou un assau & l'ami pourfuit revint 1

> Enfin contre-m mouche un defil tée du bataille ville du

contrain

vice. Il fallut éloigner du camp les princes de Béarn & de Condé, attendu le danger imminent de les perdre; après quoi, les gens de marque se retirerent à la file. Enfin Coligny resté presque seul officier général, artaqué lui-même d'une cruelle dyssenterie, se trouvoit, malgré toute la fermeté de son courage, à la veille de se retirer avec honte; quand le duc d'Anjou lai fournit un prétexte honnête de lever le siege. Le Duc étant venu attaquer Chatelleraut, qui étoit comme l'infirmerie de l'armée Calviniste; l'amiral abandonna le siege, pour voler au secours de ses malades. Conles secr. Bientent d'avoir délivré Poitiers, le duc d'Anjou s'éloigna de Chatelleraut, après un assaut fort sanglant livré sans succès; & l'amiral plus fort que lui, se mit à sa poursuite. Le duc renforcé à son tour, revint sur l'Amiral, qui fut de même contraint de reculer.

Enfin, après bien des marches & des De Thon; contre-marches, des feintes & des escar-1. 45. mouches, les deux armées féparées par un défilé peu long se trouverent à la portee du mousquet, & se rangerent en bataille, près de Moncontour, petite ville du Poitou. Ni l'un ni l'autre des

marmoins Bour-

ux folsientôt hom-: le duc e nome étoit yerent. noulin. , mais narqua-

érocité. iege de observe it pout s affiese vénl'abon-

la mands qui viniste, & y fit nens ene le ser-

généraux n'osa se hazarder à franchir le défilé; quelles que fussent de part & d'autre l'ardeur, l'impatience, & les plaintes, tant du soldat, que des gentilshommes. Plusieurs d'entre les Huguenots passant aux effets, & abandonnant leurs drapeaux pour se rapprocher de leurs pays, l'amiral décampa pour obvier à une plus grande défection : mais les Royalistes lui tomberent si brusquement fut le corps, qu'il fut inévitablement engagé dans une action générale: Une de mi-heure décida du fort de ses gens: ils ne soutinrent qu'en chancelant la premiere charge; & s'étant débandés à la feconde, ce ne fut plus une bataille; mais une boucherie. Les catholiques s'excitoient à n'épargner personne, en criant, la Roche-l'abeille, pour rappeller le souvenir de leurs prisonniers qu'on y avoit barbarement égorgés. Des corps entiers de troupes désarmées furent massacrés de sang froid. L'amiral faisant l'office de capitaine & de foldat, eut la mâchoire inférieure fracassée d'un coup de seu Convert du sang ennemi, suffoqué de fon fang propre, & pouvant à peine se faire entendre, il donnoit ses ordres, il combattoit, il couroit au devant des

tuyar torres peaux catho D'une mes, enfem

l'amir

C'e ce, si

ble au mitati cité el gens, mier v les pay encore de Med la jalou d'Anjou yaincus la victo vanes, gênoit, falloit p aux fact torces, de se re: place qu

fuyards; & enfin il fut emporté par le chir le torrent, qu'il s'efforçoit d'arrêter. Dra-& d'aupeaux, canons, bagages, tout resta aux plaincarholiques, avec le champ de bataille. entils-D'une armée de vingt-cinq mille hom-Juguemes, on n'en revit que cinq à six mille onnant ensemble, qui fuirent avec les princes & de leurs l'amiral jusqu'à S. Jean d'Angeli. bvier à pais les uement ent en Une de

s gens:

t la pre-

dés à la

pataille;

ues s'ex-

n criant,

r le sou-

y avoit

s entiers

nassacrés

office de

nâchoire

de feu.

oqué de

peine fe

rdres, il

ant des

C'en étoit fait du Calvinisme en France, si l'amiral, tel qu'un rocher immuable au sein de la tempête, n'eût par l'admilition qu'excita sa force d'ame, ressulcité en quelque sorte le courage de ses gens, tent prêts à se jetter dans le premier vaisseau pour se sauver au loin dans les pays de leur communion; si plutôt encore l'inquiete politique de Catherine de Medicis, les brouilleries de la cour, la jalousie même du Roi contre le duc d'Anjou son frere, n'eussenz menage aux vaincus une paix & des avancages, que la victoire leur eût à peine procurés. Tavanes, dans un conseil que sa présence gênoit, soutint généreusement qu'il ne falloit pas donner un moment de relâche aux factieux, jusqu'à ce qu'on les eut forces, ou d'abandonner le royaume, ou de se renfermer dans quelque mauvaise place qui deviendroit leur ton. seau; &

comme on ne lui opposa aucune raison qui eût une simple apparence de solidité, il protesta qu'il aimoit mieux quitter l'armée, que de trahir l'Etat. C'est ce qu'on déstroit d'un guide expérimenté, qui entaffoit les lauriers sur la tête du duc d'Anjou; & le Roi lui donna son congé. On leva des troupes nouvelles, on leur nomma de nouveaux chefs, & l'on s'amusa à faire des sieges, pendant lesquels les vaincus rétablirent si bien leurs affaires, qu'ils remporterent des avantages à leur tour, livrerent au moins des combats indécis, tels que celui d'Arnai-le-duc, & reporterent le ravage au centre du royaume. Pour réduire des sectaires déterminés à soutenir leurs autels, ou à s'ensevelir sous leurs ruines, il auroit fallu, en les exterminant jusqu'au dernier, noyer la France dans son propre sang. La nécessité sit ce que la prévoyance n'avoit pu faire : on conclut la paix; mais une paix si favorable à la secte presque écrasée, que ses plus brillans triomphes ne lui en avoient point encore obtenu de semblable. Ainsi sut terminée la troisieme guerre de religion, ou des Religionnaires révoltés.

Outre l'amnistie générale, le libre exercice

exerc leme confi qui s obtin dans aux cl de fu mettr à leur Mont Loire de ren cette p d'Auti prince concili voient royaum de la

Les ques aft taut que avoit region, quement etendoi

exceffiv

Toi

raison olidité, quittet C'est ce menté, tête du ina son uvelles, iefs, & pendant si bien ent des u moins lui d'Ar avage au uire des leurs auruines, nant jusdans fon e que la on convorable à plus brilnt point Ainsi sut

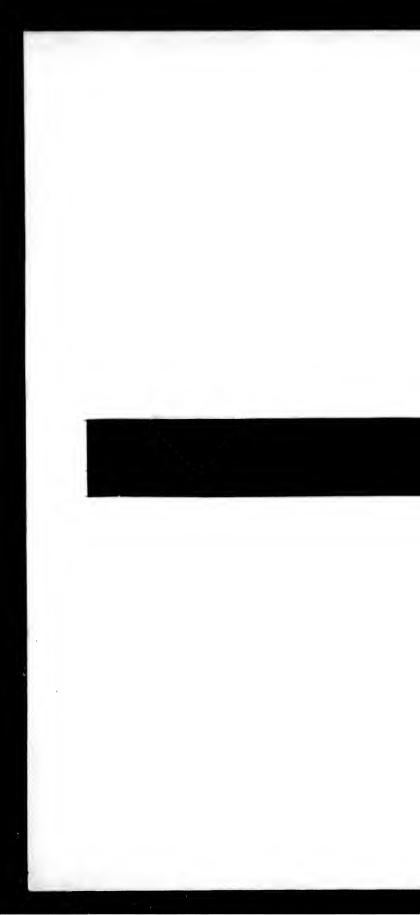
le libre exercics

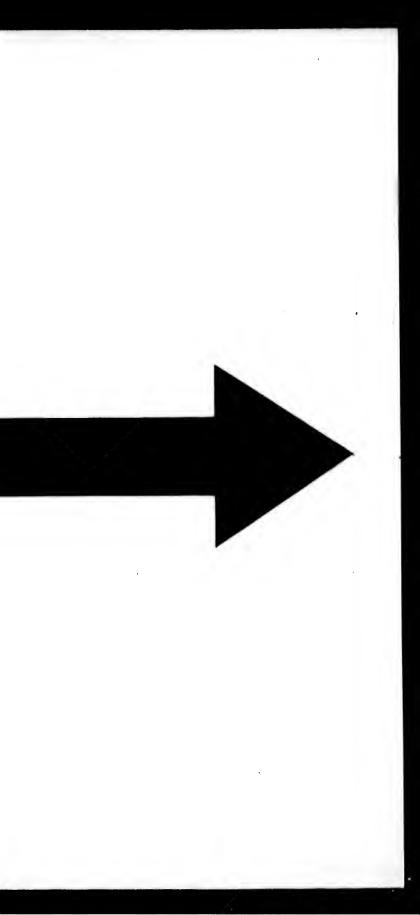
religion,

exercice de leur religion, excepté seu- Mém. de lement à la cour, la restitution des biens l'Etoile, T. I. confisqués, & l'approbation de tout ce qui s'étoit passé durant les troubles; ils obtinrent le privilege de récuser six juges dans les parlemens, ce qui do l'origine aux chambres mi-parties; & c de fureté à leur choix, ave mettre des gouverneurs & des à leurs ordres. Ils choisirent la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité sur Loire, qu'on leur fit néanmoins jurer de remettre au Roi dans deux ans. Après cette paix, Charle IX épousa Elisabeth d'Autriche, seconde fille de l'Empereur, princesse dont la douceur, l'esprit de conciliation, la prudence prématurée devoient procurer des avantages infinis au royaume, & que l'ambition tracassiere de la Reine-mere, jointe à la réserve excessive d'Elisabeth, rendit nulles pour l'Etat.

Les conditions accordées aux héréti- Gabur. Vit. ques affligerent le saint pape Pie V, au- Ciacon. T. 3. rant que le succès des armes catholiques p. 997 & feq. avoit relevé les espérances de la religion, dont les intérêts occupoient uniquement ce digne chef de l'Eglise. Il étendoit sa générosité, aussi bien que sa

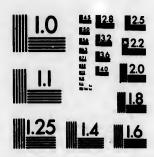
Tome XIX.





MI-25 MI-4 May 123
MI-25 MI-4 May 123

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

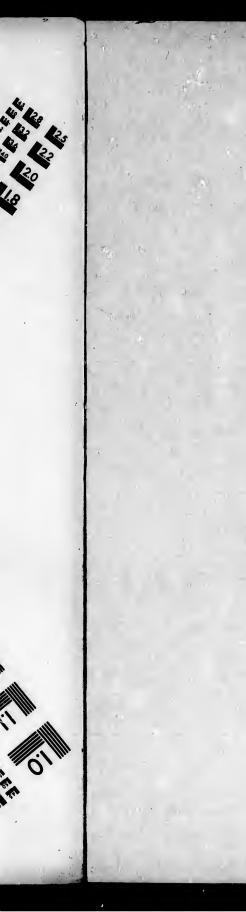


STATE OF THE STATE

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

OTHER THE STATE OF THE STATE OF



sollicitude, à rous les pays où la foi se trouvoit en péril. Après avoir puissamment alliste de son argent & de ses troupes les catholiques de France & de Flandres, il s'employa efficacement auprès de l'Empereur Maximilien II, afin de rétablir quelques évêques, & beaucoup d'autres pasteurs que les hérétiques avoient challes de leurs églises. Il obtint encore de ce prince, qu'on ne remettroit en aucune rencontre les affaires de la religion entre les mains des laics; que la confession d'Ausbourg n'auroit pas lieu en Autriche, & qu'on n'y souffriroit aucun Luthérien ni aucun autre novateur. Il s'employa aussi pour maintenir la foi romaine en Pologne, & pour en conseryer au moins le germe dans les autres Etats du Nord.

En Suede, le Roi Eric ayant été dépolé pour avoir épousé sa concubine, & l'avoir fait déclarer reine; Jean son frere qui fut mis en sa place, forma le dessein de rétablir la religion catholique; & pour en ménager les moyens, il envoya au saint Pontise un seigneur de confiance. Les grands du royaume cabalerent sortement contre cette négociation; mais le pieux négociateur ne laissa pas zél en foi per Roi rein fava fus

qual

M. P.

lui, qu'at trepri roit fervil tendu Saint pas de ficulte fameu cæna née à qui de à Pie

chrétic

monte

foi fe

islam-

s trou-

e Flan-

près de

e réta-

ip d'au-

rvoient

encore

t en au-

religion

confes-

en Au-

cun Lu-

teur. Il

a foi ro-

conser-

s autres

été dé-

bine, &

fon frere

e destein que; &

lenvoya

de con-

ne caba-

negocia-

ne laissa

pas d'amener de Rome quelques prêtres. zélés, qui se répandirent dans la Suede en affermirent les catholiques dans la foi, & retirerent de l'erreur plusieurs personnes; principalement depuis que le Roi, continuellement, follicité par la reine Catherine, du lang des Jagellons, eut fait abjuration entre les mains du savant Possevin de la compagnie de Jesus, que le Pape lui avoit envoyé en qualité de nonce qualitique de la la restate

Pie V avoit tant de dévotion pour S. Thomas d'Aquin, qui avoir, comme dui, porté l'habit de S. Dominique, qu'au milieu de toutes ses grandes entreprises, il ordonna que la sète en seroit chômée, avec cessation d'œuvres serviles & de plaidoiries, dans toute l'étendue du royaume de Naples, où ce ·Saint avoit pris naissance; ce qui n'étoit pas de nature à souffrir beaucoup de difficultés. Il n'en fut pas ainsi de la bulle fameuse qui commence par ces mots In cana domini, qu'on publie chaque an- l'autor: de la née à Rome le jour du jeudi saint, & Domini, imqui depuis son origine bien antérieure primé dans à Pie V, faisoit la terreur du monde en 1719. chrétien. Il est des auteurs qui en font remonter les commencemens à Martin V,

Vit. Pii V.

bulle in cana les Pays-Bas

d'autres à Clément V, & jusqu'à Boniface VIII. Jule II, en 1511, statua que cette bulle autoit par tout force de loi; & Paul III, en 1936, se réserva l'absolucion des censures qu'elle prononce, Pie V rendir la même ordonnance que Jule II. & se réserva comme Paul III. tous les cas enoncés dans cette bulle; en forte que nul prêtre n'en pourroit absoudre sinon à l'heure de la mort. Ses articles principaux sont l'hérésie & la protection accordée aux hérétiques, la falsification des bulles & des autres lettres émanées du S. Siege, les mauvais traitemens exercés contre les prélats, l'ufurpation des biens de l'Eglise, la piraterie, les entreprises sur la jurisdiction ecclésiastique, & l'imposition de nouyeaux péages. Gregoire XIII y ajouta par la suite les appels au futur con tre les ordonnances des papes.

Mais ce qui concerne les bornes délicares de la puissance ecclésiastique & de la puissance civile, & particuliérement l'article qui exempte les ecclésiastiques des charges & des tributs imposés aux autres sujets par leurs souverains, sut ce qui éprouva les plus grandes difficultés. Elles furent insurmontables dans la plu-

pati répi rail avai que terre Ron trèsqu'à pile gu'il ces, elles même 1510 clarée Franço recevo ment leurs 1 ne se s traité c majeste dolfe I

s oppos

cation o

trouvoit

Boni-12 que e loi ; l'absononce. ce que ul III, lle; en oit abmort. rélie & ques, la tres letmauvais lats, l'u-, la piraidiation. de noujouta par con-

nes déliue & de lérement finstiques ofés aux s, fut ce fficultés. s la plupatt des nations. Le roi d'Espagne & la république de Venise ne trouvant pas raisonnable que le clergé eux parr aux avantages de l'Erar , sans en partager, les charges, ne voulurent jamais souffrir que cette bulle fut publice dans leurs terres. L'ambassadeur de Philippe II à Rome eut à ce sujet des contestations très-vives avec le S, Pore, qui alla jusqu'à menacer d'interdit, Madrid & Venise; il ne sur arrêté, que par le besoin qu'il eur peu après de ces deux puissances, pour la ligue qu'il conclut avec elles contre les Turcs. La bulle fut de même rejettée en France, où, dès l'an 1510, le concile de Tours l'avoit déclarée inadmissible. Quelques évêques François ayant tente depuis de la faire recevoir dans leurs diocefes, le parlement prononça qu'ils seroient ajournés, leurs revenus saisis, & que quiconque ne se soumettroit point à cet arrêt seroit traité comme rebelle & criminel de lezemajesté. En Allemagne, l'empereur Rodolfe II, tout indolent qu'il étoit, ne s'opposa pas moins fortement à la publication de cette bulle alarmante, qu'il ne trouvoit pas moins contraire au véritable

HISTOIRE

esprit de la religion qu'aux droits des Follphierit d' iouverains.

Pie V fur plus heureux, dans les mesures qu'il prir pour empêcher l'hérésie de s'ablir dans quelques villes d'Italie, où des prédicans audacieux commencoient à ébranler la foi des peuples. Comme déjà le parti se trouvoit assez puissant pour lutter contre l'inquisition; le Pape eut recours à S. Charle Borro mee, dont la vertu feule lui partit en état de prendre l'ascendant sur la cabale Giussan Vit. heretique. Il ne fut pas trompe dans ses S. Car. l. 2. espérances. A la premiere demande du Souverain Pontife, le saint archevêque se transporta sur les lieux; après avoit implore le secours du ciel avec son clerge & son peuple, auxquels il recommanda de continuer à lever les bras vers le ciel, tandis qu'il en combattroit les ennemis. Ces armes jointes à l'activité du faint prélat, à sa prudence, à sa modération & aux charmes de sa douceur, furent si esticaces, que les coupables soumis par la voie seule de la persuation, firent un humble aveu de leurs égaremens, & abjurerent sincérement l'erreur. Il n'y eut qu'un très-petit nombre de réfractaires,

c. IS.

qui du ecc l'ex

por fair s'éte terre auta de 1 tous de B dans d'Ui mén bienv de se écrit qui g canto épisco & les de co perso de lei

La fr

totale

qui furent punis comme perturbateurs du repos public; après quoi, la puissance ecclésiastique centra sans obstacle dans l'exercice de son autorité légitime.

Le Pape avoit donné cette commission Ibid. c. 13. au saint archeveque de Milan, sur le rapport admirable de la visite qu'il venoit de faire dans la partie de son diocese, qui s'étend au sein des Alpes, jusque sur les terres de la domination Suisse. Charle, autant en ange de paix qu'en prélat revêtu de la force apostolique, avoir parcouru tous les détroits des vallées du Levant, de Brogno & de Ripare, qui s'avancent dans les cantons d'Uri, de Schuitz & d'Underval. Mais infiniment attentif à ménager la délicatesse & à gagner la bienveillance d'une nation très-jalouse de ses droits, avant toute chose il avoit écrit avec beaucoup de déférence à ceux qui gouvernoient ces contrées pour les cantons : il les prévenoit sur la visire épiscopale qu'il avoit dessein d'y fair, & les prioit avec de grands témoignages de consiance, de lui envoyer quelques personnes d'autorité, pour l'accompagner de leur part dans le cours de sa visite. La franchise de ce procedé lui gagna totalement les Suisses; ils lui envoyerent

H iv

its des

es meherefie Icalie. mmen euples. it affea isition

Borroarut en a cabale dans fes inde du nev**ê**que ès avoit

n clerge nmanda le ciel, nnemis. lu faint

Hération furent imis par rent un , & ab-

n'y eut chaires,

sur le champ un député de chacun des trois camons, avec charge de le fatisfaire en toutes choses. Quand il parut fur leurs terres, ces députés lui rendirent de grands honneurs, au nom des louables cantons, & l'accompagnerent de même durant la visite, redoublant en chaque rencontre les témoignages de leur vénération, sans jamais laisser appercevoir la moindre défiance. C'est à l'égard des Suisses principalement que Charle, comme Paul, fignala cette condescendance apostolique qui prend toutes les formes, pour gagner les peuples de tout caractère. Malgré la rigueur habiruelle de son abstinence, il ne dédaignoit pas de traiter à table avec eux, & d'user quelquefois du vin qu'il s'interdisoit partout ailleurs; réduisant son goût austere aux regles indispensables de la tempérance, quand il importoit à la cause de Dieu de se prêter aux mœurs de ses voifis. Aussi leur affection pour lui fut-elle inaltérable, au grand profit de la religion.

Des cette premiere visite, il renouvella toute la face du christianisme, dans ces lieux sauvages & presque abandonnes avant lui. Il alla par-tout, avec des satigues excessives, à travers les neiges

& les dues plus 1 ranim foi pro ples & lonnai les in **fuccel** forma fut co de ses pons c fur les sur le ces tra épuilé voit po de l'e quelqu

> raffem tiquen prêtres lement l'évang cipline cun vel

terres

Qua

un des risfaire rut für

ndirent

m des

gnerent

oublant

ages de

fler ap-

ent que

tre con-

d toutes iples de

ir habi-

laignoit

k d'user

loit par-

austere

tempé-

ause de

fes voi-

fut-elle

eligion.

renou-

e, dans

andon-

vec des

neiges

& les torrens, chercher ses brebis per-dues dans les rochers & les réduits les plus inaccessibles; préchant, caréchisant, ranimant les dernieres crincelles d'une foi presque éteinte dans le cœur des peuples & des eccléfiastiques même, aiguillonnant les pasteurs relaches, changeant les incorrigibles, & leur donnant des successeurs dont les mœurs pussent de-formais servir de modele aux onailles. If fut contraint de faire à pied la plupart de ses courses, souvent avec des crampons de fer à ses souliers, pour gravir sur les roches escarpées, ou tenir pied sur le penchant des précipices. Et dans ces travaux accablans, transi de froid, épuilé par la faim & la soif, il ne trouvoit pour nourriture que du pam d'orge, de l'eau de neige, des chataignes, & quelques autres méchans fruits de ces terres ingrates.

Quand il eut visité tout le pays, il en rallembla le clergé, & en exhorra pathétiquement tous les membres à vivre en prêtres & en pasteurs, à conduire sidélement leurs troupeaux dans les voies de l'évangile, & à reprendre l'ancienne discipline dont il ne ressoit passai eux aucun vestige. On ne fauroit exprimer que

effet ce discours, plein d'une onction divine, produisit parmi les ecclesiastiques, & sur l'esprit même des députés des cantons. Ces magistrats extreme-ment touches, consesserent de bonne foi, qu'ils avoient passe les bornes de leur jurisdiction pour s'immiscer dans le gouvernement ecclésiastique; protesterent néanmoins qu'ils y avoient été forces en quelque maniere par la vie scandaleuse du clerge, & par la négligence des archeveques à réprimer ces désordres. Mais ils protesterent en même temps, qu'à l'avenir ils s'en reposeroient uniquement fur la sollicitude d'un pasteur qui se montroit h digne de leur confiance, de leur respect & de leur soumission. Ils promirent même qu'on tiendroit soigneusement la main à l'exécution des décrets de Trente, qui furent alors acceptés solennellement pas le clerge du pays, ainsi que les statuts du concile provincial tenu à Milan pour ce sujet. Quand l'aschevêque fut de retour chez hu, il envova aux trois vallées, d'abord quelques prégres choisis, puis des religieux Capucins, qui, par la prédication & la fréquentation des facremens, produisirent des fruits d'édification d'autant plus senlib de

éca garégli dev reft parmer moe obse publ dans y av

de f étoir la pl point chant tierce chœu prêtre deux

eur .

claff

nction

léfiasti-

léputés

treme-

bonne de leur

le gou-

efterent

rces en

daleuse des ar-

s. Mais , qu'à

uement

le mon-

de leur

lis pro-

oigneu-

decrets

cceptes

pays,

vincial

nd l'an-

, il en-

uelque

c Capu-

la fic-

milirent us sen-

Si la vigilance de cet infarigable pasteur s'étendoit aux campagnes les plus écarrées & les plus sauvages, il n'avoit garde de négliger les paroilles & les églises de la ville métropolitaine qui devoit servir de regle & d'exemple au reste du diocese. Il les visita toutes; & par-tout la visite fut suivie du retranchement des abus , du rétablissement des mœurs, du renouvellement des pieuses observances & de la majesté du culte publici Dans les églises collégiales, & dans la cathédrale principalement, il y avoit grand nombre de chanoines & de chapelains ranges en diffésentes classes & destinés à tous les genres de fonctions ; mais l'office divin n'en étoit pas mieux célébre , parce que la plupart des bénéficiers ne résidoient point. Juique dans la métropole, on ne chantoit des heures canoniales que tierce co vepres ; co souvent la masse de chann aveir pour sout célébrant, un prêtre gage. Quelques sujets possédoient. deux benefices dans la même églife, & leur débordement causoit encore beauon the wife in the many

coup plus de scandale que leur négli-

gence.

Charle peu content de remédier à ces désordres, entreprit de rendre un tel luttre à l'Eglife de son siege, qu'elle devint la loi vivante de toutes les autres. Ayant teconnu que la modicité des distributions étoit cause de l'absence des chanoines, il les augmenta selon le plan du concile de Trente; ordonna que les divins offices sans exception seroient celébrés aux heures ordinaires; & outre le surveillant nomme par le chapitre, il en établit un sécond, chargé de marquer tant les absences que les fautes contraites à la dignité du faint culte. Il divisa les prébendes en trois classes, les presbytérales, les diaconales, les foudiaconales; & il institut un théologien qui préchoit tant les feres que les dimanches, & qui deux fours la semaine faisoit des leçons de shéologie dans la chapelle de l'archevêthe Il établic encore un grand, pénitencier les lui donna, fous le nom de petits penitenciers, quatre coedjuteurs, avec obligation de le trouver affiduement à l'églife, pour entendre les pénitens qui avoient besoin de leur ministère. Ils

ren tou pel qui ecc aux insti nies dign rieu min un c tous fin c les a aux. chæ 55 C

modernoine gnific des con, fi prédichair

ier à ces ier à ces ien tel elle desaurres, des difnce des ile plan que les ient céoutre le re, il en quertant ures à la les prérérales,

les prétérales, s sociloit itans ui deux tons de urchevêénitende peteurs, sement énitens etc. Ils

s'assembloient une fois la semaine, pour décider les cas difficiles qu'ils avoient rencontrés, ou qu'on leur portoit de toutes les parties du diocese. On appella cette assemblée, la congrégation de la pénitencerie. Une troisieme prébende, qu'on nomma doctorale, fut donnée à un ecclésatique chargé de lire les canons aux clercs , deux fois la semaine. On institua de plus un maître des cérémonies, afin de les faire observer avec la dignité convenable; douze clercs inférieurs, pour remplir jusqu'aux plus bas ministères, d'une maniere ecclésiatique; un corps fixe & nombreux de musiciens. tous eccléhastiques & de vie réglée; enfin des facristains, employés à décorer les autels, & à faire célébrer les messes aux heures marquées par le préfet du chœus. parer, orther tieltes angering and

Cet ordre nonveau, l'assiduité, la modestie non moins nouvelle des chanoines & des autres bénésiciers, la magniscence des ornemens, la splendeur des cérémonies attiroient toute la ville & les étrangers même à la cathédrale, où, sête & dimanche, les plus éloquens prédicateurs de l'Italie montoient en chaire deux sois le jour. Et comme une

mélodie ravissante fortision l'impression qu'avoit commencée la parole du salut; on abandonnoit les jeux & les amusemens prosanes, pour aller goûter des plaisirs plus purs dans la maison de Dieu. On s'empressoit à y retenir place, & l'on y passoit les journées entières. Mais la plus grande édification des ouailles, étoit la vue du pasteur, tel que les Ambroise & les Basse, lorsque leur contenance majestueuse & les secretes influences de leur vertu imprimoient un religieux effroi aux maîtres du monde.

Après avoir réglé le spirituel, le saint donna son attention au temporel de son Eglise, tombé de même dans un état déplorable, par la négligence de ses prédécesseurs. Nous ne décrirons pas les ornement multipliés, que sa libéralité magnifique & son goût exquis pour l'architecture procurerent à la maison de Dieu : ils ont fait, du Dôme ou cathédrale de Milan, un des plus superbes temples de l'Europe. On ett retire d'abord tous les monumens funéraires & les trophées profanes, accumulés en si grand nombre dans cette église, qu'elle paroissoit moins confacrée au vrai Dieu qu'aux héros du paganisme. Pour donner

tran mar Pie vere la vi chœi défer nicat qu'ils ctaig temp du sa temp! fieges magif drale doien formo fage o faifoie Le fair cette p tes, & tels en même furent fentim

fens. P

l'exe

rellion Kalut; muse er des Dieu. & l'on Mais la etoit abroile enance ices de eux ef-. Willell le faint de son un état ses prepas les béralité our l'arfon de cathéaperbes ra d'aires & s en si qu'elle i Diet

Honner

l'exemple, le S. cardinal commença par transporter le tombeau de son oncle, le marquis de Melegnano, frere du pape Pie IV. D'excellens sculpteurs y graverent ensuite, avec un art admirable; la vie de S. Ambroise. On ensoura le chœur d'une magnifique balustrade, & défense sur faite sous peine d'excommunication à tous laics, de quelque rang qu'ils fussent, d'y prendre séance. Mais craignant de paroître léser la puissance temporelle, même pour relever la majesté du sanctuaire, le fage prélat fit en même temps placer dans un lieu honorable, des sieges élevés pour le gouverneur & les magistrats. Aux deux côtes de la cathédrale, il y avoir deux portes qui répondoient sur des places publiques, & qui formoient au travers du lieu faint un pafsage ordinaire, dont les porte-faix même faisoient usage pour abreger leur chemin. Le saint archeveque, pour abolir à jamais cette profanation, fir murer les deux portes, & construire à leurs places deux autels environnés de balustres. Il ferma de même les autres chapelles, qui toutes furent ornées de manière à ranimer les sentimens de la religion par la voie des sens. Pour la révérence due spécialement

au facrement qui nous fair enfans de Dieu & cohéritiers de Jésus-Christ, il fit construire un superbe baptistere, dont nn rare porphyre formoit le ballin, & qui étoit surmonté d'une vaste coupole, portee sur quatre colonnes d'un marbre trèsprécieux, où le travail surpassoir encore la matiere. Le vénérable prélat qui respiroit en toutes choses l'esprit de la fainte antiquité, y baptisoit lui-même tous les ans, la veille de pâques & la veille de la pentecôte. Enfin il établit un corps de fabrique, en forme de congrégation, afin de soutenir à perpétuité ces institutions édifiantes.

La clôture & la régularité des religieuses, le bon ordre de tous les monasteres & de toutes les églises du diocese ne l'occuperent pas moins que la métropole. Il eut besoin de tout son courage pour mettre la réforme la plus indispensable dans la collégiale de la Scala, qui prenoit son nom d'une dame qui l'avoit fondée, & qui, sans ombre même de raison, se prétendoit exempte de la jurisdiction épiscopale. L'insolence fut poussée par les réfractaires jusqu'à prononcer l'excommunication contre leur archevêque, & la fureur jusqu'à tirer sur la

Croix porto vie.

rieux institu quelq échap en Al de l'e ment comm long-t de la jusqu' ticulie leurs r tous le concer lut d'al dont n moine **fupérie** commi ligieux pour pr écus d'

dans le

cardina

portoit lui-même ; au péril évident de la vie.

ns de

iff, il

, dont

& qui

por-

e très

encore

ui ref-

fainte

ous les

e de la

rps de

n, afin

tutions

s reli-

monal-

diocese

la ine-

n cou-

lus in-

Scala,

qui l'a-

êmede

la juris-

t poul-

noncer

rchevê-

fur la

L'emportement fut encore plus furieux, de la part des Freres Humilies, !institués dans le douzieme siecle par quelques gentilshommes Milanois, qui échappés des prisons où ils gémissoient en Allemagne, & puissamment touchés de l'esprio de Dieu , s'ésoient entièrement séparés du monde pour vivre en commun. Leur ferveunde leur modestie, long-temps florissantes, avoient enfin céde la place à un relâchement qui alloit jusqu'au scandale. Les supérieurs en parriculier s'étant approprié les revenus de leurs monasteres, ce qui donnoit lieu à tous les désordres; le saint cardinal, de concert avec le Souverain Pontife, voulut d'abord corriger cet abus. Il n'est rien dont ne soit capable un prêtre, ou un moine dépravé. Trois de ces prévots ou supérieurs conjurerent la mort du saint, commirent l'exécution à un de leurs religieux, nommé Farina, & lui donnerent pour prix du meurtre sacrilege quarante écus d'or, volés par un autre sacrilege dans le trésor d'une église voisine. Le cardinal avoit coutume de faire chaque

Giuffan.

jour avec ses gens, dans la chapelle de l'archeveché, la priere du foir, à laquelle plusieurs personnes du dehors avoient la dévotion d'affister. Le scélérar déguisé se mêla dans la troupe, se rangea près de la porte, & de quatre pas de distance, tira fur le Saint un coup d'arquebuse; comme on chantoit ces paroles des saints livres, Que votre cœur ne se trouble point. Le bruit fit lever tout le monde, avec autant d'effroi que de surprise; mais le Saint, sans bouger, sans la moindre altération, sit remettre à genou tous les assistans, & acheva la priere aussi tranquillement que si rien ne lui étoit arrivé; ce qui donna au meurtrier la facilité de disparoître. Cependant le prélat avoit tellement senti le coup, que se croyant blesse à mort, sur le champ il sit à Dieu le sacrifice de sa vie, en lui rendant grace de la perdre pour la défense de sa loi. Mais le ciel avoit marqué au plomb fatal le point précis où il devoit s'arrêter: la balle qui auroit dû percer le saint de part en part, n'avoit percé que ses vêtemens, d'où elle étoit tombée à ses pieds. Quand on le visita, on ne trouva qu'une marque noire, avec une légere contusion, qui éroit moins une blessure; qu'un

moni été pi

Au fut ré ment tous le gistrat arche s'emp garde li n'y les pri une de grande les pou buillan affaffin même dans to ne den de leur nitence prévots pour le tion pul forfait

nier su

convain

monument du miracle par lequel il avois

éré préservé de la mort. mi i auto sio Mes Aussitôt que le bruit de cet attentat se fut répandu dans la ville, un frémisse ment d'horreur & d'execration en agita tous les habitans. Le gouverneur, les magistrats ; les parens & les amis du saint archevêque, tous les ordres des citoyens s'empresserent à l'envi de former une garde pour la sûreté d'une tête si chere. Il n'y voulut jamais confentir, & dit que les prieres de son peuple étoient pour lui une défense plus sûre qu'une armée entiere. Sa répugnance parut bien plus grande encore, lorsqu'il vit commencer les poursuites rigoureuses, que les deux puissances firent de concert contre les affassins. Il protesta publiquement, & même par écrit, qu'il leur pardonnoit dans toute la sincérité de son cœur; qu'il ne demandoit pour eux que le repentir de leur faute, & le loisir de faire pénitence. Farina ayant eté pris avec deux prévots, le saint redoubla ses instances pour leur obtenir grace; mais l'indignation publique étoit égale à l'énormité du forfait : tous trois l'expierent par le der nier supplice. Un de ces prévots bien convaince de la charité sincere du car-

pelle de laquelle roient la guisé se rès de la ice, tira e; com-

saints li-

le poins. e, avec mais le ndre altous les Mi trant arrive; cilité de at avoit

croyant t à Dieu rendant se de la

u plomb arrêter: saint de

ses vêtees pieds. a qu'une

e contue, qu'un dinal, lui recommanda une niece qu'il laissoit dans l'indigence; & le généreux prélat en prit le même soin sque si la recommandation lui avoit été faite par un bienfaireur insigne. Peu content encore de cette exécution, le Pape supprima l'ordre entier qui avoit produit de pareils monstres, & où l'on présumoit avec raison qu'ils n'étoient pas les seuls, Il étoit parvenu à un point de décadence, qu'on ne comptoit que cent soixantequatre religieux, en quatre-vingt-quatorze monastetes. and and shares e

L'ordre du Mont-Carmel, sans être Sainte Ther tombé dans cet état de dépravation, se trouvoit dans un relachement qu'une prompte réforme pouvoit seule en préserver. Ce qu'il avoit de meilleurs religieux, en particulier Jean d'Yepez, qui prit, avec la réforme, le nom de Jean de la Croix, & le prieur de Medine, Antoine d'Heredia, pensoient à le quitter, & a passer chez les Charmeux; lorsque la femme forte que le ciel avoit suscitée pour la gloire de l'un & de l'autre sexe, lorsque Thérese de Cépede, déjà résormatrice des religieuses du Carmel, rencontra ces deux grands serviteurs de Dieu, comme elle révenoit de fonder à sesfilles

une t Medi **fupéri** dinair avoit & du d'en r que le & à Y aux ze plus gr premie tablissa dans fa trouver

> veau ré plan. E quiétuc de con rumé au qu'il éte ter les f au pere jeune er larités s voir qu

ailleurs

monast

Il ne

une maison nouvelle, dans la ville de Medina del-Campo. Douée d'un génie supérieur, & d'un courage plus extraordinaire encore dans son sexe, Thérese avoir déjà obtenu du Souverain Pontise & du général de l'ordre, la permission d'en résormer les hommes, aussi bien que les silles. Elle sit craindre à Heredia & à Yepez des illusions trop communes aux zélateurs, qui sous prétexte d'une plus grande persection abandonnent leur premier état, & leur persuada qu'en rétablissant l'ancienne regle du Carmel dans sa vigueur primitive, ils pouvoient rouver chez eux ce qu'ils cherchoient ailleurs.

Il ne fut plus question que d'avoir un monastere, où l'on pût établit le nouveau régime, dont la Sainte leur traça le plan. Elle avoit néanmoins quelque inquiétude au sujet du pere Antoine, qui de complexion délicate, & peu accourumé aux macérations, tout bon religieux qu'il étoit, lui parcissoit peu propre à jetter les sondemens de sa réforme. Quant au pere Jean de la Croix, quoique trèsjeune encore, elle en apprit des particularités si admirables, qu'elle pensa n'avoir que des actions de graces à rendre

e qu'il
néreux
ne si la
nite par
ent ensuppriduit de
ésumoit
es seuls,
adence,
pixantengt-qua-

ans êtte tion, se qu'une en preeurs relipez, qui de Jean Medine, le quitux; lorf; oit suscitre fexe; jà réforel, renle Dieu, **lesfilles** d'avance au Seigneur. Elle souhaita cependant qu'ils s'exerçassent l'un & l'autre pendant une année, dans les observances auxquelles ils vouloient s'astrein-

dre.

L'acquisition d'un monastere ne fit pas une difficulté, pour des religieux qui ne respiroient que la mortification, & à qui les établissemens dédaignés par les autres paroissoient encore trop commodes. Un hospice champêtre, ou plutôt un abri ruf rique, situé dans un hameau de vingt feux au pays d'Avila, devint le premier monastère des Carmes réformés. Un porche, un galetas, avec une petite chambre & une méchante cuisine; c'étoit en quoi consistoit tout l'édifice, si dégradé quand la fainte vint le reconnoître, que routes les personnes qui l'accompagnoient en furent dégoûtées à la premiere vue. On fit néanmoins une chapelle du porche, & un dortoir du galetas, sur lequel on prit un retranchement pour servir de chœur. Les deux peres, après avoir fait profession de la regle primitive, se ren-dirent à cet étrange monastere. Mais que les yeux de la foi sont différens de ceux de la chair & du fang! ils le trouverent non seulement habitable, mais

plein une j front.

Su che d dans crêche aussi 1 lices q rieurei rigueu n'étoie du ten citeren l'office mirige & avec core pr oraison mitages ils en so vent to s'en ful prime, campag comme une ima pieds da n'ayant

haita ce-1 & l'aues obsers'astrein-

ne fit pas ix qui ne & a qui les autres odes. Un n abri ruf de vingt e premiet . Un porite chamc'étoit en i dégradé ître, que pagnoient iere vue. e du porfur lequel fervir de avoir fait , se ren re. Mais férens de s le troule, mais plein d'agrémens, & s'y établirent avec une joie qui se peignit jusque sur leur front.

Sur la fin de l'année 1 568, un dimanche d'Avent, on dit la premiere messe dans la chapelle, qui différoit peu de la crêche de Berhleem, & qui inspiroit aussi la même dévotion. Les saintes délices que les deux peres goûtoient intétieurement, les rendoient insensibles aux rigueurs de la saison, dans un lieu où ils n'étoient pas même à l'abri des injures du temps. Depuis les marines qu'ils réciterent d'abord, ainsi que le reste de l'office, avec un pere de l'observance mitigée qui s'étoit retiré auprès d'eux, & avec un jeune frere qui n'avoit pas encore pris les ordres; ils demeuroient en oraison jusqu'à prime, en de petits ermitages accollés à la chapelle : & quand ils en sortoient, leurs habits étoient souvent tout couverts de neige, sans qu'ils s'en fussent apperçus. Après l'heure de prime, ils alloient évangéliser dans les campagnes voisines; qui les révéroient comme les prophetes dont ils retraçoient une image si fidele. Ils marchoient nupieds dans les glaces & dans les neiges, n'ayant point alors l'usage des sandales;

Sc après avoir passé la meilleure partie du jour à prêcher & à confesser, ils s'en retournoient à jeun, sans que ces travaux leur parussent mériter attention. L'estime & l'affection des peuples les firent bientôt transférer en un lieu plus commode, & en peu d'années, leur procurerent un grand nombre d'établissemens considérables.

La vertu n'éclatoit pas moins dans les Vierges du Carmel, que dans ces nouveaux prophetes. Ici même, la matiere est si abondante, qu'il faut nécessairement se bomer à quelques traits particuliers. Mais que d'autres racontent des miracles, les révélations, les extales & les ravissemens, les austérices effrayantes & toutes les voies extraordinaires, par lesquelles furent conduites bien des ames privilégices entre les élus même du Carmel : pour moi, à l'exemple de leur fage institutrice, toute comblée qu'elle étoit de ces hautes faveurs, j'aime sur-rout à contempler & à retracer la marche unie d'une vertu pure, fimple peu brillance & d'autant plus héroique, d'une inviolable fidélité à la vocation d'en-haut, & à la multitude rebutante des observances successives qui

fort fur-to

duite d'Og refe n La pr couve mença testé q en elle humeu modes fon fro qu'elle traits s' paroit à tent ph faire co même i mais il n'entend feule par eût bonn grand p des auti quand la la repres n'avoit p Tom

sont de la vie religieuse, des Carmélites

fur-tout, un martyre habituel.

e du

n re-

LVAUX Rime

ientôt

le, &

nt un

nsidé-

ans les

s nou-

matiere

ellaire-

ts par-

content

extales

rités ef

traordi-

onduites

les elus

l'exem-

te com-

faveurs,

à retta-

u pure,

ant plus

lité à la

ultitude

lives qui

font

Telle fut, passoi tant d'autres, la con-Hist. de duite invariable de la sœur Béatrix ste. Thés. d'Ognez; qui fit l'admiration de Thé c. 11. rese même, d'après qui nous en parlons. La prieure & toutes les religieuses du couvent de Valladolid, où elle commença & finit sa sainte carrière, ont attesté qu'on n'avoit jamais pu découvrir en elle la moindre imperfection. Son humeur étoit toujours égale. Une joie modeste étoit continuellement peinte sur fon front : il n'y avoit point d'accident qu'elle ne supportat, sans qu'on vit ses traits s'altérer; en sorte qu'on la comparoit à ces pauvres honteux, qui se laisfent plutôt mourir d'inanition, que de faire connoître leur besoin. Son silence même n'étoit pas sans aménité, & jamais il ne fut à charge à personne. On n'entendit pas sortir de sa bouche une seule parole, qui donnat à penser qu'elle eut bonne opinion d'elle-même : son plus grand plaisir éroit de parlet des vertus des autres. Elle ne s'excusoit point, quand la supérieure, pour l'éprouver, la reprenoit de quelque chose qu'elle n'avoit pas fait. Elle ne se plaignoit d'au-

Tome XIX.

194

cune incommodité, ni d'aucune des sœurs. A quelque office qu'on l'appliquât, elle ne faisoit ni ne disoit rien qui pût déplaire à aucus personne; rien même, où le chapitre, si clairvoyant chez les Carmélites, pût trouver à reprendre. Son extérieur, aussi bien que son intérieur appliqué à Dieu par une oraison continuelle, étoit si réglé, que nul événement n'étoit capable de lui causer du trouble. Sa mortification étoit si rigoureuse, qu'elle s'interdisoit les récréations les plus innocentes, le romenade même du jardin, toute espèce de divertissement : elle n'en trouvoir point dans les créatures, Toutes les choses d'ici bas lui étoient si indifférentes, qu'elle sembloit ne plus vivre parmi les mortelles. Elle couvroit néanmoins cette abnégation avec tant d'adresse, qu'il falloit observer de bien près pour la remarquer. Pour ce qui est de l'obéissance, non seulement elle n'y manqua jamais; mais ce qui lui étoit commandé lui devenoit si agréable, que l'exécution lui en paroissoit sans mérite. Sa charité, son zele pour la glaire de Dieu, & pour le salut du prochain, éroit si généreux, qu'il n'y avoit rien qu'elle ne sût prête à soussir pour em-

pour tageu

la viv Ay fcéléra parler ment] misérie fur ell en lui avoien l'effet c naturel dans ur toute fa rurent | apostêm tre à la fives, amour noit pas ter la fin **fouffroit** de cache gnant ui fœurs ég prit ellee det

appli-

t rien

; rien

t chez

endre.

n inte

oraison

al évé-

ser du

rigou

éations

même

ertiss-

dans les

bas lui

embloit

es. Elle

égation blerver

Pour ce

alement

qui lui

gréable.

ans me

ochain;

oit rien

our ema

pour lui procurer un partage plus avantageux dans l'héritage de Jésus-Christ son frère: c'est l'expression que lui suggéroit la vivacité de sa soi & de son amour.

Ayant appris qu'on alloit brûler deux scélérats qui ne vouloient point entendre parler de confession, elle pria instamment Notre-Seigneur d'user de sa grande miséricorde à seur égard, & d'exercer sur elle-même les droits de sa justice, en lui faisant éprouver tout ce qu'ils avoient mérité de tourmens. Soit par l'effet de cette priere, soit par des causes naturelles, elle tomba la nuit suivante dans une maladie cruelle, qui lui dura toute sa vie; & les deux coupables moururent pénitens. Il se forma d'abord un apostême dans ses entrailles, puis un autre à la gorge, avec des douleurs excessives, qui ne firent qu'accroître son amour pour la croix. Elle ne comprenoit pas comment on pouvoit souhaiter la fin, ou la diminution de ce qu'on souffroit pour Dieu. Toute sa peine étoit de cacher les siennes. La prieure la plaignant un jour en présence de quelques sœurs également attendres, elle entreprit elle-même de les consoler, & pro-

1 ij

testa que ses douleurs n'ôtoient rien à son contentement, qu'elle ne changeroit point son état pour la santé la plus parfaite. Ne trouvant de plaisir qu'en Dieu, elle considéroit tous les autres comme des croix. Elle ne demandoit ni remede ni aliment, & prenoit avec action de graces tout ce qu'on lui donnoit. Durant toute sa maladie, elle ne dit pas un mot désobligeant, & ne causa pas la moindre importunité à personne. Elle obéissoit si ponctuellement à l'infirmiere, qu'il ne lui arriva pas de boire une goutte d'eau sans sa permission. Devenue enfin l'image vivante de toutes les douleurs, & le modele parfait de la patience chrétienne, les sœurs l'alloient voir, moins encore pour apprendre à souffrir, que pour adorer la toute-puissance de Dieu dans le courage qu'il communiquoit à sa servante. Mais une situation si violente ne pouvant pas durer long-temps, elle reçut enfin les derniers sacremens en présence de toute la communauté; après quoi ses douleurs cesserent tout à coup, son visage reprit ses couleurs, & parut animé d'un feu tout céleste. On lui vit peu après lever les yeux avec empressement, comme pour contempler un objet qui la

den fant ame lefte

purs B reux de la toute mou mins toute dinai de gr conti res ét près d marty heure fans l donna foit T avec h Dieu-Ils for aller cl de vue

tent re

tion de Durant un mot noindre eissoit si qu'il ne tte d'eau n l'image & le moétienne,

as encore pour adoa dans le à sa serolente ne elle reçut présence

s quoi ses , fon viut animé i vit peu ssement,

jet qui la

savissoit hors d'elle-même; elle sourit denx fois; puis expira doucement, laiffant tout le monde convaincu, que son ame angélique, guidée par un esprit céleste, alloit prendre place parmi ces vagine in altri whe to get, purs immortels.

Béatrix d'Ognez parvint à cet heu- vie de ste. reux terme, par les routes communes Thérese, &de la vie religieuse. Thérese au contraire, même, c. r. toute portée qu'elle étoit de son propre mouvement à suivre de même les chemins battus, fur néanmoins conduite toute sa vie par les voies les plus extraordinaires. Des son enfance, elle prit rant de goût à lire la vie des Saints, qu'elle rontinuoit souvent cette lecture des heures éntieres, avec un de ses freres à peu près de même âge qu'elle. L'exemple des martyrs & la crainte d'une éternité malheureuse firent prendre à ces deux enfans la résolution d'assurer leur salut, en donnant leur vie pour la foi. Quoi, disoit Thérese à son frere, toujours brûler avec les démons! roujours être séparé de Dieu! qui peut soutenir cette pensée? Ils sortirent de la maison paternelle pour aller chez les Mores; & dejà ils perdoient de vue Avila leur patrie, quand ils futent rencontrés par un de leurs parens,

qui les obligea de revenir avec lui. Ne pouvant pas mourir martyrs, ils résolurent de vivre en ermites, & se firent de petites cellules dans le jardin de leur pere où ils se retiroient souvent pour prier. Thérese néanmoins, peu après la mort de sa mere qu'elle perdit à l'âge de douze ans, donna dans la dissipation & les vanités mondaines. La providence la conduisit alors dans un monastere de religieuses Augustines, & lui fournit beaucoup de bons exemples, qui ranimerent, ia ferveur.

k fuir.

Ibid. cap. 3 De là elle passa, d'abord en qualire de pensionnaire, dans le couvent des Carmélites d'Avila; puis elle y prit l'habit en 1536, à l'âge de vingt-un ans, malgré la répugnance extrême qu'elle avoit jusque là sentie à se faire religieuse. Durant trois mois encore, elle eut à soutenir dans son intérieur les plus violens combats; & quand elle quitta la maison de son pere, la vivacité de son imagination, la fensibilité de son ame & la tendresse de son naturel pour ses proches lui causerent une révolution, où ses os, nous dit-elle, lui sembloient se détacher les uns des autres. Mais éclairée d'une vive lumiere, qui lui peignoit tout ce

qui & 1 véri poin de f prese fomi s'app incap me d l'hab le Se viole l'anne affect elle n les ob fa fen portoi

The avoit les con rend p péché. calions ancien pour la nes, e

tces,

199

ui. Ne s refoe firent de leur nt pout après la à l'âge lipation vidence stere de fournit ui raniqualité ent des prit l'haun ans, qu'elle ligieule. ut à sou

un ans qu'elle ligieuse, ut à sous violens la maison imame & la proches l'és os, détacher tout ce

qui prend fin comme digne de mépris, & les biens permanens comme les seuls véritables; son ame forte ne balança point à faire le premier pas vers l'autel de son sacrifice : ce qui étoir pour elle presque la même chose que de le consommer. Sa délicatesse sur tout ce qui s'appelloit honneur, la rendoit comme incapable de manquer à l'apparence même d'un engagement. Dès qu'elle eut pris l'habit, elle goûta les délices pures dont le Seigneur inonde les ames qui se font violence pour le servir; & durant toute l'année de noviciat, comme elle fur trèsaffectionnée aux choses de la religion, elle ne trouva rien que d'agréable dans les observances régulieres; si ce n'est que sa sensibilité sur le point d'honneur supportoit avec peine les réprimandes affectées, & les marques simulées de mépris.

Thérese, avant de se faire religiense, avoit aimé la dissipation, les lectures & les conversations frivoles. Le cloître ne rend pas impeccable, & ne fait éviter le péché, qu'autant qu'il en éloigne les occasions. Elle renoua insensiblement ses anciennes liaisons, elle reprit du goût pour la frivolité & les vanités mondaines, elle partagea son cœur entre son

Dieu & ses faux amis; & fortifiant les habitudes mêmes qu'elle s'étoit proposé de rompre en quittant le siecle, elle en vint jusqu'à ne point tenir de compte des péchés véniels, à ne pas fuir même les occasions du péché mortel, dont le seul nom cependant lui faisoir horreur. Le ciel avoit les yeux sur cette illustre prédestinée : pour la tirer d'un état si dangeteux, il lui montra, comme elle étoit en oraison, la place qui déjà lui étoit préparée dans les enfers, si elle différoit de mettre fin à ses infidélités. Sur un fonds couvert d'une boue infecte, qui exhaloit une puanteur insupportable, & fourmilloit d'une infinité de reptiles vénimeux, elle vit un fouterrain fort long & fort étroit, semblable à un cloaque ténébreux, & terminé par un mur, dans l'épaisseur duquel se trouvoir une cavité, en forme de niche. Tout à coup elle se sent traîner dans la fange de cet égoût effrayant, & se trouve enfoncée dans la cavité de la muraille, qui se resserre d'elle-même, qui la presse, qui la broie, qui la consume, qui lui fait ressentir jusque dans la moelle des os les ardeurs d'un feu d'autant plus actif, qu'il étoit plus concentré, & s'acharnoit uniquement

lente

midal

15 De

veur, fieurs & des mens, pugnar tacle, efforts, meux, tenoit à ses v

rent le

directer

Pendan

nt les

opofé

lle en

te des

ne les

e seul

ur. Le

re pré-

dange-

e étou

i étoit lifféroit

Sur un

te, qui

able, &

tiles vé-

ort long

cloaque

ir; dans

cavité,

elle se

et égoût dans la

resferre

a broie,

ntir julurs d'un

oit plus

uement

fa proie. Il lui fembla qu'on l'étouffoir, qu'on la déchiroir, & dans son défespoir plus cruel que tous les instrumens
de son supplice, elle ne rendoir qu'à se
détruire elle-même, & à se mettre en
pieces. Quelles que sussent les douleurs
qu'avoir éprouvées Thérese dans une songue suire de maladies, les plus insupportables, au rapport des médecins, qu'ou
pût endurer; elle proteste que ce n'étoir
rien, en comparaison de l'agonie violente où se trouvoir son ame dans ce sormidable essai de la divine justice.

Des faveurs plus singulieres encore que cet heureux effroi, lui furent prodiguées: La vue de la sainte humanité du Sauveur, de la Reine des Vierges & de pluseurs Saints, le don de la contemplation & des larmes, les extases & les ravissemens, souvent en public, malgré sa répugnance extrême à servir ainsi de specacle, malgré ses rélistances & rous ses efforts, deviment si frequens & si fameux, dans le temps même qu'elle tenoit encore à ses imperfections & les vaines attaches, qu'ils partagerent les jugemens des docteurs & des directeurs les plus éclairés de l'Espagne. Pendant près de vinge ans depuis som

entrée en religion, son cœur fut pares gé entre Dieu & le monde; & pendant ces vingt ans, Dieu ne cessa point de la favoriser des dons les plus merveilleux, afin de se l'attacher sans partage. C'est ce qui causa tant d'incertitude à ses confesseurs, au sujet de la sublimité de son oraison, qu'ils ne voyoient point établie sur le fondement solide, c'est-àdire sur la mortification chrétienne, sur le renoncement aux créatures & à soimême. Mais la grace la plus singuliere & la plus précieuse que Dieu sit pour lors à Thérese, ce fut de lui donner & de lui conserver durant tous ces temps nébuleux, une horreur fincere du vice, avec les vertus principales du christianisme, & plusieurs à un degré éminent. Son ame fut constamment is pure, qu'à l'âge le plus avancé, quand ses filles lui communiquoient leurs peines de confcience, & lui demandoient conseil sur les importunités qu'une chair de corruption fait éprouver aux ames les plus ferventes, cette vierge, semblable aux purs esprits, n'entendoit pas même ce qui faisoit gémir les autres. Sa charité & son humilité étoient égales à la pureté dont elles faisoient le soutien. Jamais

elle ou d moi infin celle elle : que (fur le tes. I longu bleffe plus fe vii toute de fes foir m tere; perféc au mo fes rev pruder

done i moins qui ell nous a raconte maifon

tes fec

parta

nt de

rveil

rtage.

ude à

limité

point

eft-à-

ae, fur

à foiguliere

it pour

donner

s temps

wice; christia-

minent.

e, qu'à lles lui

e conf-

seil sur

de cor-

ies plus

ême ce arité &

Furete

Jamais

elle ne donna le moindre signe de haine, ou d'envie; jamais elle ne se préséra à la moindre des sœurs : toutes lui paroissoient infiniment meilleures qu'elle; & quand celles-ci n'en jugeoient pas de même, elle se persuadoir que Dieu, pour quelque dessein caché, leur fermoit les veux fur le nombre & la grandeur de ses fautes. Ainsi le Seigneur la disposoit-il de longue-main à devenir, malgré ses foiblesses, l'instrument de ses œuvres les plus éclatantes. Quand par la suite elle se vit contrariée, persécutée, vexée à toute outrance, dans le cours laborieux de ses fondations, soit par les supérieurs, soit même par des particuliers sans caractere; toujours elle se persuada que ses persécuteurs avoient raison, qu'ils avoient au moins des intentions droites, & que ses revers ne provenoient que de son imprudence, ou de quelqu'une de ses fautes fecretes.

La bienheureuse Catherine de Car- Fondat. de done ne fut pas conduite par des voies Ste. Ther. c. moins extraordinaires, que Thérese avec qui elle eut des rapports incimes, & qui nous a transmis ce que nous en allons raconter. Catherine, issue de l'illustre maison des ducs de Cardone, joignit

la pénitence & les plus rigoureuses maz cérations à une innocence angélique, dès le temps qu'elle vivoir dans le monde avec les personnes de sa qualité. Mais désirant de s'avancer de plus en plus dans les voies de la perfection évangélique, & de se livrer sans obstacle à son goût pour la pénitence; elle conçut le dessein de se retirer en quelque lieu solitaire & ignoré, où elle n'eût que Dieu pour témoin de ses actions. Elle s'en ouvrit à différens directeurs, qui ne faisant attention qu'aux suites d'une serveur indiscrete, & jugeant Catherine sur les regles communes, s'efforcerent de l'en dissuader. Elle eut enfin pour confesseur un religieux de S. François, nommé le P. François de Torrez, homme d'oraison; très-versé dans les choses intérieures, & fort expérimenté en particulier dans le discernement des esprits. Il reconnut dans sa pénitente une trempe d'ame extraordinairement forte, & ne balança point à lui conseiller de répondre à la voix qui l'appelloit, en comptant sur les graces que Dieu prodigue à ceux qui ne savent rien lui refuser.

Un ermite d'Alcala, qu'elle conjura de lui garder un secret inviolable, la

cond fond naste trois Là, pouv Ginte que l vision dant n'eut & les incult qui la morce dont c des, d jours. dre te rencor fon c prendi rissant fouten ne fac Quoiq tes ses

part n'

Dieu 1

200

conduisit au lieu sauvage, où depuis elle fonda pour les Carmes déchaussés le monastere de Notre-Dame du secours, à trois lieues de Ville-neuve de la Cazet Là, ayant trouvé une petite caverne où pouvoit à peine tenis une personne, la fainte y demeura seule, avec trois pains que l'Ermite lui laissa pour toute provision. Elle y passa plus de huir ans, pendant la plus grande partie desquels elle n'eut d'autre nourriture que les herbes & les racines qui croissoient dans ce lieus inculte. Dans la suite, un jeune berger qui la rencontra lui apportoir quelques: morceaux de pain , on un peu de farine; dont elle faisoit de petits gâteaux insipides, & en mangeoit un de trois en trois: jours. Cette maniere de vivre lui fit perdre tellement le goût, qu'en certaines: rencontres où la douceun naturelle de son caractere se laissoir persuader de prendre quelque chose de plus nourrissant, son estomac ne le pouvoit pas: soutenir. Pour ce qui est du vin, on ne sache pas qu'elle en ait jamais bu. Quoiqu'on n'air pas connoissance de toutes ses autres austérités, qui pour la plupart n'eurent que sa grotte & l'œil de Dieu pour témoins; comme, avec le

ique, monMais is dans lique, n goût dessein aire & our téeur infur les de l'en

d'oraintérieuticulier. Il retrempe, & ne réponcompdigue à

fesseur

nmé le

r. conjura ble, la plus grand attrait pour la pénitence, elle n'avoit personne pour modérer sa ferveur, on ne sauroit douter qu'elles n'aient été terribles. Les haires, les disciplines, les chaînes de fer dont elle saisoit usage, étoient si cruelles, qu'une pauvre semme logée avec elle dans un pélerinage, & faisant la nuit semblant de dormir, ne la vit qu'avec essonnet toyer sa tunique toute ensanglantée. Ses vêtemens, faits du drap grossier que portoient les plus vils paysans, lui auroient seuls tenu lieu d'un rude cilice.

Après quelques années d'une si merveilleuse pénitence, le bruit de sa vertu se répandant au loin, les peuples accouroient par troupes nombreuses, pour voir de leurs propres yeux ce qu'ils en avoient entendu raconter. Quoique ces distractions lui fussent extrêmement à charge, elle parloit à tout le monde avec beaucoup de douceur, avec une tendre charité; & jamais elle ne laissa échaper le moindre signe d'impatience. Malgré son humilité profonde, fouvent elle fut obligée de leur donner sa bénédiction; sans quoi ils ne vouloient point se retirer. Au bout de huit ans, elle sur inspirée de fonder au lieu de sa retraite un monastere de C voit latio ville blir prin pouv vues Carr relig d'inc par u qu'u prit fond

> les ol fond pénit avoir de la fiecle mort fur la ration fur fo où el morc

née |

11

de Carmes déchaussés, dont elle ne pouvoir avoir de connoissance que par révélation. Elle se rendit pour cela dans la ville de Pastrane, où l'on venoit d'en établir un couvent, & qui appartenant à la princesse d'Eboli son ancienne amie, ne pouvoit pas manquer d'entrer dans ses vues. La, elle prit elle-même l'habit du Carmel, sans toutefois embrasser la vie religieuse, pour laquelle samais elle n'eur d'inclination. Le Seigneur la conduisoir par une aurre voie, & ne vouloit point qu'une austérisé si propre à ranimer l'esprit de pénitence, ou du moins à consondre les pécheurs impénitens, sût gênée par la sujétion du cloître.

Il lui fallur aller en cour ; pour lever les obstacles qui se rencontrerent à cette fondation; & ce fut là sans doute la plus pénible de toutes ses démarches, après avoir quitté avec tant d'éclat ce séjour de la vanité & de la fausse prudence du siècle. Ce ne lui sur pas non plus une mortification légère, d'avoir à soussir sur la route les témoignages de la vénération des peuples, qui s'empressoient sur ses pas, qui environnoient le logis où elle descendoit, qui coupoient des morceaux de ses vêtemens, pour les gar-

les difint elle qu'une lans un imblant tée. Ses jue poruroient fi mer-

tence }

erer fa

qu'elles

la vertui accouour voir avoient distraccharge, c beaulre chanaper le lgré son fut oblin; sans irer. Au orirée de onastere

der comme des reliques précieuses. Ils'exhaloit de sa personne une odeux de sainteté, qui frappoit jusqu'aux sens extérieurs, & qui se répandoir au loin devant elle. La capitale. & la cour ne furent pas moins dans L'admiration, que les provinces. Tant la vraie piété, indépendamment de. fes dehors & des préventions du siecle, se distingue de la dévotion de caprice. La fainte obtint à la cour, comme par-tout. ailleurs, ce qu'elle poursuivoit pour la fondation de son monastere, qui fut bâti. peu après. L'église en fut érigée sur sa, caverne; & assez près de là , on lui creusa une autre grotte, où elle vécut encore cinq ans : prodige egal à celui de ses, austérités, qui rendoient la prolongation de ses jours naturellement imposfible. On mit son corps en dépôt dans une chapelle de la Sainte Vierge, pour qui elle avoit toujours marqué une dévorion toute particuliere. Les peuples d'alentour ont encore tant de vénération pour certe église, & sur-tout pour la caverne qui s'y trouve enfermée, que le roc teint du sang de cette innocente victime de la pénitence, semble avoir conservé de même l'empreinte de sa sainteté.

Dans ces temps malheureux où les

fectes niers les p l'Egli & il 4 plier l qui , l'hom fe for l'unit nesse aussi 1 Thére done l'éleve ment blic. S plas d ferent digne quelq ployée Esprit tuteur raison

fut de

tage;

tira co

à un

sectes multipliées se portoient aux derniers excès de la fureur, & vomissoient les plus outrageantes calomnies contre l'Eglise Romaine, il importoit à la foi, & il étoit de la divine sagesse, de multiplier les exemples héroiques des vertus, qui, nonobstant toute la fragilité de l'homme, se forment sans cesse, & ne se forment jamais que dans le centre de l'unité catholique. C'est là que la jeunesse ou l'enfance, dans Stanissas Kostka. aussi bien que la fragilité du sexe dans Thérese de Cépede & Catherine de Cardone, puifa les graces singulieres qui l'éleverent, âgé de dix huit ans feulement, à une sainteté digne du culte public. Ses parens qui tenoient un rang des plus distingués en Pologne, s'empres- Vie de S. Starserent à le saire élèver d'une manière digne de la grandeur de sa maison: mais quelque diligence qu'ils eussent employée, ils avoient été prévenus par le S. Esprir, qui voulut être son premier instituteur. Le premier usage qu'il fir de sa raison, si heureusement préparée, ce fut de donner à Dieu son cœur sans partage; & par l'abondance des graces qu'attira cette fidélité, il s'éleva dès l'enfance. à un tel degré de perfection, que son

où les

lis'ex-

ainte-

ieurs,

t. elle.

moins

inces.

ent de

tecle,

ce. La

ar-tout.

our la

ut bâti.

fur fa,

creusa

encore:

de ses,

longa-

impol-

t. dans

, pour

devo

es d'a-

ération

r la ca-

e le roc.

ictime:

ervé de

pere & sa mere le regardoient comme un ange, & lui en donnoient habituellement le nom.

Il en avoit la figure, aussi bien que l'innocence, la douceur & l'amabilité: mais sa beaute, comme saint Ambroise le dit de la plus pure des vierges, n'infpiroit que le respect & le désir d'être chaste. Sa pudeur étoit si délicate, qu'il ne falloit qu'une parole tant soit peu libre pour le faire évanouir; en sorte que son pere qui l'aimoit tendrement, avoit grand soin de détourner en sa présence tous les entretiens peu réservés : quand il ne le pouvoit pas faire autrement, il prioit sans détour ceux qui les commencoient, d'avoir pitié du petit Stanislas. On l'envoya, fur les traces de tant d'autres nobles Polonois, étudier en Aller magne: mais tandis que la plupart y donnoient dans les nouvelles doctrines & les mœurs dépravées des ennemis de l'Eglise, il fit chaque jour de nouveaux progrès dans la piété sincere, & dans la pureté de cœur qui en est le fruit. Chacun s'empressoit pour le voir, quand il assistoit aux divins offices, le visage enflammé comme un chérubin, l'esprit abîmé dans la contemplation des bontés

du Sei de fon la vén noit d

· 11 Cep l'imm violen gent à de la p fécutid part d' même & bier s'étudi toute ridicul traitoit l'accuf timens lité, o fimple perfua némen monde & fes reproci le mor

& que

Son fro

comme abituel-

ien que abilité: mbroise , n'insir d'être e, qu'il t peu liorte que t, avoit oréfence : quand nent, il mmentanislas. nt d'aun Aller upart y octrines emis de uveaux dans la t. Chauand il age en+ l'esprit

bontes

du Seigneur, en présence du sacrement de son amour. Sa vue seule imprimoit de la vénération à tout le monde, & donnoit de la dévotion aux moins servens.

Cependant comme la couronne de l'immortalité ne s'emporte que par la violence, & que tous ceux qui s'engagent à la suite de J. C. dans la carrière de la piété parfaite doivent souffrir persécution; Stanislas eut à essuyer, de la part d'un frere aîné & de son precepteur même, toutes sortes de contradictions & bien souvent de rudes outrages. On s'étudioit à lui faire de la confusion en toute rencontre, & à le tourner en ridicule sur tout ce qu'il faisoit. On le traitoit d'opiniarre & de sauvage; on l'accusoit de bassesse d'ame, & de sertimens indignes d'un homme de qualité, ou même d'un homme honnête & simplement sociable. Le faint enfant persuade que ce qu'on appelle communément esprit de société & science du monde, n'est que l'art d'oublier J. C. & ses maximes, répondoit à tous ces reproches, qu'il ne se sentoit pas né pour le monde, qu'il n'y étoit pas propre; & que Dieu ne l'avoit fait que pour lui. Son frere poussa l'emportement jusqu'à

le frapper bien des fois, même avec le bâton: Stanislas souffroit tout, avec la constance d'un perit martyr. Pendant deux ans que dura cette persecution, on ne l'entendit jamais murmurer, ni proférer un seul mot de plainte. Il s'étudioit au contraire à rendre tous les services imaginables à ce frere dénaturé; il étoit à son égard, d'une prévenance & d'une complaisance sans bornes, en tout ce qui ne blessoit pas la conscience; & quoiqu'il n'ent que deux ans moins que son aîné, il lui obéissoit comme il auroit obéi à son peresses and a set and the

Une ame si éloignée des maximes du monde, n'étoit pas faite pour y prendre des engagemens. Bientôt il se sentit appelle à la compagnie de Jesus : après quelque irréfolution, qu'il pleura depuis comme fa plus grande faute, il s'arina de toute la force qu'il avoit acquise par l'ulage des souffrances, & se mit en devoir de suivre la voix de Dien, malgré les oppositions & la puissance de ses proches. Il s'échappa de Vienne où il étudioir alors, après en avoir délibéré avec Dieu & de sages directeurs, se depouilla au fortir de la ville, pour revêtit un paivre, mit un habit de toile qu'il

avoit a v attacl le bour il alla d lingue, les Jess **Supérie** obtenit pere, 1 se remi au trav

marcha

Il el tous les un tact femblat vernoit Jésuites S. Stani des let rendoie roique. qualités nues en faint pt tion; 8 dans l'in fant: Je j'ai trop avoit apporté, se ceignit d'une corde, y attacha son chapelet, & partit gaîment le bourdon à la main. En cet équipage, il alla d'abord à Ausbourg, puis à Dilingue, afin de solliciter son entrée chez les Jésuites, auprès de leurs premiers supérieurs d'Allemagne. Ne l'ayant pu obtenir sans le consentement de son pere, il s'arma d'un nouveau courage, se remit en route le bâton à la main, & au travers de vingt autres provinces, il marcha infatigablement jusqu'à Rome.

Il est dans les saints, comme dans tous les hommes de même inclination; un tact particulier pour discerner leurs semblables. S. François de Borgia gouvernoit depuis trois ans la société des Jésuites, en qualité de général; lorsque S. Stanislas Kostka arriva à Rome, muni des lettres où les Jésuites Allemands rendoient rémoignage à sa constance héroique, à son éminente piété & à mille qualités admirables qu'ils avoient reconnues en lui. Le saint général accueillit le saint prosélyte avec la plus grande affection; & sans le laisser un seul instant dans l'incersitude, il lui dit en l'embrassant: Je vous reçois avec joie, Stanislas; j'ai trop de preuves que Dieu vous veut

avec la avec la endant on, on ni proretudioit fervices il étoit d'une te quoique fon

l auroit

y prenfe fentit
a après
a depuis
l s'arma
uife par
mit en
t, male de fes
ae où il
délibéré

, fe dé-

revêtis

le qu'il

dans notre compagnie, pour vous en refuser l'entrée. On craint que vos parens n'excitent un orage dangereux. S'il en arrive ainsi, le Seigneur aura soin de le calmer. Pour vous, ne vous occupez qu'à lui plaire; & soyez aussi parfait religieux, que vous avez été pieux écolier.

Il est difficile d'exprimer la joie que ressentit Stanislas, au moment où il vit tomber les chaînes avec lesquelles il s'étoit dérobé à l'esclavage du monde, & fur-tout quand il se vit peu après sous la livrée de la religion, dans route la liberté des enfans de Dieu. Il avoit l'esprit si plein de son bonheur, qu'il répétoir sans fin, avec un visage enflammé, & le plus souvent les larmes aux yeux: Ici notre sort est semblable à celui des Bienheureux dans le ciel; Dieu est tout à nous, comme pour eux, & nous sommes tout à lui. Que s'ils ont l'avantage de jouir sans crainte, nous avons celui d'augmenter sans cesse nos mérites & March at Mount notre couronne.

Si le S. Novice goûtoit le plaisir des anges, dont il avoit toute la ferveur; il gardoit ses regles avec une exactitude qui servoit d'exemple aux plus anciens religieux. Il ne trouvoit rien de difficile,

dans l rieurs; plaifir, de jam s'accuse pour le de coul trouver compag qu'il éto même. grand d louange: de sa ma de ces d ferve l'e grine, il fenfer pa ceux qui tes. Tou lui, ce c nité qui monde, iapportoi des plus ontiers a modoit a

meres d'

cendance

en re parens S'il en oin de ccupez it reliécolier. oie que ù il vit s il s'éide, & ès sous oute la oit l'ef-'il repelammé, x yeux: elui des est tout ous fomvantage ns celui érites & 3100

aisir des veur; il actitude anciens difficile, dans les commandemens de ses supérieurs; il n'exécutoit rien avec plus de plaisir, que ce qui étoit humiliant. Loin de jamais s'excuser, il étoit le premier à s'accuser de ses fautes; il usoit d'adresse, pour les faire remarquer; il les révêtoit de couleurs, où l'humilité seule pouvoit trouver de la vérité; en sorte que ses compagnons disoient communément, qu'il étoit un grand calomniateur de luimême. On ne pouvoit lui faire un plus grand déplaisir, que de lui donner des louanges, ou de lui parler de la grandeur de sa maison. Bien différent néanmoins de ces demi-dévots, en qui la vertu conserve l'empreinte de leur humeur chagrine, il avoit grand soin de ne pas offenser par des brusqueries & des rebuts, ceux qui lui disoient des choses obligeantes. Toutes ses vertus avoient, comme lui, ce caractere de douceur & d'aménité qui le rendoit aimable à tout le monde, Il ne dédaignoit personne, il supportoit patiemment les défauts même des plus imparfaits, il s'entretenoit volontiers avec les plus simples, il s'accommodoit au génie , à l'humeur , aux manieres d'un chacun, avec une condescendance si naturelle & si pleine d'attraits,

qu'on s'estimoit heureux, quand on pouvoir passer une heure avec lui. En un mot, Stanislas avoit appris parsaitement à être doux & humble de cœur: leçon capitale de l'école de Jésus-Christ, dont la pratique jointe à l'imitation de Marie dans son inviolable sidélité à la grace & à la regle, ou aux devoirs de son état, en sit un saint à l'âge de dix-huit ans.

Ainsi dans la saison où éclosent à peine les fleurs, déjà il avoit atteint à la maturité; & le Seigneur s'empressa de ravir à la terre une ame, dont le ciel désormais étoit uniquement digne. Il n'y avoit pas encore dix mois accomplis qu'il étoit au noviciat, quand, au commencement du mois d'août, il fut intérieurement aventi que la fin de sa vie étoit proche. Il s'en ouvrit à quelques personnes, qui, vu sa jeunesse & le bon état de sa santé, ne purent le croire. Quelques jours après, il fur attaqué d'une fievre encore peu sérieuse; & en se mettant au lit, il dit d'un ton assuré, qu'il n'en releveroit point. Il avoit demande à la sainte Vierge, pour qui il avoit la plus tendre dévotion, de mourir avant la sète de son assomption glorieuse, afin qu'il pût assister dans le ciel au renouvellement qui s'y fait de

son tric veille c froide d fallut se niers fa timens tion, q la foible d'édific julqu'at actes de puis ent pendant présenté breuse c l'heure expira do matin',

Semble jamais machevent fainteté contrat en femblable qu'à un a presson de la presson

zieme d'

Tome

on pour

En un

tement

: leçon

t, dont

e Marie

grace &

n état,

t ans.

à peine

a matu-

e ravir à

ésormais

avoit pas

étoit au ment du

nt averti

ni, vu sa

anté, ne

rs après,

core peu

it, il dit oit point.

ge, pour

omption

dans le

fait de

fon

son triomphe en cette sainte journée. La veille de cette sète, il lui prit une sueur froide & un affaillement si foudain, qu'il fallut se presser de lui administrer les derniers sacremens. Il les reçut avec des sentimens de joie & une ardeur de dévotion, qui parurent l'élever au dessus de a foiblesse naturelle. Il dit quelques mots d'édification qui attendrirent les assistans jusqu'aux larmes, fit assez haut quelques aces de contrition & d'amour de Dieu. puis entra dans un profond recueillement pendant lequel la Mere de Dieu s'étant présentée à lui, suivie d'une troupe nombreuse de vierges, comme on l'apprit à l'heure même de sa propre bouche, il expira doucement sur les trois heures du matin, le jour de l'assomption, quinzieme d'août 1-568.

Semblable aux parfums, qui ne se font jamais mieux sentir qu'au moment où ils achevent de se consumer, l'odeur de la sainteré de Stanislas, aussi-tôr qu'il eut expiré, se répandit dans toute l'étendue de Rome. De tous les quartiers, on accourut en soule à ses sunérailles, moins semblables à une cérémonie lugubre, qu'à un appareil de triomphe. On s'empressoit pour le considérer; on voyoit

Tome XIX.

K

fur son corps moins de vestiges du trépas, que de marques de l'immortalité bienheureuse. Ses traits n'étoient point altérés, la vivacité de son coloris n'étoit pas éteinte, son visage conservoit le même air de douceur & de férénité qui l'avoit fair rechercher pendant la vie, Aussi, loin d'épronver à son approche cette horreur secrete & repoussante que cause la vue d'un mort, plus on l'envisageoit, plus on se sentoit atriré vers lui. On lui baisoir les mains & les pieds, on y faisoir toucher des livres & des mouchoirs, on recueilloit avec respect les fleurs done on avoit parleme son corps; ce qui fit dire au savant Toler, qui sur depuis cardinal: Un enfant vient de mourir, & il attire tout le monde, Helas! nous mourrons peut-être bien vieux, & gui s'occupera de nous!

Stanissa Kostka lui seul a immortalise la mémoire de sa maison, encore célebre dans les fastes de l'Eglise, quoique depuis long-temps éteinte en Pologne, où elle avoit été assez puissante pour disputer la couronne. Quel su donc l'avenglement de son perc, lorsqu'imaginant soutenir l'éclat de son nom, en disposant à son gré de la vocation de son sils, il entreprit de l'arracher du sein de la

relig avoi la fa deto pas p tre u des n Polo dres d Cafin tecleu ans, venus fiers S qu'en le sein n'est p

qu'apro l'Angle vinifter ritains qu'ils c religion l'autori la difci fage du du trénortalité nt point s n'étoit rvoit le nité qui fa vic. approche ante que n l'envivers lui, ieds, on les mouspect les on corps; , qui fut t de mou-Helas! vieux, &

immortaencore ce-, quoique Pologne, pour difnc l'avenimaginant en dispoe son fils, sein de la

religion, & fit craindre à ceux qui l'y avoient reçu, des vengeances terribles que la sainte mort de cet enfant put seule détourner! Stanislas comblé pendant sa vie des faveurs du ciel les plus singulieres, s'est rendu célebre depuis son trépas par tous les miracles requis pour mettre un enfant au nombre des saints; par des miracles de telle importance pour la Pologne en particulier, que rous les ordres du royaume l'ont choisi, avec saint Casimir, pour leurs patrons & leurs protecleurs. Un homme de vingt - quatre ans, & un adolescent de dix-huir, devenus comme les anges tutélaires des fiers Sarmates; telles sont les merveilles qu'en tous les temps opere la vertu, dans le sein de cette Eglise, à qui la sainteté n'est pas moins propre que la catholicité.

Ce fur en cette même année 1 68, Sander hoqu'après tant d'autres sectes qui divisoient De schism. l'Angleterre, parur encore celle des Cal- Angl. 1. 3. vinistes rigoureux qui se nommoient Puritains; s'estimant d'aurant plus purs, qu'ils défiguraient davantage l'ancienne religion. Ils commencerent par rejetter l'autorité des évêques Anglicans, & toute la discipline de l'Eglise Anglicane. L'ulage du surplis & de la soutane, conservé

par les Episcopaux, choquois si fort ces nouveaux réformateurs, qu'un de leurs ministres, nommé Samson, aima mieux perdre une riche prébende que de s'y conformer. Ils le trouvoient trop semblable aux observances de l'Eglise Romaine, trop favorables à ses sentimens, & prétendoient réduire tout ce qui concernoit la religion au culte nu & decharné de Geneve, Ils rejetterent enfin routes les liturgies, dans toute leur étendue, sans en excepter l'oraison dominicale; & substituant l'esprit de la Synagague à celui de l'Eglise chrétienne, ils youloient qu'on observât le dimanche, d'une maniere aussi servile que les Juis gardoient le sabbat, Pour ce qui est des traditions, ils n'en retenoient aucune; en ceci plus conséquens que leurs premiers auteurs, qui en tranchoient la souche, & n'en conservoient par caprice que des branches dérachées. Du reste, ces durs & outrageans sectaires avoient tant d'aversion pour ceux qui n'adhéroient point à leurs sentimens, qu'ils se seroient regardes comme impurs, si seulement ils avoient prié dans un lieu consacré suivant les formes de quelques liturgies, Ils exciterent d'horribles & très-longs troubles dans les îles Britanniques, où, malgre

la fév Elifab fur-ro Epifco émule l'égali L'indi comte miers

miers Me Purita dange les not probat les ana du do fance, temen **sectate** cloître dépôt fiée, d prifes leurs r & l'in bales comm nes, c

special

fort ces la sévérité & toute l'habileté de la reine de leurs Elisabeth, ils se firent tant de partisans, na mieux sui-rout en Ecosse & jusque parmi les e de sy Episcopaux, qu'ils en devintent enfin les rop femémules, affez puissans pout leur disputer glife Rol'égalité, & quelquefois la prééminence. ntimens, L'indigne neveu du cardinal Polus, le qui concomte d'Hutington fut un de leurs pres u & démiers & de leurs principaux soutiens. ent enfin Moins groffieres que les erreurs des leur étendominila Syna-

ienne, ils

manche,

les Juifs

ui est des

aucune;

eurs pre-

me la sou-

price que

reste, ces

pient tant

Hhéroient

e seroient

ement ils

é suivant

Ils exci-

troubles

, malgré

Purirains, & par-la incime beaucoup plus dangereuses, ou plus difficiles à extirper, les nouveautés de Baius, nonobstant l'improbation des plus célebres universités. les anathemes du S. Siege, & le désaveur du docteur qui leur avoit donné naissance, paroissoient encore lui tenir fortement au cœur, & avoient toujours des sectateurs nombreux, au moins dans les cloîtres. Cetre premiere Eglise à qui le dépôt de la foi est principalement confice, & qui se trouvant sans cesse aux prises avec les hérériques, connoît toutes leurs manœuvres, leur jargon menteur, & l'insuffisance de leur soumission verbales & vagues, enjoignit à son ancien commissaire, le grand-vicaire de Malines, de consommer sa commission, & specialement d'obliger Baius, tant à don-

K iij

ner une abjuration précise & par éctic de toutes les propositions condamnées à son sujet, qu'à se faire absoudre des censures qu'il avoit encournes, en publiant ses opuscules malgré la désense qui lui

en avoit été faite.

Le grand-vicaire entreprit d'abord de purger l'ordre de S. François, des nouveautes qui s'étoient glissées parmi les Cordeliers des Pays-Bas; & cet instinut arraché de rout temps à la saine doctrine, dévoué tout particuliérement au siege apostolique, ne se dementic point en cette rencontre. Il n'y eut pas jusqu'à frere Lupi & son professeur, l'un & l'autre fort entêres suparavant du Baianisme, qui ne se soumissent avec une docilité exemplaire. Cependant parmi les superieurs mêmes, très-zélés pour la plupart contre la doctrine proscrite, il y en avoit un des principaux, savoir le P. Pepin, provincial de Flandres, qui appuyoit encore sous main les partisans de la nouveauté, & qui s'étudioit à mettre en place les sujets les plus propres à seconder ses vues. Morillon fit déposer ce provincial, à qui l'on substitua le savant pere Leodius, défenseur aussi zélé qu'éclaire de la saine doctrine. Des qu'il fut install posée tés de leur is le cha abjurce nom tés. Co delier même on mis par-to qui , a conve dre go

même les prola mê de tou veaute diffici transp ger de du S. la prei grir le & cru

tous !

1111

ar éctit

nnées à

les cen-

ubliant

qui lui

pord de

es mou-

rmi les,

institut

e doc-

nent au

jusqu'à

& l'au-

anisme, docilité

es Supe-

plupart

Pepin,

yout en-

la nou-

fecon-

oser ce

favant,

lé qu'équ'il fur installé, il convoqua une assemblée conposée des supérieurs & de quelques députés de chaque maison de la province. Il leur intima les ordres du S. Siege ; & fut le champ tous les gardiens & les députés abjurerent le Baianisme ; tant en dent nom, qu'en celui de leurs communautes. Quant aux autres provinces des Gordeliets : comme le mal n'y croit posatu même degré que dans celle de Handres, on minfa point de remodes fi, vifs ; mais par-tout on prit des mesures essicaces, qui, avec le temps & les tempéramens convenables, extirperent jusqu'au moindre germe des mouvelles erreurs parmi tous les Franciscains de la Belgique.

Il en eût vraisemblablement été de même dans l'université de Louvain, si les procédés de Basis son chet eussent en la même franchise pour principe. Mais de toutes les passions, l'amour de la nouveauté dans un ches de parti, est la plus dissicile à dompter. Morillon s'étant transporté à Louvain, dans la vue d'exiger de Basis ce que portoient les ordres du S. Siège, le trouva si mal disposé dans la première entrevue, qu'il craignit d'aignir le mal en y appliquant le remêde, de crut ne devoir pas mêmes s'ouvrir de

-fon dellein pour le moment. Le novateur idolâtre de ses opinions & de sa tenommée, qu'on avoit cependant ménagee avec une indulgence en quelque force excellive, se tronvoit dans un accablement de tristesse, qui lui causa une langueur dont il pensa mourit quelque se. Lettre temps après. Tantôt il accusoit ses juges de Morill. de l'avoir condamné sans l'entendre, de Granv. tantôt il se plaignoit que les propositions censurées avoient été mal extraites de ses écrits, tantôt qu'il y en avoit plusieurs qui avoient été soutenues de tout temps dans les écoles catholiques, & même enseignées tant par S. Augustin que par S. Prosper. A quoi il ajoutoit, au grand

Morillon très-offensé de ces murmures scandaleux, se contint cependant; & reprenant de point en point les griess du murmurateur, il lui representa que ses ouvrages avoient parlé pour lui; qu'il n'avoit pas été besoin de l'entendre, puisque ses écrits pourroient manisester sa doctrine, même après sa mort. Quant à la sidélité des extraits, il lui dit que tout

scandale des fideles, qu'on pourroit bien

écrire quelque jour, contre une décision

qui faisoit soi qu'à Rome on autorisoit

le mo cre , avec l tort d article cette même bulle! qu'il a dre di ne pas article iliple ians v non. I trine a Paris, gne, p Ror plusier ont é d'Ypr termi d'y êt Sur la politic S. Pro

coupa

fion a

e nova-& de fa ant méquelque un accausa une quelque es juges tendre, politions es de ses olusieurs it temps même que par u grand oit bien décision

urmures
ant; &
riefs du
que fes
i; qu'il
te, puifefter sa
Quant a
ue tout

utorisoit

le monde pouvoit encore s'en convaincre, par la confrontation de ses écrits avec la bulle : du reste, qu'il avoir grand tort de se plaindre qu'elle contient des articles qui ne sont pas de lui; puisque cette circonstance lui est favorable à luimême, 80 montre uniquement que la bulle avoit pasere portee pour lui feul; qu'il au joit aussi bonne grace à se plaindie du menagement qu'on avoit eu de ne pas l'y nommer. Pour ce qui est des articles controversés dans l'école, repritil, le S. Siege apostolique fait fort bien fans vous ce qui peur se défendre, ou non. Et pouvez-vous nier que votre docnine ait été censurée par les docteurs de Paris, par toutes les universités d'Espagne, par quantité de savans personnages Rome; & ce qui est plus fort; que plusieurs peres au concile de Trente en ont été scandalisés, que sans l'évêque d'Ypres & les raisons qui pressoient de terminer le concile, elle étoit en danget d'y être condamnée en votre présence? Sur la ressemblance prétendue des propositions de Baius avec les principes de S. Prosper & de S. Augustin, Morillon coupa court, en disant que sa commisfion n'étoit pas de juger là dessus, en

core moins d'entrer dans res fortes de discussions, très-inutiles pour bien croire & pour bien vivre; puis il lui demanda en deux mots, s'il vouloit ou ne vouloit pas obéir au S. Pere, qu'il avoit toujours reconnu pour le vrai juge de la doctrine. A quoi l'imposteur effrayé répondit bien vîte, que tant qu'il vivroit, il se montreroit enfant d'obéissance. Ce qui avoit le plus frappé Morillon dans de pourparler, c'étoit l'aigreur qu'exhaloit Baius, & la menace audacieuse, quoiqu'enveloppée, d'écrire contre la bulle. Sut quoi lui dir le grand -vicaire, je veux bien vous avertir en ami, que si cela se sait, c'est le moyen sûr de vous perdre ; je serai contraint moi-même de renoncer à l'amirié, que je vous ai conservée jusqu'à présent. Car si Sa Sainteté veut être obéie, vous avez plus à craindre encore de Sa Majesté Carholique , austi bien informée de tout ce qui so fair ici vique fi elle étoit sur les lieux. Et gardez vous bien de vous jouer à ces deux puilfances les plus absolues du monde. N'allez pas vous y méprendre a encore que le nour de l'auteur foit suppoime de hibelle, on me s'en prendra qu'à yous seul. Et qui durez mous pour parties ? k

Roi qu'il ni in perm & il favoi lors i été a téurs

fe fat diale natio temer neur qu'au avoier dogm Il avo Siege Tous k les ré armée d'Ora il fe r invect Les fi

permin

avanta

1117

reside manda vouloir oujours odrinelit bien e monni avoit oourpar-

Baius , u enve ut quoi. ux bien fe fait, dre ; je renoncer rvée julveut être e encore uffi bien ict vique dez vous ux puilmonde. z encore

prime du

u'à vous

rties ? k

Roi, & le que d'Albe. Baius dit aussi-tôt, qu'il n'écriroit jamais, ni directement, ni indirectement contre la bulle, qu'il ne permettroit pas que d'autres écrivissent; & il jura sur son falut éternel, qu'il ne savoit homme vivant qui le fit. Dèslors néampoins, le grand-vicaire avoit été averti par l'un des plus graves docteurs, le sage & savant Ravestein, qu'il se fabriquoit un libelle contre la bulle.

Baius quoique bon sujer, attaché cotdialement & constamment à la donination d'Espagnes, tenoir toutesois & fortement a ses opinions, ou aux fank hoitneur de les faire valoir, qu'il ne phoit qu'autant que les rebelles de Flandres avoient le dessous, & recommençoit & dogmariser quand il les voyoit en sotces. Il avoit paru docile à la décision du suitt Siege, quand toute la Flandte trembloir anties fous le glaive du duc d'Albe, Be quant les révoltes le montrerent, avec deux armées nombreules aux ordres du prince d'Orange & du cointe Louis son frère, il se remit à murmurer, à cabaler, à invectiver, à écrire enfin contre la bulle. Les succès rapides du duc d'Albe ne permirent point à Baius de titer grand avantage de la rebellion. Tout ce qu'il

pud

prot

déci

dev

fisar juste

arra

fices

de t

mor

lapo

& p

à Sa

paro

qui

prop

lese renf

à ce

idée

Die Sim

logi fées

mên n'éte

Pere qu'e

put faire pendant les troubles, ce fut de composer contre la bulle une apologie Le sa doctrine : mais il n'eut pas le loifir de la répandre, avant que le duc rentrât triomphant dans Bruxelles ; & la crainte d'un vainqueur si formidable l'empêcha de la rendre publique. Il imagina cependant, tout infolente qu'elle étoit & quoiqu'elle ne respirât tout entiere que la contumace, qu'au moyen du langage affecté de la soumission, il pouvoit sans risque l'adresser au cardinal Simonete qu'il avoit connu au concile de Trente, & même au Souverain Pontife. Il l'envoya donc à Rome, six mois seulement après avoir reçu la bulle avec respect, & juré sur son salut éternel, qu'il n'écriroit jamais contre, ni directement, ni indirectement.

Or il y déclaroit au chef de l'Eglise, que sa buile ne contenoit pas seulement & seq. des calomnies manifestes, mais que le langage & les sentimens des saints peres y paroissoient sécris; qu'elle étoit un sujet de scandale pour un grand nombre de docteurs, infiniment plus attachés aux expressions des saintes écritures & des faints peres, qu'à celles des scholastiques. Tout le palliatif dont il reveroit son imce fut de apologie as le loiduc rens:3 & la rmidable . Il imagu'elle tout en-1 moyen istion, il cardinal concile ain Ponfix mois ulle avec éternel, ni direc-

l'Eglise, eulement is que le nts peres étoit un nombre achés aux s & des lastiques. ; son impudence, consistoit, après avoir encore protesté de sa soumission pour la nouvelle décisson qu'il demandoit, à douter s'il devoit regarder la premiere comme suffisamment résléchie & obtenue pour de justes raisons, ou comme subreptice & arrachée par les importunités & les artifices de ceux qui persécutoient les gens de bien. Dans l'apologie adressée à Simonete; je ne m'explique pas, disoit l'apologiste, sur la vériré des propositions, & parce que je ne sais pas si cela plairoit à Sa Sainteté, & parce que la bulle me paroît condamner les propositions même qui sont vraies en rigueur & dans le sens propre des paroles. Mais si l'on condamne le sens des propositions & la vérité qu'elles renferment, parce que cette vérité déplaît à certains docteurs qui ont pris d'autres idées; alors il apparoîtra que c'est contre Dieu même qu'on s'éleve. Le cardinal Simonete étoit mort, avant que les apologies, qui toutes deux lui étoient adressées, fussent arrivées à Rome. Il paroît meme que le premier dessein de l'auteur n'étoit pas d'en adresser aucune au Saint Pere, à qui l'on observe qu'il n'y parle qu'en la troisieme personne. Mais effrayé des menaces que lui fir Morillon, il prit

apparenment ce biais pour saire passer ses invectives, sans avoir l'air d'écrire contre la bulle, malgré la désense expresse qui lui en avoit été saite, & la parole qu'il avoir donnée. Le Pape qui, au désaut de Simonete, reçut les deux pieces, ne laissa point de prononcer, que Baius avoir encourn les censures portées contre ceux qui écriroient en saveur des

propolitions condamnées. 1 102 1118

Cependant comme le saint Pontife, nonobstant sa sévérité naturelle, fut toujours un modele de la charité & de la douceur évangélique, il eut pirié d'une brebis égarée, qui, malgre son égarement, faisoit encore profession de respecter la voix du pasteur. Et voulant lui ôter tout sujet de plainte; par un trait fort extraordinaire de condescendance, il ordonna un nouvel examen des propositions d'après les défenses de l'apologifte, & même une révision entiere du procès, la plus exacte qu'il seroit possible. Tous ces ordres ayant été exécutés, & les propositions trouvées aussi condamnables que la premiere fois, le Pape confirma le jugement porté par la bulle, & notifia cette confirmation à Baius, par le bref suivant : Quoique noure décret

apostoli inions été ren & fans qu'exig ont bie neanmo mer de ordonna & les éc derniére de nouv & nous a ces mati devroit & tel. c d'hui. fons un tous cer proposit tons, co Siege, a que vou mere, & bref est

velle de remeure

passer écrire e ex-& la qui; deux , que ortées ar des ntife, t toude la d'une garee reftrait propoloere du posiutés, e cone, & , par

écret

apostolique contre le livre & les propofitions déférées à notre tribunal n'ait pas été rendul sans une mûre délibération & fans y avoir donné tonte l'attention qu'exigeoit l'importance de l'affaire & la qualité des personnes, qui d'ailleurs ont bien mérité du S. Siège; voulant dies de néanmoins vous ôter tour sujet de former des plaintes nouvelles, nous avons ordonné que les livres, les propositions & les écrits que vous nous avez envoyés derniérement, fusient examinés & pesés de nouveau avec la dérnière exactitude; & nous avons jugé que le décret donné sur ces matieres, s'il n'étoit pas encore sair, devroit être le même en tous ses points & tel que nous le confirmons anjourd'hui. C'est pourquoi nous vous imposons un silence perpéruel, lainsi qu'à tous ceux qui voudroient soutenir les propositions susdites; & nous yous exhortons, comme un enfant soumis au saint Siege, à obéir sans tergiversation à ce que vous prescrit la sainte Eglise votre mere, & la mere de tous les fideles. Ce bref est daté du treizieme de mai 1 569> Le Pape chargea le cardinal de Granvelle de l'envoyer à Morillon pour le semeure à Baius, & d'écrire au grand-

vicaire qu'il falloit absolument obliger

ce docteur à faire l'abjuration des pro-

bul

cair

le f

pré

des

s'éte

pie

veri

ense

Sur

très-

ne

tier

: I

dans

prof

glife

li far

filen

pror

cifio

exig

la bi

plica

les q

fitio

l'acce

politions condainnées, & à demander l'absolution des censures qu'il avoit encourues. Muni de ces dépêches, Morillon manda Bains à Bruxelles & la in de. Lette communiqua. Celui - ci en parat quis étonné qu'il n'auroit du l'être, après les pieces qu'il venoit d'envoyer à Rome. Il est vrai qu'il avoit ufé d'un détour affez adroit pour écrire contre la bulle : mais sa manœuvre n'avoit pas fait illusion. On ne l'en regardoit pas moins à Rome, comme venant d'encourir les censures, & on lui ordonnoit séchement de s'en faire absoudre. Morillon, de son côté, ne lui parla que d'obéissance & de soumission au S. Siege. Le novateur, à son ordinaire, protesta de son obéissance, demanda l'absolution des censures, qu'on prétendoit, disoit-il qu'il avoit encourues, & sur le champ il se mit a genoux pour la recevoir. Le commissaire apostolique répondit qu'il ne la lui donneroit point, qu'il n'eût auparavant abjuré les

propositions. Il se releva, & dir qu'il ne

pouvoir le faire, à moins qu'on ne lui

donnât copie de la bulle ; afin de dis-

tinguer les propositions qu'il avoit déjà

imaginé pouvoir, en vertu même de la

the surrounder stand that the

de Morill.

des pro-

demander

avoit enes, Moril-

. 82 l

parnt . Lus

après les Rome. Il

ctour affez

ulle : mais it illusion.

s à Rome, s cenfures.

nt de s'en fon côre

& de foureur, à son

béissance,

ures, qu'on voit encou-

t à genoux

are aposto-

donneroit

abjuré les dit qu'il ne

n'on ne lui fin de dis-

avoit dejà

nême de la

bulle, se soutenir en rigueur & dans le sens propre des termes. Le grand-vicaire, sans le suivre dans ces subtilités le fit souvenir que le Pape, en vue de prévenir le scandale & la diffamation des auteurs de la doctrine condamnée; s'étoit fait un principe de ne donner copie de la bulle; ni à eux, ni à leurs adversaires, & qu'il vouloit absolument ensevelir cette affaire dans le silence. Sur quoi Baius dit que cela lui sembloit très-bien, & pria qu'il fût ordonné qu'on ne disputât plus à Louvain sur ces ma-

Le novateur se prenoit, de cous côtés, dans ses propres lacs. Il offroit d'obéir à Baran. l. 2. la bulle, & non pas d'abjurer ce qu'elle proscrivoit; introduisant ainsi dans l'Eglise le simulacre de respect; qui devint si fameux par la suite sous le nom de silence respectueux : c'est-à-dire qu'il promettoit de révérer au dehors les décisions, qu'il méprisoir dans son cœur. Il exigeoit encore, avant d'accepter ainsi la bulle, que le Pape y donnât des explications, qui distinguassent le sens & les qualifications de chacune des propositions condamnées. Il y auroit lieu à l'accommodement, disoit-il, si les cen-

sures pontificales étoient jointes à chaque proposition, pour en donner la distinction & en marquer la différence. Sans cette condition, dont les disciples ont encore fait tant d'usage, il ne voyoit pas lieu, non seulement à une acceptation sincere de la bulle, mais à un sinpleaccommodement de politique. Il falhir doncipreffer & menacers Enfin après bien des tergiversations, il consentità une acceptation absolue & sans réserve, il en laissa dresser l'acte; puis il dit que son adhésion verbale suffisoit, & refusa de signer. Par un'exce de ménagement, on passa sur ce qui ne parur alors qu'une formalité rimais on ne tarda point à reconnoître, combien il est dangereux de composér avec un novaceur qui paroît se foumettre, tandis qu'il se refuse à une seule des épreuves où l'on peut mettre sa sincérité. Bientôt il en fallut revenir à la fignature, avec des peines & des embatras beaucoup plus grands, que ceux qu'on avoit prétendus épargner.

Tandis qu'on temporisoit, & qu'on se flattoir en vain que la condescendance ameneroit Baïus à la soumission, le docteur Ravestein, par sa mort, priva l'université de Louvain du désenseur le plus

capabidoctri
profel
voit, l
n'étoi
docte
dans l
prédit
voit p
plupai
fa per
punén
taille,
mission

honnê que er vemer leurs pe ce, q plus protout se cise & positio s'expli pleine ques ce comparation de la comparation del comparation de la comparation del comparation de la comparation de la

jamais

,Ce

chaque distince. Sans les ont voyoit cceptaun fint-. Il falin après fentit à élerve dit que z refula ement, qu'une nt à rereux de aroît se a une mettre revenir & des s, que gner. qu'on endance le docva l'uni-

e le plus

capable & le plus vigilant de l'ancienne doctrine. Baius devint par-là doyen des professeurs en théologie, dont il se trouvoit, le plus ancien; & fa faction, qui n'étoit plus contenue par l'autorité du docte Ravestein, prit aussi-tôt le dessus dans la faculté; comme Morillon l'avoit prédit an cardinal de Granvelle. Il m'avoit pour collegues que ses disciples, la plupart attachés à sa doctrine, & tous à la personne. Croyant alors pouvoir impunément rentrer dans le champ de bataille, il oublia ses promesses, ses soumissions tant de fois réitérées, son abjuration, & fourint avec plus d'audace que jamais les propositions condamnées.

Ce procédé, non moins indigne d'un honnête homme, que d'un ecclésiastique en réputation de vertu, ossensa vivement les orthodoxes, els en porterent leurs plaintes aux évêques de la province, qui ne trouvant point de moyen plus propre à calmer les esprits & à lever tout soupçon qu'une condamnation précise & publique de la doctrine des propositions, résolurent d'engager Baius à s'expliquer une bonne sois là-dessus en pleine faculté. Dans cette vue, les évêques de Gand, d'Ypres & de Bois-le-

Duc le presserent par lettres de se jus tifier authentiquement sur la récidive qu'on lui imputoit, & tl'exposer en présence des docteurs assemblés ses vrais sentimens sur les articles proscrits par la

Pag. 141 L leg.

Basus feignit de se tendre à l'avis des évêques. On assembla l'université dans la falle de theologie; il monta en chaite, oc après un préambule de style dévotienx, il rangea les propositions sous quarre, classes; la premiete, de celles qui sont fausses & bien condamnées, mais qu'il prétendit n'avoir jamais soutenues; la deuxieme, de celles qui sont ambigues, & qu'on avoit mal entendues. dit-il, dans fes livres, dont on n'avoit pas sais le sens; la troisieme, de celles qu'il en soutint mal extraites, & condamnables uniquement par ce que les compilateurs yavoient ajouté; la quatrieme enfin, de celles qu'il avoua, mais qui ne sont odieuses; ajoura-t-il, que parce qu'elles sont énoncéet dans le langage des faints peres, & non pas dans celui des scholastiques. Voilà, conclut-il, mon apologie, si routefois j'en ai besoin; ainsi elle doit bien vous suffire. Je suis prêt à la produire, non seu-

lement; au tribi Quel de faire glo homme qui imp la vérité tion, l' jugemen fon min nie, en mal ent torgées teur catl un fens, quoique le fens n de l'aute les saine miles . propoliti fensives qu'elles sacré par Cet o & de me

milité, & de la nombre idive n pre vrais par la is des dans haite. s fous les qui mais enues! dues n'avoit celles conue les quaavoua) a-t-il, dans le on pas

, con-

ois j'en

us fuf-

on seu-

lement dans toutes les chaires, mais au tribunal même de souverain juge. Quel délire, ou quel endurcissement! faire gloire devant Dieu & devant les hommes, d'un manifelte scandaleux, qui impute au siege de la religion & de la vérité, la négligence, la précipitation, l'ignorance & l'iniquité dans ses jugemens; qui l'accuse d'avoir prêté son ministere à l'artifice & à la calomnie, en condamnant des propositions mal entendues, infidélement extraites, forgées à plaisir pour dissamer un docteur catholique; de les avoir prises dans un sens étranger, & de les avoir sétries, quoique vraies en elles-mêmes & dans le sens naturel que présentent les paroles de l'auteur; d'avoir méconnu les paroles saines que les peres nous ont transmises, & d'avoir qualifié plus de vingt propositions, de scandaleuses & d'offensives des oreilles chrétiennes, parce qu'elles étoient revêtues du langage consacré par les saints docteurs.

Cet orgueil voilé d'un air de candeur & de modestie, de faux semblans d'humilité, de charité, d'amour de la paix & de la concorde, éblouir un grand nombre de personnes superficielles, ou

pen vives sur l'intérêt de la religion. Mais les catholiques éclairés, & viais ment arrachés à leur foi, n'envifagerent qu'avec horreur un hypocrite, qui, après tant de foumissions parjures, tournoit coutre la puissance pontificale l'indul-gente de la longammité dont elle avoit fé à son égard. Ils écoient particulièrement indignés des deux traits d'impudence, par lesquels il avoir terminé son discours; savoir, qu'il y avoir dans la bulle des propositions censurées, pour lefquelles il faudroit peur être mourit plutôt que de les condamner; & qu'il ne le sonmerroit point à la bulle, parce qu'elle n'avoit pas été solennellement promulguée, mais simplement notifiée par la lecture qui s'en étoit faite dans la maison de Ravestein. Rien de plus odieux fur-rour que ce dernier trait, qui marque une ame fausse & délibérément ingrate; puisque le Pape, à la sollicitation du cardinal de Granvelle, n'avoit consenti à cette forme de publication, que par menagement pour celui qui lui en faifoit un crime. Les orthodoxes voyant qu'il rie respectoit, ni le Pape, ni le cardinal, ni le corps episcopal de la province, prirent le parti de porter

leurs fa rig fon ' main faire Louv avec ayant la ret testan frir qu qui ve ne por la ruin neur le & réso la soni du S. nationa fous la

Les être mi bli par des Pro de la B lines, o nal, à concile

nieres

leurs plaintes au gouverneur, qui, outre sa rigidité naturelle, avoit ordre du roi son maître de tenir soigneusement la main à cette affaire : ils le prierent de faire publier la bulle dans les écoles de Louvain, afin que Baius la fouscrivit wec tous les docteurs. Le duc d'Albe ayant si fort à cœur d'éteindre le feu de la rebellion allume par les fectes protestantes, n'étoit pas d'humeur à souffiir qu'il fe format une secte nouvelle, qui venant à se réunir avec les autres, ne pouvoit pas manquer de conformmet la ruine de l'Etat. Il accueillit avec honneur les défenseurs de la faine doctrine. & résolut sur le champ de faire rendre la foumission convenable aux décisions du S. Siege, par le moyen des évêques nationaux, foutenus de son autorité, sous laquelle tout plioit depuis ses det nieres victoires.

Les circonstances ne pouvoient pas ètre mieux choisses. Outre le calme rétabli par la soumission du moins passagere des Protestans révolrés, tous les évêques de la Belgique éroient assemblés à Malines, où ils formoient un concile national, à l'effet de mettre à exécution le concile de Trente: On porta un décret

eligion.
Se viaiagerent
i, après
cournoit
l'indulle avoit
iculièred'impuiné fon
dans la

mourir & qu'il e, parce ellement notifiée ite dans de plus rait, qui érément follicitan'avoit

ication;

hodoxes e Pape,

copal de

e porter

formel pour la réception de ce concile, & pour en adopter la profession de foi, de telle maniere que les évêques n'en pussent admettre aucune qui n'y fût conforme. On en reçut aussi la discipline, & avec tant d'uniformité, qu'il fut enjoint aux évêques de visiter toutes les églises de leurs dioceses, même exemptes, & de réformer tous les statuts ou réglemens qu'ils y trouveroient contraires aux décrets de Trente. Afin de les diriger dans ces opérations, on composa un grand nombre de chapitres instructifs & très-circonstanciés, sur le baptême, la promorion aux ordres, le mariage & les fiançailles; sur la célébration de l'office divin, l'observation des setes & des eunes, la dispensarion des indulgences, le culte des images & les superstitions à éviter; sur les devoirs des évêques & des autres ministres de l'Eglise, de tous les clercs, des religieux même & des religieuses; sur les séminaires, sur les écoles chrétiennes, sur les catéchismes & les instructions qu'on doit faire réglément aux fideles. En un mot, rien ne fut omis de tout ce que le saint concile de Trente avoir trouvé de plus propre à faire refleurir la discipline ecclésiastique & les mœurs

lines quato en l'al que d

La romée deuxid des pe Métro trois a les évê années les, se réconc comm à l'égl avant attirer dance blée d vouloit putaffe les tém ques ve cherche & tous fuite le

ne fe pi

To

mœurs chrétiennes. Le concile de Malines dura depuis le onze de juin jusqu'au quatorze de juillet 1570, & fut présidé, en l'absence de l'archevêque, par l'évê-

concile; de foi,

ies n'en fût con-

cipline,

I fut en-

outes les

exemp-

its ou re-

ontraires les diri-

npola un

ructifs & ême, la

ige & les le l'office

& des

lgences,

stitions à

êques &

de tous e & des

fur les

échismes

re régle-

rien ne

oncile de

re à faire

ue & les

mœurs

L'année précédente, S. Charle Bor- Giuffan. 1. 2. romée avoit tenu ponctuellement fon c. 18. Conc. deuxieme concile; suivant l'ordonnance & seq. des peres de Trente, qui enjoignent au Métropolitain de célébrer de trois en trois ans le synode de sa province avec les évêques ses suffragans. Ainsi les trois années étant expirées, il avertit les fideles, selon sa méthode ordinaire, de se réconcilier avec Dieu, de recevoir la communion, & de venir en procession à l'église métropolitaine le dimanche avant la célébration du concile, pour attirer les lumières du ciel & l'abondance de ses bénédictions sur l'assemblée des pasteurs. Le saint archevêque vouloit aussi que tous ses suffragans deputallent, chacun de son diocese, outre les témoins synodaux, deux ecclésiastiques verueux, habiles, zélés, pour rechercher sur les lieux tous les désordres & tous les abus, afin de lui en faire ensuite le rapport au concile. En quoi il ne se proposoit pas seulement d'observer Tome X1X.

l'apropos dans la promulgation des loix; point d'économie déjà si important; mais d'appliquer avec justesse la correction à l'abus, & de tenir la loi en vigueur, par une exécution éclairée. Le deuxieme concile général, ainsi que chacun des autres, tint environ trois semaines, pendant lesquelles on n'épargna ni soin, ni travail, pour ne rien laisser en retard de tout ce qui demandoit correction. Quand les actes étoient dressés, un des peres, au nom de tous les autres, portoit ces actes à Rome, avec une lettre synodale, qui les soumerroit au jugement du Souverain Pontife. Après qu'ils avoient été approuvés, l'archevêque les faisoit imprimer, & en passoit des exemplaires à tous ses suffragans, qui les publicient dans leurs dioceses. Il les publioit aussi, ou les faisoit publier à Milan. C'est ainsi qu'en dix-neuf ans de pontificat, il célébra six conciles, dont on voit que la prépondérance sur tant d'autres conciles particuliers ne peut pas être mieux fondée. Aussi toutes les Eglises qui se piquent le plus de régularité & de ressemblance avec l'antiquité sainte, ont adopté comme à l'envi la discipline de Milan, image la plus fidele de celle de Trente, & le plus

di C cr l'a tit de

lei pri

re

fe l la ém teu doc exc pan

la le d néa nius con

que

par

con que mis des loix; ant; mais. rection à ueur, par ieme cones autres, ndant lefni travail, de tout ce uand les peres, au ortoit ces synodale, nt du Souvoient été aisoit immplaires à publicient lioit aussi. C'est ainsi at, il cele que la préonciles parux fondée. piquent le lance avec comme à , image la

& le plus

digne objet de l'émulation universelle. Ce précieux corps de discipline, que nous craindrions de tronquer en tentant de l'abréger, se trouve imprimé, sous le titre d'Ades de l'Eglise de Milan, en deux volumes in-folio, auxquels nous renvoyons ceux de nos lecteurs, qui veulent pleinement se convaincre que l'Esprit sanctificateur n'abandonna jamais

l'Eglise.

Pour ce qui est des peres de Malines, le duc d'Albe, en leur mandant ce qui pe 200 &c se passoit à Louvain, les pria d'ordonner la promulgation solennelle de la bulle émanée du S. Siege à l'occasion du docteur Baius, & la souscription de tous les docteurs de cette université sans nulle exception. Les prélats engagerent leur parole au Duc, & arrêterent entre eux que Maximilien Morillon, déjà commis par le siege apostolique à l'exécution de la bulle, seroit aussi chargé d'exécuter le décret de leur concile; qu'auparavant néanmoins Rithovius d'Ypres & Jansénius de Gand iroient trouver Baius, comme députés du concile, & lui en communiquer les ordres. Les deux évêques remplirent fidélement leur commission; mais le docteur, rompu depuis

dix ans à la dissimulation & à la fourberie, ne leur donna que des paroles éblouissantes: il protesta que personne ne défiroit la paix avec plus de passion que lui, qu'il se conformeroit avec plaifir aux vues du concile, & qu'il le soumettroit à ses résolutions; tant que la vérité, ajoutoit-il, n'y feroit pas blessée. Les deux prélats, sans faire attention à cette clause insidieuse, s'en tinrent à ses laux semblans, & reporterent sa réponse an duc d'Albe, qui en parut aussi conrent qu'eux. Sur le rapport qu'ils en firent ensuite aux peres de Malines, on sit parrir pour Louvain le commissaire Morillon,

La Faculté de Théologie ayant été convoquée dans les formes d'usage, Morillon parux à l'assemblée, où, après avoir exposé les ordres dont le concile national de la Belgique, aussi bien que le Saint Pere, lui avoit commis l'exécution, il publia solennellement la constitution pontificale qui commence par ces mots Ex omnibus afflictionibus, puis demanda à tous les docteurs s'ils étoient prêts à y obéir. Ils répondirent affirmativement, d'une voix unanime. Après une acceptation si prompte de génére.

tale qu'e verm di Ko perfo de so nume Diffi leurs d'arti tions pables contre Pape 1 ture d chef, vroit f Malin comm tique d député mission

ll ef plus ch cté si h

faire to

jour l'i

fourseroles rfonne passion c plaide fouque la blessée, ation à nt à ses réponse sir conen firent on fit

Morilrès avoir
e natioque le
l'exécula confence par
bus, puis
s étoient
affirmaAprès

tale, il sembloit que la souscription qu'exigeoient encore le concile & le gouverneur, ne devoit pas souffrir plus de issicultés. Mais c'étoient moins les prérentions des docteurs contre la doctrine de la bulle, que leur attachement à la personne de Baius, qui les empêchoir de souscrire, & de laisser par-là un monument public de flérrissure contre lui. Dissimulant toutesois ce vrai motif de leurs refus, ils userent, à son exemple, d'artifices & de subterfuges, d'inventions calomnieuses, de mensonges palpables, jusqu'à prérexter sans pudeur, contre l'évidence des faits, que ni le Pape ni le concile n'exigeoient la fignature de la bulle; que Morillon, de son chef, étoit venu la demander, & couvroit sa témériré, du nom des peres de Malines, dont il n'avoit point reçu de commission. Il fallut une lettre authentique des évêques d'Ypres & de Gand, députés du concile & témoins de la commission qu'en avoir reçue Morillon, pour faire tomber la calomnie, & mettre au jour l'impudence de ses auteurs.

Il est plus que vraisemblable, que les plus chaude partisans de Baïus, ayant été si honteusement démasqués, & rant

L iij

le concile que l'inflexible duc d'Albe voulant être obéis, les autres docteurs qui étoient en bien plus grand nombre, ouvrirent les yeux, & que le corps de la faculté souscrivit dès-lors. Cependant comme on ne trouve aucun monument de cette souscription, laquelle peut avoir été supprimée fort aisément dans la suite par les disciples de Bayus, demeurés maîtres de l'université; ses fauteurs opiniarres ne hissent pas d'ériger cette preuve négative, ou pour mieux dire, ce manque de preuve, en une démonstration de la désobéissance des Lovanistes. Quoi qu'il en soit de ce raisonnement pitoyable, ce qu'ils prétendent y gagner est plus misérable encore. Toutes les contradictions qu'éprouva la bulle, ne servirent qu'à lui donner plus de relief. Ce n'étoit plus un simple décrét qu'on pût soupçonner de subreption; depuis qu'il avoit été confirmé, après un nouvel & très-mûr examen, tant des livres que des apologies du novateur. Le clergé national, le plus intéressé à ce jugement, l'avoit confirmé en concile; il en avoit ordonné la fouscription & la promulgation. On l'avoit publié solennellement, sans opposition, sans réclamation d'aucun évêque,

d'au prêri il l'a avoi ques

tique T quan fans pallé exho fant un d & p étoie les é retiré Baius Duc à être blée, temp tous? Baius délibe **férieu** avoit d'un-

réfolu

d'aucun docteur, pas même d'un seul prêtre. Le souverain l'avoit demande, il l'avoit agrée, tous les ordres de l'Etat. avoient concouru à lui imprimer les matques les plus augustes & les plus authen-

riques dela législation.

d'Albe

locteurs

ombre,

ps de la

endant

nument

ut avoir

la fuire

rés maî-

oiniâtres

ve néga-

nque de

la déso-

qu'il en

ble, ce

us misé-

dictions

ent qu'à

toit plus

pçonner

voit été

très-mûr

s apolo-

onal, le

voit con-

ordonné

on. On

ns oppo-

évêque,

Telle étoit la situation de cette affaire, quand, fur l'avis que Morillon donna sans doute à Rome de ce qui s'étoit passé au sujet de la souscription, le Papo de la A exhorta le duc d'Albe à la finir, en faisant rendre par la faculté de théologie un décret signé de tous ses membres, & portant que toutes les propositions étoient légitimement condamnées, que les écrits où elles se trouvoient seroient retirés des mains des candidats, & que Baius se soumettroit à ce jugement. Le Duc en ayant écrit à la faculté, d'un ton à être obei, elle tint une grande assemblée, après avoir donné aux docteurs un temps suffisant pour méditer leurs avis : tous s'y trouverent, à l'exception de Baius, personnellement intéressé dans la délibération. Epouvanté enfin du rour sérieux que prenoit son affaire, déjà il avoir déclaré publiquement, à l'issue d'un exercice théologique, qu'il étoit resolu de s'en tenir au jugement que la

L iv

faculté tendroit sur les articles proposés.

Aug. 1571.

Quand on vint aux opinions; ils pafserent tour d'ane voix; & l'on prit acte de la declaration que Bains avoit faite dans l'intervalle, touchant sa disposition à fe soumettre, comme il le devoit, au jugement de la faculté, qui enfin laissa dans ses conclusions un monument incontestable de sa pleine obéissance à la constitution de Pie V. Elle la reçut pure-Lovan ad 19. ment & simplement, supprima les sivres qu'elle condamnoit, & fit souscrire la même conclusion par tous & chacun des docteurs, comme il yest marqué. Et cette conclusion, comme il y est encore dir, fut ensuite présentée à Maître Michel Baius, qui déclara lui-même qu'il l'approuvoit, qu'il la vouloit souscrire, & qui la souscrivit en effet.

Ainsi l'obstination de Baius plia-t-elle, de la maniere la plus humiliante, sous le poids de l'autorité réunie du chef de l'Eglise, du clergé national, & sur-tout du formidable duc d'Albe. Il se seroit épargné toutes ces humiliations, en se foumettantau premier jugement du Saint Pere, qui l'avoi traité avec tous les ménagemens de : endresse paternelle. Ses fréquentes récidives, fruits d'une ame

plus const fité d merti ligné charg doctr cepen

& à 1

Pe auque metto Paysfon m de l'e de fe temit envoy tion d'une près 1 ne po se tro teine . ment. honte la reli moit !

: Ce

topolés.

ils pas-

orit acte

oit faite

polition

voit, au

in laissa

nent in-

nce à la

ut pure-

es livres

scrire la

acun des

Et cette

ore dit,

Michel

u'il l'ap-

rire, &

ia-t-elle,

te, fous

chef de

fur-tout

le seroit

, en se

du Saint

les mé-

ne ame

plus superbe encore & plus sausse qu'inconstante, le mirent dans la dure nécessité d'épuiser jusqu'à la lie ce calice d'amertume. Sa stétrissure sur à jamais consignée dans les sastes de sa compagnie, chargés des conclusions prises contre sa doctrine & sa personne. Il n'en devint cependant pas plus sidele à ses promesses & à ses sermens.

Pendant que le duc d'Albe ne savoit auquel penser, parmi les novateurs qui mettoient tout en confusion dans les Pays-Bas; le Roi catholique occupé de son mariage avec Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, & sollicité de secourir la reine Marie d'Ecosse, temit encore ce soin au duc, sans lui envoyer de nouveaux secours. L'exécution fut telle qu'on devoit l'attendre d'une commission qui demandoit à peu près l'impossible. Cependant le besoin ne pouvoit pas être plus pressant. Marie se trouvoit captive en Angleterre, & la teine Elisabeth la tourmentoit indignement, pour lui faire signer un traité ausse honteux à l'Ecosse, que dommageable à la religion catholique, dont il consommoit la ruine dans ce royaume.

Ce n'étoit pas sans raison, ou sins 1-40r

l'un de ces noirs pressentimens qui prennent l'ascendant sur la raison même, que l'infortunce Marie avoit d'abord pris possession de son trône, avec autant de répugnance que si elle eût marché au supplice. A peine fut-elle dans ses Etats, qu'elle reçut tant d'insultes de ses sujets hérétiques, & sur-tout de leurs séditieux pasteurs, que le diadême lui devint un joug qu'elle auroit eu peine à supporter, si l'espérance de quelque changement ne l'eût flattée par intervalle. Dans l'exercice de sa religion, on lui permettoit tout au plus de faire dire quelque messe basse; & il arriva un jour qu'un sectaire sanatique eut l'insolence de briser les cierges qu'on apportoit dans son oratoire pour la célébrer. L'atrocité se joignit au fanatisme, & fut portée jusqu'à poignarder dans le cabinet & fous les yeux de la Reine enceinte, un fujet d'excellent conseil, d'une fidélité à toute épreuve, & d'une habileté qui déconcertoit les plus secretes cabales des perturbateurs de l'Etat. Le but des assassins n'étoit pas seulement de causer à la Reine un effroi & une révolution qui la fissent périr elle & son fruit, mais de la faire soupçonner d'un honteux commerce avec le malheu-

pour amb Cet reind figur calor fecta

l'am men qui a tuné trouv la rei Both disoi ajout d'épo atten comm clima tôt à où to partio tard étran la Re

ment

reux qu'ils venoient d'assassiner, par l'époux qu'elle s'étoit choisi contre les vues ambitieuses de la reine d'Angleterre. Cet objet prétendu de la passion d'une reine, n'étoit qu'un musicien, laid de sigure & cassé de vieillesse: cette absurde calomnie sit néanmoins fortune parmi les sectaires, & par leur instigation, prit dans

l'ame foible du roi jaloux.

i pren-

e, que

d pris

ant de

ché au

Etats,

s sujets

ditieux

porter,

ient ne

l'exer-

nettoit

e messe sectaire

iser les

oratoire

ignit au

oignarreux de

cellent

preuve,

toit les

bateurs

toit pas

n effroi Érir elle

conner

nalheu-

Le feu de la discorde étoit principalement soufflé par le comte de Mourrai, qui ayant surpris la confiance de l'inforrunée Reine; dont il étoit frere naturel, trouva moyen de perdre, l'un par l'autre, la reine & le roi. Il engagea le comte de Borhwel à délivrer la reine, d'un époux, disoit-il, qu'elle ne pouvoit souffrir; ajoutant qu'elle s'estimeroit heureuse d'épouser son libérateur. Il est des attentats dont le projet seroit regardé comme une chimere, sous la plupart des climats: celui-ci fut conçu & mis aussitôt à exécution, sur ces rivages orageux, où tout ce qui est extrême a des attraits particuliers. Bothwel fit fauter par le pétard la chambre du Roi, après l'avoir étranglé secrétement dans son lit, enleva la Reine, & dans un premier saisissement, trop puissant sur un sexe, timide, il la pressa en tant de manieres de sui donner la main, qu'elle contracta le mariage satal qui la précipita du trône dans les sers, & dans ce long enchaînement d'infortunes dont l'échasaud sut le terme.

Aussi-tôt après ce mariage, elle fur investie, avec son indigne cpoux, par une armée de rebelles suscités par Mourrai : on laissa échapper Bothwel, de peur qu'il ne rendît témoignage, touchant le régicide, à l'innocence d'une infortunée qu'on vouloit trouver coupable. Pour elle, on la mit sur une vise monture, avec un habit également propre à lui attirer les rifées publiques; & à la tête des troupes qui l'avoient arrêtée, on la conduisit par de longs détours couverts d'une populace insolente, jusqu'à la forteresse ou prison de Loclevin, située au milieu d'un lac. Par-tout on portoit devant elle un drapeau où étoit peint le cadayre du roi son premier époux, avec le petit prince Jacque, son fils, qui tendoit ses mains innocentes au ciel, comme pour demander justice contre les assassins de son pere. La vue de ce tableau, avec les explications qu'en faisoient les rebelles dans les termes les plus insultans 2 & les

relation pandu les ou fur foi les moderns d'un a roi. E violen & apr de fa retom

Au mande Elisabe fans ni pitalité neur d l'huma

encore

L'in que so usoit de pur situation especial.

relations calomnieuses qu'ils avoient répandues de tous côtés, lui attirerent tous les outrages imaginables, & formerent fur son innocence même un nuage que les moyens les plus irréfragables ne purent qu'à peine dissiper avec le temps. Cependant on la força de signer un acte, par lequel elle se démerroit de la couronne, enfaveur de son fils qui n'avoit guere plus d'un an, & qui des-lors fut proclamé roi. Elle protesta d'abord contre cette violence, avec les formalités nécessaires; & après quelque temps, elle s'échappa de sa prison : mais ce ne fut que pour tetomber entre les mains plus inhumaines encore de la reine d'Angleterre.

Au lieu de l'assle qu'elle avoit demandé, elle ne trouva que des sers, où Elisabeth la retint plus de dix-huir ans, sans nul égard aux droits sacrés de l'hospitalité, à la proximité du sang, à l'honneur du diadême, à la soi donnée, à

l'humanité même.

de lui

cta le trône

haîne-

fut le

lle fur

x, par

Mour-

e peur

iant le

rtunce

ature,

la tête:

on la

uverts.

la for-

uée au

oit de-

int le

, avec

ui tenomme

Tassins.

, avec

rebel-

& les

L'impitoyable Elisabeth ne consultat que son dépir, contre une princesse qui usoit de la prééminence du sang illustre & pur qui couloit dans ses veines, de la situation de ses Etats, des agrémens de son esprit, & de tous les dons de la uar.

ture, pour l'empêcher d'exécuter celui de tous ses desseins qu'elle avoit le plus à cœur; savoir de réunir les trois couronnes des îles Britanniques sur la tête d'un Monarque Protestant, afin d'en bannir à jamais la foi Romaine, dont le rétablissement en Angleterre pouvoit attirer à sa mémoire toute la flétrissure qu'elle méritoir. La foi de la reine Marie d'Ecosse fut ainsi la premiere cause de la longue persécution qu'elle eur à sourenir; d'où l'on peut sans exagération qualifier de martyre la mort violente par Ep. Theod. où elle finit. Il nous reste un monument très-marqué des projets sanguinaires de l'hérésie contre le zele de cette princesse pour la religion de ses peres, dans une lettre où Beze fait des vœux pour voit bientôt l'Ecosse délivrée de ce qu'il appelle une autre Athalie.

Toutes les têtes couronnées s'intérefserent au malheureux sort de la reine prisonniere, & plusieurs demanderent son élargissement, avec de vives instances, long-temps réitérées, & toujours inutiles. Il en fut de même des poursuites du parlement d'Ecosse, des grands de ce royaume, & du jeune Monarque, des qu'il fut en âge de penser & de sen-

de Beze ad Buchan.

tir. nage mor y pe nes,

évêc fide fifto part ion pron

attac

plice

S beth que terre dir l pidi vêqu depu tin, cet com

les y

fouff

uter celui oit le plus trois couur la tête afin d'en ne, dont e pouvoit **flétrissure** eine Maere cause lle eur à agération olente par onument naires de princesse dans une our voir qu'il ap-

s'intérefe e la reine nanderent res instantroujours s poursuies grands onarque, & de sentir. Rome éclata aussi, contre Elisabeth. Le S. Pape Pie V, qui l'avoit assez ménagée jusque-là, publia contre elle une bulle foudroyante, quand elle se fut montrée sourde aux prieres & à tous les avertissemens des princes ses voifins. Il y peignoit les bannissemens, les chaînes, les tortures, tous les genres de supplices & de vexations exercés contre les évêques, contre les prêtres, contre les fideles de tout état, dont le crime consistoit uniquement à ne point prendre part aux attentats de sa tyrannie & de son impiété. L'anathême étoit ensuite prononce, avec tous les effets qu'on y attachoit alors.

Sous un regne tel que celui d'Elisabeth, c'étoit courir un terrible hazard, que de notifier cette bulle en Angleterre: mais le péril même parut enhardir l'Anglois Jean Felton. Il eut l'intrépidité de l'afficher à la porte de l'évêque de Londres, où elle demeura depuis le soir jusqu'à huit heures du matin, sans que Felton voulût profiter de cet intervalle pour prendre le large. Et comme un de ses amis lui mettoit sous les yeux tout ce qu'il risquoit; la mort sousset pour une si belle cause, répon-

dir-il, est moins à craindre qu'à désirer. Felton neanmoins fut simplement soupconné d'avoir quelque connoissance de cette affaire : mais si-tôt qu'on lui eur demandé qui avoit affiché la bulle; je veux bien vous tirer d'inquiétude à ce sujet, répondit-il, & je consesse volontiers que c'est moi. Il fut condamné au supplice des criminels de leze-Majesté. Quand on lui dit de demander pardon à la reine, il répondit qu'il n'avoit manqué à rien de ce qui lui étoit dû, fe laissa couper la main droite sans changer de couleur, & supporta le reste des sourmens avec la même fermeté.

Pie V eut plus de sujet de s'applaudir des efforts qu'il fit dans le même temps contre les Turcs. Malgré des pertes accablantes, essuyées récemment par les chrétiens, le faint Pape, par la grandeur de son courage, par son habileté, par ses dons abondans, & fur-tout par la vertu de ses prieres, leur procura la plus mémorable victoire qu'ils eussent encore rem-Chalcond portée fur mer. Selim II, fils & succes-7. 2. 1. 15. seur bien différent de Soliman II le plus honnête homme des Sultans, ne vit pas plus tôt sa domination solidement établie, qu'il rompir la paix jurée aux Véni-

De Thou,

tiens F lui-mê leur en obliger l'Albar xante l l'île de renforq pont; Chypre & des Dans t avoit q cofie at port af débarq Nicosie à sept crerent fans di

> Dan Famage Nicofie l'indoc muniti leur go longue peuple

mille e

tiens par son pere, & renouvellée par lui-même. Il avoit pris la résolution de leur enlever l'île de Chypre; & pour les obliger à faire diversion, il envoya dans l'Albanie le Bacha Achmet, avec soixante mille hommes; Hali-Bacha dans l'île de Chio avec quarante galeres que renforça bientôt après le bei de Négrepont; puis le formidable Mustapha en Chypre avec plus de trois cents voiles, & des troupes de terre proportionnées. Dans toute l'étendue de cette île, il n'y avoir que deux places de résistance, Nicosse au milieu des terres, & Famagouste port assez bien fortissé. Les Turcs ayant débarqué sans obstacle, allerent assiéger Nicosie, qu'ils prirent d'assaut après six à sept semaines de siege : ils y massacrerent plus de vingt mille personnes, sans distinction de sexe, & sirent quinze mille esclaves, avec un butin inestimable.

Dans la campagne suivante, ils prirent Famagouste par composition; le sort de Nicosie ayant fait peur aux habitans, dont l'indocilité, jointe à l'épuisement des munitions, sorça le courageux Bragadin, leur gouverneur, à capituler après une longue & glorieuse désense. Ce que le peuple aveuglé par l'essroi avoit cru de-

lésser:
foupce de
ui eur
le; je
è à ce
volononé au

lajesté. pardon n'avoit it dû,

chanle des

laudir temps s accas chréeur de ar fes vertu némoremuccef-

e plus vit pas it éta-Véni-

voir faire son salut, ne servit qu'à précipitet sa pette, & à combler son infortune. Le barbate Mustapha, après avoir accordé tous les articles de la capitulation, & les avoir confirmés par serment,

fit égorger la garnison tout entiere, avec la principale noblesse, comme elle ve-Adrian. de noit par honneur au devant de lui. Pour bell. Cypr. le gouverneur, après lui avoir fait préfenter par trois fois sa tête au bourreau, sans pouvoir l'intimider, il lui sit couper le nez & les oreilles, ordonna qu'on le tînt étendu par terre, & lui insultant avec autant d'impiété que de barbarie; où est maintenant ton christ, lui disoit-il? & s'il est tout-puissant, à quoi rient-il qu'il ne t'arrache de mes mains? Quelques jours après, ses plaies encore toutes saignantes, & deux paniers remplis de terre pendus à son cou, il le fit conduire sur les différentes brêches des remparts; & toutes les fois qu'il passoit devant le bacha, on l'obligeoir de baiser la terre. Ensuite on l'exposa au haut d'une antenne, pour servir de spectacle aux chrétiens qu'on venoit d'atrêter dans leurs vaisseaux, où déjà ils éroient embarqués fur la foi des sermens. Enfin, au bruit des tambours & des trompettes; on le

con fut e que à ur Jésu ture renc fouf rieu outr peau d'A à Co dign trag

> exci d'in forç tage élois ayar. faire pos

mur

quié

der

par

qu'à préci-

fon infor-

près avoir

capitula-

ferment,

iere, avec

e elle ve-

lui. Pour

r fair pré-

bourreau,

ni fit cou-

nna qu'on

i infultant

barbarie;

i disoit-il?

oi tient-il

is? Quel-

ore toutes

emplis de

conduire

remparts;

devant le

r la terre.

d'une an-

aux chré-

ans leurs

mbarqués

au bruit

es ; on le

conduisit dans une place publique, où il fut écorché vif, & montre une constance que la foi seule pouvoit inspirer, même à un héros. Il ne cessa point d'invoquer Jésus-Christ, qu'écorché jusqu'à la ceinture, & le corps épuisé de sang, il n'eût rendu son ame à Dieu, avec son dernier fouffle. En haine d'une confession si glorieuse, Mustapha lui sit encore mille outrages après sa mort; puis remplit sa peau de paille, la promena dans les ports d'Asie & de Grece, d'où elle fut portée à Constantinople avec les têtes d'un autre Bragadin, de Querini & de Martiningo, dignes tous trois de ces honorables outrages, & par leur valeur militaire, & par leur magnanimité chrétienne.

Cette haine forcenée du nom chrétien excita par tout l'Occident une fureur d'indignation, dont le faint Pape s'efforça de tirer parti pour le solide avantage de la chrétienté. Mais les princes éloignés du Midi où grondoit l'orage, ayant d'ailleurs pour la plupart assez d'affaires chez eux, ne jugerent point à propos de se réunir contre l'ennemi commun. L'empereur même, si souvent inquiété par les Ottomans, resusa d'accèder à la ligue, sous prétexte d'une treve

conclue peu d'années auparavant avec le grand-seigneur. Il n'y eut que le Pape, le roi d'Espagne & la république de Venise, qui résolurent ensemble d'humilier l'orgueil des infideles, & de porter la guerre au sein de leur empire. Ils prirent si fort à cœur cette généreuse entreprise, animés principalement par les exhortations du saint Pape, & par la profusion avec laquelle il fournissoit à la dépense, qu'ils mirent en mer plus de deux cents galetes, vingt-huit grands navires d'équipage, & six galéasses munies de grosse artillerie. Don Juan d'Autriche, frere naturel du roi d'Espagne, fur nommé généralissime de toute l'armée, quoiqu'il fût âgé tout au plus de vingt-quarre ans; mais on lui avoit donné pour conseils, André Doria, vieux marin des plus renommés de son siecle, & Louis de Réquesens, dont la prudence lui fit confier ensuite le gouvernement difficile de la Belgique. La flotte du saint Siege avoit pour général, Marc-Antoine Colonne, désigné pour commander en chef, au défaut de Don Juan. Le noble Vénitien Barbarigo commandoit la flotte de sa république. Du reste, la seur de la poblesse d'Italie, & une partie de celle

fieurs
par des
tion de
mane c
nombra
tiens,
toit foi:
Ces ign
avoient
& fi p

n'imag

paroître

Dans

égalem tardere tra dan anjourd d'Actiu baraille monde Comme le, n'ét pace de procher tendard tife; & 1 tut les 1

horter l

avec le

e Pape, que de

e d'hu-

de por-

pire. Ils

euse en-

par les

e par la

ssoit à la

plus de

grands

ses mu-

an d'Au-

spagne,

ute l'ar-

plus de

roit don-

, vieux

n siecle,

rudence

rnement du saint

Antoine

ander en

Le noble

t la flotte

eur de la

de celle

d'Espagne remplirent cette armée; plusieurs d'entre eux s'étant déjà signalés par des exploits, qui excircient l'émulation de tous les autres. La flotte Ottomane commandée par Ali-Bacha, & plus nombreule encore que celle des chrétiens, outre deux cents galeres, comptoit soixante-dix frégates, ou brigantins. Ces ignorans & presomptueux barbares avoient si bonne opinion d'eux-mêmes & si peu d'idée de l'ennemi, qu'ils n'imaginoient pas qu'il osat seulement paroître en leur présence.

Dans ces dispositions des deux armées, égalementempressées au combat, elles ne sarderent point à se joindre. On se rencontra dans le golfe de Corinthe, qui prend aujourd'hui son nom de Lépante, près d'Actium, lieu déjà si mémorable par la baraille qui avoit décidé de l'empire du monde entre Marc-Antoine & Auguste. Comme les deux armées rangées en barail- De Thous le, n'étoient plus séparées que par un es-1. 50. pace de 12 milles; Don Juan, avant d'approcher davantage, ordonna d'arborer l'étendard qu'il avoit reçu du Souverain Pontife; & précédé de ce signe sacré, il parcourut les rangs dans un brigantin, afin d'exhorter les troupes à combattre jusqu'à la

mort, & a mépriser tour péril sous l'éten! dard de Jésus-Christ. Dès que les soldats chrétiens virent flotter le drapeau, où l'image d'un Dieu mort pour les hommes étincelloit d'or & de pierreries; cette multitude qui sous le fer dont elle étoit hérissée ne respiroit que la menace & le carnage, donna un spectacle nouveau, qui put fixer quelque temps les regards du Ciel même. Toute l'armée, à l'exemple des généraux, tomba prosternée de vant le Dieu Sauveur, en jurant de verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la gloire de son nom, & en le conjurant de favoriser le courage dont il éroit le principe & le terme.

Ils s'étoient voués en victimes paciinq es: ils se releverent en lions altérés de sang, & qui ne connoissent plus d'autre danger, que de manquer leur proie. Don Juan sit donner le signal du combat, par un coup de canon; & les deux armées, comme deux orages contraires, se porterent l'une sur l'autre, avec une violence & un bruit esfroyable. Les Turcs avoient l'avantage du vent: mais il tomba au moment que commença l'action. Après quelque temps d'un calme si prosond qu'à peine on se croyoit en mer, le vent

reprit la fun Otton tiens : fruit c **fuprêr** Elle fu entier mença commi rigo, o comma mis. Si & fout ce qu'a dant co nation & les f de préc ferent. faisoit capitair fleche, neveu (noble (

La netant partienne, faisoit t

de la vi

264

reprit en faveur des chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie sur la flotte Ottomane ; ce que les guerriers chré-· tiens regarderent comme un premier fruit de leur confiance dans le maître suprême des élémens & de la victoire Elle fut néanmoins disputée cinq heures entieres: au boutde trois heures, elle co mença par l'aîle gauche des chrétiens, commandée par le noble Vénitien Barbarigo, qui fit couler la galere de Siroch, commandant de l'aîle opposée des ennemis, Siroch fit la plus opiniatre rélistance, & sourint le courage de ses gens, jusqu'à ce qu'ayant été mis en pieces en se défendant comme une bête féroce, la consternation se répandit dans routes ses galeres, & les fit tourner vers la côte, avec tant de précipitation, que la plupart s'y briserent. Toutefois le brave Barbarigo qui faisoit autant l'office de soldat que de capitaine, reçut dans l'œil un coup de fleche, dont il moutur le lendemain. Son neveu Contarini qui prit sa place, & le

La nouvelle de la défaite de Siroch étant parvenue au centre de l'armée chrétienne, où le généralissime Don Juan faisoit têt e au général Turc, & déjà rem-

noble Que rini périrent de même au sein

de la victoire.

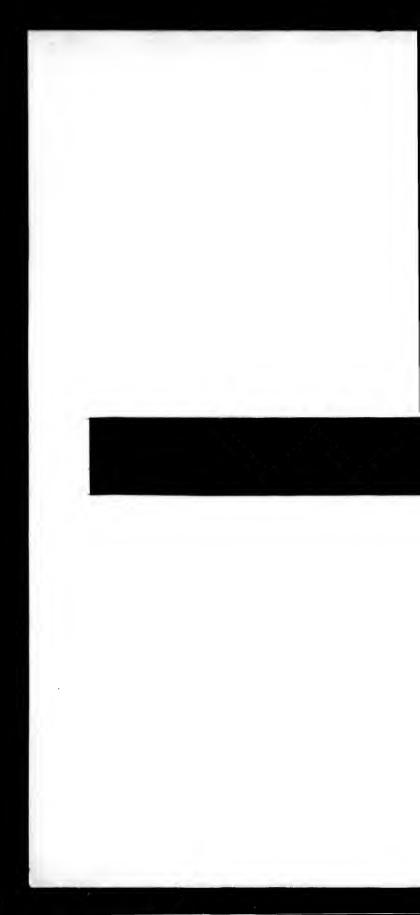
s foldats
au, où
s homes; cette
lle étoir
ace & le
ouveau,
regards
l'exemeur fang
a le condont il

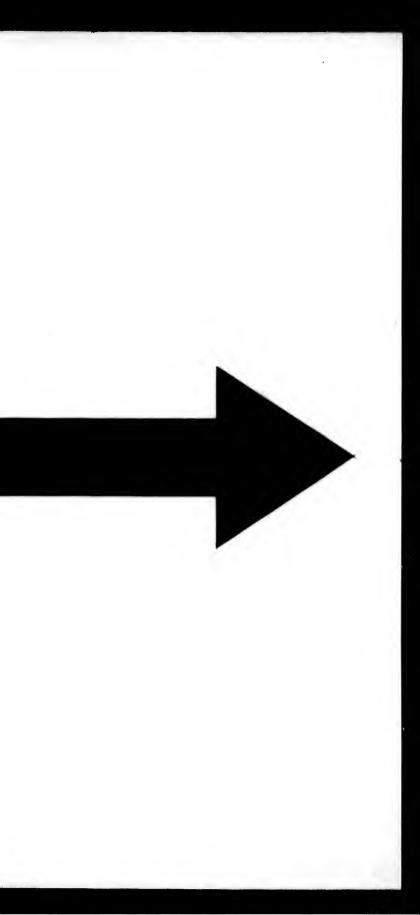
s l'éten:

es pacis altérés
us d'aunr proie.
lu comles deux
ntraires,
vec une
es Turcs
il tomba
n. Après

profond

le vent





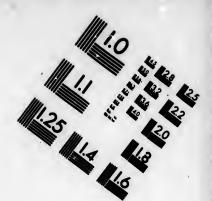


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14560 (716) 872-4503

OTHER THE SECRETARY OF THE SECRETARY OF



portoit quelque avantage; les Espagnols aloux de ce que les Vénitiens avoient déterminé la victoire, oublierent leur lenceur accoutumée, enchérirent sur la chaleur italienne, firem sur la capitane Turque un feu d'enfer dont Ali fut tué, l'aborderent, en arracherent le croissant: & Don Juan failant alors crier victoire ce ne fut plus un combat, mais une horrible boucherio, où les Musulmans stupides se laissoient égorger sans se défendre. Doria qui commandoit l'aîle droite. fous prétexte qu'il n'avoir pas assez de vaisseaux pour faire un front égal à celui d'Ochiali qui commandoit la gauche des Tures, mais dans la vue réelle, dit-on, de conserver les navires qu'il entretenoit au service du roi d'Esgagne, prit le large avec toutes ses galeres. Ochiali se mit à le poursuivre : mais son audace ne porcant que sur la crainte qu'il présumoit faussement dans son ennemi, & celui-ci ayant fait mine de revenir à la charge avec le marquis de Sainte-Croix, le Mufulman s'enfuit à toutes voiles, avec trente galeres tout au plus. Le reste de ses vaisseaux fut pris, ou coulé à fond.

Les Turcs firent une perte immense dans cette bataille, la plus désastreuse,

1 to puis vaine hom prifo prem escla quara brûle brife rante tant (ausli l'arm précie brable infini qu'ell perdi la plu ciers dant i plus c fendit quer a pante.

pour c

de fêt

ordon

spagnols avoient leur lenr la chaane Turtué, l'aroissant; viaoire une hormans fuse défenle droite, affez de al à celui auche des dit-on atretenoit rit le large i fe mit à ce ne porpréfumoit & celui-ci la charge x, le Mules , avec e reste de à fond. immenie sastreuse, 1 tout prendre, qu'ils eussent livrée depuis l'établissement de leur empire. Les vainqueurs leur tuerent trente deux mille hommes, firent trois mille cinq cents prisonniers, dont vingt-cinq officiers de premier rang, délivrerent quinze mille esclaves chrétiens, prirent cent trente à quarante galeres, ou autres bâtimens. brûlerent, coulerent à fond, ou firent briser tout le reste, à l'exception de quarante à cinquante voiles, que fauverent tant Ochiali que le Roi d'Alger, qui eur aussi le bonheur de s'échapper à travers l'armée chrétienne. Il est impossible d'apprécier le butin fait sur une flotte innombrable, chargée de la dépouille d'une infinité de vaisseaux, de villes même qu'elle venoit de piller. Les chrétiens perdirent environ huit mille hommes, la plupart Vénitiens, dont plusieurs officiers de marque : mais le sénat regardant une mort si belle, comme un sort plus digne d'envie que de regrets, défendit d'en porter le deuil, & d'en marquer aucune tristesse. La journée de Lépante, septieme d'octobre 1571, devint pour cette république généreuse, un jour de sête & d'alégresse publique, qu'ells ordonna de solenniser à perpetuité. Le Tome XIX.

pas t

de n

femil

dans

trous

d'Au

& C

Ven

dans

& qu

nava

Turc

tale:

lui ra

core

n'est

noull

les G

le joi

nople

queun

Turc

aux l

de le

métis

qu'ils

l'emp

tevin

défore

faint Pape Pie V, aux prieres duquel on attribua principalement ce succès, établit pour toute l'Eglise, une sère en l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, & fit ajouter ces mots aux litanies : Secours des Chrétiens, priez pour nous. Deux ans après, Grégoire XIII établit encore en mémoire de la victoire de Lépante, ou plusôt rétablit la fête du Rosaire, instituée cent ans auparavant, & la fixa au premier d'octobre. Pie V protestoit que certe victoire étoit due à l'intercession de la Mere de Dieu, & il paroît avoit ou à ce sujet des connoissances plus que Cabut. 1. 3. naturelles. Les historiens de sa vie assurent, que le jour de la bataille & la nuit précédente, il redoubla la ferveur de ses prieres, & ordonna qu'on fît la même chose dans toute la ville; qui temps du combat, le consistoire le trouvant assemblé, il quitta brusquement les cardinaux, ouvrit une fenêtre, & y demeura quelque temps, les yeux levés au ciel; qu'ensuite il ferma la fenêtre, & leur dit : Il ne s'agit plus d'autre affaire, que de rendre grace à Dieu, pour la vicsoire qu'il vient d'accorder à son peuple, Cependant les vainqueurs ne surent

267

quel on pas tirer parti de leur ayantage. Au lieu s, ctade marcher à Constantinople qui vrait fère en sémblablement eut été prise d'emblée; fous le dans le trouble & la consternation où se oire, & trouvoit toute cette capitale; Don Juan Secours d'Autriche alla passer l'hiver à Palerme, . Deux & Colonne prit le chemin de Rome. encore Venieri qui avoit succede à Barbarigo epante, dans le commandement des Vénitiens. ire, inf-& qui se voyoit seul à la tête de l'armée fixa au navale, ne laissa pas de poursuivre les toit que Turcs. Il tourna même vers leur capiercession tale: mais sa lenteur & son irrésolution ît avoit lui ravirent le succès, qu'il pouvoit enplus que core se promettre de ses seuls efforts. Il vie assun'est pas douteux que s'il eût seulement e la nuit poussé jusqu'au sein de l'Archipel, tous ar de ses les Grecs auroient sur le champ secoué a même le joug des infideles. Déjà Constantiins le nople étoit aussi alarmée, que si le vainie trouqueur eût été à ses portes. La plupart des ment les Turcs donnoient leurs trésors à gardet & y deaux habitans chrétiens, & les prioient levés au de leur permettre l'exercice du Maho être, & métisme, au moyen d'un tribut, lorse affaire, qu'ils seroient maîtres de la ville & de ur la vicl'empire. Selim qui étoit à Andrinople, peuple. tevint promptement pour empêcher le e surent désordre; & comme on ne voyoit point

M i

s'ati

tagi

fire

nati

le p

VOL

8 1

répa

imp

à de

pein

dage

gieu

dier

prêt

puis

lêtri

tant

Pou

plus

cifix

part

de c

enfi

eut

8c d

moi

arriver les vainqueurs, il calma si bien les esprits, qu'un commissaire Vénitien étant venu proposer l'échange des prisonniers, le grand-visir lui tint ce langage: Vous voulez voir sans doute comment nous portons les coups de la fortune? eh bien, apprenez ce que nous pensons: En vous enlevant le royaume de Chypre, nous vous avons coupé un bras qui ne reprendra point; & lorsque vous avez défait notre flotte; vous nous avez rasé la barbe, qui bientôr reparoîtra plus forte qu'auparavant.

Pendant que Selim, avant ce revers, jettoit l'alarme dans toute la chrétienté, les Mores d'Espagne, qu'on a vu presque anéantisosous le regne de Ferdinand le Catholique, ne laisserent pas de se relever, de se révolter, de faire durer la rebellion trois années entieres, avec un désordre & des excès qui firent comprendre combien il est dangereux, pour les Etats nieme les plus florissans, de vivre dans la sécurité avec des sectes séditieuses, quand on n'attend leur fidélité De Thou, que de leur foiblesse. Ces ennemis irreconciliables de la religion & de la puissance Castillane, sous prétexte de la trop grande sévérité de leurs gouverneurs,

1. 48. initio.

des price lanute come la forque nous
royaume
coupé un
c lorsque
ous nous
eparoîtta

e revers, rétienté, u presque linand le le se reledurer la avec un ent comux, pour Tans, de ectes sédiir fidélité emis irree la puisde la trop verneurs,

s'attrouperent dans les détroits des montagnes, au pays de Grenade, & se choisirent pour roi, un jeune homme de leur nation, nommé Ferdinand de Valore, le plus distingué d'entre eux par sa bravoure, aussi bien que par ses richesses & sa naissance. Aussi - tôt après, ils se répandirent en armes dans le plat pays, où ils commirent, comme à l'envi, des impiérés & des cruautés effroyables. Les églises profanées, & les prêtres appliqués à des supplices ordinaires, méritent à peine attention dans cet énorme brigandage. Des communaurés entieres de religieux furent précipitées dans des chaudieres d'huile bouillante, quantité de prêtres enterrés viss jusqu'à la ceinture, puis proposés comme des buts aux arbalêtriers, ou abandonnés à une mort d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus lente. Pour ajouter le sacrilege à la barbarie, plusieurs personnes, en dérisson du crucifix, furent clouées à des croix. La plupart de ces martyrs fouffrirent avec tant de constance, que leurs bourreaux furent enfin réduits à les admirer. Le Roi More eut horreur le premier de ces attrocités, & donna un édit, pour y mettre au moins quelques bornes: mais quoiqu'il

défendît simplement de tourmenter les femmes & les enfans au dessous de dix ans, il fur très-mal obći. Le Roi catholique de son côté fit marcher contre les rebelles ses vieilles troupes & ses meilleurs généraux : on en vint souvent aux mains, on fit de grandes pertes de part & d'autre; le gouvernement Espagnol fut réduit à faire des recrues forcées, & Philippe II, tour impérieux, tout impatient qu'il étoit de la contradiction, le lassa bien des fois de cette guerre. Il tenta aussi souvent, mais toujours en vain, de faire la paix. Enfin l'armée Castillane, sous le commandement du duc d'Arcos, remporta une victoire complette. Le peu d'infideles qui échapperent au carnage, furent réduits à se disliper sans pouvoir plus rien entreprendre.

Duchefne, P. 430 & f. Y.

Pie V, après la victoire signalée qu'il vledes Papes, avoit obtenue du ciel, redoubla ses fer-Clacon. T. 3. veurs & toutes ses bonnes œuvres. On p. 104. Ga-le voyoit souvent visiter les hôpitaux, laver les pieds des pauvres, embrasser affectueusement des malades tout couverts d'ulceres, les confoler, les servir lui-même, & fournir avec profusion à tous leurs besoins. Il donna vingt mille écus d'or à l'hôpital du S. Esprit, six

mille cinq ciade marie trion génér nce g public au hie avoit tres, jeune distrit Depu c'est-a mois, forme l'étud Domi Il étak de die nités ! mée d tructio congre blie tr

en ore

Augul

de se

nter les de dix cathontre les s meilent aux de part **fpagnol** orcées, out imdiction, erre. Il ours en l'armée nent du re comchappele difrendre. lée qu'il fes ferres. On pitaux, nbrasser ut coues servir fusion à gt mille rit, six

mille au séminaire dit des Clercs, cinq mille à la confrérie de l'Annonciade; il fonda quantité de dots, pour marier de pauvres filles. Dès le jour du triomphe où Marc-Antoine Colonne, génétal des troupes Romaines à la journée glorieuse de Lépante, sit son entrée publique à Rome; le religieux Pontife, au lieu du banquet somptueux qu'on avoit coutume de faire en ces rencontres, en appliqua le prix à doter de jeunes personnes sans fortunes, & à distribuer des vivres aux malheureux. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire dans l'espace d'environ six mois, il fonda un college à Pavie, pour former la jeunesse autant à la piété qu'à l'étude des lettres; & un monastère de Dominicains, à Bosco dans le Milanes. Il établit & fit établir dans une infinité de dioceses une ou plusieurs confraternités semblables à celle de Rome, nommée de la doctrine chrétienne pour l'inftruction de la jeunesse. Il-confirma la congrégation des freres de la chariré établie trente-deux ans auparavant, l'érigea en ordre religieux sous la regle de saint Augustin, & y ajouta un quatrieme vœu de se consacrer au service des malades,

M iv

avec des réglemens ou des constitutions particulieres qui lui manquoient encore. Le saint instituteur, Jean de Dieu, ne lui avoit point laissé d'autre regle que

son exemple.

Protecteur déclaré des savans, & plus encore des hommes vertueux, Pie V n'élevoit point de sujets aux dignités ecclésiastiques, qu'il ne jugeat tels : parmi vingt-un cardinaux qu'il fit en trois promotions, la plupart, sans excepter le cardinal Alexandrin son neveu, se distinguerent par leur érudition, ou par d'autres talens marqués. Il y avoit tant de noblesse dans sa charité, qu'ayant fait venir tout à la fois à Rome, en un temps de cherté; du bled de France & de Sicile pour plus de cent mille écus, il le fit revendre à un prix si bas, que les officiers de la police trouvant cette libéralité abusive, lui proposerent quelques spéculations économiques, afin de l'arrêter. Ce genre d'économie, leur répondit-il en deux mots, ne sied point à un prince, & moins encore à un pape. On ne laissa point après sa mort de trouver dans ses coffres un million d'écus d'or, & des redevances pour cinq cent mille, exigibles sous trois mois; le tout destiné d'al cen rien pau pou ll e ne & l

P

les

de tin du aprid'u tot

ne

pa

lei

no

le

ra

que

nstitutions nt encore. Dieu, ne regle que

s, & plus Pie V n'émités ecls: parmi trois procepter le 1, fe dif-, ou par avoit tant ayant fait un temps & de Sicus, il le e les offite liberaquelques n de l'arur réponoint à un pape. On e trouver cus d'or, nt mille, ut destiné

à pousser l'avantage des chrétiens contre les Turcs, dont il avoit absolument résolu d'abattre la puissance. Il avoit outre cela cent mille écus entre les mains du trésorier chargé de sournir aux besoins des pauvres, & treize mille dans sa chambre pour distribuer journellement lui-même. Il est clair par-là que ce vertueux Pontise ne se laissa jamais dominer par la chair & le sang, ou par l'amour de ses proches; & il n'est pas moins sensible, qu'un pape que la chair & le sang ne dominent point, peut toujours faire de grandes choses.

Mais borné à réprimer les Philistins de la loi nouvelle sans les écraser, le deftin de Pie V ne s'étendoit point au delà du triomphe de Lépante. Peu de temps après, il sentit redoubler les douleurs d'une colique néphrétique; dont il étoit tourmenté depuis long-temps. Les remedes ordinaires devenant inutiles, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort, par l'usage parfait de ce qu'il lui restoit à vivre & à souffrir. Il avoit continuellement sous les yeux, ou du moins dans l'esprit, l'image d'un Dieu sousfrant pour notre salut; ce qui lui faisoit supporter les douleurs les plus aigues, avec un courage & une tranquillité qui étonnoit tout

de monde. La sore de pâques étant arrivée; comme déjà il étoit extrêmement atfoibli, cet infatigable pasteur que tant d'occupations de premier ordre n'empêchoient pas d'instruire lui-même son peuple, voulut encore prêcher, après avoir visité, presque toutes à pied, les sept églises principales de Rome. Enfin, consommé de douleur & de soiblesse, il reçut les derniers facremens de la main du cardinal Alexandrin, son neveu; & trois jours après, le premier de mai 1572, il rendit sa sainte ame entre les mains de son créateur, en proférant ces paroles d'une hymne du temps, Quasumus, auctor omnium, &c. Il étoit âgé d'environ soixante-huit ans, & avoit gouverne l'Eglise six ans, trois mois & vingt-quatre jours. Quelque sainte qu'eût été la vie de ce Pontife, à qui l'on décerna dans. la fuite un culte public; le peuple ne laissa pas de se réjouir à sa mort, à cause de la régularité sévere de ses mœurs. Il est même des censeurs, bien élevés dans leur opinion au dessus de l'ordre populaire, qui l'ont accusé de négligence dans le gouvernement, & d'une molle confiance dans ses ministres. S'ils ont bien rencontré, que répondrons-nous, sinon

Le con Cro mo tani apro viro Pon pag

que

qui eût qua trac fpé M pri let

me

qu

que la digniré pontificale seroit une charge accablante pour les anges eux mêmes? Le Sultan Selim qui regardoit ce Pontife comme le plus formidable ennemi du Croissant, sit faire, à la nouvelle de sa mort, des réjouissances publiques à Consunrinople pendant trois jours. A Rome, après trois jours de conclave, qui suivirent immédiatement la mort du faint Pontife, le cardinal Hugues Buon-compagno, natif de Bologne, fut élu le treizieme de mai pour lui succeder, & prit

le nom de Grégoire XIII.

tant arti-

êmement

que tant

n'empê-

e son peu-

ores avoir

les sept

fin, con-

olesse, il

la main

eveu; &

mi 1 572,

es mains

s paroles

efumus,

d'envi-

ouverné

t-quatre

é la vie

ma dans

uple ne

à cause

œurs. Il

rés dans

e popu-

ce dans

le con-

nt bien

finon

Avant que le cardinal Alexandrin, qui contribua beaucoup à cette élection, eut quitté la France, où il étoit légat quand il apprit que le Pape son oncle toit dangereusement malade; il avoit reçu ordre de détourner plus fortement que jamais le roi Charles IX de contracter des liaisons avec les Calvinistes, spécialement de conclure le mariage de Marguerite de Valois sa sœur avec le prince de Béarn. Le légat s'aquirta fidélement de sa commission; & quelques stratage historiens ajoutent, que pressant le jeune monarque jusqu'à le réduire à ne savoir que répondre; ah! Monsieur le cardinal, s'écria le prince embarrasse, que

M vi

ne puis-je tout vous dire! Vous connoîtriez bientôt que rien n'est plus propre que ce mariage à faire triompher la religion en France, & à exterminer les ennemis de la foi. Encore un peu de temps, & le Saint Pere applaudira luimême à mon zele. Ce discours, si Charles IX l'a tenu véritablement, donneroit fortement à penser, que ce prince avoit résolu le massacre de la S. Barthelemi long-temps avant l'exécution: mais suivant les têtes les plus judicieuses, qui se défient avec raison de ces anecdotes italiennes, on doit croire qu'il ne donna son consentement à cette barbarie, qu'après que la blessure de l'amiral & le ressentiment de la secte-eurent rendu comme inévitables les autres scenes de cette horrible tragédie. Il y a même toute apparence que d'abord il voulut se défaire uniquement des chefs les plus dangereux du parti. Les caresses & les marques de confiance qu'il employa pour les attirer à la cour, ne tendoient qu'à les mettre sous sa main, afin de prévenir les soulévemens, ou de les punir dans les formes légales.

On usa pour les attirer, des prétextes les plus propres à éblouir les principaux d'en Varre de F à l'a puis Bas dans la di d'am d'ind plus logie roier prév greu qu'aj invy d'au plus qu'o plaif en 1 au I nen

ral,

faga dén

dan

connois propre r la relir les enpeu de dira luifi Chardonnee prince Barthen: mais us, qui recdotes e donna ie, qu'ak le refdu comde cette oute apdéfaire dangees marya pour nt qu'à e prévees punir

rétextes acipaux d'entre eux : on offrit à la reine de Navarre, de marier la princesse Marguerite de France avec le prince de Béarn; & à l'amiral, de le mettre à la tête d'une puissante armée, afin d'enlever les Pays-Bas à l'Espagne. Jeanne d'Albrer, livrée dans sa jeunesse au luxe, aux plaisirs, à la dissipation des cercles & des sociétés d'amusement, avoit entiérement change d'inclinations ou d'allures, & ne faisoit plus guere sa compagnie que des théologiens & des ministres, qui lui inspiroient, avec leur humeur sombre, leurs préventions, leurs soupçons & leur aigreur inquiete. Elle ne se détermina qu'après mille répugnances à céder aux invitations du Roi, qui lui paroissoient d'autant plus suspectes, qu'elles étoient plus empressées. L'accueil enchanteur qu'on lui fit à son arrivée, & les complaisances infinies qu'on eut pour elle en traitant du mariage du prince son fils, accrurent encore, finon ses terreurs, au moins ses incertitudes & son étonnement. Il n'en fut pas ainsi de l'amiral, ce modele de circonspection & de sagacité, non moins compassé dans ses démarches, que sûr dans son tact & juste dans ses mesures. Tout ce que purent qui dire & lui écrire ses plus zélés partifans, ses amis les plus sages & les plus éprouvés; tous les avis qu'ils lui donnerent de mille indices effrayans, dont chacun à la vérité ne sournissoit qu'au soupçon, mais qui tous ensemble faisoient un corps de présomption peu différent de l'évidence; rien ne put l'empêcher de marcher aveuglément à sa perte. Insatué de son idole, c'est-à-dire de la guerre imaginaire de Flandres, il rebutoit tous les avis qui ne stattoient pas sa chimere, comme les vains présages d'un zele à vision.

La reine de Navarre étoit arrivée à Paris au milieu du mois de Mai; & le dixieme de Juin elle y mourut, âgée de quarante-quatre ans seulement. Cette mort précipitée, que suivit de près la mort violente de tant d'autres grands du même parti, passa dans toutes les bouches du royaume pour l'effet du poison; encore qu'elle sût arrivée chez Guillart évêque hérétique de Chartres, & que toutes les recherches de la désiance la plus ombrageuse n'eussent abouti à aucune découverte. Mais dans ces temps d'opprobre & d'horreur, l'art de saire périr sourdement étoit porté au comble

de so d'autr qu'elle avoit Châti chaml d'Ang expéd de Me ce gen public

La cha po lai né Béarn Navar avec u de la moien L'ami breufe eut ap les dra Jarnac propre funest toujou naires

veltige

és partide son affreuse perfection. Après bien d'autres morts; survenues aussi à propos les plus donnequ'elles étoient utiles à la politique, on avoit l'exemple récent du cardinal de , dont Châtillon, empoisonné par son valet de ic qu'au ble faichambre, comme il étoit prêt à repasser peu difd'Angleterre en France. Maurevert qui ut l'emexpédia dans le même temps le Seigneur de Moui, avoit tant de réputation dans ent à fa ce genre d'habileté, qu'on le nommoir ft-à-dire publiquement l'affaffin royal. dres, il

pient pas présages

irrivée à ii ; & le

âgée de

t. Cette e près la

ands du

les bou-

poison;

Guillart

& que défiance

bouti à

es temps de faire

comble

La mort de Jeanne d'Albret n'empêcha point de célébrer, après quelque délai néanmoins, le mariage du prince de Béarn, qui prit alors le nom de roi de Navarre. La cérémonie s'en fit même avec un éclat, qui ne parut point souffrir de la lueur finistre des torches qui fumoient encore fur le rombeau maternel. L'amiral y affista, suivi d'une nombreuse & brillante noblesse. Comme il eut apperçu aux voûtes de la cathédrale. les drapeaux qu'on lui avoit enlevés à Jarnac & à Moncontour, spectacle si propre à faire naître des pressentimens funestes; il s'écria au contraire, l'esprit toujours exalté par ses triomphes imaginaires de Flandres: Bientôt, ces triftes vestiges de la discorde feront place à des

trophées plus dignes de fixerles regards des François. Le Roi continuant à lui témoigner une pleine confiance; il en conçut tant d'espoir, qu'il osa tenter de prévenir tout à la fois le monarque, jaloux de son frere, & contre ce frere le duc d'Anjou, & contre la reine sa mere. En réglant avec le Roi le plan des opérations de la campagne, il lui fit entendre qu'il importoit à sa gloire, de ne plus confier ses troupes à un frere qui moissonnoit les lauriers pour lui seul; qu'il falloit lui-même se mettre à la tête de ses armées, & sortir en même temps de la tutele qu'éternisoit la reine sa mere, pour régner à jamais sous son nom; en un mot, qu'il étoit temps de secouer le joug, & de montrer à ses peuples qu'il étoit digne de leur commander.

Catherine de Médicis, qui à tout prix vouloit être maîtresse, & qui voyoit le moment où le roi son fils lui alloit échapper, eut d'abord avec le monarque une entrevue accompagnée de caresses & de reproches, de beaucoup de larmes & de marques d'attendrissement: mais ne pouvant point encore se promettre que le Roi sût bien détaché de l'amiral, elle forma la résolution de

comm gionn jour a confé Guise qu'on comn avec duc d vers tilsho fassin mais respir move Affal rien (teux men Quan d'en

Mor execute Soit rue fend

ards des i témoi-1 concut e préveloux de cd'An-En réérations lre qu'il us connoissonu'il fale de ses os de la mere, om; en couer le les qu'il

à tout
i voyoit
ui alloit
monare de cacoup de
lement:
fe proaché de
tion de

commettre ce jeune prince avec les Religionnaires, de maniere qu'il n'y eût plus jour à pouvoir jamais se rapprocher. En conséquence, on rappela le duc de Guise & les autres princes Lorrains, qu'on avoit éloignés peu auparavant, comme suspects à la cour. Ils revinrent avec empressement, accompagnés du duc de Montpensier, du duc de Nevers & d'une suite nombreuse de gentilshommes. Henri de Guise, depuis l'assassinat de François son pere, dont jamais l'amiral ne s'étoit bien lavé, ne respiroit que la vengeance; & tout moyen lui étoit bon pour y parvenir. Assallinat pour assassinat, il n'y avoit rien dans ce change qui lui parût honteux, pour ce qui étoit du consentement & de l'induction même au crime. Quant à l'exécution, il n'y eut pas plus d'embarras, dans une cour qui avoit son assassin attitré.

Nicolas de Louviers, seigneur de Monrevert en Brie, se posta, comme exécuteur, dans une maison du cloître de S. Germain-l'Auxerrois, par où passoit l'amiral en revenant du Louvre à la rue de Betizy où il logeoit; & par une senêtre couverte d'un rideau, il lui tira

le vingt deuxieme d'Août un coup d'atquebuse, dont les balles lui briserent un doigt de la main droire, & lui sirent une large plaie au bras gauche. Coligny blessé, sans rien perdre de son sangfroid, montra la maison d'où partoit le coup; & soutenu de deux gentilshommes, s'en retourna sanglant chez lui. On courut à la maison; on ensonça les portes, on visita par-tout: mais déjà le meurtrier habile s'étoit échappé par une porte de derriere, & l'on ne trouva que

l'arquebuse.

Quand le Roi apprit cette nouvelle: Ne serai-je donc jamais à l'abri des troubles, s'écria-t-il, & verrai-je tous les jours de nouveaux attentats! Il promit, d'un ton de fureur, d'en rirer une vengeance éclatante. La Reine-mere enchérissant sur l'indignation du Roi, ajouta que ce crime attaquoit sa majesté même; & que s'il demeuroit impuni, bientôt le trône ne seroit qu'une barriere impuissante. Le Roi, suivi de sa mere, du duc d'Anjou & d'un cortege nombreux, alla rendre visite au malade, le nomma son pere, lui donna mille témoignages d'insérêt & d'attendrissement, voulut voir la balle qu'on avoit retirée de la plaie, s'inforn promit manier il en ét mere . de perd le duc fremis qu'un dans 1 premie tenoitle jouo fort ét délai d de ne trop le change au du de la fituati violer éclaire voit a

pour

du R

à les

oup d'atlerent un
lui firent
Coligny
fon fangpartoit le
tilshomchez lui,
fonça les
dejà le
par une
puva que

uvelle: les troutous les promit, ne venenché-, ajouta même; bientôt impuisdu duc ix, alla ma fon es d'innov 11 plaie,

s'informa des effets du pansement, & promit encore de punir ce forfait, d'une maniere à faire comprendre à quel point il en étoir indigné. Pendant près d'une heure que dura cette visite, la Reinemere, extrêmement inquiete, craignoit de perdre une seule des paroles de Coligny. Catherine & son fils bien aimé, le duc d'Anjou, enrourés de Calvinistes, frémissoient en pensant qu'il ne falloit qu'un mot pour les perdre : & ce mot, dans la bouche du jeune Roi dont le premier mouvement étoit terrible, à quoi tenoit-il; si on lui faisoit connoître qu'ils le jouoient, que le crime qui l'irritoit & fort étoit leur ouvrage? On se tira sans délai de ce pas dangereux, sous prétexte de ne point fatiguer le malade par de trop longs entretiens; & l'on donna le change au Monarque, en imputant tout au duc de Guise, comme au vengeur de la mort de son pere. Cependant la situation où l'on demeuroit, étoit trop violente pour durer long-temps; & les éclaircissemens que chaque instant pouvoit amener, étoient trop à craindre, pour ne pas prendre les devants auprès du Roi, c'est-à-dire, pour ne point lever à ses yeux, avec les artifices convenables.

le voile du mystere. Le maréchal de Retzi qui avoit sa confiance & le talent de manier son esprit, alla d'abord le tronver dans son cabinet, & lui insinua que la blessure de l'amiral n'étoit pas l'effet de la seule vengeance, ou le seul ouvrage du duc de Guise; mais que sa propre mere & son frere le duc d'Anjou, dont l'amiral avoit résolu & déjà tramé la perte, avoient été forces de le prévenir, par l'unique moyen qui leur restât de garantir leurs personnes. A l'instant, surviennent la Reine-mere & le duc d'Anjou, accompagnés du duc de Nevers, du chancelier Birague & du maréchal de Tavannes. Catherine, l'effroi sur le front & les larmes aux yeux, se plaint de ne point trouver de sûreté pour sa propre personne dans le royaume d'un fils, confirme tout ce qu'a dit le duc de Retz, & ajoute que depuis ce qu'elle a fait pour se préserver, les Huguenors sont entrés dans une telle fureur, que ce n'est plus seulement à elle qu'ils en veulent, ni au duc de Guise, mais au Roi personnellement.

Ces imputations, auxquelles donnoient lieu les discours imprudens de plusieurs Calvinistes, furent confirmées par tous les feign au jeun ment, se la fa avoit et jusque per. Or cretes, menaça l'avoien les cath que l'ar tives ré encore Suiffe & vingt t forces, aux mé ment o & de trouver furvitje suis premie vous & pris p

capita

contre

inévit

de Retz, talent de le troulinua que pas l'effet ouvrage a propre ou, dont tramé la prévenir. restât de ant, furuc d'An-Nevers, échal de le front nt de ne a propre ils, cone Retz, e a fait

nnoient dusieurs par tous

ots font

ce n'est

eulent,

loi per-

les seigneurs qui étoient présens. On dit an jeune roi, qu'ils menaçoient hautement, s'il ne leur faisoit justice, de se la faire eux-mêmes; que Pardaillan avoit eu l'insolence de tenir ce propos, jusque chez la Reine, durant son souper. On lui rappella les paroles indifcretes, le front sourcilleux, le geste menaçant du seigneur de Piles, qui l'avoient fait frémir lui-même, avec tous les catholiques de la cour. On affirma que l'amiral, peu content de ses tentarives récentes sur la ville de Lyon, avoit encore depuis sa blessure dépêché en Suisse & en Allemagne, afin d'en tirer vingr mille hommes. Et si de pareilles forces, reprit Catherine, se joignent aux mécontens François, dans le dénûment où se trouve le royaume de troupes & de finances, où le Roi désormais trouvera-t-il sa sûreté? Du reste, poursuivit-elle en adressant la parole au Roi, je suis bien aise de vous avertir, qu'à la premiere apparence de collusion entre vous & les Religionnaires, c'est un parti pris parmi les catholiques, d'élire un capitaine général, & de se liguer tous contre les Huguenots; d'où il arrivera inévitablement, qu'entre les deux partis, Yous vous trouverez sans puissance, & fans nulle autorité dans votre royaume.

Mém. de Villetoi.

Si jusque là Charle IX avoit été difficile à persuader, il n'y eur de peine ensuite que pour le retenir. Depuis ce moment, il se prêta au deguisement, au mensonge, à la trahison, & généralement à toutes les indignités qu'on lui dit nécessaires pour ne pas manquer son coup. Sur le champ, il se leve transporté de colere & de fureur, & dit en profanant le nom de Dieu, selon sa mauvaise habitude: Vous voulez qu'on tue l'amiral, & moi je veux qu'avec lui on fasse périr tous les Huguenots de France, & qu'il n'en reste pas un seul pour nous reprocher la mort des autres. Qu'on se dispose en toute diligence à l'exécution. Cet effroyable arrêt prononcé, il fut question de rassembler dans le même quartier de la ville, comme dans un même filet, au moins tous les Calvinistes distingués: ils se prêterent d'eux-mêmes aux vues perfides de leurs assassins. Alarmés de quelques mouvemens qu'ils voyoient parmi les troupes de la garde, aussi bien que parmi se peuple, ils se rassemblerent autour de l'amiral, tant pour le défendre au besoin, que pour se

paieux for ayant er au Roi; feignit a attentat & l'on escorte gardes, trer dar engagea près de grande si tholique maisons

y ayant que, de ne le polution e leries, d'Anjou d'Ango chancel les mare & l'on de S. d'août o guere fi

des vict

Le pi

ince, & yaume. été difle peine epuis ce ement. générau'on lui quer son ansporté n profasa mauu'on tue c lui on France, our nous

our nous Qu'on se récution. fut quesne quarn même istes dismêmes ns. Alaris qu'ils n garde, e, ils se al, tant

pour se

mieux soutenir les uns les autres. Coligny ayant encore fait demander une garde au Roi; loin de dissiper ses frayeurs, on seignit au contraire de craindre quelque attentat nouveau de la part des Guises, & l'on s'empressa de lui donner pour escorte une compagnie du régiment des gardes, qu'on avoit depuis peu sait entrer dans Paris: à cette occasion, on engagea les Religionnaires à se loger près de lui, sous prétexte d'une plus grande sûreté; & l'on ordonna aux catholiques du voisinage de leur céder leurs maisons.

Le piege étant ainsi tendu, & la proie y ayant déjà le pied, il ne s'agissoit plus que de lui tomber sur le corps, & de ne le point manquer. La derniere résolution en sur prise au château des Tuileries, entre la Reine-mere, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, frere naturel du Roi, le chancelier ou garde des sceaux Birague, les maréchaux de Retz & de Tavannes; & l'on fixa l'exécution au point du jour de S. Barthelemi, vingt-quatrieme d'août de cette année 1572. On ne peut guere spécifier la quantité & la qualité des victimes qu'on avoit désignées. Dis-

férens auteurs n'ont pas craint d'assurer; qu'on eut d'abord intention de commettre ensemble tous les Calvinistes & les Catholiques; & après leur épuise ment réciproque, de faire tomber les troupes de la garde du Roi sur les uns & les autres indistinctement, afin d'exterminer au moins tous les chefs de parti. Dans le fond, il n'est rien qu'on ne puisse présumer de ce complot infernal de la barbarie, de la perfidie, & de l'hypocrisse, ainsi que de la politique & de la passion de Catherine de Medicis pour la domination. Elle s'en justifia néanmoins dans la fuite: mais de quelle maniere? Pour moi, disoit-elle, je n'ai sur la conscience que la mort de six personnes. Affreuse conscience! & que ne putelle pas oser, dès qu'elle pouvoit portet fix affaffinats, avec ce sang-froid eftrayant?

Quoi qu'il en soit des délibérations, le résultat sur que le duc de Guise consommeroit la perte de l'amiral, en seignant de craindre la justice du Roi, & de se disposer à sortir du royaume. Le seinte lui donna la facilité de cacher le but de ses mouvemens sous les préparatifs d'un départ, & de rassembler ses

gens

charge fence d & les d mirent ministe pliquer que lui menace lez ainl & vous nous vo compte les mai fera lon que du de l'aut donna 1 lingui I loge du ment e qu'ils p une cro

gens sa

L'orce le tocsir tear, se passa un cabin assurés

Tor

d'assurer; de comrinistes & r épuise mber les ur les uns afin d'exs de parti. qu'on ne t infernal & de l'hyque & de dicis pour ifia néanjuelle maje n'ai sur ix personue ne putoit porter

bérations, uise conl, en seiu Roi, &

froid ef-

cacher le s préparaembler fes

gens

gens sans donner d'ombrage. Tavanues se chargea de disposer au massacre, en présence du Roi, le prévot des marchands & les compagnies bourgeoises, qui frémirent d'horreur, à la premiere idée du ministere auquel on prétendoit les appliquer. Mais le maréchal & le Monarque lui-même, ayant pris le ton de la menace & de l'indignation; vous le voulezainfi, répondirent-ils alors, vous Sire, & vous Monsieur le maréchal! eh bien, nous vous jurons que vous en aurez bon compte. Nous y mettrons fi chaudement les mains, à tort & à travers, qu'il en fera long-temps fair mention. C'est ainsi que du plus humain des peuples, l'abus de l'autorité fit des monstres. On leur donna pour signal de l'exécution, le toclinqui seroit sonné par la cloche de l'horloge du palais; & pour signe de rallie-ment entre eux, un mouchoir blanc qu'ils porteroient au bras gauche, avec une croix de même couleur au chapeau.

L'ordre ayant été donné pour sonner le tocsin, le Roi saisi d'une secrete horteur, sortir essaré de son appartement, & passa vers la porte du Louvre, dans un cabinet d'ou il porta ses regards mal assurés sur la ville. Sa mere & son frere

Tome XIX.

N

le suivirent, pour relever son courage; mais un coup de pistolet s'étant fait entendre, ils s'abandonnent tous trois à la terreur & aux remords; leur sens & leur sugement se consondent; & ne voyant plus que l'affreuse image des désordres & des forsaits qui vont se commettre, ils dépêchent un gentil-homme au duc de Guise, avec ordre de surseoir à toute

entreprise contre l'amiral.

Il étoit trop tard : l'implacable Guise n'avoit attendu qu'avec peine le signal de sa vengeance; deja ses portes de l'amiral étoient ouvertes, & le porner gorge. Guile, pour veiller à tout, demeuroit dans la cour, avec la plupart des leigneurs de sa suite. Bême ou Behem, domestique Allemand du duc, accompagne de recors également féroces, monte précipitamment l'escalier, & fonce dans la chambre de l'amiral. Mort, mort le ccrient-ils tous ensemble, d'une voix terrible. Bême apperçoit l'amiral, qui s'étoit levé de son lit, & se soutenoit à peine contre la muraille, Est-ce toi, lui dit-il, qui es Coligny? C'est moi-même, répondit l'amiral, avec le sang-froid qu'il avoit si souvent pont au milieu des hazards. Mais toi, joune

hom d'in plair ger i enfo coup tonit S'écri YOIT Mon CTOIT cadav le vif blia, coups les ou tiler d on all fourch Toute dans rent 1 tres le lans av d'une coce, les ma

peur-â

ble Guise le signal portes de le portier tout, delupart des u Behem, accomféroces, alier, & l'amiral, us enseme apperçoit fon lit, & a muraille. Coligny ? uvent porte to1, joune

homme, ne dois-tu pas respecter mes cheveux blancs, ou du moins mon état d'infirmité? Fais, après tout, ce qu'il te plaira : tu ne peux pas de beaucoup abréger ma vie. Bême baisse les yeux, & lui enfonce son épée dans le corps. Mille coups suivent le premier, & l'amiral tombé nage dans son sang. Il n'est plus, Sécria Bême par la fenêtre. Il faut le voir, répondit l'impiroyable Guise; Monfieur d'Angoulème ne le veut point croire, qu'il ne l'ait vu. On précipita le cadavre : le duc d'Angoulème lui essuya le visage pour le reconnoître, & s'oublia, dir-on, jusqu'à lui donner des coups de pieds. On lui fit ensuite tous les outrages imaginables, jusqu'à le muuler de la manière la plus indigne; puis on alla l'accrocher par les cuisses aux fourches patibulaires de Mont-Faucon. Toutes les personnes qu'on put faile dans la maison de l'amiral, prouverent le même sort que lui; entre au-tres le Seigneur de Guer chi, qui surpris sans avoir eu le tem ps de s'habiller, prit d'une main son manteau, de l'autre son épée, & C défendit long-temps contre les meurriers, dont le nombre n'eût peut-être pas encore suffi, s'ils n'eussent

été cuirassés. C'est presque le seul Calviniste, qui se soit désendu La plupart saisis, & comme glaces d'éronnement, se laissoient égorger sans résistance. Après le massacre, les soldats pillerent, briferent, enleverent tout ce qu'il y avoit

de précieux dans la maison.

Aux cris menaçans, au tumulte épouvantable qui se fit entendre de toute part, sitôt que la cloche du palais eut sonné; les Calvinistes sortirent de leurs maisons, demi-nuds & à peine éveillés, Ils s'empressent vers le logis de l'amiral; & sont massacrés par les compagnies des gardes qui les y attendoient. Ils croient trouver un asile dans le Louvre; ils en sont repoussés à coups de feu & de hale-Brant. T. ix. bardes. Le souverain lui-même qui leur devoit servir de pere & de désenseur. le fougueux Charles IX, une fois livré fon emportement naturel, n'eut pas horreus de tirer sur eux. Incertains, désespérés, ils s'abandonnent à leur mauvais destin, & se dispersent au hazard; là ils rencontrent les troupes de Guise, là ils tombent dans les compagnies bourgeoises, là ils trouvent les pelotons détachés sans nombre des corps plus nombreux : partout il s'en fait un car-

P. 410.

nage es ru vera ques : terieu tout c d'âge egorg des te

> les vo aux C tous l jusqu manit

bouch

matio du ch fier , Tavai les rue miral une co toute même Cond

fans ! dont i heure: feul Cala plupart mement. ce. Après ent, briil y avoit

ılte épou-

de toute alais eut c de leurs e éveillés. l'amiral; gnies des ls croient re; ils en z de halee qui leur éfenseur. fois livre n'eut pas tains, déleur mauu hazard; le Guise, impagnies s pelotons corps plus it un cale nage qui couvre les places, & convertit les rues en fleuves de sang. On ne re- D'Aubigné, véra pas davantage les foyers domesti-T. 2. 1. 1. ques : les meuppiers fureterent dans l'in-P. 148. térieur le plus caché des maisons : & tout ce qui s'y trouva; sans distinction d'âge, ni de sexe, fut impitoyablement égorgé. Les corps sanglans tomboient. des fenêtres, les portes cocheres étoient bouchées de morts & de mourans; &. les voix plaintives de ceux-ci, mêlées aux cris aigus des assassins; déchiroient rous les cœurs, où l'on n'avoit pas éteint jusqu'au dernier sentiment de l'humanité.

Mais afin d'étouffer toutes les récla- De Thermations de la nature, de la conscience, du christianisme; le duc de Montpenfier, le duc de Nevers & le maréchal de Tavannes couroient en armes par toutes les rues, publiant à voix haute que l'amiral & sa secte impie avoient formé une conspiration pour assassiner le Roi & toute la famille royale, sans en excepter même le roi de Navarre, ni le prince de Condé; que les catholiques pouvoient sans scrupule exterminer des traîtres, dont ils ne prévenoient que de quelques heures le dernier attentat; que la con-

juration avoit été découverte par une faveur toute particuliere de la providence envers le monarque religieux, qui la leur faifoit annoncer. Ne craignez donc autre chose concluoient ils avec assurance. que d'épargner les ennemis du prince & de la patrie, que de ne pas écraser jusqu'au dernier de ces serpens persides, qui ne cherchent à se couler dans votre sein que pour y porter le poison & la mort. C'est le Roi, c'est la reine sa mere, c'est Dieu même qui vous l'ordonne. Excitée par-là, & par le souvenir de ses propres promesses, la bourgeoise en particulier s'acharna tellement au massacre, qu'un orfevre nommé Cruce, montrant peu après son bras nu & fanglant, se vantoit d'avoir égorgé lui seul quatre cents. personnes. Saignez, saignez, crioit l'impiroyable Tavannes, en faisant succeder le ton de la bouffonnerie à celui du fanarisme; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai.

Le Louvre ne fut pas un afile plus facré, que les maisons particulieres. Ils y fit un tel carnage; sur-tout des gentils-hommes & des servireurs affidés du roi de Navarre, que les galeries & les escaliers étoient jonchés de corps morts.

Qn p dans jeune chée pieds plein les fe nante fangl avoic se jer yrir c fe pi après corps & te le cap prier elle-r échaj de B Cont entre fant : desc

à ce

génai

tion

par une ovidence: ur la leur done au Hurance, prince & raser jusides, qui otre sein la mort. ere, c'est Excitée propres: atticulier e, qu'un rant peu fe vantre cents ioit l'imfuccéder du fanaau mois

res. Ils'yes gentilse és du roi & les es-

On poursuivoit ces malheureux, jusque dans les appartemens des princesses. La jeune teine de Navarre étoit encore couchée, quand elle entendit frapper des pieds & des mains à sa porte, & crier à pleine tête, Navarre, Navarre. Une de les femmes s'empressa d'ouvrir, imaginant que c'étoit le roi. Un homme entre fanglant, suivi de quatre archers qui lui avoient dejà fait deux larges blessures se jeste sur le lir, & cherche a se couvrir de la princesse. La reine demi morre se précipire à la ruelle; & le blesse, après la reine, qu'il saisit au travers du corps; tous les deux criant au plus fort, & témoignant une égale frayeur. Enfin le capitaine des gardes arriva, qui, aux prieres touchantes de la reine revenue à elle-même, accorda la vie à la victime échapée du sacrifice. Il n'en fut pas ainst de Brion, gouverneur du prince de Conti, qui affailli de meurtriers, prit entre ses bras son auguste éleve : l'enfant mettoit ses petites mains au devant des coups, qui n'en parvintent pas moins à ce proscrit vénérable & presque octogénaire. La reine de Navarre, fuyant de son appartement dans celui de la duchesse de Lorraine sa sœur, vir à trois N iv

pas d'elle percer un gentil-homme d'un coup de hallebarde, comme elle entroit dans l'antichambre. Elle n'étoit pas revenue de l'évanouissement que lui avoit causé ce spectacle, qu'elle entendit les hurlemens confus de troupes entieres qu'on égorgeoit au milieu du Louvre. On traînoit les proferits désarmés au milieu des gardes, qui rangés sur deux lignes les tuoient à coups de hallebardes, puis les jettoient en monceaux, où ils expiroient étouffés les uns sous les autres. Le Roi, selon quelques historiens dont le caractere extrême de ce prince appuie le rémoignage, le Roi regardoit par une senêtre, & commandoit à grands cris de n'en laisser échaper aucun. Il sit néanmoins grace à Grammont, à Duras, à Gamache & à Bouchavane, qui promirent de lui être fideles, & tinrent parole.

Mais Pardaillan, Saint-Martin gouverneur du roi de Navarre, Brousse, Armand de Clermont, le seigneur de Piles, sameux par la désense de S. Jean d'Angeli, surent impitoyablement égorgés dans l'enceinte du Louvre; & hors de là, Téligny, gendre de l'amital, qui avoit d'abord échappé à plusseurs meurITIETS Calvi Colig mêm bise, Rouv & bie mes, de d craint avec | depui falut inond Le no reren a pu dant gionr y avo teltar S. G. &àl en fit parti troup

voit

où to

qui

it pas relui avoit endit les entieres Louvre. és au mideux liebardes. où ils exes autres. ens dont e appuie t par une ands cris n: Il fie à Duras, qui proe tinrent rtin gou-Brousse, meur de e S. Jean ent égor-

& hors

iral, qui

rs meur-

ime d'un

le entroit

mers; la Roche-Foucault, que le parti Calviniste révéroit presque à l'égal des Colignys, que Chatle IX aimoit luimême, & qu'il tenta de sauver; Soubise, Lavardin, Crussol, Levi, Berny, Rouvrai, la Chataigneraie, Pluviaut, & bien d'autres seigneurs, gentils-hommes, officiers militaires , au nombre de deux mille. Caumont couché sans crainte entre ses deux fils, fut poignardé avec l'un de ces enfans; l'autre, qui fut depuis le maréchal de la Force, dut son falut au sang de son pere dont il étoit inondé, & qu'on prit pour le sien propre. Le nombre total des assassinats, qui duterent trois jours, monta, autant qu'on a pu l'évaluer, à cinq mille, qui cependant ne comprirent, ni tots les Religionnaires, ni les seuls Religionnaires. Il y avoit un nombre considérable de protestans qualifiés, logés au fauxbourg S. Germain. Le duc de Guise, au génie & à l'animosité duquel rien n'échappoit, en fit l'observation; & l'on commit cette partie du massacre à mille hommes des troupes bourgeoises, que Maugiron devoit y conduire: mais dans la confusion où tout se trouvoit dans la ville, la porte qui conduisoit à ce quartier ne fut point ouverte à temps, l'énorme minulte qui se faisoit en deçà de la rivière se sir entendre par tout; & sans trop croire que le gouvernement eût part à ce qui se passoit, les Calvinistes incertains chercherent, à tout événement, leur salut dans la suite. On nomme Rohan, Mont-gommeti & le vidame de Chartres, comme les principaux qui échap-

perent en cette rencontre.

Il ne faut pas imaginer que l'hérése fut le seul crime capital, dans un pareil déchaînement de toutes les passions &: de toutes les fureurs. Bien des Catholiques ne périrent pas seulement par les stites inévitables de cette confusion : mais c'étoir être Calviniste, que d'avoir un ennemi vindicatif, un héritier avide, un concurrent dans la poursuite d'une. charge, une partie adverse en matiere de procès, un rival en amour, ou simplement dans la carriere des leures. Pierre Ramus, dont l'esprit dégagé des entraves d'Aristore a donné le premier mouvement aux progrès des sciences, fut compris dans le massacre, moins pour ses relations avec Théodore de Beze, que pour avoir contredit Jaque Charpentier au sujet des œuvres d'Horace. Dans le

Prem Clerr pre m Paris briga Rene genre fur co ni qu auffi i ni car fceler enfan berce templ cadav

En gener que comitie mes de ctoit gnier voien toute a cou fa cha

foldat

pas çı

de fir en oire que e qui se ns chereur falut Rohan, le Charui échap

l'hérélie un pareil affions &: s. Cathoat par les infusion: e d'avoir er avide, ite d'une. matiere ou simes. Pierre entraves: mouvefut compour ses eze, que arpentier Dans le

premier ordre de la nation, Louis de Clermont d'Amboise sit perir de sa propre main Antoine de Clermont, venua Paris pour un procès qu'il avoit avec ce brigand titré, au sujet du marquisat de Renell En un mot, il n'y eut aucun genre de bassesse, ni d'atrocité, qui ne fut commis; & comme on n'épargnoir: ni qualité, ni fexe, ni âge, il n'y eut austi ni âge, ni sexe, ni rang d'honneur,, ni caractere de fierté, qui le refusat à la sceleratesse & à l'infamie. On vit des enfans de dix ans étouffer des enfans au: Herceau; & des femmes de la cour contempler, avec une haine effrontée, les cadavres nus des hommes qui n'avoient pas craint de leur déplaire.

Entre tant d'horreure, on cite un fair généreux, mais qui présente encore quelque chose d'horrible. Il y avoit une inimité mortelle entre deux gentils-hommes du Querci, dont l'un appellé Vezinss étoit catholique, & l'autre nommé Reignier étoit Calvinisse. Tous deux se trouvoient à Paris, où R'eignier craignoit sur toute chose la rencontre de Vezins. Tout à coup, il entend ensoncer la porte de sa chambre. Vezins accompagné de deux se bldats, entre brusquement, tenant un

N. vj

pistolet d'une main, & de l'autre son épée nue. Suis moi, lui dit-il, d'un ton dur. Regnier demi-mort passe entre les soldats. Vezins le fait monter sur l'un des deux chevaux qu'il avoit préparés, sort de la ville avec lui; & fans plus lui dire un mot, il le remene jusque dans fa province, & le remet dans son châreau. Rompant alors le silence; vous voilà, dit-il, en pleine sûteté. J'aurois pu me venger sans risque; mais encre gens d'honneur, on doit partager le pésil: c'est pour cela que je vous ai sauvé. Quand il vous plaita, je serai tout prêt à vider notre querelle, comme il convient à des gentilshommes. Regnier lui répond qu'il l'a mis dans l'impossibilité de se défendre; qu'il ne peut plus faire autre chose, que de consacrer à le fervir la vie qu'il sui a donnée; & les bras ouverts, il court à lui pour se jetzer à son cou. Je vous laisse une entiere liberté de m'aimer ou de me hair, lui dit son farouche bienfaiteur; & sans attendre de réponse, il pique son cheval & s'éloigne. Quelle grandeur d'ame! mais quelle abominable manœuvre, de la tourner au crime! Charle IX avoit retenu dans le Louvre le roi de Navarre

exp ne o on mai trop que furle p lie; par du abju The en. truć les : avec prife min d'un lité qua plia autr

plup

Vic

Memi de

autre son , d'un ton e enrre les er fur l'un préparés. ns plus lui rique dans s fon châice; vous J'aurois nais enge ager le péai fauvé. i, tout pret me il con-Regnier l'impossipeut plus sacrer à le se; & les our se jetne entiere ir, lui die ans attencheval & me! mais e, de la avoit ree Navarre

& le prince de Condé, pour ne les point exposer à l'emportement du peuple, qui ne connoît plus personne quand une fois on l'abandonne à lui-même. Après le massacre, qu'on sentoit devoir paroître trop exécrable si on ne le couvroit de quelque palliatif tiré de la religion, & fur-tout si les personnes qui approchoient le plus du trône persistoient dans l'hérésie; le Roi sit catéchiser les deux princes par le savant Jésuite Maldonat, & par du Rosier, ministre fameux qui avoit abjuré, & qui retourna par la suite à l'hérésie. Comme les princes traînoient en longueur, sous prétexte d'une insetruction plus parfaite; le Roi furieux se les fit amener, les traita de rebelles & de fils de rebelles, & finit par leur dire avec un laconisme atterrant: Messe, mort, prison perpétuelle; choisissez dans la minute. Le roi de Navarre répondit, d'une maniere qui ne laissoit pas sa docilité douteuse. Le prince de Condé marqua d'abord plus de résistance, & n'en plia pas moins ensuite. Il y eut plusieurs autres conversions semblables, dont la plupart aussi ne durerent qu'autant que l'effroi d'où elles procédoient. Pour le Vicomte de Turenne, le scandale de Tur. P. 571

Le roi Charle incertain, irréfolu, annonçant par les contrariétés de sa marche le trouble qui agitoit son ame, après avoir rejetté sans succès tout l'odieux de ces barbaries sur les princes Lorrains, qui s'obstinerent à déclarer qu'ils n'avoient: rien fait sans ordre, prit enfin toute la charge sur lui-même, aux inductions de la reine sa mere. Catherine qui savoit prendre les momens de cet: esprit sans consistance, lui persuada que ces grandes exécutions ne pouvoient s'attribuer à des particuliers, fans exposer le souverain au mépris de ses sujets, & ses Etats à un bouleversement entier; d'ailleurs que les refses des Calvinistes qu'on pouvoir anéantir aisement, ne manqueroient pas, si on les laissoit respirer, de se joindre aux Montmorencis, qui avoient promis hautement de venger les Châtillons fur les Guises.

Prévenu de ces pensées, L'inconsidéré Monarque autorisa le massacre dans les provinces, aussi bien qu'à Paris. Il sut horrible à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Angers, à Bourges, à Lyon & à Tou-louse; sans compter les petites villes,

les ho où di un: all Hy e feaux ment precip lidera en bo mille qui fu patrio royaut res, q res d'a les un les nat bre da ce qu la cou fe réi

> des ar néreu cour. dans

Hére

rrefolu, e sa marie, après dieux de ins, qui avoient: toute la tions de ii savoit prit fans grandes. ier à des erain au un boue les refanéantir' si on les k-Montitement: Guises. onsidéré. dans les . Il fut: Drléans, à Tou-

villes

les bourgs & les châteaux parriculiers, où différens feigneurs ne purentitiouver: un affle contre leurs, vaffaux amoures. Il y eut des contres où l'eau des ruifseaux & de quelques rivieres fut tellement infectée par les cadavres qu'on y précipitoit , qu'il se passa un temps con-Aderable fans que les habitans voulussent: en boire. On fair ctar de soixante-dix: mille François, & peut on tout favoir? qui furent égorgés ainsi par leurs compatriotes. Il resta néanmoins dans le royaume beaucoup plus de Religionnaires, qu'on n'en avoit massacrés; désespéres d'abord, errans loin de leurs foyers, les uns chez des amis sûrs, d'autres parmi les nations étrangeres, le plus grand nombre dans leurs villes de sûreté, jusqu'à ce que la négligence & l'instabilité de la cour, leur eussent fourni l'occasion de se réunir, sous ceux de leurs chefs qui: avoient échappé comme eux au massacre.

Il se trouva dans plusieurs provinces, des ames plus compatissantes & plus généreuses que les esclaves assidus de la cour. Claude de Savoie, comte de Tende, dans son gouvernement de Provence; Simiane de Gorde, en Dauphiné; Saint-Hérem, en Auvergne; Chabot-Chatni,

304

en Bourgogne ; la Guiche, à Mâcon affecterent de ne pas croire que ces barbaries ensient été véritablement ordonnées par le Roi, & ils en empêcherent l'exécution, comme d'ordres émanés des ennemis sourds de la tranquillité publique. Le vicomte d'Orthe, qui commandoit à Baionne, écrivit au Roi : Sire, j'ai communiqué les ordres de Votte Majesté à la bourgeoine & à la garnison. Je n'ai trouvé parmi eux que bons citoyens & braves militaires, mais pas un bourreau. Nous vous supplions donc, eux & moi, de nous mettre à des épreuves plus dignes de gens d'honneur : quelque périlleuses qu'elles soient, nous y verserons notre sang jusqu'à la derniere goutte. La mort du vicomte d'Orthe, qui suivit de près cette réponse, & la mort également précipitée du comte de Tende, ont fait croire que le poison avoit été la récompense de leur vertu.

Quelque horreur que le clergé eût de Phérésie, il n'en eur guere moins des cruautés ordonnées contre les hérésiques, & sans plus se souvenir des injures qu'il en avoir reçues, il les sit épargner patout où il lui sur possible. L'évêque de Liseux, Jean Hennuyer, de l'ordre de

S. Do fauve tenan l'ordr fon p je n'y teur d égorg qu'ell tentre cas, pande au co la de arrêté par é moin Roi. fans b que l gion qu'il les rif été re n'en fes or

Les 1

fi édi

que t

à Macon; ue ces barent ordennpêcherent manés des llité publii comman-Roi: Sire, de Votte a garnison. e bons cinais pas un donc, eux s épteuves r: quelque ous y vera derniere d'Orthe, nse, & la comte de oison avoit rgé eût de moins des érétiques; jures qu'il rgner parévêque de l'ordre de

S. Dominique, fut assez heureux pour sauver tous ceux de son diocese. Le lieutenant de Roi lui ayant communique l'ordre du massacre, il s'opposa de tout son pouvoir à l'execution. Non, dit-il, je n'y consentirai jamais; je suis le pasteur de cette Eglise, & ceux qu'on veux égorger sont mes ouailles. Il est vrai qu'elles font égarées; mais elles peuvent tentrer dans le bercail. Dans tous les cas, je ne dois point souffrir qu'on répande leur sang: l'évangile m'apprend au contraire à verser pour elles jusqu'à la derniere goutte du mien. L'officier arrêté par cette opposition, lui demanda par écrit un acte de refus, qui pût au moins lui servir de décharge auprès du Roi. Le généreux prélat le luisonna, fans balancer. Je compte, ajouta-t-il, que le prince dont on a furpris la religion, approuvera mon refus: mais quoi qu'il puisse arriver, je prends fur moi tous les risques. L'opposition de l'évêque ayant eté renvoyée au Roi, le jeune monarque n'en fut qu'édifié, & révoqua aussi-tôt les ordres pour tout le diocese de Lisseux. Les Religionnaires du canton en furent si édifiés eux-mêmes, qu'ils vinrent presque tous abjurer entre les mains de ce

charitable ptélat, qu'ils n'appelloient plus que leur fauveur. Quant aux autres diocefes, les évêques ne trouverent pas la même facilité, dans les officiers charges de ces funestes exécutions : mais en bien des endroits, ils firent tous leurs efforts pour les empêcher, ou du moins pour donner refuge aux proscrits. A Lyon même, tandis que le carnage étoit le plus échaussé, on réfugia dans le palais archiépiscopal jusqu'à trois cents de ces Calvinistes; & l'on soutint une espece d'assaur contre les assassins, qui ne purent immoler leurs victimes, qu'après avoir force les portes. 2. M. 1 . 0 2735 . 1.

pontifi

ies qua

& cele

melle

de ce

Clut d

nen. C

table I

fecte,

nier re

blique

premiu

par un

imputa

nots,

avoir f

leur p

encore

Brique

fonne,

& l'or

tout c

Aétrir

ne lai

dans 1

gueur

même

toit a

Quand le bruit de toutes ces effroyables proscriptions parvint dans les pays errange, il y excita une horreur generate, que la politique seule put empê-Brantome, cher de témoigner librement. Au premier récit qui s'en fit en Espagne, le jeune duc de l'Infantado ayant demande ingénument, si les François étoient chrétiens pour s'entre-tuer comme des bêres; tout beau, Monsieur le duc, reprit l'amiral de Castille : vous ne savez donc pas que le bouleversement de la France fair le repos de l'Espagne? Grépire XIII; à peine monte sur le trône

8. p. 184.

otent plus utres dioent pas la rs charges is en bien urs efforts oins pour A Lyon pit le plus ais archiéces Calvice d'affaur nt immovoir force es effroyas les pays eur geneout empê-Au prepagne, le it demanis étoient mme des e duc, res ne savez ent de la ne? Gré-

r le trône

pontifical, fit allumer des feux dans tous les quartiers de Rome, tirer le canon, & célébrer avec beaucoup d'éclar une messe solennelle, en actions de graces de ce qu'on lui représentoit comme le alut du Roi & du royaume très-chrénen. On lui avoir donné pour indubitable la conjuration de l'amiral & de sa secte, à l'effet d'exterminer jusqu'au dernier rejeton de l'auguste sang de Saint Louis, & d'établir en France une république semblable à celle de Geneve. Le nemier de nos parlemens avoit constaté, par un arrêt en bonne forme, toutes les imputations faites à ce sujet aux Huguenots, que le Pontife savoit d'ailleurs avoir fans cesse les armes à la main contre len patrie. L'effigie de l'amiral avoit encore été condamnée au gibet, avec Briquemont & Cavagne exécutés en perfonne, comme ses principaux complices, & l'on avoit accumulé dans la sentence tout ce qu'il est ponible d'imaginer pour flétrir la mémoire d'un scélérat. La pitié Brant e & ne laissa point de réclamer vivement P. 150. dans le cœur du Pape, tant pour la rigueur de la proscription prise en ellemême, que pour les désordres qu'il sontoit avoir été inévitables dans l'exécu-

tion. Des larmes ameres coulerent de fes yeux, & il dit en foupirant : Que d'innocens auront été confondus avec les coupables! mais cette innocènce aura-t-elle trouvé grace aux yeux du juste Juge fin so wave; as all ioff is, all

Tirons enfin le rideau fur ces objets affligeans. Nous les avons exposés avec une juste étendue, avec impartialité, fans aucun palliatif, sans réflexions apprêtées ; fans fournir au lecteur d'autre fil que l'exposition & l'enchaînement des faits pour en découvrir les ressorts & le mobile, pour convaincre toute ame droite, qu'une fausse politique, & non pas la religion, fut le principe de cene œuvre atroce; & en eut toute la conduite. La vérité, la vérité seule fera toujours la défense d'une Eglise, qui n'a d'autres traits à repousser que ceux du mensonge, ou de l'ignorance.

* in the second of the second

Applied to a service to the service of the

MONTH OF BUILDING COME AND IN THE

州文学

る。一部

LIVE

Depui. lemi

TAN délire, fureur religio & de **séditie** & vrai

gneur immo au len alerent de aut : Que ndus avec doence auix du juste

ces objets posés avec

partialité, lexions aptir d'autre lement des ressorte ame le, & non pe de cette le la cone fera toue, qui n'a le ceux du



Trotar H

H. Ind Spile Court In Sec.

LIVRE SOIXANTE-HUITIEME,

Depuis le massacre de la S. Barthelemi en 1572, jusqu'au pontificat de Sixte V en 1585,

Tanpis que la politique dans son délire, & la vengeance dans son aveugle fureur s'immoloient, sous prétexte de religion, des milliers de compatriotes & de freres abusés par leurs prédicans séditieux; des victimes bien différentes, & vraiment précieuses aux yeux du Seigneur, allerent recevoir les couronnes immortelles, qui sont réservées, tant au lent martyre de la pénitence & de la

Vie de Saint Borg.

perfection évangélique, qu'au brillant facrifice qu'on fait en un moment de sa Ribadeneira, vie à sa soi. S. François de Borgia, aue P. Verjus, trefois duc de Candie, & depuis l'an François de 1565 général de la compagnie de Jésus, après sept années d'un gouvernement laborieux & non moins glorieux à son ordre, mourut la nuit du trente seprembre au premier d'octobre, à l'âge de soixante-deux ans, beaucoup moins épuisé par la vieillesse & par ses immenses travaux eux-mêmes, que par l'austérité de sa vie & ses macérations effrayantes. Depuis son entrée en religion, il ne se souvenoit du rang qu'il avoit occupé dans le monde, que pour s'exercer à des privations plus pénibles, à une abnégation presque sans exemple, à un mépris si absolu de lui-même, qu'il ne voyou rien de plus vil dans la natute. Nous sera-t-il permis d'en citer un trait en passant? la délicatesse du siecle y répugne: mais l'édification ne doit-elle pas l'emporter? François se trouvant en million, couché dans un méchant lit de paylan avec un de fes confreres avance en age & tourmente d'un asthme; l'infirme ne cella point de cracher toute la nuit, & souvent sur le faint, qui ne lui

dit pa S. Fra main S. Igna lastique & Spec pauvre comm a fait lui de qu'Ign fonden

çois l'a

comble

S. F

mort, que qu grands tenoit & ferv reufen fans qu foibleff Depuis brega d premie contré qu'on que de 1 brillant ient de sa rgia, auepuis l'an de Jésus, ernament eux à son ente sepà l'âge up moins r fes imque par acérations e en relirang qu'il que pour pénibles, exemple, me, qu'il la nature. r un trait ecle y rédoit-elle ouvant en iant lit de es avance me; l'in-

r toute la gui ne lui dit pas un seul mot pour l'en avertir. S. François de Borgia mit la dernière main aux lages réglemens dressés par S. Ignace pour la discipline, tant scholastique que réguliere; de sa compagnie, & spécialement pour y maintenir certe. pauvrete rigoureuse, qu'avoit tant recommandée le S. Fondateur. C'est ce qui a fait dire, que la société des Jésuites lui devoit sa forme & sa perfection; qu'Ignace avoit dressé le plan & jetté les fondemens de l'édifice, mais que François l'avoit élevé, & en avoit posé le comble.

S. François de Borgia, peu avant sa mort, eut la confolation d'apprendre que quarante de ses freres, pénétres des grands principes de religion qu'il entretenoit de toute part dans sa nombreuse & fervence compagnie, avoient généreulement donné leur vie pour leur foi; sans qu'un seul eut terni par la moindre foiblesse l'éclat d'un si glorieux triomphe. Depuis environ vingt ans, le pere Nobrega & cinq autres Jesuites avoient les Azev. l. 2 & premiers porté l'évangile dans ces vastes contrées de l'Amérique méridionale, qu'on nomme Brelil. Ils n'y trouverent que des hommes depourvus de presque

tous les sentimens de l'humanité, errans nus dans les forêts, à peu près comme les bêtes sauvages avec lesquelles ils les partageoient, adonnés à toutes sortes de vices, sans aucune notion de l'équité ni des mœurs, sans aucune loi que la brutalité de leur instinct. Comme tout leur commerce étoit concentré dans l'enceinte de leur famille; autant il y avoit de familles différentes, autant se trouvoit-il aussi parmi eux de différens idiômes. Farouches antropophages cependant, ils poursuivoient à mort tous ceux dont ils n'entendoient pas le langage. Ils alloient à la chasse les uns des autres, ils se tendoient réciproquement des pieges, & faisoient consister leur gloire dans le nombre de ceux qu'ils avoient mangés; après quoi, ils en étaloient les chevelures & les ossemens, comme autant de trophées. Quand ces proies leur manquoient, ils faisoient leur régal de leurs peres devenus vieux, & quelquefois de leurs enfans.

Les missionnaires, avec une sainte intrépidité, s'enfoncerent dans ces profondes & formidables forêts: ils abordoient avec un visage plein de douceur ces hommes féroces, & leur faisoient entendre

entend qu'à le tribuoi leur af liblem **fuader** commi à écout tienne en assez donte eurent toutes i les la multipl leur fal la seine la fuite lang de descino deux e pere Pie Soza. prémice évêque fondem tendue

compag

Tor

té, errans s comme les ils les tes sortes le l'équité oi que la nme tout dans l'enil y avoit t se trourens idiôes cepentous ceux ngage. Ils autres, ils es pieges, re dans le mangés; es cheveautant de eur manl de leurs uefois de

ne fainte is ces proils abordonceur faisoient entendre entendre par signes qu'ils ne cherchoient qu'à leur faire du bien; puis ils leur diftribuoient de petits présens, pour gagner leur affection & leur confiance. Insensiblement ils les apprivoiserent, leur persuaderent de se réunir en des habitations communes, les accoutumerent à se vêtir, à écouter les enseignemens de la foi chrétienne, & réussirent enfin à les baptiser en assez grand nombre. Il en coûta sans donte à ces hommes apostoliques. Ils eurent à essuyer toutes sortes de périls, toutes sortes de fatigues, parmi lesquelles la plus rebutante peut être fut la multiplicité des jargons barbares qu'il leur fallut apprendre. Il falloit aussi que la semence évangélique, si féconde par la suite dans ces contrées, fût arrosée du sang de ses premiers cultivateurs. Aussi, descinq fondareurs de l'Eglise du Bresil, deux endurerent le martyre, savoir le pere Pierre Correa, & le pere Jean de Soza. Quatre ans après ces heureuses prémices, Pierre Fernandès, premier évêque d'une Eglise déjà établie sur ces fondemens, tomba dans une ambuscado tendue par ceux de ces peuples qui étoient encore idolâtres; & quoiqu'accompagné de cent personnes, il fut mass Tome XIX.

facré avec toute sa suite. Cette nouvelle essus du sang chrétien su un nouveau germe de sécondité. Peu après, on comptoit plus de seize mille Brasiliens baptisés, & autant de cathécumenes, répartis en seize peuplades, dont chacune étoit administrée pour le spirituel par deux

où trois Jésuites.

Outre ces résidences, il y avoit dèslors plusieurs colleges & plusieurs séminaires. Mais quels en étoient les édifices? la soif dévorante du falut des ames, ou le seul amour de la croix & de l'abnégation pouvoit les représenter comme habitables, à ceux même des Européens qui auroient pris naissance dans nos plus misérables chaumieres. Voici ce qu'en écrivoir en Europe le pere Joseph Anchiera, le plus célebre missionnaire, ou pour mieux dire, l'apôtre & le thaumaturge du Bresil: Nous nous sommes quelquefois trouvés plus de vingt - six personnes dans cette maison, composée d'un assemblage de longues perches, qui au moyen d'une terre détrempée dans les mauvais temps, forme nos gros murs & toutes nos cloisons. Des faisceaux de chaume, ou d'herbages desséchés, nous tiennent lieu de toît. La plus belle

piece fur c de r nos chan palai mode fils di incor biton croix ce que modi

des m illustre cet eta résolu reste d multir couras que d' du Br en Eu son ge recrue

trente

de sa

nouvelle nouveau on compns bapti-, répartis une étoit par deux

voit dèsurs fémiles édifies ames, le l'abnécomme uropéens nos plus ce qu'en eph Anaire, ou thaumaformes ingt - fix omposée ches, qui pée dans ros murs ceaux de iés, nous lus belle

piece, qui a quatorze pieds de longueur sur dix de largeur, nous sert de classe, de résectoire & de dortoir: mais tous nos freres en sont très contens. Ils ne changeroient pas cette cabane, pour le palais le plus magnissque & le plus commode. Ils ont toujours présent, que le sils de Dieu naquir dans une crêche plus incommode que l'endroit où nous habitons, & qu'il expira pour nous sur une croix, moins supportable encore. Voilà ce qui fait disparoître toutes les incommodités de la demeure, où les intérêts de sa gloire nous rassemblent.

Le pere Ignace Azevedo, issu de l'une des maisons les plus anciennes & les plus illustrées du Portugal, avoir reconnu de ses propres yeux, en qualité de visiteur, cet état des missions du Bresil; lorsqu'il résolut non seulement d'y consacrer le reste de ses jours, mais de s'associer une multitude d'ouvriers animés du même courage. C'étoit se vouer au martyre, que d'allerévangéliser les anthropophages du Bresil: cependant Azevedo retourné en Europe, où il prit d'abord l'aveu de son général, eut à peine commencé sa recrue évangélique, qu'il vit à sa suite trente-neus compagnons, Espagnols ou

Portugais, qui tous n'aspiroient qu'au moment de partir. Et si les besoins de son ordre n'eussent en quelque sorte égalé ceux de l'Eglise universelle, qui l'employoit dans les quatre parties du monde; il s'en fût associé un nombre infiniment plus considérable. La perspective de la mort, qui sembloit devoir éteindre leur ardeur, étoit ce qui l'enstammoit davantage. Tous n'aspiroient qu'au martyre, comme à la plus précieuse des faveurs; & la plupart en avoient un pressentiment qui remplissoit leur zwe d'une douce consolation, & leur causoit des transports de joie qu'à peine ils pouvoient contenir. Ils ne s'abusoient pas, quant aux palmes mêmes qui faisoient l'objet de leurs vœux & de leur espoir; ils n'erroient que sur les circonstances des temps, ou des lieux : le champ for tuné où ils devoient les recueillir, étoit beaucoup plus proche que leur ferveur même ne se le figuroit.

Embarqués tous ensemble sur un vaisseau marchand, ils furent rencontrés près de l'île de Palme, l'une des Canaries, par Jaque Sourie, Calviniste surieux, natif de Dieppe, & pirate samenx, décoré du titre de Vice-Amiral

de N tugai au Br duits gagno contr attrib pardo que ! nister mes d si hon le vai fionna plus a avec I heance Portug taine Ceper thousi haut l fans he ll pro prendi gnons

ordres

grand mais

un vaifncontrés des Caniste fuirate fa--Amiral

espoir;

nstances

amp for

ir, étoit

ferveur

de Navarre. S'il étoit ennemi des Portugais, qui n'avoient pas voulu souffrir au Bresil les émissaires de Calvin, conduits autrefois par le Chevalier de Villegagnon y il étoit infiniment plus anin é contre les Jésuites, à qui les hététiques attribuoient dejà tous leurs revers, & ne pardonnoient pas davantage les progrès que faisoit la foi Romaine, par le ministere de la société, sur les bords mêmes d'où leur hérésie avoit été repoussée si honteusement. Sous ce point de vue, le vaisseau Portugais, chargé de Missionnaires, fur pour le pirate la proie la plus attrayante. Il se précipita sur eux, evec le plus léger de ses cinq vaisseaux; heaucoup plus fort néanmoins que le Portugais, qui n'avoir qu'une cinquantaine de soldats, assez mal équipés. Cependant le capitaine, épris de l'enthousiasme qui dans ce siecle potta si haut le courage de sa nation, se prépara sans hésiter à la plus vigoureuse résistance. Il proposa au pere Azevedo, de faire prendre les armes à ceux de ses compagnons qui n'étoient pas encore dans les ordres sacrés, & qui formoient le plus grand nombre. Le Pere n'y voulut jamais consentir: mais il se dévoua lui-

O iij

même, avec onze des plus expérimentés, au foulagement des blessés, à l'administration des mourans, à tous les ministeres même temporels qui convenoient à leur état. Ils n'en étoient pas moins exposés, que s'ils eussent pris les armes: mais tous les périls qu'ils pouvoient courir dans l'exercice des fonctions sacrées, ne leur inspiroient que de la joie. Quant aux autres missionnairés, qui étoient les plus jeunes leur supérieur leur commanda de se tenir au fond du vaisseau, & d'y attendre en prieres ce que le ciel ordonneroit de leur sort.

Malgré le refus d'Azevedo que le capitaine ne put que respecter, à la sommation qu'on sir à celui-ci de se rendre,
il ne répondit que par une bordée de canons, qui enleva au corsaire une assez
grande partie de son équipage. L'abordage que l'hérétique surieux tenta aussitôt après, & auquel il revint par trois
fois, sui réussit encore plus mal. Ainsi,
malgré tout son emportement, il sui
fallut recourir à ses autres vaisseaux,
dont les Portugais en assez peu de temps
se virent investis. Ils se désendoient encore, avec espoir de vaincre, & contre
le corsaire qui avoit ensin réussi à les

abord qui le capita la mu la gra poigne plupai ten b crétafonne noissa toient dats, ainsi co

Poor a fes milfar abom Brefil l'Ante au per fionna au fo autres ment Il avores a res a res

cet ap

l'admiles mivenoient is moins sarmes; ent coufacrées, Quant oient les ur comraisseu, ie le ciel

la fomrendre, ée de came assez L'abornta aussipar trois Ainsi, is il lui isseaux, le temps vient ense contre ssi à les

ue le ca-

aborder, & contre les quatre navires qui les entouroient; quand l'intrépide capitaine tomba mort sous les coups de la multitude. Ses gens ne virent qu'alors la grandeur de leur perte : réduits à une poignée de combattans, blessés pour la plupart, tous épuisés de fatigues, ils mirer bas les armes, & se rendirent à discréta n. Sourie désendit de tuer personnes jusqu'à ce qu'il eût pris une connoissance exacte de tous ceux qui restoient en vie. Alors il sit grace aux soldats, qui n'étoient plus que quinze, ainsi qu'aux matelots, & aux passagers ordinaires.

Pour ce qui est des Jésuites, cria-t-il à ses gens qui n'attendoient qu'en frémissant de rage, tuez, massacrez ces abominables Papistes, qui ne vont au Bresil que pour y établir le regne de l'Antechrist. A l'instant, ils coururent au pere Azevedo, entouré des neuf missionnaites qui s'étoient employés avec lui au soulagement de l'équipage: les deux autres avoient été blessés dangereusement, & transportés parmi la jeunesse. Il avoit reçu lui-même quelques blesses, mais légeres, ou jugées telles par cet apôtre magnanime. A la vue des su-

O iv

rieux qui couroient à lui; courage, mes freres, dit-il en se toutnant vers ses compagnons, donnons généreusement notre vie pour un Dieu, qui le premier 2 donné la sienne pour nous. Ensuite il se présenta, plein d'assurance, à ses bourreaux. Ils le reconnurent pour le chef de la troupe, & le choisirent pour la premiere victime de leur impieté. L'un d'eux s'approcha, lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui lui partagea le crâne, & l'étendit à seurs pieds. Un fleuve de sang coule, & fait horreur à l'assassin, qui s'éloigne: mais quatre sor-Limprocher & lui criblent le corps à coups de lances. Le Martyr refpiroit encore, & recueillant le peu de forces qui lui restoit, il s'écria : J'atteste les anges & les hommes, que je meurs dans la foi de l'Eglise catholique, aposrolique & Romaine; & je meurs avec joie pour une si belle cause. Tournant ensuite ses yeux presque éteints sur ses compagnons sais de douleur; réjouissez-vous au contraire, mes chers enfans, leur dit-il d'une voix mourante, séjouissez-vous avec moi de ce qui fait tout mon bonheur. Espérez une faveur semblable; je ne vous précede que de

queld je l'ai rons Calvi temps yeille leur # ribon une i Rom jeure ration leurs frayés rage ils le

Azev
ru po
rion.
exerce
vue,
gnar
ques
cifix

prof

de fi

les Ac

rage, mes

s les com-

nent notre

premier 2

ssuite il se

fes bour-

ur le chef

at pour la

été. L'un

zea fur la

partagea

pieds. Un

horreur à

quatre for-

riblent le

lartyr res-

le peu de

: J'attefte

je meurs

ue, apol-

eurs avec

Tournant

eints für

leur; re-

chers en-

ourante,

qui fait

ne faveur

e que de

quelques momens: aujourd'hui, comme je l'attends de la divine bonté, nous serons tous ensemble dans le ciel. Les Calvinistes étonnés d'abord, & quelque temps interdits à la vue d'une si merveilleuse constance, reprirent ensuite leur férocité; & se rejettant sur le moribond, ils entreprirent de lui arracher une image de la Sainte Vierge, tirée à Rome sur l'original de Ste. Marie Majeure, pour laquelle il avoit une vénération particuliere. On assure que tous leurs efforts n'v purent réussir, & qu'effrayés un mossair, puis poussés de cette nge qui succède aux remords érouffés, ils le précipiterent, encore vivant, dans les flots, avec l'image qu'il tenoir dans fes mains. her was the same of the

Au premier coup porté sur le pere Azevedo, le pere Andrade étoit accounu pour lui donner une derniere absolution. Les hérétiques furieux qu'en osât exercer ce ministere catholique à leur vue, le percerent de vingt coups de poignard, & le jetterent à la mer. A quelques pas de la, Benoît de Castro, le crucifix à la main, faisoit à voix haute sa profession de soi. On lui tira trois coups de fusil, qui le sirent tomber sur la place;

& comme il faisoit quelques efforts pour fe relever, en s'écriant, oui, je suis catholique, il fur perce de plusieurs coups d'épée, & jette à la mer. En un mot, tous ceux qui étoient restés pour le secours spirituel du vaisseau, furent immolés en quelques momens; l'un d'un premier coup de fabre, qui lui partagea la tête en deux; l'autre d'un coup de pique, qui le perça de part en part; un autre encore d'une maniere plus brutale, à coups redoublés de crosses de fusils; le plus grand nombre traînés outrageufement par leurs bourreaux las du carmage, furent, pleins de vie, précipités dans les flots.

Ce n'étoit-là néanmoins que les prémices de la barbarie. Trente autres missionnaires, y compris les deux qui avoient été blessés dangerensement dans les sonctions du saint ministère, se tenoient au sond du navire, où le sort de leurs confreres n'étoit même encore pour eux qu'un sujet de conjectures: presque tous à la seur de l'âge la candeur de l'innocence empreinte sur le front, à aucun désquels on ne pouvoir reprocher la mort de leurs ennemis; comme on le pouvoir saire aux soldats Portugais, à

qui n en qu destin lique plus i yaing navir comu exécr n'en cités regar dégo lis le bord à tro poign lés je comb la dé ceux réput habit eux a arde: foi,

cano

plice d'au plusieurs
plusieurs
En un
tés pour
furent
'un d'un
partagea
coup de
part; un
brutale,
fusils;
utrageu
du carrécipités

les prétres misavoient les foncoient auurs conour eux presque deur de nt, à auocher la e on le gais, à qui néanmoins on accordoit la vie. Mais en qualité de missionnaires, ou d'éleves, destinés à la propagation de la foi catholique, ils étoient chargés du crime le plus impardonnable, au jugement de leurs vainqueurs hérétiques. On les rira du navire, & on les fit monter sur le tillac, comme pour exercer plus à l'aise les jeux exécrables auxquels on les destinoit. Je n'en retracerai point les honteuses atrocités, qui ne pourroient que peiner des regards vertueux, & dont parurent se degoûter leurs exécuteurs eux-mêmes. lis les traînerent ensuite par les pieds au bord du vaisseau, deux à deux, ou trois à trois; & là, ils leur plongeoient le poignard, ou l'épée dans le sein, puis les jettoient à la mer. Et mettant le comble à l'inhumanité par l'impiété & la dérission; allez, allez, disoient-ils à ceux qu'un âge plus avancé leur faisoit réputer prêtres, allez confesser les muets habitans de l'abîme, & céléorer pour eux à la papiste. Il y en eut un, des plus ardens sans doute à confesser la vraie foi, qu'ils arracherent à la bouche d'un canon, où ils mirent aussi tôt le seu: supplice en soi le plus doux, mais qui peint d'autant mieux la fougue aveugle de la cruauté, qu'il en remplissoit moins les

Il y avoit dans la troupe fainte un jeune homme de dix huit ans, nommé Simon à Costa. Son port, sa démarche, ses manieres, tout son air de noblesse l'annonçoit comme un homme de famille illustre. Le Corsaire, dans l'espoir d'une riche rançon, lui demanda d'un ton d'affabilité qui il étoit. Le jeune confesseur, prenant toute l'assurance & le langage des anciens martyrs, ne daigua jamais répondre que par ces paroles : Je suis catholique, je suis religieux de la compagnie de Jésus. La douceur étudiée du corsaire sit bientôt place à sa sérocité naturelle. Il fait un geste de fureur : on égorge à Costa, & on le sette à la mer. Tous & chacun de ses confreres avoient confessé la foi, avec un courage à peu près femblable; sans qu'on eût vu couler une seule larme, sans qu'on eût oui une parole de plainte, ni remarqué le premier mouvement de fra yeur.

Jusqu'ici l'on ne comptoit que trenteneuf Jésuires, mis à mort. Le quarantieme, qui n'étoit qu'un frere cuisinier, quoiqu'aussi ferme dans la soi que les autres, avoit trouvé grace, en saveur de fa prof le vais dispose à qui , gais pl homm d'un œ intérel phe. C comme baste, nels 1 Celui sonne, proche capitai tus de voyage tances vices; Comm parce c reste su t-il d'a avec 1 l'écarta nombre qu'on a

> pez, le dans la

oins les inte un nommé narche. oblesse de fauns l'efemanda e jeune ance & ne daiaroles: ieux de ur étuà sa féde fule jette nfreres ourage

renteuaranfinier, ue les eur de

eût vu

on eût

narqué

sa profession, qu'on lui sit exercer dans le vaisseau corsaire. La providence en disposoit ainsi pour la gloire des martyrs, à qui, outre le témoignage des Portugais prisonniers, il falloit celui d'un homme qui eut tout vu de plus près, ou d'un œil au moins plus attentif & plus intéressé à la publication de ce triomphe. Cependant le nombre de quarante, comme autrefois pour les martyrs de Sébaste, étoit arrête dans les décrets éternels sur les missionnaires de Bresil. Celui qui venoir de manquer la cousonne, quoique sans rien avoir à se reprocher, fut remplacé par un neveu du capitaine Portugais, qui frappé des vertus de ses religieux compagnons de voyage, avoit demandé avec tant d'inftances d'être admis au nombre des novices, qu'enfin on le lui avoit accordé. Comme il neportoit pas l'habit religieux, parce qu'il ne s'en étoit point trouvé de reste sur le navire; en vain se présentat-il d'abord aux meuririers de ses freres, avec l'intrépidité des plus fervens. Ou l'écarta, en disant qu'il n'écoit pas du nombre de ces propagateurs du Papisme, qu'on avoit condamnés. Vous vous trompez, leur dit-il avec courage; je suis reçu dans la compagnie de Jésus, & je vais

aussi prêcher au Bresil les saints dogmes de la religion catholique. Les Calvinistes feignant de ne l'avoir point entendu, il courut à l'endroit où plusieurs des martyrs étoient déjà dépouillés, se revêtit d'un de leurs habits, & revint aux meurtriers, qui enfin le massacrerent avec un dépit furieux, & le précipiterent dans le sein des flots. Ainsi le nombre de quarante fut rempli sans exception par ces vrais martyrs, reconnus solennellement pour tels par l'Eglise, comme ayant été immolés sans nulle autre cause, ni prétexte même, que leur attachement à la vraie foi. Ainsi en usoient ces meurtriers hérétiques, dans toutes les rencontres où ils avoient le pouvoir en main, eux qui hors de là n'avoient en bouche que les noms de tolérance & de douceur évangélique.

So

m

fu

tri

lit le

bi

q

m

•

ŧC

d

Ces dangereux sectaires, après les désastres de la S. Barthelemi, avoient regardé leur uine entiere comme inévitable; & ne restoient dans les villes qu'ils occupoient en France, qu'en attendant qu'ils se susseme, des asiles plus assurés. Les lenteurs & les inconséquences de la cour, qui, au lieu de les accabler dans leur premier étonnement, employa auprès d'eux les

2 17 ints dogmes es Calvinistes entendu, il urs des mars, se revêtit nt aux meurrent avec un erent dans le nbre de quaption par ces ennellement ne ayant été use, ni préchement à la es meurtriers s. rencontres main, eux bouche que

après les dé-, avoient remme inévis villes qu'ils en attendant rs du royau-Les lenteurs cour, qui, leur premier rès d'eux les

de douceur

sollicitations & les promesses, qui les prir fous sa protection, & ordonna même de leur rendre leurs biens, firent succéder à l'abattement, l'espérance, l'inrigue, & bientôt l'audace & les hostilités. On résolut cependant de leur en- De Thou. lever la Rochelle, qui étoit la meilleure !: 50. de leurs places, & qui devoit entraîner les autres dans sa chute; avec intention néanmoins de les amener à composition, au moyen du siege & des dangers où il mettroit tout le parti.

Rien ne nous peint mieux la marche Amir. Vie bizarre de Catherine de Medicis, que ce Mém. de Monqui fut concerté à ce sujet. François de nai, p. 4la Noue, issu d'une ancienne maison de Bretagne, très-distingué personnellement par ses faits d'armes, & plus encore par sa probité à toute épreuve, s'étoit laissé malheureusement engager dans les nouvelles doctrines par des apparences de vertu. Pendant le massacre de la S. Barthelemi, il se trouvoit dans les Pays-Bas, où il étoit allé commencer la guerre dont on amufois Coligny. La Noue aimoit véritablement sa patrie, il avoit toujours désiré sincérement la paix, Haifoit la guerre sans ambition, uniquement par le devoir que lui prescrivoit une conscience abusée. Que les trou-

bles eussent peu duré, si le grand nombre des Calvinistes eussent été guidés par le même esprit! Dans ces dispositions & l'embarras où étoit la Noue de trouver un afile honnête, il se laissa persuader d'aller offrir ses services à la cour. On l'y recut à bras ouverts, on le combla de marques d'estime & de bienveillance, on lui remit les biens qui avoient été confisqués sur Teligny son beau frere, puis on lui proposa d'aller inspirer des sentimens de soumission aux Rochelois. La Noue partit pour cette épineuse commission, après s'en être long-temps exculé, & en mettant pour condition expresse, qu'on ne le feroit point servir à tromper. Les sectaires & sur-tout les ministres, sans soupçonnet sa probité généralement reconnue, lui firent d'ailleurs un accueil des plus mortifians. Nous avons à conférer avec le vertueux la Noue, disoient-ils à luimême; mais où est la Noue? nous ne le reconnoissons point, au personnage que vous faites. Pour résultat, on lui dit d'opter entre ces trois partis, ou de s'éloigner de la ville, ou d'y rester simple parriculier, ou d'en prendre le commandement contre les troupes du Roi. Et ce qui est encore moins concevable,

c'est quavec l'a l'homm fiance chomme l'aveu fiance. que po fut lur fceptre

deux p

deux la forrie; de se re leur sa dans l'attirere mais se des sou inspire stèriles duc d'able forcer

prince

qui av

c'est que la Noue prit ce troisieme parti, avec l'agrément de la cour. On vit donc l'homme du Roi obtenir toute la confiance de les sujets révoltés; & ce même homme mis à la tête des rebelles, de l'aveu du Roi, & sans perdre sa confiance. Sous un pareil gouvernement, que pouvoit devenir l'Etat? mais que für für-tout devenue la religion, si le

sceptre seul l'eût soutenue?

nombre

s par le

tions &

trouver

erfuader

ur. On

e com-

e bien-

ens qui

gny son

d'aller

lion aux

ar cette

en être

nt pour

e feroit

aires &

conner

ue, lui

is mor-

avec le

à lui-

ous ne

onnage

on lui

ou de

er fim-

e com-

u Roi.

vable.

La Noue conferva la confiance des deux partis, par une intégrité aussi extraordinaire, que l'épreuve où tous les deux la mettoient. Vainqueur dans une sorie il revenoit conjurer les citoyens de se rendre aux offres avantageuses que leur faisoit la cour. Guerrier terrible dans l'action, ange de paix dans le conseil; des personnages si contraires lui attirerent bien des reproches sensibles: mais sa probité fut constamment à l'abri des soupçons. Toutefois il ne put jamais inspirer des sentimens pacifiques à ses stériles estimateurs. D'un autre côté, le duc d'Anjou, avec une armée formidable, ne pur ni les engager, ni les forcer à la foumission. A mesure que ce prince approchoir du trône, les qualités qui avoient autrefois paru l'en rendre

digne, décroissoient sensiblement, & tendoient davantage à leur entier déclin. Il n'y avoir ni subordination, ni discipline parmi ses troupes, nul concert, nul secret dans ses conseils : tous ses esprits, tous ses sentimens se trouvant comme absorbés dans ses vues sur h couronne de Pologne qu'on gravaillois a lui procuter, il montroit une indifférence absolue pour tout ce qui avoit trais à la France, & à sa propre gloire dans ce royaume. Il fur enfin réduit à traiter avec les rebelles, à des conditions honteuses, telles à peu près qu'il leur plu de les exiger. On leur accorda le libre exercice de leur religion, non seulement pour eux-mêmes, mais pour les habitans de Nîmes & de Montauban, leurs principaux complices, & pour les seigneurs haur-justiciers qui n'auroient point abjuré. On promit de plus, que personne ne seroit inquiété au sujet de la religion, nt même des promesses d'abjuration; que tous ceux qui avoient pris les armes pour cette cause, & nommément les citoyens des trois villes qu'on vient de marquer, seroient rétablis dans tous leurs biens, & reconnus fideles sujets du Roi. Telle fur l'issue d'un siege qui coûts

quarante fi prodigi plus épui feulemen les précé

On s'

villede S dans le ti calvinisn entiers, que de imagine animaux partage. multitue vieux pa avec un fuif, ou vint mê & une venoit d crime fi ville réc damnée de tous mantelé

de ne

quarante mille hommes, & un argent fi prodigieux, que le royaume se trouva plus épuisé par cette guerre de huit mois seulement, qu'il ne l'avoit été par toutes

les précédentes.

ent ; &

déclin.

i disci-

oncert.

ous ses

rouvant

fur la

vailloid

indiffé-

oit train

re dans

traiter

ns hon-

ur plik

le libre

lement

abitans

rs prinigneurs

t abju-

nne ne

igion,

arines

nt les

s leurs

a Roi.

coûta

On s'en vengea sur la malheureuse ville de Sancerre, quin'ayant été comprise dans le traité que pour la liberté de confcience, prétendit à l'exercice public du calvinisme. Elle souffrit durant deux mois entiers, moins toutefois du fer ou du fou que de la famine, tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux. La chair des animaux qui font horreur, n'étoit le partage que des citoyens opulens. La multitude n'en avoit que les cuirs ou de vieux parchemins ramollis dans l'eau, avec un mélange de paille hachée. & de suif, ou de graisse corrompue. On en vint même à la chair humaine : un pere & une mere déterrerent leur fille qui venoit de mourir, & la mangerent. Ce crime fur néanmoins puni de mort. La ville réduite enfin à se rendre, fut condamnée à une très forte rançon, privée de tous les honneurs municipaux, & démantelée. On fit grace au peuple.

La cour s'empressa de conclure, asin de ne pas dévoiler la honte & le malheur de la France aux yeux des amballadeurs de Pologne, qui venoient enfin cherchet le duc d'Anjou, leur nouveau roi. C'étoir l'évêque hérétique de Valence, l'intrigant Mont-luc, qui avoit ménagé cette élection; non fans beaucoup de peine, artendu les noires impressions que les horreurs de la Saint Barthelemi avoient répandues en tous lieux contre ce prince. Mais la Reinemere encouragée, dit-on, par un moyen digne de son génie, c'est-à-dire par un astrologue qui lui avoit prédit que tous ses fils seroient rois, applamit les difficultés à force d'argent. Cependant Charle IX ayant été attaqué d'une maladie qui faisoit craindre pour ses jours, la Reine ne vit qu'avec une répugnance extrême le départ de son fils le duc d'Anjou, pour qui elle avoit une prédilection sans réserve. Elle imagina toutes sortes de prétextes, pour le retenir en France le plus long temps qu'il fut possible; & quand il fallut indispensablement partir, elle l'accompagna jusqu'en Lorraine, avec un nombreux cortege, qui remarqua tout ce qu'il lui en coûtoit pour se séparer d'un fils si cher. Elle le serroit entre ses bras, & ne pouvoit le quitter ; ou quand elle

l'avoit la de tendr larmes. plus pro loit pour vous n'y donna li xions, h marquer

on juged

Quan guere il celui de consolat tions les qu'indif aversion mentati du trôn que tou en proi faisoit d nement ni les t le soust veilloie troublé

lang,

DE L'EGLISE. l'avoit lâché, elle le reprenoit avec plus s amhallade tendresse encore, & l'inondoit de ses ent enfin larmes. Enfin quelques courtisans des eur nouplus proches entendirent, qu'elle lui dihérétique foit pour dernier adieu: Partez, mon fils, -luc, qui vous n'y serez pas long-temps. Ce qui non fans donna lieu par la suite à bien des réfleles noires zions, hasardées sans doute, mais qui e la Saint marquent au moins de quelles noirceurs en tous on jugeoit cette reine capable. la Reinein moyen re par un ie tous ses

difficultés

Charle IX

e qui fai-

Reine ne

trême le

ou, pour

ans réser-

le prétex-

olus long.

quand il

elle l'ac-

avec un

ia tout ce

arer d'un

fes bras,

and elle

Quant au Roi, frappé de la maladie dont il rut en effet, on ne peut guere in giner un sort plus triste que celui de ce jeune prince. Au lieu des consolations ordinaires dans les conditions les plus communes, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ses proches, aversion de la part de ses peuples, fermentations, agitations alarmantes autour du trône; & ce qui est seul plus cruel que tout le reste ensemble, sa conscience en proie à des remords dévorans, lui fassoit de lui-même un ennemi, à l'acharnement duquel, ni la solitude du jour, ni les ténebres de la nuit ne pouvoient le soustraire. Des songes effrayans le réveilloient en surfaut : son imagination troublée lui montroit des ruisseaux de fang, des tas de cadavres, des spectres

errans qui lui adressoient leurs plaintes menaçantes. Souvent pendant le jour, il gémissoit à l'écart, ou quelquesois on le voyoit lever tout à coup les yeux au ciel, puis en soupirant, exhaler l'amertume qui le suffoquoit. Sous un roi ainsi accable de ses propres maux, qui prit la vie en haine, & laissa flotter au hasard les rênes de l'Etat; la division se trouvant dans la famille royale entre la mere & les enfans, les grands ne mount plus de bornes à l'esprit de fact mi les peuples aux murmures & aux emeutes; on vit par tout le royaume le commerce interrompu, la police bannie des villes, & la sûreté des chemins, en un mot un brigandage ouvert, & tous les désordres de l'anarchie. Enfin, après bien des attentats; & quelques exécutions qui ne sont pas de notre sujet, Charle IX, las de lutter contre sa destinée, nomma sa mere régente le trentieme de mai 1574, & mourut le même jour, n'ayant pas encore atteint sa vingt-quatrieme année. Depuis quelques jours, le sang lui sortoit par tous les conduits du corps, & par les pores mêmes; ce qu'on ne manqua point de prendre pour le châtiment des massacres commis par ses ordres.

Le ro fon élec ment de th pour non pas de deux fugicif, chappe la nuit. gagna le exposés ceux des même d cipitatio venir les me: ma trois mo la route on ne s' ment q prématu en effet qu'il ne préhensi certaine

Il eur conduit la natio

sous du

plaintes le jour, uefois on yeux au r l'amerroi ainsi ui prit la u hasard fe troue la mere nt plus ni les meutes; nimerce es villes. mot un désordres n des ats qui ne IX, las omma fa ai 1574, yant pas e année. lui fororps, & ne manatiment-

dres.

Le roi de Pologne, treize mois après son election; & après quatre mois seulement de séjour dans ce royaunie, reparnt pour celui qu'il héritoit de son frere: non pas à beaucoup près en souverain de deux Etats puissans, mais plutôt en fugitif, & comme un prisonnier qui s'échappe de ses fers. Il disparut pendant la nuit, & en moins de deux jours il gagna les terres d'Allemagne, laissant exposés au ressentiment des Polonois ceux des François qui n'avoient pu faire la même diligence. Pour justifier cette précipitation, il allégua la nécessité de prévenir les troubles de son nouveau royaume: mais quand on lui eut vu consumer trois mois dans les différens endroits de la route qui lui présentoient des plaisirs, on ne s'y trompa plus, & l'on jugea sûrement quel seroir sur le trône le héros prématuré de Montcontour. Il ne parut en effet digne de l'empire, que tandis qu'il ne régna point : caractere incompréhensible, au dessus de la royauté en certaines choses, & en d'autres au desious du rang le plus commun.

Il eut un genre d'esprit, qui rendit sa vers, T. I. conduite meprisable, & la confiance de Chiv. p. 212. la nation comme impossible. Au rapport p. 418,

Mém. de Ne-

des observateurs qui l'ont mieux approfondi, & de l'un même de ses ministres les plus affidés, il avoit l'appréhension & le fentiment vifs, le jugement faux; par conséquent une ardeur extrême à saisir un projet, & nulle habileté à choisir les moyens d'exécution. Il eut encore une grande opinion de sa sussisance, & un mépris absolu des conseils de tous ceux qui n'étoient pas dans sa faveur. Car lorsqu'il aimoit quelqu'un, il n'avoit plus de pensées ni de sentimens à luiinême, & ne sembloit qu'un automate mu au gré du favori. Il tenoir du sang maternel le goût du raffinement, qui dans les affaires lui faisoit toujours choisir les expédiens les plus compliqués; souvent les plus obliques, & les plus propres à inspirer la défiance. Il avoit certainement du courage, mais au moment précis de l'action : hors de la, une lâche paresse le rendoit incapable, & de faire face aux obstacles, & de supporter les travaux. Toute son activité étoit pour les plaisirs, pour la parure efféminée de sa personne & de ses favoris, pour la représentation dans les cérémonies, pour les dévotions bizatres, pour les intrigues & les aventures indignes, je ne dirai

pas d'un bien ne

Mall cout été polition alors co la jeun exerçois armes, d'un sai fondeur un coup lieu de voient a que de d'armes raires & fossés fr tre &c ferment uns les tune, à & le R neur, d bre de voués. mieres

moins e nôtres ;

Tor

pas d'un souverain, mais de tout homme bien ne.

x approniniltres

éhension

nt faux;

me à faià choisir

t' encore ance, &

de tous

a faveur.

il n'avoit ns à lui-

automate

du sáng

ent, qui

ours choiapliqués;

les plus

. Il avoit

is au mo-

le-là, une ole, & de

supporter.

étoit pour minée de

pour la

nies, pour intrigues

ne dirai

pas

Malheureusement, la situation de la cour étoit parfaitement affortie aux dif- Marguer. de positions du Monarqué. Le Louvre étoit Montluc, alors comme une école ouverte à toute Brantome, la jeune noblesse du royaume. Elle s'y exerçoit les journées entieres à tirer des armes, à la lutte, à la course, à franchir d'un saut une barriere, ou quelque profondeur périlleuse, à donner lestement un coup de pistolet, ou d'épée. Au milieu de ces violens exercices, qui pouvoient avoir leur utilité, on ne parloit que de duel & de galanterie, de faits d'armes hasardeux, d'entreprises téméraires & folles, de murs escaladés, de fossés franchis, d'asiles forcés, de meurtte & d'incendie. On s'engageoit par serment à ne jamais s'abandonner les uns les autres, à courir la même fortune, à avoir biens & maux communs; & le Roi, le premier, réputoir à honneur, de compter un plus grand nombre de champions qui lui fussent dévoués. Comme on manquoit des premieres idées de la décence, ou qu'au moins elles différoient étrangement des nôtres; il étoit ordinaire de voir le Roi, Tome XIX.

Mém. de

avec ses jeunes courrisans, aller à la noce ou à la sete d'une bourgeoise, conrir les soires & les marchés, danser & solutierer dans les rues & les places publiques, insulter les passans & les spectateurs & bien souvent essigne en mêmes les insultes ou les huées de la populace. On imagine aisément les désordres qui ne manquoient pas de se commettre dans ces orgies de cour & de carresour : ils sournissient ensente la mariere aux conversations les

plus intéressanres du Louvre.

A ces débauches bruyantes succédoient des actes non moins éclarans de religion, des messes chantées & servies par ces jeunes foux, qui reprenoient tout l'extérieur de la piété, de longues & pompeuses processions, des pélerinages de pénitence, d'où ils se transportoient, avec le même férieux, chez les astrologues ou les devins, atrirés de de la les monts par l'ombrageuse Médicis. Et dans ces rendez-vous clandestins, où les hommes & les femmes accouroient confusement, on composoit des filtres pour se faire aimer, ou des talismans pour se venger des rebuts. Mais si les maléfices & le poison étoient le recours des foibles; les armes réputées généreules employoient la vistance ouLe duc fair a unichami poignar Louvre Une fe que la ter l'e

époux.

On v en étoie mes déc lanterie nesque, voueme Il étoit le au prem d'affront lion déc tiviere I fous le p pour ma pour ell conçoit pudeur prix de

les, l'el

la noce ourir les foldtrer jues, in-& bien lultesou agine ainquoient orgies de milloient tions les

cédoient religion, ir ces jeuexterieur euses proénitence, le même les devins, nbrageuse yous clans femmes compoimer, ou les rebuts. on étoient s réputées ence ouverte & l'affaffinat, sans nul égard aux heux, ni aux qualités de leurs victimes. Le duc de Guise, l'épée à la main, pourfair it un gentilhomme jusque dans l'anrichambre du Roi. Le favori Villequier poignarda par jalousie, au milieu du Louvre, sa femme grosse de deux enfans. Une femme enfin , tua d'une maniere Brant. T. 7. que la pudeur ne permet pas de rapporter, l'étourdi qui avoit ofé devenir son

époux.

On voit par ce trait seul, à quel point en évoient venus les deux sexes. Les femmes dédaignant les loix de l'ancienne galanterie, & même de l'héroisme romanesque, vouloient des preuves d'un dévouement qui allat jusqu'à la frénésie. Il étoit honorable, il étoit indispensable, au premier signal d'une idole impérieuse, d'affronter un taureau rugissant, ou un lion déchaîné, de se précipiter dans une riviere sans savoir nager, de faire coulét sous le poignard une partie de son sang, pour marquer sa disposition à le verset pour elle jusqu'à la derniere goutte. On conçoit quel étoit, au préjudice de la pudeur & des norads les plus facres, le prix de ces acrifices. De la, les jalouses, l'espionnage, les confidences & les

délations, la discorde & les troubles, qui déshonoroient jusqu'à la famille royale. Telles étoient les dispositions de la cour & du prince, à l'avénement de Henri III au trône. On n'en pouvoit rien augurer que de funeste pour l'Etat, aussi bien que pour la religion. Quand il n'est plus de principes de vertu, d'honnêteté, pas même de bienséance dans les chess de la nation; le premier choc-entraîne inévitablement la catastrophe. Les événemens suivans ne rendront que trop sensible, ce point d'expérience.

L'Empire, en des temps si critiques pour la religion, n'étoit guere mieux gouverné que la France. Rodolphe II qui succeda en 1576 à Maximilien Il son pere, étoit d'une indolence, dont les intérêts même de sa maison se ressentoient autant que les affaires de l'Etat. Ainsi le vit-on souffrir que son frete Matthias se mît à la tête des Flamands révoltés, contre le roi d'Espagne son oncle. On lui a néanmoins attribué un ridicule de trop, en lui faifant placer un tronc à la porte des églises, afin de fournir aux frais de la guerre contre les Turcs. L'ordonnance rendue à ce sujet porte précisément, que ces aumônes ne

ferviton
un meil
malades
tre l'ent
Mais R
lité moi
& de la
de trent
de loin
effuyer
laisser ar
fes cour

La in

dès l'ent

gereux, touchant gion. Il de Lorra l'Arent défendre d'une m versaires saint do l'orage a la Franc mais bea ne lui att glée par confond

bles, qui

e royale.

le la cour

Henri III

n augurer

bien que

st plus de

teté, pas

les chefs

entraîne:

Les évé-

que trop

critiques

ere mieux

dolphe II

imilien II

ice, dont

son se res-

s de l'Etat.

ion frere

Flamands

me fon on-

ttribué un

fant placer

es, afin de

contre les

à ce sujet

umônes ne

ferviront qu'à procurer dans les hôpitaux un meilleur traitement aux blessés & aux. malades, qui auront porté les armes contre l'ennemi commun de la chrétienté. Mais Rodolphe n'en sur pas d'une nullité moins absolue, pour le bien de l'Etat & de la religion. Durant son long regne de trente-six ans, on ne le voit paroître de loin en loin sur la scene, que pour essurer froidement des affronts, & se laisser arracher successivement ses diverses couronnes.

La mort délivra cependant Henri III, dès l'entrée de son regne, d'un sujet dangereux, au moinspar sa maniere de penser touchant la conduite des affaires de la religion. Il s'agit du célebre cardinal Charle de Lorraine, qu'on prétend avoir conçu à Trente le plan de la ligue, afin de défendre la foi catholique. Prélat accusé d'une méchanceré profonde par ses adversaires, érigé par ses partisans en un saint dont les prieres avoient suspendu l'orage affreux, qui désola presque toute la France le lendemain de son trépas; mais beaucoup mieux jugé, par ceux qui ne lui attribuent qu'une ame haute, aveuglée par les intérêts de sa maison, qu'il confondoit avec ceux de l'Eglise. Il ai-

P iij

moit incontestablement les sciences, & tous ceux qui s'y distinguoient; ce qu'il rémoigna jusqu'à la fin de fa carrière, en établissant une année avant sa mon l'université de Lorraine, qu'il mit entre les mains des Jésuites. Il avoit déjà fondé celle de Reims. Il fra attaqué de la maladie dont il ne releva point; comme il assistoit à une procession des pénitens, que le roi avoir établis en France, sur le modele de ceux qu'il avoit vus, en passant par Avignon à son retour de Pologne. La singularité de leur extérieur étoit analogue au goût de ce prince. Ils portoient fur leur habit ordinaire, une espece de fac, ceint d'une corde où pendoie it un gros chapelet, des têtes de morts & une discipline; & sur la tête, ils avoient un capuchon qui leur couvroit tout le visage, excepté les yeux, à l'endroit desquels on avoit pratiqué deux trous, pour laisser la vise libre. Il y avoit des Pénitens blancs, il y en avoit de noirs, il y en avoit de bleus & de verts, ainsi nommés de la couleur de leur sac. Le Roi étoit le chef des blancs, & le cardinal de Lorraine celui des b'eus. Tous les grands, jusqu'au roi de Navarre, peu propre à ces dévotions de personnage, s'empressoient dy preque. Contres attentes attentes attentes attentes, tures,

. Tan déshon & par thomp humili qu'ils to à la fav ventio! voyere tantino compag çoien: des fer avoit le tépond soles le qu'au f ment e n'avoie pris qu vénéra que de fe flatt

cienne

ences, &

; ce qu'il

carriere,

fa mort

mit entre léjà fondé

de la ma-

comme il pénitens,

ce, sur le

s, en pale Pologne.

étoit ana-

portoient espece de

doient un

rts & une

voient un t le visage,

efquels on

ir laisser la

ns blancs,

avoit de

més de la

oit le chef

Lorraine

inds, jus-

opre à ces ipressoient

l y prendre part, pour plaire au Monarque. Ces déguisemens avoient bien d'autres attraits, pour tant de jeunesse qui ne respiroit que la volupté & les avensures, dans cette cour libertine.

Tandis que les Catholiques François déshonoroient leur foi par ces ridicules & par ces désordres, les sectaires qui en momphoient recutent à leur tour une humiliation sensible, de la part des Grecs qu'ils tentoient d'entraîner dans l'hérésie, à la faveur du schisme & des vieilles préventions contre l'Eglise Latine. Ils envoyerent à Jérémie, patriarche de Conftantinople, la confession d'Ausbourg, accompagnée d'une préface, où ils s'efforsoien de prouver qu'ils tenoient la foi des sept premiers lecles. Jérémie qui Turco Grat avoit le sens droit & de l'érudition, leur 1. 2. sépondit qu'ils n'honoroient que de pasoles les docteurs de la primitive Eglise; qu'au fond ils leur étoient diamétralement opposés; que souvent même ils n'avoient pu couvrir du silence le mépris qu'ils faisoient des peres les plus vénérables; en un mot, qu'ils n'éroient que des novateurs présomptueux, qui se flattoient d'en savoir plus que l'ancienne & la nouvelle Rome. Et comme

après un refus si propre à les déconcerter, ils revenoient encore à la charge; il publia, sous le titre de censure de l'Egsise Orientale, un ouvrage très concluant contre la plupart des articles de la confession d'Ausbourg. Voici comment il le rermine, par une récapitulation qui en rappelle toute la substance. Puisque vous ne recevez, leur dit-il, que les sacremens qu'il vous plaît, avec les erreurs qu'il vous plaît encore d'y mêler, & en méprisant, tant la chaîne de la tradition. que le dépôt sacré des écritures canoniques, que vous ne craignez pas de tronquer & de violer; puisque vous osez dire que le divin Chrysostome, en approuvant le saint chrême, s'est laisse entraîner au torrent de l'ignorance; puisque vous soutenez, sur la garantie des Juifs & des Iconoclastes, que l'invocation des saints, le culte de leurs reliques & de leurs images sont des idolâtries, ou des sottises; puisque vous anéantissez · la vie monastique qui est une imitation de celle des anges, & la confession des péchés que nous faisons de tout temps les uns aux autres: nous vous déclarons que nous ne voulons pas tenir de théologiens tels que vous, l'interprétation

des fa rités; vous les pro de la vous f & à n ne réu le mé feigna inutile

fruits d

erreurs On

perbe de rier rémie les Tur cernant bien, crail, e ques, trable nouvea Grégoi calend Rome

des faints textes qui contiennent ces véncerter, rités; nous déclarons qu'un fol orgueil ; il puvous aveugle, & vous en fair préférer l'Eglise les productions aux plus vives lumieres lant conde la fainte antiquité. Cessez donc de onfession vous fatiguer à nous composerdes lettres, il le rer-& à nous faire parvenir vos écrits : vous qui en ne réussirez jamais à nous communiquer que vous le mépris que vous faites des peres en acremens feignant de les honorer, ni à rendre urs qu'il inutiles entre nos mains les précieux k en méfruits de leurs travaux, qui mettent vos radition, erreurs en poudre. res canoz pas de que vous tome, en

est laisse

nce; puis-

tantie des

l'invoca-

rs reliques

dolâtries,

néantissez

imitation

fession des

out temps

déclarons

de théo-

rprétation

On n'offense pas impunément la superbe & vindicative hérésie. Il ne servit de rien contre ses manœuvres, que Jérémie habitât à l'autre bout de l'Europe, parmi des peuples aussi indifférens que les Turcs aux querelles des Chrétiens concernant la religion. La secte intrigua si bien, qu'elle s'ouvrir les barrières du Sérail, en sit parler les muers, les eunuques, tous les cabaleurs ténébreux, qui procurerent la déposition du patriarche. Rétabli dans la suite, il fut déposé de nouveau, & envoyé en exil, d'où le pape Grégoire XIII, dont il avoit adopté le calendrier, eut dessein de l'attirer à Rome, & de le faire cardinal. Il avoit

paru, en plusieurs rencontres, favorable à la réunion de son Eglise avec la Latine.

Les apôtres de l'hérésie réussirent beaucoup mieux, dans l'électorat de Cologne. De Thou, Salentin d'Issembourg, chanoine decette métropole, en ayant été élu archevêque, devint passionnément amoureux d'une fille du prince de Ligne. Il quitta ce siege, & celui de Paderborn qu'il possédoit de même fans être prêtre, pour satisfaire son inclination, & en épouser l'objet. Il n'y avoit en cela qu'un ridicule, assez commun dans le clergé d'Allemagne, où il étoit ordinaire qu'on fût revêtu des titres d'évêque & d'archevêque, sans être engagé dans les ordres facrés. C'étoit trop peu pour la malheureuse Eglise de Cologne, où l'on avoit déjà vu l'archevêque Herman entraîné dans l'hérésie par l'ignorance, & par l'hérésie dans le concubinage.

Gebhar Truchsès, de l'illustre maison de Walbourg en Suabe, ayant succédé à Salentin, fur à peine sur ce siege, qu'il se prit d'une extravagante passion pour Agnès de Mansfeld, religieuse au monastere de Gérisheim. Sans considérer ce qu'il devoit à la religion, à son état, a son honneur personnel, il sit sa semme

L 65.

de cet fessa 1 crilege che ra **flabilit** procur hit ch lui fai bourg. toute le sen d'héré peu à Parche Truch ratives de la la vio furpri pagne des m des tre du vo me l'é par la heure ares

de rel

guerr

favorable: a Latine. ent beau-Cologne. e de cette revêque, ux d'une quitta ce il possepour faépouser un ridirgé d'Alqu'on fût archevêes ordres malheuon avoit entraîné. & par tre maivant fucce siege, e passion

ieuse au

bnsidérer.

fon état,

a femme

de cette épouse adultere de J. C. & professa la doctrine qui légitimoit son sacrilege. Un crime de cette nature marche rarement seul. Pour donner de la stabilité à son mariage infamant, & lui procurer l'approbation publique, il voulut changer les idées de son peuple, en lui faisant recevoir la confession d'Ausbourg. Les catholiques s'y opposerent de source leur force, & furent appuyes par le senat, qui obligea même une soule d'hérétiques étrangers, établis depuis peu à Cologne & favorables aux vues de l'archeveque, d'en fortir sous trois mois. Truchses ayant encore fait quelques tenanves inutiles du côté de l'Empereur & de la diete de l'Empire, prit le parti de la violence ouverte, leva des troupes, furprit quelques places, ravagea les camipagnes, pilla les monasteres, formades magafins considérables, & fir venir des troupes de quelques Etats protestans du voifinage. L'électorat arma aussi conme l'électeur, afin de repousser la force par la force. En peur de temps, ce malheureux diocese éprouva tous les désordres & tous les excès, qu'un faux zele de religion peut ajouter aux horreurs des guerres intestines. Les fameuses at dayes

P vi

de Tuitz & d'Aldemberg, entre autres désastres, furent brulées & ruinées de fond en comble.

Cependant le chapitre indiqua une assemblée générale des Etats du pays, afin de remédier sans délai à un mal si pressant. Les députés des villes & grand nombre de comtes, de barons & de seigneurs s'y trouverent, avec les ambassadeurs de l'Empereur, du roi d'Espagne, & de plusieurs princes de l'Empire. L'archevêque apostat, séducteur, perturbateur public, fut déclaré déchu de tout droit à l'obéissance de ses peuples, & à la fidélité qu'ils lui avoient promise. On étoit fondé sur un article de la pacification d'Ausbourg, portant qu'un évêque, un prélat, & tout ecclésiastique revêtu des ordres sacrés, s'il abandonnoit l'ancienne religion, perdroit tout droit à sa dignité, & qu'on pourroit en élire un autre en sa place. Le Souverain Pontife, après avoir inutilement tenté par ses légats d'amener au repentir l'apostat impudique, en prononça la déposition en plein consistoire. L'Empereur, malgré toutes les sollicirations & les menaces couvertes des princes protestans, tint la main à l'exécu-

tion. prince de Lie & qui par sa Ses ricl garder le plus fiege o & l'arc fugier gne éca l'objet il eut t de vou

> gique fo autreco que l'h attenti perveri alors u richem & régl des ma propre tieux" d'oppo

goût à

Quo

tion. On élut à la place de Truchses, le e autres prince Ernest de Baviere, déjà évêque nées de de Liege, de Frisingue, d'Hildesheim, & qui avoit encore l'avantage d'être issu qua une par sa mere, de la maison d'Autriche. u pays, n mal fi Ses richesses & sa puissance le firent re-& grand garder, dans les conjonctures, comme le plus propre des aspirans à remplir ce s & de siege orageux. Il s'y maintint en effet, les amoi d'Es-& l'archevêque marié fut réduit à se réle l'Emfugier avec sa femme dans une campaucteur, gne écartée, où sans cesse tête à tête avec l'objet de sa passion & de son opprobre, é déchu fes peuil eut tout le temps, avant son trépas, de voir succéder les remords & le déavoient n article goût à sa premiere ivresse. Quoique les états généraux de la Bel- De Thou, portant ut ecclé-

rés, s'il

n , per-& qu'on

Ca place.

oir inu-

amener

en pro-

nsistoire. ollicira-

les prinl'exécugique se ressentissent, autant qu'aucune ad an. 1575. autrecontrée, des troubles & des ravages que l'hérésie traînoir par-tout à sa suite; attentifs à l'instruction, ou plutôt à la perversion de la jeunesse, ils établirent alors une univerfité à Leyde, la doterent richement de biens enlevés à l'Eglise, & réglerent qu'on n'y admettroit que des maîtres protestans. Rivaux de leur propre souverain, ces novateurs séditieux avoient principalement en vue d'opposer cette université à celle de

Douai, fondée douze ans auparavant

par Philippe second.

Le Jubilé universel de cerre année 1575 astira aux tombeaux des SS. apôtres, une affluence de peuple, qui fit remarquer que tous les scandales de ces malheureux temps n'avoient point affoibli dans le cœur des vrais fideles les senrimens de respect pour le S. siege aposto-Hque. On vit arriver quantité de personnages du plus haur rang, entre autres le grand duc de Toscane, le prince de Parme; & de l'Allemagne même, le prince de Cleves, qui mourur au terme de son pieux voyage, âgé seulement de vingt ans. Pour les pélerins communs, la multitude en fut si grande, que le seul hôpital de la Trinité en reçut sept à huit mille en un jour. Le Pape & les cardinaux se fignalerent, comme à l'envi, par l'abondance de leurs aumônes. On vir aussi à ce jubilé le saint archevêque de Milan, que le Pape avoir invité à faire la cérémonie de l'ouverture, afin d'animer la piété générale, plus encore par l'inspection d'un si beau modele, que par l'onction de fon éloquence.

Ciustan. 1. 3

Charle avançant de jour en jour à plus grands pas dans la carriere des vertus, & a oubli de la d à Mila procure une éd parmi t bliffem eût con du mé très-for la fleur furer p au'elle fcience avec to apporto méniqu vers l'a affectio fruit; à à remp les exe encore tive ob vent . S. Mar réjouiss

> conten digues

paravant

e année SS. apôui fit res de cesi nt affoiles fenapostode petre autres ince de ème, le u terme ment de nmuns , e le feul pt à huit les carl'envi , nes. On hevêque invité à re, afin s encere nodele " ur à plus

errus, &

a oubliant rien des charges immenfes de la dignité pastorale, venoir de fonder à Milan le college des Nobles, afin de procurer à ce premier ordre de citoyens une éducation qui accréditat la vertui parmi tous les autres. Il avoit cet établissement si à cœur, que bien qu'il n'en cur confié la direction qu'à des personnes; du mérite le plus éprouvé, il visitoit nès-souvent cette nombreuse jeunesse,, la fleur de vingt nations, & vouloit s'afsurer par ses propres yeux des progrès. qu'elle faisoit dans la piété & dans les: sciences. On voyoir cet illustre cardinal, avec tout l'intérêt & l'application qu'il apportoit autrefois à régir le concile œcumenique, instruire un enfant a tourner vers l'auteur de son être les premieres. affections de son cœur, à prier avec fruit; à faire l'examen de sa conscience, à remplir avec une intention pure tous les exercices journaliers. Il fir revivre: encore la discipline que l'Eglise primitive observoit dans le saint temps de l'avent, qui autrefois commençoit dès la S. Martin . & avoit donné occasion aux: réjouissances profanes de cette sête. Peu: content d'abolir les festins & les jeux indignes d'un temps si saint, il téussit à

faire observer, non seulement par ses domestiques, mais par le plus grand nombre de ses diocésains, l'abstinence entiere de la viande, & trois jours de jeûne chaque semaine. Une marque plus étonnante encore du crédit que la sainteré peut donner au zele, c'est l'usage que le saint archevêque sit reprendre aux semmes, suivant l'ordre ancien de S. Paul, de ne paroître à l'église que voilées. Les mœurs locales, qui rendoient apparemment cette résorme plus nécessaire qu'ailleurs, en rendirent aussi l'exécution plus facile.

S. Charle éprouva néanmoins les contradictions les plus affligeantes, & même une vraie perfécution, pour un point de réforme dont la nécessité étoit infiniment plus sensible que celle du voile. L'usage étoit à Milan, comme il est encore, selon le rit Ambrossen, de ne commencer le carême qu'au premier dimanche. Peu contens de cette indulgence, les Milanois, par un abus inexcusable dans leurs propres principes, passoient ce dimanche en spectacles, en toutes sortes de débauches, & ne commençoient réellement le carême qu'au premier lundi. L'archevêque proscrivit

& fit fuite : pastor & for **specta** le pre multi presqu du spe de ce d'aille ferme jurisd fession Espag les e qu'il a ies vi de fo pure . on av mais des d l'auto

faire
A
nuit
curre

bleffe

ns les con-, & même a point de oit infinidu voile. e il est enn, de ne remier diette indulabus inexprincipes, ctacles, en & ne comême qu'au proscrivit & fit proscrire légalement cet abus : ensuite il publià, d'abord une exhortation pastorale, puis une ordonnance en forme, & sous peine de censure, contre les spectacles qui se préparoient déjà pour le premier jour du carême prochain. La multitude obéit à son saint prélat, & presque personne ne se rendit au lieu duspectacle: mais le gouverneur furieux de ce qu'il prenoit pour un affront, & d'ailleurs irrité de longue-main par la fermeté de l'archévêque à maintenir la jurisdiction ecclésiastique dans ses possessions légitimes, lui suscita jusqu'en Espagne, & à la cour même de Rome, les embarras peut-être les plus fâcheux qu'il ait jamais essuyés. Le Seigneur avoit se vues, pour la perfection & la gloire de son scrviteur. Sa vertu sorrit plus pure & plus éclatante, du nuage dont on avoit prétendu la couvrir; & désormais également recommandable auprès des deux puissances, elle jouit de toute l'autorité qu'elle ne défendoit que pour faire triompher celle de J. C.

Avant cet orage, tant sert peu ou nuit même l'estime qu'arrache à un concurrent le sentiment de sa propre soiblesse, avant cet orage, le gouverneur

de Milan n'avoit pu s'empêcher d'admirer dans l'archeveque un héroisme, dont lui-même, chef des armées, ne s'étoir pas senti capable. Le concours des pélerins que le Jubilé avoir attirés à Rome de toures les parties du monde, y ayant occasionne une peste cruelle qui se répandit en peu de temps dans toute l'Italie, & qui ne fit nulle part plus de ravage qu'à Milan; le gouverneur & les principaux seigneurs abandonnerent cette ville désolée, tandis que le Saint cardinal qui étoit allé secourir à la mort l'évêque de Lodi, revoloit, sur la premiere nouvelle de ce fléau, au secours de son peuple. Il se vit austi-tôt en vironné d'une foule mnombrable qui crioit miséricorde, & lui demandoit son assistance, comme des enfans à leur pere. Les officiers de sa maison, ses amis, une foule de favans & vertueux personnages vinrent aussi le trouver, fur-tout quand ils le furent résolu à servir lui-même les pestiférés : ils lui conseillerent de se retirer en quelque lieu fain, d'où il poursoit donner ses ordres pour l'assistance des malades. Its ne manquerent pas de lui représenter qu'il se devoit à tout son diocese, dont la ville de Milan ne faifoit qu' à.toute d'autres pas terr chofes. ouailles nies, 6 ques de rencont leur vie comme là une d'oblig tion, 1 d'oblig copat e

> à fes h les loix domest constitu grand fes aut étonna longearigource cha plu

autre c

évêque

Dès-

ner d'adéroisme, mées, ne concours t attirés à monde. ruelle qui airs toute et plus de eur & les rent cette int cardimort l'épremiete rs de fon ıné d'une miléri-Mistance, Les offiune foule iges vinquand ils nême les de se reil pourassistance nt pas de tout son

n ne fai-

soit qu'une partie; qu'il se devoit même à toute l'Eglise, beaucoup plus que bien d'autres évêques, par qui Dieu n'avoir pas témoigné vouloir faire de si grandes choses. Charle que sa tendresse pour ses ouailles empêchoit de goûter ces maximes, objecta l'exemple des saints évêques de tous les siecles, qui en pareille rencontre n'avoient pas balancé à mettre leur vie en péril pour leur troupeau. Et comme on lui ent répondu, que c'étoitlà une œuvre de perfection & non pas d'obligation; c'est une œuvre de perfecnion, reprit-il? Cast donc une œuvre d'obligation pour moi; puisque l'épiscopar est un état parfait, & que je suis évêque.

Dès-lors il fit son testament, laissant à ses héritiers ce que leur attribuoient les loix, assigna dissérens legs tant à ses domestiques qu'à plusieurs églises, & constitua pour son légataire universel le grand hôpital de la ville. Il redoubla ses austérités & ses macérations, tout; étonnantes qu'elles étoient déjà, prolongea ses prieres & ses veilles, jeuna rigoureusement tous les jours, & ne courcha plus que sur des planches, sans avoir autre chose sur lui qu'un méchant drap.

Il se regardoit comme une victime chargée de toutes les iniquirés de son peuple, & obligée de s'immoler pour lui, à l'exemple du Sauveur des hommes. Tout ce qu'il avoit d'argenterie fut envoyé à la monnoie, pour être convertie en especes, qu'on distribua aux malheureux. Tous ses meubles furent vendus, ou appliqués à l'usage des malades. Les tapisseries, bonnes ou mauvaises, les tapis, les portieres, les tours de lit, le linge, ses propres vêtemens; il fit tout mettre en pieces, pour habiller les pauvres & les infirmes. Une charité si merveilleuse, & néanmoins fort insuffisante vu le grand nombre des misérables, sur d'ailleurs si efficace par l'émulation qu'elle excita jusque dans les provinces & les Etats étrangers, qu'on pourvut aux besoins pécuniaires avec abondance. Les femmes envoyoient jusqu'à leurs diamans & tous leurs bijoux, pour être convertis en aumônes.

Il n'en fut pas ainsi des services personnels. L'épidémie étoit si cruelle, & la terreur si grande, que le saint prélat sut quelque temps sans trouver des personnes qui eussent le courage de servir les pestisérés, ni des prêtres pour leur administre mes, o par état tout aut Mais b pasteur des cor **fubveni** lades d la mala où ces i conjurc mes qu affister a courus du dio celle de religieu rent se archeva les min jugeroi parmi (crurent mais l'

cette

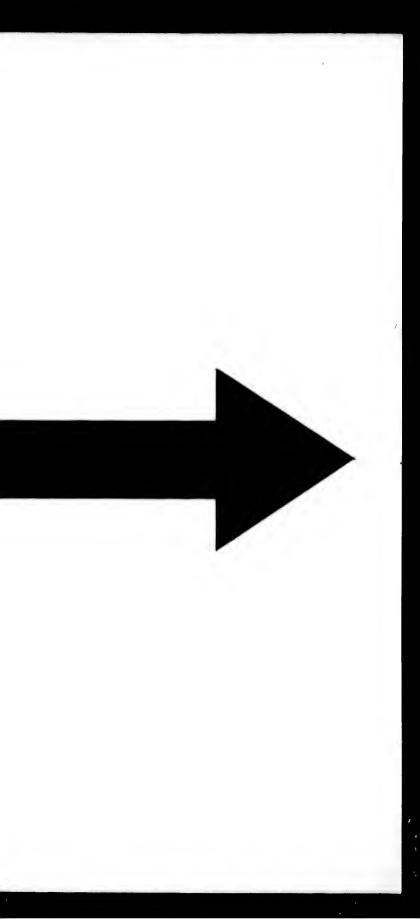
Souver

leur fu

ime charson peupour lui, hommes. ie fut enconvertie aux malrent venmalades. auvaifes, rs de lit, il fit tout es pauvres merveilfisante vu oles, fut mulation provinces pourvut ondance. u'à leurs pour être

vices perelle, & la prélat fut s personservir les leur administrer les sacremens. Les curés mêmes, oubliant qu'ils y étoient obligés par état, s'enfuyoient, inaccessibles à tout autre sentiment que celui de la peur. Mais bientôt l'exemple de l'intrépide pasteur sit pour le service des ames & des corps, ce qu'il avoit déjà fait pour subvenir à l'indigence. Il visita les m. lades dans leurs maisons, & jusque dans la maladrerie, appellée de S. Grégoire, où ces malheureux étoient renfermés, & conjurcient par les fenêtres, en des termes qui déchiroient les entrailles de les assister au moins pour les besoins de leurs ames. De généreux ecclésiastiques, accourus principalement des vallées Suisses du diocese, sans autre obligation que celle de la charité qui les animoit; & des religieux fervens de tous les ordres vintent se remettre entre les mains du saint archevêque, pour être appliqués à tous les ministeres & à tous les périls qu'il jugeroit à propos. Le zele alla si loin parmi ces derniers, que leurs supérieurs crurent devoir y mettre des bornes; mais l'archevêque se fit autoriser contre cette prudence hors de saison, par le Souverain Pontife. Honteux enfin de leur fuite, les curés se remontrerent,





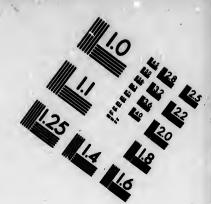
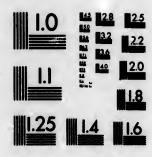


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREE WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 OTHER STATE OF THE STATE OF THE



aussi courageux qu'ils avoient été laches. Les gens du faint prélat, d'abord si memblans pour leur vie, ou pour celle de leur maître, qu'ils avoient conspiré ensemble de ne le point suivre, au moins pour le réduire à ne point exposer sa propte personne; ces ames communes prirent à leur tout des sentimens si généreux, qu'ils briguerent, comme une faveur, la permission de parrager avec lui les plus grands périls. A leur moyen, & par le conceurs de plusieurs laics qui vincent austi offrir leurs services, les corps ne tarderent point à recevoir les fecours les plus pressans; & quand une infinité de domeltiques, abandonnés par les citoyens fugitifs, furent demeutés sans retraite & sans subsistance, on eut à choisir parmi cette multitude au désespoir, non seulement pour la garde & le service des malades, mais pour se debarrasser des morts entassés dans quelques rues, par trentaines & par cinquantaines, pour purifier les maisons, pour travailler au rétablissement de la propreté & de la salubrité dans la ville. Le nombre de ces mercenaires fans aveu étoit li confidérable, qu'après en avoir remphitant d'offices divers, il en restoit encore trois

une lan mo fus ou teur con il fa con fit perfer mée fit perfer de l'

core
le na
avec
cour
de fo
jour
par u
le foi
lan,
les,

le ca

rien

hes.

rd fi

celle

spire

ioins

unes

li gé-

une.

avec

oyen .

cs qui

ir les

d une

és par

neurcs

i eut à

défefe & le

se de-

elques

aines,

vailler

é de la

bre de

couh-

re trois

quatre cents, que le saint plaça dans une maison à quelque distance de Milan, & que sa charité inépinsable trouva moyen d'y nourrir. Qu'on juge là-defsus de quelle nécessité est la présence, ou le régime immédiat du premier pafteur. L'archevêque retiré, comme lui conseilloient ses timides moralistes, eûtil fait, par ses ordres les mieux conçus & les mieux rendus, l'ombre du bien que firent sa vigilance & son activité personnelle, sa charité sans cesse animée par la vue du besoin? Et que ne fit pas son exemple seul, cette enquence de l'exemple, à quoi tout cede, & que rien ne supplée

Le cours de la maladie continuant encore, & redoublant même jusqu'à ce que
le nombre des victimes fur en balance
avec les iniquités qui provoquoient le
courroux du Seigneur, ou que la charité
de son ministre eur paru dans tout son
jour; le Saint sui inspiré de le désarmer
par un acte si touchant de pénitence, que
le souvenir en est encore tout frais à Milan. Il ordonna des processions générales, où suivi de tous les citoyens, couvert d'une chape de couleur lugubre,
le capuchon rabattu sur ses yeux, une

groffe corde au cou, & tenant à la main un grand crucifix qu'il arrosoit de ses larmes, il parcourut nu-pieds presque toute la ville, à travers les glaces & les neiges dont les rues étoient templies. Il donna même sur un clou, qui lui entra si avant dans l'orteil, que l'ongle s'enleva, & le fit presque tomber de douleur; sans qu'il voulût s'arrêter, ni souffrir, avant la fin de toutes les cérémonies, qu'on pansat sa blessure. Il s'étoit dévoue, comme une victime publique pour tous les pécheurs dont il s'estimoit le plus grand : il se réjouit de ce que l'effusion de son sang donnoit de la réalité à son sacrifice, & demanda avec ardeur que la divine justice, en se contentant de la vie du pasteur, daignat faire grace au troupeau. Cependant la multitude fondoit en la s, crioit miséricorde, & prenoir tous les sentimens de componction qu'un pareil spectacle croit capable d'inspirer.

L'ire du Tout-puissant ne put tenir contre une humiliation si touchante. Comme on eut encore fait un vœu public à S. Sébastion, invoqué de rout temps avec fruit contre les maladies pestilentielles, la contagion se ralentir peu

d po quin trou perf le re tren voir dix (liers

L tand de m les c petfo fut l trer c cele, fes d ou n affifta rager avoit mêm feroie Com dans de S. fans d

porter

la main de ses presque s & les plies. Il ui entra le s'ende douni foufcérémo-Il s'étoit oublique estimoit ce que e la réaida avec n se condaignât ndant la rioit mi-

vœu pude rout dies pefentit peu

entimens

spectacle

à peu, puis finit entiérement, après quinze à dix-huit mois de ravages. On trouva qu'il étoit mort dix-huit mille personnes dans la ville, huit mille dans le reste du diocese; & l'on compta cent trente-quatre martyrs de la charité, savoir deux Jésuites, deux Barnabites, dix Capucins, & six-vingts prêtres séculiers.

Le saint archevêque, sixé dans la ville tandis que la contagion y faisoit le plus de ravages, ne négligea aucun moment les campagnes, & y porta son assistance personnelle, aussi tôt que le danger y fut le plus grand. Ainsi voulut-il montrer qu'un évêque se doit à tout son diocese, & de telle maniere, qu'il ne regle ses démarches que sur les besoins plus eu moins pressans qui requierent son assistance. Afin d'intéresser & d'encourager les ministres des choses saintes, il avoit promis formellement d'assister luimême à la most ceux d'entre eux qui seroient attaqués de la contagion. Comme il vilitoit les pestiférés épars dans les campagnes, il apprit que le curé de S. Raphael étoir frappé de peste; & sans délibérer, il se mit en devoir de lui porter les derniers sacremens. On lui

Tome XIX.

remontra plus fortement, que jamais, qu'il se devoit à tout son troupeau, & que la justice même vouloir qu'il en préférat le soin à celui d'un simple particulier. On lui présentoit en même temps un prêtre ; tout prêr à remplir ce miniftere. Le cardinal qui tenoit déjà le faint viatique, entendir tout ce qu'on luivoulut dire, remercia des témoignages d'affection qu'on lui donnoit; mais il est du devoir strict d'un évêque, reprit-il d'un air décide, de faire au moins pour l'exemple ce que l'amitié vous fair envisager sous une autre face. Si le premier pasteut marque de l'effroi, qui seront les fubalternes quine tremblent, & ne fuient lâchement? Il administra les sacremens au malade, & demeura auprès de lui jusqu'à ce qu'il eut rendu l'ame; quoiqu'il sentit si mauvais dans la chambre, que ceux-mêmes qui ne craignoient pas n'en pauvoient approcher. Describer :

Il rondit le même office à deux autres curés de campagne, & généralement à sous les prêtres qui se trouverent en péril. Il baptisa plusieurs ensans qu'il trouva nouvellement nés dans ces chaumieres insectes. Pour le sacrement de consimmation, la contagion qui sembloit une

du dan auc infe tean quâ con de il pre

jama mum il s'i jours fonn lui-r

fauv

s'il

mal cette aucu pent on n mais, u, & n prépartitemps e faint on lui gnages is il est eprit-il ns pour fait enpremier ront les e fuient cremens s de lui e; quoihambre; pient pas

lement à en péril. il trouva aumieres e confir-bloit une

faison de dispense, fut pour lui un motif plus pressant de le consérer, comme établi pour affermir les chrétiens dans la foi, & les prémunir contre les dangers du salut. Il l'administra de porte en potre, dans la ville & les villages, sans faire aucune distinction des maisons saines ou infectées. Il arriva même dans un château, qu'une personne à peine confirmée. tomba morte à ses pieds, sans qu'il marquât la moindre émotion, ni qu'il discontinuât de donner aux autres l'onction de sa main. Dans une autre rencontre; il prit lui-même un enfant attaché au sein de sa mere tombée morte, afin de fauver la vie à cer innocent abandonne, s'il étoit possible. Sa charité néanmoins, toute magnanime qu'elle étoit, ne parut jamais téméraire. Quand il avoit communiqué à ce point avec les pestiférés il s'interdisoit ensuite pendant quelques jours toute communication avec les personnes saines. Il alloit jusqu'à se servit lui-même, de peur de communiquer le mal à ses gens. Durant tout le cours de cette calamité, on n'eut à lui reprocher aucune de ces indiscrétions qui n'échappent que trop aux ardeurs de la piété: on n'eut pas plus à préconiser sa charité

HISTOIRE

que la prudence; en sorte qu'on mit en problème, si c'étoit ou à sa prudence ou à sa charité, que la ville & le diocese de Milan devoient leur délivrance.

D

or

en

fai

én

Où

nu

en

COI

am

hal

rei

ton

dir

ne

que

noi

regi

rieu

am

une

rues

Pari

Voit

plis

four

effre

pell

L'état de la France fixoit toujours les regards de la politique & de la religion. Henri III, an lieu d'entretenir la paix dans fon royaume, suivant les conseils qu'il avoit reçus des princes les plus sages en revenant de Pologne, brusqua tous les partis qui le divisoient, ou les mit en défiance par ses démarches inexplicables, par les procédés suspects de l'inconséquence, de la chicane, de la mauvaise foi, & enfin replongea ses peuples dans les horreurs de la guerre civile. Ce qu'il y a de plus étounant, c'est que ce monarque, renommé pour sa valeur dès l'âge de vingt ans, ne daigna pas même Journ. de paroître à la sête de ses armées. Et à quoi Heuri III, s'occupoit-il, tandis qu'il avoit sur les bras toutes les affaires de la guerre & de la rebellion? à dreffer devant les églises nombreuses de la capitale, des oratoires qu'on nommoit paradis, où il alloit sucressivement faire chaque jour des aumônes & des prieres, un gros chapelet à la main; oubliant ses parures & ses manieres affétées, éloignant même les fem-

mes, qu'il savoie bientôt après retrouver,

Dans les intervalles de ces dévotions on lui vit donner un festin où les dames en habits d'hommes, & toutes en vert, faisoient le service; & la reine, digne émule d'un tel fils, donna un banquet, où les Graces de la cour servirent deminues, les cheveux lâchés & voltigeans en désordre. Henri dans le même temps couroir publiquement la bague, vêtu en amazone ; & faisoit des mascarades, habillé en fille, avec des pendans d'oreilles, & un collier de perles qui lui tomboit sur la gorge découverte. Je ne dirai qu'un mot de mille petitelles qui ne lui attirerent guere moins de mépris, que la licence de ses mosurs. Il apprenoit à décliner, ou à expliquer quelques regles de grammaire, avec autant de scrieux qu'il auroit pu recevoir la plus grave ambassade. Il avoir pour les petits chiens une passion, qui lui faisoit parcourir les rues, les maisons, les monasteres de Paris & du voifinage, d'où il les enlevoit en si grande quantité; qu'il en remplissoit sa voiture. Mais ce qui le rendit souverainement odieux, ce fut la troupe effrénée de ces favoris suspects qu'on ap-

pella Mignons. On lui fit inutilement

mit en ence ou cese de

ours les eligion. la paix confeils lus sages qua tous s mit en licables. inconsé, mauvaile

Ce qu'il e ce mor leur dès as même Et à quoi it fur les

oles dans

erre & de les églises oratoires

alloit fucles aumôpelet à la les manie

les fem-

des remontrances, on éclata en murmires, on l'accabla de pasquinades; entre autres on afficha celle-ci à la porte du Louvre: Henri, par la grace de sa mere, roi inutile de France & de Pologne, marguillier de S. Germain-l'Auxerrois, gardien des quatre mendians, coisseur des dames & des mignons, président des toilettes & des étuves.

res

ve

M

tôt

114

pre

ble

qu

Re

deu

VOI

été

cin

de

de

ave

&

Cal

pul

reft

ten

tion

aux

fynd

qu'i

nier

Le mépris & l'infolence n'eurent point de bornes, parmi les chefs de parti qui avoient les armes à la main. Montbrun, l'auteur des premieres hostilités qui s'étoient faites en faveur du Calvinisme, ayant été sommé au nom du Roi de rendre quelques prisonniers répondit en ces termes: Quoi ! le Roi m'écrir en maître ! Qu'il apprenne que cela pourroit se faire en temps de paix. Mais quand on a le fer au poing, & le pistolet à l'arçon, tout le monde est égal. Montbrun fut pris, & fa more expia son infolence; mais fans la réparer. Les atteintes portées à la majesté du diadême, quand elles sont montées à cet excès par la faute même de celui qui en est ceint, ne sont plus réparables.

mere, que dans les négociations, les

orte du a miere e imaris, gareur des des toint point arti qui ntbrun . qui s'é inilme; de renndit en écrit en a pourk. Mais pistolet Montfon in-Les atadême.

nurmir

; entre

mme fa

excès par

A ceint,

pourparlers, les traités captieux de paix ou de treve, tant avec les Religionnaites, qu'avec un tiers-parti, qui le forma vers le même temps sous la conduite des Montmorencis | & qu'on appella ; tantôt les Mécontens, tantôt les Politiques. Il fut enfin atrêté, pour concilier tant de prétentions inconciliables, qu'on assembleroit les Erats Généraux à Blois; après qu'on eur conclu préalablement avec les Religionnaires jun traité de paix qui leur accordoit lai feul plus qu'ils n'avoient obrenu de tous ceux qui avoient été faits jusque-là. O'est la matiere du cinquieme édit de pacification, donné au mois de mai de l'an 1 5 76 en faveur de tes novateurs sédițieux. De soixantedeux atticles qu'il contient, il n'y en avoir qu'un seul qui pur leur déplaire; & qui ordonnoir précisément que le Calvinisme seroit nomme dans les actes publics Religion prétendue réformée. Du reste, on sour permentais d'élever des temples dans tout leroyaume, à l'exception seulement de Paris & de deux lienes aux environs; comme aufli de tenir leurs synodes, pourvu qu'il s'y trouvât quelqu'un des officiers royaux. On les remetroit dans la jouissance de leurs biens

de de leurs dignités; on tétablissoit la mémoire, tant de l'amiral de Coligny, que de leurs autres chefs principaux; & le Roi déclarait qu'il n'avoit point eu de part aux cruautes de la S. Barthelemi. Il étoit défendu d'inquiéter les prêtres & les moines qui s'étoient mariés; on reconnoissoit leurs enfans pour légitimes & habiles à succéder aux biens meubles, aux sequêts; Se pour les autres biens, ils en pouvoient hériter pareillement, en prenant des lettres de légitimation, qu'on ne leur refusoit pas; comme on le voit par le grand nombre qui leur en fut expedie. Enfin, par cet édit temarquable on leur accorda des chambres mi-parties en chaque parlement, c'est-ddire composées par moitié de juges catholiques & de juges calvinistes , afin que leurs causes fussent instruites & jugées par des gens de leur religion

Ce sur cet édit satal qui douna l'origine, ou pluse l'esson à la ligue, conque depuis long-temps, & sormée insensiblement dans le sein d'une intrigue ténébreuse. On avoit déjà vui dans les provinces & même à la cour, des ligues particulières entre quelques catholiques, qui alarmés des graces que les Calvinis-

fucc celu voir géné an D lais

peu

renc

s'ui

reli

cen

der

cen

falle d'ui

qui

mer

com

que

de C liné

ce p

le fa

jour

tes réunis arrachojent au gouvernement, Soit la s'unissoient de leur côté, pour faire une ligny, espece de contre-poids, & prémunir leus MX ; &c religion contre les suites d'une condesoint eu cendance excellive. Mais ces confédérations, outre qu'elles étoient peu consiêtres & dérables en elles-mêmes , n'avoient ni on recentre de réunion, ni régime suivi. Il gitimes falloit un chef, qui füt l'ame unique eubles. d'un corps aussi étendu que le royaume, ens, ils qui du moins y imprimat le mouveent, en ment à tous les catholiques, & devine nation . comme un nouveau roi ; plus puissant nme on que celui qui en portoit le nome Le duc leur en de Guise, fils de celui qui avoir été assaftemarsiné au siege d'Orléans, se repaissoit de ambres ce projet hardi, conçu par le cardinal de c'est-d-Lorraine son oncle; quand la mort de ges cace prélat en suspendit l'exception, fans es , afin le faire abandonner à son neveu. Tones & jujours il épipit le moment d'éclater avet DIT succès, en tiant le sont de sa maison & na l'oricelui des Catholiques : il cruz enfinit's e, convoir trouvé, dans leur mécontentement ée infengeneral au sujet du dernier édite ja aust. intrigue Des bourgeois de Paris , gens de ma dans les es ligues

oliques,

Calvinil-

lais, gens de trafic, gens de méner, peu contens de raisonner, dans leurs tencontres oiseuses, fur les affaires de

l'Etat & de la religion, en vinrent jusqu'à tenir des assemblées clandestines, où ils traitoient la matiere en regle. Les Calvinistes leur ayant donné l'exemple de s'engager par des sermens & des souscriptions à la cause commune, ils crurent n'avoir pas moins de droit, pour le maintien de l'ancienne religion du royau-

Ć

la

la

ta

fa

q

cd

qu

VI

70

D

ce

éli

co

qu

lo

ca

IC

De Thou, me. De la capitale, cette pratique se 1. 2. D'Avil. répandit dans les provinces. Il ne nous en reste même aucun acte plus ancien, que celui de Picardie, le seul d'ailleurs qui se soit conservé dans son entier. Mais ce fur encore la politique, ou plutôt l'intérêt privé, & non pas la religion, qui donna l'origine à cette manœuvre de révolte. D'Humieres qui commandoit en Picardie, étoit mal avec le prince de Condé, qui par une clause expresse de la derniere paix, devoit être mis en possession de ce gouvernement. Le meil-Jeur moyen qu'il imaginat pour lui en fermer la porte, ce fut d'en lier inséparablement la noblesse à son propre sort, sous prétexte de ne rien souffrir qui pût préjudicier à la foi. Il dressa donc une formule de serment, & la présenta aux gentils hommes, qui presque tous bons catholiques & fort attachés à leur coment jufestines,

gle. Les

exemple les fouf-

ils cru-

pour le

lu royau.

itique se

ne nous ancien,

d'ailleurs n entier. ou plu-

religion,

œuvre de mandoit

orince de

presse de

is en pos-Le meil-

ur lui en r infépa-

pre fort,

ir qui pût

donc une

fenta aux

ous bons

eur com-

mandant, signerent sans difficulté. Ainsi commença la Sainte Union, c'est-à-dire la ligue, qui en premier lieu, suivant les monumens les plus sûrs, entraîna la Picardie entiere, villes & campagnes, & qui en peu de temps produisit les mêmes effets dans les autres provinces

Cet engagement mémorable étoit con- Mém. de cu en ces termes : Au nom de la Sainte Marguer. t. 1. Trinité, nous nous obligeons à employer p. 207. nos biens & nos vies pour le succès de la sainte union, & à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle. Quiconque l'embrassera, sera sous sa fauve-garde; & en cas qu'il soit attaque, ou recherche, nous prendrons sa défense, même par la voie des armes, contre quelque personne que ce soit. Si quelqu'un, après avoir fait le serment, vient à y renoncer, il sera traité comme rebelle & réfractaire à la volont de Dieu, sans qu'on puisse jamais inquieter ceux qui auront servi à sa punition. On élira au plus tôt un chef, à qui tous les confédérés seront renus d'obéir; & ceux qui refuseront, seront punis selon sa volonte. Nous ferons tous nos efforts, chacun selon notre pouvoir, afin de procurer à la sainte union, des partisans, des

armes, & toutes les forces nécessaires. Ceux qui resuseront de s'y engager, sezont traités en ennemis, & poursuivis les armes à la main. Le chef seul jugera des dissérends qui pourroient survenir entre les confédérés, en sorte qu'ils ne pourront qu'avec son aven recourir aux magistrats ordinaires. Ainsi établissoiton un second monarque, devant qui le premier ne pouvoit plus être qu'un fantôme.

Il courut en Italie & à la cour d'Espagne, des écrits où l'attentat étoit porté beaucoup plus loin. Ils proposoient le duc de Guise pour chef de la ligue, avec obligation aux catholiques de le reconnoître par serment en cette qualité. On ne le représentoit pas seulement comme le sujet qui en étoit le plus digne par fon génie, par la valeur, par son attachement à la foi hérédisaire de sa maison; comme le seul général habile qui n'avoir jamais eu de liaisons avec les calvinistes : mais on le disoit issu de Charlemagne, & l'on qualifioit les Capetiens d'usurpateurs, frappes visiblement de la malédiction divine dont les uns avoient été privés de sens & de sentiment d'autres avoient subi une

lai ma nice de de pai

aux

cet

le i mê s'él dés ple ecc pré

infl

cha

roit

nair

auff

captivité infamante, la plupart énervés flaires. & réduits à une langueur honteuse. er, seétoient morts à la fleur de leur âge, sans rfuivis laisser de successeurs. Et sous ces regues jugera malheureux, poursuivoit- on avec une rvenir malignité tout assortie aux circonstances, a'ils ne le royaume est devenu la proie des Marit aux nichéens, des Albigeois, des pauvres diffoitqui le de Lyon, des impies & des sacrileges de toute espece. Aujourd'hui enfin, la un fanpaix & la faveur qu'on vient de prostituer aux Huguenots, ne peuvent que mettre le comble à la calamité; si l'on ne saisit cette occasion-là même, pour restituer

le sceptre à la postérité de Charlemagne. En conséquence, les ligueurs arrêtoient qu'en toute rencontre, en chaire même & au confessional, ceux du clergés'éleveroient contre les privileges accordés aux sectaires, & induiroient le peuple à les empêcher d'en jouir; que les ecclésiastiques prendroient langue des prélats, qui recevroient eux-mêmes les instructions du duc de Guife; lequel se chargeroit de tout l'odieux, & dévoueroit sa personne à la haine des Religionnaires, afin de la rendre d'autant plus chere aux Catholiques. Ils convintent aussi de faire assembler les Etats à Blois,

r d'Efit porté ient le e, avec

reconre. On gne par m attasa maibile qui

vec les iffu de les Cavifible-

dont s & de bi une

ville ouverte & sans défense; de ne choisir dans les provinces que des députés aveuglément dévoués au Pape, ainsi qu'à la foi catholique; d'y lever des troupes, parmi lesquelles il y auroit un nombre de soldats déterminés, qui s'engageroient par serment à faire en temps & lieu tout ce qu'on leur commanderoit; & de les faire paroître à point nomme autour de Blois, avec celles qu'on leveroit dans les pays étrangers, afin de donner à la requête tout le poids convenable. Si quelqu'un s'opposoit aux refolutions des Etats sen cas que ce fut un prince du fang, on devoit le déclarer inhabile au trône, & tout autre seigneur devoit être puni de mort. Il firtmême arrêté, qu'on enleveroit l'héritier présonprif de la couronne, le dernier des fils de Catherine, & qu'on lui feroit fon proces, comme a un criminel de leze-majesté divine & humaine, pour avoir extorque du roi son frere des conditions favorables aux hérétiques. Après quoi, le duc de Guise, que les Etars auroient mis seul à la tête des armées & des affaires, feroit condamner juridiquement tous les complices de Monsieur, puis, de l'aveu du Pape, comme

re

Il ur & pr M

de

mo Ro alo Vo du mê

la i à c diff roy mil

dés

figr ger dar pour le reste de ses jours.

ne choi-

députés

insi qu'à

rroupes,

nombre

engage-

emps &

nderoit;

nommé

on leve-

afin de

ids con-

it aux re-

re ce fût

le décla-

utre sei-

rt. Il futl'héritiet

dernier

lui feroit ninel de

ie , pour

des con-

es. Après les Etars

s armees

ner juri-

de Mon-

, comme

Ce fut la légéreté de Henri III, qui porta le duc de Guise à ces extrémités, ou qui accéléra du moins sa défection. Il l'avoit aimé autrefois, jusqu'à lui dire un jour, en l'embrassant avec rendresse, & en faifant allusion au mariage que ceprince s'étoit flatté de contractet avec Marguerite de Valois : Plût à Dieu que vous fussiez mon frere! mais au retour de Pologne, ce léger monarque ne lui montra plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le frere du Roi, & dans le Roi de Navarre dont alors il rechercha les bonnes graces. Voyant donc qu'il n'avoit rien à espérer du côté de la cour, où l'on affectoit même de lui donner toutes fortes de désagrémens, il eut tout son recours à la faveur populaire, qu'il étoit si propre à captiver. Héros qui ne connoissoit ni difficultés ni périls, le plus versé du royaume dans la connoissance de l'art militaire à l'âge de trente ans, & déjà signalé par des prodiges de valeur & de genie, tant à la défense des places que dans les batailles rangées, il attiroit fur

lui les regards de toute la France, & avoit comme enchanté les peuples qui en étoient idolâtres. Son aspect seut, sa taille & son port, tels qu'on les attribue aux héros, la beauté de son visage, bien moins altérée qu'ennoblie par la blessure qu'il y avoit reçue au sein de la victoire, & qui lui fit donner le furnom de Balafré, son air fier & toutefois plein de douceur & d'affabilité, inspiroient tout ensemble l'amour & la crainre, la confiance & la réserve, une sorte de vénération religious.

Depuis long temps les François ne séparoient pas les intérêts de sa maison, de ceux de la religion catholique. Il les avoit d'autant mieux confirmés dans cette prévention, que toutes ses vertus étoient éclarantes, & ses vices couverts d'une dissimulation si prosonde, que la franchise & l'ingénuité sembloient former le fonds de son caractere. Civil, prévenant, populaire, toujours prêt à obliger ceux qui s'adressoient à lui; partageant les incommodités de la guerre avec le dernier des soldats; libéral jusqu'à ne rien avoir qui ne fût également à ses amis & à ses créatures; incapable de nuire, même à ses plus grands enne-

luifon lui par plu Ma fon noi aim au l'air ribl étoi bril tif, d'êt

> réfo que l'ex gnit

me.

trôr

atta

par

377

nce, & ples qui feul, sa attribue ge, bien blessure victoire, de Balaplein de ient tout, la conde véné-

nçois ne maifon. lique. Il més dans es vertus couverts , que la ient for-Civil, rs prêt à lui; parla guerre péral jusgalement incapable ids enne-

mis, autrement que par les voies de l'honneur; il ne songeoit néanmoins qu'à lui-même, n'aimoit véritablement personne, & ne faisoit du bien à œux qui lui paroissoient les plus chers, que pour parvenir aux fins de son ambition, la plus insatiable qui fût peut-être jamais. Mais toujours impénétrable, jusque dans son foible pour les femmes, qu'il tournoit habilement vers son but, il étoit aimé & adoré de la multitude, & faisoir au moins l'admiration de ceux qui ne l'aimoient pas. Ennemi d'autant plus terrible pour Henri III, que le monarque étoit sur-tout dépourvu des qualités qui brilloient dans son sujet & son rival; actif, inébraplable & déterminé, incapable d'être arres par les barrieres même du trône; moins dangereux encore par ses attaques régulieres, qu'en cas de revers, par sa témérité & sa présomption.

Tout alla au gré du duc dans l'assemblée des Etats, ou du moins dans les résolutions qui furent prises en conséquence. On révoqua le dernier édit, si favorable aux réformés, on défendir l'exercice de leur religion, & l'on enjoignit à leurs ministres de sortir du royaume. On sit ensuite signer la lique aux

députés. Le Roi, à la vérité, voyant le danger de cette seconde souveraineté qui s'établissoit en France, s'en sit déclater chef: mais ce monstre dès-là naturalisé, pour ainsi dire, perdit ce qu'il avoit d'horrible aux yeux des meilleurs fujets, & prit toute la faveur nécessaire aux vues de son premier guide, peu inquier de le remettre sous sa main, quand les conionctutes le demanderoient. Cependant les sectaires furieux du résultat d'une assemblée qu'ils avoient demandée les premiers, reprirent les armes, & replongerent le Roi dans les embarras, qui lui devenoient de jour en jour plus insupportables. Agissant toujours an hasard, & fur le besoin du moment il donna au mois de septembre un houvel édit de pacification, daté de Poitiers, & accompagné d'articles secrets passés à Bergerac ; le rout peu différent de l'édit de mai , qui avoit donné lieu à la ligue : nouveaux murmires parconfequent parmi les ligueurs, & nouvelles manœuvres de la part de leur cheffeel, pour rendre suspect celui qui ne l'étoit que de nom.

Ainsi le moyen qu'avoit chois le Roi pour calmer les troubles, ne servit pas seulement à les augmenter; mais rendit less que ten tou ren Ell s'au pou pou loit à d'est tre

hér con loir alor liqu par qui ava

voi

tach étal fon: neu

eue

voyant le

ilitete qui déclater

aturalisé.

u il avoit

irs fujets,

aux vues

uiet de le les con-

ependant

tat d'une

andée les

& replons, qui lui

lus insupu hafard,

il donna

el édit de

& accom-

à Bergel'édit de

la ligue :

quent parnanœuvres

our rendre

e de nom. oifi le Roi

fervit pas

hais rendit

les Huguenors beaucoup plus redoutables qu'auparavant. La ligue les unit plus étroitement que jamais entre eux, & avec tous les protestans etrangers, qui formerent une contre-lique pour les secourir. Elle divisa les Catholiques, dont les uns s'armerent, à ce qu'ils prétendoient, pour assurer leur religion; les aurres, pour défendre l'autorité royale, & la loi fondamentale de la succession qu'on vouloit renverser. Enfin elle édussit le Roi à de telles extrémités, qu'afin de remettre les catholiques rebelles dans leur devoir, il reunit ses forces avec celles des hérétiques. L'horrible parricide qui se commit à cette occasion sur sa personne, loin d'écraser les Religionnaires, unis alors comme nécessairement aux catholiques demeures fideles, ou détrompes par l'énormité de cet attentat, leur acquit une existence plus assurée & plus avantageuse qu'ils ne l'avoient jamais

Auparavant, le roi Henri III, pour se Journ. de prémunir contre tant de dangers, en at-Henri III. tachant à la cour les grands du royaume, établit un ordre composé de cent personnes de la premiere noblesse, dont neuf prélats, quatre-vingt-sept chevaliers

& quatre grands officiers, qui tous devoient être catholiques, & s'engager par serment à exposer leurs biens & leur vie pour la défense de leur religion. Il lui donna le nom du S Esprit, & en fixa la sète à la Pentecôte, jour auquel il étoit né, avoit été élu roi de Pologne, & avoit hérité de la couronne de France. Cette idée lui étoit venue, à son retour de Pologne, en passant par Venise, où le Sénat lui présent, comme au chef de la maison de France, d'une constitution originale, par laquelle Louis d'Anjou, prince de la même maison & roi de Sicile, avoit institué en 1552 un ordre militaire du S. Esprit, dont tous les autres monumens avoient été éteints par les révolutions survenues après la mort de ce prince. Ce ne fut néanmoins que plus de quatre ans après son avenement à la couronne de France, que Henri III l'établit dans ce royaume en 1579, pour l'opposer aux violences de la ligue. On nomma ces chevaliers; Commandeurs; parce que le Roi avoit eu dessein d'attibuer des commanderies à chacun d'eux, comme en Espagne; ce qu'empêcha la cour de Rome, sollicitée par le clergé de France.

tem S. B cent de l nati mer don toic à l'a & fe il le en. Gree àlas on c colle les c à R man Juifs pour mên

vie,

julg

Barr

de H

alor

D

.: C

tous degager par k leur vie on. Il lui & en fixa auquel il Pologne, de France. fon retour enile, où ne au chef ne constiouis d'Ann & roi de un ordre t tous les éteints par ès la mort moins que avenement Henri III 579 , pour ligue. On mandeurs; ein d'atti-

cun d'eux,

empêcha la

r le clerge

DE L'EGLISE. Grégoire XIII entreprit dans le même temps de rétablir en Occident l'ordre de S. Basile, qui avoit compté jusqu'à cinq cents monasteres dans le seul royaume de Naples, & que le défaut de subordination avoit entraîné dans un relâchement, qui l'avoit presque ancanti. Il ordonna que tous les Hiéronimites qui reftoient en Occident, ne formeroient plus à l'avenir qu'une même congrégation, & seroient soumis à un même abbé; puis il leur accorda beaucoup de privileges, en leur laissant encore suivre le rit Grec. Entre les établissemens avantageux à la religion que ce Pape fit sans nombre, on compte dans cette seule année vingt colleges, ou séminaires, fondés sous tous les climats, & pour toutes les nations; Rome pour les Anglois, les Allemands, les Grecs, les Maronites, les Juifs, les athées repentans, & à Lorette pour les Sclavons; puis dans l'Allemagne même, dans la Boheme, dans la Moravie, la Lithuanie, la Transilvanie, & jusqu'au Japon.

Deux années auparavant, Jean de la Barrière, abbé de Feuillans au diocese de Rieux, dirigé par Arnaud d'Ossat, alors secrétaire de l'archevêque de Tou-

louse de depuis cardinal, établit la réforme de l'ordre de S. Bernard, à laquelle il donna le nom de son abbaye, dont néanmoins tous les anciens religieux resuserent de l'embrasser. Il sur même quatre ans sans trouver aucun disciple, qui voulût imiter ses austérités rigoureuses; en sorte qu'il songeoit à s'aller confiner seul dans le sond de quelque forêt, quand d'Ossat releva son courage, & lui persuada d'attendre en paix les momens du Seigneur, qui répandit ensin sur la persévérance du pieux abbé l'abondance des bénédictions célestes.

Grégoire XIII qui soutenoit sur le S. Siege les vertus éminentes qu'il y avoit portées, ne pouvoit manquer de tenir la main à l'exécution des sages décrets de son saint prédécesseur. Le calme rétabli dans l'université de Louvain par les dernières conclusions qu'elle avoit prises en saveur de la bulle de Pie V, y avoit sub-sisté tandis que le duc d'Albe, vainqueur & vengeur terrible, avoit tenu dans l'effroi & la soumission les novateurs de toute espèce qui s'élauche que s'in souduissient dans les Pays-Bas. Mais malgré la rigueur, & en conséquence même de la rigueur excessive avec laquelle il

trai plus Cal sées térê enfi

Gue enri d'Ar la B non qu'il de le de la fa na du p Brille fensiv Flessi Gueu par 1 Franc aux (entra princ

autor

traitoit les hérétiques & les rebelles les plus qualifiés; les sectes de Luther, de Calvin, des Anabaptistes même, divisées de sentiment, mais très-unies d'intérêt contre l'Eglise & l'Etat, prirent enfin le joug en horreur, rompirent tous les sreins, & le contraignirent d'aban-

donner les rênes du gouvernement. Les Gueux de mer, ainsi appelles par analogie à la premiere confédération des Gueux, c'est-à-dire les pirates Flamands enrichis sous le pavillon de la Reine d'Angleterre, s'emparerent du port de la Brille, & de toute l'île qui porte ce nom, à l'embouchure de la Meuse, sans qu'il fût désormais possible au duc d'Albe de les en déloger. Tel fut le vrai berceau de la république de Hollande, flottant à sa naissance dans le sang des catholiques du pays, qui furent tous égorgés. La Brille s'unit d'abord , par une ligue offensive & défensive, avec la ville de Flessingue en Zélande; après quoi les Gueux de mer, secourus puissamment par les hérétiques d'Angleterre, de France & d'Allemagne, se joignirent aux Gueux du continent; & des-lors ils entraînerent toute la Zelande 3 où le prince d'Orange se cantonna avec une autorité de souverain, & abolit la relie

abbaye, ens relier. Il fut ucun difaustérités ongeoit à l'de quela fou coue en paix répandir

ieux abbé

élestes.

lie la re-

oir fur le l'il y avoit de tenir la décrets de me rétabli ar les dert prifes en avoit subvainqueur

tenu dans vateurs de ou s'in to-Mais malnce même laquelle il gion catholique. Enfin, après des faits étonnais d'une valeur & d'une fureur égales dans les deux partis, la flotte Espagnole ayant été battue & presque détruite, le duc d'Albe sollicita & obtint

Ton rappel. The tone to encice

Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, qui lui succéda, ne put compenser par son humanité & sa prudence ce qui lui manquoit des talens militaires de son prédécesseur; encore qu'il se fût couvert de gloire à la bataille de Lépante. Etant mort dans ces conjonctures difficiles, sans qu'on lui eût donné un successeur, le conseil d'Etat saisit par provision les rênes du gouvernement; & quand elles eurent été commises à Dom Juan d'Autriche, déjà les Belges indociles avoient pris tant de goût à l'administration republicaine, introduite par le conseil, qu'on ne put jamais les obliger entiérement à s'en départit. Ils avoient levé des troupes nationales, pour chasser du pays celles d'Espagne; & dans une assemblée générale de toutes les provinces, à la seule reserve du Luxembourg, on avoit traité avec le prince d'Orange pour la même fin lous prétexte de maintenir les liful oval, ... bertés

re pr. He Et leu con

be

fier fan ges le

tric con le p n'ei de qu' des rass cha dér Les gue pro

leui

des faits ne fureur flotte Efesque dé-& obtint

commancéda, ne nité & sa des talens r; encore à la badans ces on lui eût seil d'Etat u gouvert été come, déjà les ant de goût ne ; introne put jaà s'en déoupes napays celles blée généà la feule avoit traite r la même enir les li-

bertés

bertes de la Belgique. Dès-lors on vit trois partis déchirer la Flandre; l'un, des rebelles démasqués, sous la conduite du prince d'Orange, maître absolu dans la Hollande & dans la Zélande; l'autre, des Etats, qui avoient armé pour maintenir leur nouveau système de gouvernement contre les troupes Espagnoles; & le troisieme, de ces troupes qui, sans solde & sans asse, exerçoient tous les brigandages où peuvent induire la vengeance &

le défaut de subsistance.

Bientôt ces funestes partis se multiplierent julqu'au nombre de cinq. Jean d'Autriche, le héros de Lépante, bien moins accessible à l'effroi, qu'impatient de la contradiction, ne soutint pas long-temps le personnage d'un gouverneur, à qui on n'en laissoit que le titre, accompagné de quelques honneurs frivoles. Persuadé qu'on ne soumettroit que par la force des sujets qui s'érigeoient en maîtres, il rassembla les troupes Espagnoles, marcha contre l'armée des Etats, la mit en déroute, & s'empara de plusieurs villes, Les Etats craignant tout de ce foudre de guerre, offrirent la souveraineté de leurs provinces au frere du roi de France, qui leur amena dix mille hommes, la pluz Tome XIX.

part Calvinistes. Ils reçurent en même temps l'archiduc Marthias, frere de l'Empereur, pour gouverner jusqu'à ce qu'on eût entiérement secoué le joug Espagnol. Les Etats prirent encore à leur solde vingt quatre mille Allemands. commandés par le prince Luthérien Jean Casimir, de la maison Palatine; & à cette occasion, la liberté de religion sut accordée dans toutes les provinces, par les intrigues du prince d'Orange, qui plus propre au conseil qu'à la guerre, fondoit principalement son espoir sur la ruine de la foi catholique. Il n'y eut que l'Artois, la Flandre Vallone, & le Hainaut, qui s'opposerent à cette clause; avec si peu d'effet, que le reste de la Flandre proprement dite, arma contre eux sous le nom de Gantois, & pour les rendre odieux, leur donna le nom de brouillons, ou de mécontens. Ainsi la malheureuse Belgique se trouva-t-elle enfin divisée en cinq partis; celui des provinces révoltées ouvertement sous le prince d'Orange; celui des Etats Généraux; celui des Mécontens; celui des Gantois; & celui de Jean d'Autriche, qui tenoit le Luxembourg avec le comté de Namur, & qui en butte à tous les

plac une qu'i fucc fils avec nous qu'e ce d nie. les y a to parti ple tout eurei comi fouve longla ph

ché à coura mêm qu'ex homi

même re de ju'à ce e joug core à mands, n Jean e; & à zion fut es, par ze, qui guerre, ir fur la n'y eut e, & le clause; e de la i contre pour les nom de Ainsi la va-t-elle elui des t sous le ts Génécelui des utriche, le comté

tous les

autres, se retrancha sous cette derniere place, en attendant des renforts: mais une mort prématurée l'enleva, avant qu'il en eût reçu. Il s'étoit donné pour successeur son neveu le duc de Parme, fils de la duchesse qui avoit gouverné avec beaucoup de prudence avant le duc d'Albe. Sur cet apperçu, & sans que nous tentions de débrouiller le chaos qu'enfanta cette lutte interminable, ou ce déchaînement alternatif de la tyrannie & de l'anarchie, durant lesquelles les villes & les provinces passoient tour à tour sous la domination de tant de partis acharnés à se détruire; sur ce simple apperçu, on se figurera aisement tout ce que l'ordre public & la religion eurent à souffrir. Louvain pris & repris, comme bien d'autres villes, changea sonvent de maître & de tyran, & fit long-temps un lejour de désolation & de la plus énorme confusion.

Baius demeura inviolablement attaché à son souverain légitime; il eut le courage de s'opposer hautement, & même par écrit, aux sermens de sidélité qu'exigeoient les factieux : c'est un juste hommage que nous lui rendons volontiers; & plût à Dieu que nous pussions 288

attester pareillement sa fidélité à l'égard de l'Eglise! Mais la guerre & les factions qui faisoient languir toutes les autres affaires, la vigilance des évêques occupce tout entiere à garantir leurs peuples des erreurs de France & d'Allemagne, & sur-tout la retraite du terrible du d'Albe, laissoient un champ libre à sa passion pour les nouveautes, qu'il n'avoit désavouées que de bouche.

Baran. p.200. Baio. 5 nov. ₹\$77.

Il scandalisa d'abord tous les Catho-Epilt. Marn, liques, en se prétant aux recherches de Marnix, Seigneur de Sainte Aldegonde. Marnix, confident du prince d'Orange, & lavant Calviniste, ne voyant qu'un pas de distance entre Baius & Calvin, entreprit de le lui faire franchir, & de réunir ce demi-calvinisme au calvinisme rigoureux. A la premiere invitation, le docteur de Louvain accorda que l'unique regle, l'unique pierre de touche, l'unique juge de toutes les traditions ecclésiastiques étoit l'écriture sainte; qu'il falloit s'embairasser peu de la tradition, de tout ce que dit, soit Augustin, soit Donat, mais s'attacher uniquement à la parole de Dieu, tant pour discerner la véritable Eglise, que pour juger de ses dogmes & de ses sacremens,

ce fed qu sap fou glif rep furi épai mat Baiu logie dre a qui'l des C donn fes re degor

Qu s'éloi Fland direct qui av lition,

sa do

comp

ne se

justifi

egard , ctions autres occueuples hagne , le duce à fa n'avoit

Cathoches de egonde. Drange, it qu'un Calvin, r, & de lvinisme ation, le jue l'unitouche, traditions e sainte; de la trasoit Auacher uni-, tant pour que pour facremens, Baius donna les mêmes espérances sur ce qui restoit à concilier dans les deux sectes, & mollit même fur des textes qui concernoient la présence réelle : il s'approcha lui-même des hététiques sous prétexte de les rapprocher de l'Eglise. Le tourbillon où bientôt la guerre replongea le Sieur de Ste. Aldegonde, furintendant des finances de sa faction, épargna au monde chrétien la consommation de ce scandale. Cependant Baius croyoit parer à tout, par ses apologies. Il lui en fallut une, pour repondre au pere Horance, savant cordelier, qui lui reprochoit d'avoir trahi la cause des Catholiques. Il en fit une autre, pour donner quelques couleurs plaufibles à ses relations équivoques avec Ste. Aldegonde. C'est la sixieme apologie de sa doctrine, sans compter celles qu'il a composées par la suire. Jamais aureur ne se justifia davantage, & ne fut moins ं इसी के ज्या, हता justifié.

Quand il vit le tumulte des armes s'éloigner de Louvain, & le reste de la Flandre en proie à la division; il tourna directement ses batteries contre la bulle qui avoit condamné ses sameuses propoutions, & ameuta contre elle tous ses

sectateurs, devenus plus fiers & plus nombreux que jamais, depuis qu'il se trouvoit au comble des honneurs académiques : il avoit été institué coup sur coup chanceljer, & conservateur des privileges de l'université. La, on crioit que la bulle étoit supposée; ici, qu'elle avoir été obtenue du feu Pape par obreption, & qu'elle seroit bientôt révoquée par Grégoire XIII, dont on exaltoit les lumieres avec affectation; par-tout on la représentoit comme une condamnation de la doctrine la plus pure, & comme un monument indigne du siege apostolique. Les progrès de la séduction furent d'autant plus rapides, que la confusion universelle metroit la puissance ecclésiastique & la séculiere également hors d'état de s'y opposer. Les orthodoxes ne purent qu'implorer le secours du roi d'Espagne & du Souverain Pontife, qu'ils informerent des prétextes artificieux dont les nouveaux ennemis de l'Eglise couvroient leur révolte contre ses décisions. Ils représenterent, que le meilleur moyen de les réprimer, ou de les déconcerter, c'étoit de leur ôter toute espérance de voir révoguer la bulle de Pie V en la déclarant vraiment éma-

née blie aur En pag tre aup

les niât déce 157 mat nibi

Proprév déci quar que

fuitfent notr telle fon

nons qu'o l'ori auroit été confirmée par son successeur. En conséquence, l'ambassadeur d'Espagne à Rome reçut ordre de son maî-

tre, d'appuyer fortement cette demande

auprès du S. Pere.

& plus

u'il se

rs aca-

oup fur

ur des

n crioit

qu'elle

obrep-

voquée

toit les

it on la

nnation

comme

aposto-

u furent

nfusion

cclésias-

nors d'é

oxes ne

du roi

Pontife,

es artifi-

emis de

e contre

, que le

ou de

eur ôter

r la bulle

ent éma-

Le Pape Grégoire en sentit toute la justice, & n'apprit qu'avec indignation les menées perfides des Bajanistes opiniâtres contre la bulle de son saint prédécesseur. Dès le vingt-neuf Janvier 1579, il publia une constitution confirmative de la bulle Ex omnibus afflicionibus, qu'il y inséra tout entiere. La constitution commence par ces mots, Provisionis nostræ, &c. Il est de notre prévoyance de constater au besoin les décisions de nos prédécesseurs, sur-tout quand la conservation de la foi catholique le requiert. C'est pourquoi, poursuit-elle, nous avons inséré dans ces présentes la teneur des lettres de Pie V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, telles que nous les avons trouvées dans son registre. Après cette transcription, nons voulons, reprend le Pape Grégoire, qu'on y ajoute par-tout la même foi qu'à l'original; & si quelqu'un osoit contre-

Riv

puissant, &c.

Grégoire XIII ne voulant pas que, par un ménagement reconnu dangereux, la constitution éprouvât le même sort que la bulle de Pie V, qui avoit épargné la honte de sa promulgation à Baïus & à Jean de Louvain, résolut de la faire publier solennellement, & de tirer encore de Baius une rétractation formelle & par écrit. Il commit cet office au pere Tolet, Jésuite Espagnol, son prédicateur ordinaire, & l'un des plus profonds théologiens de son temps. Tolet avoit au même degré le talent des affaires, de la médiation, & tant de qualités éminentes pour le conseil, qu'on l'obligea, long-temps avant qu'il fût élevé au cardinalat, de prendre un appartement au palais pontifical, où le retinrent six papes consécutifs, pour être plus à portée de le consulter. Il étoir dans une si haute réputation l'habile théologien & de médiareur persuasif, que le Roi son souverain le demanda nommément au Pape pour l'affaire du Baianisme, comme le plus propre à terminer ces longs troubles.

ge au à n tio fair qua Ro Pie par mê fea du néar con une de d ces

avec le c

con

à ce

que

tifie

exar

que

cept

dan

e qu'il routque, zereux, ne fort it éparà Baius la faire irer enormelle au pere prédicarofonds et avoit ires, de tés émiobligea, é au carment au nt fix paà portée e si haute & de méon fouveau Pape omme le igs trou-

Baius n'eur fair que de vains & dangereux efforts contre un ministre si bien autorisé, doux & modeste à la vérité, mais d'une fermeté & d'une exactitude à ne se départir en rien de ses instructions, très-pénétrant, & parfaitement au fait de la question, pour avoir suivi, en qualité de consulteur, l'examen fait à Rome des propositions condamnées sous Pie V. L'accusé prit sans balancer le parti de la soumission, de la déférence même & d'une confiance, au moins affectée, dans les lumières & la droiture du commissaire apostolique. Il lui dis néanmoins, qu'entre les propositions condamnées, il y en avoit quelquesunes qui ne lui paroissoient pas dignes de censure, & témoigna craindre que ces questions n'eussent pas été discutées avec toute la maturité convenable : mais le commissaire lui sit un récit si bien circonstancié de toutes les procédures faites à ce sujet, & auxquelles il avoit assisté. que Baius fut convaincu, à ce qu'il certifie lui-même, de la régularité de cet examen. Il alla plus loin: il reconnut que les propositions qu'il prétendoit sufceptibles d'un bon sens, méritoient, dans le sens où il les avoit enseignées &

qu'il avouoit encore , quelqu'une des qualifications énoncées dans la bulle, & qu'elles étoient fort éloignées du sens de S. Augustin, ainsi que des autres peres. En un mot Baius atteste lui-même, qu'il demeura convaincu que ses propositions étoient véritablement condamnées dans le sens naturel de ses écrits; & il convint tellement de l'équité de la censure, qu'il fe rendit à tout ce que Tolet exiges pour la publication & l'acceptation de la bulle, with an audoing on .

pr

Ve

8

fe

éto

rei

tic

me

fire

la

me

aut

dan

la

me

ďa

ma

mil

l'an

cha

for

1380.

Ad. Facult. Ces préliminaires se passerent tout lov. ad an entiers entre le commissaire & l'accusé; afin d'épargner à celui-ci tout ce qu'il étoit possible d'une publicité humiliante. Ensuite on assembla la faculté de théologie, avec rous les licencies, bacheliers & autres étudians. Après qu'on eut lu les lettres de créance du commissaire aporolique, & la nouvelle bulle; le commissaire adressant d'abord la parole d Baius Ochancelier de l'université, lui demanda s'il ne reconnoissoit point que ses écrits continssent des propositions énoncées dans la bulle, & qu'ils les contenoient dans le sens condamné. Baius ayant répondu qu'il le reconnoissoit, Folet 'lui demanda s'il condamnoit ces

lle, & ens de peres. , qu'il ofitions es dans onvint qu'il exigea n de la nt tout e qu'il iliante. le théon eut lu missaire ille; le parole lice, lui oint que olitions les con-. Baius

oissoit,

moit ces

ne des

propositions, & toutes les autres qu'on venoit de lire. Je les condamne selon l'intention de la bulle, répondit Baius, & de la même maniere qu'elle les condamne. Le commissaire, content du chancelier, porta la parole à toute l'afsemblee, & demanda si tous ceux qui étoient présens recevoient la bulle avec respect, & condamnoient tous les articles qui s'y trouvoient condamnés. Les docteurs répondirent d'une voix unanime, qu'ils condamnoient purement & simplement ces articles, qu'ils recevoient la bulle, & l'observeroient religiensement. Après quoi, les licencies & les autres assistans s'écrierent : Nous condamnons les propositions, nous recevons la bulle avec foumission, & nous promettons de lui obeir. La falle retentir d'acclamations long-temps réitérées, qui marquerent aurant la fincérité de la foumission, que la joie qu'on avoit de voir l'ancienne doctrine triompher de la nous veauté. Li tommukique, i foi e e co coluda

Il n'étoit plus question que de tirer une rétractation, signée de la main du chancelier : mais Basus n'aimoit pas les souscriptions, et s'il avoit promis jusque la tout ce qu'on avoit poulus il m'avoit

R vj

encore rien voulu figner de ce qu'il avoir

App. D. 10.

promis. Soit crainte ou repentir de sa part, soit ascendant & dextérité dans le commissaire, Baius enfin se montra tout dissézent de lui-même, & donna un désaveu signé, qui surpassa toutes les espérances. Belan. p. 152. Il étoit conçu en ces termes : Je reconnois & déclare, qu'au moyen des communications que j'ai eues avec le révérend pere François Tolet, touchant plusieurs opinions & propositions autrefois proscrites par notre Saint Pere le Pape Pie V d'heureuse mémoire, & depuis condamnées tout de nouveau par le Pape Grégoire XIII; j'ai été touché jusqu'à me persuader intimement, que cette condamnation est très-juste & très-légitime, qu'elle n'a cté faite qu'après une mure délibération & un examen trèsexact. Je confesse aussi, que dans quelques-uns des livres que j'ai composés autrefois, & publiés avant que ces condamnations fussent émanées du S. Siege, plusieurs de ces propositions sont contenues & enseignées, même dans le sens auquel elles ont été condamnées. Enfin je déclare qu'à présent je renonce à toutes ces opinions, que j'acquiesce à la condamnation que le S. Siege en a porcer

270 con auq mei ges . fur mau vaife qu'il si l'o débi bliqu pour pour de bi ces . de t mes Rom

mes.

cer, ni défendre.

Après une rétractation si précise, dont l'auteur reconnoissoit que ses propositions avoient été mûrement examinées, & condamnées par deux papes, dans le sens auquel il les avoir enseignées & réellement insérées dans ses livres, qu'elles étoient condamnées justement, quant au fonds même des choses; il sembloit qu'il se fût ôté, avec tous les subterfuges, toute tentation de revenir jamais fur ses pas. Mais soit inconstance & mauvais conseil, soit opiniâtreté & mauvaise foi, l'année ne se passa point, sans qu'il ne relevât le pivot de son système, si l'on peut s'exprimer ainsi, & qu'il ne débitat de nouveau, dans des theses publiques, que l'homme ayant été créé pour faire le bien, comme les oiseaux pour voler, il lui étoit aussi impossible de bien faire depuis la ruine de ses forces, qu'à l'oiseau de voler sans aîles. Ses partisans ténébreux décriant la bulle de tous côtés dans leurs libelles anonymes, répandirent que les foudres de Rome ne tomboient que sur des fantômes, & ne pouvoient imprimer de flé-

avoit part, comdifféfaveu

ances. reconnt plu-

trefois Pape depuis e Pape ulqu'à.

cette s-légiès une 1 trèsquel-

sés aus con-Siege, at con-

le fens Enfin à tou-

a por-

trissure à des propositions qui n'exprimoient que la doctrine de S. Augustin. Ils vouloient qu'on donnât à chacune sa qualification propre, & qu'on rejettat ces censures respectives & confuses; incapables, disoient-ils, de diriger la soi chrétienne. Ils prétendoient que la bulle méritoit tout au plus ce silence respectueux, qui n'oblige qu'à une reserve de bienséance, sans rien prendre sur le jugement, ni l'adhésion intérieure. Ainsi fut ébauché le labyrinthe de chicanes, où le Sémi-calvinisme sous d'autres noms, se retrancha si bien contre les foudres du Vatican, qu'il en évita au moins les atteintes les plus infamantes, &, malgré l'Eglise, parut toujours faire partie de l'Eglise.

mê

ma

aya

Lo

liqu

tric

fece

terr

la r

Ces

maj

non

mer

glife

gero

& t

rece

doc

fut i

qui

mar

en (

mé

prê

L'hérésie plus effrontée en Augleterre, où elle siégeoit sur le trône, y exerçoit ses fureurs à face découverte, & n'observoit plus aucun ménagement. Assez long-temps Elisabeth s'étoit bornée à rendre des édits centre les catholiques de ses Etats, sans les mettre à exécution, autrement que par les amendes & la consiscation des biens, ou du moins sans se teindre de sang hors des rencontres peu fréquentes, où sa politique omptes des rencontres peu fréquentes, où sa politique omptes des seus des rencontres peu fréquentes, où sa politique omptes des seus des rencontres peu fréquentes, où sa politique omptes des seus des rencontres peu fréquentes, où sa politique omptes des seus des seus des seus de seus des seus des seus des seus des seus des seus des seus de seus des seus de seus des seu

exprigustin. cune sa rejettât es; inr la foi la bulle respecerve de ir le ju-. Ainsi mes, où noms, foudres noins les malgré artie de

gleterre, exerçoir & n'obt. Affez ornée à holiques exécuamendes lu moins renconque om-

brageuse armoit sa religion. Elle avoir même souffert que les catholiques fissent célébrer-les faints mysteres dans leurs maisons. Mais cette même politique lui ayant persuadé depuis, que les princes Lorrains, tout-puissans parmi les catholiques de France, tramoient pour lui enlever sa prisonniere la reine Marie d'Ecosse, & la marier à dom Juan d'Autriche selle eut peur qu'ils ne fussent secondés par les catholiques d'Angleterre, & prit le parti de faire exécuter à la rigueur les loix rendues contre eux. Ces loix déclaroient criminels de leze- cambd An majesté, tous les prêrres catholiques, & nal. Elis. ad nommément les Jésuites, particulière- sander de ment en butte à cette ennemie de l'E- vis Monasch. in fin. glise; puis en général quiconque engageroit les Anglois à quitter la réforme, & tous ceux même de cette nation qui recevroient les prédicateurs de l'ancienne doctrine.

La premiere victime de cette sevérité Sander. ad fut un prêtre, nommé Cuthhert Mayne. qui fur condamné dans les formes, & marcyrisé dans le bourg de S. Etienne en Cornouaille. Un gentilhomme, nommé Trugion, chez qui logeoit ce saint prêtre, fut dépouillé de tous ses biens,

L 74.

& condamné à une prison perpétuelle. De Thou, Alléchée par ces sanglantes prémices, & cherchant jusque dans les Etats errangers à multiplier ses victimes, Elisabeth envoya lâchement en France & en Italie, des traîtres gagés qui feignoient de fuir d'Angleterre pour cause de religion, & qui se liant avec leurs compatriotes réfugiés pour la même cause, leur arrachoient leurs secrets, puis en informoient la Reine, dont souvent les soupçons alloient encore plus loin que les délations de l'espionnage. Tous les Catholiques que ces vils délateurs lui indiquoient dans son royaume, elle les faisoit incontinent arrêter: & qui pourroit compter le nombre des martyrs, que fit immoler cette basse manœuvre!

Jél. part. 5.

On lui apprit qu'entre autres, Edmond Hilt. Soc. Campien, Radulfe Skerwin & Alexandre Briant prêchoient en secret la foi Romaine en Angleterre. Tous trois étoient Jésuites: la rigueur des recherches fur proportionnée au prix de la proie, & accompagnée du succès. Un traître, nommé George Eliot, révéla que Campien logeoit dans la maison d'un seigneza catholique; ses deux compagnons furent découverts par des voies semblables; &

tous dan rene part de' acci & 1 Lor lint fans de l tra & p qué ne f prot relig avec pou péri jam un den ler: mic PIO

les d

dan

l'ex

tuelle. ces, & etranisabeth en Itaient de ligion, atriotes ur arramoient cons altions de ues que nt dans ntinent le nom: er cette

idmond exandre comaine nt Jéfui-fut proaccomnommé pien loa cathorent dédes ; &

tous trois étroitement renfermes, chacun dans son cachot particulier. Afin de les rendre plus odieux qu'ils ne l'eussent paru à bien des Anglois sous le seul titre de Papistes, ou de catholiques, on les accusa de conspiration contre la Reine; & les juges se transporterent à la tour de Londres où l'on tenoit Campien, pour l'interroger en particulier. Le confesseur, sans plus s'étonner de leurs menaces que de leurs interrogations captieuses, montra par toute la sécurité de l'innocence. & par la suite uniforme de ses réponses, que les faux crimes qu'on lui imputoit ne se croyoient pas plus qu'ils n'étoient prouvés, & que son crime réel étoit sa religion. Toujours, leur dit-il, j'ai prié avec toute l'ardeur dont je suis capable, pour le salut de la Reine, pour la prospérité de son regne; & je ne cesserai jamais de le faire, tant qu'il me restera un souffle de vie. Et comme on lui eut demande de quelle reme il vouloit parler; c'est d'Elisabeth, votre reine & la mienne, leur répliqua-t-il avec une promptitude & un air de candeur qui les confondit. Il n'en fut pas moins condamné; & jusqu'au dernier moment de l'exécution, il ne celsa point d'exhorter

les assistans à rentrer dans le sein de Eglise. On l'étrangla, puis on lui coupa la tête, & l'on partagea son corps en quartiers. Ses deux compagnons subirent

fuiv

fonfut c

com čvér

avoi perf

ordo

tous dans

tés à trah

les .

com tuoi

dans

reve ·leur

can rega

hifo

dire

ces

tous enfi

1101

non dan

pas

le même supplice.

Quelque temps après, la persécution devint encore plus violente, à l'occasion d'une conspiration véritable, tramée contre Elisabeth par Guillaume Parr gentilhomme catholique du pays de Gal-Bambd. An-les, Cet esprit exalté par les effervescences

nal Reg Elif. d'un faux zele, avoit consulté, étant à de Thou, i. Paris, le pere Wiat Jesuite, sur le projet qu'il avoit conçu d'exciter des soulévemens en Angleterre, afin de ramener ce royaume à l'obéissance de l'Eglise. Ce Jésuite, homme d'un sens droit & trèsferme dans les bons principes, râcha de lui faire sentir tant le pétil que l'inutiliré de son projet, & sur-tout la grandeur du crime que l'on commet toujours en troublant la tranquillité publique, & en attaquant l'autorité légitime, quand il s'agiroit même du bien de la religion. Parr, à demi convaincu, rencontra malheureusement; dans quelques - uns de ses compatriotes, des imaginations austi creuses & aussi noires que la sienne. Il méprisa ce que lui avoit dit le Jésuite,

lein de ii coupa orps en ubitent

écution l'occatramée e Parr de Galescences étant à r le proes souléramener rlife. Ce & trèsrâcha de inutiliré grandeur ijours en e, & en quand il religion. itra mal-- uns de ions aussi ienne. Il Jésuite.

suivit son premier dessein, retourna dans son pays pour s'y faire des complices. fut découvert, condamné & mis à mort, comme coupable de haute trahison. Cet événement fit renchérir sur tout ce qu'on avoit encore exercé de rigueur dans les persécutions Anglicanes. Le parlement ordonna par un statut authentique, à tous les prêtres, de sortir du royaume dans quatre jours, sous peine d'être traités à ce terme comme coupables de haute trahison. Ceux qui les recevroient, ou les receleroient, étoient condamnés, comme coupables de félonie. On statuoit encore, que ceux qui se trouvoient dans les séminaires étrangers, s'ils ne revenoient dans six mois, & ne faisoient leur soumission devant un évêque Anglican, ou un juge de paix, seroient aussi regardés comme coupables de haute trahison; que ceux qui directement ou indirectement enverroient de l'argent à ces séminaristes, seroient dépouillés de tous leurs biens, & bannis à perpétuité; enfin, que tous ceux qui auroient connoissance de quelque prêtre papiste, & nommement de quelque Jésuite, caché dans le royaume, s'ils ne le dénonçoient pas sous quatre jours, seroient condamnés à une amende, & mis en prison. On peut se figurer, sans que nous en retracions l'horrible rableau, quels flots de sang fit couler cette injustice, revêtue des formes & de tout l'appareil de la justice.

Strada, de

De Thou,

Les affaires de la religion prenoient bell. Belg. 1.1. dans les Pays-Bas, ou du moins dans les provinces les plus reculées vers la mer, un cours presque aussi fâcheux, que dans les îles Britanniques. Les sectaires pleins d'audace, jusque dans la ville d'Anvers. entreprirent d'arrêter à main armée une procession du S. Sacrement, à laquelle assistoit l'archiduc Matthias, avec tous les Catholiques. Ceux qui escortoient les bannières voulant forcer le passage, les hérériques tirerent sur eux, renverserent deux hommes, mirent les autres en fuite; & bientôt toute la procession fut dissipée. Un grand nombre des plus considérables, & l'archiduc lui-même, furent poussés dans l'église, d'où on ne laissa sortir le prince qu'après un assez long temps, & comme par grace. Quant aux autres, les séditieux déclarerent qu'ils ne les mettroient point en liberté, que le magistrat n'eût banni deux cents, tant chanoines que prêtres & religieux, qu'ils marq faisire profc ville. enfui ces, fi dans église chapi vante audac dans breuf nonce

> d'Esp . La d'un p la ma dre, point de fa laum étoit pure royau autor fes fe

lifier

éclair

n. On retraots de evêtue de la

noient ans les a mer. ue dans s pleins invers, née une aquelle ec tous ortoient

rallage, renvers autres ocession des plus même, n'on ne un affez . Quant nt qu'ils rté, que nts, tant

x, qu'ils

marquerent. Sur le refus qu'on en fit, ils faisirent d'eux-mêmes les deux cents proscrits, & les traînerent hors de la ville. Tout ce que l'archiduc put obtenir ensuite par ses plaintes & par ses menaces, fut qu'on auroit liberté de conscience dans la ville, & qu'on laisseroit quelques églises aux catholiques, à l'exception des chapitres & des monasteres. L'année suivante 1,80, cette faction roujours plus audacieuse & hautement révoltée, tint dans la même ville une assemblée nombreuse, où il fut conclu qu'il falloit renoncer entiérement à l'obéissance du roi d'Espagne.

La révolte & le fanatisme avançoient d'un pas égal; dans toutes les contrées de la an. la malheureuse Belgique. Dans la Gueldre, un misérable, à qui l'on ne connoît point d'autre surnom que celui du lieu de sa naissance, l'impudent Jean-Guillaume de Ruremonde ofa publier qu'il étoit suscité de Dieu pour relever la soi pure des Anabaptistes, & rétablir le royaume de Munster. Il fit un livre pour autoriser la pluralité des femmes parmi ses sectateurs, qu'il ne laissoit pas de qualisier citoyens de la nouvelle Jérusalem, éclairés feuls des lumieres de la divinité,

De Thou.

& destinés à l'empire de l'univers, comme autrefois les Israélites à la conquête de la terre promise. Il disoit publiquement que Dien lui avoit remis l'épée de Gédéon, afin de faire à ses disciples un partage égal des biens du monde, qui n'appartenoient qu'à Jésus-Christ & aux vrais fideles. Sous ce prétexte, il permettoit le larcin, toute sorte de pillage & de brigandage. Il y eut quantité de personnes, sur-tout parmi la noblesse, qui furent non seulement dépouillées de leurs biens, mais outragées & massacrées avec une cruauté barbare. Ces désordres duroient depuis plus de cinq ans, lorsque le duc de Cleves réussir à faire arrêter le perturbateur fanatique, qui fut brûlé à petit feu, sans donner le moindre signe de repentir.

La majesté du diadême étoit violée avec impudence, par toutes ces réformes hypocrites, qui au fond n'avoient rien de sacré que la licence & l'affranchissement de toute dépendance. Cependant Philippe II ajoutoit à sa puissance, déjà si formidable, tous les anciens domaines & toutes les riches conquêtes des rois de Portugal. Le jeune roi Sébastien, l'esprit encore tout plein des idées de chevalerie

duc arm la di celle lége rent. ainsi dans fans: Henr étant & trè nouve De to rent, F hérita droit femer le dud fille d manu ligne gal, f tacle issu à Edou

dame

de la

comme uêre de uement de Geun parui n'apaux vrais rmettoit ge & de de peresse, qui s de leurs rées avec rdres du-, lorsque re arrêter fut brûle ndre signe

oit violée s réformes oient rien franchisse-Cependant ance, déjà s domaines des rois de len, l'esprit chevalerie qu'il avoit puisées dans les principes d'éducation de son temps, avoit porté ses armes en Afrique, sans faire attention la disproportion infinie de ses forces aveç celles des infideles, qui, après quelques légers avantages de sa part, envelopperent sa petite armée, & le confondirent, ainsi que toute la seur de sa noblesse. dans l'horrible carnage qu'ils en firent sans nulle distinction. Le cardinal Don Henri, son grand-oncle, qui lui succéda étant prêtre, âgé de soixante-sept ans, & très-infirme, laissa le trône vacant de nouveau, après dix-huit mois de regne, De tous les prétendans qui ne manquerent pas de se présenter pour ce grand héritage, celui qui avoit le meilleur droit, & dont la postérité l'a si glorieusement recouvré par la suite, c'est-à-dire le duc de Bragance, marie à Catherine, fille de l'infant Edouard fils du roi Emmanuel, & issu lui-même, quoiqu'en ligne moins directe, des rois de Portugal, fut celui qui apporta le moins d'obstacle aux prétentions du roi d'Espagne, issu à la vérité de la fille aînée de l'infant Edouard, mais rejetté par les loix fondamentales du royaume, qui excluent de la couronne tous les princes étrangers.

Ces loix eurent toute leur force contre le reste des concurrens: mais les armées de Philippe les rendirent nulles pour lui. Le grand-prieur de Crato, sils natures de Louis deuxième sils du roi Emmanuel, se sit proclamer roi par la populace; & avec quelques troupes levées à la hâte, il osa tenir la campagne devant les vieilles bandes de Cassille, commandées par le sameux duc d'Albe, qui eut bientôt dissipé cette faction méprisable. Ainsi Philippe, en 1580, sut généralement reconnu pour souverain des Etats de Portugal, tant en Europe que dans les Indes.

De Thou .

Ce surcroît de puissance imposa si peu aux Flamands, que le vingt-six juillet de l'année suivante, il sur résolu dans les Etats assemblés à la Haye, de publier les résolutions prises dans la derniere assemblée d'Anvers. Parut donc en samand, en françois & en latin, un diplome portant qu'on renonçoit à l'obéissance du roi Philippe, qu'il étoit déchu de la souveraineté de Flandres, & que les peuples y étoient libres du serment de sidélité, en conséquence de la cruauté des Espagnols, & du violement de la soit donnée à la nation Flamande; que pour

po vin du en au tou goi

fait d'E effa & l'

feri

Ce

à la gens fon aux

rend qui res, lettr & d Cer

port qu'à dres les contre armees our lui. nature Emmala populevces à e devant omman-, qui eut éprisable. générades Etats que dans

posa si peu fix juillet ésolu dans de publier a derniere onc en flain , un diit à l'obéisétoit déchu es, & que du serment le la cruauté ment de la nande; que pour pour ne pas laisser cependant les provinces sans souverain, on avoit élu le duc d'Anjou; mais qu'en Hollande & en Zélande, les actes publics se feroient au nom du prince d'Orange; que partout les magistrats, aussi bien que les gouverneurs, prêteroient un nouveau serment devant les députés des Etats. Ce manifelte est le ritre fondamental de la république de Hollande.

A peine la publication en eut été faite, qu'on renversa les statues du roi d'Espagne: on brisa ses armoiries; on esfaça son nom dans tous les monumens. & l'on défendit de le mettre désormais à la tête d'aucun acte; on enjoignit aux gens de la monnoie de ne plus employer son coin; on ordonna aux gouverneurs, aux magistrats, à tous les officiers, de renoncer à son service; & à tous ceux qui tenoient de lui des charges judiciaires, ou municipales, d'apporter leurs lettres de provision pour être lacérées, & d'en demander de nouvelles aux Etats. Cette consommation de la révolte ne porta pas de moindres coups à la religion, qu'à la royauté. Il se commit des désordres sans nombre & sans retenue, dans les églises même des meilleures villes,

Tome XIX.

& jusque dans Bruxelles, siege du gouvernement. On y brisa les saintes images, excepté les chef-d'œuvres qui s'y trouvoient en grand nombre, & qu'on fit servir à l'ornement des maisons particulieres. On ferma les monasteres & les églises, on défendir aux prêrres de célébrer les saints mysteres; & successivement on les chassa tous des villes, où le parti de l'hérésie & de la rebellion parvenoit à se rendre le plus fort. Car il eut à lutter long-temps contre l'Espagne, & contre une partie même de la Belgique; avec des dommages & des calamités sans nombre, jusqu'à ce qu'on eût donné la forme, & quelque stabilité au gouvernement des sept provinces unies. Mais dès ce premier éclat, tous les Pays - Bas changerent entiérement de face : les saintes observances de l'Eglise, tout le culte ancien fut aboli, ou troublé dans les dix sept provinces; la liberté de conscience sur orce aux catholiques; ou

Les ames pieuses, dans toutes les régions, & particulièrement dans les contrées attachées invariablement à la domination des rois catholiques, gémissient sans cesse devant le Seigneur d'y

don rize gard tion tion des des ! lege effro tion de la une mou en p de fe faits, penfe ceux avoit l'espr feize quare avoit

conti

la pa

tituti

u gous imaqui s'y qu'on s partis & les le célécessiveoù le on parar il eut gne, & lgique; alamités it donné au gous unies. tous les nent de l'Eglise, u trouble iberté de ques, ou

es les réns les conà la dogémifgneur d'y voir établir l'hérésie, & lui démandoient avec amertume s'il avoit abandonné son plus précieux héritage. The rsze de Cépede, du fond de la Castille & du cloître austere où elle fixoit les regards de celui qui rapporte les révolutions inême des empires à la sanotification de ses élus, faisoit monter au ciel des vœux enflammés pour la conversion des sectaires, pour ces Huguenots sacrileges qu'elle ne pouvoir nommer fans effroi, pour le triomphe & la consolation de l'Eglise. Par les saintes cruautés de la pénitence, elle s'immoloit comme une hostie vivante, ou continuellement mourante, pour le salut de tant d'ames en péril, & s'efforçoit en même temps de former à l'Eglife, des enfans parfaits, dont les haures vertus puffent coinpenser en quelque sorte le nombre de ceux qui lui déchitoient le sein. Elle avoir enfin établi, avec la réforme, tout l'esprit dont elle étoit animée ; dans seize monasteres de religieuses, & dans quatorze de religieux. L'œuvre du ciel avoit pris son cours, malgre toutes les contradictions & les perfécutions, dont la patience invincible de la fainte inftitutrice & fon admirable confiance

en Dieu avoient pu seules triompher. Comme il étoit de nécessité pour elle, ou de mourir ou de souffrir, c'est-à dire, comme elle ne pouvoit qu'en souffrant pour son Dieu, supporter la prolongarion de l'exil-qui la tenoir éloignée de son Dieu; lorsqu'elle n'eut plus à souffrir, sa consolation fut uniquement de mourir, & celui pour qui elle soupiroit, ne la lui refusa point.

1. g. c. 15.

En faisant la visite de quelques maide Ste. Ther. sons de son ordre, la duchesse d'Albe l'engagea, par le moyen des supérieurs réguliers, à se rendre à Albe auprès d'elle. La sainte arriva malade, & après quelques entretiens avec la duchesse, elle se retira au monastere que les Carmélites avoient dans cette ville. Le lendemain elle communia, & n'ayant fait que languir pendant les huit jours qui s'écoulerent depuis juiqu'à la S. Michel, vingt-neuf de Septembre, elle fut attaquée ce jour-là d'une dyssenterie, qui ne la laissa plus douter de sa fin prochaine, Réduire à se mettre au lit, elle demanda aussitôt les derniers sacremens. Avant de receyoir le corps de J. C. mes cheres filles, dit-elle aux religieuses éplorées qui l'environnoient, je vous conjure par

fan in∀i vou: cher qui tes, reçu plus lées toute d'Oé res d viller Elle ! demi Carm réfort beau mois

...Co refé é nlage tranc tobre le qui fut fir ture . Douv

& au

ompher, ur elle, -à dire, ouffrant colongagnée de s à foufment de oupiroit,

oupiroit, ies maie d'Albe upérieurs e auprès , & après uchesse, les Car-Le lenayant fait jours qui Michel, e fut attaerie, qui prochaine. le demanns. Avant mes cheres s éplorées conjure par l'amour de Notre-Seigneur, d'observer inviolablement vos constitutions, sans vous arrêter aux exemples de cette pecheresse qui va paroître devant Dieu, & qui vous demande le pardon de ses fautes, avec le secours de vos prieres. Elle reçut ensuire le saint viatique, avec les plus vives ardeurs du faint amont, mê lées d'une componction qui confondit toute l'assemblée. Le lendemani, quatre d'Octobre, elle expira, fur les neuf heures du foir , après une agonie, ou un ravissement de quatorze heures entieres) Elle étoit âgée de soixante sept ans & demi, dont vingt-sept passes parmi les Carmelites anciennes, & vingt dans la réforme de fon institution. Son rombeau ayant été ouvert au bout de neuf mois, on trouva fon corps austi entier & austi frais, qu'en l'y metrant?

Comme le jour où mourut Ste. Thérese étoit précisément celui où l'on sit usage du calendrier Grégorien, qui retranchoit dix jours de l'ancien mois d'octobre, le quatrieme en sut compté pour le quatorzieme; & la sète de la sainte sut sixée par la suite au jour de sa sépulture, qui étoit le quinzieme dans ce nouveau style. Par les suites d'un mau-

vais calcul, inévitables dans le long cours des siecles, il s'étoit glissé des erreurs li considérables dans le calendrier, qu'au lieu de célébrer les fêtes dans leur temps, celle de pâque se trouvoit quelquefois dans le second mois lunaire, & seroit combée dans la suite au solstice d'été, & jusqu'en hiver. Depuis longsemps, on sentoit la nécessité de corrigerce calcul, & plusieurs Papes l'avoient résolu mais toujours sans effet. Grégoire XIII l'entreprit enfin, & l'exécura, sur les remarques des savans de toutes les nations, & principalement fur les mémoires posthumes du médecin Louis Lilio, Romain de naissance; & par le moyen du Jésuite Allemand, Christophe Clavius, profond mathemaricien. Quelque urile que fûr cet ouvrage, c'étoit assez qu'il vint de Rome, pour déplaire aux favans de secte & de faction. Le remps seul pur affoiblir leurs préventions haineuses. On vit même les schismatiques de Grece, céder avant les Protestans, dont plusieurs s'obstinent encore à retenir le calcul ancien, malgré ses défauts palpables, malgré toute la confusion qu'il répand dans le commerce & la société générale de l'Europe.

out cett .que fiecl cons tes ! plus mei conf & fa fuafi nifol VC! men cevo leur ches moin que f nes e fable Dieu lorg n eûr Qua

lors

trair.

form

e long des erndrier, ins leur it quelaire, & folftice is longe corriavoient t. Grée l'exévans de alement u médeissance; lemand, athémacet oue Rome, cte & de blir leurs même les der avant obstinent en ; malgré toute le com-

l'Europe.

Entre les vertus de Ster Thérese, outre le zele, tel ou plus grand dans cette religieuse modeste & si retirée, que dans les premiers pasteurs de son hecle on admire une humilité à peine concevable, qui lui faisoit regarder toutes les fœurs, les religieuses même les plus communes, comme infiniment meilleures qu'elle. Hommage qui ne confistoit pas dans un langage dévotieux & fans effet , mais dans une intime petfuation, qui en toute rencontre se manifestoir par les œuvres. Elle regardoir versionement toutes ses sœurs & ses filles mome, comme ses supérieures; elle recevoir avec douceur, avec foumission, leur avis, leurs réprimandes, des reproches quelquefois amers, leur prêtoit au moins des intentions droites; & quoique ses œuvres fussent évidemment bonnes en elles-mêmes, souvent indispensables & commandées par l'esprit de Dieu dont elle fut si particuliérement l'organe, elle craignoit au moins qu'elle n'eut franchi les bornes de la prudence. Quant aux vrais supérieurs de l'ordre, lors même qu'il fut question d'en distraire la partie qui avoit embrasse la réforme, & qu'elle eut à souffrir de vraies

persécutions; jamais elle ne s'en plaignit, toujours elle s'efforça d'arrêter les murmures des autres fans penfer qu'elle étoit l'objet de la persécution, elle se rendoit l'apologiste des persécuteurs. Elle foumettoit toutes ses inspirations & ses révélations les moins équivoques , à l'obéissance ordinaire. De deux ordres qui lui étoient donnés, comme il arrivoit quelquefois , l'un par J. C. immédiatement, & l'autre par le canal de son supérieur, ou de son confesseur; elle ne balançoit point à suivre celui-ci de préférence : elle s'en fit même une maxime fondamentale de conduite, que le divin instituteur du régime hierarchique daigna ratifier dans plusieurs apparations a description of the plane does

Ainst quelque extraordinaire qu'ait été la conduire de l'esprit de Dieu sur une sainte si humble, si cordialement soumise au joug de l'obéissance & de la soi; il n'est que la vaine sagesse du siecle, ou l'impiété boussonne & libertine, qui en puisse faire l'objet de ses censures. Cette semme vraiment sorte, & douce d'un esprit supérieur, avoit si peu de pente à la créduliré, & naturellement si peu d'attrait pour les voies extraordi-

nair pour & q noit fain lité, inte fpéc léte logi fon de fi dans fon mén toire obéi toire datio

Francationien nife insta gé à cher cont

êter les penser cution, persécuinspiras équite. De onnes , l'un par re par le on conà suivre it même onduite, ime hic plusieurs e e qu'ait

n plai-

Dieu fur ialement e & de la lu siecle, qui censures. & douée i peu de llement si extraordi-

naires, que l'esprit de Dieu fut réduit; pour ainsi dire o à l'y faire entrer de force, & qu'en toute rencontre elle en détournoit ses filles. Il nous reste de cette sainte quantité d'ouvrages de spiritualité ; qui ine marquent pas mieux son intelligence dans les choses de Dieu ... spécialement dans le don d'oraison do que l'étendue & la beaute de son espire, l'éloquence même & les graces nobles de son style, la pureté de sa diction, qui de ses ouvrages sont des livres classiques dans leur langue. Il n'en est point, où fon caractere plein de fentiment & d'amenité se retrace mieuxi, que dais l'histoire de la propre vie, composée pour obeir à ses confesseurs, si ce n'est l'histoire plus attachante encore de ses fondations. I have been a selections.

Prance demandoiene à la cour la publication du concile de Trente. Aux deriniers Etats de Blois, ils lui avoient manifesté, avec de nouvelles & très-vives instances, les vœus unanimes du clergé à ce sujet : mais la crainte d'effaroucher les sectaires, & quelques autres considérations politiques avoient encore fait éluder cette demande. Trois ans

après néanmoins, parut une ordonnance donnée à Paris ; mais nominée ordonnance de Blois, comme rendue en conséquence des momoires présentés par les derniers Etats tenus en cette ville : & contenant soixante quatre articles de discipline eacléfiastique, presque tous puifes dans celle de Trente Ainfieles decrets de discipline même, sans avoir été publics en forme dans le royaume, y acquireat, au moins en grande partie, force de loi de de réglement politique. Austirles vir on depuis passer pour la glupair , & fous le nom même du concile qu'on n'avoir pas cru devoit publier. succement, dans ces intructions canoniques que l'Eglise de France récite chaque jour avec la promiere heure de l'office divin.

845 2 945 ,

habts Concern Nos évêques suivant cette voie indi-Trus p. \$22. recte, mais officace, d'établir chez eux 2003., 1068. la discipline de Frente, vintent en quatre ans cinq conciles provinciaux, non pour promulguer avec appareil, mais pour faire observer avec exactitude ce que des voisins avantageux faisoient moins de gloire d'observer que de pu-Blier Le concile de Rouen ; assemblé en 1,5 % 1 par le fameux cardinal de Bourbon de B tenu 158 men com conf cœui PORK difei arbit Fains OF C parle & le · paffe de du v Faut Perc la fo

on t

trou

mes

& d

cien

foit

char

bon, archevêque de cette ville, ceux nnance de Reims, de Bourdeaux & de Tours, ordonrenus en 1583, & celui qui se tint en en con-1584 à Boarges, ne respirent visibles par les llessice ment que l'esprit du concile de Trente; s de dif comme on peut s'en convaincre par la confrontation: ils n'eurent rien plus à ous puicour que de le réduire en pratique, tant les devoir été pour le dogme que pour les mœurs & la discipline, en tout ce qui n'étoit point c, yacarbitraire & relatif aux droits des source rains, qui font libres en cela d'accorder or de refuler leur soumission, ou, pour parler plus proprement, leur satisfication & leur consentement. tost and activities

Les fruits de cer admirable concile A Coffin passerent, avec le zele de la discipline & la sale. de la réformation des mœurs, au delà du valte Ocean, jusqu'aux extremites de l'autre hémisphere. A Lima, capitale des Pérou, à peine éclaire des lumieres de la foi lorsqu'on la confirmoir à Trente, on tint un concile national, on l'on retrouve non seulement les mêmes dogmes, mais les mêmes regles de conduite & de perfection que dans les plus anciennes Eglises. Tourefois l'ivraie pousfoit dejà bien étonnamment, dans uns champ défriché avec tant de sueurs. Um

partie, litique. pour la du conpublier s canoite chade l'of ie indihez eux

ent en nciaux, pareil, Ctitude isoient de pu-(Temble

e Bour-

Frer

dioc

501

gran

avoi

Die

com

Fante

fenti

tum

une i

retira

votio

fe pr

parof

ces in

dela

fon c

si gra

avec

bla f

toute

welle

de pa

il ne

fur d

méch

Langl

cruel

théologien séduit par une semme, & regarde par les gens du pays comme un oracle, se vantoit de converser familière ment avec Dieu, & de connoître par ce moyen les choses les plus cachées. Il annonçoit qu'il seroit bientôt pape & roi, & qu'il transféreroit le S. Sieze au Pérou; que l'état de l'Eglise devoit enriérement changer, pour ne plus croire que des vérités sans ombre, & in être gouvernée que par des loix faciles, qui supprimeroient la confession, le célibat des clercs, & accorderoient la pluralité des femmes. Cette morale affreuse l'étoit moins encore que les impiétés spéculatives, qu'il est plus qu'inutile de raplab. Conc. porter. Ce fanatique expia par le feu son obstination invincible. Le Pape Grégoire XIII réuflit même à faire célébres un concile dans là ville du Caire, l'ancienne Memfis en Egypte, pour la réunion des Cophtes ou Eutychiens, qui reconnurent les deux natures de J. C. & abjulerent unanimement leurs vieilles erreurs. Il y avoit environ cinquante mille Cophtes dans cette ville, Enfin. S. Charle: Bortomée tint son sixieme &: dernier concile, qui joint à ses onze synodes diocésains, ne laissent rien à dé-

T. 15. p. 882

11 avoit mis la derniere main à cette: grande œuvre, pour laquelle il paroît: avoir été particuliérement suscité de Dieu ; & fa mission étant remplie, comme il commençoit à peine la quarante-septieme année, il eur des pressentimens de sa fin prochaine Accoutume à faire tous les ans dans la solitude une revue severe de sa conduite, il se retira sus le mont Varal; lieu de devotion dans le diocese de Novare, pour te preparer avec un soin tout nouveau à paroftre devant celui qui juge les justices mêmes. Il fit venir le pere Adorne, de la compagnie de Jésus, qui étoit alors. fon confesseur, & a qui l'humble prélat, si grand directeur lui-même, se soumit avec la simplicité d'un cafant. Il redoubla ses pénitences & ses macérations; toutes rigoureuses qu'elles étoient habiwellement. Il ne mangeoit qu'un peu de pain bis, & ne buvoit que de l'eau; il ne dormoit que trois à quatre heures, sur des planches, où il n'avoir qu'une méchante converture; & souvent il enfanglantoit fa chair innocente par de cruelles disciplines. Il prioit presque

me un me un niliéretre par

re par lées. Il ape & ege au oit encroire n'être is, qui

uralité
ise l'éés spéde rapseu son
Gréélébres

célibat.

l'anla réuqui re-C. & vieilles quante

Enfin. me & nze syà désour le jour, & durant une bonne partie de la nuir. Pendant celle qui précéda la sonfession générale qu'il sit alors de soure sa vie, il demeura huir heures en oraison, les yeux baignés de larmes, & le cœur serré d'une douleur sussi vive, que s'il eur en les plus grands crimes à

ferreproches, it , some sancisà il ama

Ayant eu quelques accès de fievre, & son confesseur lui ordonnant d'adoucir sa pénitence, il usa, pour tout adoucisfement, d'un pain moins groffier, souffrit qu'on mît un peu de paille sur les planches où il couchoir , & abrégea fon orbiion de quelques momens. Le redoublement de la fievre le fir enfin ramener à Milan, où il assista encore à l'office le jour de la toussaints : mais le lendemain il fut obligé de fe mettre au he, pour n'en plus relever. Après quelques alternatives d'alarme & d'espérance, le mal empira tout à coup, & les médecins déclarerent que le malade étoir dans un danger prochain. Le pere Adorne s'approcha de son lit, & lui dit, les larmes aux yeux, que l'heure éroit venue où il alloit paroître devant Dies. Il répondit avec un faint transport, que ce ne seroit jamais assez tôt, & demanda prei guillies fenti de la marchie de la marchie de la marchie de la centralie de la central

anne Mili forti heu rues leur conf

h v

& d

partie kéda la lors de: ures en mes, & i vive , simes à

vre & adoucir doucif t, fouffur les gea fon Le renfin rancore à mais le ettre au rès quelesperan-& de les malade Le pere k lui dit. ure étoit nt Dies. port, que demanda les derniers Sacremens, qu'on s'empressa de lui apporter avec la plus auguste solennité, & qu'il reçue, comme les Saints déjà dans le ciel fe nourrisfent du pain des anges. Quelques uns de ses proches, de tous ses domestiques fondant en larmes aux pieds de son lit, il les confola , & voulut leur donner fa: bénédiction : mais il fallur lui loutenie la main, tant cette ame celefte renoit peu dès-lors à sa dépouille mortelle. Il entra austi tôt après dans une douce agonie, qui dura trois heures; & comme il avoit souvent temoigné qu'il souhaitoit de mourit sous la cendre & le cilice, on en prit un des siens que l'on couvrit de cendres, & on l'en revêtit. Il rendit alors pailiblement son ame au Seigneur, le trois de novembre 1584, entre neuf & dix heures du foir.

Austi-tôt que le bruir des cloches eut annoncé cette nouvelle au peuple de Milan, toute la ville se troubla, tous sortirent de leurs maisons quoiqu'au milieu de la nuir, tous coururent par les rues en se lamentant, & en augmentant leur désolation les uns les autres. La consternation étoit aussi grande, que si la ville eut été prise d'assaut. Chacun

redomandoit au ciel son défenseur & son pere. On appréhendoit quelque effroyable calamité pour la patrie, à qui le ciel enlevoit un a faint pasteur, au milieu de ses plus belles années. On chercha quelque consolation, dans la pompe avec laquelle on célébra les funérailles, malgré toute la prévoyance de fa modestie à cet égard. Ce fix le cardinal Sfondrate, évêque de Crémone, & depuis pape sous le nom de Grégoire XIV, qui sit la cérémonie, à laquelle assisterent le gouverneur, le sénat, les magistrats; le corps de la noblesse, l'université, tous les corps & presque tous, les particuliers de la ville; en sorte qu'il fallut des gardes, pour contenir la foule. Bientôt on fut tout autrement consolé, par une infinité de miracles, qui convertirent le deuil en triomphe, en actions de graces, en culte seligieux. Son portrait qu'il n'avoit jamais souffert qu'on tirât de son vivant, Le qui le fut aussi-tôt après sa mort, se répandit de tous côrés, & les rois même l'exposerent dans leur cabinet. Il fut impossible de gagner sur les peuples, qu'ils fuspendissent leur culte jusqu'à ce que l'Eglise l'eût autorisé; quoiqu'elle p'ait

différ noml longdigie tomb

fait c les p res u lui r tourr peu i mem gage dans de q une a de v gués fon 1 faiso ques theq juste l'épa à l'a

inco

différé que vingt-fix ans à le mettre au nombre des saints. Le Pape informé long-temps auparavant du concours prodigieux des personnes de tout état à son rombeau, sie dire au chapitre de la mé-

tropole de ne plus s'y opposer. : - 12 12 12

Le saint cardinal par son testament fait dès le temps de la peste, instituoit les pauvres du grand hôpital ses légatsires universels, à l'exception de ce qui lui restoir de son patrimoine, qui setournoit de droit à ses parens. Il étois peu considérable, depuis tous les démembremens que sa charité l'avoit engage à y faire : pour une fois, il vendit dans un temps de calamité, une terre de quarante mille écus d'or qu'il distribua fur le champ aux malheureux. Dans une autre rencontre, il fit le même usage. de vingt mille écus qu'on lui avoit légués. Encore établit-il sur les débris de son patrimoine, quelques pensions qu'il faisoit par son testament à ses domestiques. Il légua au chapitre toute la bibliotheque, qui étoir considérable; cer esprit juste & sain n'ayant jamais imagine que. l'épargne chez un évêque dût s'étendre l'aliment de la science. Mais le legs. incomparablement le plus précieux, fue

que ef-

a qui

r, au

s. On

lans. la

les fu-

nce de

le car-

mone,

e Gré-

e, à la-

le fé-

la no-

orps &

la ville;

, pour

fut tout:

nité de

leuil en

en culte:

voit, ja-

vivant,

ort, se

s. même:

fut im-

s, qu'ils

ce que

lle n'an

celui de ses pieux & judicieux écrits donnés à l'évêque de Verceil, d'où ils ont passe entre les mains de tous les pasteurs, & ont renouvellé la face de toutes les Eglises. S. Charle doit être regardé particulièrement comme le restaurateur du régime ecclésiastique, & de l'art divin de la direction des ames. Il reste à Milan, dans la bibliotheque du S. Sépulcre, trente-un volumes de ses lettres, avec un nombre proportionné de traités instructifs, sur toutes les matieres-pratiques & les plus essentielles de la religion.

Le Pape Grégoire XIII ne survécut pas six mois au S. cardinal Borromée, qu'il avoit constamment honoré des témoignages les moins équivoques de sa vénération & de son amitié. Mais dans cet intervalle, il goûta une consolation si douce pour un digne ches de l'Eglise universelle, que sa carrière lui parut des lors heureusement remplie, & qu'à l'exemple du faint vieillard Siméon, il envisagea la mort comme le terme désiré de son repos. Il reçut les nouvelles & tout à la sois les preuves les plus authentiques des progrès merveilleux du christianisme aux extrémités de l'Asie, par

une chré des cette ne l' me mira fi bo OUVI men pref les p rain on e foul foie que leur nisn de | de qu'i que

que

tion

çes

427

d'où ils tous les face de loit être e le refue, & de imes. Il eque du s de fes ionné de natieres-es de la

furvécut
rromée,
des tées de fa
ais dans
folation
l'Eglife
ni parut
qu'à
néon, il
ne défiré
elles &
authenu chriffie, par

une ambassade solennelle des princes chrétiens du Japon. Depuis que l'apôtre des Undes avoit porté l'évangile dans 1157 1916 cette fage & magnanime nation; où il ne l'avoit pas moins honoré par l'héroisme de ses vertus que par l'éclat de ses miracles; l'œuvre commencée sous de si bons auspices, & continuée par des ouvriers formes de sa main, avoit tellement prospéré maigré, tous les efforts de l'enfer, que la religion chrétienne étoit presque la dominante, au moins parme les peuples. Déjà même entre les souvemins nombreux qui forment cet empire, on en comptoit douze à quinze, & une foule de princes de leur sang, qui faisoient beaucoup plus d'estime de la croix que du diadême. La plupart de ceux que leurs passions retenoient dans le paganisme, avec un sens exquis & beaucoup de pénétration naturelle, avoient assez de droiture pour révérer au moins ce qu'ils n'avoient pas le courage de pratiquer. Si la jalousie intéressée des bonzes, & la politique timide ou les préjugés de quelques princes suscitoient des persécutions; c'étoit par les secousses mêmes de ces orages, que la foi plantée dans un sa

bon fonds étendoir mieux ses racines ; & prenou plus de consistance.

L V.

Dans la ville de Vosuqui au royaume de Japon, de Bongo, avant la conversion du Roi qui d'ailleurs étoit absent; les insideles souleves par un prince ennemi du chrisrianisme, ayant investi l'église & la maison des missionnaires, le supérieur voulut envoyer dans une ville voifine les vases & les ornemens sacrés, pour les foustraire à la profanation : il ne trouva personne qui voulur s'en charger, dans la crainte de perdre en s'éloignant la couronne du marryre. Une dame de la ville chez qui on les porta, répondit qu'elle étoir résolue de s'en aller à l'église, pour y être immolée avec les aurres fideles. Elle remit néarmoins ce dépôt à ses femmes, & leur recommanda d'en prendre soin: mais toutes pro esterent qu'elles suivroient leur maîtresse. On vit peu après une troupe de dames de la premiere qualité, oublier la fierté & en quelque forte la févérité des mœurs du Japon, où elles ne paroissent jamais dans les rues qu'entourées d'un nombreux cortege; on les vit accourir à l'église, avec leurs filles & les femmes de leur suite, qui te venoi leur turent non 1 contro mand ponde mour du R les fic loign Les c metto rotent qualif elles, y rev

> C, au Ja porté Pour Phon Seign ce qu aspec à Fir

loien

premi

cines 🖫 vaume u Roi fideles chrifla mair voune les nur les trouva , dans ant la e de la ponditi église, es fiden prenju'elles vit peu la pre-& en eurs du ais dans eux core, avec

r fuite,

qui toutes s'empressoient à l'envi, & venoient, disoient elles, mourir pour leur religion. Les femmes chrétiennes furent bientôt suivies de tous les fideles, non seulement de Vosuqui, mais des contrées voisines; & quand on leur demandoit quel étoit leur dessein, ils répondoient de même, qu'ils venoient mourir pour la foi. Cependant le retour du Roi dissipa l'émeute : mais jusque-làles fideles n'avoient pu se résoudre à s'éloigner de l'église, ni le jour, ni la nuit. Les dames à qui la bienséance ne permettoit pas la même assiduiré, se retiroient près de là, chez l'une des plus qualifiées & des plus courageuses d'entre elles, sans cesse attentives au péril, pour y revoler dès qu'on verroit couler les premieres goutres du fang.

C'est ainsi que le sexe dévot soutenoit 16id. liv. 2...
au Japon l'honneur d'y avoir déjà remporté le presnier la couronne du martyre.
Pour confondre tout à la fois la force de
l'homme & la grandeur du monde, le
Seigneur avoir fair tomber son choix sur
ce qu'il y avoir de plus vil sous rous les
aspects humains. Les sideles persécutés
à Firando n'ayant point d'église, alloient faire leurs prieres en commun,

au pied d'une croix qu'ils avoient dressée hors de la ville. Une femme chrétienne, esclave d'un paien, eut désense d'y aller, de la part de ce maître cruel, qui l'avertit expressément que la mort seroit le prix de la désobéissance. L'esclave répondit tranquillement, que la mort ne faisoit point de peur aux chrétiens; & dès le lendemain elle se rendit à la croix, avec les autres fideles. L'idolâtre en ayant été informé, sortit en fureur pour l'aller chercher; l'ayant apperçue de loin, comme déjà elle s'en revenoit, il courur à elle le fabre à la main. La généreuse esclave se mit à genoux sans s'émouvoir, & le barbare lui trancha la tête.

Hift. du Jap. 1. 2, 3 86 4.

Toutes les vertus florissoient également, parmi les fideles du Japon. Leur ferveur étoit admirable; & néanmoins toujours mécontens d'eux-mêmes, ils s'accusoient sans cesse de lâcheté, & se croyoient à peine dignes du nom de chrétiens. Lour délicatesse de conscience étoit si grande, qu'il n'étoit presque pas possible de les rassurer, après les faures les plus ordinaires. L'esprit de pénitence les dominoit à un tel point, qu'il falloit toute l'autorité des missionnaires, pour

empê fanté. fervé ment en Eu STOVE passât austér néoph tous p en un specta. même été au & ne p dans t enfuite de la c dans 1 plus ri débord centre un enf moins brasé amour différe

leftes,

l'un &

dreffée ienne. y aller, l'averroit le ave rénort ne ns ; & it à la dolâtre fureur rçue de noit; il a généans s'é ncha la t égaleon. Leur arimoins nes, ils é, & se de chrénce étoit pas pofautes les

tence les

il falloit

es, pour

empêcher les excès qui ruinoient leur fante. Un Portugais qui avoit tout ob- Ibid. 1. 4. servé sur les lieux, & tout particulièrement la chrétienté de Firando, écrivoit. en Europe, que dans toute l'Eglise il n'y avoit point de religieux qu'elle ne surpassat dans la pratique des jeunes & des austérités de toute espece; qu'à voir ces néophytes en oraison, on les prendroit tous pour des contemplatifs consommés; en un mot, qu'il lui-sembloit depuis ce spectacle, qu'il n'étoit plus chrétien luimême. Tous les Européens qui avoient été au Japon, tenoient le même langage, & ne pouvoient plus parler d'autre chose, dans tous les endroits où ils passoient ensuite. On admira sur-tout, au centre 1bid. p. 187 de la corruption idolatrique, c'est-à-dire & 188. dans la ville de Sacai, la plus forte, la plus riche, la plus agréable, & la plus débordée du Japon; on admira, dans ce centre de la volupte & de la corruption, un enfant de quatorze ans, qui sembloit moins un mortel, qu'un séraphin embrasé des plus vives ardeurs du divin amour. Il avoit une sœur, si l'on peut différencier par ces noms les êtres célestes, laquelle donna dans le Japon, à l'un & à l'autre sexe, le premier exemple

qui porta tant d'autres jeunes personnes à se consacrer au Seigneur par le vœu

écla

lat

de .

COI

d'A

voy

de 1

tous

mag

Pon

étoi

autr

lors

touj

veni

l'on

autr

conf

feils

bilet

qu'a

bloit

enle

qu'il

rend

de chasteté perpétuelle.

Une mission si florissante, répandue dans toutes les provinces, d'un empire d'environ trois cents lieues de longueur, sur une largeur de soixante, n'avoit pour rous ministres sacrés que cinquante Josuites, tant Japonois qu'Européens, avec un nombre plus grand, il en vrai, de caréchistes nationaux. Quantité de néophytes qui n'avoient pas vu un prêtre depuis plusieurs années, bien loin de profaner leur baptême, croissoient de jour en jour en foi & en ferveur. Ainsi l'Eglise Japonoise tiroit-elle sa ressource principale, de son propre fonds, des laics zélés de toute condition, & souvent des princes qui devenoient les apôtres de leurs sujets, & qui ne croyoient jamais remplir plus dignement la charge de pere des peuples, qu'en les conduifant par les routes de la vertu & de la félicité suprême. Cependant les onvriers évangéliques ne suffisoient point à l'inftruction des idolâtres, dont la multitude ne mouroient dans l'infidélité, que faute de rencontrer une main charitable qui les en retirât. Pous sourner sur eux les regards

e23 .0

repandes un empure longueur, avoit pour quante Joéens, avec it vrai, de ité de néoun prêtre en loin de issoient de veur. Ainsi sa ressource fonds, des n, & souent les apôie croyoient nt la charge les conduirtu & de la les ouvriers oint à l'infla multitude é, que faute naritable qui fur eux les

regards

regards compatissans du vicaire de Jésus-Christ, & pour agréger d'une maniere éclatante au corps de l'Eglise Catholique la belle portion qu'en formoient déjà tant de Japonois convertis; les missionnaires convinrent avec le roi de Bungo, le roi d'Arima & le prince d'Omura, d'envoyer une embassade à Rome, à l'esset de rendre, au nom de ces princes & de tous les sideles de l'empire, leurs hommages & leur obéissance au Souverain Pontise.

Le roi qui régnoit dans le Bongo, étoit encore Civandono qui avoit reçu autrefois S. François Xavier, prince dèslors vanté pour sa sagesse, qui s'accrut toujours depuis, & qui étoit enfin parvenue à un tel point de célébrité; que l'on croyoit ne pouvoir errer dans les autres cours du Japon, quand on s'y conformoit aux exemples, ou aux conseils de Civandono. Sa valeur & son habileté égaloient si bien sa prudence, qu'au moment où son frere détrôné sembloit devoir l'entraîner dans sa chûte, il enleva aux usurpateurs quatre royaumes, qu'il réunit à ses propres Etats : ce qui le rendit un des plus puissans souverains di Japon, où le Bungo seul lui avoit

Tome XIX. T

434

fourni une armée de 60000 hommes. Ce prince, après avoir balancé long-temps, avoit enfin rempli l'espoir & tous les vœux de S. François Xavier, en s'arrachant aux voluptés qui le retenoient dans le paganisme, & en rachetant par l'éminence de ses vertus le temps perdu dans le crime. Il étoir si ferme dans la foi, qu'il jura publiquement, que quand rous les missionnaires, tous les chrétiens de l'Europe & le Pape lui-même viendroient à y renoncer, il n'en seroit pas moins disposé à verser son sang, pour en défendre jusqu'au dernier article. Il bârit une ville toute peuplée de chréciens, pour s'y retirer après avoir mis son fils sur son trône, afin de ne vaquet plus qu'à Dieu, & de s'épargner la vue des idolâtres, dont la rencontre lui tiroit les larmes des yeux. Quant à l'observation des loix évangéliques, il promit d'abord à Dieu de mourir plutôt que de transgresser aucun precepte, puis sit un vœu formel de suivre tous les avis que lui donneroient les confesseurs, non seulement pour les choses de devoir, mais pour son avancement dans la perfection. Le jeune roi d'Arima, & le prince d'Omura, son oncle, étoient à

peu p

neveu main alliés tre au leut 1 gloire d'une tous le voyage guides fionna ges & leur fo condu plus à La me plus fa qu'ils par leu navigu en asse cette v tugal, places paffere

peu près dans les mêmes dispositions que

le roi de Bongo.

nes. Ce

temps,

rous les

s'arra-

enoient

tant pat

s perdu

dans la

e quand

hrétiens

ne vien-

erost pas

ig, pour

rticle: Il

de chré-

voir mis

e vaquet

er la vue

lui tiroit

obferva-

il promit

lutôt que

puis fit

is les avis

eurs, non

e devoir,

ins la per-

na, & le

étoient à

On choisit pour ambassadeurs, un neveu du roi de Bungo, un cousin-germain du roi d'Arima, & deux Seigneurs alliés à ce dernier monarque, tous quatre aussi propres par leur mérite que par leur naissance à soutenir en Europe la gloire du Japon, tous quatre encore d'une jeunesse & d'un courage à bravet tous les travaux & rous les périls de ce voyage effrayant. On leur donna pour guides & pour interpretes, quelques mifsionnaires, qui d'abord à travers des orages & des dangers dont la grandeur de leur foi put seule ne pas se rebuter, les conduisirent à Macao, ville Chinoise la plus à portée des colonies Portugaises. La mer & les vents ne leur furent guere plus favorables jusqu'à Goa, & tandis qu'ils furent sur les plages fréquentées par leurs compatriotes: mais ensuite ils naviguerent heureusement, & arriverent en assez peu de temps à Lisbonne. Dans cette ville soumise, comme tout le Portugal, au roi d'Espagne, dans toutes les places du domaine de ce prince où ils passerent, & sur-tout à la cour de Madrid,

T ij

les plus grands seigneurs se disputerent à ni les combleroit de plus d'honneurs & de caresses. Le roi Philippe les reçut debout, les embrassa, leur témoigna la plus haute considération pour leur personne & pour les souverains qu'ils représentoient, les visita lui même ensuite; & quand ils partirent pour l'Italie, il ordonna que dans toutes les villes de sa dépendance où ils passeroient, on leur rendît les mêmes honneurs qu'à sa propre personne.

Contin. Cia-

Mais ce fut à Rome, où ils arriverent le vingtieme de mars 1585, que le Mocant. t. 2. Pape Grégoire XIII, pénétré d'une joie égale à son zele, ne connut d'autre borne dans l'accueil qu'il leur fit, que l'impossibilité d'en faire davantage. L'audience qui leur fut accordée en plein consistoire, & dans la salle qu'on nomme royale; leur marche au milieu des chevau-légers du Pontife & des Suisses de la garde; les carosses des ambassadeurs de France, d'Espagne, de Venise & des autres Etats catholiques; la noblesse Romaine à cheval, les cardinaux & tous les officiers du palais en robes fouges, ave les salves redoublées de canon, le foi des cloches, & d'une infinité d'inf-

trun œuv aussi étoit mon se pr àlar Sa Sa haute clima vicai & lu de le du Ja vue c trême larme les re plusie resses que] des 1 Voyoi des e choie

fous '

chrét

de la

437

iterent à neurs & eçut deà la plus fonne & ntoient, e quand onna que endance endît les personne. ls arrive-5, que le l'une joie t d'autre fit, que avantage. e en plein n nonime des che-Suisses de bassadeurs nise & des 1 noblesse ux & tous es rouges, canon, le

nité d'inf-

trumens de musique; tout suit mis en œuvre, pour tendre cette cérémonie aussi pompense & aussi touchante qu'il étoit possible. Quand le S. Pere sut monté sur son trône, les ambassadeurs se présenterent, leurs lettres de créance à la main, se prosternerent aux pieds de Sa Sainteté, puis déclarerent d'une voix haute & distincte, qu'ils venoient des climats où naît l'autore, reconnoître le vicaire du Sauveur de tous les hommes, & lui rendre leurs hommages au nom de leurs souverains & de tous les sideles du Japon. Le pieux Pontife, que la seule vue de ces fervens Orientaux avoit extrêmement attendri, versa un torrent de larmes, quand il les eut entendus. Il les releva, les embrassa tendrement à plusieurs reprises, & les combla de caresses, dont le souvenir leur dura autant que leur vie. On lut ensuite le contenu des lettres, où les princes qui les envoyoient se plaignoient avec amertume, des embarras du trône qui les empêchoient de s'aller mettre eux-mêmes sous les pieds du très-Saint pere de la chretiente, & avec tout l'enthousiasme de la fensibilité orientale, bénissoient

mille fois les miséricordes du Seigneur, de la charité de son lieutenant en terre, d'avoir fait luire sur eux les lumieres qui les avoient tires des ombres de la mort. Aucun des cardinaux, à cette lecture, ne put retenir ses pleurs; le Pape, plus attendri que personne, dit plusieurs sois, en embrassant de nouveau les ambassadeurs : C'est à présent, o mon Dieu, c'est après cet heureux jour, que votre servireur va mourir en paix!

Cont. Ciacon. t. 4. p. 5 & feq.

Cette espece de présage ne tarda point à se vérisier. Au bout de quinze jours, pendant lesquels le Pape vit bien des fois en particulier les ambassadeurs qu'il ne se lassoit point d'entretenir, il convoqua pour le lendemain un nouveau consistoire, où il avoir encore résolu de se trouver: mais il lui prit tout à coup une si grande soiblesse, qu'il fut oblige de le contre-mander. Le jour fuivant, dixieme d'avril, il se trouva beaucoup mieux en apparence, & fut le premier à rassurer ses neveux, qui, après s'être promenés quelque temps avec lui dans sa chambre, se retirerent fort tranquilles. Mais quelques heures après, une pâleur mortelle lui prit subitement; & il fit ap-

peller les n qu'il ne po heures de crucifix qu'on aille fit plusteurs da son am momens a après quoi qu'on ne p trême-onci qu'il rendi quatre-ving & la treizi Ion pontific favant, fur où il passa p fon temps sévere dans faisant, po & ne cessa dans cette quer ses œu La plupart furent des me avec ra furnom de goire ne l'e

D'E'L'EGLIEL.

es

la

te

le

dit

au

. 8

ır,

int

rs,

des

u'il

on-

eau

de

oup

igé

nt,

oup

er a

-OK

fa

les.

eur

ap-

peller les médecins, qui lui déclarerent qu'il ne pouvoit pas compter sur deux heures de vie. Qu'on me donne mon crucifix, reprit le pieux Pontife, & qu'on aille chercher le saint viarique. Il fit plusieurs signes de croix, recommanda son ame à Dieu, & pria quelques momens avec beaucoup de ferveur; après quoi le mal empira tellement, qu'on ne put lui administrer que l'extrême onction. A peine l'eut-il reçue, qu'il rendit le dernier soupir, dans la quatre-vingt-quatrieme année de son âge, & la treizieme presque accomplie de son pontificat. Grégoire XIII pieux & favant, sur-tout dans la jurisprudence, où il passa pour le plus habile homme de son temps, sage & modéré, frugal & sévere dans ses mœurs, généreux & bienfaisant, porta ces vertus sur le S. Siege, & ne cessa de les y accroître. Il ne parut dans cette grande place, que pour marquer ses œuvres au coin de la grandeur. La plupart des jours de son pontificar furent des jours illustres; & l'on présume avec raison, qu'on lui eût donné le lurnom de grand, si le pape S. Grégoire ne l'eût obtenu avant lui. Le vingt-

T. iv

quatrieme d'avril, on lui donna pour fuccesseur, le fameux Sixte V, plus grand prince encore, & presque aussi grand pape.



en de la Companya de

THE TENTH OF THE STREET

the design of the second

al recognist and the contracts

the state of the same of the state of

States in he say when the second

سالد

LIV.

Depu de rée

de M de Si génér récep & en Félix Mont

francl nie na pour , plus jue aussi



HISTOIRE

DE L'EGLISE.

LIVRE SOIXANTE-NEUVIEME.

Depuis le commencement du pontificat de Sixte V en 1585, jusqu'à la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595.

Sixte Quint, auparavant cardinal ciacon. ad. de Montalte, évêque de la petite ville De Thou, de Ste. Agate au royaume de Naples, l. 42. général de l'ordre de S. François où sa l. Greg. Let. réception avoit été pour lui une fortune; & en rétrogradant jusqu'à son origine, Félix Peretti, jeune berger au village de Montalte dans la Marche d'Ancone, franchit moins encore par l'essor du génie, que par une élévation. & une force

d'ame rares même dans les rangs augustes, franchit l'énorme intervalle & tous les degrés divers, qui se trouvoient entre la cabane de son pere & le trône du Vatican. Le pâtre de Montalte passa même, au jugement de bien des observateurs, pour le souverain de son temps le plus digne de régner. Mais qu'il est rare, qu'une fortune si extraordinaire ne marque par quelque endroit les petitesses de son manege, ou la bizarrerie de sa marche! Depuis assez long-temps, Sixte ou Félix affectant un air de décrépitude, ne marchoit qu'à l'aide d'un bâton, sur lequel il s'appuyoit languissamment recourbé. Auffi-tôt qu'il jugea son élection certaine, sans même attendre la fin du scrutin, il jeta son bâton, sortit de sa place, & s'avança au milieu de l'assemblée, aussi droit à l'âge de soixante-quatre ans, qu'un homme de vingt-cinq. Tous les cardinaux se regardant les uns les autres, avec un air de furprise & quelque repentir; n'allons pas si vîte, dit le doyen, il peut se faire qu'il y air de l'erreur. Non, reprit Montalte d'un ton ferme, la chose est faite, & dans les formes. Et prenant dès-lors, sur les plus fiers prélats, l'ascendant qu'il ne

incer avec ble a Sixte

pouf de fo conti plaif les b les v à fo fes f vigu n'au Grég la de de c poin conv une grav faite don

tam

de l

auguf-

& tous

t entre

du Va-

même,

ateurs,

le plus

it rare,

he mar-

esses de

sa mar-

ixte ou

ude, ne

fur le-

recour-

ion cer-

fin du

it de sa

l'assem-

re-qua-

gt-cinq.

les uns

orise &

fi vîte,

i'il y ait

ke d'un

& dans

fur les

u'il ne

perdit Jamais, il dissipa d'un regard leurincertitude, puis entonna le Te Deum, avec une sorce de voix qui mit le comble à l'étonnement. Il se sit nommer Sixte, en mémoire du quatrieme Pape de ce nom, cordelier comme lui, & comme lui génie supérieur tiré de la poussière.

Jamais Sixte V ne rougit de la bassesse de son origine, dont il s'entretenoit au contraire en toute occasion; prenant plaisir à considérer & à faire remarquer les bizarreries de la fortune, ou plutôt les vues & la conduite de la providence d fon égard. On a prétendu que, par ses feintes successives de langueur & de vigueur, il vouloit faire entendre qu'on n'auroit point à lui reprocher, comme à Grégoire XIII, de pousser quelquesois la douceur à l'excès. Quoi qu'il en foit de cette intention, qui ne justifieroit point encore l'indécence d'un jeu si peu convenable à un chef de l'Eglise; Sixte une fois en place ne marqua plus qu'une gravité, une force & une grandeur, parfaitement assorties à la dignité suprême dont il étoit revêtu. Il se montra constamment ennemi du vice & protecteur de la vertu, pénétrant & juste, vigilant,

Ty

sévere observateur de l'ordre, magnissique en tout ce qui regardoit la splendeur de l'Etat & la gloire de la religion, ami des lettres & de tous les arts, trèsappliqué lui-même à l'étude, où il passoit donné le jour aux affaires. Enfin, soit qu'on le considere dans le réglement de sa maison, ou dans l'administration publique & les démêlés qu'il eut avec dissérens princes, on ne peut disconvenir qu'il n'ait été l'un de ces hommes rares qui sont honneur à l'humanité.

Avant de se faire couronner, il manda le gouverneur & les juges de Rome, pour les exhorter à rendre exactement la justice; mais avec une force qui avoit moins l'air de l'exhortation, qu'elle ne paroissoit les menacer de les faire servir eux-mêmes de victimes aux loix, s'ils n'en étoient pas les vengeurs. Il reçut avec bonté les complimens des seigneurs Romains, & des ministres étrangers; sans attacher grande importance, ni donner beaucoup de temps à ces cérémonies de simple appareil, dans les premiers jours d'un pontificat, dont il avoit à remplir tout autrement les momens précieux. Il fit néanmoins une sage distinction,

en f étoi deve pour

min fit p trois dier dre les nem don pour liers mên Patr nat les c un f fin, rable det l'arg rem qu'à ville de l

à Fe

pour sa propagation.

Le Pape les traita par-tout comme les Greg. Lets ministres des premiers souverains, les " ! l. s. fit passer pour le baiser des pieds avant part 5.1.5. trois cardinaux qui demandoient au- p. 229 & séq. dience, les embrassa tous avec une tendre affection, voulut qu'ils remplissent les fonctions d'honneur à son couronnement, où ils porterent le poële, lui donnerent à laver, & lui tinrent l'étrier pour la cavalcade. Il les institua chevaliers de l'éperon d'or, & leur donna luimême l'épée & la ceinture; les fit créer Patrices Romains par le peuple & le sénat, leur dit la messe en particulier, les communia de sa main, & leur donna un splendide banquet. Ils partirent enfin, chargés des réponses les plus honorables pour leurs souverains, & comblés de toutes sortes de présens; sans compter l'argent que le généreux Pontife leur fit remettre pour la dépense de la route jusqu'à Lisbonne. Dans toutes les bonnes villes d'Italie où ils passerent au sortir de l'Etat Ecclésiastique, principalement à Ferrare, à Venise, à Milan & à G'-

agnififplenigion,

trèsil pafs avoit n, foit ement tration t avec

liscon-

mmes nité. manda Rome, nent la i avoit elle ne

e fervir ils n'en it avec urs Ros; fans donner

nies de s jours emplir cieux.

ction,

nes, ce fur à qui l'emporreroit dans les marques d'honneur, d'affection, de libéralité à leur égard; & par-tout ils laifserent les princes & les peuples, charmes de leur modestie, de leur bonne grace, de leurs manieres aisées en des situations si nouvelles pour eux, de leur esprit & de leur capacité, mais sur-tout de leur piete, qui foutint parfaitement l'opinion qu'on avoit de la haute vertu des chrétrens du Japon. Le roi d'Espagne qui pour la seconde fois les voulut seter dans son royaume d'Aragon, où il enchérit fur tout ce qu'il avoit fait à Madrid, ordonna ensuite de leur équiper à Lisbonne le meilleur vaisseau qui se trouveroir dans le port, leur envoya des présens magnifiques, fournit à tous les frais du voyage, ajouta une groffe somme d'argent, & manda au Vice-roi des Indes de veiller à ce qu'ils fussent toujours pourvus en abondance, jusqu'à leur débarquement au Japon. Ils n'y arriverent qu'après des périls sans nombre, & une absence de huit ans.

De Thou,

Le nouveau Pape, peu après son exaltation, travailla efficacement à rétablir les mœurs, & à bannir les désordres, introduits depuis long-remps par la dou-

cent i cléfia édit assassi puis cardin nir la obći s'exer les m bre r mots tout l villes c'étoi trer a la pre l'épée officie capita le par des p où il gand

> Siz & ce fon h

de Bo

pût f

447

ceur mal entendue du gouvernement ecclésiastique. Il commença par publier un édit très-sévere contre les bandits; les assassins, les voleurs & les recéleurs; puis distribua dans ses provinces cinq cardinaux, hommes de tête, afin de renir la main à l'exécution. Il fut si bien obei, qu'au lieu des brigandages qui s'exerçoient impunément jusque dans les meilleures villes, on en bannit l'ombre même de la licence : en quelques mois, la sûreté publique fût rétablie en tout lieu. Si l'on toléroit dans certaines villes les divertissemens du carnaval c'étoit en dressant des gibets pour montrer aux licencieux le prix inévitable de la premiere échappée. Tirer simplement l'épée, ou faire la moindre rélistance aux officiers de la justice, c'étoit un crime capital dont personne ne pouvoit espérer le pardon. Le contre de Pépoli, l'un des plus grands seigneurs du Bolonois, où il avoit protégé & réfugié les brigands, eut la tête tranchée au milieu de Bologne; quelque follicitation qu'on pût faire en sa faveur.

Sixte V poullant la sévérité à l'excès, & consultant moins ici ses lumieres que son humeur impérieuse, ou que la fausie

vus en ement rès des nce de n exalétablir ordres,

a dou-

is les

le li-

s laif

irmés

tace,

ations

rit &

e leut

binion

chré-

e qui

r dans

rit fur

donna

me le

r dans

nagni-

oyage,

nt, &

veiller

idée qu'il se formoit de la grandeur de l'Eglise, entreprit sur les droits naturels du diadême, dans une bulle foudroyante qu'il publia, dès la premiere année de son pontificat, contre le roi de Navarre & le prince de Condé, chefs du Calvinisme en France. Les ligueurs avoient long-temps follicité Grégoire XIII d'approuver leur union séditiense, sans pouvoir rien obtenir de ce sage & modéré pontife. Comme ils étoient au moment de faire le dernier éclat, ils redoublerent leurs instances auprès de son successeur, avec d'autant plus de confiance, qu'il n'aimoit pas les Espagnols, fauteurs de la ligue. Déjà il avoit fait entendre au Vice-roi de Sicile, en recevant son hommage, qu'il n'étoit pas d'humeur à troquer, comme ses prédécesseurs faciles, le tribut d'un royaume contre un cheval. Toutefois ce fier pontife voulant faire connoître qu'il ne se plioit point au gré des impressions étrangeres, ôta par sa réponse tout espoir aux cabaleurs de France; il leur fit même sentir, qu'il pénétroit leurs vues tortueuses: mais il ne laissa point échapper pour cela une si belle occasion de porter la puissance du pontificat, au point où il se proposoit.

Ausside lu haute deux

Ar tifica les p renve men mini à lei ded prin trapp dom quel foit Fran fidé vall ceux

> dép pire pito récl

Aussi-tôt qu'on ne le pressa plus, il sit de lui-même ce qu'il avoit refusé avec hauteur, & publia sa bulle contre les

deux princes.

eur de

aturels

oyante

ice de

avarre

u Calvoient

I'd'ap-

is pounodéré

oment

ouble-

fucces-

fiance,

uteurs

tendre

nt son

neur à

s faci-

tre un

oulant

int au

ta par

urs de

qu'il

nais il

une si

ce du

osoit.

Après y avoir élevé la puissance pontificale infiniment au dessus de toutes Henri III, t. les puissances de l'univers, qu'elle peut Mem de la renverser de leurs trônes, porte expressé. Lique, t. 1. ment la bulle, & terrasser comme des p. 343 & suiv. ministres de Satan, lorsqu'ils manquent à leur devoir; il dit tout ce qui se peut de dur & d'injurieux, contre les premiers princes du sang de France; les déclare frappés d'anathême, privés de tous leurs domaines, incapables, eux & leurs descendans à perpétuité, de succéder à quelque Etat & souveraineté que ce soit, nommément à la couronne de France. Il absout encore du serment de fidélité tous leurs sujets & tous leurs vassaux, & fait défense tres-étroite à ceux-ci de leur obéir.

Une atteinte si manifeste portée à l'indépendance toujours intacte de l'Empire François, y excita, malgré l'état pitoyable où il se trouvoit féduit, les réclamations de tous les ordres de l'Etat, & de tous les citoyens qui n'étoient pas vendus à la ligue. Le plus foible de tous

Journ. de

sut le monarque bravé, & si bassement intimidé par-là, que, quoi qu'on lui pût représenter, il n'osa jamais permettre qu'on procedar contre cette bulle dangereuse, ni même demander au Pape de la révoquer. Tout ce qu'on put obtenir du prince effrayé, fut qu'elle ne seroit pas publice en forme légale. Les ligueurs no s'en prévalurent pas moins, pour l'obliger à compre la paix avec le roi de Navarre, comme avec un excommunié & un ennemi déclaré de l'Eglise. Le Monarque diffirant autant qu'il pouvoit d'en venir à cette extrémité, avec un prince qui lui avoit encore offert depuis peu ses troupes & son bras contre la ligue, envoya vers lui des médiareurs & des théologiens, pour lui persuader de rentrer dans la communion catholique, ou de suspendre au moins quelque temps l'exercice du Calvinisme. C'étoir mal s'y prendre avec un héros, que d'employer l'épouvante à sa conversion. Il ne répondit autre chose, sinon qu'il étoir disposé, comme il l'avoit été en toute rencontre, à se laisser instruire. quand on y procéderoit en la maniere convenable, & non pas en lui tenant, comme autrefois, le poignard sur la gorge.

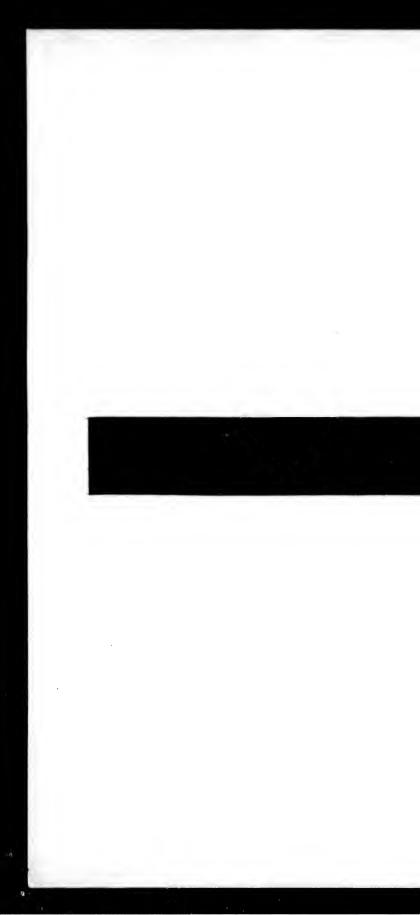
Bie Rome ne le en cel teftati du Paj du V pontif Teuls loix t royau pation un co ble; pas, 1 hérét l'Egli techr point irréco jure f fon c **feco**t bliqu tienr

mên

loit o

ement ui pût mettre danpe de otenir pit pas urs ne l'oblie Nanié &c e Moec un depuis la liurs & ler de ique, temps t-mal d'emm. Il qu'il té en uire. niere ant ; ur la

Bien plus fier encore avec la cour de 16id. p. 388. Rome où il vouloir faire sentir qu'on De Thou, ne le maîtrisoit point comme le foible ibid p. 388. Henri III, il fit piroître en son nom & De Thou, en celui du prince de Condé, une protestation des plus fortes contre le décret du Pape, & la fitafficher jusqu du Vatican. Il y appeloit de la pontificale à la cour des pa seuls juges compétens par raj loix temporelles & fondamentales de ce royaume; & fur cet abus, ou cene ufurpation d'autorité, il citoit le Pontife à un concile général légitimement assemblé; ajoutant que, s'il ne s'y soumettoit pas, il le tiendroit non seulement pour hérétique, mais pour un oppresseur de l'Eglise chrétienne, & un véritable antechrist. Et l'envisageant déjà sous ce point de vue, il lui déclare une guerre irréconciliable, promet de venger l'injure faite à sa personne & à toute la maison de France; réclamant à cet effet le secours de tous les rois, princes, republiques & communautés vraiment chrétiennes, non moins intéressées que luimême à punir un attentat qui trouble le repos general de la chrétiente. Il falloit que le malheur des temps eut bien



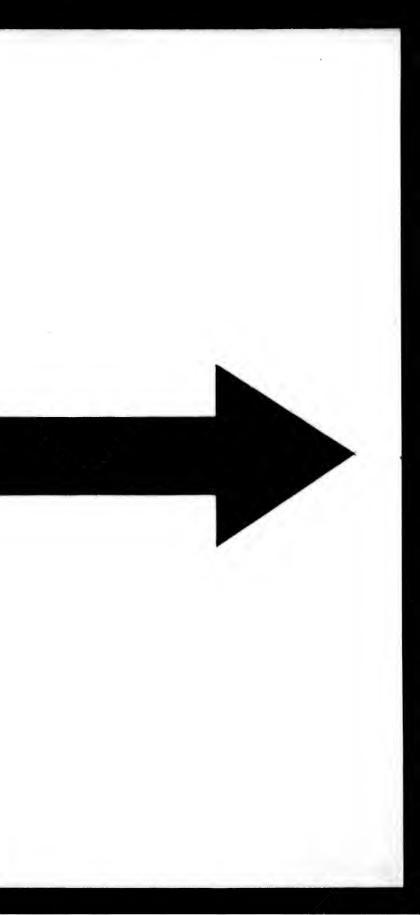
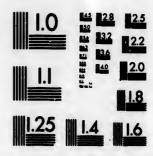


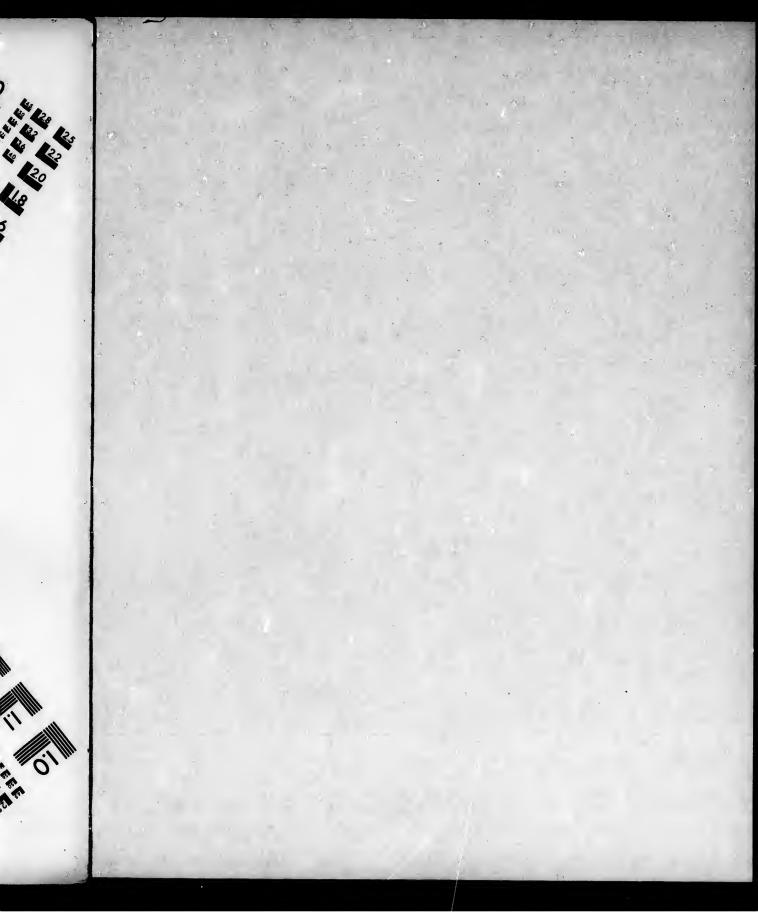
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STATE OF THE STATE

Photographic Sciences Corporation STATE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



rabaissé la sierré françoise, on qu'elle eût bien changé les idées des Romains à cet égard; puisque ce maniseste causa la plus grande surprise à Rome. Sixte V avoit trop de hauteur & trop de roideur dans le caractere, pour révoquer sa bulle; mais il ne laissa point d'applaudir à un trait de vigueur si analogue à son propre génie; il ne put s'empêcher de dire à l'ambassadeur de France, qu'il seroit à souhaiter que le roi son maître eût autant de courage contre ses vrais ennemis, que le roi de Navarre en montroit contre l'ennemi, non pas de sa personne, mais uniquement de ses erreurs.

Jamais la vigueur & l'activité n'avoient été plus nécessaires au roi de Navarre, que dans la situation où se trouvoit la maison royale, depuis que la mort récente du frere de Henri III, rendoit le ches de la maison de Bourbon héritier présomptif de la couronne. Ce dernier rameau des Valois; duc d'Alençon d'abord, puis d'Anjou, & sous les titres jeune homme frivole, ou plutôt ensant mutin & brouillon, après bien des mutineries & des cabales inutiles pour acquérir du crédit dans le royaume, avoir passé à la souveraineté illusoire des

Paysplus d'éga effuy qui l âge; qui t gion. voit la fle reine rien, risqu de p le ta alarn la co

> dâti en I doni rétic de I mên Gui trôn plac

Lor

mon

la plus d'avoit ur dans bulle; ir à un propre dire à feroit à eût au-

rlonne,

avoient avarre, ivoit la nort réndoit le héritier dernier con d'atous les i plutôt ès bien inutiles yaume, oire des Pays-Bas, où bientôt il eur beaucoup plus à se plaindre qu'en France du peu d'égard qu'on avoit pour son rang. Il y essuya des revers, & y prit un chagrin, qui lui causa la mort, à la fleur de son âge; ce qui ouvrit un champ libre à ceux qui brouilloient, sous prétexte de religion. En dix ans de mariage, le Roi n'avoit point eu d'enfans, il étoit encore à la fleur de son âge, aussi bien que la reine sa femme; mais on ne menageoit rien, avec un prince qu'on narquoit sans risque. On assura qu'il n'auroit jamais de posterité, on sit courir des écrits qui le taxoient d'impuissance absolue, on alarma toute la nation sur la succession à la couronne, comme si elle eut été au

On ne doutoir point qu'elle ne regardât le roi de Navarre, comme héritier en ligne directe: mais les ligueurs lui donnerent l'exclusion, comme à un hérétique, & proposerent le vieux cardinal de Bourbon, son oncle. Pour gagner en même temps la Reine-mere, le duc de Guise lui persuada qu'on n'éloignoit du trône le chef des Bourbons, que pour y placer ses petits-fils, ensans du duc de Lorraine & de Claude de France sa fille.

Guile avoit des amorces assorties à tous les goûts, & à tous les états. Aux yeux de la noblesse, il faisoit luire l'espoir de partager les graces que le Roi prodiguoit exclusivement à ses mignons; il promettoit au clergé l'extirpation de toutes les erreurs, & à l'ordre populaire la suppression des impôts. Tous ces maneges lui avoient gagné une infinité de partisans, sans qu'il voulût encore prendre les armes contre son souverain. A mesure qu'il approchoit de moment de consommer son attentat, il en paroissoit plus effrayé, & ne commettoir ses destins à la faveur populaire, qu'avec un pressentiment qui le faisoit frémir. Mais on affure que le roi d'Espagne, informé que les Flamands offroient de se soumettre à la France, força le duc à éclater, en le à Henri III les menaçant de remer originaux de ses traités avec l'Espagne.

On prit donc le fantôme qu'on vouloit mettre à la rête de la ligue, c'est-àdire le cardinal de Bourbon, & on le conduisir en Picardie, comme dans le plus sûr asile de la conspiration. Guise & ses freres rassemblerent autour d'eux la noblesse de Champagne & de Bourgogne. Des Allemands & des Suisses,

foud mêm ouvr gueu Tou Quai les au de l'u les li Bour cra (cessa qu'el bićes puis de fe cette peu a leva d fes én v form lefque réglée du car la rév dange

hereti

trône.

. 14 1

s à tous ux yeux spoir de diguoit prometoutes les la supnaneges le partiprendre mefure de conaroissoit fes defavec un ir. Mais informé umettre er, en le i III les pagne. on vouc'est-à-& on le dans le . Guise ur d'eux de Bour-Suiffes, soudoyés par l'Espagne, avancent en même temps sur les frontieres. Lyon ouvre ses portes, aux secours que les ligueurs avoient obtenus de la Savoie; Toul & Verdun, à ceux de Lorraine, Quantité de villes, les unes trompées, les autres forcées, se soulevent en faveur de l'union. Au cœur même du royaume, les ligueurs s'emparerent d'Orléans, de Bourges & d'Angers. La lique enfin s'ancra si bien à Paris, que cette ville ne cessa plus d'en être le foyer, jusqu'à ce qu'elle en devînt le tombeau. Les assemblées clandestines où l'on censuroit depuis long-temps la conduite du Roi & de ses ministres, avoient dégénéré en cette faction audacieuse qu'on nomma peu après les Seize. Mais dès-lors elle leva de l'argent & des armes, dépêcha ses émissaires aux villes principales, pour y former des complors femblables, avec lesquels elle établit une correspondance réglée. Parut enfin, sous le nont seul du cardinal de Bourbon, le manifeste de la révolte, où l'on exagéroit sur-tout le danger que couroir la foi, si la branche heretique des Bourbons montoit sur le trông. A. Company of the state Il n'en falloit pas tant à Henri III,

pour s'abandonner à ses incertitudes & à ses inconséquences accoutumées. Après bien des protestations, des apologies, des complaintes, & tous les témoignages possibles de foiblesse & d'irrésolution, il prit enfin, & le plus mauvais parti en traitant avec ses sujets armés, & le plus mauvais des moyens en chargeant de cette négociation la reine sa mere, qui, outre son inclination pour les fils du duc de Lorraine, voyoit avec plaisir le duc de Guise chagriner le roi de Navarre qu'elle ne pouvoit souffrir. Catherine termina, ou assoupit le différend, par le traité de Nemours, qui obligeoit le Roi de défendre sous peine de mort, dans toute l'étendue de son royaume, l'exercice de toute autre religion que la Romaine; de bannir dans un mois les ministres de la réforme, & deas six mois tous les autres calvinistes qui n'auroient point abjuré; de les déclarer inhabiles à posséder aucun emploi public , & de casser leurs chambres miparties de retirer de leurs mains, par la voie même des armes, les places de sûreté, & d'en donner au contraire jusqu'à douze à la ligue, dans les provinces de Picardie, de Champagne, de Bourgogne,

gogi de la par l traite prit roi d ques

B pren pour défer duc a Lang bon o Relig fans dang vrit l offen gne dérab nomb allum natio varro partie duire & ce verfa

ides & . Après logies, noignarrésolunauvais armés, n charreine sa on pour oit avec et le roi souffrir. le difféirs, qui us peine e de son utre relinir dans rme, & lvinistes les déclaemploi bres miins, par blaces de raire juiprovinces de Bour-

gogne,

gogne, de Bretagne, & dans l'enclave de la Lorraine, avec des garnisons payées par le Roi. Ge fur à la nouvelle de ce traité, que les cruelles agitations d'esprit qui bouleverserent tous les sens du roi de Navarre, lui blanchirent en quelques momens une moitié de la barbe.

Bientôt remis de cette surprise, il prend un nouveau degré de courage, & pourvoit de son mieux, tant à sa propre défense, qu'au salut du royaume. Le duc de Montmorenci, Gouverneur du Languedoc, très-bon catholique & aussi bon citoyen, flottoit entre le parti des Religionnaires & celui des Ligueurs, sans connoître encore quel étoit le plus dangereux pour l'Etat : Bourbon lui ouvrit les yeux, & fit avec lui une alliance offensive & défensive. Il tira d'Allemagne plusieurs détachemens, peu considérables d'abord, mais formidables & nombreux, depuis que l'enthousiasme allumé par les ministres eut riré cette nation de sa pesanteur naturelle. Le Navarrois enfin, au lieu d'abandonner la partie, comme on s'étoit flatté de l'y réduire, parut le premier en campagne; & ce fut d'abord un tourbillon, qui renversa tout ce qui se rencontroit sur sa Tome XIX.

route. En moins de deux mois, il soumit la Guyenne, le Dauphine, la Saintonge, le Poitou. Conde, d'une autre part, pénétra dans l'Anjou, quoiqu'avec moins de succès, pour avoir eu moins de prudence. Henri III, toujours pauvre tandis que ses mignons nageoient dans l'opulence, réussir enfin à équiper bien ou mat ses troupes: mais il mit encore à leur tête ces favoris méptisables; & à la faveur de l'indignation générale qu'excita ce nouveau délire, les ligueurs firent monter à son comble la haine des peuples contre lui. Ainsi commença la neuvieme guerre, causée ou occasionnée par le Calvinisme. On la nomma la guerre des trois Henri, savoir Henri III avec les Royalistes, Henri de Guise à la tête des ligueurs, & Henri de Navarre chef des Calvinistes.

Dans cette année de tumulte & de Prinok seq. confusion, on ne laissa pas de tenir à Aix en Provence un concile, où se trouverent, avec le métropolitain, les évêques d'Apt, de Gap, de Riez, de Sisreron, & le vicaire général de Fréjus, On y prescrivit en premier lieu une formule de foi, puis on y dressa des réglemens très-utiles pour le rétablissement de

la d le m fur ! lébre hém nou pont nom au n y vi Moy **scien** dans crets doct clim par le de fe

toit d toien dans homi toute qui o **fuper** foleil tranfi

fait I

Si

la discipline & des mœurs, toujours sur le modele des regles de Trente. Ce fut 1bid p. 15: fur le même fonds, que le concile ce- 1164 & leg. lébré la même année 1 585 dans l'autre hémisphere, à Mexique capitale de la nouvelle Espagne, établit ses réglemens pour la conduite uniforme des Eglises nombreuses, qui commençoient à fleuric au milieu de ces régions barbares. On y vit, outre l'archevêque Pierre de Moya, six évêques très-versés dans les sciences ecclésiastiques, & spécialement dans le droit canon; comme leurs décrets en font foi. Ces deux conciles, de doctrine aussi uniforme que dissérens de climat, furent pareillement approuvés par le pasteur chargé de confirmer la foi de ses freres.

Sixte V dont le génie puissant écar- ciacon vit. toit de l'Italie les mouvemens qui agi- sixte V. t. 4. toient le reste de l'Europe, se sivroit dans ce glorieux loisir à la passion des hommes dignes de l'immortalité; de toute part, il érigeoit des monumens, qui ont en effet éternisé son nom. Le superbe obélisque autrefois confacté au soleil par un roi d'Egypte, & depuis transporté à Rome où Néron en avoit fait l'ornement principal de son cirque,

il foua Saine autre qu'avec moins pauvre e dans er bien encore

s; & à e qu'exrs firent es peula neumée par a guerre III avec

la tête rre chef

te & de tenir à le troules évêde Sif-Fréjus, une fores réglement de

dépérissoit enterré derriere la sacristie de l'église de S. Pierre. Paul III. & avant sui l'altier Jule II avoient eu dessein de le relever : mais la perspective des difficultés & de la dépense leur avoit fait peur. Rien n'effraya Sixte; & comme l'essor du génie dans les princes rencontre presque zoujours des artistes propres à le seconder, Dominique Fontana, célebre architecte de Côme, vint se présenter, avec des moyens dont la simplicité fut l'objet principal de l'admiration publique. Cette masse énorme, de cent sept pieds de hauteur, pesoit neuf cent cinquante-six mille cent quarante-huit livres. Huit cents hommes & cent quarante chevaux furent employés au jeu des machines qui la mirent en place, Le travail commença le dernier jour d'avril 1586, & le dixieme de Septembre l'obelisque parut sur son piédestal, Le vendredi suivant, le S. Pere en sit la bénédiction avec des solennités proporrionnées à la grandeur de l'entreprise, & dédia ces dépouilles du paganisme à celui qui de sa croix en a renversé l'empire. Sixte, après ce grand ouvrage, fit encore déterrer trois autres obélisques, dont le premier, qui avoit servi d'ornement au mausolée d'Auguste, sur érigé

deva le se Latra Ste.

C l'éco gloir l'égli pelle du V de ri vilég église légia digni bourg le no grotte tant nouve plus c ter le bâtie il aff d'auti

> que 1 évêch

devant l'église de Ste. Marie Majeure le second, dans la place de S. Jean de Latran; & le dernier, dans celle de

facristie

111, &

eu des-

spective

ur avoit

comme

rencon-

propres

ana, cé-

: se pré-

i simpli-

niration

de cent

euf cent

nte-huit

ent qua-

s au jeu

n place,

ier jour

Septem-

piédestal.

en fit la

propor-

treprise,

misme à

rfé l'em-

rage, fit

slisques,

d'orne-

fut érigé

Ste: Marie du Peuple. Ce pontife, naturellement enclin à l'économie, mais beaucoup plus à la gloire & à la célébrité, fit encore dans l'église de Ste. Marie Majeure une chapelle superbe en l'honneur de la creche du Verbe incarné; puis il y établit un prévôt & des Chapelains en titre, avec de riches prébendes & beaucoup de priviléges. Il fonda un évêché, & bâtit une église magnifique à Lorette, dont la collégiale fut érigée en cathédrale, avec la dignité & les revenus convenables. Au bourg de Montalte dont il avoit porté le nom avant d'être pape, & le plus près qu'il lui fut possible de l'humble grotte où il étoit ne, il fit travailler avec tant d'ardeur à la construction d'une ville nouvelle, qu'on y employoit chaque jour plus de cinq cents ouvriers, fans compter les habitans du lieu. La ville étant bâtie, il y crigea un evêche, auquel il affigna les biens d'une abbaye & d'autres terres, tant pour le chapitre que pour l'évêque. Il érigea aussi en évêché; les villes de Tolentin & de ans, junkaner dues ber bereion a un-

San-Severino, dans la Marche d'Ancone, Macheva la nef de S. Pierre, & la bibliotheque du Vatican, bâtit au même lieu cet immense & superbe palais où tous les cardinaux peuvent loger avec le Pontife, établit à Rome un hôpital pour les pauvres mendians, & une communauté sant de veuves édifiantes que de filles sans ressource, pour y être élevées dans la piété & dans la pratique des bonnes œuvres. Et son économie pourvoyant encore à l'avenir; après tant de dépenses, il mit en réserve dans le château S. Ange un million d'écus d'or, à quoi l'on ne pourroit toucher qu'en certains cas extraordinaires, qu'il spécifia dans une bulle expresse, signée par trente-quatre cardinaux, avec promelle sous serment de s'y conformer.

Sixte V cependant n'étoit pas tellement occupé de ces ouvrages extérieurs, qu'aucun autre objet échappât à ce génie, aussi vaste que ses devoirs, & même qu'il ne s'appliquât principalement à relever dans l'épouse de Jésus-Christ ces graces du dedans, dont le Dieu des cœuss est le plus jaloux. On compte jusqu'à foixante-douze bulles, données par cet insatigable poritise en moins de deux ans, soutenues dans l'exécution d'une

vigil tend quek que · Pleir ticul iona les ac il let les co vit c volo cont adul le po les f rigue plice aban nes, nel a foue ce q n'en ford Rom

l'imp

vern

daler

ème lieu où tous le Ponpour les nunauté de filles ées dans bonnes yant enpenses, S. Ange l'on ne cas exans une e-quatre serment as telleérieurs, ce gék même int à rehrist ces

es cœuis

jusqu'à

par cet

de deux

n d'une

Ancone.

a biblio-

vigilance & d'une vigneur égales, tendant presque toutes, soit à effacer quelque tache, soit à rehausser quelque trait de la beauté de l'Eglise. Plein de zele pour les mœurs, & par- Leti. t.a. ticulièrement pour la pureté des conjonctions chrétiennes, il ordonna que les adulteres seroient condamnés à mort; il leur joignit enfuite les incestueux & les corrupteurs de la jeunesse. Il prescrivit des peines contre les avortemens volontaires, & condamna les mariages contractés par les eunuques. Pour les adulteres encore, il ôta aux tribunaux le pouvoir de leur faire jamais grace, & les fit rechercher avec la plus grande rigueur. On poursuivit jusqu'à leurs complices, dans les conditions même les plus abandonnées : des troupes de courtifanes, convaincues d'un commerce criminel avec des gens maries, furent toutes fouettées cruellement en un même jour; ce qui imprima tant de terreur, qu'on n'entendit presque plus parler de ces defordres. Sixte eut bien voulu bannir de Rome toutes les femmes publiques : dans l'impossibilité que lui en fit sentir le gouverneur, il chassa au moins les plus scandaleules; aimant à croire, qu'après en

avoir diminué le nombre, il parviendroit à l'entiere exécution de son dessein, qu'il ne perdit jamais de vue.

ans, le di

pouv

été n

aux c

qui r

meu

fiafti

d'êtr

le m

ou p

Ainf

Mon

inco

princ

poin

lege

ou-le

quel

les p

fuje

scan

fave

chez

grég

tuce

bull

Si

L'astrologie judiciaire & routes les extravagances impies qu'elle entraîne, étoient alors fort en vogue au delà des monts. Le Pape défendit de lire, & de garder chez soi aucun des livres qui en traitoient; & d'une maniere si absolue, que des particuliers de bonne famille, protégés même par des cardinaux, furent irrémissiblement condamnés aux galeres, Ibid. sonk. pour avoir enfreint ces défenses. La bulle Detestabilis, qui proscrit l'usure, est une des plus mémorables de ce pontife; parce qu'elle serr encore de regle aux canonistes, dans la matiere des contrats. Elle condamne les conditions illicites qu'on ajoute aux contrats de société, & prescrit les regles sûres pour les passer légi-Ibid. const. timement. La bulle par laquelle il statue sur le nombre & la qualité des cardinaux, n'est plus guere observée qu'à l'egard de ce nombre, qui est celui des soixante-dix juges choisis par Moise pour

le gouvernement d'Ifraël. Ce nombre

devoit être partagé en quatorze diacres,

cinquante prêtres, six évêques; & aucun

ne pouvoit être nommé qu'il n'eût 12

Bullar. t. 2. sonft. 17.

45.

so, Pii V.

arvienon desue. ates les itraîne, lelà des , & de qui en bsolue, amille, , furent galeres, La bulle , est une e; parce x canoats. Elle es qu'on & prefler légiil statue s cardiée qu'à elui des ise pour nombre diacres, & aucun

eût 2,2

ans, afin de pouvoir prendre au moins le diaconat dans l'année. De plus, onn'en pouvoit nommer aucun, qui eut jamais été noté d'infamie; qui ent été refusé aux ordres pour quelque empêchement; qui revêtu des moindres ordres, fût demeure un an fans porter l'habit ecclésiastique; qui fut tant soit peu soupçonne d'être illégitime, eut-il été légitimé par le mariage suivant de ses pere & mere, ou par une dispense même du S. Siege. Ainsi vit-on la délicateile du berger de Montalte s'élever à un point encore inconnu à la plupart des papes, ou des princes. Il voulut auffi qu'on n'admît point en même temps dans le facré college l'oncle & le neveu, les deux freres, ou les deux cousins-germains.

Sixte pourvoyant aussi à l'honneur de l'état religieux, désendit de recevoir en quelque ordre que ce sût, les barreds, les personnes notées d'infamie, aucun sujet dont la vie déréglée eût donné du scandale. Il étendit sa sollicitude & ses saveurs jusqu'aux confréries du Rosaire chez les Dominicains, ainsi qu'aux congrégations que les Jésuites avoient instituées pour leurs écoliers. Il donna une bulle expresse, pour exciter les sideles à

V v

terre, qui étudioient en grand nombre au collège de Reims : il exhortoit en même temps l'empereur, les rois & tous les princes chrétiens, à protéger & à défendre ceux de cette nation qui étoient perfecutes pour la foi. Il pressa vivement le roi d'Espagne de déclarer la guerre à la reine Elisabeth; & pour l'y mieux engager, il donna le chapeau de cardinal à Guillaume Alain, que protégeoit ce prince. Cet humble & pieux favant ayant déjà refusé la pourpre que Grégoire XIII lui avoit offerte, Sixte le contraignit de l'accepter, & le sit encore légar apostolique en Angleterre; comme l'avoit été le cardinal Polus : il ne voulut point que les dignités missent de la

secourir les jeunes catholiques d'Angle-

le p

de

froi

hui

me

qui

plu

qu'

ron

cen

hui

cou

CFIT

fon

fem

cha

cap

con

glet

tive

fuje

fion

Un

La reine Elisabeth avoit mis depuis peu le comble à l'indignation du Pape, de toutes les têtes couronnées, de tous les cœurs sensibles aux impressions de la vertu, & même de la feule humanité, en immolant à sa haine forcenée pour la religion catholique la reine Marie d'E-

différence entre deux personnages si res-

semblans pour le mérite. C'est ce car-

dinal Alain, qu'on appella depuis le car-

D'Attichy . Hist. Card. t. Angle nombre rtoit en s & tous er & a étoient vement guerre à mieux e cardiotégeoit x favant ue Gré-Sixte le t encore comme ne vount de la es si rest ce caris le car-

s depuis u Pape, de tous ons de la manité, e pour la urie d'E- coste den la taisant perir sur l'echafaud, su mépris de toutes les loix, du droit le plus facre des nations, du sceau divin de l'indépendance empreinte sur les fronts ceinte du diademe. Après dixhuir ans d'une outrageante prison, Elifaberh n'eur point horreur de confommer, für l'infortunce Marie, l'attentat qu'elle regardoit comme le moyen le plus propre à exécuter le grand dessein qu'elle avoit conçu, d'unir les trois couronnes Britanniques sur la tête d'un monarque protestant. Ainsi quelque innocente que fut Marie des crimes qu'on hui imputor, elle ne pouvoit qu'être coupable, des que sa religion étoit un erime. Mais comme il étoit mal-séant de la condamner pour celui-ci, on se fonda sur les autres, quoique si peu vraifemblables, qu'ils ne firent prendre le change à personne. Durant la longue caprivité de la reine d'Ecosse, on avoit conjuré plusieurs fois contre celle d'Anglererre, afin de remettre l'auguste captive sur son trône, & d'affranchir ses sujets catholiques de la cruelle oppreshon qu'ils fouffroient en son absence. Une nouvelle conspiration, formée & decouverte après tant d'autres, fit enfin

juger que la réforme ne seroit jamais assurée dans les deux royaumes; à moins de facrifier la reine qui faisoit l'espoir de l'ancienne religion.

Uy. 86.

De Thou, On lui nomma des juges, qui lui notifierent leur commission, & la citerent à comparoître. Elle répondit d'abord, qu'elle n'étoit pas sujette de la reine d'Angleterre, qu'elle-même étoit zeine, & ne devoit compte de ses actions qu'à Dieu. Pour mettre néanmoins sa réputation à couvert, elle comparut; mais après avoir protesté, comme elle en prit acte, qu'elle n'entendoit rien faire qui portat préjudice à la majesté royale, à sa propre dignité, ni au roi son-fils. Alors elle parut sur un siege élevé, par distinction pour son rang, Les commissaires ne lui dissimulerent point, que le but d'Elisabeth étoit d'assurer, avec la tranquillité publique, le pur évangile qu'elle ne pouvoit négliger sans crime; puis ils la prierent de répondre à l'accusation formée contre elle, d'avoir machiné la ruine de la religion protestante, avec celle du royaume & de la reine d'Angleterre. Marie se leva, & prit Dieu à témoin, qu'elle n'avoit jamais rien tramé contre la vie de la

reine com pouv pre: fecté la dé confi fer d qu'el pour déliv fous ! occu volor

> Le rappo & les noml reine fans 1 peine la rei beth de pe tence ni fig tout :

> > fuad

jamais moins l'espoir

jui, lui la citeit d'ade la e étoit actions oins sa parut; ne elle it rien najesté au roi liege rang, lerent t d'afie, le gliger réponelle, ligion ne & leva, avoit

de la

reine d'Angleterre, & qu'étant prisonnière, elle n'étoit pas responsable des
complots d'autrui; qu'au reste elle ne
pouvoit être convaincue que par sa propre signature, & non par celle de ses
secrétaires, qui ne manqueroient pas de
la décharger, s'ils étoient présens. Elle
confessa qu'elle avoit cherché à intéresser dans sa cause les princes étrangers;
qu'elle avoit fait beaucoup de tentatives
pour rompre ses fers, & sur-tout pour
délivrer les catholiques de l'oppression
sous laquelle ils gémissoient; qu'elle s'en
occupoit encore, & qu'elle répandroit
volontiers son sang pour y parvenir.

Le parlement s'étant assemblé sur le rapport des commissaires, les seigneurs & les communes qui le compositent, au nombre de quatre cents, déclarerent la reine d'Ecosse criminelle de leze majesté, sans toutesois prononcer sur le genre de peine, dont ils laissoient le jugement à la reine d'Angleterre. La sourbe Elisabeth se sit long-temps prier, avant même de permettre la publication de cette sentence, qu'elle seignoit de ne vouloir, ni signer, ni consirmer. Elle prétendoit tout saire imputer au parlement, & persuader au peuple qu'elle avoir sousseur

une forte de violence. Quand elle crus y avoir reuffi, elle souscrivir enfin la fentence de mort, & en remit l'ache au fecrétaire d'Etat Davillon, avec ordre néanmoins de le garder, sans le communiquer à personne. Que que accoutumée que dut être Elisabeth au lang catholique sprès les correns qu'elle en avoit répandus, il paroît que celui d'une tête couronnée lui fit peine. Dès la nuit qui suivit la signature du régicide, elle fut, dit on, bourrelée de remords a cruels, qu'elle envoya pour la révoquer: mais Davisson avoir dejà communique ces actes à un membre du confeil privé; celui-ci, à cons les autres; & ils avoient unanimement résolu de procéder à l'exécution sans rien dire à la reine, peu inquiets de trouver grace pour une paseille faute. Le secrétaire fut néanmoins condamné par la suite à one amende & 1 la prison, mais pour la sorme seulement, La chose au fond parut avoir si peu ofsensé, que tous ses complices, plus coupables que lui, obtintent sans peine leur pardon. Quoi qu'il en soit, dès qu'ils furent munis de l'acte figné par Elifaberh, ils se transporterent en diligence à Fortheringay, derniere prison de Matie, bourn

it i da D figni mort qu'el en A de jo ger t fans mand mett dépe de l'e l'acte Shre duret accor votre main tin, autre gerer Com voit elle l

leur

toit .

tie, & se se firent accompagner de deux bourreaux, qui annonçoient toute la noirceur de leur dessein.

ile con

la fen-

acte an

c ordre

e com-

accou-

au lang

elle en

ui d'ane

s la nuir

de, elle

nords a

voquer:

aunique

d prive.

avoient

à l'exé-

peu in-

pareille

ins con+

ide & 1

lement,

peu of-

lus cou-

ine leur

ès qu'ils

as Blis

aligence

de Ma-

Dès le lendemain de leur arrivée, ils fignifierent à Marie de se préparer à la mort. Elle répondit sans s'étonner, qu'elle s'y préparoit depuis sa détention en Angleterre, & sit paroître beaucoup de joie de se voir au moment de changer toutes ses infortunes en une félicité Jans bornes & fans vicissitude. Elle demanda simplement quelque délai pour mettre ordre à ses affaires, puisque celà dépendoit de ses juges. En effet, le jour de l'exécution n'étoit pas marque dans l'acte livré par Davisson. Le comte de Shrewsbury repondit neanmoins avec dureté: Non, madame, on ne vous en accordera point : vous êtes à la veille de votre mort; tenez vous prête pour demain entre sept & huit heures du matin, on n'y ajoutera pas une heure. Un autre moins barbare entreprit de lui suggérer quelques motifs de confolation. Comme elle dédaignoit tout ce qui pouvoit sorrir de ces bouches hérétiques, elle l'interrompit, & lui dit que le meilleur office qu'il pouvoir lui rendre, c'etoit de lui faire venir son confesseur:

mais on le lui refusa impitoyablement; quelque instance qu'elle pût faire à ce sujet jusqu'à son dernier soupir. On lui envoya au contraire le doyen de Péters-boroug, qu'elle ne voulut jamais écouter. Elle écrivit à son confesseur, pour lui demander le secours de ses prieres, & tous les moyens possibles de contribuer à son salut; puis au roi de France & à la Reine-mere, au duc & à la duchesse de Guise, pour leur recommander les gens de sa maison. Elle les assuroit tous, qu'elle mouroit contente, après une si longue suite de tribulations, qui aboutissoit enfin au port du salut.

Ayant ensuite rassemblé ses domestiques, elle leur distribua le peu d'argent qui lui restoit, sit le partage de ses habits & de ses joyaux entre ses semmes, & dit à tous que c'étoit avec une peine sensible qu'elle ne leur donnoit pas davantage, mais qu'elle étoit assurée que le roi son sils y suppléeroit. Elle chargea son maître d'hôtel de les recommander de nouveau, & de porter sa bénédiction à ce prince, qu'elle conjuroit de ne point venger sa mort. Tout le monde sondant en larmes, elle les consoloit elle-même sans en verser une seule, & les exhortoit

à ne bonhe tous s defad ordina elle fe pria p heure femm couch contir toute avant pour t comn dans facrée permi

> la vir pour C'éto quelle douz drap crucie fur a de se

> mité

lement; ire à ce
On lui
Péterfis écour, pour
ieres, &
ntribuer
e & à la
hesse de
les gens
, qu'elle
longue
sloir enlomesti-

d'argent fes haemmes, ne peine pas dairée que chargea imander édiction ne point fondant le-même exhortoit à ne point s'affliger, à l'approche du bonheur inessable qui alloit succèder à tous ses malheurs. Elle les sit enfin sortir de sa chambre, à la réserve de ses femmes ordinaires; & comme il étoit déjà nuit, elle se retira dans son oratoire, où elle pria prosternée pendant plus de deux heures. Après quoi, elle rejoignit ses femmes, prit quelque nourriture, & se coucha, moins pour dormir, que pour continuer sa priere, qui dura presque toute la nuit. Elle se leva deux heures avant le jour, s'habilla magnifiquement, pour un jour que sa foi lui faisoit regarder comme le plus beau de sa vie, rentra dans son oratoire, & prit une hostie consacrée, que le Pape, dit-on, lui avoit permis de tenir en réserve pour l'extrémité où elle se trouvoit.

A l'heure marquée, ses commissaires la vinrent tirer de son appartement, pour la conduire au lieu de son supplice. C'étoit une vaste salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un échasaud de douze pieds en quarré, couvert d'un drap noir. La Reine entra, tenant un crucisix entre ses mains; & quand elle suprès de l'échasaud, elle appela un de ses officiers, & lui dit: Aidez-moi à

monter; c'est le dernier service que vous me rendrez. Elle étoir vêtue d'une longue robe de velours noit, ornée d'agraffes & de lames d'or, avec beaucoup de perles & de pierres précieuses; & de sa tête, pendoit jusqu'à terre une coiffe blanche, d'une finesse transparente. A l'âge de quarante-quatre ans, dont la moitié passée dans un abîme d'infortune, la beauté sans égale de Marie Stuart, moins sétrie qu'animée par les impressions de la douleur & les sentimens de l'héroisme, avoit contracté quelque chose de si majestueux, qu'elle excita une sorte de vénération religieuse. Dès qu'elle fut montée sur l'échafaud, elle s'affit fur un siège qu'on lui avoit préparé; puis on lui lut sa sentence, qui fut coutée avec un silence d'horreur, & suivie du frémissement de toute l'assemblee. Peu attentive à ce qui se passoit sur la terre, & l'ame déjà tout entiere dans le ciel, la Reine, toujours le crucifix à la main, protesta de nouveau qu'elle n'avoit attenté ni à la vie ni à la couronne d'Elisabeth; mais que la cause de sa mort étant sa religion, elle l'accep ton comme la plus grande faveur que le ciel pût lui faire. Elle recommands

Jacque fon recit de tholice

pourr & la vous pardo de la confp à gen qui c j'ai fois c mon . fuite ceux ner l' embr doule puis ment repan l'anci tôt ap

qu'el

d'agrafcoup de & de sa e coisse ente. A dont la fortune, Stuart, impres-

Sruart, imprefnens de quelque e excita
fe. Dès ed, elle voit pré, qui fut eur, & l'affenne paffoit entiere e le crunouveau

e ni à la

la cause

l'accep-

eur que

amanda

au Seigneur l'Eglise Catholique, le roi Jacque son sils, Elisabeth elle-même & son royaume, & protesta qu'elle mouroit dans la communion de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine.

Quand elle eur achevé sa priere, le bourreau se mit à genoux devant elle, & la pria de lui pardonner sa mort. Je vous la pardonne, lui dit-elle, aussi sincérement que je prie le Seigneur de me pardonner mes péchés; & je pardonne de la même maniere à tous ceux qui ont conspiré contre mes jours. Elle se mit à genoux, récita à voix haute le pseaume qui commence par ces mots, Seigneur, j'ai espéré en vous, & répéta plusieurs fois ces mots, Seigneur, je recommande mon ame entre vos mains. Se levant enfuite, elle défit, aidée de ses femmes, ceux de ses vêtemens qui pouvoient gêner l'exécuteur; & dans cet état, elle embrassa ces femmes demi-mortes de douleur, leur donna sa bénédiction; puis leur ordonna de se retirer paisiblement, de prier Dieu pour elle, & de répandre par-tout qu'elle mouroit dans l'ancienne & véritable religion. Aussitôt après, elle présenta sa tête; & tandis qu'elle prononçoit de nouveau ces paroles, in manus tuas, le bourreau en deux coups la lui abattit, le dix-huit février 4587. Les hérériques brûlerent tout ce qui avoit été teint de son sang, ses vêtemens, la tenture de l'échasaud, & les planches mêmes; de peur, à ce qu'ils publierent, qu'on n'en sît des reliques.

Au bruit de cette mort, l'Europe entiere frémit d'horreur & d'indignation, à la réserve de l'Angleterre, ou de sa fanatique capitale, qui en fit des feux de joie: mais Elisabeth les désayoua hautement, prit le deuil, & marqua beaucoup de douleur. Il est vrai qu'on eut peine à la croire sincere; & il est trèsvraisemblable, que ceux qui l'accuserent d'avoir joué le public durant tout le cours de cette cruelle tragédie, en jugerent le mieux. Le roi de France en témoigna beaucoup de ressentiment, & celui d'Ecosse encore davantage. Elisabeth s'en excusa, auprès de l'un & de l'autre, sur la précipitation de son secrétaire : ce qui suffit pour calmer, ou pour couvrir le mécontentement de Henri III, à qui l'indolence de son neturel & le désordre de ses affaires ne permettoient rien de plus. Pour Jacque, roi d'Ecosse, ce qui lui avoit fait sous frir si l'emp mort elle a senter de la droit

terre. Bid le ma dre ce tives, peine me, c d'Elis dignit Sixte & pre de Ro qu'il c où il étoit (ges qu ques, ronné dès l' plus f yert |

prém

frir si long-temps la captivité de sa mere, l'empêcha d'autant mieux d'éclater à sa mort, qu'Elisabeth le sit assurer, comme elle avoit eu soin qu'on l'insérât dans la sentence même de Marie, que le sort de la mere ne préjudicieroit en rien au droit du fils sur la couronne d'Angle-

zerre.

n deux .

février

tout.ce.

es vête-

& les

qu'ils

eliques.

ope en-

nation .

u de fa

es feux

ua hau-

a beau-

on eut

est très-

ulerent

tout le

en juge

e en té-

ent , &

e. Eli-

n & de

n fecre-

er, ou

ent de

fon na-

aires ne

Jacque,

it louis

Bien différent de ces deux princes, le magnanime Sixte V, sans se répandre contre Elisabeth en de stériles invectives, qu'il défendir même à Rome sous peine de galere, établissant pour maxime, qu'indépendamment de la religion d'Elisabeth, on devoit du respect à sa dignité & des égards à son mérite; Sixte V se tourna du côté de l'Espagne, & prenant Philippe II, tant par son titre de Roi Catholique, que par l'affection qu'il devoit conserver pour l'Angleterre où il avoit régné, il lui persuada qu'il étoit de son devoir de venger les outrages que souffroient les Anglois catholiques, & leurs protecteurs même couronnes. Philippe attaqua l'Angleterre dès l'année suivante, & sa flotte, la plus formidable qui eût jusque là couvert l'Océan, ne fut toutefois nommée prématurément l'invincible, que pour combler par le ridicule la honte de sa désaite. La présomption de Philippe sur principalement le jouet des vents & des stots : par ces agens inanimés, le ciel partur vouloir improuver d'une maniere plus frappante le mélange abusif des deux ordres de puissance qu'il lui a plu de séparer. Sixte avoit donné à Philippe le royaume d'Angleterre, à charge de soi & hommage euvers le S. Siege; & il avoit publié une bulle d'interdit, avec toutes les clauses & les charges révoltantes qui avoient excité autresois des agitations si funestes aux empires.

Bolland. & Baill. ad 18 Maii.

Dans l'année où la reine d'Ecosse sur traînée à l'échasaud par l'implacable hérésie, Félix de Cantalice, frere convers de l'ordre des Capucins, sinit par une mort plus paisible, mais non moins précieuse aux yeux du Seigneur. La lecture de la vie merveilleuse des anciens Solitaires lui avoit inspiré le dessein de se retirer comme eux dans quelque désert, où séparé des hommes, il pût vivre de racines, de fruits sauvages, & s'occuper uniquement des vérités éternelles. Comme il ne trouvoit ni guide ni modele pour ces voies extraordinaires, il s'adressa aux Capucins, dont la vie ré-

gulier une p couve v. fut. perfec qui e d'autr gnalà patien vers to un dé folue , cueille Dieu , moien vertus jufqu's univer glife a

> Dur paix qua auparaniere à à une aigres quel er que de pofées

déférai

des agi-

cosse fut cable héconvers par une oins pré-La lecture iens Soliein de se e désert, vivre de e s'occuternelles. le ni monaires, il la vie ré-

479 guhere & penitente remplissoit au moins une partie de son idée. Il prit l'habit au couvent de Citta-ducale en Ombrie, & y fut admis à la profession. Il acquit la perfection de son état, dans un office qui en fait perdre l'esprit à beaucoup d'autres. Chargé de la quête, il ne signalà pas seulement son humilité, sa patience, sa douceur & sa charité envers tout le monde; mais il fit admirer un détachement & une dépendance abfolue, une régulariré parfaite, un recueillement continuel, & un amour de Dieu, dont les saintes ardeurs enflainmoient jusqu'à son visage. Toutes ces vertus ne cesserent de s'accroître en lui. jusqu'au moment où il expira, préconisé universellement comme un saint. L'Eglise a confirmé ce témoignage, en lui déférant un culte public.

Durant cette même année 1587, la paix que nous avons vue si peu d'années auparavant rétablie à Louvain d'une maniere à la croire imperturbable, fit place à une dissention & à des disputes plus aigres qu'elles n'avoient encore été. Et quel en fut le sujet? rien autre chose que des affertions diamétralement opposées à la doctrine des derniers novateurs. Il est vrai qu'on y en avoit ajouté qui n'étoient pas de foi; tant il y a toujours d'inconvéniens à mêler le système au dogme, & à vouloir étayer la doctrine de l'Eglise sur les opinions d'école, ou de société, même les plus plausibles. Ce ne fut pas là cependant ce qui remit en rumeur la faculté de Louvain : mais grand nombre de ses membres, malgré leur foumission aux bulles de deux papes, conservant toujours un secret penchant pour les opinions flérries de leur chancelier, l'inflexible Baïus; il reprit un feu tout nouveau, quand il vit ses principes en butte à la société des Jésuites. Jusque-là, ces religieux étoient demeurés fort tranquilles à son sujet, c'est-àdire jusqu'à ce que l'Eglise eût prononcé, & que, la nouvelle secté témoignant faire peu de cas de la décision, ils crussent de voir prémunir leurs disciples contre ce scandale. Dès-là, Baius leur voua une haine, qu'il emporta peu après au tombeau, mais dont ses disciples ne laisse rent pas d'hériter, & qu'ils se léguerent successivement, avec le mépris des décrets apostoliques.

Le savant Lessius, & Hamelius son confrere, ayant fait soutenir des theses

publiques

Dub con goit la fa ceni OU. térê la d tre. S. S des : de l la m nonc ne, de si défin fille mun Leffi enco On r gie d

> les Je ger le

> pecta

faine

térair

ter à

t ajouté y a tousystème doctrine ole, ou bles. Ce emit en i: mais , malgré deux pacret pens de leur il reprit il vit ses Jésuites. t demeut, c'est-àrononcé, nant faire ussent de contre ce voua une sau tomne laisse léguerent is des de-

nelius fon des theses publiques publiques contre les points de doctrine condamnés par les papes Pie V & Grégoire XIII, Baius agit sourdement dans la faculté de Louvain, & réussit à y faire censurer trente-quatre propositions, bien ou mal extraites de ces theses. Un intérêt pour le moins aussi vif que celui de Lov. p. 872. la doctrine animoit cette université contre les Jésuites, qui avoient obtenu du S. Siege le privilege de conférer les grades à leurs écoliers, au cas qu'elle refusât de les y admettre gratuitement; ce qui la mettoir dans la nécessité, ou de renoncer d'elle-même à ce trafic de doctrine, ou de voir passer une bonne partie de ses candidats sous des maîtres plus désintéressés. L'université de Douai, fille de celle de Louvain, fit cause commune avec sa mere, & publia contre Lessius une censure en termes plus durs encore que n'étoit celle des Lovanistes. On tenta de même la faculté de théologie de Paris, qu'on savoit en procès avec les Jésuites, qui s'efforçoient d'y aggréger leur college : mais cette école respectable, faisant céder aux intérêts de la saine doctrine une rivalité purement littéraire, refusa généreusement de se prêter à cette vile manœuvre. Les univer-Tome XIX.

fités de Treves, de Maience & d'Ingolftad se déclarerent formellement pour la doctrine des Jésuites.

Cependant Baius & fa cabale excitoient de toute part les clameurs publiques contre Lessius & la focieté. Ils n'ignoroient pas que c'est gagner beaucoup, que de faire naître le préjugé, qui devient bientôt le jugement fixe du vulgaire; sans que les meilleures apologies puissent ensuite lui arracher l'aveu de son imprudence. Les imputations familieres à Wiclef, à Jean Hus, à Luther, à Calvin, à tous les ennemis du libre arbitre, passerent dans la bouche injurieuse des partifans de Baius. Ils accuferent les Jésuites de ressusciter le Massilianisme, le Semi-Pélagianisme, le Pélagianisme enfin, & tous les monstres dont les noms odieux empêchoient d'être attentif à la fausseté de l'impuration. Les grands noms de S. Augustin, de S. Prosper, de S. Fulgence étoient employés avec la même justesse & la même droiture. Les censeurs, dans une préface de haut style, chargerent leurs antagonistes de ne tendre qu'à diffamer le docteur de la grace; de lui fusciter, & en même temps à l'Es glise universelle, une guerre épouvantal l'E bu stu qu' le r sléc

. 1

pas pret Elle préc du méti brai. cenfi empi Mide ne fu fans. tôt de & l'é étant vêque yeux : tour ; d'appi l'apol

bande

excipubliils n'iucoup, qui delu vulologies de son nilieres , a Calarbitre, use des t les Jéisine, le ifme enes noms ntif à la grands osper, de avec la ure. Les

aut style,

e ne ten-

la grace;

mps'à l'Es

épouvan-

din-

it pour

table, en le mettant en opposition avec l'Eglise d'Orient; de ne pas lui attribuer simplement une ignorance & une stupidité qui ne lui avoient pas laissé voir qu'il détruisoit le libre arbitre, mais de le rendre suspect d'une impiete aussi refléchie que celle de Luther & de Calvin.

Des charges si grossieres ne pouvoient pas faire long-temps illusion: mais leur premier effet n'en fut pas moins terrible. Elles surprirent, outre le peuple toujours précipité, la plupart même des évêques du pays, & particuliérement les deux métropolitains de Malines & de Cambrai, qui signerent & fitent signer la censure par une foule d'ecclésiastiques empressés à leur plaire. Les évêques de Midelbourg, d'Anvers & de Tournai ne furent pas du nombre des complaisans. Le premier sit même revenir bien- Epist. 3: tôt de la surprise l'évêque de Ruremonde; ad Lindan & l'écrit dont il s'étoit servi pour cela, étant parvenu entre les mains de l'archevêque de Malines, ouvrit encore les yeux à ce prélat. L'évêque d'Ypres à son tour sur si pleinement détrompé, que d'approbateur de la censure, il devint l'apologiste de la doctrine censurée. Le Tzant. ad Episc. Mid. bandeau de la prévention fut enfin rompu 18. apr. 1588.

Epift. J.

de tous côtés, & par l'apologie que fit paroître le docteur Jacque Tzantel, qui non moins estimé pour sa probité que pour ses lumieres, témoigna que la censure ne tendoit qu'à mettre en vogue les

Epif. Mid. 11 Maii 1358.

To Alat

i Jayan d Listan

T. Stapl. ad nouveautes qu'il avoit vu naître à Louvain; & par celle de Thomas Stapleton, docteur de Douai, si célebre par ses controverses contre les Protestans, qu'on le nommoit la plume & l'oracle des catholiques: la cabale effrontée, comme il s'en plaignit, l'avoit néanmoins fait passer pour un des principaux approbateurs de la censure. Enfin les restes de la préoccupation furent entiérement dissipés par l'apologie que donna Lessius lui-même: chef-d'œuvre en ce genre, plein de force, de dignité & de précision, sans invectives, sans recriminations, sans une seule goutte du fiel qui couloit à grands flots de la censure; piece, en un mot, digne de la haute réputation de capacité où étoit l'auteur, & de l'odeur de sainteté où il vivoit. Par l'exposition nette & précise de sa doctrine, qu'il réduisoit à quatre chefs, toutes les personnes équitables & tant soit peu éclairées reconnurent avec évidence, qu'elle étoit conforme aux principes constans des écoles

catl gén qu'l leur

ler p lats mou gloir à foi girer & ne qu'il vêqu fe co cile : parût difpu fur le gans . form dre', Octav qu'il : bunal fance Soulév avoie

Siege

485

par les s, qu'on des caomme il fair pafobateurs la préoclipés par -même: de force,

une feule unds flots ot, digne pacité où e fainteté nette &

is invec-

éduisoit à mes équies recon-

étoit condes écoles catholiques, & même à ce que tenoit généralement l'école de Louvain, avant qu'Hessels & Baïus y eussent introduit leurs nouveautés.

Quelque humiliant qu'il soit de reculer pour les hommes en place, les prélats de la Belgique, plus sensibles à l'amour de la vérité & de l'équité qu'à la gloire que mettent les génies médiocres à soutenir une fausse démarche, ne rougirent point de retourner sur leurs pas; & ne songerent plus qu'à dissiper l'orage qu'ils avoient eux-mêmes grossi. L'archevêque de Malines & celui de Cambrai fe concerterent, pour assembler un concile aux Pays-Bas: feul moyen qui leur parût efficace, pour éteindre le feu de la dispute & de la dissention. Ils étoient sur le point de convoquer leurs suffragans, sorsque le Souverain Pontife, informé des nouveaux troubles de la Flandre, leur fit déclarer par son nonce Octavio Frangipani, résident à Cologne, qu'il avoit évoqué cette affaire à son tribunal, & qu'il s'en réservoit la connoissance. Les Jésuites, à la vue du premier soulévement de la Flandre contre eux, avoient pris le parti d'appeller au Saint Siege; & leur général avoit remis au

S. Pere tant la censure que la réplique de Lessius, avec un mémoire dressé par Bellarmin, théologien profond, & d'ailleurs très-instruit des affaires de Louvain où il avoit enseigné. Mais Sixte V lui-même, autresois Montalte, général des Cordeliers si fort impliqués dans ces affaires, & qui avoit engagé ses prédécesseurs Pie V & Grégoire XIII à prononcer, avoit à ce sujet toutes les notions que l'expérience peut ajouter à

celles d'un excellent théologien.

Il assembla néanmoins un consistoire nombreux, & sans se déclarer, il y sit lire les afferrions de Lessius, & les cenfures des deux facultés Flamandes. Le sacré college fut bien étonné de voir taxer de pélagianisme une doctrine qui portoit, que le libre arbitre peut sans la grace faire quelque œuvre moralement & naturellement bonne; qu'il est des graces suffisantes auxquelles la volonte de l'homme peut résister, & ne résiste que trop souvent; que ces secours fuffisans pour accomplir les préceptes & se sauver, sont donnés à tous les adultes; qu'il est même des moyens de salut préparés pour les enfans qui meurent sans baptême, & qu'enfin Jésus-Christ est

qu lip se r gra exp aya la v pofi dog fout pécl bien fixie hort fée a Die poffi Seco ceq

brob

que

plique
ffé par
c d'ailc Louixre V
général
s dans
fes préXIII à
ates les
outer à

Miltoire il y fit es cenles. Le de voir ine qui eut fans moralequ'il est s la vo-, & ne **lecours** epres & adultes: lut préent fans hrist est mort pour le salut éternel de tous les hommes; que Dien veut les Lauver, & qu'il ne leur commande rien d'impossible. Car c'est à cela précisément que se réduisoient toutes les propositions censurées, concernant les dogmes de la grace. La cinquieme porte en termes exprès, qu'après le péché originel, Dien ayant voulu donnet à notre premier pere & à toute sa postérité, des remedes contre le péché & des graces pour obtenir la vie éternelle, il leur fournit des facours suffisans pour retourner à lui; à quoi l'autour ajoute, dans la proposition vinge-deuxieme, que c'est un dogme insensé parmi les hérétiques, desoutenir que l'homme a perdu par le peché originel le libre arbitre pour le bien. Toute l'écriture sainte, porte la sixieme proposition, est remplie d'exhortations & de commandemens adrefles au pécheur pour qu'il resource à son Dien On Dieu ne commande rion d'inpossible, donc il donne au pecheur un secours suffilant pour se convertir. De ce qu'il est commandé à tous les hommes de recevoir le baptême, la huitieme proposition conclut dans le même goût que la fixieme, que Dieu, autant qu'il X iv

est en lui, veut accorder à tous les hommes la grace de ce facrement. Il est dit dans la dixieme proposition, que Jésus-Christ étant le sauveur de tous les hommes, Dieu leur a préparé des moyens suffisans pour le salut, en vue des mérites de Jésus-Christ; parce qu'il ne seroit pas véritablement le sauveur de tous, si ces graces suffisantes ne leur étoient pas accordées. All a lab and lagged a fire y

La censure des Lovanistes, & sur-

tout ce qui en réfultoit contre le dogme

de la grace suffisante, avoit dejà fait les plus fortes impressions sur l'esprit du Hist. con. Pape. Cependant tout habile theologien trov. de Au- qu'il étoit, & quoique les propositions

censurées ne lui partifient contenir que ce qu'il troyoir lui-même; il demanda aux cardinaux ce qu'ils en jugeoient. Ils répondirent d'une voix unanime, qu'elles

contenoient une doctrine saine. Le Pape se déclara pour lors, & dit en termes formels, qu'il pensoit la même chose.

Après quoi vil fit expédier au nonce Frangipani, un bref où il étoit répété, que les propositions contenoient une

saine doctrine; & il enjoignit au nonce de se transporter à Louvain, pour y défendre sous peine d'excommunication de

les c

ceni

doit

COIT

de B

qu'o

étoit

d'em

lequ

plus

la do

ni er

ajout

mant

une c

aux c

teurs.

Le

mal c

cond

leur .

feign

ctant

& pa

plus

mun

jugé'

gulier

lation

xil. 1. 1. c. 15. P. 48.

homest dit

Jésushomnoyens
nérites
oit pas
, si ces
pas acleque
plus

& sur
les ce
censi
doit
censi
doit
doit
com
de B
qu'on
etoit
d'em
plus
la do

dogme fait les prit du ologien ofitions nir que emanda ent. Ils qu'elles Le Pape rermes chose honce répété, ent une

u nonce

ur y déation de les condamner, ou de les noter d'aucune censure. C'étoit-là tout ce que deman- Desens Lesdoit la partie lézée, qui avoit déclaré si deposita comme juridiquement par le mémoire Lov. Societ. de Bellarmin, qu'elle ne prétendoit point J. excusa in qu'on décidat lequel des deux sentimens trov. de auétoit le vrai, ce qui entraîneroit trop n. 4. p. 785. d'embarras & trop de longueurs; mais lequel des deux étoit le plus sûr, ou le plus commun dans l'Eglise; au moins si la doctrine censurée en Flandres, n'étoit ni erronée ni téméraire. Ce qui suffir, ajoutoit-on, pour effacer les notes infamantes imprimées à cette doctrine par une censure qui cause autant de scandale aux orthodoxes, que de joie aux novateurs.

Le système des Lovanistes, encore mal débrouillé, ne sut donc point alors condamné sormellement; puisqu'on ne leur désendit pas de continuer à l'enseigner : mais le sentiment contraire étant reconnu pour une doctrine sûre, & par conséquent pour la doctrine la plus conforme à l'enseignement commun de l'Eglise, il en résultoit un préjugé bien désavorable à ces opinions singulieres, qui sous le voile de la dissimulation allerent toujours en renchérissant,

& qui s'attirerent enfin les anathêmes les plus formels & les plus flétrissans de l'Eglise. Quant aux ordres de Sixte V, le nonce de Cologne les remplit ponctuellement, se rendit en diligence à Louvain; & après quelques tentatives de la faculté pour traîner en longueur, il prononça par un jugement provisionnel, suivant sa commission, que les propositions censurées, qu'il qualifie encore de doctrine saine, pouvoient s'enseigner sans danger, jusqu'à ce qu'il plût au Saint Siege d'en porter un jugement absolu & definitif. Il est clair que Sixte V en vouloit venir là; puisqu'il fit transporter de Flandres à Rome toutes les pieces nécessaires pour juger à fond. Il n'en fut vraisemblablement empêché que par les affaires & les foucis plus grands, que lui causa dans ces conjonctures le point extrême de la crise où se trouvoit la France. Pour rétablir la tranquillité & la concorde dans les Pays-Bas, le nonce défendit aux deux parties, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife, de qualifier leurs sentimens réciproques, d'hérétiques, ou de scandaleux, & de se traduire mutuellement comme notés, ou suspects d'hésésie.

240 me gra 11 1 Cen 84 acte en dell cont COTT de 1 quar il all dun des i écol plus de t rieu

lai,

trine

men

êmes

ns de

e V,

ponc-

nce à

atives

ur, il

nnel,

ropo-

encore

eigner

Saint

Solu &

V en

sporter

ces ne-

en fut

par les

que lui

int ex-

a con-

ce de-

e d'ex-

averain

timens

e scan-

lement

Ge.

491

Ce décree fut reçu avec respect, & avec une fournission lingere, non feule ment par les évêques, mais par le trèsgrand nombre des docteurs de Louvain. Il fallut plus de temps pour soumettre ceux de Douai, dont aussi la bonne soi & la persévérance ensuite furent égales à leur premiere résistance. Aus sôt après la publication du jugomene, tous les actes d'hostilité cesserent à Louvain dans les deux partis ; & affez long-temps même, la réconciliation parut de jour en jour s'affermir davantage. La mort de Bains, qui arriva l'année suivante, contribua beaucoup apparemment à la conservation de la paix. Le seizierne jour de septembre de l'année 1589, la soixante-dix-septieme de son âge, & la quarantieme de sa carriere académique, il alla rendre compte au souverain Juge, d'un temps si long employé à introduire des nouveautes suspectes dans l'une des écoles chrétiennes les plus pures & les plus florissantes; des notes d'hérésie & de toutes les flétrissures les plus injurieuses, imprimées, autant qu'il étoit en lui, aux docteurs & aux points de doctrine les plus conformes à l'enseignement public de l'Eglise; des injures

X vj

du

des

livr

bib

des

cere

l'ad

avoi

vres

des

rend

parti

nent

de b

bibli

fer 1

conti

il dé

quidi

oblig

les po

ple d

Dom

docte

Sixte

ventu

deux

lifiés

vomies dans ses apologies perfides contre un saint Pape qui réprouvoit sa doctrine; de son obstination à fatiguer quatre Papes de suite par ses innovations effrayantes & ses apologies injurieuses; enfin de fept ou huit protestations, où il signoit & juroit tout sans rien tenir, où il se disoit éternellement soumis à la bulle de Pie V, qu'il ne cessa jamais de blasphémer. La sincérité de Baïus à son dernier moment, dont il n'appartient qu'à Dieu de juger, reste donc pour les hommes dans les termes du problême. Ajoutons cependant, qu'avec le vice des anges superbes, Baius avoit plusieurs vertus humaines, la sobriété, la chasteté, assez de douceur, & beaucoup d'application. aux devoirs de son état. Il avoit encore des talens & du génie, quoique beau-F. Swerts, in coup moins qu'il ne pensoit. On dit qu'il avoit lu neuf fois tout S. Augustin : il eût mérité plus d'éloges, si moins surchargé de cette nourriture forte, il l'eût mieux digérée. que elle plant duits as cu

Athen. Belg.

Magn. Bul-Conft. 81 &

Sixte V; en même temps attentif à tont ce qui pouvoit honorer son regne & son feq. sixt. v. pontificat, établit différentes congrégations ou conseils de cardinaux; savoir, pour l'exécution & l'interprétation des décrets

ontre trine; Papes antes in de ignoit i il se ille de asphéernier i Dieu outons anges vertus , affez ication encore it qu'il tin : il ns furil l'eût

fà tont & fon grégair,pour décrets

du concile de Trente; pour l'exécution des défenses portées contre les mauvais livres; pour l'impression correcte de la bible, des conciles, des SS. docteurs & des bulles pontificales; pour l'ordre des cérémonies dans le service divin, & dans l'administration des sacremens. D'autres avoient pour objet, l'abondance des vivres, le soin des chemins, des ponts & des eaux dans l'Etat Ecclésiastique. Pour rendre le blé plus abondant à Rome en particulier, il établit un fonds permanent de cent mille écus. Il ne laissa pas de bâtir, peu de temps après, la fameuse bibliotheque du Vatican. Pour faire cefser les reproches tant de fois répétés contre les abus de la cour pontificale, il déclara vacans les bénéfices de ceux qui seroient promus au cardinalat, & obligea d'y résider ceux à qui le S. Siege les pourroit laisser par dispense. A l'exemple de Pie V, qui tiré de l'ordre de Saint Dominique, avoit mis au nombre des docteurs de l'Eglise S. Thomas d'Aquin; Sixte donna le même titre à S. Bonaventure, religieux de S. François. Ces deux Saints, quoique simplement qualistés jusque-là de docteurs de l'école,

y avoient toujours été dans une vénération particuliere. Dans la même année, il approuva une congrégation nouvelle, instituée par Jean-Augustin Adorne & François-Augustin Garaccioli, des illustres maisons qui portent ces noms à Gênes & à Naples. C'étoit la septieme congrégation de clercs réguliers qu'on établissoit dans ce siecle ; & Sixte V, comme ayant été cordelier, la nomma Congrégation des clercs réguliers mineurs. La réforme des Ermites de Saint Augustin, que nous appellons Perits Peres, su instituée l'année suivante, au chapitre général tenu à Madrid.

Pendant que ce Pape faisoir ainsi le bonheur, ou du moins le repos & la gloire de l'Italie, la lique avoit porté en France ses fureurs à leur comble. Paris étoit devenu le centre six de cette énorme faction, qui ensir y avoit son conseil réglé; formé presqu'au hasard, il est vrai, de gens ramassés de tout état, avocats & procureurs, huissiers & magistrats, quelques prêtres sédicieux dont l'un des plus emportés étoit déserteur du Calvinisme, des marchands & des banqueroutiers, un maître en sait d'armes,

leu lun poli mai affe fout née. Hen Mo mais cru: ce q ou de payé tre l affen poit neme les fe l'a vu bord certo génér

duc o mée tenir nera nnée,

velle .

ne & illus

oms à

tieme qu'on;

te V,

omma:

s mi-

e Saint Petits

vante,

d

ainsi le s & la

t porté omble.

le cette oir fon

hafard,

ut état,

& ma-

ax dont

reur du

es ban-'armes,

& d'autres aventuriers distingués par leur seule audace; tous dépourvus de lumieres & sans la premiere reinture de politique ou d'administration publique, mais d'un emportement prêt à tout, & asservis à une femme furieuse qui leur fouffloit sa vengeance & sa haine effrénée. On ne sair pas au juste par où Henri III avoit déplu à la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise: mais à son genre de ressentiment, on a cru ne pouvoir assigner pour motif, que ce qu'une femme ne pardonne jamais, ou des avances méprisées, ou des faveurs payées d'indiscrétion & de dérission. Outre le conseil général de la ligue, des assemblées clandestines, où l'on s'occupoit à cenfurer & à réformer le gouvernement, il s'étoit encore formé, dans, les seize quartiers de Paris, comme on l'a vu, autant de perits conseils qui d'abord délibéroient à part ; puis se concertoient entre eux, & avec le conseil général:

Quand on fut en état d'éclater, le Mém. de la duc de Guise qui commandoit une ar-Ligue, t. 2. mée sur la frontiere d'Allemagne, alla tenir conseil à Nanci avec les princes de la maison & les tenans les plus qualifiés

and they

E PER RIP 3

de la ligue. Il y fur conclu qu'on demanderoit au Roi une déclaration & un attachement plus authentique de sa part en faveur de la fainte union, la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition, l'éloignement des courtisans & de tous les hommes en place qu'on lui nommeroit comme suspects d'hérésie, la guerre contre les hérétiques, & une guerre à toute outrance où l'on immoleroit les prisonniers mêmes, à moins qu'ils n'abjurassent & ne consacraffent à jamais leurs biens & leur vie à la défense de la sainte union, enfin des places de sûreté, avec des troupes entrerenues par l'Etat, tant sur les frontieres que dans l'intérieur du royaume. C'étoit à peu près demander à Henri qu'il descendît de son trône : encore le foible Monarque balança-t-il entre la concession & le refus ; & si les ligueurs fougueux de Paris n'eussent alors confpiré, pour faire main-basse sur sa garde & se saisir de sa personne, la plupart des arricles de Nanci eussent vraisemblablement été accordés. Mais la conjuration ayant été découverte, & les Seize qui éroient charges de l'exécution, ne voyant plus dans leur désespoir que des

rent dépi qu'il à les intér un c

fense

gné 1

Le

gibe

maîtr pas au plus peuple avec i voit j Les u & le r Françe baifoi ques-1 lets; fes pi pliant toutes fur lui blant l'air de

eman-

n'atta-

art en

cation

ent de

courti-

place

aspects

héréti-

nce où

êmes, ie con-

& leur , enfin

troupes

es fron-

yaume.

Henri

icore le

entre la

ligueurs

rs. conf-

fa garde

plupart

raisem-

la con-

les Seize

ion, ne.

que des

gibets préparés à leur attentat, envoyerent au duc de Guise lettres sur lettres, députés sur députés, pour lui déclarer qu'ils'abandonnoient tout, s'il ne voloit. à leur secours. Le Roi qui avoit un intérêt égal à le tenir éloigné, comme un chef dont la présence rendroit surtout la faction terrible, lui envoya défense de venir à Paris.

"Le duc arriva cependant, accompa- Mém. d'Augné seulement de sept personnes, tant bigné, t. 3. maîtres que domestiques : mais il n'étoit Journ. de pas au milieu de la ville, qu'il y en avoit Loifel. plus de trente mille autour de lui. Le peuple ivre de joie crioit Vive Guise, avec une effusion de sentiment qu'il n'avoit jamais témoigné à son souverain. Les uns le combloient de bénédictions, & le nommerent cent fois le sauveur des François; d'autres fléchissoient le genoux, baisoient le bas de ses vêtemens, & quelques-uns lui firent toucher leurs chapelets; ceux qui ne pouvoient parvenir à ses pieds, lui tendoient des mains suppliantes, comme à une divinité. De toutes les fenêtres, les dames semoient sur lui la verdure & les fleurs, en redoublant les acclamations. Le duc, avec. l'air de grandeur & d'affabilité qu'il réu-

nissoit dans un tempérament admirable, avançoit au petit pas & tête nue, disant des choses gracieuses aux plus proches, saluant d'un souris ceux & celles qui étoient aux senêtres, répondant de l'œil ou de la main aux accueils de tout le monde. Au milieu de ce triomphe comme inattendu, & par-là d'autant plus slatteur, il alla descendre à l'hôtel de Soissons, près S. Eustache, où logeoit la Reine mere. Elle pâlit en le voyant, & s'ossir néanmoins à le conduire au Roi.

Ils se mirent aussi-tôt en chemin, la Reine dans sa chaise, le duc à pied, & l'entretenant avec un sang-froid & une sérénité; qui ne se démentirent pas même à la rencontre des gardes auxquels il marqua la même affabilité qu'au peuple. A ce moment néanmoins, on délibéroit de sa vie ou de sa mort, dans le palais où il mettoit le pied : mais l'heure n'étoit pas encore venue, où le génie des Valois devoit rerrasser celui des Guises. Après quelques foibles réproches de la part du Monarque, & quelques justifications frivoles de la part du sujet, ils se quitterent avec une indifférence qui sit l'étonnement de tout le monde :

l'un tablit plus i trépic fes ré fures impro

Le dre le enner perdre Suiffe fe pos ville. Duc b furent chaîne des pl puyote & de de tou dépave fenêtr fin, l troupe folu q fe laiff

heures

cette

d'un manquoit l'occasion décisive de rétablir son autorité; l'autre se tiroit du
plus mauvais pas où puisse engager l'intrépidité de l'orgueil. Chacun d'eux sit
sent de de tout
somphe
l'ourant
l'occasion décisive de rétrablir son autorité; l'autre se tiroit du
plus mauvais pas où puisse engager l'intrépidité de l'orgueil. Chacun d'eux sit
sent son après coup, & prit ses mesiomphe
l'ourant

Le Roi rassembla sa noblesse, fit prendre les armes aux meilleurs bourgeois, ennemis du trouble où ils n'avoient qu'à perdre, & attira de Lagny quatre mille Suisses qu'on y tenoit en quartier, & qui se posterent en dissérens endroits de la ville. Les Parisiens tremblant pour le Duc beaucoup plus que lui-même, coururent aussi-tôt aux armes, tendirent les chaînes, formerent des barricades avec des planches & des solives, qu'ils appuyoient de tonneaux remplis de terre & de fumier, de coffres, d'armoires, de tout ce qui se trouvoit chez eux. Ils dépaverent les rues, & garnirent leurs fenêtres de ces pavés. On sonne le tocsin, les barricades se prolongent, les troupes languissantes du monarque irrésolu qui leur avoit désendu la violence; se laissent investir; en moins de quatre heures, toutes les communications de cette grande ville se trouvent coupées

lant de de tout iomphe l'autant l'hôtel logeoit voyant, uire au min, la pied, &

sied, & une sent pas es, auxté qu'au sins, on at, dans le mais e, où le celui des eproches quelques du fujet, ifférence monde: & les rebelles établissent insolemment leur derniere barricade à cinquante pas du Louvre.

Les troupes du Roi prises ainsi en differens filets, pour ainsi dire, sans pouvoir ni se rassembler, ni avancer, ni reculer, se colloient aux murs, pour éviter les pierres qui pleuvoient des fenêtres & des toits, avec les coups d'arquebuses. Ils montroient leurs chapelets, & crioient de toutes leurs forces qu'ils étoient bons catholiques. Cependant il y en eut une soixantaine de tués, ou de blessés, avant que le duc de Guise, qui étoit resté paifible dans son hôtel afin de se régler sur l'événement, se montrât chef de l'entreprise. Il parut alors en triomphateur & en maître absolu, au milieu de cet effroyable tumulte. Il n'avoit qu'une canne à la main; & toute la fureur est suspendue, toutes les barricades s'ouvrent devant lui. Il félicite le peuple d'avoir assuré sa liberté & sa vie, il traite avec une familiarité noble ces obscurs vainqueurs, & les loue d'avoir bravé la mort & tous les hazards pour la défense de la religion. Il s'approche des troupes du Roi, leur parle avec honnêreté & avec intérêt, seur fait rendre leurs atvre, according hors gard vôt donn le pe

man

mes

toute ne la petit gocia lutte ne pe l'un enfin core, du L du co din d mon vel i lors : Là il bride perfo

la fil

mment nte pas

en difns.pou-, ni rer éviter êtres & iebuses. crioient nt bons eut une s, avant esté paigler fur de l'enphateur i de cet qu'une ireur est es s'oue peuple il traite obscurs bravé la défense s troupes êreté & leurs ar mes, leur fait ouvrir le chemin du Louvre, & charge le comte de S. Pol de les accompagner jusqu'à ce qu'elles soient hors de péril. On établit ensuite des gardes réglées pour la nuit: mais le prévôt des marchands voulant à l'ordinaire donner le mot du guet de la part du Roi, le peuple resusa de le recevoir, & le demanda au Duc.

Dans cet étrange renversement de toure autorité légitime, la Reine-mere ne laissa point de recourir encore à ses petits moyens de pour-parlers & de négociations, sans vouloir sentir qu'une lutte pareille entre le prince & le sujet ne peut finir que par la perte absolue de l'un ou de l'autre : mais le Roi parut enfin le sentir. La Reine conféroit encore, lorsqu'il s'echappa par les derrieres du Louvre qui n'étoit pas encore investi du côté de la campagne, traversa le jardin des Thuileries, & se jetta dans le monastere qu'il avoit fait bâtir au nouvel institut des Feuillans, & qui pour lors n'étoit pas enfermé dans la ville. Là il monte à cheval, & s'enfuit à toute bride, accompagné tout au plus de trente personnes; le reste de la Cour suivant à la file, dans le plus grand défordre. Des

corps-de-garde déjà portés en avant, tirerent sur lui; & la populace, au défaut d'armes, l'accabla d'injures. Ses troupes le rejoignirent sur la route de Chartres, où tous ensemble ils arriverent le lendemain.

Guise ayant manqué le Roi, ne laissa point échapper sa conquête, ou la capitale. Il alla trouver se premier président Achille de Harlai, pour prendre des mesures propres à s'y assurer. Il n'en tira que ces mots pour toute réponse : Quand la majesté du prince est violée, le magistrat ne peur rien. Il trouva des grands, moins généreux. Tout lui céda, jusque dans l'ordre militaire. On lui remit la Bastille, Vincennes, le Temple, les deux Châtelets; & par tout, il établit pour gouverneurs ses créatures les plus devouces. Bussi-le-Clerc, Bussi maitre en fait d'armes, eut le gouvernement de la Bastille. Cependant, dès le lendemain du départ du Roi, tout fut aussi tranquille à Paris, que s'il n'y avoit point eu d'émeute.

Revenus de leur emportement, les Parifiens penserent à rappeller le Roi au milieu d'eux, & allerent communiquer leur dessein au frere Ange de Joyeuse,

qui l à le com more lann la ré que trouv dema comr qu'or préso de C fer au s'expo d'hon

> touch que d lous I Calva grand roisso ronne bloier de sa peinte jeune:

l'un c

Oi

int, tire ı défaut s troupes hartres, t le len-

ne laissa

u la caer présiprendre . Il n'en éponse: t violée, ouva des lui céda, In lui re-Temple, t, il étatures les Bussi maiernement ès le lent fut ausli voit point

nent, les le Roi au muniquer Joyeuse,

qui l'approuva, & s'offrit de se mettre à leur tête Frere Ange étoit le jeune comte de Bouchage, qui touché de la mort prématurée de sa femme, arrivée l'année précédente, avoit pris tout à coup la résolution de se faire Capucin; tandis que le duc de Joyeuse, son frere, se trouvoit à ce degré de faveur, où il osa demander & eut le malheur d'obtenir le commandement d'une armée brillante qu'on envoyoit contre le roi de Navarre: présomprion qu'il expia dans les champs de Contras, où ne sachant plus qu'oppofer aux coups d'un héros, il fut au moins s'exposer lui-même, & mourut au lit d'honneur, avec le comte de S. Sauveur, l'un de ses freres.

On n'imagina rien de plus propre à Cayet. d'Au toucher la pieté singuliere de Henri III, bigny. que de la faire supplier par frere Ange , 1 90 mb fa sous la figure du Sauveur montant au Calvaire. On lui mit sur les épaules une grande croix de carron peint, qu'il paroissoit traîner avec peine; & une couronne d'épines sur la tête, d'où sembloient couler sur son visage des gourres de sang, qu'on y avoit pareillement peintes. A ses côtes, marchoient deux jeunes Capucins, revêtus d'aubes, &

représentant l'un la Vierge, l'autre la

Magdelaine. Suivoit une troupe nom-

breuse de pénirens, dont les plus dévots

représentaient les personnages divers de

la passion. On combina la marche, pour arriver à la cathédrale, pendant que le

Roi y affistoir à vepres. En entrant, on

entonna le Miserere, d'un ton fort lu-

volte, qui obligerent bientôt Henri de

se retirer à Rouen. Mais ce prince in-

concevable les reçut avec bonte, & pro-

1 11 9 " 11 2. 3° e co. 11

gubre; & deux Capucins, à grands coups de discipline, frappoient sur le dos nu de frere Ange, qui vint se jetter aux pieds du Roi, avec les autres pénitens, en criant tous miséricorde. Nous laissons sous le rideau, comme un objet peu digne de la gravité de notre genre, l'armure dégoûtante & burlesque des trois rodomons qui ouvroient la marche, & dont la mascarade à peine vraisemblable peut se voir dans l'historien Auguste de Thou, témoin oculaire. Le maréchal de De Thou. 1 90 sub fin. Biron conseilla au Monarque de faire arrêter tous ces pénitens séditieux, dont plusieurs en effet ne venoient que pour jetter à Chartres les semences de la ré-

pour devo il en Paris muni avec & qu lition mere se ret de les Penda rent c tres, Rouer Enfin les are iuillet Reine de Gu

tention

qui leu

pect,

ce qui ligue

l'Etat,

béir,

encour

 T_d

mit d'accorder le pardon aux Parisiens, - pourvu

devois.

autre la

e nom-

s dévots

ivers de

he, pour

rt que le

rant, on

i fort lu-

ids coups

e dos nu

aux pieds

tens, en

s laislons

rt peu dinre, l'ar-

des trois

rche, &

femblable

uguste de

iréchal de

e de faire

eux, dont

que pour

s de la ré-

Henri de

prince in-

é, & pro-

Parisiens,

pourvu

Après la députation processionale, il en vint une autre du parlement de Paris, puis une troisieme des officiers municipaux, qui toutes furent reçues avec le sang-froid étonnant de Henri III, & qui donnerent ouverture à des propositions d'accommodement. La Reinemere, demeurée à Paris dans la vue de se rendre nécessaire, ne manqua point de les saisir avec sa chaleur accoutumée. Pendant plus d'un mois, les routes furent couvertes de couriers & de ministres, qui alloient perpétuellement de Rouen à Paris, & de Paris à Rouen. Enfin parut le fameux édit d'union, dont les articles avoient été arrêtés le onze juillet de cette année 1588, entre la Reine, le cardinal de Bourbon & le duc de Guise. Le Roi y accédoit aux prétentions des liqueurs, avec une facilité qui leur eut seule rendu cet accord suspect, si l'ambition pouvoit se désier de ce qui la flatte. La sainte union, ou la ligue étoit érigée en loi capitale de l'Etat, à laquelle on ne pouvoir désobeir, ni même être indifférent, sans encourir le crime de sacrilege & de sé-Tome XIX.

lonie. On déclaroit aux hérétiques une guerre à toute outrance, & l'on promettoit de ne la point interrompre qu'ils ne fullent tous exterminés jusqu'an dernier. Le roi de Navarre étoit exclus du trône de France, par la promesse que faisoit le monarque François de ne jamais reconnoître pour son successeur, un prince qui ne professeroir pas la religion Catholique, Apostolique & Romaine. Le duc de Guise devenoir généralissime, avec une autorité sans bornes sur les armées, On abandonnoir aux ligueurs les places de sûreté, où ils établiroient des garnisons de leur choix; on retiroir les gouverneurs de plusieurs autres villes, & de provinces entieres, pour y fubstituer ceux que marquoit la fainte union; on chassoit les favoris & les ministres; & tant pour confirmer ces dispositions, que pour le foulagement des peuples & la réforme entiere du gouvernement, on indiquoit l'assemblée des Etats généraux à Blois, pour les premiers jours d'octobre.

C'étoit là on l'orgueil devoit paroître au point suprême de l'élévation; mais pour donner un exemple plus effrayant, en tombant de plus haut. Guise parvenu

de gna Il s mo dor pof que diff prin envi cenc ordr cont l'être & qu enco pensi cipit a fon toit d tée d tonfu dace faisoi Plufid

fer d

Roi a

perfu

ues une prometju'ils ne dernier. du trône faisoit le s reconn, prince 1 Catho-. Le duc ne, avec s armées. les places les garnir les goules, & de fubstituet anion; on istres; & politions, peuples & ernement, Etats gene niers jours

oit paroître rion; mais s effrayant, ife parvenu

2 ce terme fatal, où il n'y avoit plus de milieu entre régner & périr, n'épargna rien pour faire la loi à son maître. Il s'agissoit uniquement pour cela, au moins dans les formes accourumées, de dominer les suffrages, en faisant composer les Etats de députés qui ne fussent que ses organes; ce qui ne lui fut pas difficilé, avec le pouvoir qu'il exerçoit principalement dans les provinces qui environnent la capitale, & avec l'ascendant général qu'il avoit sur les trois ordres de l'Etat. Mais que ne peut pas contre un sujet, le souverain qui sait l'être un instant! Guise par ses hauteurs & quelques menaces indiscretes, & plus encore sa sœur, la duchesse de Montpensier, par le délire de sa fureur, précipita ce moment : la duchesse portoit Ion côté des ciseaux d'or qu'elle affectoit de montret, & qu'elle s'étoit van-tée de tenir tout prêts à faire au Roi la tonsure monacale. Cependant tant d'audace, & la patience inexplicable du Roi faisoient trembler bien des amis du Duc. Plusieurs le conjurerent de ne point abuser de la fortune, de ne pas pousser le Roi au désespoir; mais sans pouvoit lui persuader, que Valois fût jamais capable

d'un coup de vigueur. On mit sous son couvert un billet anonyme, qui lui donnoit avis du dessein qu'avoir le Roi de le faire poignarder : il le lut froidement, écrivit au bas, il n'oseroit, & le jetta sous la table. Mais l'excès de la mollesse avoit enfin fait place dans Henri à l'excès contraire. Le 3 de décembre, durant les Etats, comme le duc étoit des premiers au conseil, on l'avertir que le Roi avoit quelque chose de particulier à lui communiquer. Il sort de la salle, il entre dans l'antichambre du Roi; & comme il étoit embarrassé à lever la portiere, un assassin lui saisit son épée, & de l'autre main, lui plonge un poignard dans la poitrine. D'autres, au nombre de huit, le criblent de coups: il pousse un grand soupir; il se débarrasse encore de leurs mains, mais pour aller tomber à l'autre bout de la chambre, où il expire en difant: Mon Dieu, ayez pitie de moi. Le cardinal de Guise, son frere, fut arrêté au même instant, & massacré le lendemain.

Ainsi mourut, à l'âge de quarantedeux ans, le duc de Guise, dit le Balafré, qu'on peint tout entier en disant qu'il surpassa jusqu'à son pere, en qua-



lites ลนเอ pas i plup s'éto vide de n ľavo malh eut e & lu Paris defor tine mour langu fils, o tiffe n'est coudi de qu dire, tout fes tr

He h hard fu pr

mieu

qu'on

us son i don-Roi de ment, e jetta nollesse à l'exdurant les prele Roi er à lui alle, il oi ; & ever la n epee, un poires, au coups: e débarais pour la chamn Dieu, e Guise, instant,

quaranter t le Balaen disant en qualites brillantes, bonnes & mauvaises. Il auroit été le plus grand homme, non pas seulement de son siecle, mais de la plupart des siecles & des nations, s'il s'étoit contenu dans le rang où la Providence l'avoit fait naître; & il auroit de même été le plus grand roi, si elle l'avoit place sur le trône, où il tenta malheureusement de monter. Dès qu'il eut expiré, Valois alla trouver sa mere, & lui dit d'un ton triomphant: Le roi de Paris n'est plus, Madame, & je regne désormais sur tout le royaume. Catherine a saquée de la maladie dont elle mourut peu de temps après, repondit languissamment: Fasse le Ciel, ô mon fils, que cette mort au contraire n'anéantisse pas entierement votre royanté! ce n'est pas tout que de tailler, il faut savoir coudre, & avoir pris les mesures. Au bout de quinze jours, elle finit, pour ainsi dire, sans qu'on y songeat, après avoir tout fair sous les regnes déplorables de ses trois fils, dont les révolutions la font mieux connoître, que tous les portraits qu'on en pourroit tracer.

Henri qui venoit de frapper un coup si hardi, & vraiment décisif s'il en avoit su prositer, ne sur roi qu'un moment.

épuisé par cet effort, il retombe aussi-tôt après dans son affaissement habituel. Tour étoit à Paris dans l'incertitude, & dans la consternation. On avoit vu le Roi conmander & agir en maître, On croyoit qu'il avoit repris la vigueur & les nobles élans de ses premieres années. S'il se fit aussi-tôt montre à cette capitale, suivi de quelques troupes qu'eussent appuyées les sujets fideles qu'il conservoit dans la magistrature & parmi les meilleurs bourgeois; il eut réduit les chefs de la rebellion à se bannir eux-mênies, & la populace sans guides à fléchir sous l'autorité. Il se contents d'envoyer un négociateur; & les séditioux jugeant par-là qu'on les craignoit, ne craignirent plus eux-ruemes. En quelques momens, l'exces de la terreur se convertit en une fureur, dont les excès plus grands encore remplissent roures nos histoires. On sait que le grand Harlai, & les plus dignes magistrats avec lui, furent traînés à la Basville; que la Sorbonne, après la retraite des plus graves docteurs, prononça que les François, déliés du serment de fidélité qu'ils avoient prêté au Roi, devoient prendre les armes contre lui pour la défense de la religion Catholique; que

les prochait la réverait Henr & fes aux p facril traite été n royali ral du

provipresque pouve & le par le ce pretés, per ché que s'a Nava nistes

dé,

fans

que s

Mi-tôt Tour dans la con1rovoit nobles le fit , faivi puyées dans la s bourrebelpopuutorité. ciateur; n'on les ux-mêxcès de fureur, re remfait que nes mala Bafretraite nça que de fidédevoient pour la

ue; que

les prêtres & les religieux, soussant en chaite & dans les confessionaux le seu de la révolte, vomirent de toute part des tortens d'imprécations contre leur souverain, & ne le nommoient plus que Henri de Valois; qu'on abattit ses armes & ses statues, & qu'en soulant ses images aux pieds, on adressoit au Ciel des vœux sacrileges, pour qu'on pût saire le même traitement à sa personne; que le duc de Maïenne accouru de Lyon où il avoit été manqué d'une heure par un gros de royalistes, sut institué lieutenant général du royaume, avec la même puissance que s'il n'y avoit plus eu de roi.

La défection ayant bientôt gagné les provinces, de telle sorte qu'il n'y avoit presque plus de places qui ne sussent au pouvoir des ligueurs, ou des Calvinistes, & le Roi se voyant près d'être investi par les ligueurs dans la ville de Tours; ce prince réduit aux dernieres extrémités, prit le parti, tout sincérement attaché qu'il sût toujours à la soi Romaine, de s'aller jetter entre les bras du roi de Navarre, demeuré seul ches des Calvinistes, depuis la mort du prince de Condé, arrivée l'année précédente. C'étoit sans doute la voie sûre pour réparer ses

512

malheurs, si la valeur eût suffi contre le fanatisme. Dès que les deux rois marcherent sous les mêmes drapeaux, la victoire, invariablement contraire aux Calvinistes tandis qu'ils avoient tourné leurs armes contre la patrie, s'attacha inséparablement aux mêmes armes, employées pour le salut de l'Etat. Après autant de triomphes remportés par les deux rois, que d'obstacles opposés à leur marche depuis Tours jusqu'à Paris, ils vinrent se présenter devant cette capitale, avec une armée florissante, de quarante mille hommes. La ville, avec un nombre de troupes infiniment disproportionnées à sa vaste enceinte, mal disciplinées, enrégimentées confusément & sachant à peine faire usage de leurs armes; Paris, avec de pareils défenseurs, ne pouvoit échapper à tant de bataillons aguerris, que par un miracle, ou par un forfait.

Dans le grand nombre des enthoufiastes séculiers & réguliers qui l'habitoient, il se trouvoir un Jacobin de vingt-deux ans, jeune homme sombre & atrabilaire, d'une audace à tout oser sous l'air du sang-froid & de la réserve, de mœurs corrompues, passionné pour la considération & la familiarité des grands.

Quek bouch l'effré ehez d temps cette genre prixai fon pa il fort tres fu leun fi dans f texte c comm Roi s'a lettres avec manch lui en fur le impru de ses lende née I & de I WATE jugée

lablo

Quelques propos couverts, fortis de sa ntre le bouche, parvinrent à la furie de la ligué, s marl'effrénée Montpensier. Elle le fit venir , la vicchez elle d'entretint souvent & longix Caltemps en particulier; & l'on dit que né leurs cette femme, peu scrupuleuse en tout insépagenre one rougit pas de lui accorder le ployees prix infame auquel ce vil libertin mit tant de fon parricide. Sous ces horribles auspices, x rois, il sort de Paris, muni de quelques letmarche tres surprises à des citoyens connus pour vintent leur fidélité vot se fait présenter au Rois e, avec dans s'in quartier de S. Cloud, sous préte mille texte d'affaires importantes qu'il ne peut nbre de communiquer qu'à Sa Majesté seule. Le nnées à Roi s'avance au devant de lui, prend les es; enlettres; & dans le moment qu'il lisoit chant à avec attention, le scélérat tire de sa ; Paris, manche un poignard empoisonné, & Je pouvoit lui enfonce dans le ventre. L'al ... sin fut guerris, sur le champ mis en pieces, par un zele rfait. imprudent qui ne servit qu'à l'impunité enthoul'habide ses complices. Le Roi mourut dès le lendemain, deuxieme d'août de l'anobin de fombre née 1589, la trente-huitieme de son âge; out ofer

réserve,

pour la

grands.

Mais auffi-tôt que sa blessure eut été jugée mortelle, il se confessa, demanda l'absolution des censures prononcées con-

re lui pour le meurtre du cardinal de Guise, puis reçut la communion avec des dispositions qui toucherent tous les affistans. Il dit qu'il avoit appris de Jéfus-Christ à pardonner, & qu'il pardonnoir de bon cœur à sous les auteurs de fa mort; que fa feule peine en mourent, étoit de laisser en butte à tant de calamis les François qu'il avoir toujours aimes avec une rendresse de pere. Ensuite il déclara que le roi de Navarre feul avoit droit au trone ; qu'on devoit d'autant moins s'arrêter à la différence de religion, qu'une ame fi droite & fi franche ne pouvoit manquer tôt ou tard de rentrer dans le sein de l'Eglise. Puis le faisant approcher, il l'embraffa tendrement, & le tenant serré sur son sein, il lai dit, les yeux leves au ciel, & d'un ton comme inspiré: Tenez pour certain, mon chet beau frere, qu'à moins de vous faire Catholique, vous ne serez point roi de France. A ce spectacle arrendrissant, tout le mende éclata en sanglots : on ne vit plus que les qualités aimables du dernier des Valois, bon ami, excellent maître à ses gens, adoré de ceux qui entroient dans fon commerce, bienfaisant envers tout le monde, magnifique dans ses libéu cardinal do munion avec erent tous les appris de Jéqu'id pardonles auteurs de e en moutant. ant de calamioujours aimes re. Ensuite il irre feul avoit evoir d'autant ce de religion, fi franche ne ard de rentrer uis le faifant ndrement, & , il lai dit, les n ton comme in mon cher de vous faire z point roi de ndrissant, tout ots: on ne vit des du dernier cellent maître qui entroient faisant envers dans ses libé

ralités, & donnant avec des graces qui surpassoient encore ses dons, en un mor doné de toutes les qualités qui font des particuliers aimables, mais qui étant feut es ou accompagnées de la nonchalance & de la frivolité, ne font jamais que des souverains méprisables. Prince néanmoins véritablement à plaindre, en ce qu'il eut à vivre dans les circonstances les plus malheureuses : les défenseurs de son autorité, au moins dans ses derniers revers, furent les ennemis de sa religion; & les défenseurs de sa religion surent les ennemis, tant de son autorité que de sa personne. Les Huguenots lui avoient fair la guerre, comme à l'ennemi de leur secte; & les Ligneurs l'assassinerent . cause de son ming avec le chef des Plege monir - due devou -aponappul

mort de Henri III, prit à l'âge de trentefix ans le titre de roi de France, & se fit nommet Henri IV: nom si justement cher aux François, que les meilleurs rois depuis n'ent aspiré qu'à lui ressembler. Cependant la cour & l'armés Catholisque parment sort incertaines sur le parti qu'elles prendroient à son égard. On convenoir du droit incontestable qu'il avoir

Y vj

à la coutonne, & de toutes ses grandes qualités, si propres à réparer les malheurs du royaume : mais il étoit Calvirifte; & nos vieux François, jusque dans le métier licencieux des armes, avoient pour leur religion un attachement à peine croyable de nos jours. Emporté par son attrait symparique pour un héros, le brave Givri, sans délibérer, vint lui jurer une fidélité inviolable, en lui difant : Vous êtes le roi des braves, vous ne serez abandonne que des laches. Quant aux soldats, incapables de ménagement même en présence du Monarque, ils enfonçoient fiérement leurs chapeanx; ou les jettant par terre avec emportement, ils se disoient les uns aux autres, en se frappant dans la main: Plutôt mourir, que d'avoir un rei Huguenot! Les grands, avec plus de réserve & un morne silence, donnoient beaucoup plus à craindre. Il fut résolu neanmoins, qu'on reconnoîtroit Henri de Bourbon pour roi de France, s'il vouloit promettre de quitter l'hérésie & de rentrer dans le sein de l'Eglise, selon les vues du roi défunt, qui avant d'expirer, l'avoit déclaré son successeur, en ajoutant qu'il ne pouvoit s'assurer la

cou He ildo mal inca teno puif quit l'am que la p qu'à teno parû la fo ce q duc fon autr néan Roi, des que atte

en l

tout

que

grandes s mal-Calviue dans ivoient à peine par fon os, le int lui lui diyous lâches. de méu Mont leurs re avec uns aux main: oi Hude rénnoient réfolu Henri e, s'il hérésie Eglise, avant

effeur.

urer la

couronne qu'en se faisant catholique. Henri IV, avec un fond de religion dont il donna cent fois des marques frappantes, malgré le déréglement de ses mœurs; incapable par son seul caractere de jamais faire un jeu des choses saintes, ne tenoit pas bien fortement au Calvinisme; puisqu'en assez peu de temps il l'avoit quitte par crainte, foible mobile pour l'ame d'un héros, & ne l'avoit repris que par un respect humain, appuyé de la politique. Mais il ne vouloit point, qu'à un âge fait & sur le trône qu'il tenoit de sa naissance, son changement parût une seconde fois, ou arraché par la force, ou dirigé par l'intérêt. C'est ce qu'il répondit aux propositions que le duc de Luxembourg lui alla faire dans son camp de Meudon, de la part des autres seigneurs catholiques. Dès-lors néanmoins il s'engagea, foi & parole de Roi, à se faire instruire sous six mois par des personnages éclairés; & s'il étoit nécessaire, dans un concile national, auquel il se soumettoit sincérement. En attendant, il promettoit de conservet en France la religion catholique dans toute son intégrité, tant pour le dogme que pour la discipline, les observances

communes & le régime hiérarchique Ce traité sut passé en regle le quatrieme d'août, puis juré & signé par le Roi d'une part, & de l'autre par les seigneus de les officiers, à l'exception de quelques faux zélateurs, qui montrerent alors par leur retraite, qu'ils avoient autre chose en vue que la religion dont ils avoient fair rant de bruit. Quoique l'armée royale se trouvât diminuée par cette défection , au point d'être obligée à lever le siege de Paris; le généreux Monarque dit qu'il aimoit mieux cent bons sujets que deux cents d'équivoques, & permit publiquement aux mutins de se retirer. of self light feel all a water to

La ligue de son côté proclama roi, sous le nom de Charle X, le vieux cardinal de Bourbon, qui avoit été arrêté aux Etats de Blois, avec les parens & les amis du duc de Guise, & qui étoit prisonnier à Fontenai-le-Comte en Poitou. On ne prononçoit qu'avec exécration dans Paris le nom du roi légitime, ou plutôt on ne le nommoit pas autrement que le Navarrois, ou le Béarnois. La frénétique Montpensier, peu contente du meurtre d'un roi, n'aspiroit qu'à étendre le particide à celui qui

Pavoi qu'il par fé docte contro tat & rendu fonna étant fon ti discor que p Seize me ; l défun pensie venoi chef: offens dette. du fe qui fa mains julqu la gu qu'il Lorra

toleni

non n

hiques crieme e Roi gneus clques ors par chose voient armée cette igée à néreux x cent oques, tins de

a roi,
ax cararrêté
s & les
in étoit
en Poiexécraritime,
autrearnois.
u conaspiroit
lui qui

l'avoie remplacé. Maïenne, tout modéré qu'il étoit par tempérament, se prêtoit par séduction à la frénésie de sa sœur. Les docteurs renouvellerent & aggraverent contre Henri de Bourbon, comme apossat & relaps , la décision qu'ils avoient rendue contre Henri de Valois. Le personnage couronné & nommé Charle X. étant descendu après cinq à six mois, de son trône de théâtre au tombeau; la discorde & la confusion n'en devinrent que plus grandes. Maienne porté par les Seize, & dépositaire de l'autorité suprême ; le jeune duc de Guise, fils aîné du défunt, & cheri par la duchesse de Montpensier, au delà, dit-on, de ce qui convenoit à une tante; le duc de Lorraine, chef de cette maison, & d'autant plus offensé de l'ambition d'une branche cadette, qu'il avoit pour femme une sœur du feu roi; le roi d'Espagne sur-tout qui faisoit couler les doublons dans les mains des factieux, & qui promettoit jusqu'à deux millions d'or pour pontes la guerre contre les Huguenots, eutre qu'il avoit épousé, comme le duc de Lorraine, une sœur de Henri III : c'étoient la autant de concurrens au trône, non moins contraires les uns aux autres,

qu'au monarque légitime. Enfin, les Seize mirent le comble à la confusion se au défordre, par la mort de trois magistrats, qui ne leur permettoient pas d'élever assez rapidement l'Espagne sur les ruines de leur patrie. Brisson qu'ils avoient créé premier président se qui répondit mal à leurs vues, Larcher conseiller au parlement, & Tardif conseiller au châtelet, sans preuves ni formes juridiques , passerent indignement par la main du bourreau. Le cardinal de Gondi vévêque de Paris, pour les mêmes raisons ou par la crainte d'un même traitement, fur réduit à se retirer sourdement, & a se bannir de son Eglise. Les Seize en un mot se porterent à de tels excès, que Maienne lui même en fit pendre quatre des plus furieux. Arrello

Avant ce coup de vigueur, qui mit fin à leur tyrannie, & rendit la paix beaucoup moins difficile, le héros reconnu pour roi par la plus saine & la plus noble partie du royaume, avoit bien autrement avancé ses affaires par la suite continue de ses grands exploits. Le combat d'Arques où il passa sur le ventre à des troupes trois sois plus nombreuses que les siennes; la marche triomphante

où il fond & de ris; l les ba panac lieu d dérou **fecou** leurs porte fe vit eût e imag eût f à cet la vé VOIT ruine C'est Parm d'Es par c crue expi

cont

en t

ne si

in les où il enleva toutes les places, depuis le onfusion fond de la Normandie jusqu'à Tours, de trois & de Tours jusqu'aux approches de Patent pas ris; la bataille d'Ivri, où, sans compter gne fur les bataillons, & ne donnant que son n qu'ils panache pour signal de ralliement au mi-&coqui lieu de la mêlée, il mit tellement en ner condéroute, & les troupes de la ligue, & les mfeiller secours d'Espagne, qu'il leur enleva tous ies jurileurs étendards; tant de faits étonnans parela porterent l'alarme à Paris, qui en effet e Gonse vit bientôt assiégé par le Roi, & qu'il mêmes eût emporté sur le champ, si la seule me traiimage de sa capitale prise d'assaut ne lui fourdeeût fait horreur. Je suis, disoit-il, le ife. Les vrai pere de mon peuple, je ressemble de tels à cette mere que Salomon reconnut pour en fit la véritable ; j'aimerois quasi mieux n'a-279 voir point de Paris, que de l'avoir tout jui mit ruiné & rempli du sang de mes sujets. la paix C'est ce qui donna le loisir au duc de ros re-Parme d'y amener un nouveau secours e & la d'Espagnols. Mais avant cette délivrance, par quel affreux châtiment, la faim plus cruelle que le fer & le feu, ne fit-elle pas expier à cette ville ingrate sa révolte contre le meilleur des rois! Ici, comme

en tant d'autres endroits, où la plume

ne suffit pas à l'abondance des matieres,

oit bien la fuite e comentre à reules

phante

P. 272.

nous ne pouvons qu'en présenter quelques traits, & laisser à juger du reste. De Thou, On fit, a l'instigation de la duchesse de 1. 93. Davil. Monrpensier, avec des os de motts réla Ligue, t. 4. dnies en farine, un pain dont moururent tous ceux qui en mangerent. On alla par les rues à la chasse des enfans, qui devinrent en grand nombre la proje des faméliques; & l'on vit des meres dévo-

rer leurs enfans propres.

Sixte V cependant, persuadé par des ambassadeurs de la ligue que les affaires du roi de Navarre étoient absolument défespérées, envoya le cardinal Gaétan en France, avec le titre de légat, & trois cent mille écus pour se faire mieux écouter. Le légat n'étoit pas encore parti, que le Pape apprit l'état véritable des choses, par le duc de Piney, François de Luxembourg, ambassadeur des Catholiques royalistes; lequel se voyant devancé par ceux de la ligue, écrivit au Pontife, pour le tenir en garde contre leurs impostures. On put alors saisir le vrai sens de ce que Henri IV avoit dit au roi son prédécesseur, fort alarmé des censures pontificales; quand, pour relever son courage, il lui tint ce propos militaire: Allons prendre Paris, & vous

ferez ! Joyeul avoit 6 le mên maître bientô gea to donné & ne sempl gion, roi de les pré & de Roi qu ble à n'étou qui fa absolu la cra l'Etat fans re l'on c religio là jui

ce Pa

gloire

moin

de la

r quelu reste, nesse de otts réururent On alla ns, qui toie des s dévo-

par des affaires lument Gaétan & trois x écouparti, ole des cois de Cathont deivit au contre aisir le oit dit mé des r relepropos

k vous

serez bientôt absous. Le cardinal de Joyeuse qui se trouvoit à Rome, lui avoit écrit d'un autre style, mais dans le même sens, que s'il étoit une fois le maître de son royaume, le Pape seroit bientôt appaisé, Sixte V en effet changea toutes les instructions qu'il avoitdonnées en premier lieu à son Légat, & ne lui prescrivit plus ensuite que de s'employer pour les intérêts de la religion, de ne pas se déclarer ennemi du roi de Navarre, de rester neutre dans les prétentions temporelles des princes, & de consentir à tout, pourvu que le Roi qu'on choisiroit fût François, agréable à la nation, & soumis à l'Eglise. Ce n'étoit donc pas un lâche respect humain qui faisoit prononcer à Rome, ou des absolutions, ou des anathêmes; mais la crainte de renouveller les troubles de l'Etat, en relevant un parti censé abattu sans ressource, & en humiliant celui que l'on croyoit faire triompher avec lui la religion. Nous ne prétendons point parlà justifier pleinement la conduite de ce Pape, du reste fort indissérente à la gloire du siege apostolique; mais au moins se souvint-il en cette rencontre; de la maxime capitale qui devoit diti-

ger le vicaire du Monarque éternel dont l'empire n'est pas de ce monde; ce que méconnut entiérement son légat, imbu des principes ultramontains dans toute leur étendue. Par son infidélité à ses instructions, ce ministre de paix ne fut qu'un flambeau de discorde, & ne servit qu'à irriter l'incendie qu'il avoit commission d'éteindre.

De Thou, L'Etoile, t. 2. P. 33.

Gaetan n'eut pas honte de figurer 1.98. Day. 11. dans cette scene fanatique qu'on nomma procession de la ligue, & où se trouverent les ligueurs les plus fougueux, prêtres & moines au nombre de douze cents, l'évêque de Senlis à la tête, tenant d'une main le crucifix, & de l'autre une hallebarde. Les moines avoient la cuirasse par-dessus leurs habits, le casque sous le capuchon; & les uns de vieux mousquets en main, les autres des piques ou des sabres rouillés. Le personnage qui attira principalement les regards, fut un Feuillant boiteux, nomme le pere Bernard, ou le Petit-Feuillant. L'espadon à la main, & dans un mouvement perpétuel, il escrimoit, tantôt à la tête, tantôt à la queue de la procession, avec une agilité qu'on trouvoit sur-tout admisable dans un boiteux. Tous les autres

chantan & pour vie de l' lans, rel décharg n'étoien le légat. frayeurs un de se tenir, & accéléré nie. On fant au s'étoit e légat du ctoit.

marcho

Sixte ser les é le vingt 15905 après un cinq an qui est ment 1 Sixte V grand p ne peu

réveille

el dont
le ; ce
légat,
ns dans
lélité à
paix ne
, & ne
l avoit

figurer iomma trouqueux, douze tenant re une la cuicasque vieux piques ge qui fut un e Berpadon it pertête, , avec admi-

autres

marchoient gravement sur deux lignes, chantant des antiennes & des cantiques, & pour refrain ces paroles de Job: La vie de l'homme sur la terre est un combat sans relâche. Il se faisois cependant des décharges continuelles d'arquebuses, qui n'étoient rien mains qu'amusantes pour le légat. Il dissimula quelque temps ses frayeurs: mais quand il eut vu tomber un de ses gens à les côtés, il n'y put plus tenir, & se retira d'un pas beaucoup plus accéléré qu'il ne convenoit à la cérémonie. On rassura la multitude, en lui difant au nom du prélat, que cette ame s'étoir envolée droit au ciel, & qu'un légat du S. Siege savoit bien ce qui en ctoit.

Sixte V n'eut pas le temps de redreffer les écarts de ton ministre. Il mourut
le vingt-septieme d'août de cette année
1590, âgé d'environ soixante-neuf ans,
après un pontificar qui n'avoit duré que
cinq ans, quatre mois & trois jours, &
qui est néanmoins l'un des plus justement mémorables. Au nom seul de
Sixte V est tellement attachée l'idée d'un
grand pape & d'un grand prince, qu'on
ne peut rien ajouter aux impressions qu'il
réveille dans tous les esprits. Selon la

maxime de Vespasien, qu'un prince doit mourir debout; malgre les douleurs vives de sa derniere maladie il mourus en travaillant sans relâche, pour le bien de l'Etat & de la religion, après avoir néanmoins satisfait, avec beaucoup de pieté, à rous les devoirs dun étien. Ce Pontife, hi redoute pendant sa vie, n'eut pas plus tôt les yeux ferines, que les Romains se plaignant des tributs dont ils de disoient accables, coururent au capirole briser la statue qu'ils lui avoient érigée quelque temps auparavant. C'est ce qui donna lieu au sage décret, par lequel le sénat défendit de plus ériger de statue à un papé vivant. Comme on trouve du mystere dans tout ce qui regarde les grands hommes, on a observé que le mercredi étoit le jour heureux de Sixte V, qui prit naissance, reçut l'habit de S. François, le généralat de l'ordre, le cardinalat, la papaute, & fut même couronne ce jour la le

Le cardinal Castagna, noble Génois, que Sixte avoit regardé comme le plus digne membre du sacré collège, & comme son successeur prochain, fat en effer élu pape, sous le nom d'Urbain VII, des le quinze de septembre mais il mou-

meme Seign midal minist menti

On même drate nom" Pape: condu mens perdit qu'il l'estin inférie gens r dignit d'une angéli mit l'i langu & fac fans a fervile d'Espa

cette

ince doit urs vives outur en : bien de oir néande picté, Ce Pone, n'eut eles Rodont ils au capiavoient nt. C'est ret, par us eriger mme on e qui rea observé ureux de cut l'hade l'or-

Génois, e le plus ege , & i, fut en ain VII, sil mou-

3 & fut

rut au bout de freize jours; tout le monde fondant en larmes, excepte luimême, qui tout au contraire bénir le Seigneur, de lui épargner le compte formidable qu'il auroit eu à lui rendre d'un ininistere, où tant d'autres avoient démenti les plus heureuses espérances.

On élut, le 5 décembre de cette même année 1590, le cardinal Sfondrate, noble Crémonois, qui prit le nom de Grégoire XIV. Ce nouveau Pape ne tarda point à prouver par sa conduite la sagesse des derniers sentimens de son prédécesseur immédiat. Il Ciacon. in perdit sur le S. Siege, presque aussi-tôt vir. Pontif. & card. t. 4. P. qu'il y fur élevé, une bonne partie de 224, &c. l'estime qu'il avoit acquise dans les rangs inférieurs: il parut peu capable, aux gens même de la nation, de foutenir la dignité du souverain pontificat. Doué d'une piété éminence, d'une chasteté angélique, d'une sobriéré qui ne se permit l'usage d'un pen de vin que dans la langueur de la vieillesse; mais crédule & facile, sans élévation dans l'ame, & sans aucun usage du monde, il se plia servilement aux vues intéressées du roi d'Espagne, dont il étoit né sujet. Ce fut cette parcialité puillonime, jointe à un

zele déplacé, qui lui fit renouveller les excommunications contre Henri IV, le déclarer déchu de la couronne, & abfoudre ses sujets du serment de sidélité. Il promit encore aux ligueurs un subside de quinze mille écus par mois, avec un secours de huit mille hommes, qu'il leur envoya sous le commandement du duc de Montemarciano, son neveu. Ainsi éloigna-t-il la conversion d'un prince, prêt à se faire instruire, mais indocile à la menace, & plus encore à la contrainte.

Le parlement qui avoit été érigé, ou transféré à Tours dès le temps de Henri III, & la chambre de Châlons qui en faisoit parrie, condamnerent au feu les lettres de ce pontife, qui avoient été publiées à Paris, & décréterent de prise de corps le nouveau nonce qui en avoit été porteur. Les évêques, sans pousser la chaleur si loin, s'assemblerent à Mantes, & déclarerent que ces décrets étoient contraires aux canons & aux conciles, à l'esprit de l'Eglise universelle, aussi bien qu'aux usages constans de l'Eglise Gallicane, en un mot, qu'ils étoient abusifs dans le fond & dans les formes. Au milieu de ces troubles, le cardinal de Joyeuse

Joyeuse fon arch provinci réglemen de Tren & d'uni clergé d'uni clergé d'uni précipitat dence ex de se solennell

Dans. à Rome encore pr des spect blement tiens. T derniers S. Louis c à fix ans Ce princ porté en présuppos veraineté tache au 1 & déjà f mune aux louvent

Tome

rles , le abflité. blide c un leur duc Ainli ince, ocile

con-

é, ou Hens qui u feu nt été prise avoit ousser Mantoient les, à i bien Galbulifs u mial de

yeuse

Joyeuse ne laissa pas de célébrer, dans son archeveche de Toulouse, un concile provincial dont les fages & nombreux réglemens, toujours conformes à ceux de Trente, marquetent l'esprit de foi & d'unité qui continuoit d'animer le clerge du royaume. Le Roi lui-même, dans un édit qui accusoit le Pape de precipitation, & fon nonce d'une imprudence extrême, renouvella la promesse de se faire instruire, qu'il avoit jurée solennellement en montant sur le trône.

Dans la tranquille Italie, & fur-tout à Rome où le genie de Sixte V sembloit encore présider à l'ordre public, on avoit des spectacles bien différens, & véritablement dignes de fixer les regards chrétiens. Tels furent par excellence les derniers momens de la vie angélique de S. Louis de Gonzague, entré depuis cinq à fix ans dans la compagnie de Jésus. Ce prince, aîné de sa branche, avoir D'Orléans, porte en religion toutes les vertus que Louis de Conz. présupposent, & le sacrifice d'une souveraineté, & l'innocence conservée sans tache au sein de la grandeur. Ame pure, & déjà si dégagée de la rouille commune aux vertus des saints mêmes, que souvent il passoit le terme où le juste Tome XIX.

HIST OFRE

tombe sept fois, sans trouver la moindre faute à se reprocher; quoique personne no redemanda jamais un compte plus severe de ses œuvres à sa conscience. Le grand sujet d'un repentir qui lui dura toute sa vie, ce fut d'avoir proféré quelques juremens parmi les troupes de son pere, avant l'age de sept ans, qu'il appelloit lui-même le temps de sa con-. version, & auquel le cardinal Bellarmin, son directeur, témoigna qu'il avoit commence à mener une vie parfaire. Une faveur non moins extraordinaire que cette ame privilégiée reçut du ciel, fut un don d'oraison si éminent, qu'en six mois il n'eprouva pas deux minutes de ces distractions importunes. qui sont si souvent gémir les ames les plus unies à Dieu. Il étoit si versé dans l'art divin de méditer les choses éternelles, que Bellarmin se glorisioit d'en tenir bien des regles de son saint éleve. Sa penitence, malgre son innocence, étoit telle à l'âge de douze ans, que des-lors il pris la coutume de jeuner trois fois la semaine, souvent au pain & à l'eau, & de ne se nourrir en tout temps que des mets qu'il rouvoit les moins délicats. Il ne se cauffoit point, quelque froid

qu'il p la dur ceintu **fupplé** péniter le mire la:vie 1 peine pendar qui se qu'à ex venu p qu'on s'y rend de cett faint, i. Te da Four

longue Ciel; c Après c épidém les ma cins l'a guere c Il en e

nes coi

chamb

oindre.

fonne

e plus

ience. ui lui

proféré

pes de

, qu'il

a con-

rmin,

t com-

e que

en six

ites de

font si

unies

t divin

r bien

peni-

lors il

fois la

eau, &

ue des élicats.

e froid

qu'il pût faire. Il couchoit souvent sur la dure, s'appliquoit sur la chair des ceintures faites de molettes d'éperon, & suppléoit aux instrumens ordinaires de penitence, par bien d'autres tortures qui le mirent quelquefois tout en sang. Aussi la vie religieuse fur moins pour lui une peine qu'un adouchtement, par la dépendance où elle le mit de guides sages, qui se virent bien plus obligés à retenir qu'à exciter sa ferveur. Quant à lui, prévenu par son pere, qu'en quelque état qu'on pût s'engager, il falloit tâcher de s'y rendre parfait, & d'autant plus frappe de cette maxime que son état étoit plus saint, il ne mit jamais d'autres bornes à ses efforts, que l'impossibilité d'en i. re davantage. 15 15 4 17 17 1

Fournissant ainsi en peu d'années une longue carrière, il sut trouvé mûr pour le Ciel, qu'il n'avoir pas vingt-quatre ans. Après environ trois mois d'une maladie épidémique, fruit de sa charité à servir les malades dans un hôpital, les médecins l'avertirent qu'il ne pouvoit plus guere compter que sur huit jours de vier le neut tant de joie, qu'un de ses jeunes confreres étant alors entré dans sa chambre; savez-vous, lui dit-il, la bonne

nouvelle qu'on vient de m'apprendre? je n'ai plus que huit jours à vivre : disons, je vous prie, le Te Deum, pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. Un autre Jésuire étant survenu; mon pere, s'écria-t-il avec la même effusion de joie, nous nous en allons enfin, prenez part à mon bonheur. Il écrivit dans les mêmes fontimens à la princesse sa mere, femme allez forte & allez chrétienne pour les partager, après avoit applaudi à la retraite & à tous ses religieux sacrifrees. Si la charité, lui discit-il, pleure avec ceux qui pleurent, & se se réjouit avec ceux qui se réjouissent; vous apptendrez avec joie celle que j'ai moimême, de toucher au terme où l'on ne craint plus de perdre Dieu. Pour moi, je regarde mon départ, comme la plus grande faveur du ciel; & je vous conjure de ne pas manquer de reconnois sance envers cette infinie bonten ce que vous feriez affarément, si vous pleuriez, comme mort, celui qui va vous attendre dans le vrai sejour des vivans; où bientot reunis l'un & l'autre avec l'auteur de notre salut, nous goûterons un plaisir sans fin à célébrer ses miséricordes.

Ses confreres de les amis qui avoient

leux les più Die leur roles de mêm divin

plusi

d'etr Le Roue vilite le plu éparg envo arriv ces v plaifi leurs Gonz il fe & n pein aide avoit Un tranf

regai

endre? disons, remerit. Un n pere, ion de prenez lans les mere, ctienne laudi à x facripleure réjouit ous api moil'on ne r moi, la plus us cononnoisce que euriez, ttendre ù bienauteur

plaisir:

voient

Sib?

plusieurs sois éprouvé les essets mitaculeux de ses prieres, le pressent avec les plus tendres instances de demander à Dieu le reconvrement de sa santé : il leur répondit constamment par ces paroles de S. Paul, il est plus souhaitable de mourir. Souvent il s'écrioit de luimême, pressé par les vives erdeurs du divin amour : Je désire d'être désié, & d'être avec séjus-Christ.

Rouere, ses parens, venoient souvent le visiter, & s'informoient de son état avec le plus vif intérêt. Le recteur, pour leur épargner ces mouvemens, s'offrit à leur envoyer un journal exact de tout ce qui arriveroit au malade. Ils répondirent que ces visites, non seulement leur faisoient plaisir, mais profitoient beaucoup à leurs ames. Comme le cardinal de Gonzague étoir tourmenté de la goutre, il se faisoit porter au chevet du malade, & ne le quittoit jamais qu'avec une peine sensible. C'étoit lui qui l'avoit aidé à surmonter les obstacles, qu'on avoit long-temps opposés à sa vocation. Un jour le jeune Saint lui dit; avec un transport de reconnoissance: Que je vous regarde justement comme mon pere!

Z iij

c'est à vous que je suis redevable de tous les biens dont Dieu me comble. Ah! mon cher sils, répondit le cardinal attendri jusqu'aux larmes, je vous dois beaucoup plus que vous ne me devez: à l'âge près, vous êtes mon pere & mon maître dans les choses de Dieu. Il dit ensuite: Oui, de tous les princes de ma

maison, voilà le plus henreux.

Peu après, le malade demanda au favant Bellarmin, s'il y avoit des ames qui ne passassent point par le Purgatoire. Je ne suis pas seulement persuade qu'il y en a, répondit ce grand docteur, mais j'espere bien, mon enfant, que vous serez de ce nombre. Cette réponse le combla d'une si grande consolation, qu'il parut tout à coup abîmé en Dieu, & passa presque toute la nuit dans un état de ravissement. Revenu à lui, il dit d'un ton gai & le plus affirmatif, qu'il mourroit le jour de l'octave du S. Sacrement. Ce jour étant arrivé, sans qu'on le trouvât plus mal; je mourrai cette muit, répéta-t-il avec un nouveau transport de joie; je mourrai cette nuit. Cette ferme persuasion lui sit demander le saint viatique savec des instances auxquelles on ne put se refuser. Déjà le Pape lui

avoit en avec l'in ce qui l que cha le préve naissand hunnilit vrai de qu'il pu temps formes demeu forçant Jesus, l'octave de juir

> monde ment justes p autres part ré faint. baisoit choit chofes il avo qu'il

trois m

Dès

le tous

2Ah!

nal at-

s dois levez:

k mon

Il dit

de ma

da au

ames

atoire. é qu'il

, mais

vous

nse le

u, &

n état

il dic qu'il

Sacre-

qu'on

cette

trans-

Cette Saint

uelles

e lui

avoit envoyé la bénédiction apostolique, avec l'indulgence pléniere des mourans s ce qui lui caufa une joie mêlée de quelque chagrin; parce que le S. Pere, en le prévenant ainsi, paroissoit honorer sa naissance. Entre toutes ses vertus, son humilité étoit si parfaite, qu'il avoit un vrai déplaisir d'être né grand. Tandis qu'il put parler, il proféra de temps en temps des passages de l'écriture, conformes à l'état où il se trouvoit; puis il demeura dans un grand calme, où s'efforçant encore de prononcer le nom de Jésus, il expira doucement, la nuit de l'octave de la Fête-Dieu, vingt-unieme de juin 1591, âgé de vingt-trois ans, trois mois & onze jours.

Dès qu'il eut rendu l'esprit, tout le monde se sentit pénétré de ce saisssement religieux, qu'excite la mort des justes parfaits, destinés pour patrons aux autres sideles. On entendoit de toute part répêter ces paroles : C'étoit un vrai saint. On imploroit son secours, on lui baisoit les pieds & les mains, on recherchoit avec empressement les moindres choses qui lui avoient appartenu, ou dont il avoit sait usage. Bellarmin proteste qu'il sentit une répugnance invincible

à offrir pour lui le saint sacrifice, dans la crainte de faire injure à celui qui ne veut qu'être honoré dans ses saints. Ce furent les mêmes témoignages de venération dans toute l'étendue de Rome, où malgré son penchant & son application à se faire ignorer, il étoit connu d'une infinité de personnes qui avoient été frappées à sa tencontre de l'air de sainteté répandu dans tout son extérieur. Sainte Madelaine de Pazzi, célebre alors par les dons extraordinaires dont le Seigneur la favorisoir, vit en esprit la gloire dont il jouissoit dans le ciel; & ne pouvant renfermer son admiration en elle-même; je voudrois, s'écrioit-elle, pouvoir parcourir l'univers entier, pour dire en tout lieu, que Louis, fils d'Ignace, est un grand saint. Bientôt les miracles de toute espece rendirent la vénération universelle. Treize ans seulement après sa mort, sa pieuse mere eut la consolation de voir exposer canoniquement son portrait dans sa chapelle domestique : juste & douce récompense du soin qu'avoit pris cette princesse, vraiment chrétienne, de faire germer dans le cœur de son fils les vertus que l'Eglise commençoit à couronner, &

qu'elle public d

L'Esp côté de au berce toyen à cours de de déce d'Yepez Jean de Stel Th du Carn fans éch vain ce enfans d la charti gagea da que la p reflentin fon cou de perfe fes anc fut enfo ce qui ni de c & ne f vertu.

de qua

qu'elle proposa dans la suite au culte

public de tous les fideles.

dans

ui ne

s. Ce

véné-

ome,

plica-

onnu

ir de

rieur. alors

Sei-

loire

c ne

n en elle,

pour d'I-

t les

eule-

eut oni-

pelle

ense

ffe,

mer

que

. &

L'Espagne tranquille, au moins du côté de l'hérésie qu'on y avoit éroussée au berceau, donna austi un nouveau citoyen à la Jérusalem céleste, dans le cours de l'année 1591, le quatorzieme de décembre, jour où mourut S. Jean d'Yepez, plus connu sous le nom de 8. Jean de la Croix, digne coopérateur de Ste. Thérese dans la florissance réforme du Carmel. Comme il pensoit à quitter sans éclat un ordre où il cherchoit en vain ce qu'il avoit cru trouver parmi les enfans des propheres, & à se retirer dans la chartreuse de Ségovie; Thérese l'ergagea dans son dessein de réforme, sans que la perspective de tout ce que peut le ressentiment ou l'esprit de corps étonnât fon courage. Il eur en effer toutes fortes de persécutions à souffrir de la pare de fes anciens confreres, & entre autres il fut enferme neuf mois dans un cachot; ce qui ne l'empêcha, ni de poursuivre, ni de consommer sa pieuse entreprise, & ne servit qu'à épurer enticrement la vertu. Enfin mur pour l'éternire, à l'âce de quarante neuf ans, il mourut au menastere d'Ubeda en Andalouse , dans

Zv

cette haute vénération & ce concours extraordinaire de circonstances qui ne fe rencontrent qu'à la mort des saints.

La reine Elisabeth en Angleterre contribuoit aussi, mais avec une méthode & des vues bien différentes, à faire des faints. La mort du chancelier Christophe Hatton, qui avoit été fort affectionné aux catholiques, fur suivie d'un édir fanguinaire, qui procura la couronne du martyre à un grand nombre d'entre eux. Sous prétexte des conspirations que le roi d'Espagne, à ce qu'on publioit, ne cessoit pas de machiner dans les îles Britanniques; il fut enjoint à toutes personnes de quelque rang qu'elles fussent, de dénoncer tous ceux qui s'étoient habitués à Londres depuis quatorze mois; de déclarer encore le pays qu'ils avoient habité un an auparavant, ainsi que leur état, leur profession, leurs occupations, & s'ils assistoient au service divin selon les loix. Tous furent interrogés; & ceux qui paroissoient chanceler dans leurs réponses, étoient mis fur le champ entre les mains de commissaires, qui les faisoient inexorablement punit. Le grand trésorier Burgley, ennemi juré des Catholiques, tenoit la main à l'exécution

ponctue ment so tous les même à

A'Cr

y eut ui

religion catholiq voir dép des nov comme étolent beaucou niverfit façon, grand i tion, q parts ne tité de dangere joignit duit er du pays & dépt mande accourt avoient grand i bleffe d ponctuelle de l'édit, qui étoit principalement son ouvrage. Il en coûta la vie à tous les prêtres qu'on put surprendre, &

même à beaucoup de laics.

De Thou,

A Cracovie, capitale de Pologne, il y eur une vive émeute, au sujet de la 1. 100. religion, que cette nation, fonciérement catholique, ne pouvoir s'accoutumer à voir dépérir journellement par les cabales des novateurs. Le jour de l'ascension, comme les prétendus évangéliques étoient assemblés pour le prêche avec beaucoup d'appareil; les écoliers de l'u-... niverfiré, animés d'un zele conçu à leur façon, vinrent attaquer le temple en si grand nombre & avec tant de réfolurion, que les gardes accourus de toutes parts ne purent arrêter la fougue. Quantire de sectaires furent massacrés; ou dangereusenrent blessés. Le peuple se joignit aux écoliers, & le temple fut ré-duit en flammes. Tous les protestans du pays se rassemblerent à Czermielsko, & députerent vers le Roi, pour lui demander justice, mais avec leur insolence. accourumée : en lui déclarant qu'ils avoient résolu de s'assembler en plus grand nombre à Radom, & que la noblesse de Lithuanie se devoit joindre à

cours ii ne aints. eterre hode

e des ristolionédir ie du eux. ue le

Briperlent, t hanois;

t, ne

oient leur ons, Celon

ceux s réentre

fairand Ca-

tion

eux; ils le prioient d'assembler au plus tôt les Etats de la nation, & lui demandoient en attendant un lieu dans Cracovie, où ils pussent exercer leur religion en pleine liberté. C'étoit Sigifmond III, qui régnoit alors en Pologne. Ce prince généreux, de la maison royale de Suede , & catholique assez ferme pour n'avoir pas réglé sa foi sur la lâche politique du roi son pere, rejetta la demande de ces sectaires audacieux, & se montra vivement offensé de ce qu'ils s'étoient assemblés, sans son ordre. Tout ce qu'il leur accorda, par un ménagement nécessaire dans les circonstances, fur de leur laisser à chacun l'exercice de leur religion, tel qu'ils l'avoient avant lui, & de leur permettre de rétablir, comme ils pourroient, les édifices qu'on leur avoit abattus, ou brûlés.

cip. Etats de

Etant parvenu deux ans après au trône Hist. des prin- de Suede, vacant par la mort du roi son PEur introd. pere ; il tenta, mais fans fruit , d'y rétablir l'ancienne religion. Abraham Dandré, déterminé Luthérien, qui avoir toujours fait avorter les propos de conversion & de rétablissement du feu roi, avoit acquis, avec le ritre d'archeplus grai nouveau feins. d'autorit le nonce pour cel contestat il fut ob de cédet dedésag par les n l'ame de gerent d le Roi ji roit poin celle de où la m tard réd réforme de relig

vêque d

pas mie tholique assembl mander che des gouver de la je plus

nan-Cra-

reli-

igif-

olo-

iffez

ur la

etta eux,

dre.

mé-

onf-

cun

l'a-

les

ou

ône.

fon

ré-

am

qui

feu

ne-

vêque d'Upsal, un pouvoir beaucoup plus grand encore, pour contrarier le nouveau monarque dans ses bons desseins. Ce prince n'eut pas même assez d'autorité, pour se faire couronner par le nonce du Pape, qu'il avoit amené pour cela de Pologne. Après bien des contestations entre le Roi & les Etats, il fut obligé, de l'avis du nonce même, de céder à la nécessité, & pour comble de désagrément, de recevoir la couronne par les mains de l'archevêque d'Upsal, l'ame de cette manœuvre. Les Etats exigerent de plus, qu'avant la cérémonie le Roi jurât solennellement qu'il n'y auroit point d'autre religion en Suede, que celle de la confession d'Ausbourg. Voilà où la majesté du diadême en est tôt ou tardiréduite, par les nouveautés, par les réformes les plus spécieuses, en matiere de religion.

Ces sectes mutines ne s'accordoient pas mieux entre elles, qu'avec les Catholiques. A Torgaw en Saxe, dans une assemblée des Etats, les Luthériens demanderent qu'on sîr une exacte recherche des Calvinistes; qu'on leur ôtât le gouvernement des églises, & l'éducation de la jeunesse; qu'on les exclût même

de toutes les affaires publiques. On leur reprochoit de contrevenir à la formule de concordat qu'ils avoient signée, & d'inonder le public de libelles injurieux, composés contre ceux qui avoient daigné leur accorder le ritre de freres, si peu mérité de leur part. Les demandes furent accordées, & les Calvinistes proscrits par un décret en bonne forme. Mais les fouscriptions & les abjurations contradictoires inquiétoient peu ces rigoristes: tous ceux qui étoient suspects furent obligés de rétracter leurs sentimens par écrit, & d'abjurer les points de doctrine en quoi les Sacramentaires différoient de la confession d'Ausbourg. Ils prirent aussi-tôt leur revanche dans le Palatinat, où ils dominoient depuis que le prince Casimir y avoit introduit la réforme de Suisse & de France, à la faveur de la régence dont il étoit chargé pendant la minorité de l'électeur Frédéric IV, son neveu. Après la mort de Cafimir, les Luthériens renterent inutilement d'y rétablir l'exercice de leur religion: elle éprouva, de la part des Etars, une résistance, invincible; & les recommandations qu'elle mendia auprès de l'Empereur, ne lui attirerent qu'une

exclusio tous les liables s que jur

Avar eût ajou tacle d donner trefois siege a comme Grégoir mois & d'octob jour du **fucceffe** chinetti nocent il se con nonça e égalem à la no étrange pontife espéran ni les d deux r

décem

papes

exclusion plus honteuse. C'est ainsi que tous les accords passés entre ces inconciliables sectes furent ausli souvent rompus

que jurés.

n leur

mule

e, &

ieux,

aigné

i peu

es fu-

prof-

rme. tions

es ri-

pects

enti-

Olnts

taires

ourg.

ins le

que

tit la

la fa-

nargé

Fré-

rt de

inu-

leur

des

k les

près

une

Avant que la malheureuse Germanie eût ajouté cette scene nouvelle au spectacle déplorable qu'elle ne cessoit de. donner, depuis que tant d'Eglises, autrefois si florissantes sous l'obéissance du siege apostolique, lui étoient devenues comme étrangeres; le Souverain Pontife Grégoire XIV étoir mort, après dix mois & dix jours de pontificat, le quinze d'octobre 1591. Le vingt-neuvieme jour du même mois, on lui donna pour successeur le cardinal Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, qui prit le nom d'Innocent IX. Dès son entrée au pontificar, il se conduisit avec tant de sagesse, & annonça de si bonnes vues, qu'il se rendit également recommandable au clergé, à la noblesse, au peuple & aux minières étrangers. Mais ce fut encore un de ces pontifes qui font concevoir de grandes espérances, sans pouvoir, ni les remplir, ni les démentir : il mourur au bout de deux mois seulement, le trentieme de décembre. La mort précipitée de trois Ciacon. vit. papes engagea les cardinaux à élire, le romif. L.

De Thou. l'e cardinal Hippolite Aldobrandin, qui

n'avoit que cinquante-six ans, & qui étoit généralement estimé du sacré college. On ne pensoit point du tout à lui, quand le cardinal Peretti en fit la proposition, qui fut en un moment suivie de presque tous les suffrages. Lorsqu'il s'entendit proclamer, il se jetta par terre, & conjura le Seigneur de lui ôter la vie, si son élection ne devoit pas être avantageuse à l'Eglise. En se relevant, il prit le nom de Clément VIII. Il étoit né à Fano sur les côtes de la mer Adriatique, d'une famille noble, originaire de Florence. Pendant plus de treize ans qu'il occupa le S. Siege, sa conduite y fut telle qu'on devoit l'attendre des dispositions avec lesquelles il y étoit montél !

Il se lissa néanmoins tromper d'abord par les Espagnols & les ligueurs, au sujet des troubles qui agitoient la France; & dans le sond, il sui étoit bien dissicile de découvrir la vérité, au milieu d'un peuple de cabaleurs tout-puissans à Rome, où ils répandoient sans gêne leurs malignes sictions, & sermoient, ou décrioient toutes les bouches qui auroient pu les consondre. Persuadé que la reli-

gion s'an des royal faisoit le fujets, le me de bu fance, qu de légat afin d'ord tholiques fât leur c qua poin ment de Châlons journeme & un arr bref. Su lement d l'arrêt de général, fur empo gistrats même d

> Henri combats voient r voit ten résolut, quêtes, la ville

592;

, qui

qui

col-

llui,

opo-

ie de

s'en-

e, &

le, si

inta-

prit

né à

que,

Flo-

qu'il

y fut

posi-

é) ! [

pord

lujet

; &

icile

d'un

Ro-

eurs

dé-

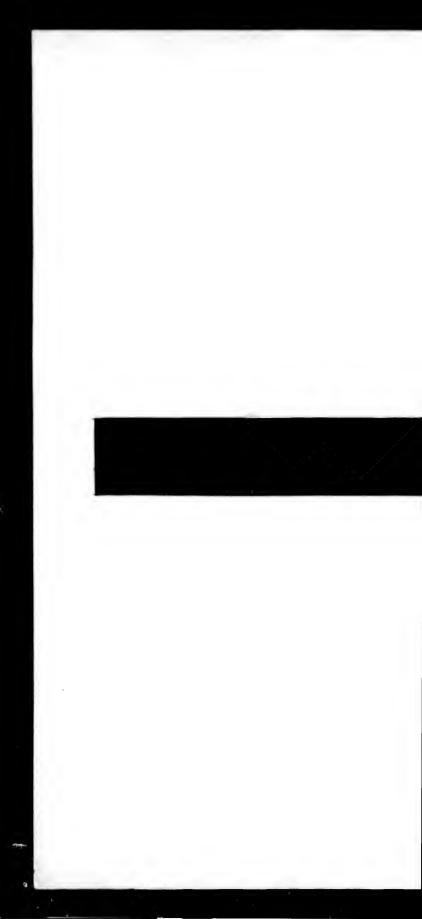
ient

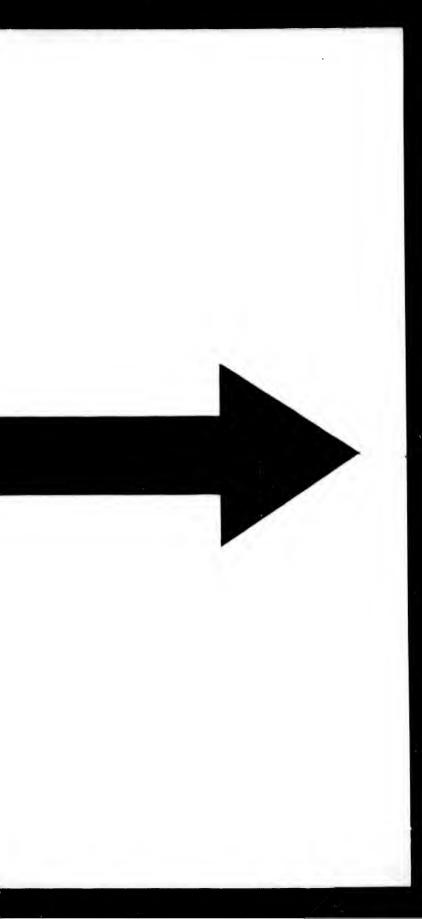
reli-

545

gion s'anéantissoit dans le plus chrétien des royaumes, & que le nouveau roi faisoit le malheur même temporel de ses sujets, le Pontife adressa un bref en forme de bulle au cardinal-évêque de Plaisance, qui faisoit en France les son cions de légat depuis la retraite de Gac afin d'ordonner à tous les Frai tholiques de se choisir un roi qui pu sat leur croyance. Cette bulle ne n.... qua point d'être enregistrée au Parlement de Paris : mais la chambre de Châlons rendit aussi-tôt un décret d'ajournement personnel contre le légat, & un arrêt contre l'enregistrement du bref. Survint un arrêt nouveau du parlement de Paris, qui condamna au feu l'arrêt de Châlons; après que l'avocat général, pensionnaire des Espagnols, se fut emporté en invectives contre les magistrats de Châlons, & la personne même du Roi.

Henri IV sentant fort bien que ces combats de la plume & de la robe n'a-voient rien de décisif, & qu'il ne pouvoit tenir sa couronne que de son épée, résolut, après une suite nouvelle de conquêtes, de réduire sous son obéissance la ville de Rouen, non moins impor-





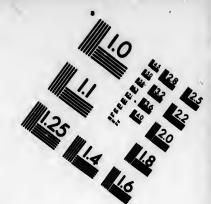
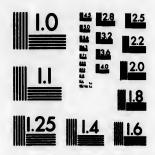


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STATE OF THE STATE

Photographic Sciences Corporation STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14560 (716) 872-4503



tante par sa situation, que par son opulence & sa grandeur. Par les mêmes raisons, les Parisiens & le duc de Maienne réclamerent le secours que leur avoit promis le duc de Parme à sa premiere expédition, & le presserent de venir mettre le comble à sa gloire & à leur Sonheur, en sauvant Rouen, comme il avoit sauvé Paris. Cet honme sage, bien éloigné des idées gigantesques de Philippe II, qui disoit déjà ma ville de Paris, mon royaume de France, ne se prêtoit qu'à regret à l'entreprise chimerique de son maître. Cependant, comme on risquoit tout à ne point approuver ce despote altier, il ramena une armée nouvelle en France: mais content d'avoir fait lever le siege de Rouen, & pris la petite ville de Caudebec où il fut blessé, il reprit aussi-tôt la route des Pays-Bas, où il mourut l'année suivante. Henri IV, après avoir inutilement poursuivi le duc de Parme, qui justifia dans ses marches la réputation qu'il avoit de l'un des plus grands capitaines de son siecle vint boucher les avenues de Paris en prenant les villes circonvoisines, en établissant des gardes sur les grands chemins & fur les rivieres.

duc de M princ & qu desse pour impo deva nage taqua vigor malh fa va emp

du n fonn étoir Tou com Ang

vill

fon opu-

s mêmes

e Maien-

eur avoit

premiere

le venir

& a leur

comme

ne fage,

ques de ville de

e, ne se

chimé-

comme

pronver

e armée

ent d'a-

ien , & c où il

ute des

ivante.

it pour-

fia dans

voit de

de son

ses de

ilines,

grands

Dans les provinces méridionales, le duc d'Epernon conserva au Roi la ville de Montauban, qui faisoit le boulevare principal de son parti dans ces contrées, & que le duc Scipion de Joyeuse avoit dessein de soumettre à la ligue. Joyeuse, pour se frayer la route à cette conquête importante, étoit venu mettre le fiege devant Villemure, petite ville du voisinage. D'Epernon ne délibéra point, l'attaqua dans son camp, le força malgré sa vigoureuse défense; & pour comble de malheur, Joyeuse digne, au moins pour sa valeur, d'une sin plus brillante, sut emporté par son cheval dans la riviere, où il se noya.

Des deux freres qui lui restoient seuls De Thon; du nombre de sept, dont deux dejà moif- call. Vie de fonnés dans les champs de Coutras, l'un P. Ange. étoit François, çardinal-archevêque de Toulouse, & l'autre Henri, autresois comte de Bouchage, & pour lors frere Ange, Capucin. Les Toulousains ayant choisi l'archevêque, pour succeder à Scipion, dans le gouvernement de leur ville; il refusa cette place, comme peu convenable à son caractere, à raison de la conduite des armées à quoi elle enga-

geoit. Le nom de Joyeuse apparemment étoit singulièrement cher aux Toulousains : il leur vint en fantaisse de s'adresfer à frere Ange, qui d'abord rejetta cette proposition, en alleguant qu'il ne lui étoit pas permis de quitter l'état saint dans lequel il avoit fait profession. On doua sa piété : mais quantité de théologiens & quelques évêques déciderent, qu'il pouvoit en conscience quitter le cloître, après qu'on lui auroit obtenu la difpense de ses vœux, & même qu'il y étoit obligé sous peine de péché mortel, parce qu'il s'agissoit du salut de la religion. Ainsi quand, par le crédit du cardinal de Joyeuse, Rome eur accordé la dispense, on courut au couvent des Capucins, on en rira frere Ange, on l'amena au palais archiépiscopal; & là, aux acclamations d'une foule d'enthousiastes de tout état, cet homme à métamorpholes reprit par dévotion la cuirasse que la dévotion lui avoit déjà fait changer en froc, pour faire encore succéder par la suire le froc à la cuirasse. Il se borna d'abord à la partie militaire du gouvernement, dont le cardinal son frere se reserva la partie civile : dans la Market and the first of the

fuite il s'y mon mes pil

Le d mourut Valend religieu ctoit no pagne o occupa julqu'à lui insc genre d monast y Servit quatre a l'habit si vil a genre d ble qu vulgair rance p huit an tique des au d'une les pro

vint à

à son

s'y montra constamment un des plus fer-

mes piliers de la ligue.

emment

Toulou-

e s'adres-

d rejetta

qu'il ne

tat faint

on. On

théolo-

iderent,

er le cloî-

iu la dis-

il y étoit

l, parce

religion.

cardinal

é la dif-

es Capu-

l'amena

aux ac-

oulialtes

étamor-

cuiraffe

it chan-

uccéder

. Il fe

aire du

hal fon

dans la

Le dix-sept mai de cette année 1592, Papebr, & mourut à Villa-real, au royaume de Baill. ad 17 Valence en Espagne, S. Pascal Babylon, religieux de l'ordre de S. François. Il étoit né sous le chaume, dans une campagne du diocése de Siguença, & l'on y occupa sa jeunesse à garder les troupeaux jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, où Dieu lui inspira un saint attrait pour un autre genre de solitude. Il se retira dans un monastere de Cordeliers déchaussés : il y servit dans les plus bas offices pendant quatre ans, au bout desquels on lui donna l'habit de frere lai. C'est dans cet état, si vil aux yeux du siecle, que par un genre d'héroisme d'autant plus admirable qu'il fournir moins à l'admiration vulgaire, c'est-à-dire par une persévée rance paifible & invariable, durant vingthuit ans qu'il vécut encore, dans la pratique de la pauvreté, de la patience, des austérités les plus rigoureuses, & d'une humilité qui faisoit disparoîtte à les propres yeux toutes les vertus il parvint à une sainteré, que le ciel fit éclater à son tombeau par une multitude de

miracles. La bulle donnée par la fuite pour sa canonisation; porte que c'est en toute assurance qu'on le place au nombre des Saints. Signatures

L'année suivante donna naissance à la congrégation de la doctrine chrétienne, dont l'instituteur sut César de Bus, né à Cavaillon, d'une famille noble, originaire du Milanès. Après quelques écarts de jeunesse, César prit une conduite édifiante & très-réglée, se démit de plusieurs bénéfices simples qu'il possédoit, & ne s'engagea dans la vie canoniale, sur la nomination de son évêque que pour la convertir en une vie austere & penitente. Quand il eut reçu l'ordre de la prêtrise, il montra un goût particulier pour catéchiser les fideles, & principalement les pauvres. Sa maniere judiciense & méthodique s'accrédita, son zele exemplaire lui attira des imitateurs; & bientôt il se vit à la tête d'un bon nombre d'ecclésiastiques laborieux. Il écrivit alors au Pape, pour faire approuver cette association; & Clément VIII renvoya l'affaire à Taurusio, archevêque d'Avignon. Ce prélat plein d'eftime pour la vertu de César, & pour une institution dont les fruits étoient déjà

celebres borna p dans fa Sainte I par la fu Taurusi firmer d nouvell dateur, cation à quatorz le jour 1607. lieres, Cette co à la con ques, F un ord Françoi trois: pt d'Avigi

> Hen parente à Rom le card joint Je fani, av L'arrêt & l'ajo

la fuite ue c'est lace au

Sance à hretiende Bus, noble . uelques ne cone démit u'il posvie calon évêune vie eut reçu un goût eles, & maniere rédita, es imite d'un orieux. aire aplément archein d'efour une nt déjà

célebres dans toutes ces contrées, ne se borna point à l'approuver : il lui donna dans sa ville archiepiscopale, l'église de Sainte Praxede, d'où elle fut transférée par la fuite dans celle de S. Jean le vieux. Taurusio ayant été fair cardinal, sit confirmer cinq ans après par le S. Siege cette nouvelle congrégation. Le pieux fondateur, sans rien relâcher de son application à instruire, perdit la vue treize à quatorze ans avant sa mort, qui arriva le jour de pâques, quinzieme d'Avril 1607. Il a laissé des instructions familieres, qui sont encore recherchées. Cette congrégation fur unie par Paul V à la congrégation Italienne des Sommasques, puis rétablie par Innocent X en un ordre particulier, sous un général François. Elle se divise aujourd'hui en trois provinces, sous la dénomination d'Avignon, de Paris & de Toulouse.

Henri IV, nonobstant la dureté apparente de Clément VIII, avoit député à Rome, sous le nom des Catholiques, le cardinal de Gondi, & lui avoit adjoint Jean de Vivonne, marquis de Pisani, avec pouvoir de traiter en son nom. L'arrêt prononcé contre le bres du Pape, & l'ajournement de son légat n'étoient

รมโอกกับ

que pour le peuple : le Roi étoit si éloigne de rompre avec Rome, qu'il ne voulut point entendre à établir un patriarche en France, comme le lui avoient proposé bien des évêques, qui, au point où l'on en étoit avec le S. Siege, se trouvoient fort embarrassés dans le régime ecclésiastique, & très-divisés de prétention, sur-tout par rapport à la collation des bénéfices.

Pendant ces négociations, que le Pape rejettoit publiquement & suivoit sous main, le duc de Maienne, en qualité de lieutenant général du royaume, fut presse vivement & comme force par les Espagnols, de concert avec le légat peu fidele aux instructions modérées du Pontife, d'assembler les Etats généraux, afin d'élire un roi catholique. Ils s'assemblerent en effet, le vingt-fix de Janvier 1593 : mais ce qui sembloit devoir retarder au moins le triomphe du Roi, ne fervir qu'à l'accelerer. Les Espagnols, sans plus se contraindre, proposérent crument de déférer la couronne à l'infante Isabelle, fille du roi Catholique; & avec la même hauteur, que si déjà le royaume eut été une de leurs provinces. Ils eurent même l'imprudence de faire connoître

autre' mome ettang de la

conno de ma

fils de

mettre fon d

repond

ment

peuple

n'étoit loi; q

couver qu'il n

vénir l fait à

adouci & de l

duc de

n'avoi

un aut lentoi

pour l

il sons

la pol ment

vêque

it si éloiqu'il ne r un pai avoient au point , se trourégime prétencollation

e le Pape oit fous qualité me, fut é par les egat peu du Ponux, afin semble-Janvier voir re-Roi ne agnols. posérent e à l'inolique; i déjà le ovinces. de faire nnoître

55男 connoître que le dessein de Philippe étoit de marier l'infante à l'archiduc Ernest fils de l'Empereur; & par consequent de mettre la France sous le joug de la maison d'Autriche, Maienne indigné leur répondit ; qu'ils comptoient apparemment conduire les François, comme les peuples stupides de l'Inde; mais qu'il n'étoit pas encore temps de leur faire la loi; quant à lui du moins, que cette de couverte étoit une bonne leçon , pour qu'il ne se mît jamais dans le cas de devenir leur sujet. Après un pareil accueil fait à leurs prétentions, il fallut bien les adoucir. Ils proposerent alors de marier & de faire régner l'Infante avec le jeune duc de Guise. Mais outre que Maienne n'avoit jamais prétendu travailler pour un autre, même de ses proches, & qu'il sentoit enfin l'impossibilité de retenir pour lui-même la souveraine puissance; il songeoit sérieusement à tirer parti de fa polition, pour faire un accommodement avantageux avec Henri IV. D'un autre côté, les sentimens François, au moment de passer sous une domination ctrangere, se réveillerent dans le cour de la noblesse. Il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux zelateur Tome XIX.

qu'on avoit vu à la tête de la procession de la ligue, qui n'ouvrit auffi-tôt-les yeux, & ne s'écriat avec transport : Non, je ne puis plus révoquer en doute ce que j'avois regardé jusqu'à présent comme une imputation calomnieuse des hérétiques; non, les Espagnols, sous prétexte de religion, ne cherchent qu'à satisfaire leur ambition perfide. Eh quoi ! la loi Salique, révérée depuis douze cents ans, souffre-t-elle d'autres maîtres en France. que des enfans mâles de la maison régnante? Si les Espagnols s'obstinent dans leurs desseins orgueilleux, ils auront pour ennemis, & moi-même, & tous les Catholiques de bonne foi. Le parlement séant à Paris, & jusqu'alors si timide, reprit tout son ancien courage, rendit un arrêt pour empêcher d'élever sur le trône aucun etranger, & pour annuller tout ce qui se seroit à cette sin, comme contraire à la loi Salique & aux autres loix fondamentales du royaume.

Enfin l'assemblée dont les Espagnols attendoient l'empire de la France, ne produisit que la conférence tenue à Surenne entre les Catholiques des deux partis, & la fatire Ménippée, qui par le ridicule, si puissant sur l'esprit du

Franço funeste de He par leu rent ch ne, la veque Pierre pour Bourge pant de divisé, crifier | les inte fous l'a vêque pathéti l'union être qu pouvoi fans ru chevêq de faire donnoi vêque trop lo par-ces v s'y fier

réduiso

cession tôt-les : Non. ce que :omme hérétitisfaire its ans, nt dans nt pour les Calement rendit furde comme autres 11 11 1

pagnols ce, ne à Sues deux qui par prie du

1 100

François, porta peut-être un coup plus funeste à la ligue, que la valeur même de Henri IV. Deux prélats distingués par leur dextérité & leur éloquence, furent chargés de porter la parole à Surenne, savoir Renauld de Beaulne, archevêque de Bourges pour les royalistes, & Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon pour les ligueurs. L'archevêque de Bourges commença par un fableau frappant des maux dont gémissoit le royaume divisé, & conclut par la nécessité de sacrifier les haines, les préventions, tous les intérêts particuliers, & de se réunir sous l'autorité d'un même roi. L'archevêque de Lyon, d'un style non moins pathétique, exalta tous les avantages de l'union: mais il ajouta qu'elle ne devoit être qu'entre Catholiques, & qu'elle ne pouvoir subsister sous un roi hérétique, sans ruiner la religion. Là-dessus, l'archevêque de Bourges ne manqua point de faire valoir les espérances que le Roi donnoit de se convertir : à quoi l'archevêque de Lyon répondit, que depuis trop long-temps il amusoit les peuples parces vaines espérances, pour qu'on pût s'y fier davantage. Ainsi la difficulté se réduisoit-elle au seul arricle de la con-· Aa ij

version du Roi. Les Seigneurs qui lui étoient les plus affectionnés lui représenterent aussi-tôt, que jusqu'alors en esset il n'avoit donné que des paroles vagues; mais qu'au moment critique de voir créer un second toi dans son royaume, il falloit ensin quelque chose de plus précis & de plus satisfaisant. Toute sa cour lui sit les plus vives instances. Les seigneurs Catholiques prioient les Calvinistes de ne point s'opposer au bien commun; & plu sieurs de ceux-ci, loin de les contrarier, les appuyerent de leurs propres sollicitations.

Davy-du-Perron, savant aimable, en grande estime auprès du Roi, & qui luimême avoit été Calviniste, commença dès-lors l'instruction du prince; par de simples conversations, il est vrai, mais qu'il amena insensiblement à des consérences réglées, où l'on appella les évêques & les docteurs réputés les plus habiles, tant parmi les ligueurs que parmi les royalistes. Le légat & les Espagnols sirent en vain les plus grands esforts, pour empêcher au moins ceux-là de s'y trouver. La crainte de voir périr la religion, étoit la seule chose qui eût assoupi dans le cœur des François leur amour pour le

Roi : e plus ric rent fa l'Eglise accorda maux leur att qui leu des per douc d' chise à fessa la dérée a données laissé de les évêg avoit ig soit la c avec pro & à la p dois le c le cours tolent 1/j Calvinis venir M pouvoit quoi ! v Roi, qu

religion.

Roi : elle reprit une activité qui n'écouta plus rien, aux premiers pas qu'ils lui virent faire pour rentrer dans le sein de l'Eglise. La treve qu'en même temps il: accorda aux Parisiens, dans l'excès des maux qu'ils souffroient, réveilla tout leur attachement pour l'auguste maison qui leur donnoit moins des maîtres que des peres. Henri, libre de préventions doue d'un esprit excellent & d'une franchise à jamais renominée; connut & confessa la vérité, aussi-tôt qu'il l'eut considérée avec attention. Sur les réponses données aux objections qu'il n'avoit pas laissé de faire, il remercia ingénument les évêques de lui avoit appris ce qu'il avoit ignoré jusque là. Mais quelle que soit la conviction de l'esprit, ajouta-t-il avec protestation, ce n'est qu'à la bonté & à la puissance infinie de Dieu que je dois le changement de mon cœur. Dans Mém, d'Aule cours des conférences, auxquelles affif bigné. toient plusieurs docteurs ou ministres Calvinistes, du Perron ayant fait convenit Morlai, Roltam & Salettes, qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine; quoi ! vous combez d'accord, leur dit le Roi, qu'on peut faire son salut dans la

religion des Catholiques? Pour oux au A a iij

jui lui refenii effet agues; r créer il falrécis & our lui gneurs stes de un; & contra-

res sol-

ble, en qui luininença par de i, mais s confeles évêus habiarmi les ls firent our emtrouver. n, étoit dans le

pour le

contraire, ils tiennent qu'on ne peut que se damner dans la vôtre. Certes, la masière est d'assez grande importance; pour s'attacher au parti le plus sûr : je ne vois pas même que la prudence permetre d'en délibérer davantage. L'abjutation fut aussi-tôt résolue, & assignée au dimanche, vingt-einq de Juillet, dans l'église de St. Denys.

P. 403.

Mém. de la Au jour marqué, le Roi se rendir le Ligue, t. 5. matin à la porte de l'église de l'abbaye, suivi des princes, des officiers de la couronne, des Seigneurs Catholiques, & d'une foule de peuple accourue de Paris, malgré les défenses & les censures du légat. L'archevêque de Bourges, grand aumônier de France, en habits pontificaux, attendoir à l'entrée, accompagné de tous les religieux de l'abbaye, d'un grand nombre de prélats, & même du jeune cardinal de Bourbon, désabusé des folles prétentions qu'il avoit eues à la couronne. L'archevêque demanda au Roi, suivant le cérémonial, qui il étois, & ce qu'il souhaitoit. Je suis, réponditil, Henri roi de France & de Navarre, qui désire d'être reçu dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Le voulez-vous sincérement,

reprir haite d prince noux, de foi : Dieu t dans la que & défend nonce sa doct par écr que, q lution o résie qu l'instan Dieu, d transpo dulation conduit l'avoir l il réitér giles; p riere l'a l'archev Te Deu tendit 1 deftie &

parut et

pour e vois d'en n fut imanéglise dit le baye; a coues, & Paris, es du grand ontifipagné d'un ne du labulé es à la la au étoit, onditvarre, le l'E-Ro-

ent,

it que

a mia-

reprit le prélat? Je le veux, & le souhaite de tout mon cœur, répondit le prince; & fur le champ s'étant mis à genoux, il fit en ces termes sa profession de foi : Je promets & jure, à la face du Dieu tout-puissant, de vivre & mourie dans la religion Catholique, Apostolique & Romaine, de la protéger & de la défendre au péril de ma vie, & je renonce à toutes les héréfies contraires à sa doctrine. Le Roi remit cette formule par écrit entre les mains de l'archevêque, qui à voix haute lui donna l'abfolution des censures encourues pour l'hérésie qu'il avoit jusque-la professée. A l'instant, toute l'assemblée se mit à bénir Dieu, & à crier, vive le Roi, avec des transports & une ivresse de joie que l'adulation ne sut jamais contresaire. Il fut conduit de la au grand autel, où après l'avoir baisé & fait le signe de la croix, il réitéra son serment sur les saints évaugiles; puis sous un pavillon dresse derriere l'autel, il fit la confession secrete à l'archevêque, tandis qu'on chantoit le Te Deum. Après s'être confessé, il entendit la grande messe, avec une modestie & une dévotion exemplaire, qui parut encore redoubler à l'élévation de

Aa iv.

la sainte hostie. Il assista aussi pieusement à tous les autres offices; & le même jour, il alla à Montmartre rendre grace à Dieu de sa conversion, sur les tombeaux des saints martyrs, dont la France tenoit la foi qu'il avoit le bonheur de recouvrer.

Il parut bien alors quel esprit animoit les chefs & rous les arcs-boutans de la ligue. Ils avoient toujours protesté qu'ils ne combattoient que pour la religion, & ils n'avoient demandé qu'un roi Catholique, afin de la mettre en sûreté. Le prince qu'ils rejettoient avoit enfin repris la religion de ses peres, dans le temps que ses armes prospérant de tous côtés, ne permettoient pas d'attribuer sa démarche à la crainte, encore moins à l'hypocrisse, d'ailleurs si posée à la franchise généralement connue de son caractere. Cependant il n'y eut point d'imputations en ce genre dont les ligueurs ne s'efforcassent de le noircir, jusque dans les chaires des meilleures églises de Paris. Jean Boucher, entre autres, ne trouvant point que sa paroisse de S. Benoîr fût un champ assez vaste, prononça dans l'église de S. Meri, pendant neuf jours consécutifs, des déclamations que nous avons encore, & qui affirmoient,

dans le la conve jeu d'un genre de recourit les princ qui le ré parmi le Navarro défenseu mais fur que la co rendoit ment in qu'il ne cune m Pontife ' étoit de

Dans l'archeve avec les clause, tolique, pressant de ne paqu'on a somptiv

s'attaché

roient to

nent

jour,

Dieu

k des

oit la

vrer.

moit

le la

qu'ils

n,&

:holi-

Le

epris

emps

ôtés,

ı dé-

l'hy-

fran-

arac-

l'im-

ueurs

isque

es de

, ne

. Be-

ionça

neuf

que

ent,

dans le style outrageant de la ligue, que la conversion du Béarnois n'étoit que le jeu d'une hypocrisse infernale. Mais ce genre de calomnie prenant mal, il fallut recourir à d'autres manœuvres. Suivant les principes du légat, ou des Espagnols qui le régissoient à leur gré, on répandit parmi le peuple, que la conversion du Navarrois, hérétique endurci, fauteur, défenseur & chef déclaré des hérétiques, mais sur-tour comme hététique relaps; que sa conversion, quelle qu'elle fûr, le rendoit radicalement & irrémédiablement incapable de porter la couronne; qu'il ne pouvoit même être absous en aucune maniere, sinon par le Souverain Pontife; que l'absolution des évêques éroit de toute nulliré; & que ceux qui s'attachoient à ce roi prétendu, demeuroient tous sous l'anathême de l'Eglise.

Dans l'absolution donnée au Roi, l'archevêque de Bourges, de concert avec les autres prélats, avoit mis cette clause, sauf l'autorité du S. Siege apostolique, pour donner à entendre qu'une pressante nécessité avoit mis dans le cas de ne pas suivre les regles ordinaires, & qu'on avoit agi sur une permission présomptive, qu'on se proposoit de faire

Âav

énoncer. Le Roi avoit promis en même temps d'envoyet une ambassade d'obédience à Rome. Dès qu'il eut abjuré, il choisit le duc de Nevers pour son ambaffadeur: mais comme il n'ignoroit pas toutes les manœuvres pratiquées à Rome par les restes furieux de la ligue, par les Espagnols, par des Calvinistes même. pour fermer à son ambassadeur l'accès de la chaire pontificale; il le fit précéder par un agent moins remarquable qu'il chargea d'une lettre remplie de tous les sentimens de foi & d'obeissance que pouvoit désirer le vicaire de J. C. Les prélats & les docteurs royalistes y joignirent des lettres également satisfaisantes. de leur part, afin de ne laisser aucun ombrage sur leur foi, ni sur la régularité même de leur conduite, autant que la necessité l'avoit permis. Cette négociation causa autant de soucis à Henri IV. & l'occupa presque aussi long-temps, que la réduction de son royaume.

Au moins la Provence d'un côté, & de l'autre presque toute la Picardie, les villes de Meaux, d'Orléans, de Bourges, de Lyon, grand nombre de seigneurs, & Paris même se soumirent beaucoup plus tôt à sa puissance. Mais

avant l imprin ce peu mer a l'oint Reims princes puissan dans l de la 1 Reims ou de ment temps bleffur Le vernen

devent de Bri des plu fac voy fongea en s'ac étoit to que M fur la fecourafolution

maifer

563

avant la soumission de la capitale, Henri imprima un nouveau degré de respect à ce peuple religieux, en se faisant imprimer à lui-même le caractère sacré de l'oint du Seigneur. Comme la ville de Reims, asservie depuis long-temps aux princes Lorrains, étoit encore sous la puissance des ligueurs, il se sit sacrèr dans la ville de Chartres; & au lieu de la sainte ampoule qui se conserve à Reims, on se servit de celle de Touts eu de Marmoutier, qu'on disoit également avoir été apportée du ciel, du temps de S. Martin, qu'elle guérit d'une blessure dangereuse.

Le due de Maienne ayant ôté le gouvernement de Paris au comte de Belin, devenu suspect, l'avoit donné au comte de Brissac, qui avoit été jusque-là un des plus déterminés ligueurs. Mais Brissac voyant le roi catholique & sacré, ne songea plus qu'à tirer parti de sa placé, en s'accommodant avec un Roi, qui étoit tout ce qu'on avoit désiré. Tandis que Maienne, sous prétexte de recevoir sur la frontière de Lorraine un nouveau secours d'Espagnols, alloit prendre sa résolution dernière avec les princes de sa maison; le nouveau gouverneur sit ses

A a vj

l'obéjuré, n'amit pas lome ar les eme, accès céder qu'il us les que

nême

antes ucun larité ie la ocialV,

Les

igni-

, & les our-fei-rent

ips,

conditions avec le Roi, prir ses mesures avec les capitaines de quartier, choisis depuis le châtiment des Seize entre les bourgeois les plus estimés, fit sortir une partie de la garnison, sous prétexte d'aller enlever un convoi parti de Paléseau; & le 22 mars 1594, à quatre heures du matin, il introduisit dans la ville les troupes du Roi. Elles entrent en silence, parcourent les rues en ordre de bataille, s'emparent sans obstacle, des places, des carrefours, de la tête des ponts, & des deux châtelets. Un seul corps de garde Espagnol sit mine de résister, & fut haché sur le champ; les autres se dissiperent : tous les factieux se renfermerent tremblans dans leurs maisons. Pour le Roi, il se regarda aussi tôt & se comporta, comme un pere au milieu de ses enfans. Ce jour-là même, les bouriques furent ouvertes, on travailla, ou l'on se réjouit; & Paris fut aussi tranquille, que si jamais il n'y eût été question d'hostilités.

Le Roi, à son entrée dans la ville, avoit invité le légat du Pape à le venir voir : sur le resus de ce prélat, il le sit reconduire en sûreté & avec honneur. Les troupes Espagnoles, avec l'ambassa-

deur d même guerre Ripulés passer; lui, ce affaires ni de l en riani le roi v de n'y les plus mission. l'exemp lui avoi Toutefo de la r poussé j au conti où peuv tion du lorfqu'o maître c tation fi fon fur après. I fils de eu le mi

temps,

me-

ier .

cize

oés,

fons

parti

, à

uilit lles

rues fans

, de

lets. l fit

mp; fac-

lans

arda

bere - là

es,

aris

n'y

le,

nir

fit

ur.

la

deur de cette nation, sortirent aussi le même jour, avec les honneurs de la guerre, que le comte de Brissac avoit stipulés pour elles. Le Roi les alla voir passer; & comme elles défiloient devant lui, ce prince, à qui tout le sérieux des affaires n'ôtoit rien de sa liberté d'esprit ni de la gaîté de son humeur, leur dit en riant: Messieurs, saluez de ma part le roi votre maître; mais dites-lui bien de n'y plus revenir. En quelques jours, les plus hardis ligueurs vinrent à la foumission. La faculté de théologie donna l'exemple, en rétractant les décrets que lui avoir dictés le vertige du temps. Toutefois Charle de Pellevé, créature de la maison de Lorraine qui l'avoit poussé jusqu'au cardinalat, donna tout au contraire un triste exemple de l'excès où peuvent aller le dépit & la prévention du fanatisme. Il étoit malade à Paris, Mém de l'E. lorsqu'on vint lui dire que le Roi étoit toile, t. 2. p. maître de la ville. Il entra dans une agi-t. 3. P. 104. tation fi violente, qu'il en perdit la raison sur le champ, & la vie peu de jours après. Le jeune cardinal de Bourbon. fils de Louis prince de Condé, ayant eu le même sort presque dans le même temps, on ne manqua pas de dire qu'il

étoit mort aussi de chagrin, parce que la conversion de Henri IV lui ôtoit toute espérance de monter sur le trône, comme il s'en étoit véritablement flatté. Cependant, les gouverneurs de la Bastille & du château de Vincennes remirent ces places. Villars Brancas, gouverneur de Rouen, ne tarda point à les imiter. Laon plia sous les armes de Henri. En quelques mois, presque toutes les bonnes villes, les provinces entieres jusqu'aux extrémités du royaume, & les feigneurs les plus jaloux de la souveraineté, sans en excepter le duc de Guise, réconnurent leur maître. Conquête d'autant plus glorieuse à Henri, aussi bien que le titre de grand qu'il reçut alors, que sa bonté y eut encore plus de part que sa valeur. Non seulement il accorda un pardon: général pour tout le passé, mais il prodigua les charges lucratives & les rangs d'honneur à ses anciens ennemis, au point d'exciter les murmures de ses amis constans. Jamais il n'exerça tant la bienfaisance, qu'au moment où sa vengeance ne rencontroit plus d'obftacles. The state of the state

Il se trouva néanmoins un monstre, qui pensa replonger la France dans l'a-

la faisc depuis coup c d'un I reulen baissoi deux d genou porta f qui pro Déjà 1 connu réfolu par un avant de fon reusem freuses avoit é & qu'i bien d devoit niere envoya lege: c Guign injurie

moire

bime

que oute nme pene &c ces r de aon uelnnes aux eurs fans myplus titre onté eur. don proangs au. · fes tant. i fa obf-

l'a-

bime de calamités, dont ce bon prince la faisoit à peine sortir. Le Roi, arrivé depuis peu de Picardie, fut blessé d'un coup de couteau, par Jean Châtel, fils d'un marchand drapier de Paris. Heureusement, Henri toujours humain se baissoit dans ce moment, pour relever deux officiers qui s'étoient jettés à ses genoux. Le coup dirigé à la gorge, porta sur la bouche, & cassa une dent, qui prévint une blessure plus dangereuse. Dejà Pierre Barriere, sans autre motif connu que le fanatisme du temps, avoit résolu le même parricide : mais dénoncé par un Jacobin, il avoit été pris & puni, avant de procéder à la consommation de son crime. On interrogea plus rigoureusement Châtel; il fut appliqué à d'affreuses tortures, & dit simplement qu'il avoit étudié trois ans chez les Jésuites, & qu'il leur avoit oui dire, ainsi qu'à bien d'autres prêtres & religieux, qu'on devoit défendre la religion en toute maniere contre l'impiété des tyrans. On envoya des commissaires visiter leur college: on trouva dans la chambre du pere Guignard leur bibliothécaire, des écrits injurieux au Roi, & sur-tout à la mémoire de son prédécesseur. Le bibliothécaire mis entre les mains de la jus-

1 c. Lettre du Cardin. ler. t 1. p.

372.

tice, représenta inutilement qu'il y avoit une amnistie générale. Toujours il demeuroit coupable, pour avoir confervé des écrits qu'il devoit brûler. Châtel fut écarrele, Guignard pendu, & les Jéfuites chasses du royaume, à l'exception du ressort de quelques parlemens mieux disposés à leur égard. Le Pape se mond'off. a vil- tra extrêmement sensible à leur désastre. & dit à Arnaud d'Ossat, agent de la reine douairiere en cour de Rome & depuis cardinal, que s'il y avoit quelques coupables parmi eux, il étoit juste de les punir; mais qu'il étoit contraire à l'équité & à toute raison, de faire retomber la faute de quelques particuliers sur toute une compagnie qui méritoit bien de l'Eglise, & qui alors même s'employoit vivement pour la réconciliation du Roi Henri avec le S. Siege.

Et comme on vouloit encore chasser les Capucins, les Minimes & les Chartreux, qui, aussi bien que les Jésuites, avoient demandé, avant de reconnoître le Roi, que son absolution eut été ratifiée à Rome; le Pontife ajouta, qu'en montrant ainsi tout ce que les Huguenots pouvoient en France, on s'y prenoit mal

pour ob pas diff ment a n'aient dire, n attache centre ni les sieurs o Edinor **Supérie** fentir | confess tion, o pouvoi de mai disciple l'activi thieu, & colp tieuses fut fur Temps tige un tion! mêmes moins n'eut r

> temps i manda

169

l defervé el fue s Jéption hieux nonftre . le la e 85 ques oms fur bien ition affer

jul

avoit

harites,
oître
ratiu'en
nots
mal

pour obtenir cette absolution. On ne peut pas dissimuler que les Jésuites, uniquement attentifs au danger d'un schisme, n'aient porté trop loin, ou, pour mieux dire, n'aient étendu à trop d'objets leur attachement pour la chaire qui est le centre de l'unité. On ne justifiera jamais, ni les mauvais procédés qu'eurent plusieurs d'entre eux contre leur confrere Edmond Auger, parce que ce génie supérieur sentoit & s'efforçoit de faire sentir au roi Henri III, dont il étoit confesseur, tout ce qu'un zele de faction, c'est-à-dire tout ce que la ligue pouvoit avoir de funeste; ni l'assistance de maîtres sensés & savans, avec leurs disciples, à des processions atmées; ni l'activité cabaleuse du pere Claude Matthieu, tantôt à Rome, tantôt à Paris, & colporteur si assidu de suppliques séditieuses, ou de rescrits subreptices, qu'il fut surnommé le courier de la ligue. Temps à jamais déplorable, où un vertige universel avoit étourdi toute la nation! Et quel fut, entre les compagnies mêmes les plus honorées, quel fut au moins le corps nombreux à qui l'on n'eut rien à reprocher, & qui en même temps néanmoins ne se soit rendu recommandable dans plusieurs de ses memDominique un Jaque Clément, & un Edmond Bourgoin, prieur & instigateur de Clément; on y trouva aussi, dans le pere Séraphim Bianchi, quoiqu'ultramontain, un homme plein de sens & de vertu, qui déroba le Roi à la main parricide de Barnere. Mais quittons une matiere si affligeante pour les François, devenus tout dissérens de ce qu'ils étoient alors, & laissons-la pour toujours ensevelie dans l'obscurité prosonde, où le grand Henri lui-même en voulut anéantir jusqu'à la mémoire.

Cambd. Anmal. regn. Elif. ad an.

La reine d'Angleterre, Elisabeth, son amie zélée, n'apprit pas sans beaucoup de chagrin, qu'il étoit rentré dans le sein de l'Eglise. Quelle cuisante douleur, lui écrivit-elle, quel accablement de tristesse n'ai-je pas ressenti à cette nouvelle! Bon Dieu! quelle foi peut-on faire aujourd'hui sur les hommes! & dans quel siecle étonnant vivons nous ! Mais pouvez-vous attendre une bonne isse, d'une pareille démarche? Ne crai-10. 2 vous pas d'être abandonné de celui qui vous a foutenu si visiblement jusqu'ici par sa toute puissance? J'espere qu'un meilleur esprit vous inspirera une zésolution meilleure. Quant à l'amitié

que vo sœur, so l'ai me mais je pere, un qui fentime noît. I mes: V & null Henri d'humo L'étran laissa peu de

Les dans la amusé univers la Francticouble royaum d'Ang France échaus

five &

laires leurs cathol Saint

& un

gateur

dans

ultra-

ens &

main

is une

çois,

oient

ense-

où le

néan-

, fon

coup

ns le

dou-

cette

t-on

! 80

ous!

nne

стаі-

elui

jus-

pere

une

nitie

que vous m'offrez comme à votre bonne sœur, je sais de mon propre cœur que je l'ai méritée; & je ne m'en repens pas: mais je ne puis plus être votre sœur de pere, depuis que vous en avez adopté un qui ne m'ôtera jamais rien de mes sentimens pour celui que Dieu me connoît. La lettre étoit signée en ces termes : Votre bonne four à la vieille mode, & nullement à la nouvelle, Elisabeth. Henri ne fut pas étonné d'une saillie d'humeur, à laquelle il s'étoit attendu. L'étrange zélatrice, de son côté, ne laissa pas de conclure avec lui, assez peu de temps après, une alliance offenlive & défensive.

Les Espagnols brouilloient sans cesse, dans les îles Britanniques. Toujours amusé par le fantôme de la monarchie universelle, Philippe II, en opprimant la France, cherchoit encore à introduire ses armées en Ecosse, au moyen des troubles, pour envahir d'abord ce royaume, & de là revenir sur celui d'Angleterre. Il y employa, comme en France, le motif de la religion; & l'on échaussa les têtes de ces remuans insulaires, par l'espoir de voir bientôt sur leurs côtes une flotte redoutable. Des ibid. ed an catholiques séduits répandirent dans le 1944

public, un ouvrage qui attaquoit les droits du roi d'Ecosse à la couronne d'Angleterre, & qui excitoit à élire un roi, ou plutôt une reine catholique; puisqu'on y proposoit nommément cette infante Isabelle qu'on avoit déjà prétendu faire reine de France, & qu'ici l'on faisoir descendre du fameux Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre. Des prêtres furent accusés de conspirer avec une partie de la noblesse d'Ecosse, pour la défense de la religion. Les historiens Anglicans assurent même que le projet sut formé d'empoisonner Elisabeth, & qu'à cette fin l'on proposa cinquante mille écus à son médecin le juif Lopez. Imputation fort suspecte sans doute, sous le regne d'une persécutrice, à qui la fiction coûtoit encore moins que le sang: mais l'attentat réitéré du turbulent comre de Bothuel contre la vie du roi d'Ecosse, & ses complots avec les comtes de Hunthlei, d'Argus & d'Evrol pour perdre les Ecossois les plus attachés à leur souverain, surent du moins assez vraisemblables pour le faire déclarer par les Etats traître à la patrie. Tout l'effet de ces cabales, vraies ou controuvées, fut d'artirer un redoublement de persécution aux catholiques

d'Ang tation très-sé

Pen ruine à Ron l'un d ses pl Lanca lente: le dif gence d'une Toujo tenir leurs Rome fit ba nomb blir f les je préfér furen nieres marty ni le n'em derni

tion,

d'Angleterre, & de porter, à la follicitation impérieuse d'Elisabeth, des loix très-séveres contre ceux d'Ecosse.

Pendant que l'on consommoit ainsi la ruine de l'Eglise Britannique, mourut à Rome le cardinal Guillaume Alain, l'un de ses derniers ornemens, & de ses plus zélés défenseurs. Il étoit né à Lancastre, d'une famille illustre & opulente; mais il aima mieux, comme il le disoit lui-même, vivre dans l'indigence hors de sa patrie, que d'y jouir d'une abondance funeste à sa religion. Toujours appliqué néanmoins à maintenir ses compatriotes dans la foi de leurs peres, à Louvain, à Reims, à Rome, qu'il habita successivement, il fit bâtir & gouverna des séminaires nombreux, où il n'omit rien pour établir solidement dans la soi & la piété les jeunes Anglois qui, à son exemple, préféroient la religion à la fortune. Ce furent-là, pour ainsi dire, autant de pénieres d'apôtres, de confesseurs, de martyrs intrépides, que ni les prisons, ni les tortures, ni la peine de mort n'empêcherent jamais de cultiver les derniers germes de la foi dans leur nation, qui est redevable à leurs soins du

it les conne re un que;

cette préqu'ici Guill'Anés de blesse gion.

nême onner opola in le fans rice, s que

tura vie avec s & plus t du

faire trie.

ques

peu qu'elle en conserve. Alain dont la doctrine égaloit la vertu, sur aussi employé, avec le savant Bellarmin & le cardinal Colonne, à la révision de la bible selon la vulgate, imprimée par ordre de Sixte V, & revue par les soins de Clément VIII.

Gallon. Vir. S. Phil. Ner. Baill. ad 16. Mail.

Le jour de la Fête-Dieu de l'année suivante 1595, mourut aussi à Rome S. Philippe de Neri, fondateur de la congrégation Italienne de l'Oratoire. Au premier chapitre tenu huit ans auparavant, on l'avoit élu supérieur général & perpétuel; en arrêtant néanmoins qu'après lui les généraux seroient renouvelles tous les trois ans : mais quatrevingts années d'âge & des infirmités considérables l'avoient engagé à se démettre en 1592, malgré tous les efforts que fit unanimement la congrégation pour l'en détourner. Il fit mettre en sa place le savant Baronius, qu'il avoit déjà engagé à composer les annales de l'Eglise, & qui ne quitta cette dignité, au terme des statuis, que pour être honoré de celle de cardinal, avec Taurusius, autre pere de l'oratoire. Assez longtemps, cette institution édifiante n'avoit eu aucun réglement par écrit, bornée à

la prati principa faint inf les regl

Cepe mentan pour l'u Statuts & Grégoir vant to la noble lique, ne feroi grégatio roient p furpasses autre ft prit de ne pense aura qu' à Rome gouvern que cel lieux di mais qu parémer tant de autres. une exc

la pratique des vertus de l'évangile, & principalement de la charité, que le saint instituteur disoit tenir lieu de toutes

les regles.

dont

ausli

in &

par par foins

nnée

lome

e. Au

para-

néral

noins

latre-

mités

e dé-

fforts

ation

en sa

avoit

es de

nité,

e ho-

uru-

long-

avoit

iée à

Cependant le nombre des peres aug- Inst. Congr. mentant chaque jour; à leur priere, & Orat. c. 1. n. pour l'uniformité, le saint dressa des statuts & des constitutions, que le pape Grégoire XIII confirma : mais confervant toujours son goût dominant pour la noble impulsion de la charité évangélique, il posa pour fondement, qu'on ne feroit jamais de vœux dans sa congrégation, quand même ceux qui pourroient par la suite proposer d'en faire surpasseroient les autres en nombre. Un autre statut, également opposé à l'esprit de la plupart des congrégations qui ne pensent qu'à s'étendre, c'est qu'il n'y aura qu'une seule maison de l'Oratoire à Rome, & qu'elle ne se chargera du gouvernement d'aucune autre. On veut que celles qui se formeront dans les lieux divers, se reglent sur celle-ci; mais qu'elles se gouvernent chacune séparement, en sorte qu'elles fallent autant de corps indépendans les uns des autres. Il y eut néanmoins par la suite une exception pour le chef-lieu, c'est-à-

dire pour la maison de Rome, qui & trois maisons unies, celles de Naples, de Lanciano & de San-Severino. Son gouvernement est composé d'un supérieur-général, qu'on nomme Pere, & de quatre prêtres assistans. Le supérieur doit avoir au moins quarante ans, & quinze ans de congrégation. Il est élu à la pluralité des voix, par les prêtres de la maison, qui y ont demeuré dix ans. A l'égard des sujets, on n'y en admet point avant l'âge de vingt-deux ans, ni après celui de quarante-cinq. Quand ils y en ont passé trois, ils sont réputés membres de la congrégation. Alors on ne peut les renvoyer que pour des fautes grieves, jugées telles par les deux tiers des prêtres qui ont dix ans de, congrégation. Leurs fonctions consistent dans l'assiduité à la priere, dans l'étude & la méditation des saintes lettres, & dans l'instruction des peuples, qu'ils rafsemblent chaque jour pour cela dans leurs oratoires ou églises. Le pieux inftituteur avoit tant d'attrait pour la contemplation des choses éternelles, qu'il y passoit des journées entieres, & quelquesois, à ce que racontent les historiens de sa vie, des quarante heures de fuite.

fuite. tions i vailler Salut o cufé d & de tant il vertus défend minist mit a la mo Il éto un fai racles après , certiti comm Clêm tion, Nous il fero inféré tout d cretes impoll **Satisfa**

fainte

goûtée

qui & fuite. Il n'interrompoit ses communicaaples, tions intimes avec Dieu, que pour tra-. Son vailler au bien de son ordre, ou au Supésalut des peuples. Il sut néanmoins ace, & cusé de tenir des assemblées suspectes, érieur & de semer des nouveautés pernicieuses; 1s, & tant il est nécessaire que les plus pures est élu vertus soient toujours épurées. On lui grêtres défendit de prêcher, on lui interdit le ré dix ministère de la confession; & il se soun'y en mit avec une humilité, qui ne fut pas t-deux la moindre preuve de son innocence. -cinq. Il étoit généralement regardé comme s font un saint, quand il mourut; & les miation. racles éclatans qui s'opérerent aussi-tôt e pour après, changerent la présomption en par les certitude & en vénération publique. On ans de commença sous le pontificat même de listent Clêment VIII à procéder à sa canonisa-'étude tion, qui fut terminée sous Grégoire XV. es 💸 & Nous avons trois histoires de sa vie, où ils rafil seroit à souhaiter qu'on eut moins dans inséré de choses extraordinaites, & surex inftout de ces particularités tellement sea concretes de leur nature, qu'il est comme qu'il impossible d'en administrer des preuves quelsatisfaisantes. Tout le monde révere la histosainteté ; mais la simplicité n'est pas res de goûtée de tout le monde. Finel ant le fuite.

Tome XIX,

Après deux ans de catholicité & de négociation de la part du roi Henri IV en cour de Rome, Clément VIII enfin ne doutoit plus que ce prince ne fût véritablement converti. Ce Pontife avoit refuse l'ambassade de Henri, comme d'un souverain qu'il ne reconnoissoit pas, & avoit toujours traité le duc de Nevers, fous le personnage d'ambassadeur, avec une dureté apparente; quoiqu'il l'accueillît avec bonté, & l'eût même entendu bien des fois sur l'objet de la commission, mais comme simple particulier. Il ne prétendoit que l'éprouver & gagner du temps pour déconcerter la cabale Espagnole, qui faisois le plus grand obstacle à la réconciliation du Roi. On connoissoit cette disposition du Pape, par le cardinal Tolet, le premier des Jésuites qui ent été élevé au cardinalar, & qui avoit la confiance du pape Clément, dont il tenoit cette dignité. Quoiqu'Espagnol de naissance, ce prélat aussi renommé pour sa droiture & fa probité que pour ses lumieres, se montra fort zélé pour le Roi Henri, dans tout le cours de cette affaire. Après Dieu & Clement odit d'Offat dans une de ses lettres à Villeroi ; le Roi doit

fon ab prince fant, eut ap brer po cathéd même fon pe lui des nellem de févi pondo heureu vantag fait-il celles cessaire pendar nu pou qua po style d moyen

En d'autre fa capirurent lebre e

de prei

& de ridV enfin t.véavoit mme issoit c de quoiobjet mple rouconifoir tion ition preance ette nce, ture nri, près

doir

fon absolution au cardinal Toler. Ce prince en fut si persuadé & si reconnois fant, que dans la suite, aussi-tôt qu'il eut appris la mort de Tolet, il fit célébrer pour lui un service solennet dans la cathédrale de Paris. Clément VIII luimême laissoit percer en mille rencontres son penchant' pour le Roi. Quand on lui demandoit, comme il arrivoit journellement, quelque marque nouvelle de sévérité contre la France; le feu, répondoit-il, est assez grand dans ce malheureux royaume, fans l'allumer d'avantage; & que le Roi catholique ne fait-il un si bon usage de ses armes, que celles de l'Eglise ne lui soient pas nécessaires. Le duc de Nevers sorrir ce pendant de Rome, sans avoir été reconnu pour ambassadeur; mais il ne manqua point de rapporter au Roi, dans le style d'un militaire piqué, que le vrai moyen d'obtenir son absolution, étoit de prendre des villes, & de gagner des batailles.

En effer, quand le Roi, après tant d'autres succès, se sur rendu maître de sa capitale, presque tous les obstacles pasurent levés. Jusque-là, d'Ossat peu célebre encore, & agent secret seulement,

Bb ij

avoit entretenu la négociation, tantôt avec le cardinal Tolet, tantôt avec le S. Pere en des audiences privées. Il détruisoit les calomnies & les nouvelles avantageuses des ligueurs, il répandoit à propos les véritables : pour tout dire en deux mots, ce pauvre orphelin de Gascogne, laisse à l'âge de neuf ans, sans pere, sans mere, sans bien, commença dès cette premiere entreprise à mériter la réputation d'un négociateur qui ne fit jamais une fausse démarche, & qui sut allier dans un degré éminent la probité avec la politique, dont ses lettres sont un chef-d'œuvre. L'affaire n'avançant point à son gré, il s'entendit avec l'auditeur de Rote, Séraphin Olivier, dévoué à la France. Olivier écoit un de ces hommes à bons mots, à qui l'on permet de tout dire, & qui s'étoit rendu singulièrement agréable au Pape. Clément qui le traitoit avec beaucoup de familiarité, lui demanda un jour ce qu'on disoit à Rome des troubles de France. On dit, répliqua librement Olivier, que Clément VII a perdu l'Angleterre par sa précipitation, & que Clément VIII par ses lenteurs perdra la France. Cette parole, adressée à un Pape

qui a fur li

H foit & velle la rel détai pour dans toute à la très-b avoit jeun l'hér roi i Pape lans clure fon 1 me f Perro fat, qui i

> d'offi dont créat un

fur lui le plus grand effet.

antôt

ec le Il dé-

velles

ndoir

dire

in de

ans,

com-

ise à

ateur

rche,

inent

it ses

endit

Oli-

ésoit

i qui

étoit

Pape.

coup

ur ce s de

Oli-'An-

Clé-

ra la

Pape

Henri IV. savoit tout ce qui se faisoit & se disoir à Rome; il y fit renouveller ses protestations d'attachement à la religion catholique, & fournit quelque détail des mouvemens qu'il se donnoit pour la rétablir dans tous ses droits, & dans une pleine sûreté. Ce qui plut sur toute chose au S. Pere, c'est que le Roi, à la persuasion du cardinal de Gondi, très-bien initié dans les affaires de Rome, avoit retiré des mains des Huguenots le jeune prince de Condé, regardé comme l'héritier de la couronne, parce que le roi n'avoit point encore d'enfant. Le Pape enchanté de ces nouvelles, prit sans plus délibérer la résolution de conclure, & chargea d'Ossat de mander à son maître, qu'il pouvoit envoyer à Rome ses représentans. Le roi sit partir du Perron, avec ordre de se joindre à d'Ossat, & de traiter en commun tout ce qui regardoit cette affaire.

Le Pape cependant craignoit encore d'offenser le dangereux Philippe II, dont la plupart des cardinaux étoient créatures; leurs cabales soutenues par un prince tout-puissant en Italie, &

B b iij

presque en Europe, pouvant lui susciter à lui-même les plus terribles affaires. Pour qu'au moins Philippe n'eût pas à se plaindre qu'on eut méprisé ses raisons sans les avoir entendues, Clément lui dépêcha un cardinal, & le fit prier de ne point s'opposer à la réconciliation du roi de France avec le S. Siege, en cas que le confistoire, au jugement duquel il éroit résolu de soumettre absolument cetto affaire, y donnat son approbation à la pluralité des voix. Le roi d'Espagne assuré par son ambassadeur en cour de Rome, que la très-grande partie des cardinaux opineroient indubitablement selon fes vues, craignir de faire un perfonnage trop visiblement odieux, & ne refusa point; mais il ne consentit pas non plus, afin de se ménager quelque fubterfuge, à tout événement : il prit le parti de traîner sa réponse, jusqu'à ce que l'affaire eût été décidée. Le Pontife attend le temps nécessaire pour la réponse, & ne recevant rien, il convoque le consistoire ; mais il déclare en même temps, que l'importance de cette matiere exige plus d'attention qu'aucune autre, & qu'il veut pour cela écouter chaque cardinal en particulier. Il se renfort b avec h vant o que c trouvé avoit toire, ofa réc ques bouch l'abfo

Iln les rég Perror ambal difficu maint dépen fon é du Pa par de que ! fon a fe mo on l'a blicat Tren citer

ires.

fons

t lui r de

1 cas

quel

nent

tion

igne r de

t se-

per-

c ne

pas que

prit

à ce rife

-ove

e en

une

uter'

doit ainsi maître des suffrages, sentant fort bien que peu d'opinans, tête à tête avec lui, oseroient le contredire, & pouvant d'ailleurs ne rapporter de leurs avis que ce qu'il jugeroit à propos. Ayant trouvé dans les cardinaux la docilité qu'il avoit prévue, il tint aussi-tôt le consisteoire, où néanmoins le cardinal Colonne osa réclamet: mais le Pontise, en quelques paroles fort seches, lui serma la bouche, & conclut incontinent à donner l'absolution.

Il ne s'agissoit plus que des conditions fous lesquelles on la donneroit : le Pape les régla aussi en particulier, avec du Perron & d'Ossat, nommés à cet esset ambassadeurs de Henri. La plus grande difficulté qu'ils éprouverent, fut pour maintenir la monarchie dans toute l'indépendance dont elle jouissoit depuis son établissement. Quesques ministres du Pape y voulurent donner atteinte, par des clauses propres à faire entendre que Henri ne régnoit qu'en vertu de son absolution : mais les ambassadeurs se montrant intraitables sur cet article on l'abandonna. On exigea aussi la publication pure & simple du concile de Trente: ils ne s'engagerent qu'à la pu5.84

blication de ce qui s'accordoit avec nos maximes. Du reste, ils promirent que le Roi protégeroit l'Eglise & le clergé; qu'il ne nommeroit aux bénéfices que des personnes d'une foi non suspecte; qu'il révoqueroit les libéralités faites aux dépens de l'Eglise; qu'il ratifieroit tous ces engagemens entre les mains d'un légat, qui seroit envoyé dans le royaume; qu'il notifieroit publiquement à tous les princes catholiques la résolution où il étoit de vivre & mourir dans leur religion; & pour œuvres satisfactoires, que tous les jours il entendroit la messe, & réciteroit plusieurs prieres qu'on spécifia; qu'il sepprocheroit au moins quatre fois l'an des sacremens de pénitence & d'eucharistie, & qu'il bâtiroit des monasteres en différentes provinces du royaume. On dit que, par un article secret, on lui sit promettre encore de rappeller les Jéfuites.

Tout étant convenu, la cérémonie de l'absolution se sit avec un appareil extraordinaire, le dix-septieme de septembre de l'année 1595. Devant l'église de S. Pierre, dont les portes étoient sermées, on avoit dressé une estrade spacieuse; & au milieu de l'estrade, un

trône enviro dinau Colon étoit. multi officie nitend & d'i tous le du Pe bout , pieds **fuppl** exhib curati les hé qu'il foum glise que l celle lut e impo acce roien nere

> felor de la

ec nos t que ergé; s que ecte; es aux tous un léume; us les où il reli-, que e, & cifia; e fois d'euteres . On ui fit

e de exteme de ferfpaun trône où se plaça le Souverain Pontise, environné de tout ce qu'il y avoit de cardinaux à Rome, excepté Marc-Antoine, Colonne & deux autres : mais ce vide étoit abondamment compensé, par la multitude des évêques, des prélats & officiers de la cour pontificale, des pénitenciers, des maîtres de cérémonies, & d'une infinité d'autres personnes de tous les états. Tous les prélats étant assis, du Perron & d'Ossar se présenterent debout, puis se prosternant baiserent les pieds du Souverain Pontife, & lurent la supplique présentée au nom du Roi. Ils exhiberent incontinent l'acte de leur procuration, abjurerent pour le prince toutes les hérésies, & jurerent sur les évangiles qu'il garderoit inviolablement la foi, se soumettroit aux commandemens de l'Eglise, & rendroit à son chef l'obéissance que lui avoient rendue tous ses prédécesseurs, les rois très-chrétiens. On leur lut ensuite les conditions, que le Pape imposoit au Roi pour pénitence. Ils les accepterent, avec promesse qu'elles seroient accomplies; puis ils se prosternerent une seconde fois, & le Pontife, selon le rite formel du pontifical, pris de la maniere ancienne d'affranchir de

l'esclavage, les frappa légérement, en signe de la liberté chrétienne où il rétablissoit le prince qu'ils représentaient. Pendant ce temps-là, on chantoit le Miserere; & quand il fur fini, le Pontife se leva, récita les prieres marquées de même dans le pontifical; puis remontant sur son trône, il eleva la voix, & dit : Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des Bienheureux apôtres S. Pierre & S. Paul, & par la mienne, je donne à Henri de Bourbon, roi de France, l'absolution des censures encourues pour cause d'hérésie. A ce dernier mot, les portes de l'église s'ouvrirent, & le Pape dit aux deux procureurs: A présent que j'ai ouvert l'Église militante au Roi votre maître, faites le souvenir que c'est à lui de mériter, par la foi soutenite des œuvres, d'entrer un jour dans l'Eglise triomphante.

Aussi-tôt que l'absolution sur prononcée, le son des trompertes & de mille instrument retentit par toute la ville, & le canon tira long-temps au château S. Ange. On n'entendit que cris de joie, parmi le peuple; les armes de France surent élevées sur les portes de plusieurs maisons: il n'y eut pas jusqu'à la popu diction temps fin l'on frapper d'un et Ce fut le titre n'avoie ami.

Cett

à la lig un déc fit fa p conditi que d'i vaincre Tous confon rent pr yoir. ducad rendre mit e feul a grand tremb sa val qui

la populace, qui ne changeât en bénédictions les injures qu'elle avoit si longtemps vomies contre un prince, qu'ensin l'on connoissoit mieux. Clément sit frapper des médailles, avec son portrait d'un côté, & de l'autre celui de Henri, Ce sut à cette occasion que le Roi donna le titre de cousin aux cardinaux, qui n'avoient auparayant que celui de chen

ami.

t, en

il ré-

vient.

oit le

i de le

mar-

puis va la

Dieu

ôtres

nne,

oi de

ncou-

der-

uvrieurs :

mili-

fou-

non-

pille

lle,

teau

de

de

ju'à

Cette révolution porta le dernier coup à la ligue, qui tomba bientôt après dans un décri universel. Le duc de Maienne fit sa paix, dès l'année suivante, à des conditions qu'on ne pouvoit attendre que d'un prince, qui aimoit sur-tout à vaincre ses ennemis par ses bienfaits. Tous les chefs de faction, gagnés & confondus par cette générolité, rentrerent presque en même temps dans le deyoir. Le plus opiniâtre d'entre eux, le duc de Mercœur qui s'étoit flatté de se rendre Souverain en Bretagne, se soumit enfin après environ deux ans, au seul aspect des armes triomphantes du grand Henri, qui ne le réduisit encore à trembler, que pour ajouter à la gloire de sa valeur la gloire d'une bienfaisance, qui surpassa même tout ce qu'on en attendoit. Aussi ne nomma-t-on plus la ligue, que pour la détester, & s'étonner à jamais, que sous prétexte de religion, le François eût prêté la main aux ennemis de la France, pour en faire durant quarante ans le théatre de tous les dé-

CH

Cex

CCX

CCX

CCX

CCS

CC

le

sastres, & de tous les forfaits.

Oui pourroit toutefois méconnoître

Qui pourroit toutefois méconnoître ici le bras adorable, qui fait servir les passions les plus perverses à l'accomplis-Tement de ses desseins les plus salutaires! La ligue, cet ouvrage de l'ambition, de l'hypocrisie, du fanatisme, n'a pas laissé de contribuer à maintenir en France la foi carholique; elle a conservé au trône, ou du moins au siège de l'Empire François, le plus ancien de la chrétienté, la gloire particuliere à lui seul, de n'avoir jamais été occupé par aucun prince hérérique; les plus grandes fureurs enfin n'ont abouti qu'à y porter, avec le sang pur de S. Louis, la plus digne branche de la plus auguste dynastie du monde.

Fin du Tome dix-neuvieme.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 1563 jusqu'à l'an 1595.

TOME DIX-NEUVIEME.

E A E E 3,
CCXXII. PIEIV, mort le 9 Déc. 1565. CCXXIII. Pie V, élu le
CCANIL. I IEIN, MOLE
16 9 Dec. 1565.
CCXXIII. Pie V, élu le
7 Janv. 1 (66, mort le
1 Mai, 1572. CCXXIV. Grégoire XIII,
CCXXIV Gregoire XIII
Mai same Amil
13 Mai 1572, 10 Avril
1585.
CCXXV. Sixte V, :4
CCXXV. Sixte V, :4 Avril 1585, 27 Août
1 (90.
GCXXVI. Urbain VII, 15 Sept. 1590, 27 Sept.
TA Cant Tank and Cant
13 Sept. 1390, 27 Sept.
1590.
CCXXVII. Gregoire XIV,
CCXXVII. Grégoire XIV, 5 Déc. 1590, 15 Oft.
1601.
CCXXVIII. Innocent IX, 29 Oct. 1591, 30 Dec.
20 Off Tent 20 Dec.
29 000. 1991, 90 2000
1)91.
CEXXIX. Clément VIII.
30 Janv. 1592
30 Janv. 1592 Tome XIX.

PAPES

lus la onner.

gion, enne-

urant es dé-

noître vir les nplif-

aires!

n, de

laisté

nce la rône;

Fran-

ité, la

avoir héré-

enfin

e fang

anche nde.

SOUVERAINS. EMPEREURS. FERDINAND I, mort en 1564. Maximilien II. 1576. Rodolfe II, ROIS DE FRANCE. Charle IX. 1574 Henri III, Henri IV. Rois D'ESPAGNE. Philippe II. Rois D'Angletere. Elifabeth.

SECTAIRES.

PERSÉCUTIONS.

SICTE des Gueux, ou Calvinistes révoltés dans les Pays-Bas, 1166.

Secte des Puritains, ou Calvinistes rigoureux, en Angleterre, 1568.

Guillaume de Ruremonde, nouveau chef d'Anabaptiftes, 1580.

Luthériens Concordiftes, ainfi appellés du nom d'un livre contredit parmi eux, & intitulé la Concorde de Bergue,

Robert Brown, auteur des
Puritains Brownistes,
1583.

Fanatique Péruvien, qui tendoit à renverser la papauté, la royauté & les premiers principes des mœurs, 1583.

Michel de Bay, auteur du Baïanisme, avec Jean Hessels ou Jean de Louvain, 1589.

ONTINUATION des 12vages & des cruautés des Huguenots, dans toutes les rencontres où ils se trouvoient en force contre leurs compatriotes catholiques, patticuliérement après leur victoire de la Roche-l'Abeille, & après l'avantage remporté par leur corsaire Sourie sur une flotte Portugaile, où il fit égorger de sang froid quarante missionnaires embarqués pour · le Brefil.

Cruautés exercées par les Turcs, contre la foi des traités, sur les chrétiens de Scio & de Chypre, qui ne vouloient point renoncer leur religion.

Persécution exercée avec autant de violence que de perfidie, par la reine Elisabeth d'Angleterre,

sur des soupçons bien ou mal fondés de conspiration, sans égard au rang même de la reine Marie d'Ecose qu'elle sit périr sur un échafaud.

Commencement des longues & cruelles persécutions du Japon, vers l'an 1594, sous l'empereur Taïco-

fama.

ECRIVAINS ECCLÉ-SIASTIQUES.

PRINCIPAUX CON-CILES.

NUPHRE PANVINI, 1568, continuateur des vies des Papes de Platine, auteur d'un traité de la Primauté de Saint Pierre, & de plusieurs

autres ouvrages.

Claude d'Espence, 1571, célebre docteur de Paris, l'un des plus profonds & des plus judicieux théologiens de son temps. On a de lui des commentaires sur les épîtres de S. Paul à Timothée & à Tite, un traité des mariages clandestins, avec plusieurs autres ouvrages sur le dogme & la morale, tous écrits avec beaucoup de jugement & de dignité.

Corneille Jansénius, évêque de Gand, 1576.

Il a laissé une concorde des Evangélistes, des commentaires fur plusieurs livres de l'Écriture sainte, & d'autres ouvrages estimés.

Diegue Covarruvias, 1577, surnommé le Bartole ONCILE de Reims, tenu en 1564, pour recevoir le concile de Trente, & travailler à la réforme du clergé. On y dressa une profession de foi, conforme à celle de Trente, & dix-neuf réglemens de discipline tirés du même concile. On y prononça austi la contumace, contre le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, qui professoit le calvinisme, & s'étoit marié avec effronteric.

Concilede Cambrai, 1565. On y fit une profession de foi, & des statuts de discipline conformes à ceux de Trente.

Conciles renus à Milan, par S. Charle Borromée, au nombre de six, savoir en 1565, 1569, 1573, 1576, 1579 & 1582. Ces conciles, joints aux onze synodes diocésains de S. Charle, ne laissent rien à désirer pour le gouvernement

des rauautés dans tres où nt en s com-

iques, après la Roaprès rté par rie fur

igaile, e fang. issions pour

par les la foi s chré-. : Chyuloient eur re-

avec ce que a reine terre . nspira-Marie

utions TaicoÉCRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-

d'Espagne, ne fut pas seulement habile jurisconsulte, mais très-versé dans la connoissance de la théologie, des langues savantes, des belles-lettres, & l'un des hommes les plus érudits de son siecle. Il assista au concile de Trente, comme évêque de Ciudad - Rodrigo, fut un des sujets choisis pour dresser les décrets de réformation, puis fait évêque de Ségovie. Ses ouvrages, en deux volumes in-folio, sont remplis de choses excellentes.

Nicolas Sander, 1583,
favant théologien Anglois, quitta fa patrie
quand il en vit bannir
la religion catholique,
pour se retirer à Rome.
Ses principaux ouvrages
ont pour titre: Du schisme d'Angleterre, de
l'Eglise de J. C. & de
la Monarchie visible de
l'Eglise.

S. Charle Borromée, 1584.
Outre ses lettres, les actes
de ses conciles, & les

parfait d'un diocese, & sont une preuve sensible que ce S. prélat avoit été particulièrement suscité de Dieu pour retracer cet art divin dans ces derniers siecles. Toutes les Eglises qui veulent se rapprocher de l'antiquité sainte, ne peuvent rien faire de mieux que d'étudier la discipline de Milan, image d'ailleurs la plus sidele de celle de Trente.

.E d

Ant

Il p

8

V

1:

d

C

d

Mai

Concile de Tolede, de Saragosse, de Valence & de Salamanque, 1565, ou peu après, pour l'acceptation du concile de. Trente, & le rétablissement de la discipline.

Concile national des Pays-Bas, tenu à Malines,

On y fit un décret formel, pour adopter à la lettre la profession de foi du concile de Trente, & pour en recevoir uniformément la discipline, Il y sur aussi résolu, qu'on feroit souscrire à Baïus, ainsi qu'aux autres docteurs de Lou-

ECRIVANNS ECCLE- PRINCIPAUX CON-

SIASTIQUES.

CILES.

instructions à son clergé qui ont été adoptées par le clergé de France, il a laisse un grand nombre d'autres pieux écrits, dont la partie la plus confidérable a été imprimée, & remplit einq volumes in-folio, nonobstant son application à tant d'autres fonctions

importantes.

Antoine-Augustin , 1586. Il parut avec éclat au concile de Trente, en qualité d'évêque de Lerida, & fut fait par la suite archevêque de Tarragone. Il se rendit trèshabile dans le droit civil & canonique, l'antiquité sacrée & profane, les belles - lettres, les langues favantes, & l'histoire ecclésiastique. On a de lui quantité d'ouvrages, la plupart estimés. Le plus important est la Correction de Gratien.

Martin Azpilcueta, furnommé Navarre, du pays de fa naissance, 1186. Il étoit consulté vain, la bulle qui condamnoit ses erreurs.

Conciles tenus à Rouen en 1581, à Reims, à Bourdeaux & à Toursen 1 ; 8 3, à Bourges en 1584, à Aix en 1585, & à Toulouseen 1590. Dans tous ces conciles, les évêques François ne se contentant pas de recevoir les décisions dogmatiques de Trente, en firent passer dans leurs Eglises, au moins indirectement, les regles de mœurs & de discipline, en tout ce qui n'étoit pas arbitraire, ou relatif aux droits des souverains.

Concile de Mexique en 1585, & de Lima vers le même temps. On y fit, pour les Américains convertis à la foi, un grand nombre de réglemens, tirés du concile de Trente, ou de ses principes.

Concile d'Avignon, 1594, pour réformer les mœurs & la discipline, d'une maniere parfaitement

CON-

ele, & enfible avoit ent fulretrai dans s. Toui veuaer de

, ne

ire de

dier la Milan, la plus rente. nce & 1565, ur l'accile de . abliffe-

line. Payslines,

forr à la on de rente, r unipline. folu, **f**crire u'aux

Lou-

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-

de toute part, comme l'oracle du droit cano nique & civil. Prêtre

conforme à celle de Trence. les T

derni

l'Aub

teur

l'Aut

tendu

lui fa

geme

1784

& chanoine régulier de S. Augustin, il sut fait pénitencier à Rome. Il est peu de cas de conscience, en matiere de droit, dont on ne trouve d'excellentes solutions dans ses œuvres, qui forment six volumes in-solio. Sa charité, entre ses autres vertus, étoit si remarquable, que sa mule s'arrêtoit, dit-on, à chaque pauvre qu'elle rencontroit; tant son maître étoit accoutumé à n'en passer aucun sans lui faire l'aumône.

Louis de Grénade, Dominicain, 1,88. Ce fut un des plus excellens maîtres en la vie spirituelle : ses ouvrages, pieux, solides, éloquens & naturels, sont du petit nombre de ces livres de dévotion qu'on lit toujours avec un goût & un fruit nouveau.

Jean-Etienne Durant, premier président du parlement de Toulouse, 1589. Il s'est rendu recommandable, dans la ligne eccléssatique, par son excellent livre latin des Rites de l'Eglise.

Laurence Strozzi, religicuse de l'ordre de S. Dominique, 1591. Elle a composé un livre d'odes & d'hymnes en latin, pour toutes les fêtes de l'année.

Le cardinal François Tolet, Jésuite, 1593.

Le savant Dominique Soto, qui avoit été son maître, l'appelloit ordinairement le prodige de l'esprit humain. Tolet sur en particulier un des plus grands théologiens du seizieme siecle, où ils abondoient. Ses principaux ouvrages sont des commentaires sur S. Jean, & sur différens autres livres de l'Ecriture Sainte, & une somme de théologie morale, intitulée l'instruction des prêtres.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, les Tomes XIX & XX de l'Histoire de l'Eglise. Le dernier de ces Volumes finit à l'époque annoncée par l'Auteur, comme le terme de son travail. Le Lecteur religieux & éclairé regrétera sans doute que l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus d'étendue à cet Ouvrage important; mais du moins il lui saura gré de la maniere dont il a rempli ses engagemens envers le Public. A Paris, ce 9 Décembre 1784.

ON

le de

it péience,
ilentes
olumes
, étoit
on, à
maître

un des : : fes turels, votion : nou-

lement nandacellent

ominides & année.

naître, rit hugrands doient. res fur critute , inti-

